This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 49789 1

Digitized by Google

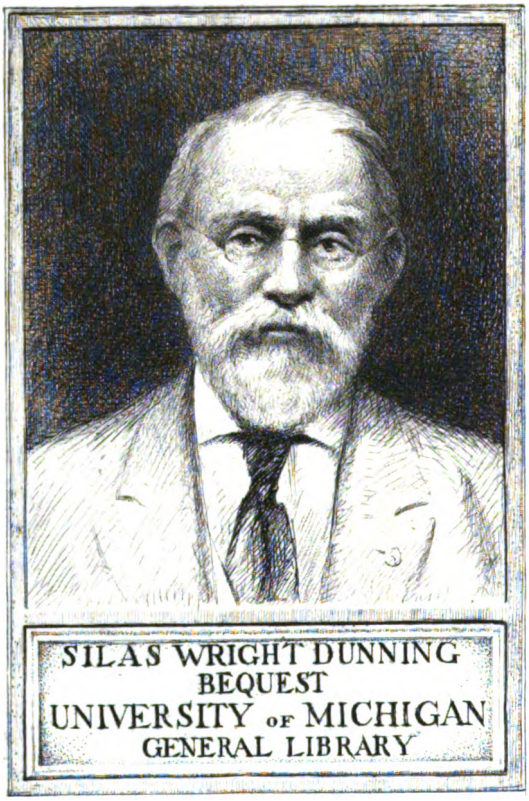


Digitized by Google

DC
611
.A601
R4

Digitized by Google

Digitized by Google

# Revue
# de l'Anjou

Digitized by Google

Digitized by Google

# Revue
# de l'Anjou

Digitized by Google

Digitized by Google

# Revue de l'Anjou

Nouvelle Série

Tome Soixante-dix-huitième

ANGERS
ÉDITIONS DE L'OUEST
(Imprimerie G. Grassin)
40, Rue du Cornet

1919

Digitized by Google

Digitized by Google

Dunning
Nyhoff
3-2-29
16143

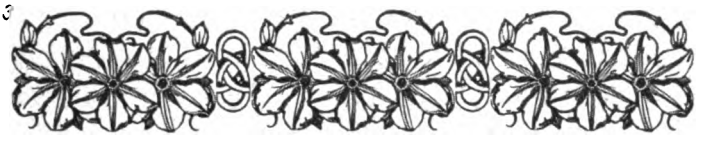

# Chez nos Internés en Suisse[1]

5 *octobre* 1917. — CAUX-GLION

A la petite station de Territet, fleurie de géraniums, j'ai trouvé le délégué de la Commission romande des Internés qui va guider et présenter le conférencier. Car je suis le conférencier et cela me paraît un destin singulier. Dans ce paysage familier, sous la caresse du doux Léman, à deux pas de Chillon, qui flotte au mouillage comme une romantique arche de Noé, me voilà venu, non point cette fois pour regarder les choses, mais pour parler aux hommes et je suis tout émerveillé de mon audace. Il y a trente ans passés, je montais pour la première fois à Glion « par la ficelle », un peu ému de ma témérité, et j'ouvrais des yeux étonnés sur les horizons. Aujourd'hui, blasé sur les dangers

[1] A la fin de 1917, la Commission romande des Internés, après avoir donné plus de mille conférences à nos soldats, a offert la parole à des Français pour avoir un écho plus net des choses de France. Elle a obtenu le concours de quatre professeurs de nos Universités de lettres et de droit : le professeur de Bœck, le professeur Romiéu, le professeur Gache et le professeur Sauvaire-Jourdan. — Un cinquième conférencier, bâtonnier d'un barreau de province et délicat écrivain, avait prié notre distingué collaborateur M. Dufour de l'accompagner et de l'aider dans la tournée qui lui était impartie. Au dernier moment, et pour des raisons de santé, il a dû abandonner son projet, et M. Dufour, à la demande de la Commission romande, a assumé seul la charge du voyage dont il rend compte aujourd'hui aux lecteurs de la *Revue de l'Anjou*,

Digitized by Google

des chemins de fer de montagne, je reviens à mon point de départ et je reprends la route pour aller dire à nos soldats blessés, malades, déprimés par trois années de captivité et d'exil, des mots qui les consolent et les encouragent. Ils se croient oubliés ; résidu lamentable et inutile de la plus terrible des guerres, ils attendent une parole de France, un réconfort pour l'heure présente, une vue d'espoir pour le jour où ils vont redevenir des Français complets avec les mêmes devoirs que les autres et les mêmes risques.

Les premières heures sont un peu grises, hésitantes et confuses et la marque en persistera peut-être dans notre récit. J'aurais moi-même un peu besoin de réconfort et d'encouragement : je ne l'aurais pas avoué sur l'heure mais je puis le dire après la bataille. Je ne savais pas encore qu'il suffit, pour être écouté, de parler de la France en toute simplicité et en toute foi.

M. Margot est un jeune français que sa santé a fait mettre en réforme et qui s'est mobilisé spontanément aux ordres de la Commission romande; il paye ainsi dans la mesure de ses forces la dette que nous avons tous au pays, jeunes et vieux. Né à Paris, soldat en Touraine, il a pris ici un peu de cette bonhomie vaudoise faite de naïve bonté et de simplicité bienveillante. Nos accords sont vite faits et nous montons au flanc de la montagne dans cette boîte rampante qui a perdu son prestige depuis que les hommes ont appris à voler dans les airs. La ficelle de Glion, autrefois si audacieuse à nos yeux, nous semble aujourd'hui tirer une grosse limace sur le tapis vert des bois.

Mais tout de même nous montons et, par delà les rives du Léman festonnées de villas et de palaces, les Alpes de Savoie se dressent monstrueuses et grises dans un ciel maussade. La pluie est menaçante. Elle commence à tomber sur la plateforme de Glion et, quand nous abordons à Caux, c'est l'averse.

Digitized by Google

Deux petits soldats sur le quai, un peu raides, ont des allures de piquet commandé : un alpin noir et un fantassin à pantalon rouge, de ce rouge de carnaval à quoi nos yeux ne sont plus accoutumés et qui étonne par sa richesse, sa splendeur et son indiscrétion. Et tout de suite ils nous encadrent dans un geste de patrouille et nous commençons de monter un sentier où la pluie ruisselle depuis la pointe des pins jusqu'au sol; une pluie de montagne épaisse et chaude qui bouche les horizons et engage à méditer sous le manteau. Mauvais présage; un Romain n'irait pas plus loin, comme a dit je ne sais quel faiseur de comédie. Mais l'hésitation ne nous est plus permise, nous sommes aux mains de l'armée française, elle nous conduit sous un ordre de service à l'hôtel des Fougères, vocable humide qui s'accorde assez avec l'état de l'atmosphère. Nos deux petits soldats ne paraissent pas enthousiasmés de l'idée d'entendre une conférence. Blessés, prisonniers, évacués en Suisse, ils ont l'un et l'autre traîné des mois de misère physique et de détresse morale; ils dorment en Suisse depuis l'an dernier et leurs yeux clairs reflètent un peu de cette satisfaction primordiale que l'homme trouve à manger trois fois par jour et à dormir le reste du temps. L'affiche dit que le conférencier va parler du « travail en France », sujet lointain et sans gaieté. Le vieux monsieur à barbe blanche et la dame « d'un certain âge » qu'amène aujourd'hui le délégué de la Commission romande ne l'égayeront point sans doute et les troupiers pensent que ça et la pluie vont faire une sale après-midi. Mais ils prennent la chose en hommes de devoir et, tout en regrettant sans doute que nous ne leurs apportions pas « le Poilu, à travers les âges » de Henriot, ils nous mènent avec déférence et respect jusque sous le péristyle de l'hôtel des Fougères où ils nous abandonnent à un deuxième échelon, le maître d'hôtel, chef des internés, deux officiers, quelques dames, un petit cercle très français d'esprit et d'allure, où nous retrouvons

Digitized by Google

naturellement la note qui sera celle de tout notre voyage : simplicité, sincérité, avec au bord des lèvres une émotion contenue au souvenir des peines endurées et de la Patrie lointaine.

Dans ce chalet, planté entre les pins sur les pentes d'herbe, face au Léman et à la terre de France, mais pour l'heure noyé sous l'averse, vingt-cinq soldats se reposent en attendant de meilleurs jours; braves enfants de toutes origines et de tous pays, une demi-section de cette armée où communient, tous les cœurs et tous les sacrifices. Ceux-là sont encore désœuvrés, à la manière des promeneurs que nous trouvions l'an dernier autour du lac de Thoune, occupés à vivre vingt-quatre heures par jour dans la paix de la vie reconquise. Ils ignorent encore l'organisation du travail de l'internement et, s'ils ont fait les foins ici ou là dans la montagne voisine, c'est plutôt en manière de jeu que dans une intention utilitaire et pratique. Ils sont encore malades et engourdis, sous le coup du traumatisme général qui, de catastrophes en péripéties, les a amenés de tous les coins de France et de tous les métiers à vivre sur ces pentes ensoleillées de Caux devant l'horion merveilleux et dans la paix souveraine; touristes inconscients, prêts à s'éveiller aux problèmes de demain que toutes les sollicitudes n'écarteront pas de leur chemin. L'installation est ici presque familiale, dans une intimité complète que rien ne trouble; la vie est douce, l'ordinaire abondant, malgré la carte de pain, et le maître d'hôtel nous confie qu'il a fait des tonneaux de confiture en vue des restrictions hivernales.

La salle de conférences, c'est la salle à manger tout simplement. « Réconfort matériel et moral », c'est la devise de la Commission romande, ou à peu près. Le décor sera le même presque partout. Quelques drapeaux, une petite table, des chaises rangées où viennent s'asseoir quelques officiers, les hommes et souvent des Vaudois amis de la

Digitized by Google

France, auditeurs bénévoles et vibrants qui sont la Providence du conférencier à court de mots ou de souffle.

Et, devant un auditoire aussi modeste que mes prétentions, j'ai dit pour la première fois la petite chanson façonnée et apprise à l'adresse des oreilles et des cœurs français. Assez gauche sans doute, un peu raidi par la préoccupation de ne perdre ni le fil de mes idées ni le numérotage de mes notes, je fis sur le terrain même l'apprentissage d'un métier nouveau qui ne sera jamais le mien. Une fois de plus j'ai éprouvé qu'un homme de bonne volonté peut exprimer toujours et partout des idées simples et sincères et se faire écouter s'il reste au niveau où l'ont placé ses moyens et son état, sans recherche et sans prétention. C'est comme en matière de musique; la mélodie, quelque pauvre soit-elle, trouve toujours une oreille complaisante, le danger commence avec l'orchestration qui est une manière d'éloquence. Les hommes ont écouté ma parole maladroite avec une attention scrupuleuse qui rendait ma tâche plus facile et, entre le simple qui parlait et les simples qui entendaient, une sympathie familière s'établissait où je sentais s'affermir mon désir de réaliser une entreprise que je saurais mettre à la mesure de mes forces.

Puis, pour remplir quelques quarts d'heure avant le passage du train, c'est le rite obligé, les officiers, quelques dames, une tasse de thé, et la conversation générale où le conférencier écoute à son tour, fait parler et recueille des impressions sur l'état des âmes qu'il est venu visiter. C'est le meilleur moment de la conférence, où l'on entend le bruit que les paroles de tout à l'heure ont fait en tombant dans l'esprit de l'auditeur. Ici, c'est toute paix et, sauf un capitaine qui s'énerve et qui s'exaspère, chefs et soldats acceptent leur sort avec quiétude. Ils ne sont pas encore éveillés aux préoccupations de demain qui viendront assez vite pour eux.

La répétition générale est terminée et j'envisage avec un

Digitized by Google

peu plus de calme l'idée de parler ce soir même, à Glion, devant un véritable auditoire.

En montant tout à l'heure nous avons laissé à Glion notre neveu Paul, échappé du camp d'Holzminden depuis mai 1916, évacué depuis octobre 1916 à l'université de Lausanne où, en dehors de ses études de médecine, il fait auprès du professeur Maillard figure de secrétaire pour l'œuvre universitaire des internés. Nous le retrouvons à la station ruisselant sous l'averse et il prétend nous guider parmi les torrents et les flaques d'eau qui constituent pour l'heure des rues de Glion.

Nous sommes annoncés à l'hôtel Champfleury et l'hôtel Champfleury nous accueille en effet; il nous offre des chambres et une salle pour la conférence, mais il ne trouve pas un coin de table où nous servir à dîner, le dîner même de ses internés, et nous voilà derechef dehors sous la pluie, la nuit venue, à la recherche d'un vague restaurant où M. Margot a pourvu à notre nourriture.

Il y a bien ici comme partout un chef de secteur, l'adjudant Boquet, qui nous attend, en principe, mais l'adjudant Boquet est marié, il loge avec sa famille tout là-bas dans les prés sur la route des Avants et il nous attend, chez lui, après s'en être excusé. Il pleut tant ! Tout cela évidemment nuit à la solennité de la réception et à l'organisation des services. Et, dès ce moment, nous avons pris la résolution de compter surtout sur nous-mêmes et de ne pas trop nous fier aux amis, aux parents, aux chefs de secteurs et à la Commission romande, ce qui est la sagesse du Fabuliste.

Tout de même, nous avons dîné dans une galerie vitrée disposée pour jouir de la vue de Léman; la pluie ruisselle sur les vitrages fouaillés par le vent et il n'y a pas d'autre vue que les larmes de l'averse diamantées par la lumière électrique, à travers l'ombre échevelée des plantes grimpantes. Un vieux major belge tourne sa chaise vers nous et nous conte les malheurs de la Belgique, les massacres, les

Digitized by Google

infamies, les destructions inutiles. Il sort de son récit cru et sans phrases une haine pour le Boche, une haine froide et tenace que rien n'effacera, une haine comme les siècles en ont enracinées dans ces terres de Flandre depuis les Artevelde de Gand et les gueux d'Orange.

Le vieux major nous promet sa présence pour tout à l'heure, mais nous ne le reverrons plus : il pleut trop.

Dans la salle de l'hôtel Champfleury, nous avons 160 internés dont un quart de Belges. Au premier rang quatre officiers français. Nous ne les rencontrerons pas souvent, ces quatre officiers français, et nous aurons l'occasion de dire combien leur présence nous a manqué au cours de notre tournée. Sur cette petite assemblée serrée et humide, flotte une buée chaude et tout à l'heure un parfum de laine mouillée et de culots de pipe, mais les figures éveillées, les yeux curieux, toutes ces têtes tendues d'un mouvement unanime derrière le sourire cordial et bienveillant des chefs, toute cette sympathie rend la causerie facile. Après un couplet sur la glorieuse Belgique, je reprends le thème de tout à l'heure et, avec un peu plus d'assurance, j'envisage la situation des travailleurs en France avant la guerre, pendant la guerre, après la guerre.

Dès lors, une observation que les jours suivants vont confirmer les Belges manifestent plus que les Français : Il semble qu'ils aient davantage l'habitude de ces réunions et qu'ils les suivent mieux. Ils sont plus spontanés, ils s'associent de plus près à la parole. Nos Français, des paysans pour la plupart, sont ici comme au sermon et n'ont garde d'interrompre. Cette attention muette n'est guère encourageante; elle m'aurait tôt rebuté, si je n'avais recueilli tout à la fin et dans des conversations générales et privées, dans des questions aussi, l'impression réconfortante que j'avais été suivi, compris et approuvé.

Les tableaux de la vie de France avant la guerre éveillent chez les hommes des souvenirs émus; ils les reportent dans

Digitized by Google

leur milieu familier; ils les rattachent à leur passé aboli et j'ai souvent vu des larmes furtives amenées par quelques paroles sur la maison de chez nous et notre vie familiale si simple, si douce, si cordiale.

Un commandant d'alpins se lève pour me remercier et il le fait avec une chaleur qui témoigne de sa conviction patriotique plus que de mon mérite et, comme la pluie continue de tomber, nous nous séparons au milieu des flaques d'eau; les manteaux sombres s'enfoncent dans la nuit; les hommes courent sous l'eau qui gicle et là-bas vers Vevey les cordons de lumière tremblotent comme des yeux embués de larmes.

## 6 *octobre*. — CHAILLY

Nous devons être ce soir à 8 heures à Chailly dans les vignes au-dessus de Vevey.

Au réveil, le ciel est essuyé; des brouillards montent lentement le long des côtes de Chamby et des Avants; le soleil fait sur le lac des taches mouvantes brisées par le flot. A regarder de plus près, il a neigé là-haut et jusque sur le plateau de Glion et les gazons sont poudrés sous les sapins.

Le professeur Maillard nous a invités à déjeûner à son hôtel et nous descendrons au lac seulement tantôt.

Il fait très frais et la marche serait agréable sur la corniche de Glion si la journée d'hier n'avait pas gâté les chemins. Vers la montagne, les prés ruissellent encore. Il n'y a pas un soldat dans les rues; français et belges dorment-ils le long sommeil de l'internement, ou bien sont-ils descendus aux usines de Vevey?

L'adjudant Boquet n'est pas dans sa petite maison sur le chemin des Avants; sa femme vaque aux soins du ménage et ses enfants jouent devant la porte. La guerre nous a habitués à ces transplantations de famille et sur le sol

Digitized by Google

même de la patrie les hommes arrachés à leur terroir s'en vont déracinés au hasard du flot. Là où la dernière vague les dépose ils s'arrêtent et recommencent à vivre mais leur âme est restée sur la terre où ils sont nés et ils cherchent leur âme à travers les hommes et les choses qui ne sont pas de chez eux. Ils n'ont plus de foyer.

Ceux qui viennent ici retrouver un être cher et vivre avec lui sur une terre étrangère ont eux aussi quitté leur petite patrie, leur maison et leur ciel familier. Comme nos « réfugiés » ils vivent une vie hasardeuse, déliée et désencadrée. Mais ils sont venus, portés par le désir; ils ont refait ici leur foyer et leur joie est touchante. Là où la pierre du foyer se relève il peut toujours renaître du bonheur. C'est l'éternelle fiction des lares familiers. De ces fugitifs, de ces évadés, de ces errants que la guerre chasse de toutes parts ceux-là seuls renaissent qui, comme le voyageur antique, ont emporté leur Dieu, l'amour du foyer qui est le meilleur lien social, le seul lien social.

M. Maillard professe à l'université de Lausanne les hautes mathématiques, l'astronomie et je ne sais quelles sciences occultes, et c'est un homme aimable qui voit d'un œil très clair les réalités de ce monde. Il a mis une bonne part de son temps au service des étudiants internés. Il fait pour eux des voyages à Berne et des voyages à Paris; il poursuit la solution de problèmes plus incertains que la conjonction des astres.

L'Œuvre universitaire comporte des points de vue très variés.

Elle a voulu grouper les jeunes gens suivant leurs aptitudes et leurs travaux, les aider à poursuivre ou à commencer leurs études, leur donner des maîtres et des programmes. Et, pour atteindre le but, elle leur a ouvert le cadre des universités suisses, Genève, Lausanne et Fribourg pour nos Français. Cela paraissait très simple, mais à chaque pas on s'est heurté à une difficulté.

Digitized by Google

Les étudiants qui ont répondu à l'appel de l'Œuvre universitaire sont de deux sortes, comme toujours.

Ceux qui veulent travailler, d'abord, et ceux-là même ne cherchent pas le savoir pour lui seul, ils sont à la poursuite d'études sanctionnées par les examens qui les acheminent vers une profession, une école un but concret qu'ils ont mis d'avance à leur activité intellectuelle. Or les examens suisses ne ressemblent pas tout à fait aux examens français; ils n'ont ni mêmes programmes, ni même valeur. Et tout de suite la question de l'équivalence s'est posée au seuil des études de l'internement. Nos travailleurs veulent bien travailler, mais ils veulent surtout ne pas perdre leur temps, gagner des grades et s'élever ainsi à la profession de leurs rêves.

L'Université de France est toute disposée à envisager avec faveur ces enfants qui lui appartiennent de droit et que le malheur des temps confie à d'autres maîtres. Elle aura pour eux toutes les indulgences, elle le jure; mais elle hésite un peu à sanctionner sans plus des diplômes délivrés hors de chez elle, qui n'ont ni le nom ni la forme de ses diplômes et qui ne répondent pas au même ordre d'enseignement.

Il est facile d'imaginer toutes les questions qui naissent d'un pareil état de choses.

Les universités suisses sont prêtes à accepter l'équivalence des grades, pour toujours, avant la guerre, pendant la guerre, après la guerre. Elles ont un tel amour pour la France qu'elles sont prêtes à accepter nos docteurs et, bien entendu, disent-elles, nous prendrons les leurs, à égalité.

Ces facilités sont un peu effrayantes pour l'avenir et les solutions toujours promises, toujours retardées, envisagent des espèces et n'abordent point un principe, dangereux à coup sûr, mais qu'il est délicat d'écarter résolument à l'heure où nos enfants ont tant besoin des écoles étrangères.

Digitized by Google

Tout cela entretient dans le monde des études un état de fièvre et d'instabilité, de mécontentement aussi. Et cela est le meilleur de la vie de l'Œuvre universitaire.

A côté des étudiants qui veulent travailler il y a les autres, et ils sont très nombreux.

Il faut en effet considérer que les secteurs universitaires sont des secteurs de grande ville où la vie est plus attrayante que dans les pays perdus de la montagne, même à des points de vue tout à fait étrangers à la perfection des études, et les jeunes gens qui savent lire et écrire se reconnaissent facilement des aptitudes aux écoles qui se tiennent au bord du Léman, non loin des boulevards, au milieu d'une société dont on comprend qu'ils aient la nostalgie après des années de captivité.

Pour répondre à toutes les demandes et pour mettre en valeur toutes les capacités, les Universités qui demandent tout de même une préparation préalable sont insuffisantes et on a créé de multiples écoles où l'on enseigne les arts, tous les arts, y compris l'agriculture, et l'on voit des officiers français s'inscrire à ces écoles, dont la plus recherchée est justement à Vevey en pleine riviera élégante et fleurie.

A cela nous ne verrions pas grand mal si les officiers partis à l'école ne laissaient pas les hommes un peu abandonnés dans leurs secteurs et nous aurons l'occasion de revenir là-dessus. Mais l'Œuvre universitaire tenue d'embrasser toutes les branches de l'esprit humain, depuis les doctorats jusqu'à l'élevage des poules, éprouve des difficultés énormes à classer des candidats qui ne sont pas très fixés sur leurs aptitudes — en dehors de l'aptitude à descendre au lac.

Il y a aussi une autre force qui travaille en sens contraire du désir un peu vague des étudiants et des intentions plus précises de l'Œuvre universitaire. Les hôteliers de la montagne s'inquiètent de ces désertions nombreuses et fréquentes qui tendent à vider certains secteurs et, comme

Digitized by Google

ils sont un peu cousins ou amis des médecins suisses qui donnent l'exeat nécessaire, il s'établit deux courants contraires qui font dans les secteurs des tourbillons de malentendus et de mécontentement.

Nous en sentirons quelques remous au cours de nos visites.

Tout cela, M. Maillard ne nous l'a pas dit au cours du déjeûner que nous avons pris à sa table. Il nous serait difficile de faire aujourd'hui le départ des éléments qu'il nous a donnés et des révélations qui nous ont été faites ailleurs. Nous aurons du reste l'occasion de revenir plus tard sur les questions dont nous venons de présenter un tableau rapide à l'occasion de l'homme qui s'est donné le plus de mal pour les résoudre.

Descendus à Territet l'après-midi.

M. Margot nous a quittés hier soir; notre neveu rentre à Lausanne. Mais nous ne sommes pas seuls au bord du lac. Tout l'internement français est là qui pêche à la ligne, et ces pauvres gens paraissent heureux. La constatation en a été maintes fois faite, le pêcheur à la ligne est un être de tradition et d'ordre. Si l'homme a un peu d'eau, un fil et un bouchon, il est déjà acquis à la paix des sociétés. Le poisson n'est pas indispensable. Ici, il y a même du poisson et nos hommes prétendent enrichir l'ordinaire de la popote et varier les pâtes par les fritures. C'est bien, mais ce n'est pas encore, j'imagine, ce qu'on appelle l'organisation du travail de l'internement.

Une heure de tramway et nous sommes à Chailly en plein vignoble de la côte.

Notre programme porte : réunion hôtel Mury, chef de secteur adjudant Jacques.

L'hôtel Mury est tout près de la station du tramway, à la porte du village. Une grande maison d'allure modeste, en d'autres temps pension à bon marché en vue du lac. Il y a une centaine d'hommes au secteur et tout est plein; mais, comme nous ne devrons pas descendre à Clarens ce soir,

Digitized by Google

on nous fera dîner avec les sous-officiers et dormir quelque part.

Il n'y a pas trace d'officiers à Chailly avec ces cent hommes et nous partons à la recherche de l'adjudant Jacques.

L'adjudant Jacques habite un petit appartement dans une grande maison. Il porte une grosse pipe à ses lèvres, un enfant de trois mois sur les bras et le cafard en tête. C'est à peine un militaire, l'adjudant Jacques : garde-magasin dans une place du Nord avant la guerre, il attendait le galon de sous-lieutenant et la retraite, en comptant ses effets d'équipement. Prisonnier tout de suite, il a passé deux ans en Allemagne; évacué en Suisse, où sa femme l'a rejoint, il attend le rapatriement. Il l'attend avec impatience en supputant tout ce que ce retard lui fait perdre. Et c'est à peu près tout ce qu'attend et que suppute l'adjudant Jacques. Il sourit à sa femme et à son enfant, mais, pour lui, la guerre se confond avec les affaires de service, les états, les inspections, les ordinaires, les paperasses, et tout cela, c'est une horreur dont l'idée seule le soulève en colère folle. Les hommes n'ont pas grand secours moral à attendre de l'adjudant Jacques. Ils s'occupent mollement dans les vignes et au bord du lac.

Les quatre sergents de Chailly qui nous accueillent à leur table sont plus jeunes, plus vifs et plus conscients de leurs devoirs. Grâce à eux, la petite colonie végète vaille que vaille, à demi désœuvrée, à demi dirigée, à demi surveillée. L'été s'est assez bien passé aux travaux des champs et dans la splendeur de la côte tout échalassée de vignes, mais l'automne descend vite des pentes de Jaman et l'hiver inquiète ces pauvres enfants. Il n'y a guère de lien entre eux, ils sont venus de régions différentes, d'unités différentes; il n'ont de souvenirs communs que les horreurs des camps allemands. Ce n'est ni une section, ni une compagnie, ni un groupe, c'est un troupeau que l'orage a amoncelé



Digitized by Google

là entre le lac et la montagne, presque sans berger. C'est un peu pitoyable. Les sous-officiers ont bonne volonté; ils sentent vaguement qu'il y aurait quelque chose à faire auprès de leurs hommes même après avoir assuré le pain quotidien, mais ils ne sont ni de même origine ni de même culture, ils ne parlent pas la même langue; ils n'ont de vues communes que celles commandées par le service; employés à la ville, contremaîtres à l'usine, étudiants aux universités, ils n'ont su ni l'un ni l'autre prendre l'ascendant, la direction qu'ils attendent tous et qui ne vient pas.

Nous mangeons avec eux le macaroni et le fromage de l'ordinaire et nous sentons que notre seule présence suffit à éveiller les esprits engourdis par des mois de misère et d'activité. Ils cherchent à se raconter, chacun à sa manière, les uns avec l'objectivité tapageuse et parfois spirituelle de notre peuple, les autres avec quelque réserve hésitante et timide. Il y a là un étudiant en droit de l'université de Grenoble qui reprend tout naturellement des façons du monde pour nous parler de ses maîtres et de ses danseuses d'avant la guerre et visiblement il se reprend, il se redresse, il renait à nous tenir des propos qui depuis trois ans ne sont pas sortis de sa bouche parce que personne ne les eût entendus autour de lui. Et nous avons senti très profondément cette vérité : le meilleur, le plus sûr réconfort que nous puissions donner à ceux que nous venons voir, ce n'est pas notre parole maladroite et obscure, c'est notre attention à les écouter, à les suivre là où vont leur esprit, leurs souvenirs et leurs espoirs. A les suivre bonnement, il y a toujours un carrefour où s'offre d'elle-même l'image de la Patrie et la bonne leçon se dégage toute seule.

A 8 heures les cent hommes sont là dans la salle à manger ornée de drapeaux et de guirlandes tricolores. Livrés à eux-mêmes, ils écoutent d'un air attentif et un peu lointain tout ensemble, comme s'ils voyaient à travers nos phrases

Digitized by Google

tout ce qu'ils ont laissé derrière eux ou tout ce qu'ils désirent retrouver au retour. Quelques-uns à mine d'intellectuels prennent des notes et, comme j'ai prié qu'on les laisse fumer par une sorte de précaution oratoire que j'ai cru habile, ils en usent tant qu'ils peuvent.

Nous avons retrouvé là un petit gars de Neuvy-en-Mauges. Il est venu à nous avec la discrétion un peu farouche de son pays et nous avons parlé de sa métairie, de ses voisins, de son clocher, de mille choses familières, sans intérêt, semble-t-il, et sans portée et qui sent toute la joie de ces simples. Nous avons promis d'aller « causer de lui » à ses vieux parents; celui-là au moins, j'en suis sûr, a profité de notre passage et nous n'avons pas perdu notre journée.

## 7 *octobre* 1917. — LES AVANTS ET CHAMBY

C'est dimanche. De bonne heure nous descendons à Clarens et à Montreux. Messe à la chapelle catholique où un prédicateur français, non sans mérite, nous explique que la religion ne défend pas la haine, cette haine vigoureuse que nous avons tant de peine à planter dans nos âmes. Une assistance de soldats, d'officiers plutôt, de bons officiers qui sont très bien ici dans les écoles et dans le monde, qui seraient mieux encore dans leur cadre si leurs hommes autour d'eux attendaient leur direction et se réconfortaient à leur exemple.

Les Avants. — C'est ici que l'an dernier nous avons rencontré les premiers internés en pantalon rouge. Ils sont aujourd'hui une trentaine à l'hôtel des Hirondelles avec le sergent Bernard. Le temps est radieux; un ciel d'automne ensoleillé avec un air un peu frais qui donne un frisson de vie pure. Les gazons sont verts encore et des nuages blancs se mirent dans le lac; ils y font des taches mouvantes et

Digitized by Google

voyageuses. La nature s'assoupit dans cette joie intime de l'automne, dans la sérénité de ce qui finit.

Il est un peu cruel d'interrompre ce beau dimanche et de ramener nos hommes à l'hôtel quand il fait si beau sur ces corniches, dans la lumière et dans la joie. Saint François et son disciple saint Bonaventure, ces immortels conférenciers, parleraient d'ici aux sapins de la montagne, aux poissons du lac et aux cœurs des hommes, sans auditoire et sûrs d'être entendus parce qu'une parole de foi n'est jamais perdue dans le monde du bon Dieu. Tenus à des manières plus concrètes, nous abordons une petite assemblée houleuse, hargneuse et de mauvaise humeur. Comme je les comprends ces pauvres gens et comme je suis avec eux de tout mon cœur. Nous ne sommes là ni les uns ni les autres pour nous amuser. Eh bien, la magie du souvenir a vite ramené la paix dans les cœurs mécontents. L'image de leur pays, le rappel de leur vie familière, le goût de leur terre et de leur ciel ont tôt fait de détourner leurs regards du monde extérieur. Maintenant, ils regardent en dedans, en eux-mêmes et sans plus d'impatience ils supportent le bavardage du vieux voisin qui leur parle de leur maison. C'est mon premier succès oratoire et je n'en tire pas gloire. Ces pauvres gens ne m'entendent plus et mon seul mérite est de les rendre à eux-mêmes, à leur milieu, à leur vie propre, qui nous est étrangère, et de les abandonner là où il serait parfois dangereux à nous de les suivre.

Civile et militaire, la petite colonie est un peu mélangée, un peu délaissée. On n'a rien préparé pour l'hiver et le cafard va ravager l'hôtel des Hirondelles aux mauvais jours.

Chamby, c'est quelques maisons éparses dans les prés en pente au-dessus de la région des vignes. L'hôtel des Narcisses, c'est un grand palace construit à l'orée des bois face au soleil; il plane de très haut sur le lac dont la courbe s'arrondit devant le merveilleux horizon qui fait au fond

Digitized by Google

du Léman un tableau de pure beauté. L'idée de construire dans cette solitude un caravansérail luxueux de plusieurs centaines de chambres est venue sans doute, et le nom le dit, des fleurs qui emplissent au printemps cette région de la montagne vaudoise. Tous les gazons sont bouquets de narcisses; toute la côte n'est que parfums. Les bouquets sont coupés et les parfums sont morts, mais le décor est resté et l'hôtel, solidement assis sur ses terrasses, a reçu une centaine de soldats français. Nos hommes s'en vont les mains aux poches et la pipe à la bouche dans le hall aux colonnes de stuc avec une tranquillité amusante. « C'est nous qui sont les princes », disent-ils en goguenardant.

Un petit chemin de fer de montagne passe à la porte et se relie à l'écheveau compliqué qui sillonne le pays et monte aux Pléïades, sinon jusqu'au ciel. L'adjudant Giacometti, chef du secteur, n'a eu aucune peine à nous faire un gîte à l'hôtel des Narcisses et la salle mise à notre disposition recevrait facilement plusieurs centaines d'auditeurs. Ici, il y a même des officiers; nous en avons aperçu quelques-uns, discrets et fugitifs, et nous avons pu en approcher un qu'une table de bridge a tenu captif, avant la conférence, pendant la conférence et longtemps après la conférence; « servitude volontaire », comme dit Montaigne, en compagnie de partenaires civils de sexe différent, que la passion du jeu entraînait aux pires injures. Ce n'est pas joli, joli, mais c'est bien amusant à voir. Quand on joue le bridge à ce point-là il faudrait s'enfermer soi-même, d'abord.

Les internés remplacent le bridge par la manille et l'activité cérébrale de l'hôtel des Narcisses est tout entière livrée aux jeux de hasard.

Il ne peut guère en être autrement dans cette solitude luxueuse faite pour le désœuvrement et, si l'on désire vraiment que les hommes travaillent, il faudra aviser à les mettre là où le travail est possible, et nous en verrons des exemples admirables. Ils n'ont même pas la ressource du

Digitized by Google

lac et de la pêche, tous les deux trop loin et trop bas et la méditation devant un paysage, fût-il le plus beau du monde, conduit l'exilé à la mélancolie.

Il n'est pourtant pas impossible d'occuper utilement les pauvres gens, même dans la région où nous sommes. J'ai fait ce soir une allusion aux progrès que notre culture française devra chercher après la guerre dans le compartiment des sous-produits de la ferme et notamment de la basse-cour et là-dessus M. Margot, qui a passé entre deux trains pour surveiller son conférencier, m'a signalé une école belge d'aviculture. C'est à quelques kilomètres des Narcisses vers Château de Blonay.

Dès le lendemain matin, je me suis mis à la recherche de l'école.

Dans un hôtel, bien entendu, une cinquantaine d'élèves et un maître. Ce dernier, M. Deschamps, est un type très représentatif, un belge d'âge grisonnant mais de figure énergique et intelligente. Il a fait de la culture dans tous les pays du monde et il a des aperçus intéressants sur ce qu'on peut demander à la terre sous les cieux les plus variés. Les Boches l'ont pris en Flandre où il faisait de la betterave et du blé, tout simplement, mais en apôtre. Ici il a fait une école et voici comment.

Il a créé du même coup le programme et le matériel, ou plutôt la création du matériel fait déjà partie du programme. Le jardin de l'hôtel a été divisé en trois parties. Nous ferons, a dit le professeur, des poules, des lapins et des abeilles et, dans ce décor à la Shakespeare, le travail a commencé.

Il a pour base une vérité d'expérience.

« Quand nous allons rentrer chez nous, tout aura été détruit; nous trouverons la terre nue, comme ce jardin et la main-d'œuvre sera trop chère pour que nous y ayons recours. Travaillons donc nous-mêmes.

« Nos gens ont fait de leurs mains le poulailler, le clapier

Digitized by Google

et les ruches. Ils passent à tour de rôle, un mois dans chaque quartier et à la comptabilité. A la fin de la campagne on balance le compte. »

Il est difficile de rêver des cours plus pratiques. Les hommes s'y intéressent parce que cette expérience journalière, cette leçon de choses occupe leur esprit et leurs bras tout à la fois et que c'est un joli jeu que de dénicher les poules. Malgré la tenue sévère de l'école, les demandes d'admission sont venues en foule, mais il y a, paraît-il, des entraves administratives. Ne nous en étonnons point. Le professeur, passionné pour son œuvre, est près de crier, à la persécution. Sans le suivre sur ce terrain commun à tous les inventeurs, il est facile d'imaginer que tous les internés ne peuvent pas être admis à venir élever des lapins à Château de Blonay. La vérité c'est que l'idée est excellente, très pratiquement réalisée et qu'il y aurait intérêt à l'exploiter ici et là, aujourd'hui et même demain, dans nos campagnes.

Cet aviculteur est un apôtre, nous l'avons dit, son imagination vagabonde un peu; il voit des vaches autour de ses ruches et il refait devant nous le monologue de Perrette. C'est la flamme qui dépasse le foyer. Il reste cependant une œuvre modeste, très utile, qui ne coûte presque rien, qui occupe les hommes et où ils trouveront des pratiques de première nécessité pour la vie des champs.

G. Dufour.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

Digitized by Google

# La Peinture décorative en Anjou

## du XII^e au XVIII^e siècle

*(Suite)*

---

### GRÉSILLÉ

#### Chapelle du chateau du Pimpéan

Dans la cour intérieure de l'ancien château du Pimpéan, dont les bâtiments mutilés et minables forment aujourd'hui trois propriétés différentes, s'élève, encore intacte, une chapelle du quinzième siècle, qui renferme peut-être les plus belles peintures murales de l'Anjou.

La chapelle du Pimpéan mesure 10 m. 30 de long et 6 m. 20 de large. Elle comprend deux travées, couvertes de voûtes bombées, qui s'appuient sur quatre branches d'ogives et quatre liernes de profil piriforme. Les voûtes, avec leurs nervures, les colonnes, les murs, tout l'intérieur de l'édifice avait été peint par un artiste de mérite, dont l'œuvre, dans ses parties principales, n'a pas trop souffert

Digitized by Google

des injures du temps et des hommes. La décoration des murs représentait, dans la partie inférieure, un tissu, orné grenades ou de fleurs de chardon, inscrites dans les mailles d'un réseau aux contours sinueux, et, dans la partie supérieure, des personnages, de taille plus ou moins grande, et des scènes, que l'on a commencé à dégager du badigeon qui les recouvrait. Déjà l'on y a reconnu : saint Nicolas et les trois enfants qu'il sauva de la mort, une sainte en prière, deux moines, dont l'un tient entre ses mains le Saint Sacrement, « saint Mêmes », martyr, dont les entrailles s'échappent de ses blessures, la *Mort de la Sainte Vierge*, saint Georges, vêtu en chevalier et terrassant le dragon, un saint martyr, l'*Arbre de Jessé*, puis, sous les traits d'un prêtre, entouré de brebis et portant à la main une houlette, l'*Église délivrant du péché l'âme coupable*, symbolisée par une femme renfermée dans une prison, un chevalier et un saint, une très suave figure de saint Louis, en costume royal, et deux saints franciscains, saint Bernardin de Sienne et saint Louis d'Anjou, évêque de Toulouse [1].

Les « figures » et les scènes admirables qui garnissent les divers compartiments des voûtes ont échappé au badigeon. Elles n'ont été dénaturées ni par la poussière ni par l'humidité. Elles n'ont subi aucune restauration. C'est une page du plus haut intérêt pour l'histoire de la peinture en Anjou, à l'époque du roi René.

Dans la travée septentrionale, on remarque sur les doubleaux et sur les formerets l'emblème et la devise de la famille de Beauvau : deux épieux accrochés l'un à l'autre, alternant avec ces mots, tracés en lettres blanches : BEAVVAV SANS DÉPARTIR — HA JAMES A JAMES — SANS DÉPARTIR BEAVVAV.

[1] Ce travail de dégagement a été entrepris par M. L. Yperman, l'artiste au goût si délicat et si sûr que l'Administration des Beaux-Arts a chargé, en 1917, de faire le relevé des belles peintures du Pimpéan.

Digitized by Google

Digitized by Google

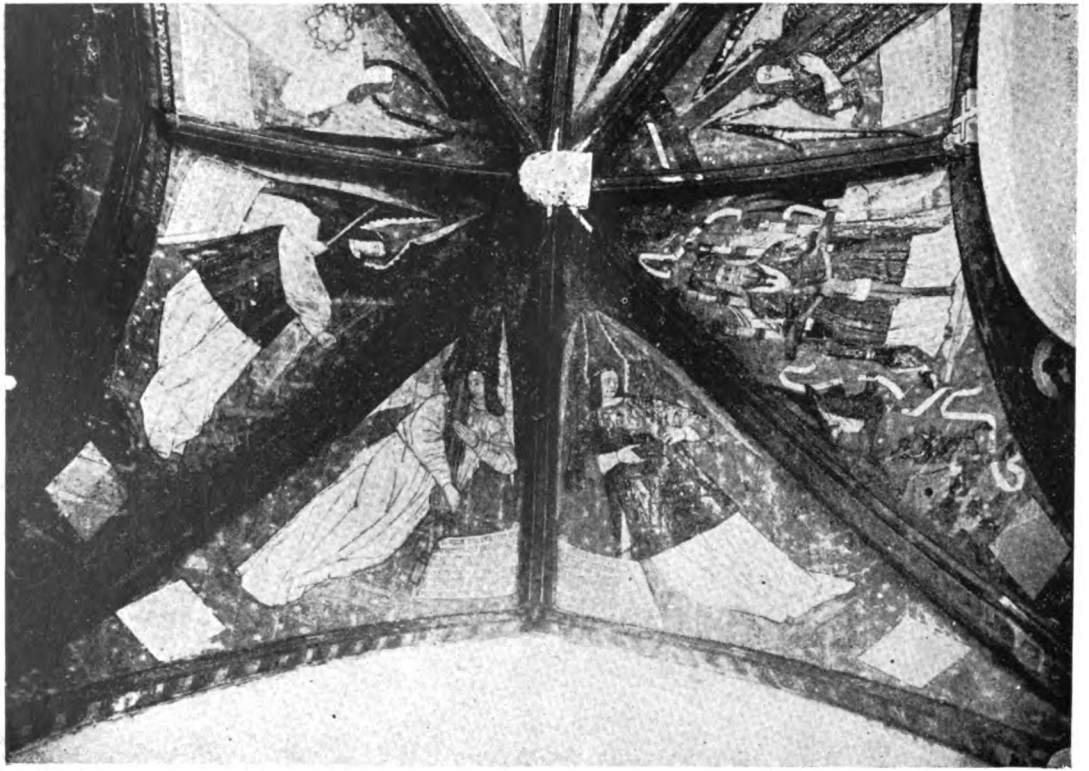

Cliché Ch. Urseau.

Chapelle du Pimpéan, à Grésillé

LES ANGES TENANT LES INSTRUMENTS DE LA PASSION

Digitized by Google

Dans la même travée, les huit voûtains limités par les ogives et les liernes renferment l'image de la Sainte-Trinité et sept anges portant les instruments de la Passion.

Bien que d'une facture habile et d'un aspect imposant, la représentation de la Trinité n'a rien d'original. Le Père, coiffé de la tiare et vêtu de la chape, est assis sur un trône. Ses deux mains reposent sur les bras de la croix, à laquelle le Fils est attaché. Le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, va de l'un à l'autre. L'aigle, le bœuf, le lion et l'homme entourent le groupe, soutenant chacun un philactère, sur lequel est écrit le nom de l'évangéliste qu'ils symbolisent.

La personnalité de l'artiste s'affirme davantage dans les *Anges tenant les instruments de la Passion.* Avec leur nez un peu long et pointu, leur visage encadré de cheveux frisés en bandeaux, la croix d'or ou la perle qui orne leur front, ces adolescents au regard triste, aux joues baignées de larmes, appartiennent à la même famille. Ils portent pour vêtement une tunique blanche, serrée à la taille, pardessus laquelle quatre d'entre eux ont revêtu la dalmatique en brocart à ramages. Soutenus par des ailes aux vives couleurs, ils se balancent d'un rythme harmonieux sur l'azur du ciel et présentent aux hommages de la terre les instruments de la mort de leur Dieu. Il y a, sans doute une certaine monotonie dans la figure et dans l'attitude de ces célestes personnages; mais ce qui frappe surtout, si on les examine sans parti pris, c'est l'extrême délicatesse, avec laquelle le peintre a su rendre les variétés d'une même expression par de simples nuances du geste et de la physionomie.

Sur des rouleaux, qui se déploient devant chacun des anges, à la hauteur où les liernes rejoignent les doubleaux et les formerets, des strophes de huit vers, en gothique carrée, indiquent aux chrétiens les sentiments que doit exciter dans leur âme la vue des divers instruments de la Passion.

Digitized by Google

Des écussons en losange garnissent les écoinçons et complètent la décoration des voûtains. Ces écussons ont été grattés intentionnellement, de même que la clef centrale des deux travées.

Le premier des anges, — le plus rapproché de la *Trinité*, — vole de droite à gauche. Ses ailes sont rouges. Il est vêtu de la tunique et de la dalmatique et soutient l'arbre de la croix. Sur le rouleau qui l'accompagne on lit le huitain suivant :

*Voyes la digne croix précieuse*
*Hou Jhesu moulst piteusement*
*Souffrit playe trés angoiseuze*
*Pour toy garder de dampnement.*
*Or advise homme humblement*
*Et considère je te pry*
*Que tu doibz bien devotement*
*Servir cil qui lors te servit*

Le second ange porte une tunique blanche. Il a les ailes rouges et vole de gauche à droite. Il tient trois clous, deux de la main droite et un de la main gauche. On lit sur son rouleau :

*Advise toy quelle doulleur*
*Pour toy homme ces clous cy feront*
*Endurer nostre Redempteur*
*Lorsque pieds et mains luy ficherent*
*Sans mercy tant qu'ils luy percerent*
*Tout oultre las villainnement*
*A force de coups durs rompirent*
*Et os et nerfs cruellement*

Le troisième ange soutient des deux mains le voile blanc sur lequel est imprimée la face du Christ. Ses ailes sont blanches. Il vole de droite à gauche. Sa tunique est ornée de broderies, au milieu desquelles apparaissent quelques lettres et un fragment d'inscription : ANG... Le rouleau placé près de lui porte ce texte :

Digitized by Google

*Voy quelle estoit las la face*
*De ton Sauveur portant la croix*
*De beauté estoit lors trespassé*
*Et maintenant comme tu vois*
*La grief sueur du pesant faix*
*La fait tourner ainsy obscure*
*Or l'en remercie et recognois*
*Qu'a souffert pour toy creature.*

Le quatrième ange est vêtu de la tunique et vole de gauche à droite. Ses ailes sont jaunes et rouges. Il regarde avec tristesse la couronne d'épines, que soutiennent ses deux mains. La strophe suivante commente la scène :

*Voy cy comment homme pour toy*
*Ton Dieu fut trest piteusement*
*Couronné par mespris de Roy*
*Despines cy trest rudement*
*Que en peultz moult. Bien voyez comment*
*De son benoist sang precieulx*
*Est sanglanté evidament*
*La couronne; ce n'est pas jeulx.*

Le cinquième ange porte le suaire, plié sur ses bras, et tient un fouet dans chaque main. Il est vêtu de la tunique blanche et d'une riche dalmatique. Ses ailes sont rouges. Il vole de droite à gauche. Le rouleau le fait parler ainsi :

*Voy le suaire de ton Sauveur*
*Hou fust ensevely doulcement*
*Voy son sang sa digne sueur*
*Voy les fouetz des quieulx las tant*
*Fut batu sy tres aprement*
*Que sang sailloit a abondance*
*Pance que corporellement*
*Receut ce pour ta delivrance.*

Le sixième ange appuie sur son épaule droite une lourde colonne, dont le fût est entouré d'une grosse corde. Il a pour vêtement une tunique, blanche comme ses ailes,

Digitized by Google

et vole de gauche à droite. A ses pieds, on lit le huitain qui suit :

*Regarde en pitié et voy comme*
*Benignement par sa doulceur*
*Tres dure angoisse pour toy homme*
*Voulut souffrir ton Createur*
*En ceste atache par grant doulleur*
*Hou son benoist corps longuement*
*Si quon ne peut dire grigneur*
*Endura non pareil tourment.*

Le septième ange tient dans la main droite la bourse aux trente deniers et, de la main gauche, il serre un rouleau de parchemin. Il est vêtu d'une tunique blanche et d'une dalmatique en brocart rouge. Ses ailes sont rouges. Il vole de droite à gauche. Voici le huitain qui l'accompagne :

*O homme qui la pomme pris*
*La pire que jamais prist hom*
*Regarde cy le pouvre pris*
*Et la piteuse desprisom*
*de Judas qui par trahisom*
*Vendit aux Juifs Jhesus Crist*
*Pour trente deniers sans raison*
*Dont fut cause que mort souffrit.*

Ces strophes, que l'on peut attribuer au roi René lui-même [1], se retrouvent ailleurs qu'au Pimpéan. Elles étaient peintes, à côté des Anges portant les instruments de la Passion, sur les murs de la chapelle de Saint-Bernardin, en l'église des Cordeliers d'Angers, et sur le lambris de la chapelle de Montriou. On les voit inscrites sur les célèbres tapisseries de la Passion qui ornaient l'église Sainte-Croix

[1] Cf. P. Ubald d'Alençon, *Notes pour la recherche d'œuvres perdues du bon roi René d'Anjou* (dans la *Revue des questions historiques*, t. LXXXVI, octobre 1909, p. 578-582).

Digitized by Google

Digitized by Google

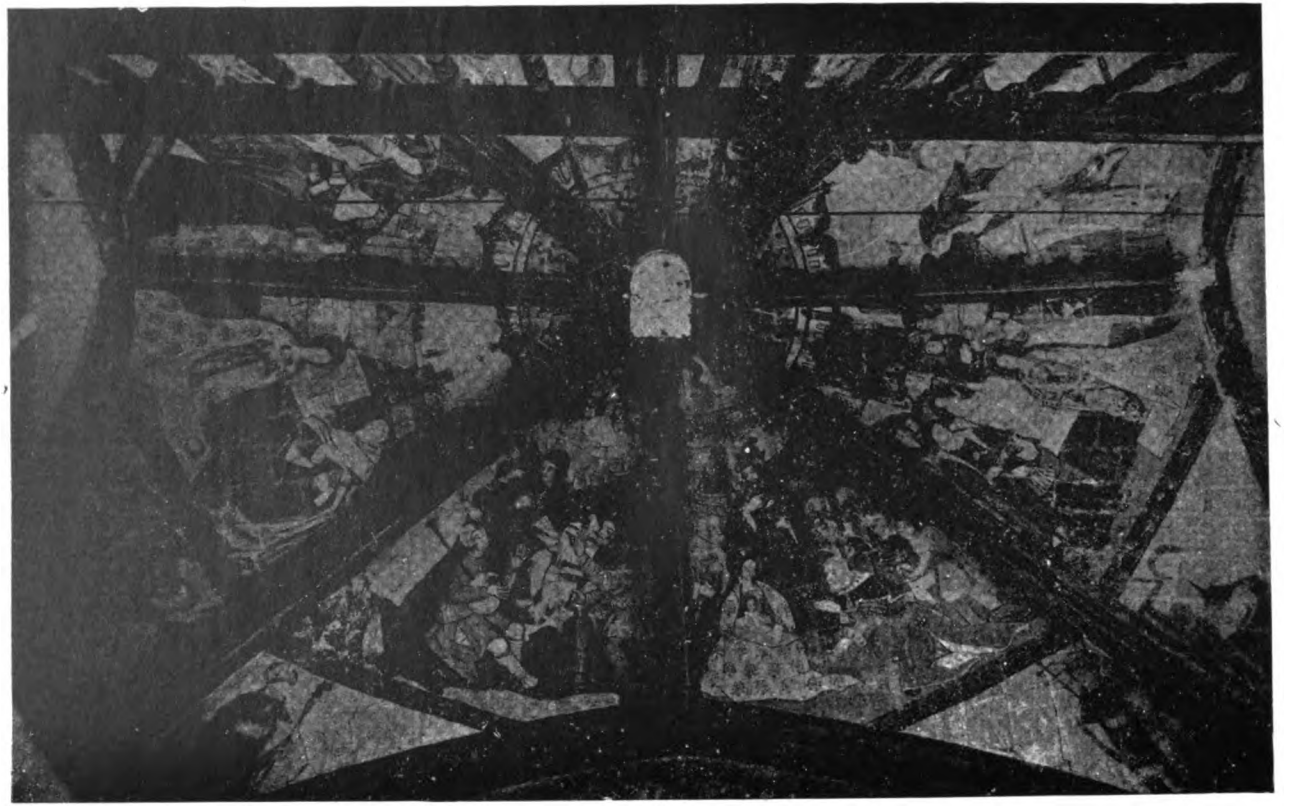

Cliché Ch. Urseau.

Chapelle du Pimpéan, à Grésillé

SCÈNES DE LA VIE DE LA VIERGE

Digitized by Google

du château du Verger et qui sont aujourd'hui exposées au Musée de l'ancien Évêché d'Angers.

Sur les voûtains de la seconde travée, l'artiste a représenté les scènes principales de la vie de la Vierge : l'*Annonciation*, la *Visitation*, l'*Annonce aux bergers*, l'*Adoration des Mages*, la *Présentation au Temple*, la *Fuite en Égypte* et le *Couronnement dans le ciel*. Ces tableaux naïfs, où tout respire l'honnêteté, la sincérité et la bonne foi, forment un ensemble d'une grande beauté. Au lieu de l'uniformité élégante qu'on peut reprocher à la décoration de la première travée, ce qui plaît ici c'est la variété; ce qui retient et charme le regard c'est un réalisme familier, une liberté franche et de bon aloi, un amour très vif de la nature. L'artiste dont les pages imagées se déroulent sur la voûte de la chapelle du Pimpéan était un maître très habile. Sa main n'aurait eu besoin que de s'assouplir un peu pour laisser des chefs-d'œuvre. L'étude attentive de chacune des scènes justifiera cette assertion.

*L'Annonciation.* — Dans une salle, dont les baies sont fermées par des verrières, Marie, agenouillée sur un prie-Dieu, tourne les feuillets d'un livre placé devant elle. A l'approche de l'ange, elle esquisse un geste de surprise et pose la main gauche sur son cœur. Elle a la tête nue. Ses cheveux sont ramenés derrière les oreilles, comme on le voit dans toutes les œuvres françaises depuis la fin du quatorzième siècle. Son costume, que l'on retrouvera presque sans changement dans toutes les autres scènes, se compose d'une robe marron et d'un grand manteau blanc, décoré de grenades faites au pochoir. L'ange, très noble, vêtu d'une tunique blanche et d'une dalmatique verte, portant au front une perle précieuse, fléchit le genou devant la Vierge. De la main gauche il tient le sceptre fleurdelisé. De la main droite il montre une banderole, sur laquelle on aperçoit la première lettre du mot *Ave*. Une fleur à haute tige s'élève du vase entre la Vierge et l'ange.

Digitized by Google

La *Visitation*. — La scène se passe dans un paysage, dont le fond est occupé par un château à tourelles. Élisabeth, la tête enveloppée d'une guimpe sur laquelle est posée une sorte de turban, porte une robe de brocart et un manteau brun. Elle s'avance, suivie d'une autre femme, vers Marie, dont le manteau est soutenu par deux anges. Au geste de la Vierge et de sa cousine, on comprend le colloque qui va s'engager entre elles.

La *Nativité*. — Au premier plan, l'Enfant-Jésus, un enfant maigre et chétif, repose, tout nu, sur une draperie blanche. Au second plan, Marie est agenouillée et adore, les mains croisées sur la poitrine, son fils nouveau-né, qui tend vers elle ses petits bras. A gauche, saint Joseph, sous les traits d'un vieillard, vêtu d'une tunique brune et d'une cape blanche, fléchit le genou et, de la main, protège la flamme d'une chandelle. Un peu en arrière, apparaît la crèche, avec le bœuf et l'âne; puis, tout au fond du paysage, le château à tourelles de la scène précédente.

L'*Annonce aux bergers*. — Trois bergers, groupés avec cette aisance vivante qui est la marque d'un maître, devisaient entre eux, tout en gardant leurs moutons. Un ange, qui pose familièrement la main sur l'épaule d'un de ces hommes, leur annonce la naissance du Messie. Ils vont partir pour l'adorer. Le premier est debout; il a sa houlette à la main. Le second se lève, avec ses provisions sur le dos. Le troisième est encore assis, tenant de la main droite sa cornemuse, qu'il emportera, sans doute, avec lui. Dans les airs, un autre ange déroule un philactère, avec l'inscription : *Gloria in excelsis Deo*.

L'*Adoration des Mages*. — A gauche, la Vierge, vue presque de face, les yeux baissés, la tête tournée de trois quarts à droite, est assise, portant l'Enfant-Jésus sur son giron. Derrière elle, saint Joseph, debout, son chapeau à la main, s'appuie sur un bâton. A droite, le premier mage, un vieillard à la barbe et aux cheveux blancs, enve-

Digitized by Google

Planche XVI

Cliché de la *Gazette des Beaux-Arts.*

Chapelle du Pimpéan, à Grésillé

L'ANNONCE AUX BERGERS

D'après le relevé de M. L. Yperman.

Digitized by Google

Digitized by Google

loppé d'un manteau doublé d'hermine et garni de pierreries, s'est agenouillé et présente à l'Enfant une coupe d'orfèvrerie, qu'il tient de la main gauche. Non loin de lui, le roi nègre, la tête coiffée d'un chaperon, auquel est adaptée une couronne d'or, reçoit une coupe, qu'un de ses serviteurs lui apporte. Au centre du tableau, le troisième mage, debout, une coupe à la main, est vêtu d'un long manteau, dont les bords sont enrichis de broderies et de perles. Il a pour coiffure un turban, cerclé à la base d'une couronne fleuronnée et muni d'un cône, dont l'extrémité est ornée d'un bijou.

La *Présentation au Temple.* — Le grand prêtre, debout sur un trône à baldaquin, occupe le centre de la scène, au milieu d'un groupe de lévites. Il est revêtu d'habits pontificaux et coiffé d'une mitre épiscopale. De ses deux mains il élève, au-dessus d'un linge blanc, l'Enfant-Jésus, dont la tête est entourée du nimbe crucifère. Au premier plan, à droite, la Vierge agenouillée tend les mains pour recevoir le cierge, que lui présente un des serviteurs du temple, lequel tient de la main gauche la corbeille où sont renfermées les colombes. A droite de la Vierge, saint Joseph, qui cherche à se dissimuler modestement dans l'ombre, serre son chapeau contre sa poitrine.

La *Fuite en Égypte.* — Saint Joseph figure ici au premier plan, avec son chapeau posé sur la tête et sa besace suspendue à un bâton et appuyée sur l'épaule. Il précède une mule blanche, sur laquelle est assise la Vierge, portant l'Enfant-Jésus enveloppé dans les plis du manteau qui recouvre la tête et les épaules de sa mère. A l'arrière-plan, un moissonneur interrompt son travail et apprend aux soldats lancés à la poursuite de la sainte Famille que les fugitifs sont passés à l'époque où il semait le blé.

Cette scène est inachevée. Le paysage, où l'on remarque encore le château à tourelles, n'a été indiqué que par une teinte verte uniforme. Les grenades jaunes du manteau



Digitized by Google

de la Vierge sont peintes directement sur le tuffeau. La croupe de la mule ne porte aucune trace de peinture.

Le *Couronnement de la Vierge.* — Dieu le Père, assis sur un trône, dans tout l'appareil de la majesté pontificale, tient le globe du monde dans la main gauche et bénit de la main droite. Marie est agenouillée devant lui, les mains jointes. Deux anges la suivent. Un autre ange, qui voltige autour de la tête de la Vierge, dépose sur son front la couronne royale.

Une bordure de fleurettes limite la partie inférieure des diverses scènes. Elle les sépare des écoinçons, sur lesquels le peintre a laissé de curieuses ébauches de personnages. Ici, c'est un évêque, dont un simple trait noir dessine le profil; là, c'est un autre évêque, en chape et en mitre, mais sans figure et sans mains; là encore, c'est un ange dont la silhouette s'émaille de taches brunes ou jaunes, qu'aucune autre couleur ne relie entre elles. L'ouvrier n'a pas terminé son travail, qui devait figurer les quatre évangélistes et les quatre docteurs de l'Église latine. De même que les grandes scènes, ces ébauches sont peintes à la chaux, avec des couleurs appliquées directement sur le tuffeau, sans enduit préalable.

Les tons qui dominent partout dans le costume des personnages sont le rouge foncé, le brun, le jaune et le blanc. Les fonds des paysages avaient été peints en bleu, mais la chaux a transformé ce bleu en vert.

Les peintures de la chapelle du Pimpéan ont tous les caractères des œuvres de la seconde moitié du quinzième siècle. On s'écarterait peu de la vraisemblance en affirmant qu'elles ont été faites entre 1460 et 1470. A cette époque, la seigneurie du Pimpéan appartenait, depuis 1435, à Bertrand de Beauvau, qui, après avoir été conseiller et chambellan de Charles VII, devint premier président laïque de la Chambre des Comptes de Paris, conseiller et grand-maître d'hôtel du roi René, capitaine du château

Digitized by Google

d'Angers et sénéchal d'Anjou. Le château et la chapelle du Pimpéan furent bâtis par ses soins.

Au moment où s'achevaient ces constructions, le roi René avait résolu d'ériger un autel en l'honneur de son directeur de conscience, saint Bernardin de Sienne, qui venait d'être canonisé. A cet effet, il avait acquis, à Angers, un jardin, dépendant du chapitre de Saint-Maurille et attenant à l'église des Cordeliers et il y avait fondé une chapelle, qui était déjà commencée en 1453. Cette chapelle, distincte de l'église du couvent, communiquait néanmoins avec elle au moyen d'une porte ouvrant sur le chœur des religieux. Elle était terminée en 1461. C'est là que furent déposés plus tard le cœur du roi et celui de sa seconde femme, Jeanne de Laval.

Un chroniqueur angevin, Bruneau de Tartifume, a minutieusement décrit cette merveilleuse chapelle, avec ses autels, avec le cénotaphe qui renfermait les cœurs du roi et de la reine, avec les six verrières où étaient représentés les principaux membres de la famille de René, avec les « huict anges », peints « autour de la dicte chapelle, portans chaqu'un en la main droite un des instruments de la passion de Nostre Sauveur et tenant en l'autre main un roleau [1] ».

Sur les rouleaux que portaient les anges figuraient des strophes de la Passion, dans lesquelles on croit reconnaître les « beaux dictz de la Passion », dont parle un autre annaliste angevin, Jehan de Bourdigné, « que le bon roy René composa et fit engraver » dans la chapelle de Saint-Bernardin [2]. Or, ces strophes sont celles-là mêmes qui accompagnent les anges, sur la voûte de la chapelle du Pimpéan.

Les vers de la chapelle de Saint-Bernardin peuvent à bon droit passer pour l'œuvre du roi René. Il n'en est pas

[1] Bib. d'Angers, ms 995 (ancien 871), t. II, p. 368 et suiv.

[2] *Histoire aggrégative des Annales et chroniques d'Anjou*, fol. 150.

Digitized by Google

ainsi des peintures, surtout des *Anges portant les instruments de la Passion*, qu'on lui attribuait encore assez récemment [1]. René savait manier le pinceau, il était capable d'enluminer, tant bien que mal, les feuillets d'un livre d'heures; il ne fut jamais un peintre habile. La décoration d'un édifice aussi important que la chapelle dédiée à son saint confesseur était non seulement au-dessus de son courage mais aussi au-dessus de son talent. Il n'est pas douteux qu'il ait laissé ce soin à l'un des artistes dont il fut le protecteur et l'ami, et probablement au meilleur d'entre eux.

Bertrand de Beauvau était bien placé pour juger du mérite de ce beau travail. Sa famille comptait parmi les bienfaiteurs insignes du couvent des Cordeliers, qu'elle enrichit, en 1462, d'une fondation nouvelle [2]. Familier du roi René, grand-maître de son hôtel, il fut peut-être chargé de surveiller le peintre et de lui fournir, comme il le fit souvent pour d'autres, les « gaiges » qui lui étaient alloués. C'était d'ailleurs un homme de goût, un amateur passionné, qui faillit se ruiner pour satisfaire ses fantaisies d'artiste. Ne peut-on pas supposer que, voulant décorer sa chapelle de somptueuses peintures, il ait fait appel au maître qu'il venait de voir à l'œuvre? Dans cette hypothèse, il était naturel qu'il lui demandât de reproduire le thème qui avait fixé les préférences du roi, les *Anges portant les instruments de la Passion*, avec « les beaux dictz » de la chapelle Saint-Bernardin. C'est ainsi probablement qu'agira plus tard une des filles de Bertrand de Beauvau, Charlotte, quand, vers 1484, d'accord avec son mari Jean Rabault, elle fera peindre sur le lambris de la chapelle de Montriou les Anges et les huitains de la Passion, à côté d'un *Portement de Croix*, qui s'inspire d'une idée particulièrement chère au roi René.

[1] *Bulletin historique et monumental de l'Anjou*, 1861-62, p. 62.

[2] Cf. Thorode, *Notice de la Ville d'Angers*, édit. E. L(ongin), p. 336, n. 2.

Digitized by Google

En tout cas, le peintre qui décora la chapelle du Pimpéan était un flamand établi en France. Flamand d'origine, il a gardé de son éducation première un peu d'âpreté et de sécheresse dans le coup de pinceau. On constate chez lui une préférence marquée pour les tonalités brunes et jaunâtres. A l'exemple des artistes même les plus réputés de son pays, il est inhabile à construire des enfants viables et le petit Jésus de la *Nativité* est d'une maigreur de corps qui effraie. Mais cet étranger a si bien profité des enseignements français, qu'on retrouve chez lui la sincérité, la naïveté, la grâce, avec tout le bon goût et tout l'esprit de nos vieux maîtres du quinzième siècle.

Parmi les peintres que le roi René avait attirés à sa cour et qui travaillèrent en Anjou figurent deux Flamands, Barthélemy de Clerc et Coppin Delft, dont les noms sont cités parmi les illustrations de l'époque. S'il est difficile d'attribuer les peintures de la chapelle du Pimpéan au premier, qui paraît avoir été surtout un miniaturiste, rien n'empêche d'en faire honneur au second, dont l'œuvre fut beaucoup plus importante. Dès 1456, Coppin Delft travaillait pour la reine de Sicile. En 1459, il mettait son pinceau au service de René, qui l'employa, en 1472, à peindre « à huile, selon le devis », le reliquaire de la cathédrale d'Angers et, en 1477, à décorer le groupe du *Domine quo vadis*, de l'église Saint-Pierre de Saumur. En 1482, il se charge par marché d'orner une chapelle de l'église Saint-Martin de Tours de peintures murales, qui comprenaient une Trinité sur champ d'or, des chérubins rouges, des séraphins d'azur, les quatre évangélistes, des armoiries, des décorations de voûte. On le retrouve à Angers, toujours vaillant à la besogne, en 1488 [1].

[1] Sur ces deux peintres, cf. Lecoy de la Marche, *Le roi René*, t. II, p. 87-95; C. Port, *Les artistes angevins ;* A. Michel, *Histoire de l'Art*, t. IV, p. 710-172.

Digitized by Google

Qu'il soit l'auteur des admirables peintures de la chapelle du Pimpéan, c'est une simple hypothèse, mais une hypothèse très plausible. Il est même permis d'espérer qu'un jour, en présence d'un texte formel, cette hypothèse se changera en certitude.

## LASSE

### Ancienne chapelle du chateau de Poisieux

La chapelle de l'ancien château de Poisieux, sur le territoire de la commune de Lasse, que Célestin Port cite comme « l'une des plus remarquables chapelles seigneuriales du pays [1] », sert depuis longtemps d'étable à moutons. Elle forme un rectangle de 10 mètres de long sur 5 m. 50 de large, dont les murs avaient été couverts, au seizième siècle, de fresques, qui sont encore reconnaissables, mais qui bientôt auront disparu.

Sur le mur du chevet, lequel était éclairé par une grande fenêtre à remplage flamboyant, on aperçoit, dans la partie supérieure, une partie du corps et, appuyés sur un bâton écoté, les deux bras d'un énorme saint Christophe. Un peu plus bas, une toiture d'aspect misérable, dont on ne distingue que des traces, abritait probablement une *Nativité du Christ.*

Du côté de l'Évangile, une série de personnages alignés sous des portiques formait un registre continu de deux mètres de hauteur. On y voit encore, en partant du fond : un saint Jean-Baptiste, portant l'« Agneau de Dieu »; un évêque, en habits pontificaux, accompagné d'un jeune homme vêtu d'une tunique rouge et bénissant une religieuse agenouillée devant lui; un moine en robe noire, les pieds chaussés de sandales; un cardinal, coiffé du chapeau rouge et drapé dans

[1] *Dict. de Maine-et-Loire*, t. III, p. 133.

Digitized by Google

un large manteau; une femme, dont le reste du costume disparaît sous les plis d'un manteau rouge; un jeune enfant, assisté d'un personnage dont on a peine à retrouver la silhouette; un abbé, tenant à la main la crosse, insigne de sa dignité; un chevalier, armé d'un épieu.

Du côté de l'Épitre, les peintures ne forment plus que des plaques rougeâtres. Il faut renoncer à identifier les personnages qui y figuraient.

Toutes ces fresques avaient été tracées avec de l'ocre rouge et jaune, du gris et du noir.

Elles auraient mérité un meilleur sort que celui auquel elles sont condamnées.

## LION D'ANGERS (Le)

### ÉGLISE PAROISSIALE

La nef de l'église du Lion d'Angers remonte au premier quart du onzième siècle. Elle est très curieuse. A l'extérieur, ses murs sont en petit appareil presque régulier; son portail, que les archéologues attribuaient, récemment encore, à la période carolingienne, est surmonté d'une archivolte, dont les claveaux, sertis de ciment rose, forment des dessins géométriques assez compliqués, mais très décoratifs [1]. A l'intérieur, apparaissent les traces de deux litres funéraires chargées, l'une des armes de la famille de Champagné, l'autre des armes de la famille de Racapé et de celles de la famille de Girard de Charnacé. Mais ce qui fait surtout l'intérêt de la nef du Lion-d'Angers c'est l'importance des peintures murales dont elle est ornée.

Ces peintures, dont on ne connaissait pas l'existence, ont été découvertes en 1852, sous le badigeon, par des ouvriers

[1] Voir un dessin de ce portail dans C. Enlart, *Manuel d'archéologie française*, t. I, p. 357, fig. 153.

Digitized by Google

qui travaillaient à la restauration de l'église. A peine venaient-elles d'être remises au jour, qu'un ecclésiastique, qui comptait pourtant parmi les plus érudits du diocèse écrivait « qu'elles étaient du nombre de celles que les évêques, dans le cours de leurs visites, ont le droit et même l'obligation de faire disparaître » [1]. Si elles ne furent pas immédiatement jugées et condamnées, comme tant d'autres, c'est que la Commission archéologique de l'Anjou plaida victorieusement leur cause, jugeant « qu'elles étaient dignes, les unes par leur antiquité, les autres par l'originalité des sujets, enfin, plusieurs par le fini de l'œuvre, de n'être pas détruites »[2]. Pourquoi faut-il que, non contente d'avoir sauvé ces précieux vestiges, la Commission archéologique ait eu la fâcheuse idée de les faire restaurer par des artistes que rien n'avait préparés à une tâche aussi délicate?

Il est probable que, à l'origine, les deux côtés de la nef du Lion-d'Angers avaient été décorés de peintures. Pour des causes diverses, toute trace de décoration a disparu du mur méridional, sauf du fond d'une arcade en plein cintre qui abritait probablement un autel. Au-dessus du portail on distingue encore l'image d'un énorme démon, personnage principal d'un *Enfer*, dont la vue devait inspirer la crainte du péché aux chrétiens qui sortaient de l'église. Sur le mur septentrional, la décoration est restée visible dans tout son ensemble; et c'est depuis l'entrée jusqu'au transept que les scènes se succèdent, plus ou moins nettes car, sous l'action de l'air et du badigeon, les tons clairs sont tombés, tandis que les ocres jaunes et rouges ont conservé leur couleur. Il est facile d'y reconnaître : *le Christ en croix et les Ames du Purgatoire, saint Christophe, sainte Anne et la sainte Vierge*, avec deux saintes encadrant le tableau, le *Portement de croix, saint François à genoux*

[1] Cf. *Journal de Maine-et-Loire*, n° du 30 octobre 1852.
[2] *Nouvelles archéologiques*, n° 35.

Digitized by Google

*devant le Crucifix, saint Gilles caressant une biche*; puis, à un niveau inférieur, de chaque côté d'une niche, aujourd'hui vide, *Pilate* et *les Juifs insultant le Christ*. Quelques-unes de ces scènes présentent des particularités intéressantes.

*Le Christ en croix et les Ames du Purgatoire.* — Cette scène mesure 2 m. 20 de hauteur et 1 m. 75 de largeur. Le Christ est représenté étendu sur la croix, avec le corps allongé et rigide, les bras, non pas largement ouverts, mais un peu recourbés, comme alourdis par le poids du corps, la tête penchée à droite. Au-dessous de ses bras, deux formes humaines, ou plutôt deux silhouettes, l'une d'homme, l'autre de femme, sortent des flammes du Purgatoire, sollicitant les prières des âmes compatissantes : « *Miseremini mei, saltem vos, amici mei* », ainsi que l'indique une inscription, et recevant sur leur tête les gouttes de sang qui coulent des blessures du Christ.

Les ouvriers qui ont retouché cette scène n'en ont pas compris le sens et ils ont repeint des gouttes de sang jusqu'au-dessus des bras de la croix. Mais, il n'y a aucun doute, l'artiste qui avait conçu cette émouvante représentation s'était inspiré du thème de la *Fontaine de vie*, si cher aux peintres du seizième siècle [1]. Voici, en effet, comment s'exprime l'auteur d'un article, qui parut dans le journal *L'Union de l'Ouest*, au lendemain de la découverte des peintures du Lion-d'Angers : « Sur la paroi nord on distingue... un Christ en croix ; sous chacun de ses bras, deux figures, presque effacées, semblent recueillir sur leur tête, comme un autre baptême, le sang qui coule des blessures divines » [2].

Placé sur une ligne plus basse que les autres scènes, ce

[1] Cf. Émile Mâle, *L'Art religieux à la fin du moyen âge en France*, p. 104-109.

[2] *L'Union de l'Ouest*, n° du 13 juillet 1852.

Digitized by Google

tableau ornait probablement, en guise de retable, l'autel où la « Boîte des trépassés » avait l'habitude de faire célébrer les messes pour les âmes du Purgatoire. Aujourd'hui, il disparaît en partie derrière une des colonnes qui soutiennent la tribune des orgues.

*Saint Christophe.* — Le tableau mesure 4 m. 40 de hauteur et 2 m. 40 de largeur. C'est l'image bien connue du saint colosse, que, pendant tout le moyen âge, les fidèles ont invoqué contre la mort subite. Il est représenté ici, sans aucun art, portant l'Enfant-Jésus sur ses épaules et traversant une rivière, les deux mains appuyées sur un gros bâton. La restauration a gâté complètement cette peinture.

*Sainte Anne et la sainte Vierge.* — La scène, divisée en trois compartiments, à la manière d'un triptyque, mesure 2 m. 80 de hauteur et 3 m. 40 de largeur.

Dans chacun des compartiments extérieurs, figure une sainte martyre, enveloppée dans un grand manteau et tenant une palme à la main. Au centre, sainte Anne, assise sur un large fauteuil de bois, lit sur un livre, qu'elle soutient de la main gauche, pendant que, devant elle, la Vierge, debout, portant un livre fermé dans la main droite, avance la main gauche vers le livre sur lequel sa mère fixe les yeux [1]. La Vierge est vêtue d'une cotte bleuâtre, d'un surcot jaune, qui lui serre la taille, et d'un voile presque blanc, qui lui recouvre la tête et les épaules et descend en longs plis jusqu'à terre. Sainte Anne a pour costume une robe de couleur grise, une guimpe et un ample voile blanc.

*Le Portement de Croix.* — Ce tableau, qui mesure 2 m. 80 de hauteur, n'est plus intact que sur une longueur de 2 m. 60 environ. D'un côté, il a été échancré, dans la partie inférieure, pour loger l'encadrement d'architecture qui entoure

[1] La couronne que porte la Vierge a dû être ajoutée par l'ouvrier qui a restauré la peinture.

Digitized by Google

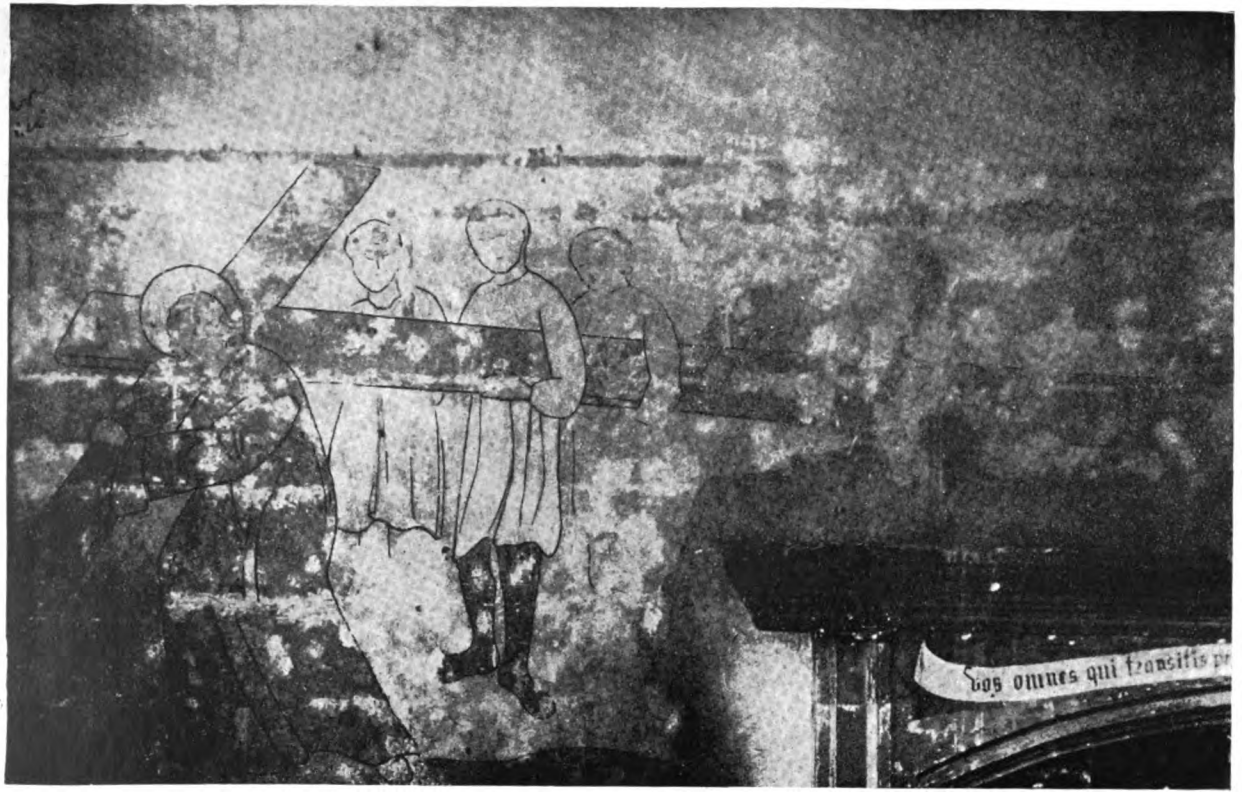


Cliché Ch. Urseau.

Église du Lion-d'Angers

LE PORTEMENT DE CROIX

Digitized by Google

Digitized by Google

la scène où sont représentés Pilate et les Juifs insultant le Christ.

Quoique mutilée et presque effacée, cette peinture est encore admirable. Le sujet traité par l'artiste est celui-là même que le roi René avait mis en vers et dont il avait peut-être dessiné le modèle, que Charlotte de Beauvau avait fait peindre dans la chapelle de son château de Montriou et qui était reproduit à Saint-Aubin des Ponts-de-Cé, où toutes les misères de l'humanité s'associent aux souffrances du Christ et l'aident à porter sa croix.

Une œuvre aussi touchante aurait mérité à tous égards d'être préservée de la destruction. Mais rien n'a été tenté pour la protéger et, bientôt, si l'on n'y prend garde, elle aura disparu, comme ont disparu une *Vierge de Pitié*, qui lui faisait suite et dont on n'aperçoit plus que de vagues contours et une *Scène de martyre* dont il est impossible de préciser les détails.

*Saint François d'Assise à genoux devant le Crucifix.* — Ce tableau mesure 1 m. 60 de hauteur sur 0 m. 70 de largeur. Il est un peu moins endommagé que les scènes précédentes. Il représente saint François d'Assise, agenouillé, les mains jointes, devant un Crucifix qui lui apparaît dans les nuages. La figure du saint a été altérée par l'enduit et sa robe ne forme plus qu'une ombre, un peu confuse, de couleur rougeâtre.

*Saint Gilles caressant une biche.* — Cette scène mesure 1 m. 10 de hauteur sur 0 m. 90 de largeur. Elle est mieux conservée que celle qui précède.

A l'entrée d'un bois, dont le sol et les arbres sont couverts de neige, le saint abbé, vêtu d'une longue tunique blanche, la tête abritée sous un large capuchon, touche de sa crosse et caresse de la main droite une biche blessée, qui se dresse devant lui sur les pattes de derrière. Cette biche figure les âmes timorées, dont saint Gilles est le protecteur et le patron.

Digitized by Google

*Pilate* et *les Juifs insultant le Christ.* — Lorsqu'elle était complète, cette scène comprenait trois panneaux : d'un côté, Pilate; de l'autre côté, les Juifs; au centre, le Christ, revêtu de la pourpre de dérision et tenant en main le sceptre de roseau. Le tableau servait probablement de retable à un autel de la Passion. A la fin, du seizième siècle, pour des motifs qu'il serait téméraire de rechercher, la partie centrale du tableau a été creusée en forme de niche, pour recevoir une statue, et le tableau tout entier a été entouré d'un motif d'architecture, dont l'entablement pénètre dans la scène du *Portement de croix*, et dans les deux autres qui suivent.

Les deux panneaux qui restent ont été restaurés en 1852, mais leurs couleurs étaient demeurées beaucoup plus vives que celles des autres peintures, pour cette raison, sans doute, que placés au-dessus d'un autel, à l'intérieur d'un encadrement d'architecture, ils auront échappé plus longtemps au badigeon.

Pilate tient une sorte de rouleau de la main gauche; il est suffisamment désigné par ces deux mots : « *Ecce homo* », qui sont inscrits sur une banderole, à la hauteur de son visage. Les cris des Juifs : « *Tolle, tolle, crucifige eum* » se lisent sur une autre banderole, au-dessus de leur tête. Le Christ était censé répondre par les douces paroles qui figurent encore sur l'entablement : « *Vos omnes, qui transitis per viam, attendite et videte si est dolor sicut dolor meus* ».

Chacun de ces deux panneaux mesure 1 m. 70 de hauteur et 0 m. 75 de largeur.

De l'autre côté de la nef, une peinture, très endommagée, décore le fond d'une arcade. Il est possible néanmoins d'y reconnaître, attachée à un poteau, une femme, ou mieux une sainte, car sa tête est entourée d'une auréole. La robe, longue et traînante, qu'elle porte est ornée d'une sorte de fraise ou de collet blanc et serrée à la taille par une ceinture,

Digitized by Google

Planche XVIII

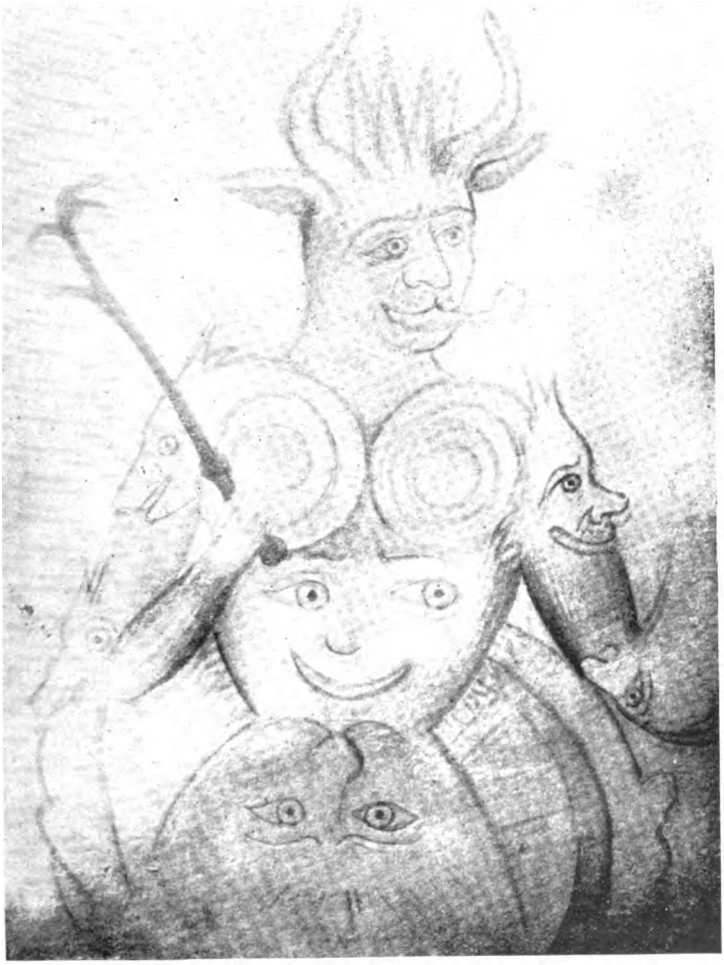

Cliché Ch. Urseau.

Église du Lion-d'Angers

SATAN

Digitized by Google

Digitized by Google

dont les extrémités pendent par devant. A droite et à gauche, deux bourreaux flagellent cruellement la martyre. Les jambes et le buste de ces deux hommes sont encore visibles, mais leur tête ne paraît plus, soit qu'elle ait été emportée par le badigeon, soit qu'elle ait été grattée par les fidèles, qui, en Anjou comme ailleurs, croyaient honorer Dieu et ses saints en martyrisant leurs bourreaux.

Cette scène reproduit probablement un épisode de la vie de sainte Marguerite, qui fut une des saintes les plus populaires du moyen âge, une de celles qui occupent une place spéciale dans les livres d'heures. Les femmes enceintes témoignaient de la confiance qu'elles avaient dans son intercession, en portant une ceinture où se trouvaient des reliques de la martyre. L'artiste qui a peint la sainte Marguerite du Lion-d'Angers n'a pas oublié la ceinture. Cette peinture mesure 2 m. 20 de hauteur et 1 m. 70 de largeur.

Si l'on veut voir, dans l'église du Lion d'Angers, la hideuse figure de démon qui s'étale, à l'intérieur, sur le mur de la façade, il faut aujourd'hui monter dans une tribune et passer derrière les orgues. Là, Satan est représenté sous une forme humaine, peut-être une forme de femme, avec des oreilles et des cornes de bœuf. Ses cheveux, durs et hérissés, ont eux-mêmes l'aspect de cornes pointues. De sa bouche sort une langue énorme. Sur sa poitrine et sur son ventre sont dessinées deux têtes, qui se regardent avec un sourire mauvais. Quatre autres têtes apparaissent aux épaules et aux coudes. Au total, le monstre possède sept têtes, qui symbolisent les sept péchés capitaux. Il tient de la main droite le croc à pointes aïgues, qui lui sert à harponner les damnés. Derrière lui on aperçoit la roue où il attache ses victimes. Comment la vue d'un être aussi horrible n'aurait-elle pas jeté l'épouvante dans les âmes coupables?

Toutes ces peintures peuvent être attribuées au milieu du seizième siècle. Telle est, en effet, la date à laquelle nous reporte le costume des personnages.

Digitized by Google

Le *Satan* du Lion-d'Angers, avec ses têtes grimaçantes, est de la même famille que les trois diables de Chanteussé. D'autre part, si l'on rapproche le *Martyre de saint Blaise*, qui orne l'église de la Jaillette, de la *Flagellation de sainte Marguerite*, dont on distingue encore les traits principaux dans la nef du Lion-d'Angers, on reconnaîtra sans peine que les deux bourreaux, dont la position est à peu près identique dans les deux scènes, présentent des ressemblances étonnantes. Il est donc possible d'admettre que les peintures qu'on voit encore dans ces trois églises voisines sont l'œuvre du même atelier.

## LOUVAINES

### Église paroissiale de la Jaillette

La curieuse église de la petite paroisse de La Jaillette [1] se compose de deux parties, bien différentes de valeur et de style : l'une, du milieu du treizième siècle, qui comprend une travée et un chœur, couverts d'admirables voûtes de l'école angevine; l'autre, de la fin du douzième siècle, triste et nue, sans autre voûte qu'un lambris en mauvais état. Au seizième siècle, les moines qui desservaient la prieuré de La Jaillette, choqués du contraste que présentaient les deux parties de l'église, cherchèrent à l'atténuer et cachèrent sous des fresques les vieux murs du douzième siècle.

Vers 1860, quand on construisit les deux autels qui s'élèvent à l'entrée du chœur, on retrouva sous le badigeon quelques traces de ces peintures, que le salpêtre avait rendues méconnaissables. On y distinguait vaguement des groupes de personnages. Plus récemment, on dégagea la suite de la décoration et l'on remit au jour, du côté nord,

[1] D'après les documents officiels, la paroisse de la Jaillette compte 72 habitants.

Digitized by Google

Digitized by Google

Planche XIX

Cliché Ch. Urseau.

Église de la Jaillette, commune de Louvaines

LE MARTYRE DE SAINT BLAISE

Digitized by Google

un *Saint Fiacre* et, du côté sud, un *Martyre de saint Blaise*. Saint Fiacre est représenté debout, vêtu d'une tunique de moine, tenant un livre de la main droite et appuyant la main gauche sur une bêche de jardinier. L'humidité et l'enduit ont altéré les couleurs primitives, qui se sont pénétrées et ne forment plus qu'une tache d'un jaune rougeâtre. Le *Martyre de saint Blaise* a été moins défiguré. Les contours en sont restés très nets et les couleurs, en particulier le brun et le jaune, ont assez bien tenu. Le saint martyr est attaché, les mains derrière le dos, à une colonne, entre deux bourreaux, vêtus de hautes-chausses et de pourpoints à crevés, qui lui labourent le corps à l'aide de peignes de fer. Sauf la mitre qui le coiffe et la ceinture qui lui entoure les reins, il est entièrement nu. La scène rappelle, surtout par le costume et la pose des bourreaux, la *Flagellation de sainte Marguerite*, qui orne le mur méridional de la nef du Lion-d'Angers. Il est même permis de se demander si les deux peintures ne seraient pas l'œuvre d'un même atelier.

Faute de temps, de patience et d'argent, on n'a pas poussé plus loin l'exploration des murs de l'église de La Jaillette.

## LUÉ

### Église paroissiale

Dans le croisillon septentrional de l'église de Lué, sur les murs et sur la voûte d'un réduit à peine éclairé, qui occupe le fond d'une sorte d'absidiole, au-devant de laquelle a été plaqué un autel du dix-huitième siècle, on remarque des restes importants de peintures, qu'il faudrait à tout prix sauver de la destruction.

A l'origine, les peintures garnissaient tout l'intérieur de l'absidiole. Quant on construisit l'autel, on en sacrifia

Digitized by Google

une partie. L'autre partie disparut aux regards derrière la cloison; elle fut maltraitée, mais non détruite. Le bas de la décoration n'est plus visible; à partir de la hauteur de 1 m. 60 environ, les scènes sont encore assez apparentes pour que, en s'aidant d'une forte lumière, on puisse reconnaître les sujets qui y sont représentés. Le réduit qui renferme ces précieux fragments mesure 3 m. 25 de largeur, 11 m. 10 de profondeur et 5 mètres de hauteur.

Avant d'être mutilées, les peintures de Lué formaient un ensemble d'une réelle importance, si l'on en juge par les dimensions de plusieurs personnages, que le temps a épargnés ou dont on aperçoit toujours les silhouettes. Tous ces personnages et les diverses scènes dont ils faisaient partie se détachaient d'un fond blanc jaunâtre, relevé de points rouges, isolés ou disposés en triangle, ou de marguerites rouges à six feuilles.

A droite, du côté opposé à la porte, on distingue facilement tous les détails d'un édifice, dont l'appareil est dessiné en noir, avec des baies étroites et des murs où dominent le jaune et le vert. Au milieu de la façade du monument, dans une large fenêtre trilobée, apparaît, en buste, un personnage dont la tête est entourée d'un nimbe rouge et dont le costume se compose d'une robe verte et d'un manteau brun. Légèrement tourné vers la gauche, il allonge une de ses mains, que saisit un ange, dont le corps et l'extrémité inférieure des ailes sont cachés par le mur de refend. Quand on sait que la chapelle desservie dans cette partie de l'église était placée sous le vocable de saint Pierre, on n'est pas étonné de retrouver ici l'apôtre enfermé dans sa prison et l'ange, qui vient briser ses chaînes.

Le mur qui termine l'absidiole est orné d'un majestueux triptyque peint, dont les compartiments du pignon trilobé abritent chacun un personnage, représenté aux deux tiers de sa grandeur. Le personnage qui occupe le compartiment du milieu paraît être assis. Sa tête est entourée d'un

Digitized by Google

Digitized by Google

Planche XX

Planche XXI

Clichés Ch. Urseau.

Église de Lué

LES ÉLUS AU CIEL

L'AGNEAU DE DIEU

Digitized by Google

nimbe brun. Il est coiffé d'une espèce de mitre pointue et vêtu d'un manteau rouge. Ses deux mains tiennent un livre ouvert. A sa gauche, agenouillé ou penché vers lui, un autre personnage, qui ne peut être que le Christ, puisqu'il porte le nimbe crucifère, semble implorer sa clémence. A sa droite, on reconnaît aisément saint Pierre, la tête ceinte d'un nimbe rouge, le crâne dénudé, le front garni d'un mèche de cheveux blancs. Il porte une tunique brune, recouverte d'un manteau rouge. De la main gauche, il soulève un petit homme nu, placé à ses pieds, et, de la main droite, il lui montre les élus, qu'on aperçoit un peu plus loin dans le Paradis. La scène, lorsqu'elle était complète, s'étendait au-dessous du triptyque et représentait le *Jugement*, présidé par Dieu le Père, avec le Christ comme avocat et saint Pierre, non seulement comme témoin, mais comme exécuteur de la sentence, quand le prévenu était appelé à partager avec les saints les joies de la béatitude éternelle.

A gauche de la porte, figure le Paradis, que symbolisent des bustes de jeunes hommes nimbés, rangés un par un dans des cadres alternativement verts et rouges, dont la réunion forme, comme à Poncé (Sarthe), à Saint-Jacques-des-Guérets (Eure-et-Loir), à Vic (Indre) et à Saint-Loup-de-Naud (Seine-et-Marne), un édifice, à plusieurs étages. Il est probable que saint Pierre, placé sous une arcade dont on distingue encore les traces, accueillait les élus à l'entrée de la Jérusalem céleste.

A la voûte, un autre artiste — car il semble difficile de supposer que les peintures de la voûte et celles des murs soient de la même main — a dessiné au trait, dans une auréole circulaire, bordée de jaune, un Agneau de Dieu, nimbé de vert, portant une croix avec l'étendard déployé. Quatre anges, affrontés deux à deux, soutiennent de leurs mains l'auréole. Ils sont vêtus de robes flottantes, ornées d'un semis de petites marguerites rouges et garnies de deux



Digitized by Google

bandes brunes, qui, à la hauteur des genoux, maintiennent les plis de l'étoffe. Les deux anges placés le plus près du fond de l'absidiole portent un nimbe vert; les deux autres ont un nimbe jaune.

Ces peintures, qui offrent quelque analogie avec les fresques de Poncé et de Saint-Jacques-des-Guérets, ne sont pas antérieures au treizième siècle.

## MARTIGNÉ-BRIANT

### Chapelle du village de Souzigné

Au village de Souzigné, sur le territoire de la commune de Martigné-Briant, il existe une ancienne chapelle du douzième siècle, placée sous le patronage de saint Arnoul. L'édifice, d'apparence très modeste, se compose d'une nef rectangulaire, couverte d'une simple charpente, et d'une abside en hémicycle, dont le cul-de-four abrite de belles peintures de la fin du quatorzième siècle ou du commencement du siècle suivant [1]. Ces peintures représentent le Christ en majesté, entouré de quatre anges et accompagné des symboles évangéliques.

Les personnages et les animaux symboliques sont peints en tons rouges et jaunes, sans modelé, sur un fond semé de fleurs de lis rouges. Les plis des vêtements sont indiqués par des traits noirs. Une bordure, formée d'une bande rouge et d'un filet jaune, limite le cul-de-four.

Le Christ, avec la tiare à triple couronne sur la tête, est assis sur un trône qui rappelle les « faldistoirs » des manuscrits du quatorzième et du quinzième siècles. Un large manteau, orné de dessins au pochoir, recouvre sa robe, dont les manches et le collet sont garnis d'une bordure jaune.

[1] La longueur de cette chapelle, depuis l'entrée jusqu'au fond de l'abside, est de 7 m. 50. La nef mesure 5 mètres de large.

Digitized by Google

Digitized by Google

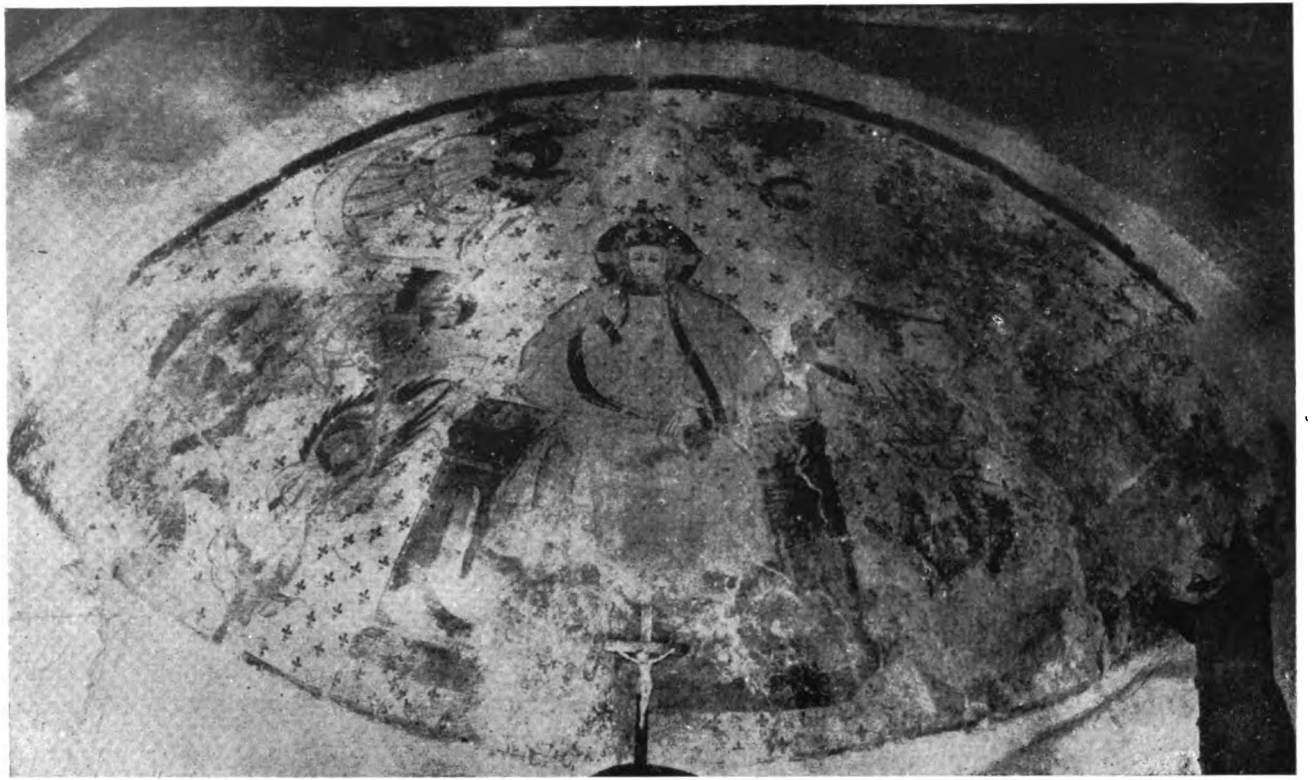

Cliché Ch. Urseau.

Chapelle de Souzigné, commune de Martigné-Briant

LE CHRIST EN MAJESTÉ

Digitized by Google

Il bénit de la main droite et pose la main gauche sur le globe du monde.

Deux anges, aux ailes blanches et rouges, portant comme costume une tunique blanche, bordée de jaune, sont placés l'un au-dessous de l'autre, de chaque côté du Christ. Un petit nuage sert d'appui à leurs pieds. Leurs mains déroulent un philactère, chargé d'une inscription en lettres gothiques, de couleur noire, qui proclame la grandeur et la puissance du Christ.

Sur le philactère de l'ange qui occupe la première place, à la droite du Christ, on lit ce texte : *Dominus in cœlo paravit sedem suam.* Le second des anges présente cet autre texte : [*Impleta*] *est terra possessione sua.* A gauche, les deux anges portent chacun la moitié de ce verset : *Qui facis angelos tuos spiritus. — Et ministros tuos ignem urentem.*

Plus près de la bordure, les quatre animaux évangéliques, tenant un philactère à leur nom, sont disposés dans l'ordre suivant : en haut, l'homme de saint Matthieu et l'aigle de saint Jean; en bas, le bœuf de saint Luc et le lion de saint Marc. Ce dernier est beaucoup plus endommagé que les autres; il commence même à disparaître.

Les peintures de cette petite chapelle présentent un aspect particulièrement agréable, qu'elles doivent à la légèreté des teintes employées par l'artiste et à l'harmonie du fond, semé de fleurs de lis, qui forme comme une élégante tenture autour des personnages.

## MONTFAUCON

### Ancienne église paroissiale de Saint-Jean

Derrière l'autel apparaissent encore quelques traces d'une peinture du quatorzième siècle, qui représentait, sur un fond semé de fleurs de lis et d'ornements divers, le *Christ en majesté*, cantonné des quatre bêtes de l'Apocalypse.

Digitized by Google

Déjà vers 1850, l'aigle n'était plus visible [1]. Aujourd'hui, c'est tout l'ensemble qui s'efface.

## MONTJEAN

### Ancienne église du prieuré-cure de Chateaupanne

L'église de Saint-Aubin de Châteaupanne sert aujourd'hui de grange à la ferme qui occupe les bâtiments du prieuré. Célestin Port y signale, d'après une note de Spal [2], « des fragments de peintures sans suite [3] ».

En 1892, M. J. Denais, que le hasard d'une promenade avait conduit à Châteaupanne, a étudié ces fragments de peintures, et voici en quels termes il en parle :

« On remarque, à gauche de la fenêtre du chevet, les restes d'une très curieuse peinture rouge, en deux tons, brun et clair, qui paraît remonter au douzième siècle, sinon au onzième : la partie supérieure en est à moitié effacée, mais avec un peu d'attention il est possible de la rétablir.

« C'est un *Christ en majesté*, haut d'un mètre environ, assis de face, sur un arc-en-ciel, d'après l'Apocalypse, nimbé, les mains et les pieds nus, et montrant les cinq plaies d'où tombent de larges gouttes de sang. Le fond de l'enduit blanc est semé de quintefeuilles et d'étoiles à huit rais rouges et brunes.

« Cette peinture murale est certainement l'une des plus anciennes de l'Anjou.

« En regard du *Christ en majesté*, on voit encore quelques restes de peintures de même couleur, absolument frustes » [4].

[1] Cf. Procès-verbaux de la *Commission archéologique* d'Angers, séance du 9 juin 1848.

[2] Arch. de Maine-et-Loire, notes ms. de J. Spal, v° *Montjean*.

[3] C. Port, *Dict. de Maine-et-Loire*, t. I, p. 639.

[4] J. Denais, *Le portefeuille d'un curieux*, Angers, 1913, p. 176.

Digitized by Google

Digitized by Google

Planche XXIII

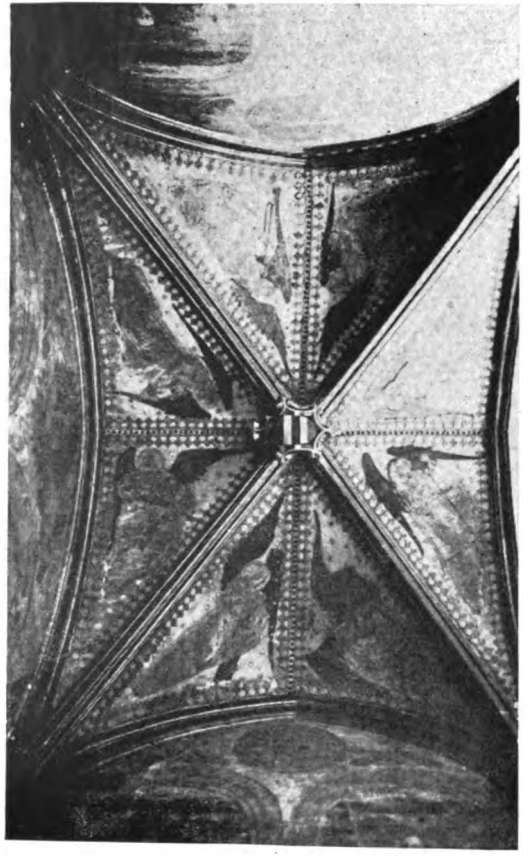

Planche XXIV

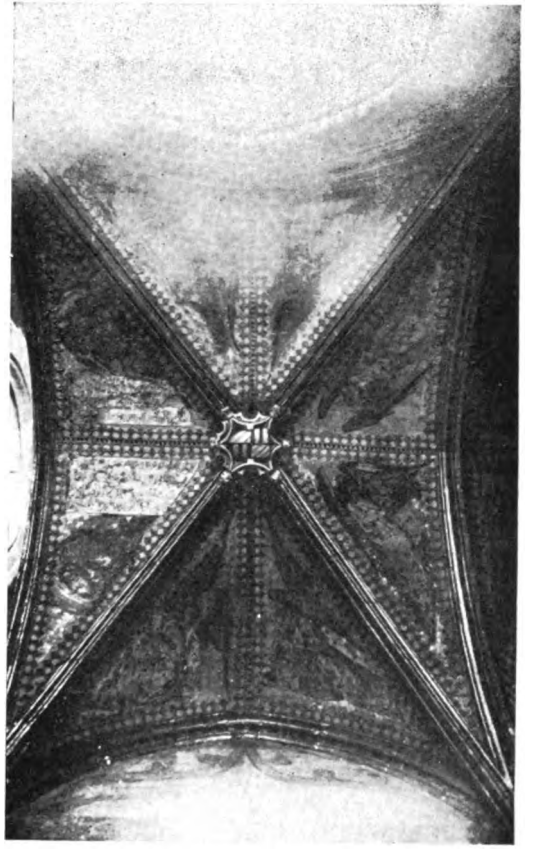

Clichés Ch. Urseau.

Oratoire du château de Montreuil-Bellay

LES ANGES MUSICIENS DE LA VOUTE

Digitized by Google

Ce *Christ*, d'un réalisme étonnant pour l'époque, n'est pas antérieur à la seconde moitié du douzième siècle. Il mériterait d'être sauvé de la destruction qui le menace.

## MONTREUIL-BELLAY

### Oratoire du Chateau

Dans l'oratoire du château de Montreuil-Bellay, « nous avons, dit M. André Hallays, la vision la plus parfaite et la plus claire de cet âge charmant de l'art français que fut la fin du quinzième siècle [1] ».

Cette petite chapelle domestique mesure 5 m. 30 de long sur 3 m. 30 de large et 5 m. 40 de haut. Elle comprend deux travées, couvertes de voûtes dont les nervures à filet, les doubleaux et les formerets, rehaussés d'étoiles d'or en relief et de vives couleurs, retombent sur des consoles fleuries. Dans chaque compartiment des voûtes, un ange musicien, peint sur fond d'azur, déchiffre des notes ou joue d'un instrument : harpe, triangle, viole, orgue portatif, trompette ou cymbalum. « Le dessin du décor est exquis. L'harmonie des tonalités semble traduire l'harmonie du concert céleste. Les figures montrent une élégance un peu sèche, un peu précise; mais il y a tant de naturel dans les gestes, tant de grâce dans les mouvements [2]. »

Les murs de l'oratoire furent aussi décorés de peintures. Au-dessus de l'autel, qui n'existe plus, on découvrait encore les traces d'un *Crucifiement*, avec des anges qui voltigeaient autour des trois croix, soit pour recueillir le sang du Christ, soit pour recevoir l'âme du bon larron. Cette fresque a été restaurée par M. Marcel Magne. Sur la paroi du côté de l'Épitre, les peintures sont restées très apparentes. C'est

[1] *A travers la France : Touraine, Anjou et Maine*, p. 202.
[2] A. Hallays, *op. cit.*, p. 203.

Digitized by Google

tout d'abord la *Cène*, à laquelle assistent les douze apôtres, rangés autour d'une table ronde, que préside le Christ, dont les bras encadrent saint Jean, penché sur la poitrine de son maître; puis, dans un autre panneau, divisé par une double arcade, deux saintes martyres, dont la pure et gracieuse image se détache d'un fond de brocard d'or : la première, couronnée comme une reine, vêtue d'une robe violette et d'un surcot blanc, enrichi de pierreries et recouvert d'un manteau doublé d'hermines, porte de la main gauche une palme verte et, de la main droite, une épée tournée vers la terre; la seconde, dans laquelle on reconnaît aisément *Sainte Barbe*, à cause de la tour qui l'accompagne, est habillée d'une robe rose à parement bleu; elle tient une palme de la main droite et un livre de la main gauche. Sur la paroi opposée, on distingue non sans peine « un preux, aux traits féminins, rehaussés du nimbe des saints, revêtu d'une riche armure, qui brille sous son manteau rouge; de la main droite il tient une épée levée, tandis que de la main gauche il porte une sorte de coffret ou d'encrier[1] ». A la suite de ce personnage un peu énigmatique, —peut-être saint Julien de Brioude ou saint Venance, martyr, —l'artiste a représenté une *Sainte Marguerite*, qui sort des flancs d'un dragon ailé, dont la queue forme de longs enroulements et vient se mêler aux cheveux de la sainte. Son vêtement se compose d'une robe bleue et d'un manteau rouge. Sur le mur du fond, figurent un *Saint Christophe*, en vêtement rouge, dont les mains reposent sur un bâton comme pour alléger le poids de l'Enfant-Jésus, qu'il porte sur ses épaules, et un *Saint Sébastien*, presque nu, attaché à une colonne et percé de flèches.

Toutes ces peintures ont été faites sur un enduit frais de chaux et de sable fin.

[1] L. Bossebœuf : *Une excursion en Anjou, Montreuil-Bellay, Le Puy-Notre-Dame, Asnières*, p. 43.

Digitized by Google

Planche XXV

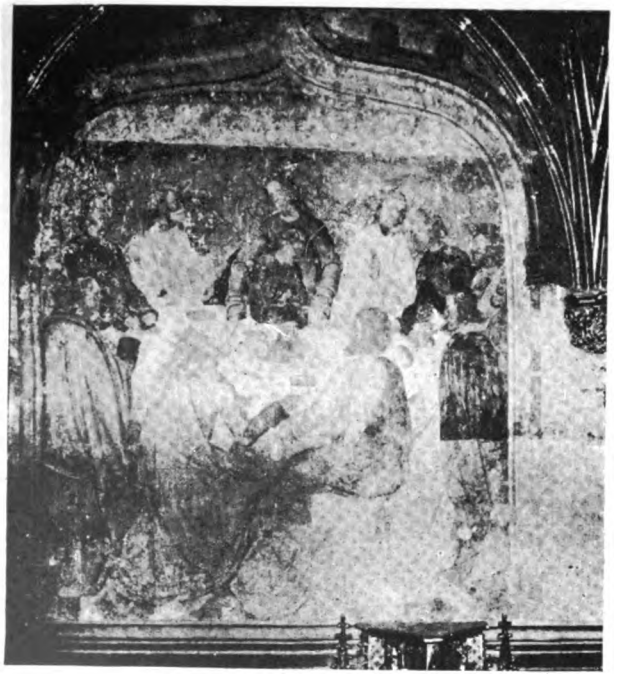

Planche XXVI

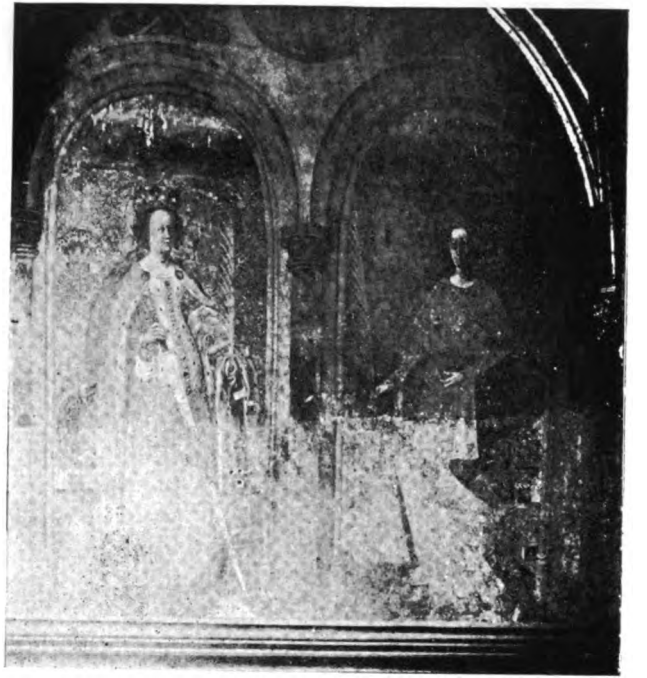

Clichés Ch. Urseau.

Oratoire du château de Montreuil-Bellay

LA CÈNE

DEUX SAINTES MARTYRES

Digitized by Google

Digitized by Google

Quelle en est la date précise? Quel en est l'auteur? On l'ignore. « Elles paraissent d'un artiste français. Peut-être ne sont-elles que les copies agrandies de quelques miniatures prises dans un livre d'heures. Sans nul doute, elles comptent parmi les œuvres les plus précieuses de ce temps-là, qui soient demeurées en France »[1].

### Ancienne église collégiale, aujourd'hui église paroissiale

Une litre funèbre, qui court sur les murs de l'ancienne collégiale, sert d'appui aux blasons, plus ou moins endommagés, des seigneurs de Montreuil-Bellay. La série commence du côté de l'Évangile. Çà et là, au-dessus de la bande noire, apparaissent les armoiries de la famille d'Harcourt, qui posséda la terre de Montreuil, de 1415 à 1848, et fonda la collégiale.

La litre a été badigeonnée de noir en 1830, mais les écussons sont restés néanmoins visibles.

### Chapelle de l'Hôpital Saint-Jean

A la fin de dix-huitième siècle, les peintures qui décoraient la chapelle Saint-Jean ont été piquées au marteau et recouvertes de badigeon, ainsi que les douze croix de consécration et les armoiries de la famille d'Harcourt, dont les largesses avaient contribué à la fondation de l'hôpital.

Le badigeon a été enlevé, mais les peintures, grattées ou criblées de coups, sont désormais dénuées d'intérêt.

Sur le mur droit du chevet, de chaque côté de deux scènes méconnaissables, on distingue encore la silhouette d'un *Saint Roch* et d'un *Saint Sébastien*, qui n'étaient pas sans mérite. Saint Roch, debout, la main droite appuyée sur un bâton, relève de l'autre main son manteau, qui

[1] A. Hallays, *op. cit.*, p. 203.

Digitized by Google

laisse à découvert sa jambe ulcérée. Suivant l'usage, il est accompagné de son chien. A droite du saint, un homme agenouillé approche ses doigts de la plaie. Saint Sébastien est attaché à la colonne. Sa poitrine nue et sanglante porte la trace des flèches qui l'ont trouée.

Sur le mur du côté de l'Épitre, on reconnaît aussi un *Saint André*, nu, attaché à la croix, la tête coiffée d'une mitre orientale, le corps torturé par deux bourreaux, qui portent pour vêtement un pourpoint rouge et des chausses à crevés. Plus loin, on devine plutôt qu'on n'entrevoit une femme assise, avec une jeune fille debout devant elle puis une autre sainte, sans voile, les cheveux retombant sur les épaules, occupée à filer une quenouille; enfin, à la suite d'un personnage fruste, un saint évêque en habits pontificaux.

Toutes ces peintures dataient de la fin du quinzième siècle. Les personnages qu'elles représentent avaient été tracés sur un fond jaune, à l'aide de couleurs brunes, rouges et noires.

## MORANNES

### Ancienne chapelle du Prieuré de Juigné-la-Prée

A l'intérieur de l'ancienne chapelle du prieuré, qui occupait la grande salle du premier étage, on aperçoit, sur le pignon nord, quelques traces de peintures murales du quinzième siècle.

La scène qu'elles représentaient devait être celle de la *Multiplication des pains*, car on distingue encore la forme vague d'un personnage penché et, au-dessous de lui, un poisson et une grande corbeille.

Ces fragments s'étendent sur 1 m. 40 de hauteur et 1 m. 80 de largeur.

Digitized by Google

## PIN-EN-MAUGES (Le)

### Chapelle du chateau de la Jousselinière

Le château de la Jousselinière, bâti dans les dernières années du quinzième siècle, formait une vaste et imposante construction, qui fut incendiée pendant les guerres de la Vendée. Il n'en reste plus que quatre tours, dont une seule est habitable, une charmante tourelle en briques, une petite chapelle enveloppée de lierre et quelques pans de murs noircis par la fumée.

Les murs de la chapelle portent toujours la trace des peintures dont ils avaient été couverts au seizième siècle On y distingue un saint Jacques, la main droite tenant un livre ouvert, la main gauche appuyée sur un bourdon de pèlerin, et un gigantesque saint Christophe, qui traverse un torrent rempli de poissons [1]. Mais l'on n'y retrouve plus ni l'évêque ni le père de l'Église, qui les accompagnaient et qui étaient encore visibles au milieu du siècle dernier [2].

Ch. Urseau.

(*A suivre.*)

[1] L'architecte Morel en donne un mauvais dessin dans ses *Promenades artistiques et archéologiques.*

[2] Cf. *Revue de l'Anjou*, t. II, 1853, p. 538.

Digitized by Google

Digitized by Google

# Poésies

## Le Rhin allemand de 1919

C'est en chantant votre Rhin allemand
Que vous franchissiez la frontière,
Quand vous pensiez impudemment
Être les maîtres de la guerre
Et marcher sur Paris à grands pas de géant.

Vous le chantiez, votre Rhin allemand,
Quand vous détruisiez nos usines,
Bombardiez quelque monument
Et, semant partout les ruines,
Nous prédisiez, à tous, l'anéantissement.

Vous le chantiez, votre Rhin allemand,
Quand vous poussiez en longues files,
Par devant vous, tambour battant,
Les populations civiles
Dont vous comptiez vous faire un bouclier vivant.

Vous le chantiez, votre Rhin allemand,
Quand, ayant fusillé les pères,
Vous faisiez brûler les enfants
Sous les yeux mêmes de leurs mères,
Et preniez leurs douleurs pour divertissements,

Digitized by Google

Vous le chantiez, votre Rhin allemand,
Quand vous alliez dans les familles
Enlever indistinctement
La mère aussi bien que les filles
Et que vous les souilliez de votre embrassement.

Mais, sans chanter votre Rhin allemand,
Vous avez fui les batailles
Quand vous avez vu le moment
Où de trop justes représailles
Pourraient suivre peut-être un désastre imminent.

Et, repassant votre Rhin allemand,
Vous avez livré vos patries
Sans avoir un suprême élan,
De peur de voir nos batteries
Faire à leur tour chez vous votre œuvre de forban.

Ah ! certes, non, votre Rhin allemand
Ne pouvait vous être une Marne
Car ce n'est pas chez vous vraiment
Que le vrai courage s'incarne
Et que l'on sait lutter jusqu'à l'épuisement.

Et maintenant, votre Rhin allemand.
Vous a vus passer en retraite,
Vous en allant piteusement
Au premier vent de la défaite
Et sans que soit tombé le dernier ossement.

Et nous l'avons, votre Rhin allemand,
Ce ne sont plus, vos airs bachiques
Que sur ses rives l'on entend,
Ce sont nos chants patriotiques;
Où le père a passé, vient de passer l'enfant.

C. J. F.

Digitized by Google

## Saluez le Drapeau

Quand vous voyez passer le drapeau de la France
Songez qu'il est tissé du cœur de vos enfants;
Il a vécu près d'eux dans ces jours de souffrance
Qui, les faisant martyrs, vous ont faits triomphants.

Il est comme un soleil qui mûrit la vaillance,
Il est comme un reflet du regard des mourants;
C'est l'âme du pays, le gage d'espérance
Qui vient nous soutenir dans les combats sanglants.

Il porte dans ses plis le passé qu'il évoque
Et ses trous glorieux, qui n'en font qu'une loque,
Sont les derniers baisers des âmes des héros.

Que devant lui l'amour et la reconnaissance
Fassent, comme un tonnerre, éclater les bravos !
Saluer le drapeau, c'est saluer la France.

C. J. F.

*Mars* 1919.

Digitized by Google

Digitized by Google

# Clair de Lune

Dans la nuit les ombres vont, longue théorie de masses informes sinuant sur ce qui reste d'une route après les obus. Par intervalle l'éclair d'une prunelle se fait plus vif, une respiration plus rauque, un juron éclate, étouffé... on apprend ainsi que ce sont des hommes qui passent.

C'est la relève !

Le régiment ,en « colonne par un », monte vers les lignes... vers les trous d'obus où les chasseurs, qui ont encore conquis du terrain cet après-midi, doivent attendre impatiemment.

Les derniers nuages trahissent. Brusquement la lune ennemie affirme crûment les ombres immenses et bizarres sur le sol chaotique où la boue luit.

Des deux côtés les batteries sont silencieuses. Sur la plaine nue les fantassins se profilent démesurément grandis. On devine aux multiples détours de la chaîne humaine les innombrables trous d'obus, approfondis encore par la clarté trompeuse.

Le sol devient plus ferme; au lieu d'arracher péniblement à chaque pas le pied de la boue gluante, les errants butent contre une pierre, contre une poutre. Ils comprennent alors qu'ils passent sur un village.

Dans un petit ravin ils croisent un rassemblement. Puant l'humidité des cavernes d'où ils sortent, d'autres êtres indescriptibles se pressent autour d'un bloc sombre

Digitized by Google

et fumant sur lequel est juché une ombre qui paraît commander un chœur épouvantable. Elle agite pour bâton une ferraille étrange. Du chœur s'élève un sourd grondement. avec, de temps à autre, une vocifération hurlée à mi-voix, dont les notes aiguës perçant ce bruit de houle font mal à entendre et sont d'ailleurs aussitôt réprimées par un chuchotement plus rapide et un remous dans lequel on surprend la bourrade.

L'accompagnement est un bruit de ferblanterie brinqueballant.

C'est un « cuistot » qui, pour éviter aux poilus des avant-postes un trop long chemin et leur permettre de manger chaud, s'est risqué à distribuer son « rata » aussi près des Boches. Grimpé sur sa cuisine roulante il essaie de procéder avec méthode et justice.

Deux cadavres de chevaux dressant vers la lune leurs pattes raidies, victimes d'un précédent ravitaillement, attestent le courage de ce héros obscur et graisseux.

***

A quelques cents mètres se dressent les tronçons d'arbres qui jalonnent la route de Bapaume, sur la crête où se découpent nettement, hélas ! les silhouettes de soldats des premières compagnies.

Des hommes passent qui vont en sens inverse, déjà relevés, caparaçonnés de boue, les yeux creux, les joues sales de barbe et de terre, la blague aux lèvres — ou la promesse d'un séjour affreux — suivant les caractères.

Déchirements — miaulements — deux fusants éclatent au-dessus du carrefour que forment le chemin que nous suivons et la route de Bapaume. Est-ce hasard ? ou sommes-nous répérés ?

Nous prenons à travers champs, ou plutôt à travers les trous d'obus qui se touchent tous, en empruntant les

Digitized by Google

sommets glissants et friables des crevasses pleines de boue.

Soudain, dans le ciel limpide, droit devant nous, des fusées montent... rouges... vertes... ! Les Boches nous ont vus et demandent le barrage.

Ceux qui savent n'ont qu'à compter un peu plus d'une minute et les obus vont arriver.

L'âme collective change brusquement. L'anxiété, la peur atroce prennent la place du calme et de la confiance. Angoisse et frayeur du fantassin impuissant sous les « marmites », isolé dans le « bled » hostile, sans protection, sans abri, sans actes-soupapes à accomplir.

Nous courons afin de gagner la route où nous devons trouver les agents de liaison des chasseurs... ronflements, éclatements, râclements, sifflements, hullulements, flamme et fumée, terre qui vole, ignoble odeur de poudre... le barrage avec les « 210 » percutants commence tandis qu'au-dessus de nos têtes fusent les « 150 » et les « 130 ».

La terre s'ouvre sous nos pas en explosions horribles et du ciel la mitraille tombe en pluie.

Je n'ai plus que quelques mètres à faire pour atteindre mes premiers camarades qui déjà sont couchés lorsqu'un formidable coup dans le dos me jette auprès d'eux. Il me semble avoir vu nettement parmi ce déluge de fer et de feu éclater à ma droite le « 150 » dont je viens de recevoir un éclat.

C'est infernal ! Les obus succèdent aux obus. J'ai beau crier, mes camarades tassés, crispés, la tête dans les épaules, les bras croisés au-dessus, repetissés, recroquevillés, incrustés dans la boue ne m'entendent pas. Et pourtant je les touche. Brusquement, devant l'inutilité de mes plaintes je me tais. Je marmotte une courte prière dont il n'est pas besoin de dire la ferveur, puis j'évoque ma famille que j'imagine auprès du feu — il est 9 heures — pensant à moi, dans mon Anjou paisible et doux. Et c'est aussi une prière.



Digitized by Google

L'orage insensiblement diminue. Bientôt quelques rares obus éclatent seuls, retardataires essoufflés.

Aussitôt l'accalmie, les isolés, les égarés se ressoudent aux groupes, pour ne plus souffrir seuls. Les agents de liaison partent à la recherche des chasseurs qui doivent nous guider.

Je demande au fourrier qui est couché auprès de moi de m'aider à quitter musettes et équipements et de me renseigner sur la place de ma blessure. Il n'y a qu'un petit trou à hauteur de la martingale de ma capote. Cela ne doit pas être très grave; pourtant je ne puis faire aucun mouvement de grande amplitude.

Soudain, les compagnies qui nous précèdent ayant dû progresser, de nouveau les fusées appellent les barrages et instantanément l'enfer recommence.

Cette fois notre zone, assez peu battue tout à l'heure, relativement, « prend » sérieusement. D'autre part je supporte moins vaillamment l'averse et j'aimerais bien être ailleurs. En pleine tempête je sens que de nouveau-venus s'aplatissent auprès de nous. Ils semblent tomber du ciel avec les obus.

Nouvelle trêve. Les arrivants sont les médecins du bataillon et de suite ils s'occupent de moi. Pas longtemps, car le concert reprend de plus belle; les boches ont sans doute très peur et des réserves de munitions. Quelle relève! « Est-ce une existence? » me demande le médecin auxiliaire, et nous échangeons quelques idées philosophiques de faible puissance, qui se terminent par un petit accès de rage : « Si seulement on pouvait faire quelque chose contre les bandits d'en face! »... Une immense et intense lueur, une explosion formidable, la poitrine se serre, la tête se vide, je me sens soulevé de terre, happé, puis brusquement cloué sur le sol par un souffle épouvantable. L'odeur de poudre devient plus écœurante, la terre, la poudre piquent les yeux, les éclats sifflent aux oreilles, les mottes de boue

Digitized by Google

se plaquent tout autour... un « gros noir » vient d'éclater si près, si près que la lèvre de l'entonnoir touche les derniers de notre petit groupe.

La suffocation passée, nous entendons les cris d'un jeune « classe 1917 » qui seul a reçu un éclat dans le côté droit. Il est miraculeux et invraisemblable que nous n'ayons pas tous été tués. C'est le plus effrayant souvenir de ma campagne.

Enfin le calme revient, lentement. Les artilleurs boches, à regret, nous laissent quelque répit. Leurs observateurs n'aperçoivent plus de gibier dans la plaine.

Les brancardiers ! Ils me placent sur le brancard et me hissent sur leurs épaules. D'un pas égal et sans prendre trop garde aux obus isolés qui éclatent bêtement, au hasard, ils m'emportent vers le poste de secours, refaisant le dédale suivi tout à l'heure par le régiment intact et tranquille.

Les hommes se sont enfouis dans les trous d'obus, d'où ils expulsent tant bien que mal la boue.

Les premiers postes de secours sont encombrés de blessés et il faut me conduire presque à Frégicourt. Cette promenade, où je ne suis plus qu'un colis, me calme complètement et, quoique j'aie perdu mon casque dans la tourmente, je ne crains vraiment plus les obus. Il me semble que je suis immunisé. J'ai peur seulement que l'un des porteurs étant touché ne me laisse choir dans un trou.

Crainte vaine, fort heureusement, et voici le poste de secours où je vais être pansé. Il y a trois heures que j'ai été blessé.

Les brancardiers me descendent avec précautions dans l'abri, par un escalier étroit, suintant et sombre, par où monte une fade odeur de sang, de boue et de pharmacie.

Des bougies plantées çà et là éclairent étrangement la cave où le « toubib » en bras de chemise distribue à profusion teinture d'iode et eau oxygénée et déroule des kilomètres de bandes de pansement.

Digitized by Google

Il distribue avec non moins de libéralité les petites fiches rouges souhaitées et redoutées par tous les combattants.

On se reconnaît, on s'interpelle, on se renseigne sur ce qui s'est passé à telle ou telle compagnie... X, est tué, Y blessé, Z va bien.

Les brancardiers reprennent leur fardeau. Encore l'escalier. Puis la nuit sereine, ciel limpide où brillent les étoiles, faiblement, au clair de lune.

Quelques explosions, mais plus rares et moins proches.

La voiture médicale est chargée de six corps meurtris et sanglants. Un infirmier jette sur moi, qui suis sale de boue fraîche et de sang, une couverture d'une éclatante blancheur. O utilisation des ressources !

Sur la route coupée de trous d'obus — toujours — le char glorieux et sinistre s'en va ferraillant et cahotant. Des plaintes s'élèvent aiguës, rageuses, suppliantes. Dans le vacarme les blessés n'entendent plus exploser les marmites dont les Boches saluent leur départ.

Yves CHAUMET.

Digitized by Google

# Angers et l'Anjou pendant la Guerre

(*Suite*)

---

## Janvier 1917

1er *janvier*. — Cette année sera appliqué l'impôt sur le revenu. Chaque contribuable n'est taxé que pour la portion de son revenu supérieure à 3.000 francs s'il n'a personne à sa charge; 4.000 francs s'il a une personne à sa charge; 5.000 francs s'il est marié; 6.000 francs s'il est marié et a une personne à sa charge, 7.000 francs s'il est marié et a deux personnes à sa charge, etc.; 9.500 francs s'il a 6 personnes à sa charge, etc.; 11.500 s'il est marié et a 6 personnes à sa charge. Le contribuable aura en outre à payer des taxes de guerre : sur redevance des mines, sur les bénéfices de guerre, sur les mutations, les valeurs et lots d'emprunt, sur les places de spectacle, les spécialités pharmaceutiques, les tabacs, certaines denrées alimentaires, sur les postes, télégraphes. Le *Petit Courrier* donne les détails de ces taxes.

L'*Ouest* à son tour proteste contre les 100 pour 100 d'augmentation sur les compteurs et appareils en location qu'annonce la compagnie du Gaz d'Angers « profitant des circonstances malheureuses dans lesquelles tout le monde se trouve ». La municipalité, dit-il, va s'occuper de la question; le Maire a promis de faire le nécessaire et de saisir de cette affaire une commission spéciale.

Digitized by Google

Le même journal signale une spéculation abusive de la part de certains négociants qui, ayant reçu depuis une huitaine de fortes quantités de sucre, l'ont entreposé sans vouloir en vendre un kilogramme. Il demande qu'on oblige les intéressés à une déclaration de leur stock en magasin à la veille du jour où doit être appliquée la taxe.

Est promu commandeur dans l'ordre de la légion d'honneur : M. le colonel de la Guillonnière, commandant une brigade territoriale d'infanterie.

Sont inscrits au tableau spécial de la légion d'honneur, pour officier : le colonel d'Épenoux, du 28e dragons; le chef d'escadrons d'artillerie Bizard; le colonel d'état-major Saintenac; — pour chevaliers : le lieutenant de Lanoë de la Bastille, du 71e territorial d'infanterie; le capitaine de cavalerie territoriale Cornet, du 6e génie; le capitaine de cavalerie territoriale Rogier, au 33e d'artillerie; le sous-lieutenant Saramon, du 6e génie; le lieutenant territorial Come, du 6e génie; le capitaine territorial Muscat au 33e d'artillerie.

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armée : le 7e groupe 155 C. T. R. du 111e d'artillerie lourde dont fait partie le sous-lieutenant Gazel Jean, fils d'un ancien proviseur du Lycée; — à l'ordre du corps d'armée : la 12e compagnie du 125e d'infanterie, dont faisait partie le caporal Bertron René, cité à l'ordre du régiment; à l'ordre de la division : le sous-lieutenant Pentel Robert, du 92e d'infanterie; la division téléphonique du 67e d'infanterie, dont faisait partie le soldat Richard Paul, cité lui-même à l'ordre au jour; — à l'ordre du régiment : Amiot Jules, du 290e d'infanterie, le sergent Brault Jean, du 23e colonial, notre aimable et distingué collaborateur Gautier Louis-François (Yves Chaumet), du 155e d'infanterie. Ont été encore cités à l'ordre du jour : le capitaine Charbonneau Jean, de l'état-major d'un corps d'armée coloniale, le soldat Toureau Georges;

Digitized by Google

— à l'ordre de l'aéronautique : l'escadrille S. 208, commandée par le capitaine Grimault.

La cote de la Maine à Angers au pont de Verdun est de 4 m. 90.

Les gendarmes d'Allonnes ont arrêté sur la commune de Brain-sur-Allonnes un soldat belge de la classe 1906 absent illégalement.

Les gendarmes ont dressé procès-verbal à une débitante des Ponts-de-Cé pour avoir gardé des militaires dans son établissement à une heure indue.

2 *janvier*. — Ont eu lieu en l'église Saint-Jacques d'Angers, au milieu d'une nombreuse assistance, les obsèques de M. Jean Gourdon, adjoint au maire. Parmi les couronnes déposées sur le char on remarquait les suivantes : « La ville d'Angers à M. Gourdon », « Ses amis et collègues du Conseil municipal », « Le Cercle du Bon-Conseil à son président ». Le deuil était conduit par M. Cathelineau, gendre du défunt, et l'adjudant Lefévert, son neveu. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Blanc, maire d'Angers, Boulanger, ancien adjoint, Dutertre, ancien conseiller municipal, le Dr Hébert, Houdebine et Boumier. — Au cimetière des discours ont été prononcés par MM. Blanc, maire d'Angers, Boumier, Menou-Moreau et Boulanger.

La cote de la Maine, à Angers, au pont de Verdun, est de 4 m. 60.

Un lecteur du *Petit Courrier* préconise à Angers la création immédiate d'un syndicat des abonnés du Gaz pour se défendre contre les prétentions injustifiées de la Compagnie du Gaz.

La sixième liste de souscription du « Dessert aux blessés » s'élève à 47 francs.

Les distributions des douceurs faites aux blessés les jours de Noël et du 1er de l'an représentent une dépense d'environ 1.700 francs.

Digitized by Google

Les gendarmes d'Angers ont conduit à Paris, à la caserne de la Nouvelle France, un Belge de la classe 1895, réfractaire à l'arrêté-loi du 21 juillet 1916.

Ont été inscrits pour chevalier de la légion d'honneur : le capitaine Cesbron-Lavau Henri, du 212e d'infanterie, le lieutenant de Beaumont Christophe, du 9e chasseurs; le capitaine de cavalerie Guilhem de Pothuau Henri; le lieutenant de Legge Henri, du 33e d'artillerie; le capitaine de la Monneraye Paul, du 14e hussards; le chef de bataillon de Kerautem Louis, du 70e d'infanterie; le capitaine Davet, du 76e d'infanterie; le capitaine d'infanterie Duchâteau Joseph; le commandant Husson Henri, du 9e génie; le capitaine Tastet Isidore, du 6e génie; le lieutenant Mesmacre Albert, du 3e génie.

A été cité à l'ordre du régiment : le soldat d'infanterie Minard Jean.

La médaille militaire est conférée à l'adjudant Lanvret et au sergent Sourisseau Édouard, du 77e d'infanterie; à l'adjudant Seguin, du 33e d'artillerie; aux adjudants Schmidt Hubert, Poiquavent Alexandre, Soupa Jean, Cheruzel Félix, André Homère, au maréchal des logis Soreau Eugène, au trompette Lehouck, au sapeur Reverse, du 6e génie, au sous-chef de musique Farrie Léon du 77e d'infanterie; au soldat Bouhourdin, du 71e territorial; à l'adjudant-chef Julien, à l'adjudant Bedouet Benjamin, du 335e d'infanterie; aux adjudants Festy Léon, Minault Eugène, Richert Charles, au sapeur Le Gall François, du 6e génie; aux sergents Hachet Pierre, Pucelle Louis du 71e territorial.

A l'église Saint-Nicolas de Saumur a été célébré un service pour le repos de l'âme du capitaine de Mareuil, du 2e tirailleurs de marche, tué à l'ennemi le 15 décembre 1916. Une foule nombreuse et sympathique, où l'on remarquait M. Senné-Desjardins, sous-préfet, et M. Mayaud, maire, était venue rendre un dernier hommage au fils aîné du

Digitized by Google

colonel de Mareuil, commandant d'armes de la place de Saumur.

3 *janvier*. — La Chambre de Commerce d'Angers tient à la disposition des commerçants et industriels une liste noire confidentielle définitive des maisons, personnes et sociétés de nationalité ennemie, ou placées sous le contrôle de l'ennemi ou suspectes de favoriser le commerce de l'ennemi, établies en Hollande et Indes néerlandaises.

Les versements d'or effectués dans le département depuis le 1er juillet 1915 s'élèvent pour Angers, Baugé, Segré à 18.302.000 francs, pour Cholet à 5.042.000 francs, pour Saumur à 5.216.000 francs, soit pour le département à 28.560.000 francs.

Les journaux publient une liste de bourses d'apprentissage accordées par la Chambre de Métiers de l'Anjou.

Le personnel de l'octroi d'Angers a fait une collecte de 37 francs répartie entre les deux sociétés de la Croix-rouge française (29e versement). Une somme de 20 francs recueillie par le personnel de l'abattoir a été partagée entre les deux mêmes sociétés.

La cote de la Maine à Angers, au pont de Verdun, est de 4 m. 30.

A la mairie d'Angers s'est réunie, sous la présidence du maire, une commission composée de MM. Benoist, Bernier, Bruas, Mahier, Sémery, pour s'occuper, avec le concours de M. Beucher, avocat de la ville, des moyens de combattre les prétentions de la Compagnie du Gaz.

Mgr l'Évêque d'Angers a donné son adhésion à un vœu des catholiques du diocèse d'Amiens à Notre-Dame de l'Espérance de Pontmain consistant dans la promesse d'un monument si, avant la fin de la journée du 17 janvier 1917, le territoire français était libéré de ses ennemis.

Dans la vitrine du *Journal de Maine-et-Loire* est exposé le bâton de maréchal du maréchal angevin de Contades.

Digitized by Google

Il porte la date de 1758 et est semé de fleurs de lys d'or. Sa devise est la même que celle du bâton remis au général Joffre : « Decus pacis, terror belli. »

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armée : les lieutenants Daroque Émile, Grout de Beaufort Joseph, les sous-lieutenants Prieur Alexandre, Mulsant Camille, d'Amonville Louis, Montrelay Alexis, le médecin aide-major Lechelle Paul, le maréchal des logis Mail Michel, du 33e d'artillerie, le soldat Vigneron Louis du 409e d'infanterie; — à l'ordre du corps d'armée : le sous-lieutenant Hamelin du 409e d'infanterie, instituteur, les maréchaux des logis Froger Eugène, Bourdier Georges, le canonnier Jollivet, du 33e d'artillerie; — à l'ordre de la division : les canonniers Lambert Victor, Gautreau Joseph, Berthelot Auguste, du 33e d'artillerie; — à l'ordre du régiment : le brigadier téléphoniste d'artillerie de Lambilly Henry, les soldats Grimal, du 167e d'infanterie, le maître pointeur Caillé Joseph; le brigadier Fain Joseph, du 33e d'Artillerie.

La médaille militaire a été conférée au soldat Perroteau, du 77e d'infanterie.

Sous le titre « Deux ans de captivité d'un Angevin en Allemagne » le *Journal de Maine-et-Loire* imprime l'interview qu'il a obtenu d'un rescapé des camps allemands.

Ont été promus dans l'ordre de la légion d'honneur — officiers : le chef de bataillon de Beaumont Marie, le lieutenant-colonel Richard Georges, commandant le 7e territorial; — chevaliers : le capitaine d'infanterie territoriale Pavie André; le capitaine territorial de Cherizey; le lieutenant de Charette de la Contrie, du 66e d'infanterie; le capitaine territorial de cavalerie de Villoutreys Jean; le capitaine de cavalerie de Durfort-Civrac de Lorge Marie; le capitaine Villedieu, du 33e d'artillerie; le lieutenant Gosselen Étienne du 3e génie.

4 *janvier*. — Le Préfet a pris un arrêté réglementant la

Digitized by Google

consommation du gaz et de l'électricité à partir du 1er janvier, exception faite des utilisateurs pour la force motrice. La consommation mensuelle de base est celle de novembre 1913 ou 1915.

Pour le gaz aucune réduction ne sera faite pour la part allant de 0 à 30 mètres cubes; réduction de la moitié pour la part allant de 30 à 100 mètres cubes; de quatre cinquièmes pour la part au-dessus de 100 mètres cubes. — Pour l'électricité, si l'énergie est fournie entièrement par la houille : pas de réduction pour la part allant de 0 à 90 hectowatts-heure; réduction des deux tiers pour la part allant de 90 à 330 hectowatts-heure; des quatre cinquièmes pour la part allant au-dessus de 330 hectowatts-heure. Quand l'énergie est fournie par la force hydraulique, la commission de dérogation fixera la consommation autorisée, mais sous réserve que l'énergie sera assurée à toutes les usines travaillant pour la défense nationale, tant dans le département que dans les départements voisins tributaires de la même force d'énergie. En sus de la consommation de gaz et d'électricité autorisée et en dehors d'une tolérance de 10 % qui lui est accordée en excédent de la consommation autorisée, chaque abonné aura droit à 6 mètres cubes de gaz et 18 hectowatts d'électricité.

La cote de la Maine à Angers, au pont de Verdun, est de 4 mètres.

Le public est informé que, par suite des nécessités militaires, il ne sera accepté aucune expédition en Petite Vitesse à la gare d'Angers Saint-Laud pendant les journées des 6, 7 et 8 janvier courant, sauf bestiaux, denrées périssables et transports de guerre accompagnés d'ordres militaires A ou B.

A la caserne Desjardins, à Angers, une conférence sur l'hygiène, à laquelle assistaient le lieutenant-colonel Bouton et la plupart des officiers, a été faite par le le Dr Maillard, médecin-chef du 135e d'infanterie.

Digitized by Google

Les journaux font connaître les modifications apportées à l'horaire des trains de l'État par suite des suppression et modifications des trains de voyageurs à partir du 5 janvier.

Est passé en gare Saint-Laud un Allemand conduit par deux gendarmes et allant à la Baule.

Les cultivateurs qui justifieront ne pas posséder de blé pour échange pourront se procurer, à prix d'argent, la quantité de blé du Manitoba dont ils auront besoin pour leurs ensemencements de printemps en s'adressant, avant le 20 janvier, à M. Morain, directeur des services agricoles à Angers.

Les membres de l'Union des Viticulteurs de Maine-et-Loire réunis au nombre d'une soixantaine se sont élevés contre la fixation au degré du prix des vins réquisitionnés en Maine-et-Loire, le degré dans nos contrées n'étant pas représentatif de leur valeur; ils ont décidé relativement à la désignation des communes productrices de grands vins, dont les vins de qualité exceptionnelle échappent à la réquisition, de demander à la commission départementale nommée à cet effet de réparer les oublis faits.

En l'église Saint-Joseph d'Angers ont eu lieu les obsèques de M. Roussel Pierre, gendarme retraité. Le deuil était conduit par Mme Reullier, sa fille, MM. David, receveur des Hospices, et Bompas gendarme retraité. Les cordons du poêle étaient tenus par M. Échapt, économe des Hospices, Rousselot, agent-voyer, Barbier et Fety. Avant le transport du corps à Mazé, notre distingué collaborateur, M. Beucher, président de la Société des médaillés militaires, a, sur les marches de l'église, en un discours ému, retracé la carrière bien remplie du défunt.

Le colonel de Gouvello François, officier de la légion d'honneur, trois fois cité à l'ordre du jour de l'armée et commandant une brigade de la division algérienne Garnier du Plessen, est mort au champ d'honneur.

Digitized by Google

Le lieutenant Vollant, du 277e d'infanterie, vient de recevoir la croix de guerre. Il avait été cité à l'ordre de la brigade en 1915.

Au Louroux-Béconnais les gendarmes ont dressé deux procès-verbaux pour délit de chasse.

L'usine à Gaz de Saumur n'a plus de charbon que pour deux ou trois jours.

L'Usine à Gaz de Cholet a reçu 24.000 kilos de charbon.

Le Comité des Œuvres de guerre de Cholet fait savoir que, vu le manque du gaz et la difficulté de se procurer de l'essence, les matinées du jeudi et les soirées du dimanche sont supprimées momentanément au Cinéma. Il n'y aura plus que deux séances par semaine : le samedi soir et le dimanche en matinée.

5 *janvier*. — Le gouvernement royal serbe fait savoir, d'accord avec le gouvernement français, qu'il a décidé de faire subir un nouvel examen médical à tous les Serbes résidant en France et dans les pays limitrophes. Tous les Serbes en résidence dans le département, nés entre le 1er janvier 1862 et le 31 décembre 1898, devront se présenter à la gendarmerie locale où ils recevront tous renseignements utiles.

La septième liste de souscription du « Dessert aux Blessés » s'élève à 252 fr. 20.

Dès l'expiration du délai de 24 heures après la mise à disposition de la marchandise, les gares destinataires pourront procéder d'office — aux frais du destinataire — au déchargement des wagons non libérés. Elles pourront également procéder à l'enlèvement et à la mise en dépôt — aux frais des destinataires — des marchandises non enlevées dans les délais réglementaires. L'autorité militaire pourra user, à cet effet, de ses droits de réquisition.

A Angers, sur le quai des Carmes, 9 prisonniers allemands

Digitized by Google

procèdent au déchargement des gabares apportant des balles de chanvre pour la maison Bessonneau.

A partir du 15 janvier les raffineries ne pourront faire de vente qu'aux comités départementaux ou aux parties prenantes désignées par eux. Ces comités seront saisis de toutes les demandes de fournitures présentées par les commerçants ou les agents représentants des raffineries; ils en vérifieront le bien-fondé et renseigneront sur les stocks existants, réduiront les quantités qui excéderaient les besoins indispensables et réserveront le sucre raffiné pour la consommation familiale. Le département de Maine-et-Loire est rattaché au bureau régional de Nantes.

Le juge d'instruction vient de lancer un mandat d'arrêt contre trois jeunes gens de 17 et 15 ans pour vols et recel.

Ont été cités à l'ordre de la brigade : le caporal-brancardier Clavreul Samuel, déjà cité 4 fois et titulaire de la médaille militaire; — à l'ordre du régiment : le soldat Lanjoire Pierre, du 135e d'infanterie.

La réception de quelques tonnes de charbon à l'Usine à Gaz de Saumur va permettre de reculer de quelques jours la crise prévue pour la fin de cette semaine.

Une commission militaire belge a procédé à Saumur à l'achat de 50 chevaux que le 17e groupe de remonte a été en mesure de fournir.

Les gendarmes de Gennes ont dressé procès-verbal pour délit de chasse à un cultivateur de Saint-Georges-des-Sept-Voies.

6 *janvier*. — Le Conseil municipal d'Angers, sur la proposition de M. le Dr Barot, qui en permission régulière assistait à la séance comme conseiller municipal, a nommé adjoints MM. Benoist et Libeau, en remplacement de MM. Blain et Gourdon décédés. — Au sujet de la mesure prise par la Compagnie du Gaz qui a la prétention d'imposer les détenteurs à paiement préalable d'une redevance mensuelle de 1 fr. 50

Digitized by Google

et de doubler les prix de location des compteurs, le maire fait savoir que la question a été soumise à la commission de taxation à la Préfecture et que celle-ci a décidé de demander au préfet d'intervenir auprès de M. Bigeard pour qu'il renonce à ces mesures. Puis M. Bernier, dans un rapport très complet, fait connaître que ce sont les ouvriers et les petits employés qui sont les plus lésés. Il parle des énormes bénéfices faits par la Compagnie avant la guerre : ses actions, émises à 500 francs, valent aujourd'hui 1.300 francs; le coke, qu'elle vendait en 1914 1 fr. 50 l'hectolitre, est livré par elle aujourd'hui à 4 fr. 10; les redevances préalables qu'elle veut imposer aux détenteurs des compteurs et aux abonnés lui procurera des revenus excessifs. M. le maire Blanc donne lecture de la décision prise par le Conseil municipal de Rennes, relativement à la Compagnie du Gaz de cette localité. Le Conseil à l'unanimité a décidé de protester énergiquement contre les procédés de la Compagnie du Gaz d'Angers et donne délégation à la Municipalité pour demander l'intervention du Préfet. — Le Conseil vote ensuite la motion suivante, présentée par M. le Dr Barot, qui appuie sa motion en faisant remarquer la barbarie des Allemands, notamment à Nomény, où 78 personnes ont été décapitées ou fusillées et dont les cadavres traînaientdans les rues : « Le Conseil municipal d'Angers, réuni le 6 janvier 1917, sous la présidence de M. Blanc, adjoint faisant fonctions de Maire, et sur la proposition du docteur Barot, maire mobilisé, en permission régulière, décide, à l'occasion de l'année nouvelle, d'adresser l'hommage de sa reconnaissance émue à tous les Angevins morts pour la Patrie; de sa douloureuse sympathie aux populations des départements français et des pays alliés envahis; de sa sincère admiration aux soldats et marins qui, depuis trente mois, luttent sans repos et sans défaillance contre les agresseurs; de ses sentiments de gratitude aux Gouvernements alliés pour avoir, malgré les

Digitized by Google

souffrances passées et à venir, repoussé les propositions de paix dont les prémices contenaient des affirmations si contraires à la vérité qu'on ne les pouvait prendre en considération sans amoindrir la grandeur des droits méconnus et sans outrager la mémoire de nos Morts glorieux. Le Conseil affirme, une fois de plus, sa confiance inébranlable en la victoire finale et il est certain d'être en complet accord avec la population angevine en proclamant que, malgré ses pertes cruelles, elle demeure plus que jamais prête à tous les sacrifices et à tous les efforts et qu'aucuns pourparlers de paix ne sauraient être engagés tant que l'ennemi foulera le sol sacré de la France. » — Le Maire fait savoir enfin que la Compagnie des chemins de fer d'Orléans a fait un don de 700 francs au Bureau de bienfaisance et que M. Joxé a fait don d'une somme de 50 fr. pour les écoles primaires de garçons et d'une de 40 francs pour les écoles primaires de filles, sommes qui seront affectées à deux prix d'histoire ou de géographie.

M. Cointreau, consul d'Italie, fait savoir aux Italiens résidant dans sa circonscription que : 1° les opérations de levée de la classe 1898 sont ouvertes; 2° que sont appelés à subir une nouvelle visite les réformés du 1er septembre 1915 au 21 avril 1916 et tous les militaires qui furent réformés du 1er septembre 1915 au 24 avril 1916.

Le Préfet rappelle aux personnes inscrites aux retraites ouvrières et paysannes nées dans le courant de décembre qu'elles doivent se présenter à leur mairie pour retirer leur nouvelle carte annuelle.

Est arrivé en gare d'Angers Saint-Laud un train sanitaire contenant 77 blessés, évacués des hôpitaux de Reims, dont 3 couchés ont été descendus et répartis dans les hôpitaux de la ville.

La cote de la Maine, à Angers, au pont de Verdun, est de 3 m. 50.

Digitized by Google

Le tribunal correctionnel d'Angers a condamné pour vol 7 jeunes gens de 12 à 23 ans et un autre de 15 ans pour délit de chasse à Saint-Augustin-des-Bois.

Le capitaine Marc Leclerc, du 71e territorial, a obtenu à la Société des Gens de lettres le prix Jean Revel pour « La passion de notre frère le Poilu ».

La 37e liste de souscription du Comité central de secours aux Victimes de la guerre s'élève à 2.207 fr. 90. Ce Comité a reçu pour le « Noël du soldat » 1.950 francs, somme utilisée en achat de rillettes, chocolats, oranges qui ont été expédiés aux régiments angevins au front. L'exposition d'œuvres de guerre a donné des résultats intéressants pour les victimes de la guerre. Les deux sociétés de la Croix-Rouge recevront prochainement une large part sur les bénéfices.

La médaille militaire a été conférée aux soldats : Boyeldieu Albert du 6e génie, Josso Joseph du 135e d'infanterie.

Ont été cités à l'ordre du corps d'armée : l'officier d'administration de 2e classe Rosin Émile, du groupe de brancardiers de la 17e division ; — à l'ordre de la brigade : le caporal-fourrier Onillon Gustave, du 8e tirailleurs de marche ; — à l'ordre du régiment : le caporal Bertron René, du 125e d'infanterie, Cormerais Jean du 77e d'infanterie.

Le tribunal correctionnel de Saumur a prononcé trois condamnations pour délit de chasse à des habitants du Puy-Notre-Dame et de Nueil.

Un train sanitaire venant de Château-Thierry a laissé à Saumur 50 blessés qui ont été répartis ainsi : 47 à l'hôpital mixte et 3 à l'hôpital 50 au Château.

La gare de la petite vitesse de Saumur sera fermée aux expéditions les 6, 7 et 8 janvier.

A Nantes, à la caserne Cambronne, au cours d'une prise d'armes, la croix de guerre a été remise au caporal Bettier Camille, du 77e d'infanterie.



Digitized by Google

7 *janvier*. — La taxe sur les spectacles commencera à être perçue le 10 janvier.

Le médecin-chef, les officiers du service de santé et les blessés de l'hôpital complémentaire n° 8 (sous-centre de Physiothérapie d'Angers) remercient M. Laurent Bougère de ses généreux envois de vins « pour les Poilus ».

Une circulaire ministérielle datée d'aujourd'hui règle les transports des corps des militaires décédés dans les zones de l'intérieur et des armées.

La Compagnie du Gaz d'Angers informe ses abonnés qu'elle a dû réduire la pression générale d'émission de gaz pour la faire concorder avec les économies du gaz ordonnées par les autorités administratives.

La cote de la Maine est à Angers, au pont de Verdun, de 3 m. 35.

Au cours d'une réunion tenue à la Bourse du Travail les mutilés de la guerre ont voté un ordre du jour de remerciements au sénateur Charles Humbert pour la campagne qu'il fait en leur faveur et protestent contre tout projet de révision.

La Société d'Horticulture d'Angers a décidé la création d'un cours de culture maraîchère et potagère, sous la direction de M. Gibouin, chef de culture à l'asile Saint-Nicolas. Les cours commenceront le 14 janvier et auront lieu pour la théorie au jardin fruitier et pour la pratique à l'asile Saint-Nicolas.

Sont passés en gare 10 prisonniers travailleurs allemands venant de la direction de Cholet et se dirigeant sur Tours.

Est inscrit pour chevalier de la légion d'honneur le lieutenant Picosson Auguste, du 115e d'infantetie, ex-chef du service sanitaire à Cholet.

Ont été cités à l'ordre de la brigade : le soldat d'infanterie Gazeau Louis; — à l'ordre du régiment le soldat d'infanterie Moreau Marius.

A Saumur, l'œuvre des consultations gratuites des nour-

Digitized by Google

rissons fondée par le Comité de l'Union des Femmes de France a donné sa fête annuelle de l'arbre de Noël, à laquelle assistaient une cinquantaine de mamans avec leurs bébés. La petite fête s'est terminée par une distribution de vêtements et objets de lainages confectionnés par les personnes dévouées qui se consacrent à cette œuvre.

8 *janvier*. — Les journaux d'Angers impriment le rapport fait par M. Bernier au Conseil municipal d'Angers sur la question du gaz, véritable procès de la Compagnie du Gaz d'Angers.

Ce matin, éclipse totale de lune visible à Angers.

Le Maire d'Angers prévient les nombreuses personnes qui n'ont pas payé leur taxe d'eau de Loire que si elles n'ont pas opéré ce paiement avant le 20 janvier le service de l'eau leur sera supprimé.

Dorénavant doivent être mis en sursis les mineurs des classes 1888 à 1902 inclus.

Les militaires parlant ou traduisant la langue italienne et susceptibles d'être employés comme interprètes à l'armée d'Orient sont priés de se faire inscrire auprès de leurs chefs de corps.

Les auxiliaires des classes 1917 à 1902 incluse seront envoyés progressivement sur le front à l'exception de ceux que la santé rend incapables, des pères de 4 enfants et des veufs pères de 3 enfants. L'affectation de ces hommes devra être faite suivant leurs aptitudes et leurs connaissances particulières.

Le *journal de Maine-et-Loire* publie un intéressant article du Dr Maisonneuve sur l'hygiène au front.

Le public est informé que, par suite des nécessités militaires, il ne sera accepté aucune expédition en petite vitesse à la gare d'Angers Saint-Laud pendant les journées des 10, 11 et 12 janvier courant, sauf transports de guerre, accompagnés d'ordres militaires A ou B et transports à

Digitized by Google

destination même des gares de Nantes, Chantenay, Saint-Nazaire et Bordeaux.

Ont versé pour le Noël du soldat de l'Anjou sur le front les écoles publiques (garçons et filles) de Villemoisan, un colis et 18 francs; la commune de Seiches, 25 francs; Mgr Rumeau, évêque d'Angers, 50 francs; l'école publique (garçons) de Liré, 6 fr. 25; l'école libre des filles de Querré, 3 francs; l'école laïque des garçons de Querré, 2 fr. 20; l'école libre des filles de Cléré, 3 francs; l'école publique des garçons de Seiches, 7 francs; l'école publique des filles de Seiches, 3 francs; l'école publique de Pellouailles, 5 francs; l'école privée de Pelouailles, 8 fr. 50; l'école publique des filles de Marcé, 5 francs; la commune de Brion, 20 francs; la commune de la Pouëze, 25 francs; la commune de Champtocé, 15 francs.

La cote de la Maine à Angers, au pont de Verdun, est de 3 m. 25.

Ont été cités à l'ordre de la division : le commandant Henrich Joseph, commandant le génie de la 131e division, déjà cité 4 fois; le capitaine d'infanterie Chouteau, instituteur adjoint à Trélazé, cité 3 fois; le sergent d'infanterie Gasnier Jean, instituteur adjoint à Segré; le sous-lieutenant d'infanterie Dupont, instituteur adjoint à Segré; — à l'ordre de la brigade : le sous-lieutenant d'infanterie Monnet, instituteur à Tigné.

Le général commandant la garnison vient d'ordonner pour la durée de la guerre la fermeture d'un café aux Ponts-de-Cé, en raison du désordre qui s'y produisait.

Le *journal de Maine-et-Loire* imprime l'éloge funèbre du lieutenant-colonel de Beaupuis prononcé au service anniversaire par l'abbé Fonteneau, devant les officiers et soldats du 77e d'infanterie, au front.

Nous apprenons la mort au champ d'honneur de l'aspirant Gallard Ernest, du 90e d'infanterie, élève-maître de l'École normale d'Angers.

Digitized by Google

Angers-Université-Club (2) a battu l'équipe première de la Flèche par 3 buts à 0.

Un nouvel arrêté du Préfet fixe ainsi les prix du sucre : 1° sucre cristallisé ou granulé de toute origine : le kilo, 1 fr. 50; 2° sucre cristallisé ou granulé en poudre, glace, semoules diverses, ou pilé : le kilo, 1 fr. 55; 3° sucre cristallisé en gros ou petits grains dit « extra » : le kilo 1 fr. 55; 4° sucre en pain : le kilo, 1 fr. 60; 5° sucre en morceaux irréguliers, gros et petits déchets de sucre : le kilo, 1 fr. 60; 6° sucre raffiné, cassé et rangé en boîtes contenant 5 kilos ou plus : le kilo, 1 fr. 60; 7° sucre raffiné, cassé et rangé en boîtes de carton ou en paquets contenant 1 kilo ou moins : le kilo, 1 fr. 65; 8° semoule de luxe : le kilo, 1 fr. 65; 9° sucre de luxe garanti pur canne, scié et rangé en boîtes contenant 1 kilo ou moins : le kilo 1 fr. 70. — Ces prix s'entendent enveloppe comprise; en conséquence, il est défendu d'exiger aucun prix supplémentaire pour les caisses, boîtes, papiers, sacs, cartonnage ou autres enveloppes dans lesquelles est effectuée la livraison.

Le Directeur de l'Usine à Gaz de Saumur fait savoir que, la crise des charbons sévissant d'une façon de plus en plus aiguë, il lui est impossible de recevoir du charbon et qu'il ne peut dire quand il en recevra.

9 *janvier*. — Une permission de 15 jours, tenant lieu de la permission réglementaire de détente de 7 jours, peut être accordée aux débitants brasseurs de cidre appartenant au service auxiliaire ou à la réserve de l'armée territoriale et qui ne sont pas en service aux armées.

Sont arrivés à Angers deux chalands chargés de charbon, l'un pour l'Usine Bessonneau, l'autre pour l'Usine électrique.

A Angers une contravention a été dressée à un courtier en bestiaux du Lion-d'Angers pour avoir tenté d'acheter des animaux en dehors des marchés.

Digitized by Google

La cote de la Maine à Angers, au pont de Verdun, est de 3 m. 50.

La foire d'Angers tombant, cette année, le lendemain de celle de Segré, a été mauvaise. Il y eut pénurie de bestiaux. On comptait, en effet, place Larochefoucault-Liancourt, 375 bœufs ou vaches, 46 veaux et 4 moutons. Les ventes furent bonnes, mais à des prix assez élevés. — Place Saint-Serge, 875 porcs avaient été amenés; on y remarquait beaucoup de gras qui se sont bien vendus; les prix se maintenaient sur ceux de la foire précédente. — Le marché aux chevaux n'a plus aucune importance. Sur les 97 bêtes amenées peu ont trouvé acheteurs. — Les marchés aux volailles étaient également peu achalandés. On cotait l'oie de 8 à 10 francs la pièce, les poules de 7 à 10 francs la couple. Sur ce marché figuraient également quelques canards sauvages et de nombreux lapins de garenne. Ces derniers se vendaient de 2 fr. 25 à 2 fr. 50 pièce. Voici d'ailleurs la mercuriale de cette foire : froment première qualité, le décalitre (taxe), 2 fr. 75; — seigle, 3 francs; — orge, 3 francs; — son, 0 fr. 60; — avoine d'Anjou (taxe), 1 fr. 55; — châtaignes nouzillards, 4 fr. 50; — pommes de terre de Hollande, 1 fr. 50; Bourcière, 1 franc; Early rose, 1 franc; — foin première qualité, le quintal, 8 francs; — 2e qualité, 6 fr. 50; — paille de froment, 7 fr. 50; — paille de seigle, 6 francs; — beurre le kilo, 5 fr. 20; — lard, le kilo, 4 francs; — œufs, la douzaine, 3 francs; — gros bois, avec sa peau, le stère, 30 francs; sans sa peau, le stère, 32 francs; champêtre, 30 francs; — hanoche, avec sa peau, le stère, 30 francs; sans sa peau, 32 francs; champêtre, 30 francs; — bourrées de taillis, le cent, 175 francs; — chanvre première qualité, les 6 k. 500, 20 francs; — poulets à rôtir, la couple, 8 fr. 50; — vin première qualité, l'hectolitre 105 à 125 francs; 2e qualité, 95 à 102 francs; 3e qualité, 85 à 92 francs; — vinaigre, l'hecto, 82 francs; — farine, les 100 kilos, (taxe) 42 fr. 20; — sucre, le kilo,

Digitized by Google

1 fr. 65; — viande de bœuf, les 100 kilos, 210 à 350 francs; de vache, 210 à 350 francs; de mouton, 220 à 430 francs; de veau, 220 à 400 francs; — pain de fantaisie, le kilo, 0 fr. 50; pain première qualité, les 6 kilos, 2 fr. 80; — oies, le kilo, 2 fr. 80; — lapin de maison, le kilo, 3 francs; lapin de garenne, la pièce 2 fr. 50.

La septième liste de souscriptions du « Dessert aux Blessés » s'élève à 183 francs.

M. Edmond Charron a obtenu, devant la faculté de Toulouse, le grade de docteur ès-sciences physiques avec la mention très honorable pour sa thèse intitulée : théorie de l'archet, c'est-à-dire de l'entretien des mouvements vibratoires au moyen d'un archet colophané. »

Ont été promus chevaliers de la légion d'honneur : le lieutenant bombardier Ducas, 5 fois cité à l'ordre du jour de l'armée; le Dr Vannier Édouard, médecin major au 5e groupe du 82e d'artillerie lourde, le capitaine de réserve Oudin Auguste.

La médaille militaire a été conférée au caporal Delavigne Pierre, aux soldats Boulanger Jacques, Rabain Louis, Arnauld Ferdinand.

Ont été cités à l'ordre de la brigade : le sous-lieutenant d'infanterie Monnet, instituteur à Tigné, le sous-lieutenant Thomas Amédée, le sergent Brun Louis, les caporaux Courtin Henri, Edux René, le sergent Nouhan Désiré, les soldats Guillemet Louis, Viaud Jean, Ronfleux Prosper, Brisset René, Hardy René, Gourdon Henri, du 135e d'infanterie; — à l'ordre du régiment : le soldat Riobé Louis, du 113e d'infanterie, les sous-lieutenants Gibein Julien et Martin Henri, l'aspirant Caille Louis, les caporaux Landron Emmanuel, Coquet Alfred, les soldats Papillon Léon, Mary Isidore. A été encore cité à l'ordre du jour l'enseigne de vaisseau de la Tulaye Robert, observateur.

Relativement à la question des transports le *Petit Courrier* se demande pourquoi il ne se fonderait pas à Angers une

Digitized by Google

compagnie de navigation comme il vient de s'en constituer une dans le Gers.

Pour défaut de carte d'identité un Marocain arrêté à été dirigé sur le dépôt des travailleurs coloniaux à Marseille.

Le tribunal correctionnel de Baugé a prononcé 4 condamnations dont une pour délit de chasse contre des habitants d'Auverse, Meigné-le-Vicomte et Clefs et une condamnation à 200 francs d'amende par défaut, contre une cultivatrice de Mazé, pour tromperie sur la quantité de la marchandise vendue.

Le médecin-chef de l'Hospice mixte de Cholet remercie M. et Mme Georges Turpault des vêtements de flanelle qu'ils lui ont envoyés pour les blessés et malades militaires.

10 *janvier*. — M. Cointreau, consul d'Italie, informe les Italiens résidant en Maine-et-Loire que les réformés des classes 1876, 1877, 1878, 1879, 1880 et 1881 qui ont été, à la suite d'une nouvelle visite, déclarés aptes au service militaire, sont appelés sous les armes et doivent se présenter au Consulat le 30 avril au plus tard, pour être rapatriés.

Un remorqueur à aubes a amené à Angers deux gabares de charbon.

La cote de la Maine à Angers au pont de Verdun est de 4 mètres.

Depuis aujourd'hui les magasins des commerçants de la ville d'Angers, en vertu de la nouvelle réglementation, restent éclairés jusqu'à la fermeture au gaz et à l'électricité. Lampes et bougies ont disparu.

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armée : le sous-lieutenant territorial Gaussorgues; — à l'ordre du régiment : le maréchal des logis Tanguy Jean, du 6e génie.

A Saumur, la gare de petite vitesse de Paris-Orléans sera fermée les 11 et 12 janvier sauf pour les chargements à destination de Nantes, Chantenay, Saint-Nazaire.

Le Syndicat des pharmaciens de Saumur demande au

Digitized by Google

Préfet de ne pas approuver la délibération de la Commission administrative du bureau de bienfaisance qui a traité avec le Soutien pharmaceutique, lequel avait fait des prix plus élevés que le Syndicat des pharmaciens. Il demande en outre qu'il soit procédé à un nouveau marché.

La commune de la Ménitré est consignée à la troupe pour raison d'épidémie.

Les mutilés et réformés sont avisés qu'il leur est réservé dans les formations sanitaires de la Place de Cholet, au fur et à mesure des vacances et des besoins, différents emplois tels que secrétaires, vaguemestres, plantons, manutentionnaires, ouvriers spécialistes, etc. Le salaire varie de 3 à 5 francs, suivant l'emploi, par journée de 8 ou 9 heures, non compris les heures supplémentaires. Une retenue de 1 fr. 50 sera opérée sur le salaire des hommes qui demanderont à être nourris par les ordinaires. Les candidats sont invités à adresser, dès maintenant, leurs demandes d'emploi à M. le médecin-chef de la Place de Cholet, à l'Hôpital temporaire 22, au collège Sainte-Marie.

Au dispensaire d'hygiène sociale annexé à l'hospice mixte de Cholet les consultations ont lieu actuellement, le dimanche matin, de 9 heures à 10 heures, pour les hommes et de 10 heures à 11 heures pour les femmes. Ultérieurement des consultations seront données dans la semaine. Sont admises aux consultations les personnes atteintes d'affections de la peau ou des muqueuses dont la nature doit être précisée, telles que boutons de longue durée, éruptions de taches suspectes sur le tronc et les membres, maux de gorge traînants, ulcérations de la bouche rebelles aux traitements ordinaires, suintements anormaux, affections gynécologiques, maladies parasitaires, etc... Les examens et le traitement de début seront gratuits. Aucun renseignement à fournir concernant l'état-civil des malades. Les malades des communes environnantes seront consultés au même titre que ceux de la localité.

Digitized by Google

L'administration de l'Hospice mixte de Cholet remercie bien vivement les dames de l'ex-formation Marceau (côté Faligant) de leur généreux envoi de gâteaux, cigares et vins destinés aux poilus en traitement à l'établissement.

11 *janvier*. — Au sujet de l'utilisation dans les dépôts des corps de troupe et dans les divers services du personnel, la Préfecture a fait paraître dans la presse une note que nous résumons ainsi : 1° Les hommes dégagés d'obligations militaires, autres que les engagés spéciaux, doivent remplir les conditions de capacités professionnelles ou de vigueur physique requises, pour l'emploi sollicité; ils ne sont employés qu'après enquête favorable de la gendarmerie. 2° Les mutilés et les réformés peuvent être utilisés dans les corps de troupes, états-majors et service, dans les emplois n'exigeant pas la possession de l'intégralité de tous les moyens physiques, comme vaguemestres, secrétaires, garde-magasins, etc. 3° Les jeunes gens, non encore liés au service, devront être âgés de 13 ans révolus ou de 12 ans, s'ils ont leur certificat d'études primaires ou un certificat d'aptitude physique. Ils devront être présentés par leurs parents. Ils pourront être recrutés comme employés de bureau, plantons, manutentionnaires. De préférence ils devront être pris parmi les orphelins de la guerre. 4° Les étrangers appartenant à des nations alliées ou neutres pourront être acceptés s'ils ont au moins un an de résidence, s'ils produisent un certificat de moralité de l'agent consulaire de leur pays et si l'enquête faite sur eux établit que leurs sentiments ne peuvent être suspects.

Les moyens et petits meuniers, exploitants de moulins à eau, peuvent s'adresser au préfet de leur département, en vue du classement de leurs établissements, pour obtenir la mise en sursis d'appel du personnel qui leur est nécessaire.

Le dépôt du 33e d'artillerie à Angers demande, pour des emplois divers de bureau, planton, ouvrier de casernement,

Digitized by Google

tailleur, cordonnier, sellier et autres : 1° des hommes dégagés d'obligation militaire; 2° des mutilés; 3° des jeunes gens non encore liés au service; 4° des étrangers. Les salaires afférents aux emplois ci-dessus, ainsi que tous autres renseignements, seront fournis au bureau du major du 33e.

Le public est informé que, par suite des nécessités militaires, il ne sera accepté aucune expédition en petite vitesse à la gare d'Angers-Saint-Laud pendant les journées des 14, 15 et 16 janvier courant, sauf guerre (priorité), bestiaux et denrées périssables.

La Caisse d'épargne d'Angers a remis, pour l'année 1917, au Comité de secours aux Victimes de la guerre la somme de 4.000 francs. Les administrateurs dudit Comité ont décidé de verser tout de suite sur cette subvention 1.000 francs à chacune des deux sociétés de la Croix-Rouge à Angers. Le surplus sera employé de la facon la plus équitable à secourir les prisonniers et les pauvres de l'Anjou.

Le *Petit Courrier* imprime une très longue lettre de M. Marius Vachon, inspecteur général des Beaux-Arts sur « Les industries d'art angevines et le Comité régional des arts appliqués ».

Le ministre de la Guerre a décidé qu'il y aurait une session spéciale d'examen du brevet d'aptitude militaire le 5 mars pour les jeunes gens de la classe 1918.

La cote de la Maine à Angers, au pont de Verdun, est de 4 m. 50.

Ont été cités à l'ordre de la division : le brigadier automobiliste Du Fou Éven; — à l'ordre du régiment : le maréchal des logis Avril Clovis, du 20e d'artillerie, le sergent-fourrier Brunetière Félix, du 159e d'infanterie.

Le maire de Saumur, en réponse à la protestation du Syndicat des pharmaciens, dit que le bureau de Bienfaisance n'a pas pris l'initiative de la demande, mais n'a fait que céder aux instances du Syndicat qui tenait à donner des prix par comparaison à ceux du Soutien pharmaceutique;

Digitized by Google

qu'il eût mieux fait de soumettre ses nouvelles propositions avant la formation de la Pharmacie mutualiste.

Le maire de Saumur prie les personnes qui auraient subi des dommages, par suite des tirs de Rou-Marson en 1916, de lui faire connaître le montant de l'indemnité qu'elles demandent.

Un prisonnier allemand (Badois) nommé Wilhem Muller, échappé du camp de prisonniers de Chantenay, a été arrêté en gare de Saumur, où il fut trouvé blotti dans un wagon-tombereau venant de Nantes.

Le gendarme Ségoult Victor, de la brigade de Beaufort, titulaire de la médaille militaire et de la Croix de guerre, vient de demander à rentrer comme sergent au 79e d'infanterie.

Le maréchal des logis Pellissier, du 33e d'artillerie, poursuivi sous l'accusation de meurtre sur son ancienne compagne, vient d'être condamné à 5 ans de prison par le 2e conseil de guerre de Paris.

La *Semaine religieuse* publie une très longue lettre du cardinal Luçon à Mgr Rumeau.

12 *janvier*. — Tout agriculteur (cultivateur, maraîcher ou viticulteur) des classes 1891 et plus anciennes, qui ne relève que des armées et qui n'est pas dans les usines de guerre, aura droit, entre le 1er février et le 1er juin 1917, à une permission de vingt jours englobant une permission normale de sept jours. Ces vingt jours de permission pourront d'ailleurs être accordés en une ou plusieurs fois, suivant les nécessités du service et le désir de l'intéressé. Le droit est acquis aux propriétaires exploitants, fermiers, métayers, maîtres-valets et ouvriers agricoles.

Le sous-secrétaire d'État à la guerre prescrit aux commandants des régions de libérer et d'envoyer de suite dans leurs foyers les agriculteurs des classes 1888 et 1889.

La 6e liste du Comité d'assistance aux militaires tuber-

Digitized by Google

culeux de la guerre s'élève à 722 fr. 50; le montant total de la souscription est de 22.907 francs.

Les salaires minima et maxima arrêtés par le Ministre pour la place d'Angers sont les suivants : employés de Bureau : secrétaires copistes et téléphonistes, minima 3 francs, maxima 3 fr. 75; dactylographes, minima, 3 fr. 75, maxima 4 fr. 50; sténo-dactylos, minima, 3 fr. 75, maxima 4 fr. 75; secrétaires rédactrices comptables, minima, 3 francs, maxima 5 fr. 50; surveillantes et employées principales, minima, 4 fr. 50, maxima, 6 fr. 25; ouvrières, contremaîtresses chefs d'atelier et d'équipe, minima 3 fr. 50, maxima 4 fr. 70; manutentionnaires lingères, cuisinières, femmes de service laveuses, minima 3 francs, maxima, 3 fr. 75; aides de cuisine, minima 2 fr. 50, maxima 3 fr. 25 ; infirmières d'exploitation, minima 3 francs, maxima 3 fr. 75.

Les gendarmes de service à la gare d'Angers-Saint-Laud ont arrêté un soldat du 130e d'infanterie pour vol de deux colis.

Un indésirable austro-hongrois venant de Lorient est passé en gare d'Angers Saint-Laud, allant à Périgueux.

Les Chinois arrivés à Angers pour être affectés à divers travaux de l'Usine Bessonneau sont partis pour une autre destination.

M. Sergent-Alléaume, avocat général à la cour d'appel d'Angers, fait partie de la commission chargée d'établir pour 1917 le tableau d'avancement des juges de paix de 3e et 4e classes.

Sous le titre « La réquisition des vins en Anjou », M. Émile Marchand, dans le *Petit Courrier*, se fait le porte-parole des viticulteurs, auxquels on paie au degré des vins valant 250 à 300 francs avec 50 % de réduction sur leur valeur.

D'après une lettre communiquée à la presse par la Préfecture, le gouvernement italien a décidé que seraient maintenus en sursis provisoire jusqu'au 28 février les ouvriers

Digitized by Google

italiens travaillant en France pour la défense nationale et dans les services publics.

Le *Journal de Maine-et-Loire* publie une lettre du cardinal Luçon, archevêque de Reims, à M. Ernest Lavisse, directeur de l'Académie française, pour le remercier d'avoir proposé de faire de la cathédrale de Reims le temple des pèlerinages nationaux.

Les versements d'or effectués dans le département depuis le 1er juillet 1915 s'élèvent à 18.302.000 francs pour Angers Segré, Baugé, 5.042.000 francs pour Cholet, 5.216.000 fr. pour Saumur, soit pour le département à 28.560.000 francs.

Notre distingué collaborateur M. Mauvif de Montergon, chevalier de l'ordre pontifical de saint Grégoire le Grand, ancien président du Conseil d'arrondissement de Segré, vient de mourir presque subitement à Angers, à l'Hôtel de France où il était descendu.

Le fascicule d'octobre-novembre-décembre des *Archives médicales d'Angers* contient un très intéressant article sur les Comités départementaux d'assistance aux militaires réformés tuberculeux et le Comité de Maine-et-Loire.

Est nommé chevalier de la Légion d'honneur le lieutenant Arnould du 135e d'infanterie.

La médaille militaire est conférée à l'adjudant Labellangerie Louis, aux soldats Breteau Louis, Pretreau Louis du 135e d'infanterie, au maitre ouvrier Chariot du 6e génie.

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armée : l'abbé Pineau, aumônier volontaire du 135e d'infanterie; — à l'ordre de la division : les maréchaux des logis Vaugeois Maurice, Bonvallet Pierre, Cortequisse Henri, le brigadier Plessis Adrien, les soldats Malveau Maurice, Arnault Georges, Courtois François, Épinoux Léon, Testu Jean, Bourget François, du 33e d'artillerie; — à l'ordre du régiment : le lieutenant Davoust, le médecin auxiliaire Bodard Robert, le brigadier Rouillon Delphin, les soldats Planque Victor, Martineau Auguste, Baudrier Armand, Guillemain

Digitized by Google

Fernand, Couillard Georges du 33e d'artillerie; le maréchal des logis de Guibert, du 407e d'infanterie (éclaireurs). — Ont été encore cités à l'ordre du jour : le brigadier téléphoniste Leclerc Maurice, du 109e d'artillerie; l'adjudant Pantais Ernest, du 33e d'artillerie lourde.

A Saumur, on ne peut se procurer du sucre qu'en achetant en même temps du café; on dit que des stocks importants de sucre existeraient chez quelques gros épiciers.

Le lieutenant-colonel commandant d'armes, Baguerey, à Cholet porte à la connaissance des hommes dégagés d'obligations militaires (autres que les engagés spéciaux), des mutilés et réformés et des étrangers des pays alliés ou neutres, qu'un certain nombre d'emplois (plantons, secrétaires, copistes, menuisiers, serruriers, ferblantiers, maçons, cordonniers, etc.), pourraient leur être confiés dans les différents corps et services de la Place en remplacement des hommes du service auxiliaire. Ils n'auront qu'à s'adresser au Bureau de la Place, à la caserne Tharreau, où tous les renseignements concernant ces différents emplois, la durée du travail, les salaires à attribuer ,etc., leur seront donnés. Les jeunes garçons, âgés de 12 à 18 ans, qui désireraient également être employés dans les différents bureaux et services (plantons, cyclistes, secrétaires-copistes, etc., etc.), trouveront de même au Bureau de la Place tous les renseignements qui les concernent.

13 *janvier*. — Le chef d'escadron Fradin commandant le dépôt du 33e d'artillerie, le lieutenant-colonel Colomiès, commandant le dépôt du 6e génie, le lieutenant-colonel Gohéring, commandant le 71e territorial, remercient le préfet des caisses qu'il leur a envoyées et provenant de la souscription pour le Noël du soldat sur le front.

Le lieutenant-colonel Bouton, commandant les dépôts du 135e d'infanterie, demande par la voie de la presse des mutilés et des jeunes gens non encore liés au service aux

Digitized by Google

conditions stipulées par le Ministre de la guerre et aux prix du tarif adopté pour la place d'Angers.

La 9e liste de souscription du « Dessert aux Blessés » s'élève à 71 fr. 40.

7 sous-officiers allemands venant de Rouen et dirigés sur l'île de Ré, sont passés en gare d'Angers Saint-Laud.

Le tribunal correctionnel d'Angers a prononcé deux condamnations pour délit de chasse contre des habitants du Louroux-Béconnais.

Par décret en date de ce jour, M. Durant-Farget est désigné pour remplir, pendant l'année 1917, les fonctions de vice-président au conseil de préfecture de Maine-et-Loire.

Les journaux publient, au sujet de la question du Gaz, une interview d'un ancien adjoint d'Angers déclarant qu'en principe la convention signée par les particuliers avec la Compagnie du Gaz ne peut être modifiée en cours de durée et recommandant à ses concitoyens de payer la quittance qu'on leur présentera et, à la fin de la guerre, d'intenter contre la Compagnie une action en restitution.

Le *Petit Courrier* reproduit d'après *En route* un intéressant article du chanoine Urseau, conservateur des antiquités et objets d'arts de Maine-et-Loire, sur les tapisseries du Musée de l'ancien évêché d'Angers.

Ont été cités à l'ordre de la brigade : les soldats Martin Gaston, du 90e d'infanterie, le lieutenant L. Chesnier, du 70e territorial.

Le tribunal correctionnel de Saumur a prononcé 4 condamnations pour délit de chasse contre des habitants des Verchers, de Martigné et de Douces, ce dernier soldat au 117e d'infanterie.

Le tribunal correctionnel de Cholet a prononcé 3 condamnations pour délit de chasse contre des habitants du Mesnil et de la Salle-Aubry.

Un groupe de commerçants de Cholet a écrit au Direc-

Digitized by Google

teur des Chemins de fer de l'État, lui demandant, tout en maintenant la suppression de deux trains sur la ligne Paris-Angers-Cholet, de rétablir le train venant de Paris par Angers-Cholet, pour arriver à cette dernière station à 17 heures et de faire repartir le train à destination d'Angers Paris le soir à 19 ou 20 heures comme précédemment.

Le *Mercure segréen* publie une lettre récente d'un de nos compatriotes prisonnier en Allemagne, qui travaille dans une fonderie de fer où on fabrique des obus. Les prisonniers français poussent des wagonnets pleins d'acier du matin au soir.

A la suite de la crue de l'Authion un chaland chargé de blé venant de Saint-Nazaire a pu être amené jusqu'à la minoterie de Saint-Aubin des Ponts-de-Cé.

14 *janvier*. — Dans la salle des Fêtes de l'Hôtel-de-Ville d'Angers, le Comité angevin de la Ligue française avait convoqué ses compatriotes à entendre M. Helmer, le célèbre avocat alsacien qui fut le défenseur de l'abbé Wetterlé, de Hans, de Zislin, du Souvenir français et qui avait pris pour sujet de sa conférence : « La ligue pangermanique et et la guerre actuelle. » Sur l'estrade étaient les présidents d'honneur : M. le Préfet Fabre, le premier président Chanson, M. le maire Blanc, Mgr Pasquier représentant Mgr Rumeau absent. Avec une éloquence aussi brillante que patriotique, le président de la Ligue à Angers, le général Estève, a présenté l'éminent conférencier, rappelé le souvenir du grand évêque alsacien Mgr Freppel et convié les personnes présentes à adhérer à la Ligue française destinée à contrebalancer la Ligue pangermanique.

Pendant une heure le grand orateur alsacien a tenu les auditeurs sous le charme de sa parole si claire, si documentée, si suggestive, et a fait ressortir d'une façon magistrale les responsabilités manifestes et inéluctables qui pèsent encore plus sur la Ligue pangermaniste, sur l'Alle-



Digitized by Google

magne tout entière, que sur le kaiser depuis longtemps fortement diminué. C'est la nation pangermanique tout entière qu'il faudra châtier et de laquelle il faudra exiger toutes les justes et implacables réparations. C'est au milieu d'un tonnerre d'applaudissements que M. Helmer termine par cette phrase : « Il faut en finir avec l'Allemagne tout entière. »

M. Berjole récita ensuite avec son talent habituel une délicieuse poésie de sa composition, toute vibrante du plus pur patriotisme, « Les campagnes françaises », qui recueillit des applaudissements unanimes.

Le général Estève remercia alors et M. Helmer et M. Berjole et invita les assistants, encore une fois, à donner leur adhésion à la Ligue française; au cours de cette manifestation patriotique une quête avait été faites pour les œuvres angevines de guerre; elle a produit 320 fr. 95.

Une souscription du personnel des Tramways électriques d'Angers pour le « Dessert aux Blessés » a fourni 10 fr. 25 à cette œuvre.

Angers Université-Club a battu le Sporting-Club-Bessonneau par 2 buts à 0. Les deux clubs sont à égalité.

Ont eu lieu à l'église Saint-Laud d'Angers les obsèques de M. Mauvif de Montergon, auxquelles assistaient de nombreux amis du défunt. Après une courte cérémonie à l'église, le corps a été transporté à Brain-sur-Longuenée.

A été cité à l'ordre du régiment : le lieutenant d'artillerie de Bodinat Gaston.

Au Cirque-Théâtre a eu lieu le deuxième concert Boquel. Le grand chanteur russe M. Bogea Oumiroff s'est fait applaudir dans une chanson slovaque, dans une chanson serbe, dans une chanson petite russienne; M. et Mme Chailley ont très bien rendu la « sonate de Lekeu » et la « Suite de Leclair ». La « chacone » de Hændel, la « ballade » de Chopin et le « Clair de Lune » de Debussy ont valu de chaleureux applaudissements à la pianiste et M. Boquel a lu avec son

Digitized by Google

talent bien connu deux contes d'Alphonse Daudet : « L'Arlésienne » et « Le sous-préfet aux champs ».

On vient de retirer à Saint-Mathurin le cadavre d'un militaire, qui semble être un lieutenant et qui, a déclaré le Dr Peyssonnié, a dû séjourner plus d'une année dans l'eau. Il portait à l'annulaire un anneau en or, à l'intérieur duquel on lisait gravé : « Jacques Demuncke — Suzanne Vani de Walle, 19 décembre 1899 ».

Le Comité de l'Or a donné à Villevêque une conférence à laquelle assistaient 200 personnes. Elle était présidée par M. Gaignard, conseiller d'arrondissement, maire de Villevêque, assisté de MM. Bigeard, vice-président du Comité, Picard, maire de Soucelles, de M. le Curé-doyen et de M. Nidelet, instituteur. Le vibrant exposé fait par M. Gardot et une série de vues fournies par la section photographique de l'armée présentées par M. de Farcy, ont vivement intéressé les assistants impressionnés par l'argumentation du conférencier.

Le sous-préfet de Cholet a reçu des conscrits de la classe 1918 la somme de 50 francs en faveur des soldats blessés en traitement à Cholet.

A Saumur, a eu lieu le pèlerinage des diverses paroisses de Saumur à Notre-Dame des Ardilliers. Mgr Rumeau, accompagné de son vicaire-général Mgr Baudriller, présida la cérémonie qui réunit plusieurs milliers de personnes. La procession partit de Saint-Pierre et se rendit à la chapelle des Ardilliers où plus de la moitié des assistants durent rester sur l'esplanade. M. Mayaud, maire de Saumur, M. de la Guillonnière, conseiller général, le colonel de Mareuil, commandant la place et de nombreuses notabilités faisaient cortège à l'évêque. Après le chant du *Magnificat* Mgr Rumeau monta en chaire et, après avoir remercié ses diocésains saumurois et les Dames de la Ligue patriotique des Françaises d'avoir organisé ce pèlerinage, fit un court historique de l'apparition de Pontmain le 17 janvier

Digitized by Google

1871, tirant de cet événement les plus grands enseignements pour les fidèles aux temps présents.

A Saumur, dans la salle du patronage laïque de la rue Duplessis-Mornay, le groupe artistique de l'Amicale laïque a donné une matinée de bienfaisance très réussie, en faveur des petits réfugiés.

21 enfants et 2 religieuses rapatriés de Cambrai le 21 décembre chez les sœurs de Sainte-Anne à Saint-Hilaire-Saint-Florent sont partis pour Saint-Nazaire.

A la Flèche, le Club sportif Cointreau a battu par 2 buts à 0 le Club athlétique fléchois.

15 *janvier*. — Le sous-secrétaire d'État du service de santé vient d'inviter les directeurs du service de santé à utiliser le personnel médical momentanément libre : 1° pour les soins à la population civile; 2° pour la propagande hygiénique (conférences sur les méfaits de l'alcool, sur la tuberculose, etc.); 3° pour la création des œuvres essentielles à la conservation de la race (consultations de nourrissons, mutualité maternelle, dispensaires contre la tuberculose, etc). Le personnel infirmier libre momentanément doit être de préférence : 1° occupé au nettoyage assainissement, amélioration des locaux hospitaliers de la région; 2° offert au maire dans chaque centre hospitalier pour les travaux d'hygiène municipale, pour la culture des terres abandonnées, etc.; 3° mis à la disposition des préfets en équipes agricoles; 4° employé de toute façon dans l'intérêt national ou local. Les dons en vins, sauf ceux destinés aux formations sanitaires, ne pourront être reçus que par les services régionaux de l'intendance, qui rendront compte périodiquement à l'administration centrale des quantités reçues et de leur affectation.

Le public est informé que, par suite des nécessités militaires, il ne sera accepté aucune expédition en Petite Vitesse à la gare d'Angers Saint-Laud pendant les journées

Digitized by Google

des 18, 19 et 20 janvier 1917, sauf transports accompagnés d'ordres militaires A ou B et ceux à destination même des gares de Nantes, Chantenay, Saint-Nazaire et Bordeaux, sous la réserve que ces derniers pourront être effectués en wagons couverts seulement.

A Angers 5 prisonniers allemands sont employés à l'amidonnerie Gourdon.

Un biplan, monté par l'aviateur Allard, de Châteauneuf sur-Sarthe, venant de Tours, a survolé Angers et atterri au parc d'aviation d'Avrillé.

La vapeur « Ville d'Angers » a amené à Angers un chaland chargé de charbon destiné à la Compagnie de Blanzy.

Le *Petit Courrier*, sur communication qui lui en a été faite par M. Cointreau, président du Syndicat des vins et spiritueux du Maine-et-Loire, publie une protestation du Syndicat national des vins et spiritueux contre le projet de suppression totale de la consommation de l'alcool.

Dans la région de Saumur on signale la présence de pièces de 2 francs fausses, au millésime de 1915.

Un commerçant de Parçay, qui avait obtenu 200 francs de dommages-intérêts dans un procès pour diffamation, a fait parvenir cette somme au préfet pour les blessés militaires.

A Cholet, le chef de bataillon commandant le dépôt d'officiers prisonniers de guerre demande, pour remplir les fonctions de secrétaire et d'aide-comptable, deux hommes déliés de toute obligation militaire, de préférence mutilés.

Une contravention pour délit de chasse a été dressée contre un propriétaire de Saint-Quentin-lès-Beaurepaire.

Le tribunal correctionnel de Baugé a prononcé 3 condamnations pour délit de chasse contre des habitants de Baugé, Vieil-Baugé, Longué, Brion, Blou.

16 *janvier*. — Le biplan monté par l'aviateur Allard, qui avait atterri au champ d'aviation d'Avrillé, s'est rendu à

Digitized by Google

Châteauneuf-sur-Sarthe, pays natal de l'aviateur, puis s'est dirigé sur Tours, son point d'attache.

Le remorqueur « Ville d'Angers », après avoir amené à Angers les chalands « Ville de Tunis » et « Petite-Marie », chargés de charbon, est reparti pour Nantes, remorquant deux autres chalands vides.

Le remorqeur « Ville de Montjean » a amené en cale d'Angers, à destination du Mans, deux chalands, l'un chargé de blé et l'autre de pyrite.

Des prisonniers allemands sont occupés sur le quai Ligny, à Angers, à décharger un chaland et à charger sur des voitures des balles de chanvre destinées à la maison Bessonneau.

Le *Petit Courrier* imprime un article du *Figaro*, signé Polybe, qui, sous le titre « Sa majesté l'Alcool », soutient la thèse diamétralement opposée à celle de la circulaire du Syndicat national des spiritueux qu'il a reproduite hier.

Le procureur général près la Cour d'appel d'Angers a désigné M. Dequesne, commissaire central, pour remplir les fonctions de ministère public près le tribunal de simple police d'Angers pendant un an.

Les journaux donnent les résultats des examens de l'Association sténographique unitaire de Paris et de la Chaîne sténographique angevine pour le semestre de juillet à décembre. Cette longue liste indique l'ardeur avec laquelle les jeunes femmes et jeunes filles se livrent à l'étude de la sténographie et de la dactylographie.

Ont été cités à l'ordre de la brigade : le canonnier Fauvelle Axel, du 3e d'artillerie colonial; — à l'ordre du régiment : le maréchal des logis Guyot de Salins Xavier, le brigadier téléphoniste Calament André, du 33e d'artillerie, le sapeur-mineur Vaslin Pierre.

On annonce la mort de l'adjudant Vidal Joseph, fils de l'adjoint au maire de Saumur, tombé face à l'ennemi.

Digitized by Google

Un biplan, probablement celui de l'aviateur Allard, a survolé Saumur.

Une cuisinière de nationalité belge a été arrêtée pour vol de bijoux à Saumur.

La gare de Saumur sera fermée aux transports commerciaux les 18, 19 et 20 janvier.

A Saumur, dans la salle du Cinéma-Pathé, M. Ernest de Thoran, a donné une conférence au profit de l'Œuvre du soldat au front qu'a créée le Touring-Club. L'assistance était nombreuse et comptait des personnalités saumuroises. M. de Thoran, qui avait fait l'éloge du peuple belge, montré ce que les Allemands ont fait des merveilles architecturales des Flandres, a expliqué ce qu'est l'Œuvre du soldat au front et les services qu'elle rend à nos soldats. La recette nette a été de 324 fr. 50, somme qui a été versée au Touring-Club pour l'Œuvre du soldat au front.

17 *janvier*. — Le Préfet a reçu des lettres de remerciements du colonel Daguzan, commandant le 72e territorial, et du colonel Roussel , commandant le 277e d'infanterie, pour les cadeaux du Noël du soldat qui leur ont été envoyés pour leurs régiments.

Par décret le prix de l'orge est taxé à 31 francs par 100 kilos et celui du seigle à 30 francs les 100 kilos, pris chez le producteur.

Une cantine de prisonniers de guerre doit être établie rue du Major-Allard à Angers. Elle est réservée aux veuves ou mères de militaires morts sur le champ de bataille ou décédés des suites de leurs blessures.

A Angers au Pont de Verdun la Maine cote 4 m.

Le militaire ayant bénéficié d'une permission de convalescence ne pourra partir en permission régulière qu'un mois après son retour de permission de convalescence.

Faute de pouvoir recruter du personnel de police, on a eu recours à l'autorité militaire qui a mis à la disposition

Digitized by Google

de la ville un certain nombre de soldats. Ces soldats la nuit circulent dans la ville par groupe de deux accompagnés d'un agent.

Le terre-plein derrière le Cirque-Théâtre à Angers a été planté d'arbres. Le *Journal de Maine-et-Loire* demande qu'on garnisse aussi d'arbres la place des Halles, dénudée, glaciale en hiver, sans ombrage et torride l'été.

A l'hôpital n° 8 (Bellefontaine, Angers) dans une réunion intime un souvenir a été remis à M. Marrimpouey, officier gestionnaire, à l'occasion de son départ. Une allocution a été prononcée par le caporal Burgot et le Dr Leullier, médecin-chef, a dit combien le départ de M. Marrimpouey était regretté de tous.

Un convoi de 416 blessés et malades se dirigeant vers Nantes est passé en gare d'Angers Saint-Laud, où il a été ravitaillé en grands repas par l'infirmerie.

Le remorqueur « Ville de Montjean », qui avait amené à Angers un bateau de blé et un bateau de pyrites, est reparti à Nantes avec un chaland vide. A Montjean il en remorquera trois autres.

Ont été cités à l'ordre de la brigade : le sous-lieutenant Birolleau Jean, du 64e d'infanterie, le soldat mitrailleur Nauleau Alexandre, de l'armée d'Orient. A été encore cité à l'ordre du jour : le sergent Raimbault François, du 77e d'infanterie.

Il est tombé de la neige à Angers. La température a beaucoup baissé depuis quelques jours, le thermomètre est descendu à 4 degrés au-dessous de zéro.

Le maire de Segré a pris un arrêté interdisant dans la commune la circulation des chiens à moins qu'ils soient tenus en laisse ou avec une muselière-grillage.

A Cholet, le lieutenant-colonel Baguerey, commandant la place, a épinglé la croix de la légion d'honneur sur la poitrine du lieutenant Veillon Édouard, du 51e d'artillerie, déjà

Digitized by Google

décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre avec palme.

Le bureau de bienfaisance de Saumur a déclaré que, pour des difficultés d'ordre pratique, il ne pourrait établir un fourneau économique dans le quartier des Ponts.

Saumur est toujours sans gaz.

18 *janvier*. — Le *Journal officiel* publie le texte de la loi de l'impôt sur le revenu, applicable depuis le 1er janvier.

Plusieurs individus ont été arrêtés à la gare Saint-Laud pour des vols de colis aux messageries et à la consigne.

Un jeune homme de 16 ans vient d'être arrêté à Angers pour détournement d'un pli chargé de 700 francs.

A Angers, près du pont de Verdun, dans une rixe, un soldat du 5e bataillon d'infanterie légère d'Afrique a reçu un coup de couteau.

A l'hôtel des Postes d'Angers un guichet de paiement et d'émission de mandats est réservé aux vaguemestres des régiments et formations diverses.

A Angers, au pont de Verdun, la Maine cote 3 m. 90.

La Société de Charité maternelle d'Angers qui donne aux femmes pauvres à la naissance de chacun de leurs enfants une layette et un berceau complet, puis des bons de pain, viande et chauffage et une prime d'allaitement maternel, fait appel à la générosité des Angevins, l'admission des réfugiés à certains secours augmentant ses charges.

La Cour d'appel d'Angers condamne à 25 francs d'amende un habitant de Château-Gontier et un fermier de Mazière, commune de Meigné, à 100 francs d'amende pour infraction à la loi sur les réquisitions militaires.

Le *Journal de Maine et-Loire* se plaint, que contrairement à la promesse faite par le Ministre à M. le député Ferdinand Bougère, la censure lui ait supprimé une information de Tours publiée par le *Matin*.

Digitized by Google

Le même journal se plaint que les télégrammes de la Chambre des Députés partis de Paris à 6 h. 15, 6 h. 25 et 6 h. 35 ne lui aient été transmis qu'à 10 h. 45.

Un sous-officier allemand venant de Cholet a été conduit à Angers à l'hôpital des Arts et Métiers où on l'a admis en traitement.

Un train sanitaire contenant 400 blessés et malades évacués est passé dans la nuit en gare d'Angers Saint-Laud se dirigeant sur Nantes.

La présidente et le Comité de l'Union des Femmes de France remercient les personnes qui ont bien voulu faire aux blessés de l'hôpital 102 des dons montant ensemble à 960 fr. 20 plus des dons en nature.

Est promu chevalier de la légion d'honneur le sous-lieutenant Riguet, du 277e d'infanterie.

La médaille militaire est conférée au soldat Buée, du 135e d'infanterie, aux sapeurs Flouriot Yves et Cheval Pierre du 6e génie, au caporal Girardeau Désiré et au soldat Blouin Michel, du 277e d'infanterie.

Ont été cités à l'ordre du jour de la division : le soldat Lorin Pierre, du 72e territorial; — à l'ordre du régiment : l'aspirant Lemoine Pierre, du 10e génie.

A Saumur, ont été célébrées les obsèques militaires d'un sujet russe, Léon Schwerdlin, soldat à la légion étrangère. Le sous-préfet M. Senné-Desjardins a prononcé un discours sur sa tombe.

La Société électrique de Saumur fait savoir qu'à partir d'aujourd'hui elle arrêtera le courant de minuit et demie à 11 heures du matin.

A la chapelle de l'Institution Saint-Louis de Saumur a eu lieu un service funèbre pour l'adjudant Vidal Joseph, tombé dans la Somme le 18 octobre. On y remarquait, au milieu d'une foule trop nombreuse pour être contenue dans la chapelle, les membres du conseil municipal et des représentants des services municipaux. La messe a été

Digitized by Google

dite par le supérieur, M. le chanoine Verdier, qui a prononcé une allocution émue.

A Cholet, le service du gaz sera rétabli dans la matinée du 20 courant. Le maire invite ses concitoyens à l'économiser tant pour le chauffage que l'éclairage. La ville aura été 26 jours sans gaz.

Un commerçant anonyme a remis 100 francs au bureau de bienfaisance de Cholet.

La *Semaine religieuse* imprime une lettre du Saint-Père à Monseigneur l'Évêque d'Angers, le texte de la citation à l'ordre du jour de l'armée de M. l'abbé Pineau, aumônier volontaire au 135e d'infanterie, et une très intéressante communication de l'abbé Giraudeau, vicaire à Feneu, brancardier au 125e d'infanterie, intitulée « Dans la Somme »

19 *janvier*. — En considération des nouvelles taxes instituées par la loi du 30 décembre 1916, sur le prix des places des théâtres, concerts, cinématographes, etc, le général commandant la 9e région a décidé que serait supprimé, à partir du 1er janvier 1917, le prélèvement de 5 % de la recette établi en faveur des hôpitaux militaires et versé le 1er et le 15 de chaque mois au directeur du service de santé.

Faute de charbon, l'usine d'électricité d'Angers a été sur le point de cesser de fonctionner aujourd'hui.

A Angers, au pont de Verdun, la Maine cote 3 m. 65.

Les opérations du conseil de révision, présidées par M. Durant-Farget, vice-président du conseil de préfecture entouré du chef de bataillon Février, du 135e d'infanterie, de MM. Valentin, conseiller de préfecture, Bodinier, sénateur, Brichet, conseiller d'arrondissement, ont eu lieu à la mairie d'Angers. Sur 85 jeunes gens étrangers au département qui se sont présentés, 70 environ ont été reconnus bons pour le service.

55 prisonniers allemands sont arrivés à Angers venant de Saint-Nazaire.

Digitized by Google

Les journaux, sous la signature de M. Raymond Richou, vice-consul britannique à Angers, annoncent qu'une foire des industries anglaises organisée par le Board of Trade se tiendra à Londres du 26 février au 9 mars.

Voici l'itinéraire du dépôt de remonte d'Angers pendant le mois de février : Saumur, Angers, Saint-Florent-le-Vieil, Angers, Cholet, Ancenis, Saumur, Angers, Candé, Segré, Angers.

L'administration des hospices d'Angers demande des infirmiers de 25 à 50 ans dégagés de toutes obligations militaires.

Le Syndicat d'Initiative de l'Anjou prie les propriétaires qui se sont adressés à lui pour la location de leurs appartements meublés de l'aviser quand la location est faite.

Le « Dessert aux Blessés » a reçu des souscriptions s'élevant ensemble à 12 fr. 10.

Sont passés en gare d'Angers Saint-Laud 6 prisonniers allemands travailleurs venant de Noyant et se dirigeant sur le Louroux-Béconnais.

M. Bigeard, directeur de l'Usine à Gaz, a écrit au Maire d'Angers une lettre dans laquelle il proteste contre les affirmations du rapport de M. Bernier.

Le *Journal de Maine-et-Loire* publie un très intéressant article du marquis de Dampierre sur le *Chant des femmes*, œuvre poétique de Mme Magali Boisnard, qui fit une conférencière très applaudie de la Société de Géographie d'Angers.

Ont été cités à l'ordre de la brigade : le soldat Ruel Auguste, de l'infanterie ; — à l'ordre du régiment, les soldats Gaudin Gaston, du 66e d'infanterie, Gaudin Gaston, du 79e d'infanterie, Jamain Armand du 125e d'infanterie.

A Saumur ,par suite du manque de gaz la représentation de « La petite Chocolatière » annoncée pour demain n'aura pas lieu.

Digitized by Google

20 *janvier*. — Le public est informé que par suite des nécessités militaires, il ne sera accepté aucune expédition commerciale en petite vitesse à la gare d'Angers Saint-Laud pendant les journées des 23, 24, 25 et 26 janvier 1917, sauf transports accompagnés d'ordres militaires A ou B, transports par priorité, et bestiaux.

Les 55 prisonniers arrivés hier à Angers sont partis pour Caen.

Le tribunal correctionnel d'Angers a prononcé deux condamnations pour délit de chasse contre des habitants de Soulaines et de la Possonnière. Il remet à sa grand'mère un jeune Polonais de 10 ans qui avait commis des vols au détriment d'un réfugié de l'ancien séminaire.

A Angers, au pont de Verdun, la Maine cote 3 m. 40.

La vapeur « Marie-Léontine » est arrivé à Angers remorquant le chaland n° 12 chargé de chanvre. Est également arrivé le remorqueur « l'Aiglon » avec le chaland « Saint-Pierre Branchereau » chargé de charbon.

Mme la colonelle Bouton a fondé une société, « La Marraine des 135e, 335e régiments d'infanterie et du 71e territorial » chargée de venir en aide aux soldats du front les plus malheureux et les plus dignes . Elle est placée sous le patronage du Préfet, du Premier président, de l'Évêque, du Maire d'Angers.

Au bureau de recrutement d'Angers on demande comme secrétaire un mutilé ayant une belle écriture et des notions de comptabilité.

Ont été cités à l'ordre du corps d'armée : le sergent mitrailleur Robin Louis; — à l'ordre de la division : le sergent Piton Théodore, du 135e d'infanterie; — à l'ordre du régiment : le sous-lieutenant Senn, l'aspirant Rouelle Edmond, le maréchal des logis Guignard, les brigadiers Bachet Georges, Pontvianne Philippe, le soldats Beaufils, Camille, Lenoir Clovis, Gruau Louis, Combot Claude, Cochin Adolphe, Galbrun, Collin Marcellin, Legeron Aimé,

Digitized by Google

Vauzelle Henri, Boulonnais Abel, Janche Frédéric, Breton Louis, Mimault René, Aubry Marcel, du 33e d'artillerie; — à l'ordre de l'artillerie de la 37e division : le maréchal des logis Guillaume Joseph.

Nous apprenons la mort de M. Joseph Bonnet, conseiller d'arrondissement du canton de Montrevault, membre de la Chambre de Commerce de Cholet, ancien maire du Longeron. Malgré son âge, au début de la guerre, il avait repris du service comme capitaine au 71e territorial.

Dans la salle du Théâtre à Baugé, soirée donnée par le Comité de l'Or sous la présidence de M. Georges, maire, qui a présenté le conférencier M. Gaston Sohutié. Celui-ci, après avoir rendu hommage à la vaillance de nos soldats, dit qu'il fallait aider la victoire en apportant l'or dont on disposait. Une séance cinématographique fut ensuite donnée par M. Camille Monot.

Plusieurs cas de fièvre typhoïde s'étant produits à Cholet, le maire invite les habitants à faire bouillir leur eau.

Le tribunal correctionnel de Saumur a prononcé une condamnation pour délit de chasse contre un habitant d'Épieds; il a condamné à 4 mois de prison avec sursis pour vol une cuisinière de nationalité belge.

A Tours, le général Poline, commandant la 9e région, a remis la médaille militaire au soldat Denuault Georges, du 325e d'infanterie.

A Cholet, dans la cour de la caserne Tharreau, le lieutenant-colonel Baguerey, commandant d'armes, avec le cérémonial habituel, a remis la médaille militaire et la croix de guerre avec palme : au caporal Girardeau Désiré, au soldat Blouin Michel, du 277e d'infanterie, au soldat Bernard Louis, du 91e d'infanterie; — la croix de guerre (ordre de l'armée) au soldat Aubron Auguste, du 77e d'infanterie; — (ordre du corps d'armée) au soldat Coulommier Jean, du 277e d'infanterie; — (ordre de la brigade) au soldat Gaudin Francis, du 277e d'infanterie; — (ordre du régiment)

Digitized by Google

aux soldats Babonneau François et Couilleau Jean, du 77e d'infanterie.

21 *janvier*. — Dans la salle des fêtes de l'Hôtel-de-Ville d'Angers a eu lieu la distribution des prix du Conseil des prud'hommes, sous la présidence de M. Blanc, maire, assisté de MM. Valentin, conseiller de préfecture, Lépicier et Benoist, adjoints, Peltier, président du Conseil des prud'hommes et Féry, président de section. Des discours ont été prononcés par MM. Blanc, maire et Thomas, conseiller patron.

M. Houbart Henri, directeur de 1re classe des contributions directes à Angers, est nommé à Bordeaux.

Le Ministre de la guerre vient, par une circulaire, d'informer les commandants d'armées et de régions que, pour assurer l'exécution des travaux nécessaires à la mise en valeur du sol, il va mettre à la disposition de l'agriculture les militaires des classes 1888 et 1889 exerçant les professions de cultivateur, viticulteur ou maraîcher.

Les propriétaires, fermiers et métayers seront, sur leur demande écrite, détachés dans leurs foyers, à condition qu'ils s'engagent à consacrer au travail pour la collectivité, d'après le salaire fixé pour la région, tout le temps qui n'est pas strictement nécessaire à leurs travaux personnels. Ils porteront un brassard distinctif.

Les ouvriers agricoles seront utilisés en équipes dont le Ministre de l'agriculture déterminera le salaire et l'affectation.

A l'avenir, dans chaque corps, service ou détachement, avant tout départ de permissionnaires, il sera spécialement désigné un officier qui devra s'assurer, par une inspection minutieuse, qu'aucun de ces militaires n'est détenteur d'armes, de munitions ou d'engins. Cette surveillance sera, d'ailleurs complétée par un service de contrôle : 1° dans

Digitized by Google

les gares d'embarquement de permissionnaires ; 2° en cours de transport.

Sont provisoirement réunies sous la juridiction du juge de paix de Longué les justices de paix de Gennes et de Longué; sous la juridiction du juge de paix de Montreuil-Bellay, celles de Montreuil-Bellay et de Doué-la-Fontaine; sous la juridiction du juge de paix de Pouancé, celles de Saint-Aignan-sur-Roë (Mayenne) et de Pouancé.

L'*Ouest* publie une lettre d'un abonné du Gaz qui dit que le directeur de la Compagnie du Gaz d'Angers, dans sa lettre au maire, ne peut expliquer les vrais motifs de l'élévation du prix de location d'appareils amortis depuis de longues années.

A l'église Notre-Dame d'Angers a eu lieu une belle cérémonie d'un caractère religieux et patriotique que Monseigneur l'Évêque présidait. L'abbé Baraquier y prit la parole. La partie musicale fut très réussie : les chœurs étaient bien interprétés; on remarqua beaucoup un « O Salutaris » avec accompagnement d'orgue, de violon et violoncelle, « Notre-Dame de France » de Gounod et un « Ave Maria » très bien chantés. Une quête a été faite au bénéfice de l'hôpital n° 6.

L'Usine à Gaz d'Angers vend 4 fr. 70 l'hectolitre de coke, qu'elle vendait précédemment 3 fr. 90.

Le sous-lieutenant de Gouvello Amaury a été nommé chevalier de la légion d'honneur pour sa belle conduite le 18 décembre 1916.

Ont été cités à l'ordre du régiment : le maître pointeur Léger Paul, du 33e d'artillerie, le sergent Ragaru Gonzague, du 4e mixte de zouaves et tirailleurs.

L'équipe du 3e génie a battu Angers-Université-club (1) par 5 buts à 1.

A l'église Saint-Pierre de Saumur a été célébrée, sur la demande de la Société de secours aux blessés militaires, une messe à l'intention des officiers et soldats morts pour

Digitized by Google

la France. Y assistait une foule nombreuse, en tête de laquelle on remarquait le vicomte de Massacré, président, et les membres du Comité, M. Mayaud, maire, M. Vidal, adjoint, et des blessés de formations sanitaires. M. le chanoine Crosnier célébra les bienfaits de la Croix-Rouge et les vertus du petit soldat de France. La partie musicale, confiée à Mlle Charpentier, fut une audition de grand art doublée d'une exécution parfaite. Une quête fut faite par les dames et demoiselles infirmières.

La gare de la petite vitesse de Saumur (P. O.) sera fermée aux expéditions les 23, 24, 25 et 26 janvier.

L'aide-major de première classe Ysay, faisant fonctions de médecin chef de la place de Cholet, adresse les remerciements des malades et des blessés de l'hôpital complémentaire n° 22 au sous-préfet pour un don de vaisselle qu'il lui a fait parvenir.

22 *janvier*. — Le 4 février aura lieu la journée nationale des Tuberculeux (anciens militaires). Par suite d'une entente la moitié de la recette effectuée en Maine-et-Loire sera affectée aux besoins du Comité départemental.

A partir du 25 janvier il sera supprimé 4 trains entre la gare d'Angers-Saint-Serge et Écouflant (2 dans chaque sens).

Des vols ayant été constatés dans les magasins du 33e d'artillerie, la police mobile découvrit des objets volés chez des personnes habitant rue de la Harpe et route d'Avrillé.

Le bateau à vapeur « Ville d'Angers » a amené à Angers un chaland contenant du chanvre destiné à l'usine Bessonneau.

La cote de la Maine à Angers, au pont de Verdun, est de 2 m. 95.

La médaille militaire et la croix de guerre avec palme ont été conférées au sapeur Rods, du 6e génie.

A été cité à l'ordre du régiment, le lieutenant Bellanger Théodore, du 77e d'infanterie.



Digitized by Google

Sur la ligne de chemin de fer Angers-Saumur, au lieu dit La Pellerinière, commune de Saint-Barthélemy, à 1.500 mètres de la Paperie, a été trouvé le cadavre affreusement mutilé du sapeur Guillemot Léon, du 5e génie, qui revenait de permission de la Trinité-sur-Mer (Morbihan) et retournait au front.

23 *janvier*. — Le Préfet fait savoir aux sous-préfets, maires et commissaires de police du département les nouvelles prescriptions ministérielles en ce qui concerne la circulation dans la Seine-Inférieure, département qui, autrefois dans la zone des armées, vient d'être rattaché à la zone de l'intérieur. Il indique les régions qui, cependant, sont encore soumises au régime spécial de l'état de siège.

Le Ministre des travaux publics, des transports et du ravitaillement, à propos des semences de blé et de Manitoba mises à la disposition des cultivateurs, fait savoir que ces blés seront dirigés par groupements de 100 quintaux au moins sur les gares destinataires désignées par le préfet. Entreposés chez certains meuniers ils seront à la disposition des cultivateurs qui en ont fait la demande, à raison de 100 kilos de Manitoba en échange de 104 kilos de blé indigène, ou bien contre paiement de 34 fr. 30 pour 100 kilos nets, gare destinataire, plus 1 kilo. 50 pour la valeur des sacs. La délivrance de ces semences pourra se faire jusqu'au 28 février 1917.

Sont partis d'Angers pour Bressuire 5 Allemands sortant de l'hôpital des Arts et Métiers d'Angers.

Sont passés en gare d'Angers Saint-Laud, sous la surveillance de soldats, 35 prisonniers allemands travailleurs venant de Nantes et allant à Montargis.

Une lettre publiée par l'*Ouest* et le *Petit Courrier* dit combien il est désagréable pour les ouvriers de perdre leur temps à la porte de l'Usine à Gaz et de s'en retourner avec leurs sacs vides. Le *Petit Courrier* dit que, pour remedier

Digitized by Google

à cet état de chose, le directeur de la Compagnie du Gaz avait fixé deux jours de distribution par semaine avec des numéros d'ordre privés et que, pour éviter les encombrements devant la porte principale de l'Usine, il avait fait procéder à l'ouverture d'une porte rue Pré-Pigeon; mais, en présence des exigences du service des usines travaillant pour la défense nationale, il ne put pendant quelques semaines faire fonctionner ce nouveau système de délivrance du coke.

Ont eu lieu en l'église Saint-Laud d'Angers les obsèques de M. Barthélemy, président des cercles catholiques, chevalier de Saint-Grégoire le Grand. La levée du corps a été faite à l'église par Mgr Rumeau.

La police parisienne vient de mettre en état d'arrestation un nommé Terlet Émile qui, il y a deux mois, à Angers, vêtu d'un costume de sous-officier et portant la médaille militaire, fit beaucoup de dupes et vola la bicyclette du chasseur du café Detton.

Le président de la Société protectrice des animaux a adressé au maire d'Angers, une lettre lui signalant les mauvais traitements dont sont victimes de la part de leurs conducteurs les chevaux du service de la répurgation de la ville.

L'*Ouest* publie une lettre d'un prisonnier angevin en Allemagne disant en deux mots d'argot la détresse des Allemands au point de vue de l'alimentation.

Un prisonnier, par une lettre arrivée à Trélazé et écrite en breton, fait savoir que, sur 12 envois qui lui ont été faits, 2 seulement lui sont parvenus et qu'il souffre de la faim.

A été cité à l'ordre du jour de l'armée le chef d'escadron de Tarlé, du 8e d'artillerie; — à l'ordre de la division : le caporal Coiffard Georges, du 77e d'infanterie; — à l'ordre du régiment : les caporaux Onillon Jean, du 290e d'infanterie, Émile Alligaud, du 296e d'infanterie, le soldat Renous Léon, du 114e d'infanterie.

Digitized by Google

Des procès-verbaux ont été dressés : 1° au directeur de la fromagerie de Saint-Clément-des-Levées, pour vente de lait au-dessus du prix fixé par l'arrêté préfectoral; 2° à un minotier et un grainetier de Longué pour vente de son ou farine au-dessus du prix fixé par le préfet; 3° à un grainetier pour défaut de timbre de quittance sur une facture.

A Saumur, salle du Marché couvert, sous la présidence de M. Mayaud, maire, assisté de M. Senné-Desjardins, sous-préfet, et de M. Charrier, président du Comité de l'or, a eu lieu une réunion où se firent entendre MM. Lahutié et Bacon. Les orateurs dirent que de tous les devoirs de ceux de l'arrière le plus impérieux est le versement à la Banque de France de l'or qu'ils possèdent. Des films de guerre et de scènes de versements d'or se déroulèrent sur l'écran de M. Lasnier.

24 *janvier*. — Le Comité d'action de la « Marraine des 135e, 335e d'infanterie et 71e territorial » se compose de Mmes la colonelle Bouton, la comtesse de Castries, Cointreau les commandants Ancelot, Pression, le capitaine Édouard Lafarge, trésorier, le sous-lieutenant de Couaridoue, secrétaire. Les filleuls sont le 135e le 335e et le 71e territorial entiers. C'est à leurs colonels que sera adressé le produit des souscriptions. Les colonels ont bien voulu se charger de rechercher quels sont les soldats qui ont le plus besoin d'aide; ils seront en quelque sorte les parrains des filleuls de « la Marraine ». Les dames sociétaires verseront au Comité d'action une cotisation de 3 francs pas trimestre.

Une série de vols ont été commis dans Angers-Doutre par une bande dont deux membres sont arrêtés; les deux autres sont connus et recherchés à Paris.

Les gendarmes d'Angers ont conduit à la caserne de la Nouvelle France, à Paris, deux soldats belges détenus à la prison d'Angers.

Une vague de froid passe sur la région; le thermomètre

Digitized by Google

marque — 8°, les prairies des bords de la Maine sont couvertes de glace.

Le colonel de gendarmerie Brisset, de Tours, est venu à Angers, en tournée d'inspection.

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armée : le sous-lieutenant Cailleau Mathurin, du 77e d'infanterie; — à l'ordre du corps d'armée : le caporal Baguenier-Desormeaux Jacques, du 23e d'infanterie coloniale; — à l'ordre de la brigade : le sous-lieutenant Moreau Louis, du 335e d'infanterie, professeur à l'externat Saint-Maurille; l'infirmier Seng, du 4e d'infanterie, vicaire auxiliaire aux Rosiers; le sous-lieutenant Bouron, du 2e génie, agent-voyer à Montreuil-Bellay; — à l'ordre du régiment : le brigadier de spahis Hacquet Achille, titulaire de la médaille du Maroc.

Aux obsèques du capitaine Bonnet, conseiller d'arrondissement, maire de Longeron, le marquis de la Bretesche, conseiller général a prononcé l'éloge du défunt.

Dans la *Semaine religieuse* Mgr Malsou, curé de la Trinité d'Angers, consacre un article ému à la mémoire de M. Mauvif de Montergon, dont les obsèques ont eu lieu le 15 janvier à Brain-sur-Longuenée, au milieu d'un grand concours d'amis.

Le Comité de l'Œuvre des prisonniers, à Saumur, après avoir remercié la comtesse d'Ainville de son envoi de 1.000 fr. provenant d'une fête qui a eu lieu à Rio de Janeiro, demande de faire parvenir au bureau militaire de la mairie de Saumur des objets tels que sardines, lait condensé, chocolat, thé, tabac, cigarettes, conserves diverses, etc., lainages, chaussures, même usagées.

« A l'occasion du nouvel an, lisons-nous dans la *Semaine religieuse*, Monseigneur a reçu beaucoup de lettres des prêtres mobilisés. A chacune d'elles Sa Grandeur a fait une paternelle réponse. Elles contiennent des détails intéressants pour le chef vénéré du diocèse auquel les prêtres mobilisés

Digitized by Google

parlent de leurs épreuves, de leurs consolations, de la facilité qu'ils ont pour la célébration du saint sacrifice, pour la récitation du bréviaire. »

25 *janvier*. — Le thermomètre à Angers marque — 7°; dans la journée le baromètre a baissé, ce qui semble indiquer un fléchissement prochain dans la température.

Le Ministre de la guerre, dans une circulaire aux généraux commandant les régions, leur recommande, dans l'attribution des permissions agricoles, de les réserver aux cultivateurs, viticulteurs et maraîchers qui présenteront un certificat du maire attestant qu'ils sont propriétaires exploitants, fermiers ou métayers. Les agriculteurs non compris dans ces catégories pourront être, le cas échéant, utilisés en équipes dans les conditions habituelles. On devra secourir particulièrement les femmes restées seules dans les exploitations rurales.

Le président du Comité d'Angers de la Société de secours aux blessés militaires adresse ses sincères remerciements à Mme de Launay pour son don de 10 francs, à la commune du Champ pour sa subvention de 100 francs, à la commune de Vern pour sa subvention de 50 francs, et à M. Huard-Beunier, boulanger à Parçay, pour un don de 100 francs.

Le public est informé que, par suite des nécessités militaires, il ne sera accepté aucune expédition commerciale en petite vitesse à la gare d'Angers-Saint-Laud pendant la journée du 27 janvier courant, sauf transports de guerre et priorité.

Aujourd'hui est promulguée la loi accordant une majoration d'allocations aux femmes en état de grossesse. En voici le texte : Article 1er. Toute femme de nationalité française, qui bénéficie des allocations prévues par la loi du 5 août 1914, a droit, même si elle ne se livre pas habituellement à un travail salarié, à une allocation journalière pendant la période qui précède et qui suit immédiatement

Digitized by Google

ses couches, dans les conditions déterminées par la loi du 17 juin 1913 et par les articles 68 à 75 de la loi du 30 juillet 1913. — Art. 2. Toute femme de nationalité française, évacuée des régions envahies et bénéficiant des secours alloués aux réfugiés par le Ministère de l'intérieur, a droit aux mêmes avantages. Le taux de l'indemnité journalière est celui de la résidence de l'intéressée. L'indemnité est à la charge exclusive de l'État. — Art. 3. Cette loi cessera de produire effet à compter du jour de la suppression des allocations militaires prévues par la loi du 5 août 1914; mais les allocations en cours continueront d'être payées dans les conditions définies par la loi du 17 juin 1913.

Le « Dessert aux blessés » a recueilli de nouveaux dons s'élevant à 17 francs.

L'*Ouest* appelle l'attention des pouvoirs publics, des administrations financières, des ingénieurs, capitalistes, philanthropes, patriotes, sur les mines de Chalonnes-sur-Loire, dont le charbon, sans avoir la qualité du Cardiff, pourrait cependant alimenter toute notre région à défaut d'autre combustible.

Ont été cités à l'ordre de la division : le lieutenant d'artillerie Rosnet Émile; — à l'ordre du régiment : le brigadier brancardier Bickel Maurice, du 33e d'artillerie. Une citation du Ministre de la guerre est accordée au capitaine territorial d'artillerie Bouttier Marc, du dépôt du parc d'artillerie de la 9e région. Est encore cité à l'ordre du jour : le lieutenant de Lauzon Marie, du 41e d'artillerie.

Des contraventions ont été dressées contre deux commerçants de Doué-la-Fontaine qui ne se sont pas conformés au règlement concernant l'éclairage par l'électricité.

Par arrêté du Ministre de l'intérieur ont été autorisées à faire appel à la générosité publique les œuvres de guerre ci-après dénommées : Comité central de Maine-et-Loire de secours aux victimes de la guerre, à Angers; Comité de l'Anjou pour les invalides de la guerre, à Angers ;

Digitized by Google

Comité départemental d'assistance aux militaires réformés pour tuberculose au cours de la guerre, à Angers; Le dessert aux blessés, à Angers; les Pupilles de l'école publique du Maine-et-Loire, à Angers; l'Œuvre diocésaine de l'adoption, à Angers; le Comité de secours aux victimes de la guerre de l'arrondissement de Cholet; le Comité des œuvres de guerre de Cholet; le Comité franco-belge de l'arrondissement de Cholet.

Des plaintes étant parvenues à la municipalité de Saumur motivées par ce fait que des petits consommateurs se sont vu refuser chez des commerçants du charbon, du pétrole ou d'autres denrées de première nécessité alors que ces commerçants en possédaient une certaine quantité qu'ils réservaient pour des commerçants plus importants, le Maire regrette que de pareils agissements aient pu se produire et espère qu'il lui suffira de les signaler pour qu'ils ne se renouvellent pas.

A la gare de Saumur-État les gendarmes ont arrêté deux jeunes colons de Saint-Hilaire en état d'évasion.

Sont maintenues, pour l'année 1917, les dispositions du décret du 27 décembre 1910 qui a fixé les parties des canaux et rivières navigables canalisées réservées pour la reproduction du poisson, sauf en ce qui concerne la partie de la rivière la Sarthe, dans le département de Maine-et-Loire, désignée Boire des Coires et de Danger (commune de Brissarthe), 20 mètres, qui sera remplacée par la désignation Boire des Coires (commune de Morannes) 400 mètres.

26 *janvier*. — Le Comité angevin, d'organisation de la Journée des anciens militaires tuberculeux rappelle que c'est le 4 février qu'aura lieu cette journée : « Aidez-nous, dit-il, à sauver les tuberculeux réformés; aidez-nous à préserver leur famille contre la contagion et ainsi à vous préserver vous-mêmes; aidez-nous à assurer un foyer et à don-

Digitized by Google

ner du travail aux réformés « rescapés de la tuberculose ». Il ne manque que de l'argent... donnez, donnez ! ».

La Compagnie du Gaz d'Angers fait savoir qu'elle est dans l'impossibilité de satisfaire aux demandes de livraison de coke, toute sa production étant réquisitionnée au profit des grands établissements travaillant pour la défense nationale. Les déchets provenant du criblage seuls sont laissés à sa disposition, et encore est-elle obligée de les livrer de préférence à des petits industriels ou commerçants qui justifient d'une fourniture pour l'État.

Le public est informé que, par suite des nécessités militaires, il ne sera accepté aucune expédition commerciale en petite vitesse à la gare d'Angers pendant la journée du 28 janvier courant, sauf transports de guerre et priorité.

Le Préfet a adressé des lettres de félicitations : 1° à Mlle Marie Boisbouvier, âgée de 16 ans, dont le père est mobilisé et la mère décédée et qui vit seule avec deux jeunes petits frères, dirige à Saint-Jean de Linières la ferme de l'Abattoir de 15 hectares, y soigne chaque jour 12 bêtes à cornes et a ensemencé toutes les terres; 2° à Mlles Georgette et Marguerite Breton, de la commune de Beaulieu, qui aident leur père dans son métier de forgeron, frappant sur le fer, montant et démontant les charrues, mettant le moteur en marche, faisant l'ouvrage de bons et courageux ouvriers.

A propos de la crise du charbon, le *Petit Courrier*, par la plume de M. Émile Marchand, rappelle le vœu suivant émis au commencement de 1915 par la Chambre de Commerce d'Angers : 1° que le gouvernement use de son influence auprès des concessionnaires des mines exploitées pour qu'ils reprennent le travail dans le plus bref délai possible ; 2° que le gouvernement mette à la disposition des concessionnaires qui en feront la demande, des mineurs R. A. T., ou prisonniers de guerre, afin d'exploiter les mines

Digitized by Google

abandonnées et d'augmenter l'extraction dans les mines en activité.

Sont passés en gare d'Angers Saint-Laud 5 soldats allemands prisonniers venant de Granville et allant au Puy.

Le thermomètre à Angers a marqué — 5°, le baromètre marque 0, 749, le temps est un peu nuageux. Les prairies des bords de la Maine sont complètement couvertes de glace.

M. Cointreau, consul d'Italie, fait savoir aux Italiens de sa circonscription que sont appelés sous les armes les militaires de 1re, 2e et 3e catégories, nés dans les années 1875 et 1874 qui furent envoyés en congé absolu au 31 décembre de l'année dans laquelle ils accomplirent leur 39e année. Ils devront se présenter sous les armes le 28 février. Sont exclus de cet appel : 1° ceux envoyés en congé absolu pour réforme; 2° ceux ayant un ou plusieurs fils sous les armées ou morts pour la patrie; 3° ceux ayant 4 enfants ou plus vivant avec eux et à leur charge.

A la Société industrielle et agricole d'Angers M. Lavallée dit qu'on peut ensemencer dans toutes les terres à blé, avant le 15 février, les variétés suivantes qui ont fait leurs preuves : Japhet, Rouge de Bordeaux, Noé, Gris de Saint-Laud, Précoce d'Avrillé, Hâtif inversable et donne à titre d'indication les résultats de premières expériences avec ces divers blés. M. Grau dit que de tous les animaux le bœuf est celui dont l'énergie revient à meilleur marché, mais que les moteurs mécaniques, surtout les moteurs hydrauliques, fournissent encore l'énergie à meilleur compte.

On peut consulter à la Préfecture les deux premières listes des personnes originaires du département du Nord récemment rapatriées d'Allemagne.

Aux Ponts-de-Cé on a vu de gros glaçons qui commençaient à descendre le cours de la Loire.

L'administration de l'hospice mixte de Cholet remercie

Digitized by Google

les ouvriers et ouvrières du tissage du bordage Marc de leur envoi de café, sucre et tabac.

A Cholet, M. Cléro, commissaire de police, a effectué des prélèvements de lait dont les échantillons ont été adressés au laboratoire de Nantes.

A Saumur, le Thouet commence à se prendre dans certaines de ses parties et la Loire charrie de nombreux glaçons.

27 *janvier*. — Le thermomètre marque — 5°. Un instant la neige est tombée. En amont du pont de Verdun, à Angers, la glace occupe toute la largeur de la Maine.

A l'hôpital d'Angers a été admis un nommé Dion Léon, amputé d'une jambe, récemment rapatrié d'Allemagne, blessé à la Possonnière en déchargeant un fusil.

Le tribunal correctionnel d'Angers envoie dans une colonie pénitentiaire jusqu'à leur majorité 5 voleurs de 15 à 17 ans et en remet un de 12 ans à la garde de ses parents. Il prononce 4 condamnations pour délit de chasse.

Le public est informé que, par suite des nécessités militaires, il ne sera accepté aucune expédition commerciale en petite vitesse à la gare d'Angers Saint-Laud pendant les journées des 29, 30 et 31 janvier, sauf transports de la guerre accompagnés d'ordres militaires A ou B et ceux à destination même des gares de Nantes et Saint-Nazaire. Pourront seuls être utilisés les wagons plats et couverts.

Le colonel Blais, commandant les dépôts du génie à Angers, est promu officier de la légion d'honneur.

Est cité à l'ordre du jour de l'armée le capitaine de Girard de Charnacé, du 5e spahis.

Nous apprenons la mort du lieutenant de Lauzon Henry, du 335e d'infanterie, docteur en droit.

A la Préfecture a eu lieu l'Assemblée générale du Comité central de secours aux blessés de Maine-et-Loire, sous la présidence de M. Fabre, préfet, assisté de M. Chanson, premier président de la Cour d'appel et des membres de la

Digitized by Google

Commission. Dans l'assistance, un grand nombre de personnalités angevines. Le Préfet, après avoir remercié les assistants d'être venus si nombreux, a déclaré que l'œuvre du Comité ne visait pas à être éclatante, mais utile et fidèle. Ses devises sont « Pour nos prisonniers, nos blessés, nos pauvres » et « l'Union sacrée » est bien ici une réalité vivante. Il constate que la population angevine a fourni au Comité les munitions dont il avait besoin pour soulager les souffrances de toutes sortes et que, s'il était nécessaire elle donnerait encore « pour nos prisonniers nos blessés et nos pauvres ». — M. Raymond Richou secrétaire général, a donné ensuite lecture de son rapport qui résume d'une façon claire et précise l'œuvre accomplie pendant l'année 1916. — M. Cordier donne connaissance du bilan arrêté au 31 décembre 1916. — L'assemblée donne quitus à M. Trédant, trésorier-payeur général, trésorier du Comité, au secrétaire général et aux administrateurs. — Me Chesneau, bâtonnier de l'ordre des avocats, se fait l'interprête de tous pour remercier de leur labeur continu les membres de la Commission exécutive et le Préfet, qui a rempli avec un dévouement inlassable les fonctions de président effectif. — Le Préfet remercie Me Chesneau de ses aimables paroles et déclare que ses remerciements sont la meilleure récompense des efforts qu'il a pu faire.

Le Ministre de la guerre a décidé d'accorder, à titre de compensation une permission supplémentaire de treize jours aux hommes des classes 1892 et plus anciennes, qui ont été mobilisés avant la date normale, l'appel de leur classe. Voici à titre d'indication les dates normales d'appel de ces classes : classe 1889, 15 avril 1915; classe 1890, 1er avril 1915; classe 1891, 1er mars 1915; classe 1892, 1er décembre 1914.

A Champigné, aujourd'hui jour de foire, les gendarmes ont dressé des contraventions à trois aubergistes pour avoir servi de l'alcool avant l'heure permise.

Digitized by Google

A Saumur, la Municipalité, d'accord avec la Chambre de Commerce, mettra en vente dans la cour de la Mairie 25 tonnes de boulets. Ce charbon sera vendu par 50 kilos au prix de 6 fr. 50. Les distributions seront faites le dimanche 28 et le lundi 29. Il ne sera donné que 50 kilos à la même personne.

Le tribunal correctionnel de Saumur prononce une condamnation pour colportage de gibier contre un cultivateur de Saint-Georges des Sept-voies.

Une plainte a été portée par de nombreux habitants de Vernantes au sujet de l'accaparement du lait par des laiteries, qui le paient aux fermiers 0 fr. 24 le litre et qui font payer le beurre 3 francs à 3 fr. 10 le demi-kilo.

Le Maire de Cholet fait savoir que, grâce au concours de plusieurs industriels, une distribution de charbon sera faite le dimanche 28 janvier dans différents ateliers et à l'abattoir. Elle sera réservée aux personnes ne faisant pas partie des ateliers. Les familles des ouvriers des usines recevront, comme par le passé, directement de leurs patrons le charbon dont elles auront besoin et ne pourront prendre part à cette distribution.

En gare de Blou, un permissionnaire, M. Barrière, hongreur à Saint-Philbert-du-Peuple, par suite d'une chute en descendant du train, a eu le bras droit broyé. Il a été amputé à l'hôpital militaire de Saumur où il avait été conduit.

28 *janvier*. — Le thermomètre marque — 5°. A Angers, sur les prairies près le Bon-Pasteur et les prairies dites de Saint-Serge, se pressent patineurs, glisseurs, petits traîneaux, qu'une foule nombreuse contemple sous un beau soleil d'hiver. La glace, en amont du pont de Verdun, couvre la Maine dans toute sa largeur.

Ce matin, sur la place du Ralliement, un soldat est tombé malade par le froid et a été transporté à une pharmacie où un major lui a donné des soins.

Digitized by Google

A été cité à l'ordre du régiment le soldat Piton René, du 409e d'infanterie.

A Saumur, dans la cour de la Mairie s'est faite sous la direction de M. Vidal, premier adjoint, la vente au détail du charbon de chauffage. De nombreuses familles ont pu se procurer ainsi du combustible qu'elles s'étaient vu refuser chez des commerçants.

L'administration municipale de Saumur fera vendre le 30 janvier au marché couvert 200 litres de pétrole cédés par litre au prix de 0 fr. 55 le litre.

29 *janvier*. — La Chambre de Commerce d'Angers fait savoir que sont prohibées la sortie, ainsi que la réexportation en suite d'entrepôt, de dépôt, de transit et de transbordement, des fruits à distiller, des espèces médicinales : racines, herbes, fleurs et feuilles, écorces, lichens, fruits et graines.

En raison des rigueurs de la température la « Journée nationale des tuberculeux » sera reportée, pour le département de Maine-et-Loire, au dimanche 18 février.

A été cité à l'ordre du régiment le soldat Babonneau François, du 77e d'infanterie.

A Angers, les marchands de charbon ont été assiégés par une foule de consommateurs, l'Usine à Gaz ne fournissant plus de coke : mais leurs stocks ont été rapidement dégarnis ; d'un autre côté la Loire s'est mise à charrier des glaçons, ce qui va arrêter la batellerie et entraver l'apport du charbon à Angers.

Le *Petit Courrier* demande si on ne pourrait adopter à Angers des moyens analogues à ceux employés à Saumur Cholet, Trélazé, pour que le charbon ne fasse pas défaut.

A Angers, le thermomètre marque — 7°. Le lit de la Maine, au-dessus des Ponts de Verdun et de la Haute-Chaine, est de plus en plus barré par les glaces.

Digitized by Google

Au Cirque-Théâtre d'Angers, la tournée Chartier a joué « les Oberlé », pièce tirée du beau livre de M. René Bazin.

Le Club-sportif Bessonneau a battu par 3 buts à 1 l'équipe sélectionnée des 3e, 9e et 10e génie. Les jeunes du même club ont été battus par 1 but à 0 par l'équipe première du 9e génie. La fanfare du 3e génie, sous la direction de M. Capelle, s'est fait entendre.

30 *janvier*. — Un arrêté du préfet établit que dans le département de Maine-et-Loire, à partir du 1er février, les pâtisseries devront être fermées le mardi et le mercredi de chaque semaine, sauf les mardis et mercredis jours fériés; devront être également fermés pendant ces deux jours les rayons de pâtisserie existant dans les boulangeries, épiceries, grands magasins de nouveautés et dans tous les autres établissements commerciaux. Est interdite pendant ces deux mêmes jours la consommation de la pâtisserie dans les restaurants, hôtels, cafés, maisons de thé et autres établissements ouverts au public. Les pâtissiers-confiseurs, les glaciers-confiseurs et les glaciers sont assujettis à l'obligation de la fermeture imposée aux pâtisseries. Le Préfet insiste auprès des particuliers pour qu'ils renoncent de leur côté à faire confectionner dans leur ménage, les mardis et mercredis, les produits interdits au commerce de la pâtisserie.

A Angers le thermomètre marque — 8°.

A propos du vin réquisitionné en Anjou, du prix insuffisant auquel il est payé, le *Petit Courrier*, imprime deux lettres d'habitants de Saint-Barthélemy et de Saint-Augustin-des-Bois et rappelle que dans un arrêt récent la cour d'appel de Chambéry a consacré le principe de la valeur normale des objets réquisitionnés.

Une autre lettre, adressée au même journal, appelle l'attention sur le gisement de charbon qui se trouve près de

Digitized by Google

Doué-la-Fontaine et dont la première couche assez épaisse est à 60 mètres. Un habitant de Doué-la-Fontaine étant allé il y a un mois trouver le Ministre des travaux publics à Paris pour lui demander l'autorisation de rouvrir un des puits, d'exploiter et d'organiser une exploitation dans les galeries existantes où il suffit de descendre, le Ministre lui a répondu que la chose était inopportune, qu'on verrait après la guerre, qu'il y avait trop de charbon, puisqu'on ne pouvait même pas le transporter hors du carreau des mines, comme dans le centre, ni hors des ports.

La Compagnie de Blanzy-Ouest informe sa clientèle angevine que 6 de ses bateaux ont été torpillés depuis trois mois, qu'une dizaine de gabares qui étaient en route pour Angers ont été arrêtées par les glaces de Loire. Elle tient à la disposition des consommateurs une certaine quantité de boulets et leur recommande de restreindre leurs approvisionnements.

Le *Journal de Maine-et-Loire* publie un extrait d'un très intéressant rapport lu par M. Raymond Richou à l'Assemblée plénière du Comité central de secours aux victimes de la guerre.

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armée : le sergent Penaut Marcel, du 135e d'infanterie; — à l'ordre du régiment : le soldat Benoist Alphonse, du 3e mixte de zouaves tirailleurs.

A Saumur, la vente du pétrole au Marché Rivaud, par les soins de la Municipalité, a été des mieux accueillies; elle va permettre à beaucoup d'attendre que les fournisseurs soient pourvus.

Dans la journée quelques milliers de kilos de boulets ont été livrés dans la cour de la mairie de Saumur pour donner satisfaction aux personnes qui n'avaient pu être pourvues les deux jours précédents.

A Saumur, la Société Lille-Bounières et Colombes a fait remettre aux présidents des diverses œuvres de bienfai-

Digitized by Google

sance des bons valables pour un litre de pétrole. La distribution sera faite aux porteurs de ces bons le 2 février.

La Compagnie des tramways de Saumur, étant mise dans l'impossibilité de se ravitailler en charbon, va se trouver dans la nécessité de supprimer complètement ses services.

L'administration de l'hôpital mixte de Cholet remercie les ouvriers et ouvrières du tissage de Bourneuf pour le café, le thé et les gâteaux qu'ils lui ont envoyés pour les blessés.

31 *janvier*. — Le thermomètre marque — 5°. A Angers la neige est tombée à gros flocons de 8 heures du matin à 1 heure de l'après-midi, recouvrant la ville d'une épaisse nappe de verglas, rendant la circulation très difficile. Des camions ont dû être dételés sur la voie publique; un cortège mortuaire dut s'arrêter sur le boulevard Carnot pendant qu'on allait faire ferrer à glace les chevaux. On cite le cas de deux personnes mortes chez elles de congestions causées par le froid.

A partir du 5 février la fermeture des bureaux de poste et de télégraphe, par raison d'économie et par suite de la mobilisation du personnel de l'armée territoriale, sera avancée d'une heure : les bureaux de poste de ville fermeront à 19 heures et ceux des campagnes à 18 heures. Les bureaux télégraphiques de demi-nuit resteront ouverts pour le dépôt des télégrammes jusqu'à 20 heures.

Le Ministre de la guerre vient de décider qu'auront lieu en mars les examens exigés pour l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle aux nouveaux emplois réservés aux réformés n° 1 ou retraités par suite d'infirmités résultant de blessures ou maladies contractées devant l'ennemi au cours de la guerre actuelle. Parmi les nouveaux emplois réservés figurent un emploi de rédacteur et de commis à l'administration centrale des travaux publics et de commissaire du contrôle de l'État sur les chemins de fer.



Digitized by Google

La Chambre de Commerce d'Angers se tient à la disposition des intéressés pour leur fournir tous renseignements utiles pour les demandes de dérogations à fournir quant aux prohibitions à l'entrée en Russie des nombreux produits dont la liste figure dans le *Journal officiel* du 30 janvier.

Est décédée à Angers, il y a quelques jours, à l'âge de 91 ans, Mme veuve Bource, née Marie Gaillard, pensionnée par le gouvernement comme victime du 2 décembre 1851. Son mari était, en effet, à cette époque, imprimeur à Angers du *Précurseur de l'Ouest*, organe du parti républicain; ses presses avaient été saisies et son imprimerie fermée par ordre du Ministre de l'intérieur. Il est décédé il y a une trentaine d'années à Bouillé-Ménard où il était allé habiter.

La médaille militaire a été conférée à l'adjudant Alias Dominique, du 32e d'infanterie.

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armée : l'adjudant Jarry Francis, du 290e d'infanterie; — à l'ordre du régiment le sous-lieutenant Descamps Jean, les maréchaux des logis Beschon Joseph, Rousseau Charles, les brigadiers Boutheiller René, Gobusseau André, Calament, Pallier Georges, Lacombe Louis, les soldats Bonnemayre Henri, Gabet Maurice, Turpault Victor, Fain Joseph, Aligond Henri, Pascaud Georges, Guittet Louis, Lagarrigue Roger, Léger Paul, Boisdron Auguste, trompette, au 33e d'artillerie.

En raison de l'afflux des glaces en Loire, le remorqueur « Ville d'Angers » s'est réfugié dans l'Erdre, à Nantes, à un endroit indiqué par le service du port.

Le prix du beurre à Fontevrault est actuellement de 5 fr. 70 le kilo, bien que le lait ne soit vendu que 0 fr. 20 et 0 fr. 25 le litre.

D'après le *Journal officiel* la situation agricole à fin janvier dans le département de Maine-et-Loire est la suivante : les céréales se maintiennent dans d'assez bonnes condi-

Digitized by Google

tions, bien que les plantes aient souffert dans les terres fortes de l'excès d'humidité; mais le froid rigoureux que nous subissons depuis une quinzaine de jours a contribué à ressuyer les terres et la neige qui vient de tomber activera après sa disparition la végétation des céréales en terre. Chaque jour de nombreuses demandes de semences de blé de Manitoba parviennent en vue des semailles de printemps. Dès maintenant on peut escompter qu'il sera semé cette année plus de 1.000 hectares de ce blé en Maine-et-Loire. Les choux fourragers et les navets ont grandement souffert du froid que nous subissons depuis une quinzaine de jours; le thermomètre est descendu depuis une huitaine de jours chaque nuit à — 9° et — 10°. On ne pourra se rendre compte des dégâts causés à ces plantes qu'après le dégel. Tous les travaux qui, d'ailleurs, se faisaient lentement sont suspendus dans la plupart des vignobles par suite de la rigueur de la température. La taille est peu avancée, bien que cependant nombre de femmes se soient mises à tailler la vigne.

A fin janvier la farine vaut 42 fr. 40 les 100 kilos, le blé 5 fr. 10 le double-décalitre, l'avoine 3 fr. 10 le double-décalitre, les pommes de terre 2 fr. 40 le double-décalitre, le beurre 5 fr. 70 le kilo, les œufs 2 fr. 60 la douzaine, le bœuf 2 fr. 10 à 3 fr. 50 le kilo, la vache 2 fr. 10 à 3 fr. 50, le kilo, le veau 2 fr. 20 à 4 fr. 20 le kilo, le mouton 2 fr. 20 à 4 fr. 20 le kilo, le lard 4 fr. le kilo, les bœufs gras, 1 fr. 18 le kilo sur pied, les vaches grasses 1 fr. 12 le kilo sur pied le charbon de terre 165 francs les 1.000 kilos, les bûches de chêne, 32 francs le stère, les fagots de chêne de 25 kilos à 2 liens 1 fr. 50 le fagot.

***

Pendant le mois de janvier, l'infirmerie de la gare d'Angers Saint-Laud a donné ses soins et fait les pansements

Digitized by Google

nécessaires aux blessés et malades de passage; 8.406 ravitaillements en boissons chaudes et aliments ont été distribués de jour et de nuit.

Au Foyer-Asile des Permissionnaires, qui fonctionne depuis le 18 décembre à la gare Saint-Laud par les soins de la Société de secours aux blessés militaires de l'infirmerie de la gare, 501 permissionnaires y ont couché pendant le mois de janvier et nombreux sont ceux qui s'y sont reposés. 931 repas complets et 4.580 cafés, bouillons, etc., ont été distribués gratuitement à des permissionnaires. — Du 18 décembre 1916 au 31 janvier 1917, il y a été servi 1.350 repas et 7.071 boissons chaudes : café, bouillon, etc.

Nous donnons ci-dessous les noms des militaires décédés à Angers pendant le mois de janvier, avec le numéro de leur régiment et l'indication du lieu de leur décès :

Hôpital mixte : Hubert Louis (9e section chemin de fer) Huet Marcel (33e d'artillerie), Guilloteau Norbert (10e génie) Barré Clément (211e d'infanterie), Grimault Henri (33e d'artillerie). — Hôpital bénévole n° 5 *bis* : Mahé Pierre (10e génie). — Hôpital bénévole n° 118 *bis* : Jacob Guillaume (228e d'infanterie); — Rue d'Iéna 16, Soleilhac Pierre (3e zouaves).

Nous donnons ci-dessous, dans l'ordre où ils ont été inscrits à l'état-civil d'Angers, pendant le mois de janvier, avec indication de leur régiment, du lieu et de la date de leur décès, les noms des militaires ayant leur domicile légal à Angers et décédés hors de cette ville :

Balanger Jérôme (1er génie), près Vaux, 8 août 1916; Bonnet Albert (90e d'infanterie), cote 304, 3 mai 1916; Goënvic Louis (135e d'infanterie), Sailly-Saillisel, 10 octobre 1916; Denou Léon (79e d'infanterie), Maurepas, 8 août 1916; Hugedé Auguste (6e génie), Niort, 24 novembre 1916; Decouture Gaston (25e dragons), Romain, 5 août ; Harmiteau Louis (71e territorial), château de Chesnoy, 25 août; Marquis Armand (75e territorial), Fismes, 12 août; Omnès

Digitized by Google

Jean (71e territorial), Moulin-sous-Touvent, 21 juillet 1916; Picouleau André (4e d'infanterie coloniale), Biaches, 13 août 1916; Rivoal Jean (12e de marche d'Afrique), Saint-Mandrier, 20 novembre 1916; Anie Auguste (80e d'infanterie), Fleury, 24 août; Lecomte René (26e d'artillerie), Feuillères, 27 août; Fessard Charles (32e d'infanterie), Morval, 12 octobre 1916; Barthélemy Émile (6e génie), Baconnes, 22 septembre; Bonvous Alfred (169e d'infanterie), secteur Soudille, 18 juillet 1916; Mallet Joseph (77e d'infanterie), Thiaumont, 30 juillet 1916; Dilhac Auguste (125e d'infanterie), Réméréville, 25 août; Morin Victor (46e d'infanterie), Bouchavesnes, 25 septembre 1916; Muffang Yves (39e d'infanterie), Morval 18 octobre 1916; Dillé René (232e d'infanterie), Tinville, 26 juillet; Jolivet Alfred (317e d'infanterie), Fleury, 15 juillet; Legras Eugène (217e d'infanterie), Chaumont-sur-Aire, 14 juillet; Rabusseau Désiré (269e d'infanterie), Biaches, 20 août; Millère Maurice (335e d'infanterie), Revigny, 20 mars; Livenais Arthur (génie), Douaumont, 25 octobre; Durand Paul (80e d'infanterie), Vaux-Chapitre, 19 août; Escacq Jacques (129e territorial), Toulouse, 27 décembre 1916; Hamelin Alexandre (64e d'infanterie), Thiaumont, 21 juin 1916; Hilaire René (152e d'infanterie), Cerisy-Gailly, 18 septembre; Beillard Auguste (90e d'infanterie), Froidos, 25 avril 1916; Louis Baptiste (123e territorial), Esclusettes près Nieuport-Bains, 6 septembre; Comère Maurice (135e d'infanterie), Combles, 17 octobre 1916; Chapeau Jules (114e d'infanterie), Sailly-Saillisel, 22 octobre 1916; Le Prince Louis (6e génie), Thiaumont, 30 juin; Parizot Maurice (367e d'infanterie), Landrecourt, 9 septembre; Pineau Maurice (66e d'infanterie), près Morval, 12 octobre 1916; Leguen Pierre (264e d'infanterie), Estrées, 14 août 1916; Durand Charles (32e d'infanterie), Sailly-Saillisel, 4 novembre 1916; Aubry Baptiste (135e d'infanterie), Zonnebeke, 2 novembre 1914; Mercier Édouard (135e

Digitized by Google

d'infanterie), Zonnebeke, 1er novembre 1914; Monnier Florent (135e d'infanterie), Zonnebeke, 3 novembre 1914; Guillet Marcel (6e génie), Beaucourt, 24 septembre; Rousseau Jean-Théophile (135e d'infanterie), Sailly-Saillisel, 12 octobre 1916; Rouault Louis (135e d'infanterie), Sailly-Saillisel, 13 octobre 1916; Thomas Abel (68e d'infanterie), Sailly-Saillisel, 1er novembre 1916; Mirouet Louis (32e d'infanterie), Suippe, 26 juillet 1916; Dupont Baptiste (264e d'infanterie), Harbonnières, 6 septembre 1916; Lambert Georges (33e d'artillerie), Combles, 24 octobre; Bachelier Louis (66e d'infanterie), près Morval, 12 octobre 1916; Loyer Jules (327e d'infanterie), Lihons, 6 septembre 1916; Benoist Cyrille (135e d'infanterie), Zonnebeke, 3 novembre 1914; Sapinaud Ferdinand, brancardier, Tavannes, 4 septembre 1916; Morel François (28e territorial), Méharicourt, 4 septembre 1916.

G. Grassin.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

# Résumé des Observations Météorologiques

## faites à la Station municipale d'Angers

## pendant les mois de Janvier et Février 1919

(Altitude : 42 mètres)

---

*Janvier* 1919

Pression barométrique moyenne : 754 mm 5; minimum absolu : 724 mm 9, le 5 à 8 heures; maximum absolu : 771 mm 2 le 24 à 8 heures; écart extrême : 46 mm 3.

Température moyenne sous abri à 12 h. 5° 7 : moyenne des minima : 1° 09; moyenne des maxima : 6° 5; moyenne des minima et des maxima : 3° 79; minimum absolu : 3° 3 le 24; maximum absolu : 11° 4 le 16.

Humidité relative moyenne : 81; minimum : 62 le 23, maximum : 97 le 16.

Nébulosité moyenne : 61; moyenne la plus faible : 0 le 18 et le 24; moyenne la plus forte : 10, les 3, 4, 15, 16, 25, 26, 27, 30 31.

Pluie totale du mois : 126 mm en 19 jours; la plus forte en un jour : 31 mm le 12 et 30 mm le 22.

Fréquence du vent : 2 jours du N; 1 jour du N-NE; 3 jours du NE; 1 jour de l'E-NE; 1 jour de l'E; 1 jour de l'E-SE; 1 jour du S; 1 jour du S-SW; 3 jours du SW; 3 jours de l'W-SW; 11 jours de l'W; 1 jour de l'W-NW; 1 jour du N-W; 1 jour du N-NW et 1 jour calme.

Vitesse du vent en mètres par seconde, moyenne : 3 m. 75; moyenne la plus faible : 1 m. 50 par seconde le 2 et le 26; moyenne la plus forte : 14 mètres le 22; la plus grande vitesse : 20 mètres le 22, de 12 heures à 20 heures.

Rosée : 7 les 1, 11, 16, 17, 18, 20, 21; brouillard : 1, le 5; forte brume : 1 le 19; gelée : 13, les 8, 10, 11, 19, 20, 23, 24, 25,

Digitized by Google

26, 27, 28, 29, 30, 31; gelée blanche : 8, les 1, 6, 8, 16, 17, 18, 19, 20; neige : 2, le 22 et le 26; tempête, le 22 de 4 heures à 18 heures.

*Février* 1919

Pression barométrique moyenne : 752 mm; 9 minimum absolu : 735,5, le 17 à 18 heures; maximum absolu : 769 mm 9, le 8 à 18 heures; écart extrême, 36 mm 4.

Température moyenne sous abri, à 12 heures : 7° 1; moyenne des minima : 1° 4; moyenne des maxima : 7° 9; moyenne des minima et des maxima : 4° 6; minimum absolu : 6° 5, le 2 et le 9; maximum absolu : 15° 6 le 17.

Humidité relative moyenne : 87; minimum : 74,5 le 18; maximum : 98,8 le 25.

Nébulosité moyenne : 6,9; moyenne la plus faible : 0 le 2 et le 9; moyenne la plus forte : 10 les 3, 14, 15, 18, 21.

Pluie totale du mois : 80 mm en 17 jours; la plus forte en 1 jour 11 mm le 26.

Fréquence du vent : 4 jours du N; 2 jours du NE; 2 jours de l'E-NE; 1 jour de l'E; 2 jours du SE; 1 jour du S; 1 jour du S-S-W; 4 jours du SW; 2 jours de l'W-SW; 7 jours de l'W; 1 jour de l'W-NW; 1 jour calme.

Vitesse moyenne du vent en mètres par seconde : 5 mètres; moyenne la plus faible : 0 m. 50 le 14 et le 23; moyenne la plus forte : 15 mètres le 9; la plus grande vitesse : 20 mètres le 9 à 18 heures.

Rosée : 2, le 27 et le 28; brouillard : 1 le 5; forte brume : 2, le 3 et le 4; gelée : 12, les 1, 2, 3, 4, 5, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 28; gelée blanche : 3, les 8, 13, 27; neige : 3 les 1, 2, 5; grêle : 1, le 26; tempête : 2, le 8 et le 9; halo lunaire : le 10 à 20 h. 20.

*Le directeur de la Station,*

J. VERCHALY.

Digitized by Google

# Chronique

Le souvenir des morts est vivace en Anjou. Il semble qu'en honorant le souvenir de nos chers disparus, ils continuent à vivre près de nous. Aussi à peine l'armistice, qui consacrait la victoire, était-il annoncé que l'on songeait déjà au monument commémoratif de la grande guerre.

Le Syndicat d'Initiative de l'Anjou, aux destinées duquel préside le sympathique M. Cochard, se faisant l'interprète de l'opinion publique, a adressé dès le début de cette année à M. le sénateur Bodinier, président du Conseil général, une lettre où il proposait de confier immédiatement au grand sculpteur angevin Jules Desbois le monument à élever « *Aux enfants de l'Anjou morts pour la Patrie* »; il indiquait, en outre, comme emplacement l'entrée du jardin de la Préfecture.

Si le projet rencontra une unanime approbation, le choix de l'emplacement souleva de vives critiques. Le jardin de la Préfecture, par sa situation, aurait aux yeux de beaucoup pour moindre inconvénient de laisser le monument complètement ignoré des touristes. On a ensuite proposé le Champ de Mars, le jardin du Mail.

Le projet n'a pas quitté le domaine des propositions depuis la lettre du Syndicat d'Initiative. Souhaitons qu'une solution soit envisagée prochainement.

On doit aussi au Syndicat d'Initiative la proposition de donner à la rue de la Préfecture le nom de « Rue des Poilus d'Anjou ».

***

La ville de Beaufort a rendu un hommage public à l'un de ses plus tendres enfants, qui, au milieu des innombrables

Digitized by Google

travaux d'une active carrière d'écrivain et d'érudit, a toujours cherché à faire connaître et apprécier davantage « sa petite patrie ». Le musée auquel notre très regretté collaborateur Joseph Denais a consacré jusqu'au dernier jour de sa vie de très longues heures portera désormais le nom de son fondateur. Depuis quelques mois déjà on lit l'inscription « Musée Joseph Denais » gravée en lettres d'or au fronton du monument où furent renfermées en 1905 les collections que le généreux donateur avait réunies depuis son enfance, augmentées des nombreux objets d'art, d'archéologie et d'ethnographie qu'il sollicita, sans se lasser jamais, pour ses compatriotes.

Nous donnons ci-dessous la décision prise à ce sujet par le Conseil municipal de Beaufort, dans sa séance du 26 mai 1918, sur la proposition du maire, M. le Dr R. Geslin :

« Le Conseil, considérant que M. Joseph Denais a créé le musée de Beaufort, que c'est son œuvre, qu'il y a consacré une bonne partie de son temps et de sa santé et que c'est grâce à son talent et à ses libéralités que ce musée fait une des richesses artistiques et un des attraits de notre Ville, décide de donner au musée le nom de *Joseph Denais.* »

« L'œuvre est née : elle grandira ; j'en suis sûr, et je ne serai pas le dernier, je l'espère à en augmenter l'intérêt et la valeur », disait Joseph Denais en la préface du catalogue. La prédiction s'est réalisée. Les deux nouvelles salles ouvertes en 1914 sont encore trop petites pour mettre suffisamment en valeur les dons qui, chaque année, viennent enrichir le musée. Les Beaufortais ont vraiment compris que « ce musée est leur musée », et c'est avec joie qu'ils y offrent des souvenirs souvent précieux pour eux, qu'ils le visitent longuement et qu'ils voient s'y arrêter nombreux les visiteurs étrangers.

Mme Joseph Denais — qui par délibération du Conseil municipal du 13 mars 1917 en a été nommée conservatrice en remplacement de son mari — s'occupe du classement et de l'étiquetage de tous les objets avec le même esprit qu'y apportait le fondateur et d'ici peu elle aménagera les souvenirs de la grand'guerre que le musée des Invalides veut bien envoyer à la petite cité angevine.

Il nous reste à formuler un souhait : que la fondation dont la ville de Beaufort s'enorgueillit — et à juste titre — continue

Digitized by Google

à se développer et accomplisse ainsi pour l'enseignement du public le vœu de notre regretté compatriote, son créateur.

***

Le 10 janvier, à 3 heures, au siège du Syndicat d'Initiative de l'Anjou, les Présidents des Groupements départementaux des réfugiés en Maine-et-Loire et le Président de l'Amicale des réfugiés se sont réunis.

Prévoyant le moment où plusieurs d'entre eux retourneront dans leur pays d'origine, ils tenaient à exprimer en commun au Syndicat d'Initiative de l'Anjou et à la Société d'assistance aux réfugiés d'Angers, en la personne de son très dévoué président, M. Cochard, de MM. Velé Berthelot, Robert et Truel, ses collaborateurs à des titres divers, tous leurs remerciements.

Plus que personne, les Présidents savent que c'est à l'initiative privée de ces Messieurs, à la continuité de leurs efforts, aux ressources importantes qu'ils ont su recueillir, que pendant plusieurs années des milliers de réfugiés ont été accueillis, réconfortés, secourus dans le département.

Lorsqu'à son tour l'État est intervenu au profit des réfugiés, il a reconnu le premier l'utilité de leur œuvre en demandant à la Société d'assistance aux réfugiés de continuer son aide pour la répartition de ses secours.

Les Présidents l'ont dit en termes émus à M. Cochard : rentrés dans leurs foyers, le souvenir d'Angers sera pour eux inséparable de celui du Syndicat d'Initiative de l'Anjou et de la Société d'assistance aux réfugiés; l'amabilité de ses membres a souvent adouci l'amertume de longs mois d'exil; ils n'oublieront jamais que, s'ils ont pu secourir leurs malheureux compatriotes longtemps ils ne le durent qu'au Syndicat d'Initiative et à la Société d'assistance aux réfugiés. Enfin, ils prièrent M. Cochard, au nom des réfugiés qu'ils représentaient, d'accepter pour lui, ses collaborateurs et tous les membres desdites Sociétés, l'expression de leur profonde reconnaissance.

En le quittant, chacun d'eux pensait, sans se le dire, que l'État s'honorerait en récompensant, comme il le mérite, un dévouement patriotique qui ne s'est point ralenti depuis près de cinq ans

Le Président et les Membres du Bureau du Syndicat d'Initiative de l'Anjou, tenant à remercier MM. les Présidents des Groupements départementaux et M. le Président de l'Amicale des réfugiés en Maine-et-Loire de leur aimable démarche, eurent

Digitized by Google

la satisfaction, à la fin du mois de janvier, de pouvoir les réunir tous, ainsi que les membres du Bureau de la Société d'assistance aux réfugiés, en un déjeuner intime à l'Hostellerie du Cheval Blanc.

Aux côtés de M. Cochard, président du Syndicat d'Initiative et de la Société d'assistance aux réfugiés, de M. Velé, vice-président, de M. Berthelot, secrétaire, de M. Taugourdeau, secrétaire-adjoint et de M. Truel, archiviste du Syndicat d'Initiative, étaient présents : M. le lieutenant Erickson, directeur en Maine-et-Loire des services de la Croix-Rouge américaine pour les réfugiés, Mme Henry-Dupont, Mlle Trouvelot, MM. l'abbé Thiéry, Brissart, Lennel, Georgin, Féry, Robert, Lemor, Breval, Lejeune, Debove, Madoulet, Margrat, J.-B. Robert et Verfaillie.

Ce déjeuner pour lequel le Syndicat des Viticulteurs de l'Anjou avait offert les vins les meilleurs et les plus réputés, fut empreint de la plus franche cordialité.

Au dessert, M. Cochard présenta les excuses et les regrets de MM. Jac, Fortier, le Dr Sigaud et Pillias et exprima ses remerciements et ses sentiments de gratitude à tous ses dévoués collaborateurs et zélées collaboratrices.

S'adressant à M. le lieutenant Erickson, il lui dit :

« Mes remerciements seraient incomplets si j'oubliais de saluer « en votre personne le distingué représentant à Angers de la « Croix-Rouge américaine et de reconnaître l'appui que celle-ci « est venue apporter à notre Société d'assistance aux réfugiés.

« Pendant que votre noble pays jetait sur nos côtes des my- « riades de héros, prêts à donner leur vie pour sauver la France, « votre bienfaisante association distribuait à nos hôpitaux, à « nos œuvres charitables et aux infortunées victimes de l'inva- « sion ses millions, ses centaines de millions de secours.

« Notre département eut une bonne part de ses largesses.

« Il m'eût été agréable d'avoir le détail de ce qu'elle voulut « bien accorder aux réfugiés en Maine-et-Loire ; car je me serais « permis, mon lieutenant, votre modestie dût-elle en souffrir, « de relater ici l'importance de vos travaux et de présenter « la liste complète des dons que Miss Moriss et vous avez dis- « tribués pendant ces deux dernières années.

« Nous savons tous que votre labeur fut considérable, que « votre bonté fut inépuisable.

« Au nom de la Société d'assistance aux réfugiés, nous vous « prions, mon lieutenant, de recevoir et de transmettre à votre

Digitized by Google

« magnanime Association nos remerciements les plus chaleureux « et nos sentiments les plus profondément reconnaissants.

« Mesdames, Messieurs, je vous propose de lever votre verre « en l'honneur du grand peuple américain, de la loyale Belgique « et de notre France immortelle. »

M. Lennel, président du Comité du Pas-de-Calais, se fit alors l'interprète de tous les réfugiés en Maine-et-Loire en exprimant à M. Cochard, à M. Velé et à leurs collaborateurs du Syndicat d'Initiative de l'Anjou l'assurance de leur très vive et très sincère reconnaissance; puis, au nom de ses collègues, il remit à M. Cochard un délicat souvenir de leur cordiale sympathie.

Avant de se séparer, M. Cochard, au nom du Syndicat d'Initiative de l'Anjou, offrit à chacun des présidents des Groupe-belge et français et au Président de l'Amicale des réfugiés un fanion tricolore portant en lettres brodées le nom du pays ou du département qu'il représente en Maine-et-Loire.

***

Comme tous ses congénères territoriaux, le 71e territorial a été dissous du fait de la démobilisation des vieilles classes.

Le 12 août 1914, le 71e, uniquement composé de cadres et de troupes relevant du recrutement d'Angers, quittait Angers pour le camp retranché de Paris. Nos compatriotes restèrent jusqu'au 20 décembre 1914 dans la région nord de Paris, à l'Isle d'Adam, Bouffemont, Eaubonne, Montmorency, Daumont, etc...

Le 1er janvier 1915, le régiment faisait connaissance avec les tranchées à l'est de Montdidier. Dans ce dernier mois, il y eut plusieurs tués, dont le premier le caporal Yvon, de Bécon.

A partir de juin 1915, le régiment fut dans la région de Ribécourt gardant la route Noyon-Paris.

En novembre 1915, le 71e arrivait dans les tranchées de Tilleloy (Somme). Puis voici le premier passage à Verdun en 1916, où au fort de Vaux le régiment eut une page glorieuse racontée dans *Les derniers jours du fort de Vaux* par le capitaine Henri Bordeaux. Chacun s'y conduisit vaillamment et il est de toute justice de citer la compagnie de mitrailleuses commandée par le lieutenant Bricard, d'Angers, et la 8e compagnie ayant à sa tête le lieutenant Hardy, de Segré.

Ensuite, jusqu'au 1er novembre 1916, le 71e fut aux tranchées de Moulins-sous-Touvent.

Digitized by Google

Suivirent des travaux vers Attichy, la Censy, l'avance jusqu'à Saint-Quentin, Verdun (2e édition), l'Argonne, les positions d'alerte du Four-de-Paris, de Vauquois, Verdun (3e édition), Samogneux, la forêt de Champenoux, où l'on coucha le soir de l'armistice que l'on apprit à Nancy.

Depuis, ce furent les étapes de Sarreguemines, Forbach, en Lorraine désannexée. Le 71e, après avoir été vraiment à la peine, eut l'honneur de faire de l'occupation en Allemagne.

Pendant la campagne, le régiment a eu trois lieutenants-colonels : MM. Montier, Goenlring, Carnot. Le 15 août 1918, le régiment, déjà amputé de son 3e bataillon, ne comptait alors plus guère d'Angevins. Il fut dissous et transformé en deux bataillons de pionniers, dont l'un, le premier, fut affecté à la 18e division d'infanterie (32e, 66e, 77e).

A ce bataillon on ne comptait plus à la démobilisaton que quatre officiers angevins qui avaient commencé la guerre avec le 71e : MM. Quélin (1re compagnie), Chesnier (2e compagnie), Berthelot (2e compagnie), Roy, officier de détail, et une centaine d'Angevins. Qu'étaient devenus les autres? Un certain nombre d'officiers âgés sont rentrés dans leurs foyers; d'autres sont aux camps et cantonnements. Parmi les hommes de troupe un certain nombre sont partis aux compagnies agricoles et à différents services de l'arrière; mais c'est surtout le passage des classes 98 et 99 dans l'active qui a fait le vide des Angevins au 71e.

Aussi, hélas ! on compte beaucoup de tués et de réformés après blessures !

Quant aux deux compagnies de mitrailleuses, dont la 1re compagnie commandée par le lieutenant Bricard, elles étaient passées le 15 août 1918 au 70e régiment d'infanterie territoriale, avec des effectifs où les Angevins dominaient.

Quant au 2e bataillon, il passa à la 2e division d'infanterie et fut aussi appelé à collaborer à l'occupation du territoire allemand

Au moment où la démobilisation vint les ramener à la vie civile le général commandant la 2e division d'infanterie tint à leur adresser un témoignage particulier d'estime en leur décernant un ordre du jour spécial.

Ordre de la division, n° 259 : « Au moment où la démobilisation va dissoudre le bataillon de pionniers de la 2e division, le Général de division ne peut pas se séparer de ces excellents collaborateurs sans leur dire tout le bien qu'il pense d'eux.

« Braves au feu, aussi bien à la tranchée qu'aux ravitaille-

Digitized by Google

ments, modestes, sûrs, ne se plaignant jamais, ils ont toujours fait largement leur devoir à la place que leur assignait leur rôle nécessaire. Ils ont été les bons ouvriers de la Victoire.

« En rentrant dans leurs foyers, où ils sont impatiemment attendus, ils continueront à donner l'exemple de toutes les vertus nationales et, quand ils raconteront à leurs enfants l'histoire de la grande guerre, ils n'oublieront pas qu'à la suite de la 2e division ils ont franchi le Rhin allemand et que c'est en territoire ennemi qu'ils ont été démobilisés.

A tous, le Général adresse ses remerciements chaleureux et ses meilleurs vœux de bonheur.

« Vive la France !

« *Le Général, commandant la 2e division,*
« Signé : MIGNOT. »

***

Faute de n'avoir pris à temps la décision qui importait, la Ville d'Angers s'est vu ravir par Metz la filleule qu'elle désirait en la ville de Pont-à-Mousson et à laquelle la rattachait le souvenir du cardinal Mathieu et de l'héroïsme des régiments de la 59e division.

Le Conseil municipal s'est préoccupé de cette question a sa séance du 7 février 1919 et diverses propositions ont été étudiées.

M. le Dr Barot a indiqué Nomény; M. le professeur Monprofit Moreuil ou Ailly-sur-Noye.

« Est-il permis de vous rappeler, écrit au Maire d'Angers, M. Bouchet, rédacteur au *Maine-et-Loire*, ancien sergent au 71e territorial, au cas où la ville adopterait une troisième filleule, qu'il existe un troisième régiment angevin, le modeste 71e territorial.

« Que celui-ci ait eu un rôle moins brillant, moins glorieux que ses deux « jeunes », il n'en a pas moins toujours été à la peine du 6 août 1914 au 30 janvier 1919, sans jamais être à l'honneur.

« Ne vous semblerait-il pas juste, que la Ville d'Angers n'oublie pas, elle, ceux, qu'ironiquement peut-être, on a baptisé les « pépères territoriaux ».

« Et, dans l'affirmative, un filleul au nom glorieux s'impose : j'ai nommé Vaux devant Damloup, au fort à jamais célèbre.

« C'est au fort de Vaux, en effet, que le 9 mars 1916 fut tué le commandant Raynal (le premier), commandant le 3e bataillon

Digitized by Google

du 71e terriotrial au moment où il dirigeait la défense du fort; là où fut tué le capitaine Guilmard, un angevin d'Angers; là, où les compagnies Bouvet, Magnant, Bricard, la section Bobet, tous les Angevins résistèrent pendant vingt jours, là où reposent la majeure partie des morts du 71e territorial.

« Et Vaux, rappellerait encore aux anciens du régiment les rudes corvées de munitions qu'ils portaient au 409e d'infanterie, composé lui aussi en grande partie d'Angevins. »

L'idée est excellente. Tous ceux qui savent l'ingrate et peu glorieuse besogne qui était dévolue aux vieux « pépères » de la territoriale y applaudiront, car ils furent toujours les grands oubliés.

***

La réunion générale de la Ligue anti-allemande de l'Anjou a eu lieu le 5 février, sous la présidence de M. le Dr Maisonneuve, assisté de MM. Gauvin, président d'honneur; Orain et Cordier, vice-présidents; Préaubert, secrétaire; Bertheloť, trésorier.

Le Président, en un rapport très documenté, établit d'abord l'authenticité des atrocités allemandes en France, rappelle les crimes allemands de Reims, les profanations des cimetières de Saint-Quentin et déclare qu'il est impssible de se solidariser avec des hommes qui se sont associés à ces « crimes collectifs » et non individuels. Il répond victorieusement à l'argument suivant : « Si nous boycottons les Allemands, comment nous paieront-ils l'indemnité de guerre ? » Il propose comme minimum la marque d'origine des produits ouvragés, afin de démasquer le camouflage auquel les Allemands excellent.

M. le Président propose ensuite à l'Assemblée, le vote de deux vœux émanants de M. Tourneux, professeur d'allemand au Lycée d'Angers : l'un, s'inspirant des paroles prononcées par M. le président Deschanel, demande la *frontière stratégique* du Rhin, afin d'éviter toutes nouvelles agressions; le deuxième tendant à ce que la langue allemande soit de plus en plus enseignée en France.

M. le Trésorier, en un exposé très bref et très applaudi, démontre, parce que prospères, que les finances de la ligue sont en de bonnes mains.

Une discussion très intéressante, très documentée en faits anecdotiques personnels s'engage au sujet d'arrêter en France l'invasion, qui ne manquera pas d'être tentée, des produits boches.

Digitized by Google

Les deux vœux présentés par M. Tourneux sont adoptés par l'Assemblée.

Celle-ci émet également le vœu proposé par le Président, rendant obligatoire la marque d'origine, vœu amendé par M. Baudouin qui demande que le traité de paix impose aux pays exportateurs l'engagement d'honneur de n'accepter cette marque qu'à bon escient, marque d'ailleurs soumise au visa de nos agents consulaires.

La ligue, en exécution de ses statuts, devait pourvoir au remplacement de sept membres du bureau, en remplacement de MM. Taugourdeau, Hudon, Naud, Orain, Velé, Vincent, Humeau, rééligibles.

Les membres sortant furent réélus par acclamations.

A la place de M. Godard, démissionnaire, M. Dutertre est élu.

M. Tourneux est nommé secrétaire du Comité.

***

Dans une réunion tout intime les familles Poutiers et Leroux célébraient, le mardi 27 janvier, le centenaire de Mme veuve Leroux, leur vénérable aïeule.

Une messe avait été célébrée, le matin, à l'église Cathédrale.

Mme Leroux est, en effet, née à Segré, le 1er janvier 1819.

***

Le 7 janvier dernier, un incendie à détruit en grande partie, à Saumur, entre la rue Haute-Saint-Pierre et la montée du Fort, une très curieuse maison, celle-là même qui, d'après Balzac, aurait abrité les jeunes années d'Eugénie Grandet.

***

On connaît la part prise dans la réussite de notre dernier emprunt national par la patriotique attitude du Clergé angevin.

Au début de janvier, Mgr Rumeau, évêque d'Angers a reçu du Ministre des Finances la lettre suivante :

« Le Commissariat à l'Emprunt national m'a rendu compte que vous aviez bien voulu prêter à la propagande pour l'émission de 1918 un concours qui a été particulièrement efficace.

« Les efforts que vous avez spontanément mis au service de cette opération nationale ont été couronnés par un magnifique succès et vous avez certainement éprouvé une patriotique satisfaction devant les résultats obtenus.



Digitized by Google

« Je tiens cependant à vous exprimer les remerciements du Gouvernement pour la collaboration précieuse que vous avez apportée avec un dévouement si désintéressé au Commissariat à l'Emprunt. »

Cette lettre est un nouveau témoignage du patriotisme du Clergé pendant la guerre.

***

Le délicat artiste angevin Charles Tranchant a dans le courant de janvier exposé un bel ensemble de croquis et d'aquarelles pris sur le front.

Après tant de « vues du front » exécutées avec des documents photographiques et quelque imagination, celles-là ont séduit en plus de leur qualité d'art par leur intense vérité.

C'est, en effet, feuille à feuille, son carnet de route de soldat que l'artiste nous montre aujourd'hui. — Voici le village dévasté, les églises effondrées sous les bombardements répétés. Voici les fermes et les hameaux noircis par l'incendie. Voici cette jolie petite place de Noyon, presque intacte dans une aquarelle de 1917, et que le peintre nous montre à nouveau anéantie lors de la ruée suprême des divisions allemandes.

Tous ces croquis sont émouvants. Certains sont très poussés, d'autres au contraire enlevés avec quelques hachures de crayon, lavés d'encre de chine ou balafrés de sépia avec le brio habituel du peintre. Les aquarelles et les gouaches sont charmantes de ton; elles résument les meilleures qualités de M. Charles Tranchant : habileté, sincérité, finesse.

***

L'amélioration de la montée Saint-Maurice, qui a fait couler des flots d'encre et donné lieu, depuis environ un demi-siècle, et plus peut-être, à de nombreux et mirifiques projets, est entrée dans la voie des réalisations.

Tout récemment (2 février) une réunion des conseillers municipaux, conduits par le Maire d'Angers et qu'accompagnaient M. Lépicier et notre distingué collaborateur M. Planchenault, a eu lieu sur place en présence de M. Philippe, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées.

On sait que divers immeubles ont déjà été achetés et abattus en vue du dégagement de la montée; d'autres restent encore à

Digitized by Google

acheter pour achever la percée dont l'alignement sur le côté ouest est déjà indiqué par le bâtiment des bains douches.

Quand les vieilles masures qui subsistent encore auront été rasées, on pourra envisager la construction sur les terrains devenus libres de coquettes maisons ouvrières, grâce auxquelles tout un quartier composé autrefois de masures sordides bénéficierait des bienfaits que procurent les habitations aérées et construites selon les principes de l'hygiène moderne.

La question de la grande artère à tracer dans l'axe de la cathédrale a naturellement été soulevée. Deux solutions tout au moins sont envisagées : soit une voie carrossable, avec une pente régulière et réduite dans la mesure possible, soit une voie établie en gradins successifs et, par conséquent, inaccessible aux voitures.

***

Le général Pershing, commandant en chef l'Armée américaine, a passé la journée du 3 février à Angers.

Arrivé par train spécial dans la matinée il a été reçu sur le quai de la gare Saint-Laud par MM. Bouju, préfet de Maine-et-Loire; Bernier, maire d'Angers; le général Vaimbois, commandant la place; le colonel américain Wrigth; Bodinier, sénateur, président du Conseil général; Bodereau, secrétaire général de la Préfecture; R. Durant-Farget fils, chef de cabinet du Préfet.

Dans la cour de la gare, un fort détachement de troupes américaines rendait les honneurs.

Après la réception officielle, le général Pershing est parti en automobile inspecter les diverses formations des troupes américaines à Angers. A midi, il était de retour à la gare et déjeûnait dans son wagon-restaurant.

L'après-midi, le général a visité les formations américaines des environs d'Angers, notamment à Trélazé, Andard, Corné, Pellouailles et Saint-Sylvain. Il a quitté Angers dans la soirée, se rendant sur Tours, où il allait continuer son inspection.

***

Le 6 février, dans la salle des Fêtes de la Mairie, sous les auspices de la Société de Géographie commerciale, M. Bienaimé, professeur libre de droit, a donné une conférence sur la Pologne, sous la présidence de M. le Dr Barot, vice-président de la section d'Angers de la Société de Géographie commerciale.

Digitized by Google

En présentant le conférencier, M. le Dr Barot rappelle l'œuvre de la Société dans le passé, forcément suspendue pendant la guerre, mais qui maintenant va retrouver un nouvel essor, la Société de Géographie commerciale se proposant de reprendre désormais le cours de ses réunions.

Dans une langue claire et facile avec, par moments, de beaux mouvements d'éloquence qui soulèvent les applaudissements de l'assistance, M. Bienaimé démontre l'importance capitale de sauvegarder l'équilibre européen.

Il rappelle les circonstances douloureusement historiques du démembrement de la Pologne, démembrement qui fut de toute évidence la source initiale de la puissance orgueilleuse de la Prusse.

L'âme polonaise n'est pas morte, dit M. Bienaimé; quoique partagés entre trois puissances spoliatrices, 25 millions de Polonais ont gardé au cœur l'amour sacré de la commune patrie, laquelle, bientôt reconstituée, formera au seuil de l'Orient un état presque grand comme la France et pourvu de richesses naturelles immenses.

M. Bienaimé évoque à grands traits les heures historiques et glorieuses de la Pologne, sa pléïade de grands hommes et de grands artistes qui toujours furent sympathiques à la France.

« La Pologne a joué autrefois un grand rôle politique et social, dit en terminant le conférencier; la France doit aider de toutes ses forces à sa reconstitution et toujours, dans l'avenir, Français et Polonais resteront amis. »

De très intéressantes projections, représentant les principaux monuments des grandes villes de la Pologne et les œuvres d'art de ses grands artistes furent ensuite présentées et commentées par M. Bienaimé.

***

Le retour de M. le Dr Barot, maire élu d'Angers en 1914, mobilisé dès les premiers jours comme médecin-chef de service au 335e d'infanterie et qui avait successivement été remplacé par M. Blanc, puis par M. Bernier, adjoint, rendait la situation délicate à l'Hôtel-de-Ville.

Très sagement M. le Dr Barot, dans une lettre qui lui fait honneur, a posé au Préfet la question, offrant au cas où la loi municipale, ou les règlements annexes le lui permettraient de s'associer, en se surajoutant à cette Administration « sans en

Digitized by Google

troubler l'équilibre, ni en interrompre le travail », apporter sa collaboration; si son retour devait être une cause de trouble, il annonçait son intention de donner sa démission.

Une transaction est intervenue à la suite de laquelle il a été décidé que l'administration municipale resterait telle qu'elle est actuellement et, le 7 février, après avoir fait l'éloge de M. le Dr Barot, M. Bernier, premier adjoint, faisant fonctions de maire, a donné connaissance de l'arrêté suivant qui règle cette délicate question :

Le Maire de la Ville d'Angers, officier de la Légion d'honneur;
Vu la loi du 5 avril 1884;
Vu l'arrêté du Maire d'Angers, en date du 2 août 1914 constituant une Administration communale de guerre, le Conseil municipal entendu et donnant délégation à MM. Lépicier, Planchenault et Gourdon, conseillers municipaux;
Vu l'arrêté du 5 mai 1917 portant délégation dans les fonctions, d'adjoints au Maire de la Ville d'Angers de MM. Benoist et Libeau, conseillers municipaux, et confirmant les délégations antérieures de MM. Lépicier et Planchenault;
Considérant que l'Administration municipale actuelle réalise l'Union sacrée de tous les anciens groupements politiques du Conseil;
Considérant que la persistance de cette Union et, par suite, de l'Administration actuelle avec tous ses éléments est indiscutablement conforme à l'intérêt général;
Considérant que l'état de guerre a fait naître des situations anormales que le législateur ne pouvait prévoir et qui appellent des solutions inaccoutumées;
Considérant la lettre écrite à M. le Préfet de Maine-et-Loire en date du 16 janvier 1919 et la réponse de M. le Préfet en date du 25 janvier 1919;

ARRÊTE :

Article premier. — M. Bernier, premier adjoint au maire, continuera à assurer la direction générale des affaires municipales et des services au nom et par délégation du Maire; il signera tous actes y afférents. Il reste personnellement chargé de la direction des finances et du ravitaillement général.

Art. 2. — MM. Bernier, Lépicier, Planchenault, Benoist et Libeau sont délégués pour remplir les fonctions d'officier de l'état-civil. En outre, ils ordonnanceront les mandats des dépenses, ils légaliseront les signatures et signeront généralement toutes pièces et lettres qui leur seront soumises par les différents bureaux.

Digitized by Google

Art. 3. — Les délégations antérieurement données à MM. Lépicier, Planchenault, Benoist et Libeau sont confirmées et leurs attributions sont réparties comme il suit :

M. Lépicier aura dans ses attributions : les travaux publics, la voirie, l'eau de Loire, les bâtiments communaux, la salubrité, l'hygiène, l'assistance, les retraites ouvrières et les droits de place;

M. Planchenault aura dans ses attributions : l'instruction publique, les sciences et arts, les œuvres post-scolaires et l'agriculture;

M. Benoist aura dans ses attributions : la police, l'octroi, les services de secours contre l'incendie, les établissements charitables;

M. Libeau aura dans ses attributions : le ravitaillement, la répurgation, les affaires militaires.

*A l'Hôtel de Ville d'Angers, le 7 février* 1919.

*Le Maire,*
Signé : Dr Barot.

***

La Maison des réfugiés organisée dans une partie des bâtiments de l'ancien Grand-Séminaire sous la direction de Mmes de la Noue, présidente de la Société de secours aux blessés militaires et Cointreau, présidente de l'Union des Femmes de France, a été fermée dans le courant de février. Il nous paraît intéressant de donner quelques renseignements sur le fonctionnement du Service des réfugiés dans le département de Maine-et-Loire.

Le nombre des réfugiés recueillis dans le département de Maine-et-Loire et bénéficiaires soit de l'allocation aux réfugiés et des secours connexes, soit de l'allocation militaire, était de 16.102 à la fin de décembre 1917. Il s'est élevé à plus de 37.000 en 1918 à la suite des rapatriements d'Allemagne et de l'avance allemande sur Compiègne et Château-Thierry.

La maison des Réfugiés ouverte le 26 janvier 1918 a hébergé en un an 5.482 réfugiés. Le nombre des présents dans la maison et ses annexes a dépassé à certains moments 1.500. Il y a été servi 151.184 repas. Les frais d'entretien y ont été de 2 fr. 40 à 2 fr .80 par jour et par tête. Le Dispensaire a assuré des soins médicaux à 9.605 réfugiés. Le service médical à domicile est étendu à 910 personnes. Le nombre d'effets d'habillement, de pièces, de lingerie et de chaussures distribuées au Vestiaire a dépassé 9.000.

Les allocations, les secours en argent et en nature, sous toutes formes, réglés par l'État du 1er août 1914 au 31 décembre 1918, non

Digitized by Google

compris les allocations militaires et les transports, se sont élevés à 20.245.283 francs, dont 9.257.720 francs en 1918.

Ces chiffres indiquent assez l'effort considérable qui a été fait par le Service des réfugiés en faveur de nos malheureux compatriotes des régions envahies. L'aide morale qui leur a été donnée n'a pas été moins utile.

L'Administration a d'ailleurs trouvé auprès du Conseil général de Maine-et-Loire un appui précieux que M. le sénateur Bodinier, président de l'Assemblée, a manifesté par l'allocution émue prononcée par lui au cours de la visite de la délégation du Conseil général à la Maison des réfugiés, en avril dernier, et qui s'est traduite par une généreuse subvention.

Les municipalités d'Angers et des autres villes et communes du département et l'initiative privée ont apporté également un concours particulièrement efficace à l'œuvre entreprise.

La Société de secours aux blessés militaires, l'Union des femmes de France, qui ont assuré avec tant de dévouement le service du dispensaire, la réception des réfugiés à l'arrivée des convois, le service des dortoirs, des réfectoires et du dispensaire, la Société d'assistance aux réfugiés, le Syndicat d'initiative de l'Anjou, les établissements Bessonneau, les Comités d'organisation des Maisons annexes de Saumur, de Cholet et de Doué-la-Fontaine, les administrateurs des hospices et les congrégations hospitalières du département ont rendu aux réfugiés des services auxquels tous nos concitoyens ont rendu un légitime hommage.

Une mention spéciale doit être faite pour les présidents et les membres des sociétés départementales des réfugiés, du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Oise, de la Marne, de l'Aisne, des Ardennes, de la Meuse, de Meurthe-et-Moselle, par l'Amicale des réfugiés et par les Sociétés des Alsaciens-Lorrains et des Belges qui ont exercé sur leurs compatriotes une vigilante tutelle.

Enfin une aide matérielle et morale précieuse a été apportée aux réfugiés par la presse locale représentée par l'*Ouest*, le *Maine-et-Loire*, l'*Ouest-Éclair* et le *Petit Courrier*, dont la direction a pris l'initiative d'une souscription qui a produit plusieurs milliers de francs.

Seuls continuent à fonctionner à la Maison des réfugiés quelques services administratifs rattachés au Secrétariat général de la Préfecture.

De l'organisation de la Maison des réfugiés et du Comité central de secours aux Victimes de la guerre il convient de rapprocher le souvenir de notre regretté collaborateur M. Edmond Fabre, ancien préfet de Maine-et-Loire, décédé le 10 janvier.

Digitized by Google

Aussi à l'ouverture de la réunion du 22 février la Commission exécutive s'est-elle associée à l'hommage rendu par M. Bouju, son successeur, à sa mémoire.

***

Nous notons parmi les manifestations artistiques de janvier et de février les suivantes :

*5 janvier.* — A la Cathédrale d'Angers, une messe était dite pour la Somme dévastée. Mgr Rumeau était à son trône, assisté de M. l'Archiprêtre et de M. le chanoine Calippe, d'Amiens. L'église était pleine, comme aux jours de grandes fêtes. Les places qui leur avaient été assurées dans le transept étaient occupées par les soldats et officiers américains.

Mme Bouju, ainsi que Mme la marquise Camille de Montboissier, présidente de l'Œuvre la Somme dévastée, occupaient le premier rang, entourées d'un grand nombre de personnes qui ne laissent jamais passer l'occasion de faire le bien.

La musique du 116e génie américain, placée dans le chœur, a exécuté avec un heureux ensemble un programme particulièrement choisi et vraiment religieux.

M. Bailly, l'excellent baryton angevin, a mis en valeur son beau talent dans le *Panis Angelicus*, de Franck, qu'il a interprété avec sa maîtrise habituelle.

Le Père Hemmick, aumônier américain, en témoin qui a visité les régions du Nord, a fait un tableau terrifiant des ruines accumulées par les Allemands et de la sauvagerie inouïe de ce peuple que l'on s'étonne de trouver en Europe. Il a parlé avec émotion et chaleur et dans un français très correct et imagé. Il a vivement impressionné l'auditoire et a pu s'en convaincre par la collecte qu'il a faite, en parcourant les rangs des fidèles en tête des dames quêteuses.

5 *janvier.* — Concert donné à la Bourse du Travail au profit des blessés militaires. Mme Valgalier, secondée par MM. Guibourg et Guillais, avait composé un très intéressant programme.

Les comédies représentées furent : « La Parfaite Secrétaire », « L'Ame Serbe », « Le Client de Province » et le « Passant », interprétées par Mme Valgalier, Mlles Lucienne Valgalier, Legault, Caillaux, MM. Barré, Guibourg, Guillais, Saintes Guillon, Odry et Praiselin.

Digitized by Google

Puis successivement se firent entendre M. Roger Moisdon, dans « L'Amour est près de vous », « Tout en causant », M. Sylv'us, dans les « Trois Angelus » et « L'Homme aux guenilles ». M. Marchand, dans « Les Microbes ».

Parmi les élèves de Mme Valgalier nous avons remarqué Mlle Legault, excellente de diction, dans « La Poupée », de Pailleron, et MM. Barré et Guibourg.

Un exercice acrobatique, présenté par M. Sylv'us et le petit du Chesnoy, âgé de dix ans, a été très remarqué.

L'excellent orchestre dirigé par Mme du Chesnoy mérite aussi une mention, surtout dans son exécution de « Folie d'aimer », morceau admirablement joué.

7 *janvier*. — Concert donné aux Variétés-Cinéma.

Mme Cécile Lamy, musicienne de race et pianiste d'une grande virtuosité, qui a du reste de qui tenir, étant la fille du directeur du Conservatoire de Valenciennes, pourvue d'une culture musicale qu'on devine très étendue et parfaite, se fit applaudir dans des morceaux de genres absolument différents : « Sœur Monique », de Couperin, « Fantaisie et Fugue », de Bach, « Saint-François-de-Paule marchant sur les flots », de Listz; elle mit en œuvre avec une aisance remarquable toutes les ressources de son art et son succès a été très grand.

Mlle Simone Millat, jeune encore, douée d'un fort bel organe de contralto, bien timbré et d'un volume très ample, a fort bien rendu l'air de « Grisélidis », de Massenet; « Procession », de César Franck; etc., et le public lui a fait un très sympathique accueil.

La soirée fut un triomphe pour notre compatriote Bilewski. Que ce soit dans la « Sonate » de César Franck, dans le « Tempo di menuetto », de Francœur, ou dans « Chant et danse slaves », de Moret, Bilewski, par la délicatesse infinie de l'exécution, la pureté du son, la force de l'expression et du style, tint littéralement sous le charme de son archet les auditeurs enthousiasmés, qui lui prodiguèrent les bravos.

11 *et* 17 *janvier*. — Dans la salle d'opération de l'hôpital n° 11 aménagée pour la circonstance, dans la première formation sanitaire était groupé autour de M. Levesque, administrateur de cet hôpital, et de Mlle Meauzé, surveillante générale, tout le personnel; les infirmières étaient en uniforme. Il s'agissait de leur

Digitized by Google

remettre, pour reconnaître leur zèle insigne au service des blessés, des palmes en vermeil, argent ou bronze, suivant la durée de leur service et de leur labeur, ainsi que des diplômes correspondants.

M. Joseph Joûbert, vice-président du Comité d'Angers, assisté de MM. le colonel de Clermont-Tonnerre, vice-président et le commandant de Lambilly, secrétaire général, présidait la réunion. En ouvrant la séance il a prononcé une allocution dont nous imprimons la dernière phrase qui la résume.

Médecins, administrateurs, pharmaciens, comptables, brancardiers, infirmiers, surveillantes générales, infirmières diplômées ou bénévoles, religieuses ou laïques, même dans les plus modestes fonctions, vous avez tous pendant ces quatre années et demie, bien mérité de la Croix-Rouge, de la Société de secours aux blessés militaires, de l'Anjou et de la France. C'est pourquoi, au nom du Comité central de Paris, de la Délégation générale de Tours, du Comité d'Angers, en mon nom personnel, je m'incline, Mesdames, avec la plus respectueuse et profonde reconnaissance devant votre admirable et si persévérant dévouement et, comme à vous, Messieurs, dont les services ont été aussi des plus méritoires, je dis chaleureusement merci, du fond du cœur, trois fois merci

Après la remise des palmes et des diplômes, un vin d'honneur a clos cette touchante réunion, dont tous les assistants conserveront le fidèle souvenir.

Une cérémonie analogue s'est ensuite déroulée à l'hôpital n° 17 où avait été convoqué tout le personnel de cette formation sanitaire, assemblé autour de M. François, administrateur, de Mme la vicomtesse de Rochebouët, remplaçant Mme de la Noue, de M. le médecin-chef Dezanneau, de MM. les Médecins traitants Quintard et Robin. Au début de son allocution, le président a salué Mgr Pasquier, recteur de l'Université catholique, le remerciant d'avoir bien voulu honorer de sa présence, la réunion. Après la remise de leurs insignes, les Dames infirmières et bénévoles ont rempli la salle de rédaction, joliment décorée, où un lunch attendait ceux et celles qui venaient de recevoir des récompenses si bien méritées à tous les titres et auxquelles tous dans la ville applaudiront chaleureusement.

19 *janvier*, — Une audition musicale, sous la présidence de Mgr Rumeau, donnée au profit des jeunes gens de la maîtrise, avait attiré une grande foule à la Cathédrale d'Angers. Était

Digitized by Google

aux grandes orgues Jean Huré, notre concitoyen, organiste honoraire de Saint-Séverin, à Paris, et directeur fondateur des Concerts Mozart-Baudu.

Le « Jesum tradidit impius », de Palestrina; « Lamentation », « Victoire », de Franck; et la « Cantate à Jeanne d'Arc », de la Tombelle, furent chantés d'une façon tout artistique par la maîtrise.

Quant à Jean Huré, nous le connaissons tous. C'est un maître, et c'est de main de maître, en effet, qu'il a exécuté son « Entrée solennelle improvisée » à l'arrivée de Mgr Rumeau, ainsi que les différents morceaux portés au programme : « Toccata en fa », de Bach; « Noël », d'Adam; « Fugue en ut », de Buxtehude; la « Suite gothique », de Boelmann, ainsi que quelques versets sur des Noëls populaires, à la reprise des antiennes et au « Magnificat ».

19 *janvier.* — A eu lieu dans la salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville d'Angers la distribution des prix du Conseil de Prud'hommes M. Lépicier, adjoint au maire, présidait, ayant à sa droite M. le Dr Barot et M. Bouju, préfet de Maine-et-Loire, et à sa gauche M. Bernier, maire d'Angers, et M. Benoit, adjoint. M. Lépicier a prononcé un discours; M. Pichon a lu le palmarès.

26 *janvier.* — Le gala artistique et théâtral de bienfaisance, offert au Cirque-Théâtre par la Caisse de l'Orphelinat des sociétés de secours mutuels du département de Maine-et-Loire, au profit de ses orphelins de guerre, a obtenu le plus vif succès.

C'est devant une salle archi-comble que le rideau se leva sur « Fleur d'ajonc », la délicieuse pièce bretonne de Th. Botrel, musique d'André Colomb, interprétée par Mme Dureau-Setnof, du Grand-Théâtre de Lille, MM. Marcou et Peneau.

M. Vignial, de l'Opéra, chanta le prologue de « Paillasse » et et le « Grand Air du Trouvère ». Son magnifique organe fit merveille.

Le succès de Mlle Millet, de la Société des Concerts de Nantes, ne fut pas moindre avec la prière de « La Tosca », l'air de « Manon » et « La Fille du Régiment ».

M. Mullet, violon solo de la Société des Concerts de Nantes et du Casino de Vichy, joua avec virtuosité le « Concerto » de Max Bruck et la « Sérénade », de Drola.

M. Marcou, comme toujours, fut très applaudi dans son répertoire.

Digitized by Google

Puis on représenta « Listchen et Fritzchen »; la gentille petite opérette d'Offenbach fit vibrer la fibre patriotique. Dans cette pièce encore, Mme Duveau-Setnof et M. Marcou, recueillirent une ample moisson de bravos.

La musique du 71e d'artillerie américaine, artistiquement dirigée par M. le lieutenant Kurth, fut remarquable dans l'exécution de « Zampa » et M. Walter Taylor, qui chanta plusieurs morceaux de la façon la plus admirable, obtint un véritable triomphe.

Et comme apothéose, précédant les hymnes alliés, la primeur de l' « Hymne à Foch et à Clémenceau », de S. Chevalier et Gabelles, composition de belle envolée. M. Vignial l'interpréta avec grand talent. La mise en scène qui encadrait l'œuvre était des mieux réglées.

31 *janvier*. — Les artistes que nous applaudissions le 5 à la Bourse du Travail se retrouvaient aux Variétés dans un concert au profit des militaires tuberculeux et qui remporta un succès complet.

2 *février*. —A l'hôpital n° 28 et à l'infirmerie de la gare, a eu lieu la remise des palmes de vermeil, d'argent et de bronze accordées au personnel par la Société de secours aux blessés militaires. M. Joseph Joûbert, vice-président du Comité d'Angers, a remercié chacun de son dévouement.

8 *février*. — La soirée organisée le vendredi 7 février, au Grand Théâtre d'Angers par le *Petit Courrier*, en faveur de sa Caisse de secours immédiats fondée en 1906, a obtenu un plein et légitime succès.

Le spectacle était délicieusement composé de deux ouvrages qui demeurent des gloires impérissables du vieil opéra comique français. « Les Noces de Jeannette », un acte du lorientais Victor Massé, réunissait des artistes qui ont de suite conquis tous les suffrages.

Mme Remo Nelsen fit valoir dans Jeannette toute la grâce coquette, mutine, espiègle, voulue par le rôle, et c'est d'une voix au timbre fin et pur qu'elle fila les jolis sons dont la partition est semée.

M. Bailly fut un Jean plein d'entrain et de rondeur, un chanteur excellent doublé d'un musicien parfait. Il observa toutes

Digitized by Google

les « traditions » et eut même d'amusantes trouvailles personnelles.

« La Fille du Régiment » s'écouta dans un réel ravissement. La voix fraîche, puissamment timbrée, de Mlle Dilsonn y fit merveille et sa gaîté de bon aloi fut aussi pour beaucoup dans le succès de la soirée.

M. Lafont — le grognard — se montra le digne partenaire de Mlle Dilsonn avec son large et claironnant médium et sa haute connaissance des choses de la scène.

M. Louis Marie est un jeune ténor qui dessina un Tonio idéal, à la place du tyrolien en bretelles et un peu godiche de la tradition. Il fut parfait de tenue, d'élégance et montra un organe généreux et sûr.

Mme Valgalier tint le rôle de la Marquise avec son adresse habituelle.

Quant à M. André il fut l'Hortensius le plus réjouissant que nous ayons jamais applaudi.

La mise en scène aussi dans les deux ouvrages fut impeccable.

Compliments aux chœurs et à l'orchestre qui, supérieurement dirigé par M. Moll, fut à la hauteur de sa tâche.

14 *février*. — Très élégante assistance à l'audition musicale de la Salle des Variétés à Angers.

Le violoniste Bilewski obtint de nouveau un magnifique succès avec l'admirable Sonate de Lekeu qu'il interpréta avec un sentiment profond, une émotion et une chaleur remarquables.

Succès également pour Mlle Simone Millat qui chanta dans un beau style l' « Air de Cléopâtre », de Hændel; l' « Air d'Alina », de Salvator Rosa et, en italien, « Se tu m'ami », de Pergolèse, puis de gracieuses mélodies du compositeur angevin Maurice Belliard, écrites sur des poèmes de Verlaine et d'un élégante facture. M. Belliard interpréta lui-même au piano un « Nocturne » et des préludes dont il est l'auteur et qui furent très applaudis.

Le pianiste et compositeur Léon Jougen joua une « Berceuse », de sa composition. Léon Jougen est un virtuose de premier ordre; son jeu fiévreux, passionné, fit merveille dans la « Bourrée fantasque », de Chabrier.

Bilewski terminait le programme avec des chants tziganes de Sarasate. Rappelé, il revint jouer en grand artiste l'« Aria » de Bach.

Digitized by Google

17 *février.* — A Saumur, dans les grands salons de l'Hôtel de Londres, eut lieu une brillante réception, offerte par M. le général Halna du Fretay, commandant d'armes, en l'honneur de M. le général Irwin et des officiers américains qui tout prochainement quitteront la ville.

M. le général du Fretay reçut ses invités avec la distinction, la bonne grâce et l'affabilité dont il est coutumier et qui lui ont gagné les sympathies de tous ceux qui ont eu l'avantage de l'approcher pendant son séjour à Saumur.

Mme du Fretay, qui possède une belle voix, a chanté plusieurs morceaux avec infiniment d'art. Dans « La Madelon, muse du front » elle a obtenu un franc succès et elle a été acclamée comme elle le méritait.

21 et 22 *février.* — Ce fut dans un décor de verdure étincelant de lumières que furent données deux splendides représentations au profit des familles ouvrières éprouvées par la guerre.

La salle Vallage était archi-comble et le nombreux public qui s'y pressait témoignait sa vive satisfaction du beau programme qui lui était offert et du choix des interprètes.

Mme Alexis Carrel, la femme de l'éminent chirurgien aux armées, auquel la science médicale doit de si belles découvertes, et qui, elle-même, fut d'un dévouement infatigable en soignant nos blessés, est une cantatrice dans toute l'acception du mot. Mlle Millet s'était déjà fait entendre au Cirque-Théâtre dans « La Tosca » et « La Fille du Régiment » et précédemment dans « Le point d'Argentan », à la salle des Quinconces, où sa voix fit merveille.

M. le capitaine de la Patellière, qui au cours de la guerre combattit vaillamment, est doué d'un admirable organe. Pareille appréciation peut être émise sur M. Rolland, premier ténor de la Gaîté-Lyrique de Paris et du Théâtre des Arts de Rouen. N'oublions pas MM. Arin et Aubert, dont le talent est des plus appréciables. Quant au programme, il était composé d'un opéra-comique, d'un intermède musical et de tableaux vivants. On joua « Philémon et Baucis ». De l'œuvre de Gounod se détachent un charme et une grâce exceptionnels, surtout quand les interprètes tels que Mlle Millet, MM. Rolland, Arin et Aubert y ajoutent l'éclat de leur talent.

Mme Alexis Carrel chanta des mélodies. Soprano dramatique,

Digitized by Google

elle possède le plus merveilleux mezzo qui se puisse entendre. La jolie voix de M. de la Patellière fut également admirée dans les mélodies qu'il interpréta. Ah! combien furent aussi applaudies les scènes mystiques si artistiquement représentées. Inspirés par les œuvres des grands maîtres et exécutés par un groupe de charmantes jeunes filles, ces tableaux vivants étaient agrémentés par des chœurs parfaits qui chantèrent successivement « Sigurd », de Reyer; « Jeanne d'Arc », de Gounod, etc.

Une mention spéciale est méritée par l'excellent orchestre que dirigeait M. Gabelles avec sa maëstria habituelle. Il le faut complimenter spécialement pour la façon dont il fit exécuter la « Symphonie d'Antar », de Rimsky-Korsakoff, un « Lamento », dont il est l'auteur.

23 *février*. — Un programme musical aussi varié que choisi a été exécuté à la messe donnée le 23 février à l'église Saint-Joseph, sous la présidence de Mgr Rumeau au profit de la Caisse de l'orphelinat des Sociétés de secours mutuels de Maine-et-Loire et a permis de faire valoir le beau talent de M. Louis Le Strat, l'habileté de M. Gabelles, qui dirigeait le parfait ensemble des dames des chœurs amateurs d'Angers et l'orchestre symphonique. Ce programme était ainsi composé :

Prélude (orgue), Kunc : M. Louis Le Strat; « Gloria » (dames des chœurs amateurs d'Angers), Delaby, solistes : Mme Roger Joubert et Mlle Mouchet; « Élégie » (orchestre), de la Tombelle; « Agnus Dei » (dames des chœurs amateurs d'Angers), Delaby; « Peer Aynt » (orchestre), E. Grieg; « Postludium » (orgue), Alain : M. Louis le Strat.

26 *février*. — Pour exprimer sa reconnaissance aux nombreux adhérents qui répondirent à son appel, le Comité du Dessert aux blessés a offert au Cirque-Théâtre, une soirée cinématographique vraiment intéressante.

Constatons de suite qu'elle a pleinement réussi et que son succès fut des plus vifs. C'est l'excellent orchestre du Grand-Théâtre, sous l'habile direction de M. Bailly, qui — comme d'habitude — tint l'auditoire sous son charme et souligna d'une musique choisie et bien appropriée les films qui défilèrent sur l'écran. Et l'on vit successivement, après les actualités : « l'Entrée des Français à Strasbourg et à Mulhouse », « La Petite Patriote » « Les Présidents Poincaré et Clémenceau à Metz », « L'Art d'être Marraine », etc.

Digitized by Google

La « Marseillaise » faisait également partie du programme.

Cette ravissante soirée laissera le meilleur souvenir à ceux qui aidèrent l'œuvre du Dessert aux blessés, aux dévoués donateurs, qui contribuèrent à donner quelques douceurs aux braves poilus blessés en défendant le pays.

***

Dans l'armée : Notre distingué collaborateur le lieutenant-colonel Xavier de Pétigny vient d'être chargé de la direction de l'important dépôt de remonte d'Alençon.

Dans la magistrature : M. Guy, juge au Tribunal a été nommé conseiller à la Cour d'appel d'Angers, en remplacement de M. Prieur, nommé juge au Tribunal de la Seine.

C'est là un avancement justement mérité, dont nous sommes heureux de féliciter le distingué magistrat qu'est M. Guy.

M. Commoy, juge d'instruction à Châlons, a été nommé juge au Tribunal de première instance d'Angers.

Dans les Ponts et Chaussées : Par arrêté du 11 décembre 1918, M. Lejeune, ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées de 2e classe aux Sables-d'Olonne, a été chargé, sur sa demande, à dater du 1er janvier 1919, à la résidence d'Angers, des services ci-après désignés en remplacement de M. Philippe, précédemment appelé à une autre destination, savoir :

1° Arrondissement du sud, du Service ordinaire des Ponts et Chaussées du département de Maine-et-Loire;

2° 1er arrondissement du Service de la Navigation de la Loire (4e section).

M. Lejeune sera attaché, en outre, au Service hydrométrique et d'annonce des crues du bassin particulier de la Loire (3e et 4e sections).

Dans les Eaux et Forêts : Par arrêté préfectoral du 20 janvier 1919, sont nommés lieutenants de louveterie pour l'année 1919 :

Pour la 1re circonscription de l'arrondissement de Cholet comprenant les cantons de Cholet, Chemillé, Beaupréau et Montfaucon, M. François de Chabot, propriétaire à Yzernay.

Pour la 2e circonscription, comprenant les cantons de Montrevault, Saint-Florent-le-Vieil et Champtoceaux, M. Jacques de Villoutreys, maire de Saint-Rémy-en-Mauges, conseiller d'arrondissement du canton de Montrevault.

Dans les Finances : M. Trédant, trésorier-payeur général de

Digitized by Google

Maine-et-Loire, atteint par la limite d'âge, vient d'être admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Il est remplacé en Maine-et-Loire par M. Puellet, trésorier-payeur général de la Haute-Saône.

M. Trédant avait accompli, il y a 18 à 20 ans, les fonctions de receveur particulier des finances à Baugé. Nommé à Mortagne il passa successivement à Roanne puis comme trésorier-payeur à Mende et à Tarbes. Enfin, en janvier 1912, il était nommé à Angers.

***

Nous apprenons avec plaisir que M. le Maire d'Angers a nommé conservateur du Musée des Beaux-Arts M. Georges Cormeray.

Esprit distingué, M. Georges Cormeray, qui est un peintre de talent, a accepté par dévouement la délicate fonction qui lui est confiée. Il est chevalier de la légion d'honneur et a rempli pendant de longues années à la satisfaction de tous les délicates fonctions de président du Tribunal de Commerce, fonctions dans lesquelles il a montré, en même temps qu'une connaissance approfondie du droit, un grand sens juridique et un constant souci de l'équité joint à une extrême bienveillance.

M. Georges Cormeray fut un des fondateurs et le premier président de la Société des Amis des Arts d'Angers.

Les Angevins ne sauraient trop le remercier d'avoir bien voulu alors qu'il prenait une retraite bien gagnée par une longue pratique des affaires dans la maison de banque qu'il dirigeait à Angers, se consacrer à l'art pour lequel il eut toujours une préférence marquée. Le regretté M. Brunclair dont il fut l'élève et l'ami ne pouvait avoir plus digne successeur.

Ajoutons que M. Georges Cormeray n'a accpté cette fonction qu'à titre intérimaire et sans aucune rétribution.

***

Ont été nommés chevaliers de la légion d'honneur :

Le sous-lieutenant (active) du 2e groupe d'aviation, pilote-aviateur Bernard de la Frégeolière (Renaud-Joseph).

« Officier d'élite, pilote de grande valeur. Le 21 avril 1918, étant chef de patrouille, a attaqué un groupe de douze avions ennemis; enrayé dès le début du combat, est resté en pleine mêlée jusqu'à ce qu'une balle lui ait broyé le poignet. Son ap-



Digitized by Google

pareil étant gravement endommagé, est tombé en glissade et n'a dû la vie qu'à une énergie et un sang-froid extraordinaires. A fait l'admiration de tous par son mépris de la douleur. Médaille militaire pour faits de guerre. Quatre citations. »

Le capitaine Pichery, fils de notre honorable concitoyen M. Pichery entrepreneur de transports, décoré à Constantinople par le général Franchet d'Esperey.

Déjà titulaire de quatre citations, le capitaine Pichery avait été l'objet d'une citation paticulièrement brillante à l'ordre de l'armée, pour avoir, au cours de l'attaque foudroyante du mois de septembre, été porter les ordres du commandant en chef à la cavalerie serbe, à Uskub, à travers les lignes bulgares.

M. Jourdain, l'artiste lyrique bien connu à Angers où il interpréta le rôle de « Sigurd » qu'il avait créé à la Monnaie. Il était déjà titulaire de la croix de guerre et de la médaille militaire qu'il avait gagnée en 1870. Au début des hostilités, M. Jourdain malgré son âge, s'était engagé et a fait vaillamment son devoir.

M. Baty Lucien-Alcide, cultivateur-marchand-grainier à Angers, président de la Chambre syndicale des marchands grainiers de Maine-et-Loire. « A rénové les procédés de culture des graines de semence sélectionnées et en a vulgarisé l'emploi, contribuant ainsi, de la façon la plus efficace, à l'intensification de la production agricole; 35 ans de pratique.

M. Anizan, directeur des Postes et Télégraphes à Angers.

La médaille des épidémies a été décernée à :

M. le Dr Dezanneau, médecin-chef de l'hôpital auxiliaire n° 17 de la Société de secours aux blessés militaires (Croix-Rouge) à Angers.

Mme André Bigot, infirmière diplômée à cette même formation sanitaire.

La comtesse Jean d'Andigné, née de Villechaize, infirmière-major S. B. M. de l'hôptal bénévole 131 *bis*, de Durtal (Maine-et-Loire).

M. le lieutenant-colonel Royal Reynolds M. G. U. S. « commanding officer » du « Base hospital » 27 et créateur du superbe hôpital que l'on peut admirer actuellement sur le terrain de Mongazon.

Au moment des grandes offensives, quand nos hôpitaux regorgeaient de blessés et que les trains sanitaires arrivaient encore, le lieutenant-colonel Reynolds trouva toujours moyen d'hospi-

Digitized by Google

taliser le surnombre de nos blessés français, malgré l'afflux des blessés américains. Tous sont unanimes à dire qu'ils reçurent les soins les meilleurs et les plus empressés.

Ont été cités à l'ordre du jour :

Mme Bougère de Romain, infirmière S. S. B. M., à l'ordre de la D. E. E.

« A montré les plus rares qualités de dévouement lors de l'évacuation des communes envahies en mars et juin 1918. Avec un courage digne des plus grands éloges et un mépris absolu du danger a assuré, sous un bombardement des plus violents, l'évacuation de vieillards infirmes qui n'avaient pu se joindre au convoi des réfugiés. « Signé : Descoings. »

Mlle Marie de Cambourg, infirmière-major.

« Mlle de Cambourg n'a pas quitté les ambulances depuis le début de la guerre tant en France qu'à Salonique ou en Italie, se faisant remarquer par son énergie et son sang-froid, particulièrement pendant les bombardements subis par l'auto chirurgicale à laquelle elle était attachée. »

Le groupe des 1er et 2e escadrons du 25e régiment de dragons sous les ordres du lieutenant-colonel de Langourian :

« Après s'être employé en 1917 et 1918, pour appuyer les chasseurs en secteur, sur l'Aisne et au Tomba, a participé à la poursuite de l'ennemi au cours des offensives de 1918, entre la Marne de l'Ourcq, à l'est de Roye et à l'est de Guise, faisant surtout, dans le dernier acte de cette lutte, preuve de qualités de manœuvre remarquables, d'une audace et d'une vigueur dans les reconnaissances qui ont empêché l'ennemi d'achever nombre de destructions qu'il avait préparées. »

***

La fourragère aux couleurs de la croix de guerre a été accordées aux unités suivantes :

Compagnie 9/7 du 6e régiment du génie :

1° Comprise dans la citation collective ci-après : la 153e division d'infanterie (compagnie du génie 9/7 et...) : après avoir montré, sous les ordres du général Deligny, un esprit d'offensive très remarquable, les 24, 25 et 26 février 1916, a fait preuve les jours suivants d'une ténacité, d'une endurance, d'un entrain, d'une volonté de ne rien céder à l'ennemi au-dessus de tout éloge. A tenu, pendant

Digitized by Google

onze jours consécutifs, nuit et jour, en terrain découvert, sans relève possible, sous un effroyable bombardement de tous calibres, un secteur dont elle n'a pas perdu un pouce et dont elle ne sortait que pour tenter des contre-attaques en vue d'arrêter l'offensive ennemie. — (Ordre du 24 mars 1916.)

2° Excellente unité, qui a fait ses preuves en Artois, en Champagne, sur la Somme et dans l'Aisne. Sous le commandement du capitaine Blondel, secondé par le lieutenant Commend, les sous-lieutenants Rougier et Chaduc, vient d'affirmer ses qualités militaires et techniques, au cours des journées des 18 au 23 juillet 1918, où elle s'est dépensée sans compter, participant à la progression de l'infanterie, combattant dans ses rangs, puis organisant le terrain conquis. — (Décision du général commandant en chef du 23 septembre 1918.)

Compagnie 10/25 du 6e régiment du génie :

1° Comprise dans la citation collective ci-après :

Les 28, 29, 30, 31 octobre et 1er novembre 1918, en vue d'un passage de vive force de la vallée inondée de l'Aisne, dans la région de Falaise, le génie divisionnaire de la 74e division d'infanterie, comprenant la compagnie 10/25 et les..., sous les ordres du commandant Rollin, a procédé à des reconnaissances périlleuses sur les deux rives de la rivière, a amené à pied-d'œuvre un important matériel et a réussi, dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre 1918, à lancer dix passerelles de combat, sous le feu des mitrailleuses allemandes, en faisant prisonnière une des nombreuses patrouilles ennemies qui sillonnaient la région. Par leurs qualités techniques, par leur bravoure et leur énergie, les compagnies du génie de la 74e division d'infanterie ont ainsi contribué d'une façon décisive à la réussite d'une manœuvre délicate qui fut grosse de conséquences. Déjà dans la nuit du 13 au 14 octobre et dans la journée du 14, le génie divisionnaire de la division d'infanterie avait dans une opération du même genre, à Mouron, réussi à lancer de la manière la plus heureuse huit passerelles de combat, un pont d'infanterie et un pont d'équipages. — (Décision du maréchal de France, commandant en chef, du 25 décembre 1918.)

2° Comprise dans la citation ci-après :

Dans la nuit du 13 au 14 octobre 1918 et dans la journée du 14, le génie divisionnaire de la 74e division infanterie, comprenant la compagnie 10/25 et les..., sous les ordres du commandant Rollin, a amené en première ligne le matériel de pontage nécessaire à un passage de vive force sur l'Aisne et a construit successivement, sous le feu de l'ennemi, huit passerelles de combat, un pont d'infanterie et un pont d'équipages, contribuant ainsi d'une façon décisive à la réussite d'une opération importante et délicate. Déjà les 30 et 31 mai et 1er juin les compagnies..., sous les ordres du capitaine Vallon, avaient contribué brillamment, en tant qu'infanterie, à la

Digitized by Google

défense de Chaudun, pont important que la division d'infanterie réussit à conserver malgré tous les efforts de l'ennemi. — (Ordre du 21 janvier 1918.)

Compagnie 10/51 du 6e régiment du génie :

1° Comprise dans la citation collective ci-après :

La 19e division d'infanterie, sous les ordres du général Trouchaud, et comprenant la compagnie 10/51 du 6e régiment du génie et les... a fait preuve pendant quatre mois de combats sans interruption (29 mai-6 août 1918) de qualités militaires hors de pair. Aussi solide dans la défense qu'acharnée dans l'attaque, a, du 29 mai au 3 juillet, arrêté les Allemands au nord de l'Aisne et a capturé sur ce champ de bataille près de 1.500 prisonniers et 120 mitrailleuses; a pris, du 21 juillet au 6 août 1918, une part spécialement glorieuse à la dernière offensive, se battant sans arrêt pendant quinze jours et faisant preuve d'une ténacité admirable; s'est lancée le 2 août à la poursuite de l'ennemi en retraite et a atteint la Vesle la première de l'armée. — (Décision du général commandant en chef, du 30 août 1918.)

2° Sous le commandement du capitaine Monnac, a donné en mars 1917 une nouvelle preuve de son endurance en construisant deux ponts dans le minimum de temps possible, en les entretenant et en assurant le passage pendant plusieurs jours de suite pendant le défilé continuel de jour et de nuit de troupes de toutes armes et de leurs trains. — (Ordre du 31 janvier 1919.)

Compagnie 9/52 et compagnie 9/2 du 6e génie :

1° Sous les ordres du chef de bataillon Vergnon et du capitaine Gobrau, ont travaillé toutes les nuits du 4 au 24 mai 1917 à construire à redresser, à perfectionner des parallèles de départ pour l'attaque des Courtines; malgré les pertes que leur infligeait le bombardement ennemi dans le secteur de Craonne du 5 au 24 juillet, ont reconstitué des réseaux, créé des places d'armes sous des barrages ennemis, rétabli au milieu des éléments se battant à la grenade, le 19 juillet vers 23 heures, une tranchée indispensable pour barrer la route à l'ennemi; ont pris part avec quelques détachements à la lutte le 17 juillet. Véritables unités d'élite à tous égards. — (Ordre du 17 octobre 1917.)

2° Engagées en première ligne au nord de Gournay-sur-Aronne, les 9 et 10 juin 1918, sous le commandement du commandant Vergnon et des capitaines Soleilhac et Richomme, ont fait le coup de feu aux côtés de leurs camarades d'infanterie et ont ainsi contribué à briser une puissante attaque allemande. Viennent de donner une

Digitized by Google

nouvelle preuve de leur valeur militaire professionnelle ainsi que de leur endurance en construisant sur la Marne et en réparant malgré le bombardement ininterrompu pendant 8 jours et 8 nuits et malgré de nombreux combats d'infanterie qu'elles eurent à soutenir à différentes reprises, des passerelles et ponts de fortune en nombre suffisant pour assurer le franchissement de la rivière par toute une division. — (Décision du 19 septembre 1918.)

***

A la date du 20 décembre, sous le numéro 27.972, le maréchal de France commandant en chef les armées de l'Est, écrit ce qui suit :

« J'ai décidé à la date de ce jour, que l'unité ci-après de la 17e division d'infanterie serait citée à l'ordre de la Xe armée avec le motif suivant :

« 335e régiment d'infanterie :

« Solide régiment n'ayant pendant quatre ans de guerre jamais connu un seul instant de défaillance et qui au contraire, grâce à son esprit de discipline, à son dévouement, à son courage, à sa ténacité, n'a cessé de donner au commandement les plus hautes satisfactions. Les 26, 27 et 28 octobre, sous l'habile et énergique direction de son chef le lieutenant-colonel Keller, a prononcé trois attaques sur une des lignes de la « Hunding-Stelling » à laquelle l'ennemi espérait se raccrocher; ayant atteint le 27 la ferme d'Attencourt qui constituait son objectif, s'y est trouvé en pointe, par suite de la difficulté rencontrée par les régiments voisins dans leur progression; s'est replié par ordre sur sa base de départ et a fait demander par l'intermédiaire de son colonel à reprendre l'attaque le 28; est parvenu à cette date à réoccuper la position ennemie et à s'y maintenir en dépit de pertes sévères. A fait pendant ses opérations plus de 150 prisonniers et a capturé de nombreuses mitrailleuses. »

Par ordre 141 E, le droit au port de la fourragère aux couleurs de la croix de guerre est conféré au 335e Régiment d'infanterie.

En communiquant aux officiers, sous-officiers et soldats la lettre du maréchal Pétain, le lieutenant-colonel Keller, commandant le 335e, ajoutait :

Le lieutenant-colonel est convaincu que chacun au régiment est aussi heureux et aussi fier que lui, ce qui n'est pas peu dire ! Nous avons bien mérité cette fourragère qui est la suprême récompense de tous nos efforts, mais tous nos camarades qui sont tombés glorieusement l'ont méritée davantage encore.

Digitized by Google

Ne l'oublions pas et portons la fourragère avec d'autant plus d'honneur que nous la portons aussi pour eux.

Le Général commandant la IIe armée cite à l'ordre de l'armée :

« Le 5e bataillon du 335e régiment d'infanterie :

« Sous le commandement du commandant Lerebourg, commandant le 5e bataillon du 335e, et chargé de contre-attaquer les Allemands qui avaient pénétré dans notre première ligne, a d'un magnifique élan refoulé l'adversaire, pénétré dans ses lignes et s'y est maintenu avec la plus grande opiniâtreté, arrêtant ainsi complètement toute progression de l'ennemi » — (Ordre général de la IIe armée du 9, 8, 17).

Le Général commandant la IIe armée cite à l'ordre de l'armée :

« Le 6e bataillon du 335e régiment d'infanterie :

« Les 17 et 18 juillet 1917, placé à la gauche de la ligne d'assaut, a atteint tous ses objectifs, en obtenant même au-delà, des vues importantes sur les positions ennemies. A subi sans broncher, deux contre-attaques, a su travailler à s'organiser sous un violent bombardement. A fait le plus grand honneur à son régiment. — (Ordre général no 46 de la première armée du 13 juin 1918.)

Le Général Commandant la Ire armée cite à l'ordre de l'armée :

« Le 4e bataillon du 335e régiment d'infanterie:

« Sous les ordres du capitaine Reyx, le 5 avril 1918, s'est porté à l'attaque avec une grande bravoure, s'est emparé par ses propres moyens et de haute lutte d'une position boisée où il s'est maintenu brillamment malgré les violentes réactions de l'ennemi, méritant cet hommage du lieutenant-colonel commandant le 1er régiment dont il flanquait la gauche : « Le 4e bataillon du 335e a été admirable. » — (Décision du général commandant en chef no 41.415 du 28 septembre 1918.)

Le Général commandant en chef la Xe armée cite à l'ordre de l'armée le 335e régiment d'infanterie :

Le 29 août 1918, sous les ordres du lieutenant-colonel Keller, s'est vaillamment élancé à l'assaut d'un village très fortement organisé et défendu à outrance par un régiment de la Garde prussienne. Menacé par une contre-attaque d'être séparé des unités à sa gauche et ayant ses vagues d'assaut fauchées par des barrages d'artillerie, a défendu avec intrépidité ses gains de terrain et a fait preuve, malgré de lourdes pertes, d'un dévouement, d'un sang-froid et d'une ténacité remarquables.

Digitized by Google

A propos de la fourragère du 33e d'artillerie nous lisons dans le *Centre d'Informations :*

L'action de l'artillerie dans la bataille n'a pas l'éclat de celle des autres armes; infanterie, cavalerie, aviation, qui trouvent au contact de l'adversaire l'occasion de corps à corps prestigieux. Mais, arme scientifique, elle tue et est tuée à distance.

Son héroïsme passif, la grandeur immobile des martyrs et son audace reste lointaine et calculée même dans l'assaut. Pourtant elle est la terreur des batailles et les luttes d'artillerie sont formidables comme le déchaînement des forces qui secouent le monde. Pour y durer, pour les entretenir, pour y vaincre, il faut un peu une âme de géant.

Le 33e d'artillerie est réputé parmi ses pairs. Partout où il a passé le fantassin disait : « Avec le 33e d'artillerie, nous sommes tranquilles On peut nous demander ce qu'on voudra. » C'est que le fantassin était sûr d'avoir toujours entre l'ennemi et lui l'efficace protection des obus. Régiment d'élite qu'anime une exemplaire ardeur, il tient de son expérience et de l'exemple de ses morts, du colonel Biraud du capitaine Molaing tombés au champ d'honneur, des traditions de sacrifices et de discipline morale admirables.

Il a connu bien des secteurs de bataille et doit sa fourragère aux citations qu'il conquit sur l'Aisne en avril 1917 et à Cuvilly en juin 1918.

Sur l'Aisne, le 16 avril, il est engagé devant Berry-au-Bac et Gernicourt. L'ennemi se rue sur nos positions, mais le 33e fauche les vagues d'assaut par ses barrages. L'exactitude de ses tirs est le résultat d'un savant et lourd travail d'organisation. Elle suppose le sang-froid et l'endurance. Elle est la condition nécessaire, sinon suffisante, du succès de nos troupes.

Le 33e d'artillerie accomplit ses missions malgré les épreuves : le 27 avril, au bois de Beaumerais, les 21 et 22 mai devant Chevreux, où le lieutenant Albert est tué en accompagnant les fantassins à l'attaque et quatre officiers sont blessés. Au secteur de Craonne, il construit une position solide et participe à la défaite de l'ennemi sur les plateaux de Californie et des Casemates les 19, 22 et 24 juillet.

Le 33e d'artillerie fit une nouvelle et brillante apparition sur les lignes de combat du 9 au 26 juin 1918, dans la région de Cuvilly. L'allemand exécutait sa grande poussée sur Paris entre Montdidier et l'Oise. Ne pouvant aborder de front le massif de Thiescourt, il le contournait par la vallée du Matz et gagnait celle de l'Aronde en direction de Gournay. C'est une marée qui monte et s'étale, submergeant les résistances. Le rôle de l'artillerie dans le combat en retraite est un rôle d'initiative et d'audace, de ténacité et d'extraordinaire endurance physique. Le 33e y manifesta un esprit offensif splendide et ne se laissa distraire de sa tâche par aucun danger. Soutien constant de

Digitized by Google

l'infanterie, il a sur elle une influence morale considérable : sa fourragère lui rappellera avec son passé glorieux la reconnaissance de ses frères d'armes et de la patrie.

***

Le comte Hyacinthe de Quatrebarbes, fils de feu le comte Guillaume de Quatrebarbes et de la comtesse, née de Chavagnac, est mort pour la France, à l'hôpital de Troyes, au début de janvier.

Dès le début de la guerre, le comte H. de Quatrebarbes fut atteint au combat de Virton de quatre blessures très graves. L'une d'elles lui avait rendu très pénible l'usage du bras et de la main gauche. Après une longue convalescence, le comte H. de Quatrebarbes, n'écoutant que les traditions d'honneur et de vaillance héréditaires dans sa race, ne put admettre d'accepter la réforme que semblait lui imposer ses blessures. Il repartit en hâte pour le front, où il s'employa à des tâches souvent ingrates, aussi dangereuses et plus méritoires, peut-être, que bien des combats.

Il est mort à la veille d'être libéré. Le comte H. de Quatrebarbes a eu le mérite d'un double sacrifice : celui du sang au commencement de l'attaque, celui de la vie à l'heure du triomphe.

***

Le 31 janvier, ont eu lieu à l'église Notre-Dame devant une très nombreuse assistance les obsèques de M. Henri Lenfantin, avoué près le Tribunal de première instance d'Angers.

D'une nature calme, réservée et prudente, M. Lenfantin était d'une franchise et d'une loyauté à toute épreuve et avec cela quelque chose d'un peu rude qui est bien le caractéristique du brave homme de bon sens et de jugement. Il ne se livrait pas à tout le monde; ses actions ainsi que ses faits et gestes dénotaient un esprit qui savait prendre les choses de la vie à leur véritable point de vue.

Travailleur infatigable, il n'a jamais craint sa peine; il savait se hâter lentement; homme d'affaires consommé, il avait une exactitude parfaite dans l'exercice de sa profession et il sut pendant plus de vingt-cinq ans remplir toutes les obligations imposées par la mise en œuvre d'une lourde charge d'avoué, et cela avec une modestie et une simplicité parfaites, sans aucun embarras, sans précipitation.

Digitized by Google

Si, dans les affaires, il a apporté une certaine persistance dans son opinion, il a toujours agi avec la plus parfaite correction; cette persistance dans une atmosphère de tact et de délicatesse n'avait aucun rapport avec la brutalité de l'entêtement qui ne veut jamais céder.

Certes, ses clients ont toujours trouvé près de lui le meilleur conseil et l'accueil correct et bienveillant de l'homme d'affaires intelligent qui a conscience de sa valeur, et un haut sens moral, complété par une saine compréhension des choses, a été la règle de toute sa vie et de toutes ses actions.

Plus et mieux que beaucoup, il a su supporter les chagrins inhérents à l'existence; il a vu mourir un de ses chers enfants et c'est alors qu'on a vu apparaître ce grand cœur d'un père aussi éprouvé.

Il était, en effet, de ceux qui savent souffrir les épreuves et s'en remettre à la Providence.

Il était essentiellement angevin; Angers était sa ville, et il semblait bien que pour lui il n'en était point d'autre. Cet homme modeste et bon, qui certes ne fut pas un homme d'argent, a contribué avec sa famille à faire le plus de bien possible, et cela en silence.

Une femme bien digne de lui et de charmants enfants avaient en lui un époux et un père qui les adorait.

Modestie, devoir, bravoure et franchise, telle fut sa devise.

Personne plus que Me Lenfantin ne resta plus fidèle à tous ses amis.

Doué de la plus parfaite délicatesse, sous une écorce un peu rude, quand, dans le domaine des affaires, il rencontrait sur sa route, des manquements au sens moral et à l'honneur, il était de ces braves qui savaient dire haut ce qu'étaient les défaillances de la vie; chez lui, ce témoignage d'un cœur élevé comprenant bien l'honneur ne comportait aucune haine et aucune arrière-pensée; les aberrations d'une mentalité faussée froissaient sa délicatesse et dans sa bravoure et sa franchise, il exprimait sa pensée sans avoir jamais voulu blesser qui que ce soit.

Il était de ceux qui, avec une parfaite droiture, comprennent bien cette science de la vie qui consiste à savoir s'éloigner et se préserver des mentalités faussées et de leurs dangers.

***

Digitized by Google

Le 1er février ont eu lieu à la Cathédrale les obsèques de M. Dussouchay, architecte bien connu à Angers.

Né à Angers, le 29 octobre 1852, il fit de bonnes études au Lycée.

A 18 ans il devint le collaborateur de son père, aussi architecte distingué, mort le 30 avril 1872, dont les nombreux et multiples travaux étaient pour le jeune débutant la source de comparaisons des différents styles d'églises.

La collaboration fut intime; constamment le père et le fils étaient ensemble à visiter et à surveiller les travaux qui leur étaient confiés, entre autres à Saint-Florent-le-Vieil, à l'Université, dernier monument du père, que le fils acheva.

Après la mort de son père, M. Dussouchay édifia de nombreuses églises et en restaura beaucoup. Citons en passant les belles restaurations de celles d'Épinard, Thouarcé et Sœurdres.

De nombreuses communautés religieuses firent aussi appel à lui. Il construisit les maisons de Saint-François, de Saint-Louis, qui reçoivent et soignent de grands malades ou blessés de notre terrible guerre. Il édifia des groupes scolaires comme ceux de Saint-Germain, de Varades, Saint-Mathurin, Épinard, etc. Il agrandit et restaura les pensionnats de Belle-Fontaine, de Saint-Urbain-Mongazon et d'autres dont la liste serait longue à indiquer.

Il construisit la Caisse d'Épargne de Segré et un bel hôtel particulier.

Architecte pratique, ayant beaucoup édifié, traitant avec grande compétence et facilité les questions techniques, son architecture est empreinte des solides conseils qu'il avait reçus et dont il tint à conserver la distinction, l'harmonie et la sobriété des ornements.

Sa dernière œuvre fut la construction du nouveau Séminaire. Ce monument est bien approprié à sa destination; il donna aux façades un aspect agréable par d'heureuses dispositions de briques qui colorent et rendent plaisantes les surfaces de maçonnerie.

M. Dussouchay fut vice-président de la Société des architectes de Maine-et-Loire. Dans cette fonction il se fit remarquer par la précision avec aquelle il traitait les questions qui étaient mises en discussion, car ce qui caractérisait sa personne, c'était son esprit précis, sa critique toujours juste des différents qu'il avait à examiner.

Digitized by Google

Engagé conditionnel en 1878, il fut promu sous-lieutenant de réserve au 135e régiment de ligne. En 1882, il passa, avec son grade au 71e territorial dans la 4e compagnie du 1er bataillon.

Le lieutenant Dussouchay était tout à son service et en donnant l'instruction à ses hommes d'une correction et d'une amabilité des plus parfaites. Sa manière de servir dans l'armée a été en tout irréprochable.

***

M. Edmond Fabre, préfet de l'Oise, qui pendant trois ans de guerre fut préfet de Maine-et-Loire, est mort le 10 février d'une congestion pulmonaire contractée au cours d'une tournée dans son département si cruellement dévasté par la guerre.

Tous les Angevins se sentiront touchés par la disparition de cet administrateur qui, arrivé dans notre cité le lendemain même de la déclaration de la guerre, s'était immédiatement attiré la sympathie unanime par la méthode et le calme de ses vues, par la cordialité de son accueil, par l'agissante bonté et le désir de secourir chacun qui se dégageait de lui.

Les grandes œuvres d'assistance de guerre ont toutes trouvé en lui soit un président éclairé, soit un défenseur sûr.

Pendant les trois années passées en Anjou, M. Edmond Fabre se dépensa sans compter, estimant que, puisque sa fonction et son âge le retenaient loin du front, il devait, en soldat de l'arrière, consacrer à l'organisation de la résistance du pays tout son temps et toute son activité.

Le Gouvernement de la République, pour l'honorer, l'appela à administrer et à reconstruire un des départements envahis : l'Oise.

Malgré les difficultés sans nombre, il se mit résolument à la tâche et l'œuvre de renaissance pour laquelle il se passionnait commençait à se dessiner lorsque la ruée boche de mars 1918 vint placer sa préfecture sous le feu des canons.

Alors M. Fabre vécut de longues semaines d'heures tragiques pendant lesquelles il déploya un courage, une endurance et une fermeté d'action absolument admirables.

Le surmenage qu'il s'imposa alors avait ébranlé sa santé et nous explique le dénouement d'aujourd'hui. Il nous permet aussi d'affirmer que M. Fabre est mort dans l'accomplissement de son devoir pour la France.

Sa disparition est une grande perte pour l'Administration,

Digitized by Google

certes; elle en est une plus grande encore pour les lettres françaises où, sous le nom de Jean Madeline, il avait pris place dans la phalange intellectuelle des écrivains délicats, aimables, doucement ironiques, mais dont le scepticisme apparent ne sert qu'à masquer une sensibilité et une émotivité profondes et sincères et qui semblent redouter la trop grande lumière.

Le talent de M. Fabre lui avait créé de belles et nobles amitiés parmi les plus grands noms de la littérature contemporaine.

Rappelons que Jean Madeline voulut bien publier quelques délicieuses nouvelles dans la *Revue de l'Anjou*.

***

Le 14 février ont eu lieu en l'église Saint-Joseph d'Angers les obsèques de M. Vannier, inspecteur honoraire de l'enseignement primaire, décédé, dans sa 73e année.

M. Jean Vannier était né à Laval, le 8 mars 1846. Après avoir été instituteur dans la Mayenne, il devint inspecteur primaire et fut nommé en cette qualité à Segré. Puis il passa à Angers, dans la 2e circonscription (campagne). Il succéda ensuite à M. Hamon, comme inspecteur de la 1re circonscription (ville). C'est dans ce poste qu'il prit, il y a quelques années une retraite bien gagnée, que les hostilités pourtant vinrent interrompre.

Dès le début de la guerre, alors que les membres de l'enseignement étaient appelés sous les drapeaux, M. Vannier n'hésita pas à se mettre à la disposition de ses chefs. Il reprit son ancien poste d'inspecteur de l'arrondissement de Segré et il s'en acquittait avec un zèle digne de tous les éloges. Il avait été membre du Conseil départemental de l'Instruction publique et était officier de l'Instruction publique.

Pendant sa longue carrière M. Vannier fut toujours un fonctionnaire d'un dévouement absolu aux choses de l'enseignement. C'était également un homme aux idées très libérales.

Ajoutons que pendant toute la durée de la guerre il accorda sans compter son concours dévoué aux œuvres créées par le Syndicat d'Initiative de l'Anjou, pour venir en aide aux réfugiés et aux mutilés.

Au cimetière, M. Sarthou, inspecteur d'Académie, a prononcé l'éloge suivant de M. Vannier :

Je ne connais pas de carrière qui, mieux que celle de M. Vannier, donne le sentiment de la plénitude, de la rectitude et de l'homogénéité.

Digitized by Google

Pendant plus d'un demi-siècle et, très exactement, depuis le 4 septembre 1865, où il débutait dans la Mayenne comme instituteur-adjoint, jusqu'au 12 février 1919, où il succombait dans l'exercice de ses fonctions d'inspecteur primaire, il a, jour après jour, infatigablement tissé la trame d'une existence modeste, utile et laborieuse, consacrée à cette œuvre de l'éducation nationale qui, au lendemain d'une guerre si effroyable, nous impose plus que jamais la conviction de son impérieuse nécessité.

Si nous considérons de plus près ce que j'appellerais la courbe de cette vie, nous verrons qu'elle n'a cessé de se développer avec une harmonieuse et sobre simplicité. Inspecteur primaire, M. Vannier n'a occupé que trois postes : Bernay, Segré, Angers. Ne trouve-t-on pas là la preuve qu'il s'attachait aisément aux lieux où s'exerçait son activité professionnelle? Vous savez tous qu'au jour de la retraite c'est dans la dernière de ces résidences qu'il se fixa pour y goûter un paisible et studieux repos. Et, en effet, il passa huit ans dans cette sérénité du sage qui a bien accompli sa tâche et qui, sans peur comme sans hâte, voit venir le déclin du jour. La guerre l'en arracha. Il reprit alors, avec une abnégation entière et un patriotique dévouement, ces fonctions d'inspecteur primaire qui sont parfois si pénibles et si délicates et qui sont toujours si essentielles à la vie de l'école. Je l'ai vu chaque jour à l'œuvre. J'avoue qu'il n'a cessé de m'étonner. Jamais je n'aurais attendu d'un homme de son âge une telle activité intellectuelle et morale, en même temps qu'une telle résistance physique. Pour faire son devoir comme il le concevait, aucun effort ne lui coûtait, aucune fatigue ne l'effrayait. En un temps où la difficulté des communications rendait les tournées particulièrement dures, il parcourait sa circonscription sous le soleil, sous la pluie, sous la neige, sans paraître se douter qu'il y a des limites aux forces d'un vieillard de soixante-douze ans. Il tombe après une brève maladie qui n'avait pas même interrompu son service, puisque, de son lit, il traitait encore, voici quelques jours à peine, les affaires administratives que j'avais soumises à son examen.

C'est avec une profonde émotion que je vous adresse, mon cher Vannier, les derniers et douloureux hommages auxquels ont droit ceux qui, comme vous, laissent après eux l'ineffaçable trace du devoir pleinement accompli. Sévère à vous-même, vous n'usiez pas envers les autres de cette molle indulgence qui, si on la pousse à l'excès, confond le mérite et le démérite dans une égale indifférence. Je vous sais pour ma part un gré infini du zèle admirable que vous déployiez pour remplir votre mission et surtout de la sincérité parfaite, sans réticences et sans réserve, avec laquelle en toute occasion vous me renseigniez sur les personnes et sur les choses. Soyez-en ici publiquement et solennellement remercié.

*
* *

Digitized by Google

Le sculpteur Louis Busson, de Brissac, adjudant d'infanterie, est décédé au milieu de février à Marseille, « mort pour la France » au moment de s'embarquer pour aller en Autriche.

Ancien boursier du département, à l'École des Beaux-Arts de Paris, Busson était l'élève préféré du maître angevin Eugène L'Hoest et l'État lui avait commandé, quoique très jeune, une statue en pierre du général Lasalle, pour la façade du pavillon de Marsan, au Louvre.

Ses envois aux derniers Salons avaient été très remarqués. Citons : ses portraits d'enfants, « Sous la douche » statue de femme en bronze, d'un charme pénétrant, et un grand bas-relief « Nymphes et Faune » où il révélait un sculpteur de race, possédant toutes les ressources de son art.

***

Le 9 février ont eu lieu les obsèques du capitaine Riouallon.

M. Bouju, préfet de Maine-et-Loire, avait tenu à assister, aux côtés de la famille, aux obsèques du capitaine Riouallon. M. le général Vaimbois s'était fait représenter par le M. le chef de bataillon Deloye, major de la garnison.

Au cimetière, M. Bodereau, secrétaire général de Maine-et-Loire a prononcé une allocution dont nous extrayons les lignes qui suivent :

« Fils d'un militaire de la Garde républicaine, Riouallon fut, dès son plus jeune âge enfant de troupe de ce corps d'élite. Engagé volontaire à 18 ans au 77e régiment d'infanterie, à Cholet, il devint rapidement sous-officier, puis adjudant et fut décoré de la médaille militaire ; il entra dans l'administration préfectorale et fut reçu rédacteur à la Préfecture de Maine-et-Loire, le 28 février 1907.

« Quand la guerre éclata il partit comme lieutenant de réserve au 335e régiment. Après dix mois de campagne, il fut évacué pour maladie, puis retourna bientôt au front, sur sa demande et, promu capitaine, fit partie des héroïques phalanges qui, devant Douamont et Verdun, sauvèrent la France. »

« Il venait de rejoindre son régiment quand il fut terrassé et enlevé en quelques jours par la maladie. »

X***.

*Le Directeur-Gérant :* G. GRASSIN.

Angers, Imp. G. Grassin. — 6-19

Digitized by Google

Digitized by Google

# Archives Ponts-de-Céiaises

## Première Série

---

Mon pays, ma cité,
Me sont grande parenté...
Joachim du Bellay.

### AVANT-PROPOS

Comme tous les chercheurs, il nous est arrivé de rencontrer, au cours de nos dépouillements, des documents sans rapport avec l'œuvre en train et qui cependant retenaient notre attention; c'était lorsqu'ils se rapportaient à l'histoire si riche et cependant encore si mal connue de notre pays natal : Les Ponts-de-Cé. Nous nous laissions aller souvent à cultiver l'occasion qui nous était offerte et à copier le texte que le hasard conduisait sur notre chemin. Puis cette copie allait grossir nos dossiers et ainsi, à des intervalles parfois courts, parfois éloignés, se peuplait une cellule de l'histoire locale.

Simple caprice de collectionneur, car nous n'avons jamais eu l'intention d'écrire l'histoire générale des Ponts-de-Cé, tâche dans laquelle nous avons été précédé par trois de nos concitoyens.

Nous avons pensé réaliser aujourd'hui l'idée, née longtemps avant que cette guerre ne vînt nous enlever



Digitized by Google

à nos chères études, d'ouvrir nos dossiers et de publier quelques-uns des documents ainsi recueillis.

Pour cette publication nous n'avons pas de plan. Il se peut que, dans cette mise à l'encan de notre bric-à-brac historique, nous sautions des temps préhistoriques aux temps modernes et vice-versa. Nous grouperons cependant les documents d'après l'enchaînement des faits. Toujours rigoureusement référencée, cette publication des *Archives Ponts-de-Céiaises* intéressera sans doute ceux de nos compatriotes que la petite histoire locale ne laisse pas indifférents, surtout lorsqu'elle apparaît sous le jour nouveau de documents ou de textes inédits ou peu connus.

*Les Ponts-de-Cé, 18 mai 1919.*

---

Digitized by Google

# BIBLIOGRAPHIE PONTCÉIAISE

Nous avons pensé qu'il n'était pas sans intérêt de donner une bibliographie des ouvrages historiques consacrés soit à l'histoire générale, soit à des points particuliers :

P. Bellœuvre. *Les Ponts-de-Cé et la Roche de Mûrs*, in *Angers et l'Anjou*, eaux-fortes par Tancrède Abraham, demi-in folio.

G. Brault. *Monographie de la Commune des Ponts-de-Cé. Revue bleue de l'Anjou*, année (1911-1912), nos 1 à 11 inclus (les deux derniers numéros sont doubles, ce qui donne seulement neuf fascicules).

L'auteur, instituteur public aux Ponts-de-Cé depuis de longues années, a entrepris cette monographie un peu après la publication de l'ouvrage de M. Bretaudeau dont il est question ci-dessous. Il n'apporte aucun document nouveau, bien qu'il ait travaillé sur un plan qui, développé à fond, l'eût amené à écrire plusieurs volumes. Le travail, conçu dans un tout autre esprit que celui du curé de Saint-Aubin, a ceci d'intéressant qu'il a été illustré de nombreuses photogravures reproduisant des vues, des dessins, des plans de la petite ville à des époques différentes.

Abbé Bretaudeau. *Histoire des Ponts-de-Cé*. Angers, Germain et G. Grassin, 1904, in-8o, de 486 pages, avec une carte des Ponts-de-Cé anciens et nouveaux.

L'auteur a dépouillé avec patience tout ce qui avait été publié de ci de là dans la *Revue de l'Anjou*,

Digitized by Google

le *Bulletin historique et monumental* et d'autres revues angevines. Il y a ajouté également quelques documents inédits. Son ouvrage est beaucoup plus consacré à l'histoire de la paroisse Saint-Aubin qu'à l'histoire générale des Ponts-de-Cé; c'est ainsi que la paroisse Saint-Maurille est complètement oubliée. La partie d'archéologie religieuse — véritable monographie historique et critique de l'église Saint-Aubin, pour laquelle l'auteur a disposé de nombreux documents personnels — traitée avec le plus grand soin, reste définitivement établie. Elle ne pourrait être complétée que par des adjonctions de détails qui confinent à la minutie.

Reprenant quelques années plus tard la plume dans le *Bulletin paroissial de Saint-Aubin-des-Ponts-de-Cé* (Angers, Société angevine d'édition), M. Bretaudeau a refait l'histoire de l'Hôpital des Ponts-de-Cé, qui avait déjà une place importante dans l'ouvrage précédent, mais en la poussant jusqu'à des événements contemporains.

X... *Histoire populaire des Ponts-de-Cé jusqu'en* 1815, petite brochure de 32 pages. Angers, Lachèse et Dolbeau, 1886.

L'auteur, M. Noël Chalon, qui conserve l'anonymat, est né aux Ponts-de-Cé. Son ardent amour du pays natal lui fit composer cette petite plaquette de vulgarisation.

V. Dauphin. *Les médecins chirurgiens et apothicaires des Ponts-de-Cé avant* 1789. Angers, Germain et G. Grassin, 1909, in-8, une brochure de 15 pages.

Cette étude, parue d'abord dans les *Archives médicales d'Angers*, n° 8, *août 1909* (reproduite par la *France médicale*, n° 17, 58e année, du 10 septembre 1909) a été suivie, en 1912, d'une nouvelle note dans laquelle l'auteur corrigeait certaines notices, d'après des documents nouveaux qui lui avaient été adressés par un aimable correspondant. (*Arch. méd. d'Angers*, année 1912, n° 3)

Digitized by Google

*En Sentinelle sur la Loire. Le château des Ponts-de Cé*, in l'*Anjou illustré*, numéro de mars 1912, Angers, s. n. d'éd.

Notice illustrée de sept gravures et d'un plan.

GODARD-FAULTRIER. *Les Ponts-de-Cé*, in *Le Maine et l'Anjou*, par le baron de Wismes, in-folio.

C. PORT. *Dictionnaire historique, biographique, monumental de Maine-et-Loire*. Art. *Ponts-de-Cé*, tome III p. 150 et sq.

Nous n'avons pas cru devoir cataloguer les notices ou mentions faites dans les différents guides ou même dans des ouvrages comme celui de Touchard-La Fosse (*La Loire historique*, tome IV, p. 486-489).

Il convient encore de signaler le grand nombre d'articles et de brochures que M. Queruau-Lamerie a consacrés aux Commissions militaires qui jugèrent et firent exécuter aux Ponts-de-Cé même un nombre considérable de Vendéens et même de simples suspects; mais ces études un peu spéciales, ne s'appliquent pas exclusivement à l'histoire de la petite ville.

Digitized by Google

# La Vie Municipale aux Ponts-de-Cé

## Sous l'Ancien Régime et la Révolution

## 1474-1800

---

Le territoire actuel de la commune des Ponts-de-Cé a été formé de 1791 à 1795 par la réunion des territoires des paroisses de Saint-Aubin, Saint-Maurille et de Sorges, auxquels furent ajoutés des fragments de celle de Saint-Augustin, qui fut partagée conjointement avec les communes d'Angers et de Trélazé.

Sous l'Ancien Régime, à partir de 1474, date de la création de la Mairie d'Angers, les Ponts-de-Cé, qui ne comprennent que les paroisses Saint-Aubin et Saint-Maurille, sont étroitement unis à la grande ville et font partie intégrante du territoire sur lequel le corps de ville étend sa juridiction.

En 1788, par la création dans chacune des paroisses rurales d'une municipalité paroissiale, la scission se prépare : Saint-Aubin, Saint-Maurille commencent à s'administrer complètement elles-mêmes. A partir de 1790, la séparation est complète. En même temps, Sorges et Saint-Augustin, qui disparaîtront quelques années plus tard en tant que communes autonomes, organisent aussi leur administration particulière.

Enfin, en 1795, une nouvelle organisation, créée par la constitution de l'an III, remplace les municipalités communales par un conseil qui siège au canton dont les Ponts-de-Cé forment le chef-lieu, organisation qui disparaîtra

Digitized by Google

en 1800, pour faire place à l'administration municipale communale que devait définitivement régler, dans sa forme actuelle, la loi de 1884.

Pour cette étude, dans la partie qui s'étend de 1474 1788, nous avons utilisé le fonds si important constitué par les *Archives Anciennes de la Mairie d'Angers*, la série G. des *Archives départementales*.

Les municipalités constituées à partir de 1788, et jusqu'à l'établissement de l'administration cantonale, n'ont point laissé d'archives particulières et il a fallu suppléer à cette pénurie, due autant à leur durée éphémère qu'aux destructions opérées par la main des hommes, des Vendéens en particulier, qui ne manquaient jamais de brûler les archives des administrations républicaines, par le dépouillement des archives des administrations centrales, auxquelles les officiers municipaux demandaient la solution de nombreuses questions. La plupart des documents concernant la période révolutionnaire sont extraits de la série L. des *Archives départementales*, de la série E des *Archives de la Mairie d'Angers ;* quelques-uns proviennent des *Archives de la Mairie des Ponts-de-Cé*. Enfin, la série W des *Archives nationales* nous a fourni le dossier du procès des officiers municipaux de Saint-Maurille devant le Tribunal révolutionnaire de Paris.

---

Digitized by Google

# PREMIÈRE PARTIE

## Le Conseil de Ville d'Angers et les Ponts-de-Cé

---

### LES DÉLIBÉRATIONS PAROISSIALES AU XVIIIe SIÈCLE

Dans l'acte de février 1474, par lequel il instituait la Mairie d'Angers, Louis XI étendait sa juridiction dans les mêmes conditions que sur la ville d'Angers, aux Ponts-de-Cé, qui ne comprenaient alors que les deux paroisses de Saint-Aubin et Saint-Maurille.

La police, la juridiction des corps de métiers, l'entretien de la voirie et des ponts, la perception du droit de cloison [1] revinrent donc à la municipalité de la grande ville et l'incorporation des Ponts-de-Cé au domaine municipal d'An-

[1] D'après le *Tableau de la Généralité de Tours* (Ar. I et L, C. 336), page 734, le droit de Cloison fut établi par Louis, duc d'Anjou, second fils du roi Jean vers le quatorzième siècle pour subvenir à la dépense qu'occasionnait l'entreprise qu'il avait faite de la construction d'une place forte à Angers du côté de l'occident, laquelle devait servir de barrière ou cloison pour fermer la rivière de Loire; par lettres patentes de Louis XI du mois de février 1474, ce droit fut concédé à la ville en forme d'octrois et il fut doublé en 1477 par lettres patentes du 23 juin; une déclaration du 24 juillet 1645 ordonna la levée de la triple cloison. Un arrêt du conseil du 9 juillet 1659 conféra la perception du doublement et du tiercement qui avait été supprimé par arrêt du Parlement du 7 août 1657; enfin les droits de double et de triple cloison furent ramenés à perpétuité à la forme de la première moitié des octrois, faisant partie de celle des aides, par arrêt du 14 juillet 1663, qui laissa à la ville la jouissance de la simple cloison qu'elle conserva ensuite.

Digitized by Google

gers devient bientôt si complète que dans les registres des délibérations ou conclusions du conseil de ville[1], les affaires qui les concernent sont traitées aux séances ordinaires parmi les affaires courantes, sans distinction spéciale. Toutefois, cependant, les délégués de ces deux paroisses ne figurent pas aux assemblées générales que le conseil avait l'habitude de convoquer dans des circonstances graves.

Les Ponts-de-Cé ne tardèrent pas à devenir le port de débarquement d'Angers et, en corps, le maire et le corps de ville s'y rendaient pour recevoir les rois, les grands personnages, et les conduire ensuite à Angers. C'est ainsi que la petite ville vit se dérouler dans ses rues de fastueux cortèges et le calendrier de ces visites royales et princières forme une page curieuse de l'histoire locale.

La Mairie d'Angers vint-elle solennellement prendre possession de son nouveau domaine? Les registres des délibérations, si scrupuleusement inventoriés par M. Port, n'en font pas mention, mais cependant il dut y avoir une reconnaissance de juridiction.

De bonne heure, il y eut aux Ponts-de-Cé même une maison de ville, où le maire et les conseillers venaient délibérer[2].

[1] Arch. mun. d'Angers, série BB.

[2] Arch. mun. d'Angers. BB 11, folio 83. 21 février 1499. Le maire et les échevins décident de se rendre aux Ponts-de-Cé pour « voir et visiter les ponts de Cee por iceux estre deparve en bonne et suffisante reparation ».

BB 12, folio 4. 8 mai 1500 « l'a este ordonné estre alloue au dit receveur des comptes du fait des Ponts-de-Cé la somme de 4 livres 8 sols onze deniers pour despenses naguères faites aux ponts de Sée ou M. les maires.....
qui furent visiter les dits ponts de Cee et faire faire inventaire carreaulx (probablement la même signification que *carre* : mesure qui représentait un monceau carré) de bois et de chaulx, sable et aultres mataires estant au dit lieu qui ont esté achar ées davec les deniers ou mise a la reparation des ponts de Sée ».

BB 13, folio 35 verso. 21 octobre 1502 — ordonnancement d'une somme de 18 livres pour dépenses faites par le maire, les clercs et

Digitized by Google

Cette maison se trouvait située à l'entrée du grand pont, du côté gauche en allant sur Saint-Maurille, au bout de la grande rue de l'Ile par conséquent. Elle était en bordure de la Loire et joignait une arche du pont dont le droit de pêche était l'objet d'une location.

Toutefois dans les registres il n'apparaît pas de procès-verbaux particuliers des réunions que les maires et conseillers de ville ont tenues aux Ponts-de-Cé dans leur maison de ville, témoin palpable de leur juridiction, avant 1698 [1]. D'ailleurs par ce qui va suivre on jugera que, si, comme on le constate en 1713, le Corps de ville avait « des intérêts de tenir de temps à autre ses assemblées aux Ponts-de-Cé, pour se conserver le droit qu'il a en la dite ville des Ponts-de-Cé... [2] », il l'oubliait un peu trop au détriment, de ses intérêts. Et c'est une histoire assez piquante que celle des vicissitudes de la maison de ville de la Mairie d'Angers aux Ponts-de-Cé.

Le 18 février 1698, en l'absence de François Raimbault, maire, le vice-maire Avril, sieur de la Durbellière, se transportait aux Ponts-de-Cé et ce qu'il y vit ne manqua pas de le mettre en grand courroux. Après avoir morigéné un sieur Janvier, commissaire, pour la perception des droits de cloison, des exactions duquel tout le monde se plaignait, et ramené les droits de péage à exiger par les bateliers à un prix honnête, il se rendit à la maison de ville. Il la trouva presque en ruine. S'étant informé qui en jouissait, il apprit que c'était Janvier qui en disposait depuis dix à douze ans sans y avoir fait la moindre répara-

divers personnes lors d'un déplacement aux Ponts-de-Cé pour « visiter les réparations à faire aux dits ponts de Cée pour y estre besoigné ».

Quant à la maison de ville, elle figure nettement dans les titres du *Cartulaire analysé* (Arch. mun. d'Angers, série II) dès 1580.

[1] Arch. mun. d'Angers. BB 101, folio 58.

[2] Arch. mun. d'Angers BB 105, folio 64.

Digitized by Google

tion. Un mulet occupait même la chambre basse et un tas de fumier se trouvait devant la porte. Janvier, interrogé, confirma l'exactitude des faits, puis déclara en outre qu'il n'avait point payé de loyer et qu'il n'en voulait point payer.

Avril n'était pas encore revenu de son étonnement qu'il constatait encore qu'un pêcheur était installé sur l'emplacement de pêche ou mollet qui dépendait de la maison; mais il se trouva en présence d'un simple employé qui ne put le renseigner si son maître payait ou ne payait pas son droit de pêche au receveur des menues rentes de l'Hôtel de Ville [1].

Le 22 février 1698, à la délibération ordinaire, les conseil lers, après avoir entendu le compte rendu du vice-maire Avril, décidèrent la nomination d'une commission composée d'un échevin, Poulard, d'un assesseur, Dufour, et du conseiller de ville, de la Pinardière, pour enquêter et présenter un rapport dans la quinzaine à suivre.

Qu'advint-il? Les archives sont muettes, mais il faut croire que le résultat donné par l'enquête de la commission fut bien médiocre, car quinze années plus tard, le 12 juin 1713 [2], le maire rendait compte au conseil de ville qu'il venait de recevoir d'un habitant des Ponts-de-Cé, nommé Téry, une lettre par laquelle celui-ci l'avertissait que leur maison de ville était dans un tel état de ruine qu'elle était à la veille de s'écrouler et qu'elle était devenue dangereuse pour la navigation au point que les mariniers n'osaient plus passer sous l'arche qui l'avoisinait. Le corps de la ville, devant l'urgence, décida cette fois que le maire, les échevins, les greffiers et leurs assesseurs se rendraient dès le lendemain aux Ponts-de-Cé pour voir si la maison devait être démolie ou réparée et que l'assemblée du corps de ville

[1] Arch. mun. d'Angers BB 101, folio 58-59.

[2] Arch. mun. d'Angers BB 105, folio 64.

Digitized by Google

se tiendrait « pour marquer que cette compagnie a droit de mairie » aux Ponts-de-Cé.

En exécution de cette décision, le maire et ses conseillers, accompagnés du greffier, vinrent donc aux Ponts-de-Cé « pour y tenir l'assemblée ordinaire de l'Hôtel de Ville »; mais, comme « la maison de ville dépendant de l'Hôtel de Ville d'Angers, où cette compagnie tenait habituellement ses assemblées, est en ruine et inhabitable », ils durent accepter l'hospitalité de M. Jean du Rocher, bourgeois, habitant Saint-Maurille.

On nomma de suite des commissaires pour aller examiner la maison. Deux hommes de l'art, René Granry, maître charpentier, et Jacques Placé, marchand entrepreneur, furent appelés comme experts et le Conseil de ville dut décider en fin de compte que la maison serait démolie [1] et les matériaux provenant de la démolition vendus à l'encan.

Trois fois encore, le 30 mars 1724 [2], le 24 mars 1735 [3], le 18 mars 1739 [4], le conseil de ville se rendit en grande pompe aux Ponts-de-Cé « pour y tenir l'assemblée ordinaire de l'Hôtel de Ville »; mais « attendu — le même texte se reproduit presque sans variante dans les procès-verbaux des trois délibérations — que la maison de ville dudit Pont de Cé où cette compagnie tenait ordinairement ses séances a été entièrement ruinée... » le maire et ses conseillers durent accepter tenir leur réunion dans la maison d'un particulier. Les procès-verbaux ne relatent aucun fait intéressant : on se borna à régler des affaires banales et à faire une visite des boulangeries pour se rendre compte si le pain mis en vente était bien conforme aux règlements [5].

[1] Arch. mun. d'Angers BB 105, folio 65.

[2] Arch. mun. d'Angers BB 107, folio 83 et 85.

[3] Arch. mun. d'Angers BB 112, folio 119.

[4] Arch. mun. d'Angers BB 112, folio 30.

[5] Le *Répertoire historique et monumental*, deuxième série, tome II, dit à ce sujet que le maire Robert dut se transporter aux Ponts-de-Cé

Digitized by Google

En dehors de ces quelques documents, les *Archives municipales d'Angers* ne m'ont fourni au sujet des Ponts-de-Cé sous l'administration municipale d'Angers, que deux affiches [1] concernant des réjouissances publiques. Elles montrent bien nettement l'incorporation des Ponts-de-Cé au domaine municipal d'Angers.

***

A côté de cette administration municipale [2] qui défendait si mal ses intérêts, il y avait une autre administration, vraiment populaire, qui était constituée par l'ensemble des habitants de chaque paroisse, à l'exclusion des femmes qui n'étaient pas admises, et qui s'appelait le « général des habitants ».

Dans les villes où les affaires publiques étaient assez nombreuses pour que la municipalité pût avoir un greffier ou secrétaire, celui-ci transcrivait les procès-verbaux des assemblées tenues à l'Hôtel de Ville soit par les habitants, soit par leurs délégués sur des registres spéciaux.

Dans les communes rurales, au contraire, dans *les paroisses du plat pays*, comme on disait alors, les procès-verbaux étaient rédigés par les notaires sur des feuilles volantes et déposés au nombre de leurs minutes. Dans les villes

pour y exercer la police et y rester jusqu'à ce qu'une organisation régulière fût établie. M. l'abbé Bretaudeau (*Histoire des Ponts-de-Cé* p. 90) se demande judicieusement quels purent bien être les troubles qui eurent lieu à cette époque et quelle fut cette organisation, ajoutant : « Les documents tombés sous ma main ne me l'ont pas dit. » Le maire Robert se rendit tout simplement aux Ponts-de-Cé pour y faire acte de maire. (Voyez Arch. mun. d'Angers, BB 107, folio 85).

[1] Ces deux pièces se trouvent dans un carton des Archives municipales, non classé.

[2] Cf. Chiron du Brossay, *Délibérations des paroisses aux XVII^e et XVIII^e siècles*, in *Mém. de la Sté nat. d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers.*

Digitized by Google

même, les assemblées tenues par une paroisse en particulier observent la même règle.

L'église était le centre de la paroisse — à Saint-Aubin, les réunions se tenaient à l'issue de la messe ou des vêpres, dans l'église même; à Saint-Maurille, elles avaient lieu devant la porte principale, sans doute à cause de l'exiguité du monument. — Les publications de toutes sortes étaient faites par les curés, soit en chaire, soit à la porte de l'église; on évitait ainsi des affiches que beaucoup n'auraient pu lire. Les ventes, les mises à bail, les édits royaux étaient ainsi promulgués; les curés n'oubliaient pas de signer au bas des documents, avec la mention « Lu et publié par nous curé soussigné à notre messe paroissiale le dimanche... »

La convocation du « général des habitants » se faisait sur l'avis d'une autorité quelconque, en général du procureur syndic chargé de gérer les biens et les affaires de la communauté.

Ces procureurs syndics n'étaient que de simples mandataires, n'ayant qu'une partie des attributions actuellement accordées aux maires. Ils ne tenaient pas les registres de l'état-civil, alors simplement des registres religieux, fonction confiée aux curés. Le syndic n'avait qu'à assurer l'exécution des ordonnances de police et non à les établir; aux Ponts-de-Cé même il n'exerçait pas ce dernier droit, qui était réservé au corps de ville d'Angers. A l'assemblée, on nommait les collecteurs de la taille et du sel, qui faisaient la sous-répartition entre les contribuables et devaient en verser le montant intégral dans les caisses des revenus des tailles et du grenier à sel : dresser le rôle s'appelait « égailler », c'est-à-dire répartir.

On n'y établissait pas de budget, mais cependant les finances n'en paraissent pas pour cela plus mal administrées. A la charge du « général des habitants » était le logement du curé, le placement ou « collocation » des deniers de la fabrique, les réfections et réparations à faire aux églises

Digitized by Google

et chapelles; c'est encore au « général des habitants » que les procureurs rendaient compte de la gestion des deniers de la fabrique.

L'examen était sévère, les procureurs apportaient le plus grand soin à la gestion. Quand il y avait un emprunt à faire, les habitants chargeaient plusieurs d'entre eux de constituer une rente au profit du prêteur, souvént sous la forme hypothécaire.

Ainsi était centralisé ce qui était jusqu'à ces derniers temps nettement partagé entre le conseil municipal et le conseil de fabrique et le Conseil de ville d'Angers ne s'est jamais occupé de ce que les habitants de Saint-Aubin ou de Saint-Maurille pouvaient bien délibérer lors de leurs assemblées paroissiales.

Ce qu'il y a de remarquable dans toute cette administration, c'ést que « le général des paroissiens » formait une personnalité civile majeure alors qu'une commune est mineure et en tutelle perpétuelle.

Il obligeait, en outre, tous les citoyens à s'occuper des intérêts de la paroisse et les habitants, représentés par un conseil municipal, ne s'en remettaient pas aussi facilement qu'aujourd'hui aux actes de leurs délégués, qu'ils pouvaient constamment contrôler.

Il est juste de faire observer aussi que cette administration avait à traiter un nombre de questions infimes et qu'elle était loin d'avoir la complexité de l'administration municipale actuelle, telle que l'a constituée la loi de 1884.

Les procès-verbaux des assemblées des paroisses rurales[1] sont assez difficiles à rencontrer. Il est probable que, les notaires étant appelés à les dresser, le dépouillement des vieilles archives, sources historiques souvent précieuses qui sont conservées dans les nombreuses et très anciennes études d'Anjou, nous donnerait plus d'un détail curieux.

[1] Il faut spécifier paroisses rurales, car pour les paroissse de la ville d'Angers on peut consulter les nos 1.662 à 1.794 de la série G.

Digitized by Google

De fait il reste fort peu de choses : nous n'aurions pas eu un aperçu précis de ce que pouvait être ce Conseil municipal, où tout le monde était conseiller, si, en 1785, les habitants de Saint-Aubin, qui n'avaient jusqu'ici point tenu de registre de délibérations et n'avaient point de comptes exacts des sommes qui étaient prises dans la caisse, « étant instruits des inconvénients qui en résultent et d'après le réquisitoire de M. le Procureur fiscal[1] » achetèrent « un livre de délibérations afin de faire note des sommes qu'ils recevront pour la dite fabrique ainsi que de celles qu'ils pourront en tirer ».

Dépouillons donc ce registre[2] intéressant à plus d'un titre. On y voit d'abord que l'accès de l'Assemblée est réservé « aux manants, habitants et biens-tenants de la paroisse ».

Il y a trois genres de procureurs : un s'occupe de la recette principale ou grande boîte ; un autre de la boîte du Saint-Sacrement ; un autre de la « boiste et fabrice des trépassés ». Cette dernière institution est aujourd'hui disparue, mais, avant le XIXe siècle, les sommes, dont les revenus étaient affectés aux services funèbres n'étaient pas confondues avec les deniers de la fabrique de l'église. Les procureurs de la boîte des trépassés les employaient en acquisition d'immeubles et de rentes et en utilisaient les arrérages et revenus conformément aux désirs des testateurs ou donataires, s'assurant que les services fondés étaient réellement célébrés.

Les procureurs, dit le registre, ont pouvoir « de recevoir les revenus de chascunes leurs boistes, de consentir baux à fermes; enfin de faire, pour chacun des dits procureurs, chacun à leur égard, tout ce qui sera nécessaire pour le bien et l'avantage de la dite fabrique, mesme de payer toutes les sommes qui peuvent

[1] Le procureur fiscal de la juridiction de l'abbaye de Saint-Aubin, seigneur de la paroisse.

[1] Arch. dép. de M.-et-L. G. 2.171, registre in-folio de 49 feuillets.

Digitized by Google

estre deub pour les fondations, dotations, atachées à chascunes de leurs boistes, conformément aux arest, réglement à ce sujet ».

La plus importante des délibérations est celle du 20 octobre 1785. Après avoir voté 700 livres pour la réparation d'une cloche et 360 livres pour un nouveau portail à faire à l'église, les habitants passent à la question du déplacement du cimetière qui entourait alors l'église .

Les dits soubsignés ayant eu connaissance que Monsieur le Procureur général avait demandé des informations pour le changement du cimetière, dans l'estat où il est, ne peut nuire ni préjudicier, étant situé à une des extrémités de la ville joignant des deux costés une rue spacieuse et un grand chemin qui conduit à un commun qui joignent le cimetière et n'en est séparé que par un champ et une petite maison; qu'ils croyent qu'il est suffisament spacieux contenant quatre boisselés ou environ, qu'il seroit seulement nécessaire de faire un mur joignant le mur costier de la dite église en droite ligne au chemin pour en fermer l'entrée et empescher les bestiaux d'y entrer; ils ont à cet effet authorizé les sieurs Antoine Quenion, procureur de la fabrique, et Mathurin Gigault, sindic, pour en faire faire l'adjudication ainsicque des réparations qui sont à y faire et les barières.

Un conseil municipal de nos jours n'eût point délibéré d'autre façon.

Aux assemblées du 11 et 22 février 1787, il est rendu compte des demandes et en particulier de l'autorisation que donne l'évêque de consacrer 100 livres sur les revenus de la « boîte » pour la construction des murs.

Mais, en haut lieu, on jugeait que l'emplacement du cime-devait être changé.

A l'assemblée du 26 mars 1787, Rontard, notable pont-de-Céiais, donnait lecture d'un ordre du procureur général du Parlement de Paris autorisant la construction projetée, mais indiquant aussi que :



Digitized by Google

Les habitants devaient se pourvoir d'un terrain pour y faire les inhumations, lorsque les inondations empêchent de les faire dans le cimetière actuel, qu'il pense que l'on peut trouver un terrain plus commode que celui qui compose le dit cimetière actuel, qui est dans une élévation au-dessus de ceux avoisinant l'église d'environ un quart de lieue et d'une étendue plus que suffisante pour faire les sépultures, que d'ailleurs jamais les exhalaisons n'ont incommodé le public, que cependant, pour satisfaire aux ordres de Monsieur le procureur général et de Monsieur le procureur de la dite jurdiction de l'abbaye Saint-Aubin, il est nécessaire de délibérer sur les objets ci-dessus.

La matière mise en délibération, les dits paroissiens composants ont été d'avis, avant de statuer sur ce qui vient d'être exposé, de nommer les sieurs Jean Davy, entrepreneur, et René Chédane, charpentier, pour commissaires qui demeurent autorisés de choisir un médecin de la ville d'Angers, à l'effet de visiter le terrain dont il s'agit et décider si la position du cimetière actuel de cette paroisse est nuisible au public et notamment aux voisins, spécialement quant à leur santé, et de déterminer la hauteur nécessaire des murs pour clore ledit cimetière et, s'il est besoin, de faire le dit cimetière dans un autre lieu et en outre de nommer et choisir un géomètre juré que les dits paroissiens authorisent de faire un plan figuré, tant du cimetière actuel que des maisons et tenants qui l'avoisinent pour, après le rapport des dits commissaires médecin et géomètre, être statué par les dits paroissiens

Ce fut M. Pantin, médecin ayant eu au XVIIIe siècle à Angers une certaine célébrité, qui fut chargé de cette consultation et le procureur Mathurin Godillon enregistre qu'il en coûte 12 livres à la fabrique, en même temps que la dépense de 65 livres pour un plan dressé par un sieur Prieur, géomètre [1].

Ce ne fut que dans le milieu du XIXe siècle que le cimetière fut transporté dans son emplacement actuel (1858).

Le 11 juillet de la même année 1787, était promulgué un arrêt du Parlement de Paris réorganisant les conseils de

[1] Arch. dép. de M.-et-L., G. 2.174.

Digitized by Google

fabrique du diocèse d'Angers et supprimant les assemblées générales de paroissiens. L'administration était confiée à huit marguilliers pour les assemblées particulières ou bureau. Les assemblées générales devaient être formées avec douze habitants notables « et ne seront réputés tels, dit l'arrêt, que ceux qui sont imposés à douze livres au moins de tailles personnelles ou à six livres au moins de capitation et au-dessus. Seront en outre invitées dans les villes les personnes de considération comme notables, *officiers de judicature,* avocats exerçant la profession et autres notables demeurant sur la paroisse ».

Les habitants se conformèrent à l'ordre donné le 26 décembre et nommèrent leurs représentants. Parmi ceux qui se trouvèrent éliminés se trouvait un certain François Foucher, notaire royal, personnage turbulent, dévoré d'ambition, qui déclara et inscrivit lui-même sur le registre que :

Tout en reconnaissant la légitimité des opérations, on ne pouvait l'éliminer parce qu'il était pourvu « d'un office de judicature » et qu'il se réservait par conséquent le droit d'assister aux assemblées.

Le 4 février 1788, M. Godillon, maguillier en exercice, rendit compte des prétentions de Foucher à l'assemblée générale et tous furent unanimes pour prier maître Foucher de se retirer,

Parce qu'ils n'avaient aucune connaissance que le dit maistre Foucher exerce aucune fonction qui peut lui donner ce titre honorable, par conséquand, que ce titre suppose quille navet aucun droit d'assister à aucune des dites assemblées et qu'il ne pouvait y prétendre du droite comme notable, puisqu'il n'est imposé qu'à huit livres de taille personnelle.

Foucher protesta contre cette expulsion et fit assigner le marguillier devant le sénéchal de la juridiction de l'abbaye

[1] Sur Foucher et son rôle durant la Révolution, voyez ci-dessous : *Municipalité de Saint-Aubin. — Administration cantonale.*

Digitized by Google

de Saint-Aubin pour l'obliger à le convoquer aux assemblées. L'assemblée fut unanime à permettre à son représentant de plaider. Finalement, le 9 mars 1788, on convint, pour avoir la paix, d'admettre Foucher aux assemblées.

Les paroissiens de Saint-Aubin délibérèrent jusqu'en janvier 1792, deux ans après l'organisation d'une municipalité.

Les documents concernant Saint-Maurille consistent simplement dans les pièces des recettes et dépenses dont le syndic en exercice rendait compte aux habitants [1].

Pratiquement, sous l'Ancien Régime, il a existé aux Ponts-de-Cé, deux administrations municipales : l'une chargée des intérêts généraux, et qui était celle d'Angers; l'autre chargée des intérêts particuliers de chaque paroisse et qui était formée par le «général des habitants.»

V. DAUPHIN.

(*A suivre*)

[1] Cf. Arch. dép., G., Boîte des trépassés, 2.179, 2.180, 2.181, 2.183 — Grande Boîte, 2.184, — Boîte des Confrairies, 2.185.

Digitized by Google

# La Peinture décorative en Anjou

## du XII^e au XVIII^e siècle

*(Suite)*

---

### PONTIGNÉ

#### Église paroissiale

L'église de Pontigné a été bâtie à plusieurs reprises. Le transept remonte à la première moitié du douzième siècle; la nef a dû être construite vers 1160; le chœur n'est pas postérieur à 1225. Dans ses lignes principales elle présente l'aspect d'une croix latine. La nef comprend deux travées, dont les voûtes, fortement exhaussées, sont portées par quatre nervures quadrangulaires, ornées d'un boudin. Le carré du transept est voûté comme la nef. Les croisillons sont divisés en deux travées barlongues et voûtées en berceau brisé. Une absidiole en cul-de-four brisé, qui flanque, d'un côté et de l'autre, le chœur de l'église, s'ouvre dans la première de ces deux travées. Une voûte à huit

Digitized by Google

branches et une demi-voûte à liernes et à tiercerons, qui appartient au même type que celle du chevet de Saint-Serge, à Angers, recouvrent le chœur, dont le fond est masqué par le retable d'un autel du dix-huitième siècle.

Au treizième siècle, certaines parties des voûtes avaient été ornées de peintures, dont les traces restent visibles çà et là. Au quinzième siècle, toutes les nervures, les clefs, les arcs formerets et les arcs doubleaux reçurent une décoration nouvelle, claire et brillante, où les formes géométriques, les volutes des rinceaux, les feuillages et les fleurs s'allient de la façon la plus agréable à l'œil. Les motifs de cette décoration sont très variés. Ils sont traités généralement avec une grande sûreté de main. On remarque, en particulier, sur le bandeau du chœur, sur les faces des doubleaux et de l'un des formerets de la nef, de jolies fleurs, semblables à celles que produisent les terrains calcaires des environs. C'est, en effet, la flore d'alentour qui a inspiré, au treizième siècle comme au quinzième siècle, les peintres décorateurs de l'église de Pontigné. Ils ont imité les plantes dont sont couverts, au printemps et à l'été, les coteaux qui avoisinent, non loin de là, le moulin de Pilepain.

Les colonnes elles-mêmes étaient peintes, ainsi qu'on peut en juger par leurs chapiteaux, ornés de cordons, de palmettes, d'entrelacs ou de monstres fantastiques, dont le temps a patiné les couleurs sans les faire disparaître. Les marbrures des fûts sont encore apparentes sur les colonnes, qui, du côté de l'Évangile, séparent le carré du transept de l'un des croisillons.

Sur les murs s'étendait toute une série d'« hystoires », qui, bien mieux que les plus éloquents discours, gravaient dans l'esprit des fidèles les plus belles pages des livres saints. Les scènes qui décorent le chœur ont été détériorées par le temps et par les hommes. Celles qui ornaient la

Digitized by Google

nef ont été recouvertes de badigeon. Celles qui garnissaient les absidioles avaient été dissimulées, au dix-septième siècle, derrière des autels, qu'on s'est décidé, vers 1875, à transporter aux deux extrémités du transept. Elles furent cachées aux regards pendant plus de deux siècles. Personne n'en gardait plus le souvenir, lorsque, en 1850, le curé de la paroisse, espérant utiliser l'absidiole du croisillon septentrional comme décharge de la sacristie, pratiqua une ouverture dans la masse de l'autel qui en fermait l'entrée. Grande fut sa surprise quand il aperçut, sur le fond du mur, des fresques anciennes, dont les couleurs, à peine ternies, excitèrent son admiration. Il renonça à son projet et fit connaître sa trouvaille à des amateurs, qui, plus tard, en enlevant un tuffeau de l'autel, dans le croisillon méridional, constatèrent l'existence de peintures non moins curieuses que celles de l'autre côté. Chose incroyable, pendant longtemps ces admirables fresques continuèrent à être emprisonnées derrière les autels et, quand on voulait les étudier, il fallait ramper sur les mains pour pénétrer dans les absidioles, où, tant bien que mal, en s'aidant d'un flambeau, on arrivait à distinguer les sujets qui y étaient représentés. Depuis que les autels ont disparu, il est facile de se rendre compte de l'intérêt qu'elles offrent et du prix qu'il faut attacher à leur conservation.

Les peintures du transept de l'église de Pontigné sont de la seconde moitié du treizième siècle. Elles ont été appliquées, non pas directement sur les murs, déjà anciens, mais sur un enduit frais, composé de chaux et de sable fin. On y trouve encore employées, comme au douzième siècle, l'ocre jaune, l'ocre rouge et le brun; mais le ton qui domine est le vert : aussi sont-elles plus colorées, plus chaudes que celles du siècle précédent.

Du côté de l'Évangile, dans le croisillon septentrional,

Digitized by Google

le fond de l'absidiole est orné d'un semis de marguerites brunes et occupé par une Vierge couronnée, assise sur un trône et portant sur le genou gauche l'Enfant-Jésus, qui lui présente une fleur. La Vierge elle-même tient un fruit dans la main gauche. Une auréole l'entoure et l'isole de deux autres scènes, placées un peu plus bas et qui figurent, à droite de la Vierge, l'*Annonciation*, à gauche, la *Nativité du Christ*. Deux grands anges thuriféraires garnissent les écoinçons.

L'*Annonciation* est représentée sans aucun décor, telle que la reproduisent toujours les artistes du treizième siècle. L'ange, debout, lève la main droite et tient de la main gauche un philactère sur lequel était écrit : *Ave Maria*. La Vierge, debout à côté de l'ange, tient un livre de la main gauche et trahit son émotion par un léger mouvement de la main droite. L'évangéliste saint Luc, qu'on aperçoit dans un coin, à droite, intervient dans la scène comme historien et non comme acteur, car il est assis, loin de l'ange et de la Vierge, devant un pupitre, sur lequel il écrit.

L'artiste qui a peint l'*Annonciation* de Pontigné dessinait d'après un poncif, auquel il n'a fait que se conformer. Il a agi de même pour la *Nativité de Jésus*, dont l'ordonnance était scrupuleusement fixée. Il a si peu songé à inventer que, pour donner une idée exacte de cette peinture d'une petite église de l'Anjou, il suffit de reproduire, sans y rien changer, deux pages dans lesquelles M. E. Mâle décrit la *Nativité*, d'après une miniature du treizième siècle, conservée à la Bibliothèque Nationale.

« Le treizième siècle, fidèle d'ailleurs à la tradition des siècles antérieurs, représente la naissance de Jésus-Christ d'une façon qui ne manquerait pas de nous paraître singulière, si nous nous donnions seulement la peine d'observer. Il n'y a dans cette scène, si souvent reproduite

Digitized by Google

sur les vitraux, rien de tendre, on pourrait presque dire rien d'humain. On ne voit jamais, comme chez les Quatrocentistes italiens, la mère agenouillée devant l'enfant, le contemplant les mains jointes, l'enveloppant d'un amour infini. Au treizième siècle, Marie, étendue sur son lit, semble détourner la tête pour ne pas voir son fils; elle regarde vaguement devant elle quelque chose d'invisible. Quant à l'enfant, il est couché, non pas dans une crèche, mais, chose étrange, sur un autel élevé qui occupe toute la partie centrale de la composition; une lampe est suspendue au-dessus de sa tête entre des rideaux ouverts. La scène a l'air de se passer non pas dans une étable, mais dans une église. Et, en effet, c'est bien à une église que les artistes théologiens du moyen âge ont voulu nous faire songer. Dès l'instant où il est né, Jésus-Christ doit apparaître sous l'aspect d'une victime. La crèche où il repose, dit la *Glose*, est l'autel même du sacrifice [1].

« Devant un tel mystère, les sentiments humains se taisent, et même l'amour maternel. Marie garde un religieux silence; elle repasse dans son esprit, disent les commentateurs, les paroles des prophètes et les paroles de l'ange qui viennent de se réaliser. Saint Joseph imite son silence, et tous les deux immobiles, les yeux fixes, semblent écouter leur âme. Il y a loin d'une pareille conception, si grandiose, et toute théologique, aux « crèches » pittoresques, qui apparaissent au commencement du quinzième siècle et qui marquent la fin du grand art religieux.

« Le treizième siècle, ici comme partout, donne à des idées antérieures leur forme suprême. Les manuscrits des dixième, onzième, douzième siècles, où Jésus est représenté couché, non dans la crèche, mais sur l'autel, où Marie semble se détourner de son fils, sont nombreux.

[1] *Glossa ordinaria*, 'n Luc., cap. II, « ponitur in præsepio, id est corpus Christi super altare ». (Note de M. E. Mâle).

Digitized by Google

La disposition symbolique que nous signalons a été évidemment inventée à une haute époque par des moines à la fois artistes et théologiens. Les ateliers monastiques la transmirent aux artistes laïques du treizième siècle [1] ».

A un détail près, tout, sauf les rideaux ouverts, se retrouve à Pontigné : le lit, l'autel, la lampe, Marie et Joseph, immobiles, silencieux, avec le regard fixé dans l'espace. Ici, cependant, on dirait qu'un groupe de bergers et de moutons anime la scène; mais, en réalité, ces trois hommes, dont l'un se lève et fait signe à ses deux compagnons, figurent un épisode différent de l'histoire évangélique : l'*Annonce aux bergers.*

D'autres peintures, que le temps n'a pas respectées, décoraient la partie inférieure du cul-de-four. Elles ne présentent plus que des silhouettes à peine colorées, au milieu desquelles on distingue pourtant la tête et le bras d'un homme debout et le buste d'un ange aux ailes éployées.

Deux femmes se tiennent debout, sous une arcade trilobée, l'une d'un côté, l'autre de l'autre côté de l'absidiole, au-delà d'une jolie bordure de rinceaux, qui lui sert d'encadrement. La femme de droite est vêtue d'une robe verte et d'un manteau rouge. Elle lève la main droite et, sur le livre ouvert, qu'elle porte de l'autre main, on lit son nom : STA MARGARITA. La femme de gauche a une robe verte et un manteau bleu. Elle abaisse le bras droit. De la main gauche elle serre un livre fermé, sur lequel on lit : SC KHATERINA.

Au fond de l'absidiole du croisillon méridional apparaît le Christ en majesté, entouré d'une auréole que cantonnent les quatre bêtes de l'Apocalypse. Il bénit de la main droite et tient la boule du monde de l'autre main. Sa tête est ceinte d'un nimbe fleuronné et ses pieds sont posés sur un

[1] E. Mâle, *L'art religieux du XIII^e siècle*, première édition, p. 243-245.

Digitized by Google

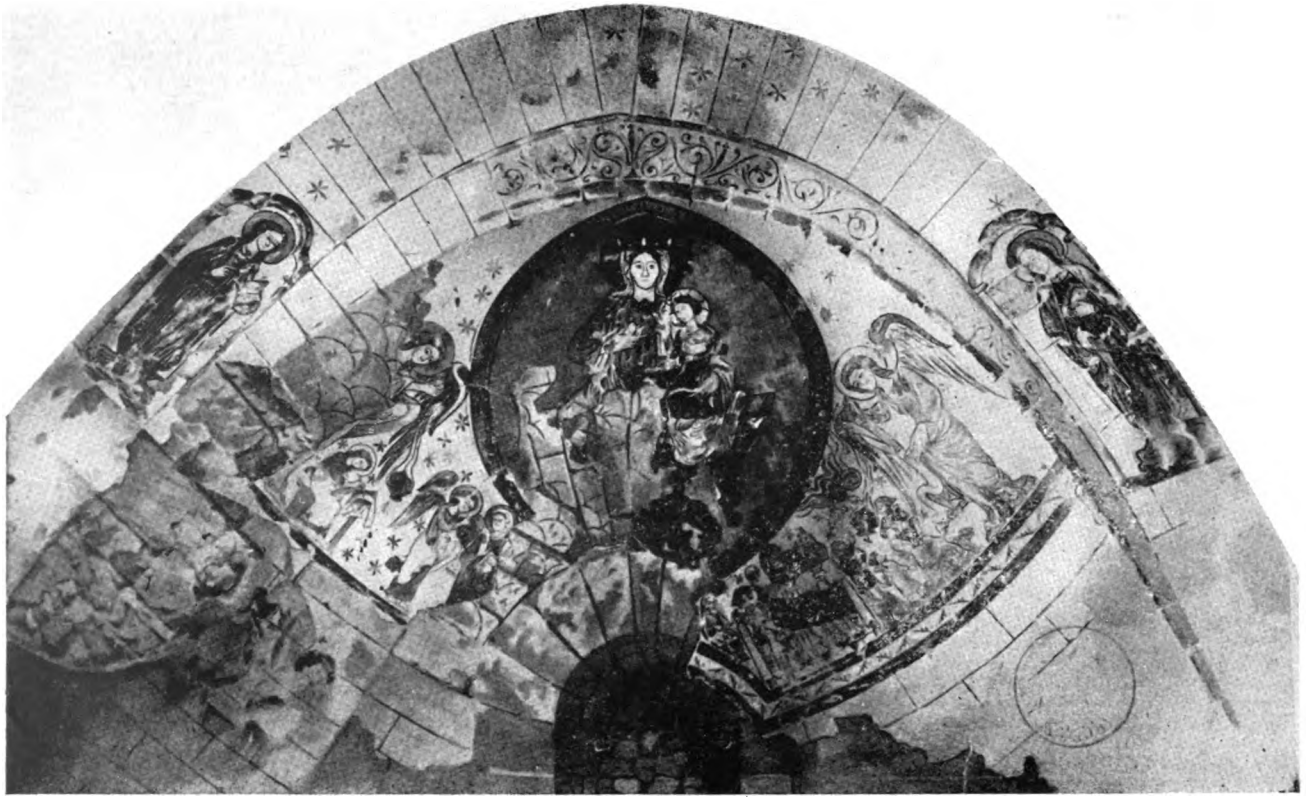

Cliché Ch. Urseau.

Église de Pontigné

LA VIERGE COURONNÉE, L'ANNONCIATION, LA NATIVITE DU CHRIST

D'après un relevé de M. Rouillard.

Digitized by Google

Digitized by Google

Planche XXVIII

Cliché de la *Gazette des Beaux-Arts.*

LA VIERGE COURONNÉE (détails)

D'après un relevé de M. Rouillard.

Digitized by Google

Digitized by Google

globe orné de l'*alpha* et de l'*oméga*. La peinture date du treizième siècle, mais elle porte la trace de retouches postérieures. Les animaux symboliques occupent la place que leur assigne la tradition : l'homme à droite et l'aigle à gauche, en haut; le lion à droite et le bœuf à gauche, en bas. Ils sont ailés, nimbés et chacun d'eux soutient un livre fermé.

A droite du Christ, un peu au-dessous de l'auréole, on reconnaît aisément, dans une très jolie scène, *le Christ ressuscitant Lazare*. Debout, devant deux de ses disciples, dont l'un porte un livre, le Sauveur appuie sa main gauche sur une longue croix; de l'autre main, il commande à Lazare de sortir du tombeau. Un personnage sans nimbe, derrière lequel se presse un groupe de femmes nimbées, soulève la pierre du sépulcre, pendant que le mort, la tête encore enveloppée du suaire, commence à se dresser et tend les bras vers le Christ. L'œuvre, tout entière, remonte incontestablement au treizième siècle.

L'autre côté de l'absidiole avait été peint à la même époque, mais, au quinzième siècle, le châtelain du Lude, seigneur temporel de la paroisse, fit piquer la peinture et, après qu'elle eut été recouverte d'un nouvel enduit, il s'y fit représenter, lui et sa femme, en grand costume avec leurs armes et probablement leurs patrons. En effet, derrière la dame, sur un panneau qui imite un volet de triptyque, figure sainte Catherine, vierge et martyre, suffisamment désignée par la roue à pointes de fer qui fut l'instrument de son supplice. La sainte porte une robe rouge, à ramages verts, dont le corsage est bordé d'hermine. Sur sa chevelure repose une couronne d'or à fleurons. Sa main droite s'appuie sur un glaive; sa main gauche tient une palme. Un manteau d'hermine, fixé sur les épaules, recouvre le bras gauche de la martyre et enveloppe de ses plis le bras de la robe. Sur le panneau où le mari avait fait peindre son patron, on ne voit plus

Digitized by Google

aujourd'hui qu'une tache rougeâtre, sans aucune trace de dessin. Le temps a été moins impitoyable pour le seigneur et pour sa dame, mais il ne les a pas traités avec les ménagements qu'ils avaient certainement escomptés. Il a altéré les lignes de leur visage, troué leurs vêtements armoriés et effacé le texte inscrit sur la banderole qui se déroule devant eux [1]. Il s'est montré plus clément pour la *Résurrection de Lazare*, qui a conservé la fraîcheur et l'éclat de son coloris.

Dans tout le transept, la décoration de la partie supétas de la voûte a été refaite au quinzième siècle, mais on y retrouve encore quelques restes de l'ornementation du treizième siècle. C'est à cette date, en effet, qu'il faut attribuer les trois écus frettés, peints au-dessous d'un chevron vert et rouge, sur le mur qui fait face à l'absidiole du croisillon méridional. A la même époque remonte le motif d'architecture, dessiné en brun, au-dessus d'un des arcs du croisillon septentrional, et qui serait, d'après M. Gélis-Didot, « la simplification presque hiéroglyphique d'une arcature avec ses éléments principaux [2] ». Cet ornement fut d'un usage très commun pendant toute la durée du treizième siècle et le commencement du siècle suivant. On le rencontre notamment à Évron, dans la Mayenne, à Cunaud et à Asnières, en Anjou [2].

Telle était la décoration du transept de l'église. Celle du chœur n'était pas moins riche, mais le temps ne l'a guère épargnée. Le mur du côté de l'Évangile était couvert d'un jeu de fond réticulé, en brun sur jaune, dont les mailles encadrent un fleuron rouge. Il n'en reste plus qu'un fragment. Dans tout le chœur s'étendait une litre

[1] Sur le philactère du chevalier, Barbier de Montault a pu lire ce texte : [*Sancta*] *Maria, mater* [*Dei*]. Sur celui de la femme, il a déchiffré le reste de l'invocation : [*Pro*] *nobis Deum ora.*

[2] *La peinture décorative en France, du XI^e au XVI^e siècle.*

Digitized by Google

Cliché Ch. Urseau.

Église de Pontigné

LE LION DE SAINT MARC

D'après un relevé de M. Rouillard.

Digitized by Google

Digitized by Google

Cliché Ch. Urseau

Église de Pontigné

LE CHRIST RESSUSCITANT LAZARE

D'après un relevé de M. Rouillard

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

funéraire, large de deux pieds, aux armes des Daillon du Lude, qui sont encore très apparentes sur le mur du côté de l'Épitre, où l'écusson a pour supports deux lions lampassés de gueules, et sur le mur du fond, où l'on distingue facilement les détails des armoiries.

Non loin de l'autel, du côté de l'Épitre, une scène fort délabrée et d'ailleurs assez banale représente le *Martyre de saint Étienne*. Les bourreaux, qui, à coups de pierres, frappent le saint lévite, sont vêtus de pourpoints et chaussés de souliers à la poulaine. Ce dernier détail est important, car il permet de reporter au milieu du quinzième siècle la date à laquelle furent faites, dans l'église de Pontigné, les peintures qui complétèrent et modifièrent malheureusement sur plus d'un point l'œuvre des décorateurs du treizième siècle [1].

Depuis, qu'une partie de l'église de Cunaud a été grattée et que l'église de la Haie-aux-Bons-Hommes a perdu sa jolie parure, l'église de Pontigné reste désormais, en Anjou, le seul édifice d'après lequel on peut juger de l'aspect que présentait, au moyen âge, l'intérieur de nos vieilles églises.

## PONTS-DE-CÉ (LES)

### ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-AUBIN

Les peintures murales de Saint-Aubin des Ponts-de-Cé datent du seizième siècle. Recouvertes, au milieu du dix-huitième siècle, d'un épais badigeon, qu'un curé avait fait

[1] Les armes des Daillon n'ont pu être apposées dans l'église qu'après 1457, car c'est à cette date seulement que Jean de Daillon fit l'acquisition de la terre du Lude. (Cf. Dr Candé : *Pour le millième anniversaire du château du Lude, notice historique sommaire*, La Flèche, Besnier 1905, p. 26.)

Digitized by Google

étendre sur la voûte, sur les murs, sur les sculptures et sur les statues de l'église, elles avaient été si complètement oubliées qu'on n'en soupçonnait même pas l'existence, quand un autre curé les remit au jour, en 1847. Depuis lors, celles de ces peintures qui décoraient le mur de la nef latérale ont disparu, de nouveau, sous le badigeon. Les scènes qui ornent les murs et la voûte d'une petite chapelle accolée à la nef principale ont été épargnées et sont restées à découvert.

Dans la première travée de la nef latérale figurait *l'Ouvroir de saint Crespin et de saint Crespinien*, qui avait été peint, sans doute, aux frais des maîtres cordonniers, lesquels devaient être assez nombreux dans une ville où l'on comptait plusieurs tanneries. Les deux saints étaient représentés au travail, coupant le cuir et fabriquant des chaussures, dans un atelier, dont la baie, largement ouverte, permettait de les voir, faisant eux-mêmes l'aumône aux pauvres qui se pressaient à leur porte. L'œuvre, paraît-il, n'était pas en très bon état; aussi le curé, qui l'avait débarrassée du plâtras sous laquelle elle avait été cachée, voulut-il la restaurer. Il chargea de ce soin un artiste de passage, qui la gâta irrémédiablement [1]. Désolé et honteux, le curé la fit recouvrir d'une nouvelle couche de badigeon.

La scène qui se développait dans la seconde travée de la même nef présentait un intérêt considérable. Aimé de Soland, dans le *Bulletin historique et monumental de l'Anjou*, la décrit en ces termes : « Saint Joseph, en costume d'ouvrier, s'occupe aux travaux de son art. Marie, tout en filant sa quenouille, surveille le jeune enfant Jésus qui tricote des bas. Une remarque curieuse à faire, c'est que l'enfant Jésus seul n'est pas nimbé. Cette partie de la scène que nous

[1] Morel (dans ses *Promenades artistiques et archéologiques*) en a donné un dessin, qui semble avoir été fait après cet essai de restauration.

Digitized by Google

décrivons est plus élevée que le reste et forme, avec ce qui suit, un plan incliné. Des chevaliers, moines, prêtres, hommes du peuple, en un mot l'humanité entière, gravissent l'espace qui les sépare du fils de Marie pour lui présenter la Croix qui doit terminer sa vie mortelle [1]. » Il y avait là, en réalité, deux tableaux superposés : le premier représentant *l'Enfance de Jésus*; l'autre figurant cette scène admirable, que l'on retrouve, en particulier, au Lion-d'Angers, où toutes les souffrances de l'humanité viennent au secours du Christ et l'aident à porter sa croix [2].

Cette peinture a subi le même sort que la précédente. Voici, en effet, ce que raconte le curé de Saint-Aubin, successeur immédiat de celui qui avait fait recouvrir de badigeon *l'Ouvroir de saint Crespin et de saint Crespinien :* « Ce tableau, affreusement écorché de toutes parts, n'offrait plus qu'un aspect disgracieux ; de plus, les restes de peinture couraient le risque, ainsi découverts, de s'effriter entièrement, sans laisser aucune possibilité d'en tenter un jour la restauration. Pour la conservation même de cette grande et intéressante scène, il m'a semblé plus sage de la recouvrir d'un léger badigeon à la colle, peu adhérent, qu'il sera facile d'enlever sans entamer davantage la peinture. La pénurie d'argent m'a seule empêché, sur ce point encore, de remettre en état ces vestiges du passé, qui serviraient doublement à la décoration de l'église et à la piété des fidèles. Je lègue cette restauration à mes successeurs, s'ils la jugent à la fois utile et possible [3]. »

Il faut espérer que la Commission des Monuments historiques, qui a classé, un peu tard, comme il est arrivé

[1] *Bulletin historique et monumental de l'Anjou*, 1852, p. 7 et 8.

[2] Morel a conservé un dessin de cette peinture, dans ses *Promenades artistiques et archéologiques*.

[3] A. Bretaudeau, *Histoire des Ponts-de-Cé*, dans les *Mémoires de la Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers*, 1902, avec pagination à part, p. 241.

Digitized by Google

souvent, l'église Saint-Aubin des Ponts-de-Cé, sera assez vigilante pour empêcher les « successeurs » de faire appel à un « artiste de passage » et assez énergique pour s'opposer à toute restauration téméraire.

Étudions maintenant les peintures de la première des deux petites chapelles qu'on remarque à droite, en entrant à l'église, et que les titres désignent ordinairement sous le nom de chapelle des Vachon, du nom du fondateur.

C'est ce fondateur, dont le portrait est peint à la colle sur le mur du fond de la chapelle, à droite d'une petite fenêtre qui vient d'être débouchée et restaurée. Il est représenté à genoux, les mains jointes, la tête nue, tournée de trois quarts à gauche. Le costume qu'il porte est celui de « marchand d'Angers » : long manteau noir, ouvert sur le devant et fendu, à la hauteur des épaules, pour laisser passer les manches de la tunique ou de la robe. Ce costume est-il bien authentique? Il serait téméraire de l'affirmer, car on peut soupçonner le peintre Appert[1] de l'avoir modifié, sinon interprété, quand, après la découverte de ce curieux tableau, il accepta de le retoucher et de faire disparaître les écorchures produites par le grattage.

Le fondateur est accompagné de saint Jean-Baptiste, son patron, lequel est vêtu d'une tunique de poils de chameau, serrée à la taille par une corde et recouverte d'un ample manteau rouge. Le saint précurseur tient, de la main gauche, un livre bleu, à tranche jaune, sur lequel repose l'« Agneau de Dieu ». Sa main droite est appuyée sur l'épaule gauche de son client.

La partie inférieure du corps de saint Jean-Baptiste disparaît derrière un panneau carré, sur lequel on lit, en caractères gothiques, l'inscription suivante :

[1] Appert (Eugène), peintre de valeur, né à Angers en 1814, mort en 1867.

Digitized by Google

Planche XXXI

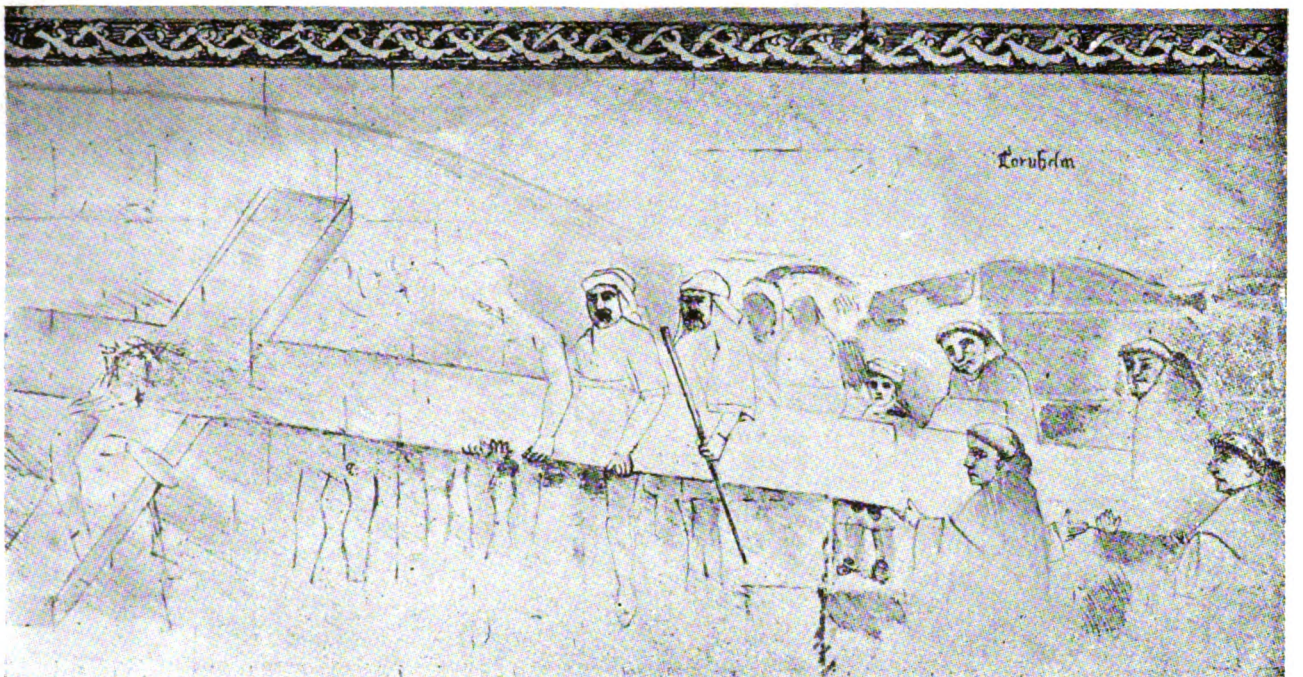


Cliché Ch. Urseau

**Église Saint-Aubin des Ponts-de-Cé**

**L'HUMANITÉ SOUFFRANTE SOUTENANT LA CROIX DU CHRIST**

**D'après un dessin de Morel.**

Digitized by Google

Digitized by Google

Mortelz vivents, vous plaise estre records
D'un bon deffunct duquel cy gist le corps.
C'est Jehan Vachon; marchant fut débonnaire.
Ceste chappelle il fist construire et faire
Au nom de Dieu et saincte Margarite,
Et pour avoir vers Dieu plus grant mérite
Y a fondé la messe de la Croix
Tous vendrediz. Encore de surcroits
Aux jours Sainct Jehan et la saincte nommée
Messe y fonda; puis, plein de renommée,
L'an mil cinq cens quarante troys, l'huictiesme
D'octobre, eut fin : l'âme ayt gloire supresme.
Prier debvons pour ces bons fondateurs,
Pareillement pour tous nos bienfaiteurs.
*Requiescant in pace.*

De l'autre côté de la fenêtre, la peinture qui fait pendant au portrait de Jehan Vachon représente *le Martyre de saint Blaise.* Ce tableau paraît n'avoir subi aucune retouche. Il est très harmonieux et très séduisant, malgré le réalisme de la scène.

Le martyr est attaché à une colonne, dans une grande salle, dont le sol est recouvert d'un carrelage en damier. Pour tout vêtement, il n'a qu'une étroite ceinture, qui lui entoure les reins. Sa tête, coiffée de la mitre, insigne de la dignité épiscopale, respire la douceur et la paix. Le sang, qui a jailli de toutes parts sous la cruelle morsure des peignes de fer dont sont armés ses deux bourreaux, ruisselle sur ses bras, sur sa poitrine et sur ses jambes.

L'un des bourreaux, celui de droite, a la tête enveloppée d'un turban. Il est vêtu d'un pourpoint jaune et de hauts-de-chausses déchiquetés. Un glaive pend à son côté. De sa main gauche, il serre les liens qui attachent le saint évêque à la colonne. Son bras droit, dont les manches sont retroussées, se lève, d'un geste violent, pour lancer dans les chairs de la victime le râteau à pointes de fer qui doit les déchiqueter.



Digitized by Google

L'autre bourreau porte un pourpoint vert, qui recouvre une tunique grise, dont les manches sont relevées, et des chausses à rayures vertes et rouges. Ses deux mains sont baissées à la hauteur de la ceinture et tiennent deux ongles de fer.

Un enfant, vêtu d'une robe rouge, la tête tournée de trois quarts à gauche, les mains jointes, est agenouillé aux pieds du martyr. Avant de commencer sa prière, il a déposé sur le carrelage de la salle sa petite toque rouge et son livre d'heures. Dans cet enfant, on a voulu reconnaître, non sans vraisemblance, le fils même du fondateur.

Le nom de l'évêque est inscrit sur une banderole, en grandes lettres gothiques : *Sanctus Blasius.*

Ces deux peintures mesurent environ 1 m. 20 dans leur plus grande largeur et 1 m. 50 de hauteur.

La voûte de la chapelle des Vachon s'appuie sur huit nervures prismatiques. A l'origine, elle avait été peinte, mais le temps et les restaurateurs ont enlevé toute trace de cette décoration, sauf dans les deux compartiments de la voûte qui recouvrent l'autel. Là, en effet, on distingue, quoique fortement endommagées, deux figures d'une beauté saisissante : *le Père éternel,* assis dans tout l'appareil de sa majesté, avec la tiare et la chape des pontifes, bénissant de la main droite et soutenant de la main gauche le globe du monde, appuyé sur ses genoux ; et *le Christ,* assis comme son père, mais dans une attitude bien différente. Ses épaules nues et ensanglantées sont revêtues de la pourpre de dérision ; de sa main gauche, il présente la croix, intrument de son supplice et, de sa main droite, il indique la blessure de son côté ; ses deux mains portent elles-mêmes la trace des clous qui les ont transpercées. C'est, d'après un thème bien connu, le Christ qui montre ses blessures à son Père.

La date de 1543, donnée par l'inscription de la chapelle des Vachon, aussi bien que le costume des bourreaux de saint Blaise permettent d'attribuer toutes ces peintures,

Digitized by Google

Planche XXXII

Cliché Ch. Urseau.

Église Saint-Aubin des Ponts-de-Cé

PORTRAIT DE JEAN VACHON

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

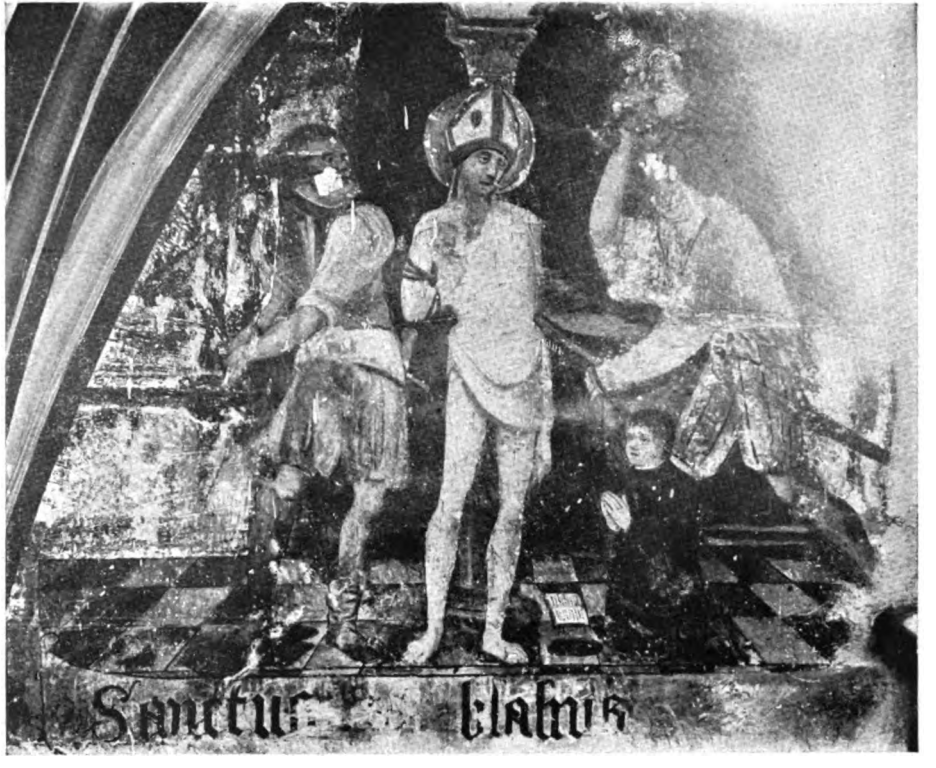


Cliché Ch. Urseau

Église Saint-Aubin des Ponts-de-Cé

LE MARTYRE DE SAINT BLAISE

Digitized by Google

Digitized by Google

celles de la nef latérale comme celles de la chapelle, au milieu du seizième siècle.

En 1847, à cette époque où, devant un tableau du quinzième ou du seizième siècle qui avait du mérite, personne, en France, n'avait l'idée de penser à un artiste du pays, Godard-Faultrier avait cru reconnaître dans les peintures de Saint-Aubin des Ponts-de-Cé une œuvre « de l'école d'Hemmeling, dans le style de Pinaigrier [1] ». Aujourd'hui, il est permis d'en faire honneur à quelque peintre de l'Anjou, dont le nom, à défaut de renseignements certains, reste difficile à préciser, mais dont le travail mérite toujours d'être admiré, en dépit des injures du temps et des mauvais traitements des hommes.

## PRÉVIÈRE (LA)

### Ancienne église de la Primaudière

A la Primaudière, la chapelle du prieuré de Grandmont, bâtie au commencement du treizième siècle, présente les mêmes dispositions que celle de la Haie-aux-Bons-Hommes. La nef est couverte d'une voûte de pierre, en berceau brisé. Le chœur, plus large que la nef, est polygonal. Il porte une jolie voûte à nervures. Sur les murs s'étend un appareil tracé en brun et orné de petites fleurettes à six pétales, toutes semblables, de couleur brune.

La nef de cette curieuse église sert d'étable à bœufs. Le chœur a été transformé en grange [2].

[1] *Nouvelles archéologiques*, publiées par la Commission archéologique de Maine-et-Loire, avril 1847, p. 4.

[2] Renseignements fournis par M. l'abbé T. Houdebine, professeur d'histoire à l'Institution libre de Combrée.

Digitized by Google

## SAINT-HILAIRE-DU-BOIS

### Ancien prieuré du Coudray-Montbault

Tout à côté du château du Coudray-Montbault, une modeste chapelle, dernier reste de l'ancienne église du prieuré Saint-Jacques du Coudray, renferme un assez beau « sépulcre » et quelques fragments de peintures murales, qu'on vient de retrouver sous le badigeon. Les motifs d'architecture qui entourent l'autel ne présentent pas un grand intérêt. Au contraire, une *Messe de saint Grégoire*, qui orne le retable, mérite d'attirer l'attention, bien qu'elle ait été mutilée, à la fin du dix-huitième siècle, et cachée, au dix-neuvième siècle, sous une couche de plâtre, qu'on avait fixée au moyen de longues pointes de fer.

Cette scène de la *Messe de saint Grégoire* se déroule au-dessous d'un rideau en étoffe rouge relevé aux angles du retable, qui figure les courtines ou voiles dont on entourait autrefois le ciborium de l'autel. Le Christ, debout, le corps nu et ensanglanté, sortant à demi du tombeau, apparaît, entouré des instruments de sa passion, au pape saint Grégoire, pendant que le pontife célèbre la messe. Un livre ouvert est posé sur un pupitre bas, du côté de l'Évangile. Le pape, vêtu d'une aube traînante et d'une chasuble de brocart, fléchit le genou, entre le diacre, agenouillé à sa gauche, et le sous-diacre, qui relève le bas de la chasuble de l'officiant. Deux clercs, à genoux aux deux extrémités de l'autel, tiennent à la main un cierge allumé. Le corps du Christ, la tête du pape, celle du diacre et du sous-diacre ont été grattés volontairement.

Cette décoration, qui s'inspire d'un thème iconographique fort en honneur à la fin du moyen âge et à l'époque de la Renaissance, ne paraît pas antérieure au commencement du dix-septième siècle.

Digitized by Google

## SAINT-SATURNIN

### Ancienne église du prieuré de la Colombe

L'église du prieuré de la Colombe, qui s'élève dans l'ancien cimetière de la ville de Brissac, dépend de la commune de Saint-Saturnin. Elle a été tranformée en cellier. Le mur du chevet était orné d'une fresque du quinzième siècle, peinte à la colle, qui surmontait l'autel et représentait la *Crucifixion*. On distingue encore, sur une croix d'ocre jaune, le corps du Christ, dont les tons chair ont tourné au noir sombre. Au-dessus de la croix, on aperçoit vaguement les traces de la lune et du soleil et, à droite du Christ, la silhouette d'un personnage debout.

La sacristie de l'église sert de cave. Elle comprend deux travées, voûtées d'ogives, dont les nervures sont peintes en brun. Les deux clefs armoiriées sont elles-mêmes rehaussées de couleurs.

## TRÈVES-CUNAUD

### Ancienne église du prieuré, aujourd'hui église paroissiale de Cunaud

MM. Gélis-Didot et Laffillée, dans leur important ouvrage sur *La peinture décorative en France du onzième au seizième siècle*, ont consacré tout un chapitre à la décoration de l'église de Cunaud, qu'ils attribuent à la fin du treizième siècle ou au commencement du quatorzième siècle. La planche en couleurs et les gravures qui illustrent leur texte donnent une idée exacte de l'aspect que présentait, il y a un demi-siècle, l'intérieur de cette belle église de l'Anjou. Depuis lors, on a restauré l'édifice, endommagé les peintures et même, par endroits, gratté les murs et les voûtes. Néan-

Digitized by Google

moins ce qui reste de l'ornementation ancienne, surtout dans la nef, est assez considérable pour que, d'après ces fragments, on puisse juger du mérite de l'ensemble.

Les murs, les piliers et les voûtes sont peints dans un ton jaunâtre, sur lequel on a figuré un petit appareil de couleur brune. Les arcs ogives, les intrados des formerets et des doubleaux sont couverts d'ornements blancs, au modelé alternativement rouge et vert, feuillages, palmettes, marguerites, entourés d'un fond noir, qui se découpe de façon à ménager leurs contours. Sur les faces des doubleaux et des formerets court un dessin, qui représente des arcatures avec des colonnes et leurs chapiteaux. Le même dessin se répète autour des fenêtres.

« La façade intérieure est couverte du haut en bas par une décoration fort délabrée, dont certaines parties paraissent antérieures à l'ensemble. C'est une série d'images enfermées dans des lignes d'architecture et reliées entre elles et à l'ensemble par le tracé d'appareils. Les cavaliers qui occupent le haut de la composition représentent vraisemblablement des archanges ». Au-dessous apparaissent les images des saints patrons de l'église, assis dans des cadres dont les vides sont remplis par des rosaces rouges : saint Philbert, abbé, en habits pontificaux, SCS PHILBERT' et saint Valérien, avec la palme des martyrs, SCS [V]ALÉRAN'. Plus bas, de chaque côté de la porte, deux personnages en pied, aujourd'hui méconnaissables, représentaient saint Pèlerin, [SCS] PEREGRIN', et probablement, saint Christophe. Leur silhouette est à la veille de disparaître complètement.

Dans un autre chapitre de leur livre, MM. Gélis-Didot et Laffillée reproduisent une seconde peinture de saint Christophe, qui suit les contours d'un pilier de la même église. Placé dans un cadre à fond rouge, semé de dessins au pochoir, le saint, vêtu d'une tunique blanche et d'un manteau brun, la tête recouverte d'un turban, les jambes

Digitized by Google

nues, traverse une rivière, en s'appuyant sur le tronc d'arbre qui lui sert de bâton. Sur ses épaules, il porte l'Enfant-Jésus, dont la robe et le manteau sont agités par la brise. Des poissons, parmi lesquels on reconnaît aisément ceux qui peuplent la Loire, l'anguille, la carpe, la perche, la tanche, le brochet, la plie frétillent dans l'eau de la rivière, aux pieds de l'infatigable passeur.

Trois autres personnages : saint Sébastien, avec deux flèches fixées dans la poitrine, saint Germain, en costume d'évêque, et sainte Émerance, sont représentés en buste, au centre d'un petit cadre, sur les colonnes de la même travée.

Une litre armoriée, dont il reste des traces, était peinte sur les piles de la nef et sur les murs des collatéraux. On peut encore y déchiffrer l'écusson des Stapleton, seigneurs de Trèves.

Dans le bas-côté méridional, une grande scène, peinte à l'ocre rouge et à l'ocre jaune et à demi effacée, représente la *Transfiguration*. Par son style et par la disposition toute conventionnelle des personnages qui y figurent elle tranche avec ce que l'on est habitué à rencontrer en Anjou.

Jésus-Christ a conduit ses apôtres sur la montagne où doit s'opérer sa transfiguration. Debout, les mains levées, dans une auréole qui rayonne et flamboie, vêtu d'une robe d'un blanc éclatant, il brille comme le soleil. Les apôtres sont couchés à ses pieds, au-dessus d'une inscription, dont il n'a été conservé que deux mots :

..... *sera tenue*.....

Moïse et Élie s'entretiennent avec Jésus-Christ.

A droite du Christ, Moïse, nimbé, porte une tunique blanche et un manteau, qu'un fermail fixe à la poitrine. On le reconnaît aux cornes qu'il porte sur le front. Il lève les mains et dit :

Digitized by Google

*Puissance, excellence et victoire*
*Soit au... corps glorieulx*
*..... le..... dix*
*..... y veoir nous.....*
*Moyse.*

A gauche, Élie, coiffé du bonnet juif, tient les mains croisées.

Voici un fragment de la légende qui l'accompagne :

*Pour contempler votre droit no*
*.....*
*.....tout.....*

Un peu au-dessous, à droite, le Père éternel, vénérable vieillard, chapé et couronné, sort à mi-corps d'une auréole. Il bénit à trois doigts le globe du monde et proclame son amour pour son Fils, en ces termes :

*Hic est Filius meus dilectus*
*In quo michi bene complacui.*
*Vecy nom Filz mon bien amé Ihesus*
*Qui bien me plait par sa sagesse en lui*
*Je commande qu'il soit sans tryage*
*Et qu'il en soit*
*Mémoire. Dieu le Père.*

De l'autre côté, à la même hauteur que le Père éternel, le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, plane dans une auréole lumineuse. Près de lui, on peut lire ces trois strophes de la prose de la Pentecôte :

*Veni, sancte [Spiritus], et emite celitus*
*lucis tue [radium]. Veni, pater*
*pauperum. Veni, dator mun[erum].*
*Veni lumen [c]ordium.*
*O lux beatissima, reple cor-*
*dis intima tuorum fidelium.*
*Sancti Spiritus.*

Digitized by Google

Planche XXXIV

Cliché Ch. Urseau.

Église de Cunaud

SAINT CHRISTOPHE

D'après un relevé de M. de Galembert.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

A l'extrémité gauche de la peinture, saint Matthieu. barbu et nimbé, asssi sur une colline, lit le récit de la scène qu'il a décrite :

*Assumpsit Ihesus Petrum et Jacobum et Johennem fratrem ejus et duxit illos in montem excelsum seorsum et transfiguratus est ante eos. Et resplenduit [fac]ies ejus sicut sol, vestimenta autem ejus facta sunt alba sicut nix et ecce apparuerunt illis Moyses et Elyas.*
*Mathei :* X° VIIJ° *capp°.*

La transfiguration eut lieu sur le Thabor, en dehors de la ville de Jérusalem, dont les tours occupent l'extrémité droite de la scène :

*Iherusalem*
*civitas.*

Les deux chapelles rayonnantes avaient été entièrement peintes. On voit encore, dans la chapelle du côté sud, entrs le cordon qui limite la voûte en cul-de-four et les cinq arce qui encadrent les fenêtres, des anges sonnant de la trompette, pendant que les morts, rappelés à la vie, sortent de leurs tombeaux [1]. L'ébrasement des fenêtres est orné de branches fleuries, d'une grande finesse et d'un joli dessin.

La décoration de la chapelle du côté nord représentait le Messie, entrevu par les Sybilles, annoncé par les prophètes et proclamé par les Évangélistes. Les Sybilles étaient peintes sur la voûte. Cette curieuse fresque était déjà en fort mauvais état vers 1860, quand Barbier de Montault a transcrit

[1] Bodin, dans ses *Recherches historiques sur la ville de Saumur*, deuxième édition, Saumur, 1845, reproduit, t. I, pl. VII, quelques détails de cette peinture.

Digitized by Google

les textes qui y figuraient [1]. Depuis que le tuffeau a été gratté, il n'est même plus possible d'en soupçonner l'existence. Les prophètes et les symboles des Évangélistes sont encore visibles.

Les prophètes, debout au-dessus des colonnes, à la naissance des arcs qui entourent les fenêtres, sont placés de gauche à droite dans cet ordre et accompagnés des inscriptions suivantes :

David, couronné et jouant de la harpe : *Foderunt* [*manus meas et pedes meos*]. *David.*

Salomon, la tête nue, vêtu d'une robe d'un jaune brun : *Percusserunt me et vulneraverunt me.* — *Sallomon,* V° *cap*° *Canticorum.*

Zacharie, enveloppé dans une robe décorée de fourrures, la tête recouverte d'un turban : *His plagis plagatus sum in domo eorum qui diligebant me.* — *Zacharias,* XII° *cap*°.

Osée, avec le bonnet juif et une robe rouge : *Ex Egipto vocavi filium meum.* — *Osée,* XII° *cap*°.

Habacuc, portant une robe jaune : *Egressus es in salutem populi tui.* — *Abacuc,* III° *cap*°.

Isaïe, presque effacé : *Parvulus natus est no*[*bis*] *et filius datus est nobis.* — *Isayas.*

Les symboles des Évangélistes sont peints au-dessus des fenêtres du fond de la chapelle. A côté d'eux se déroule un long philactère.

Le lion de saint Marc annonce la résurrection du Messie : *Ihesum queritis Nazarenum crucifixum, surrexit, non est hic.* — *Marci,* XVI° *c.*

L'homme de saint Matthieu et l'aigle de saint Jean sont affrontés.

Le premier décrit la passion du Sauveur : *Prophetiza nobis, Xriste, quis est qui te percussit.* — *Mathei,* XXVI° *capi*°.

[1] *Répertoire archéologique de l'Anjou,* 1868, p. 186-188.

Digitized by Google

L'aigle raconte l'incarnation du Verbe : *Et verbum caro factum est et habitavit in nobis. — Johannis, p° capi°.*

Le bœuf de saint Luc prédit la naissance virginale du Dieu fait homme et l'appelle de son nom : *Ecce concipies in utero et pa[ries] filium et vocabis nomen ejus Jesum. — Luce pri° capi°.*

Non loin de cette chapelle, sur le mur du côté nord, à peu près à la hauteur de l'autel principal, on aperçoit encore les traces d'une autre peinture, qui représente un personnage debout, prêtre ou moine, levant la main droite et tenant de la main gauche un objet assez difficile à déterminer, mais dans lequel il est possible néanmoins de voir une bourse. Un vieillard, appuyé sur un bâton, deux autres hommes et une femme, à genoux, les mains jointes, semblent réclamer la protection ou la pitié du personnage principal, dont le nom, aujourd'hui effacé, était inscrit au-dessus de la tête de ses clients.

Toutes ces grandes scènes sont postérieures d'un siècle et demi aux peintures qui décorent la voûte de l'église. La *Résurrection des morts, les Prophètes et les Évangélistes*, la *Transfiguration* surtout, dont la facture rude, sèche et par trop conventionnelle ne rappelle en rien les traditions angevines, sont certainement l'œuvre d'un artiste étranger à la province. Les moines de Cunaud dépendaient de l'abbaye de Tournus, en Bourgogne. Leurs préférences, au quinzième siècle, pouvaient aller à d'autres qu'à des ouvriers des bords de la Loire. Les peintures des voûtes, au contraire, ressemblent à celles de l'église du prieuré de la Haie-aux-Bons-Hommes, à Avrillé. L'ensemble du décor a le même aspect dans les deux édifices. Le coloris y est entendu de la même façon. C'est l'œuvre d'un même atelier, qui aura travaillé ici, à la fin du treizième siècle ou au commencement du quatorzième siècle, et à la Haie-aux-Bons-Hommes, vers 1360.

Digitized by Google

## Ancienne église paroissiale de Saint-Maxencieul de Cunaud

L'église paroissiale de Saint-Maxencieul, dont on voit les ruines, dans le cimetière de Cunaud, date du treizième siècle et n'a pas été reconstruite, depuis l'ouragan de 1754, qui la renversa en grande partie. On y distingue encore le nom de Jésus IHS, peint en rouge, alternativement avec des roses, sur l'arc doubleau du chœur.

## Église paroissiale de Trèves

« A Trèves, la façade de l'église était peinte. Elle est divisée en trois grandes arcades, peu profondes, qui abritent des jeux de fond, représentés aujourd'hui par quelques taches de couleur. Sous les intrados étaient des rinceaux bruns sur fond blanc. » MM. Gélis-Didot et Laffillée, qui donnent ces détails, ont reproduit en couleurs le dessin des jeux de fond.

Sur les jambages de la porte on aperçoit encore la silhouette rougeâtre de petits personnages nimbés. « Au-dessus de la porte, une tache de couleur est tout ce qui reste d'une décoration moins ancienne. A l'intérieur se voient les restes, très endommagés, d'un jeu de fond ». Ce jeu de fond apparaît, par endroit, sous le badigeon.

## Église de l'ancien prieuré de Saint-Macé

L'ancien prieuré de Saint-Macé, fondé en 1106 et bâti sur la crête d'un coteau qui domine le bourg de Trèves, dans l'un des plus beaux sites de l'Anjou, conserve encore sa petite église du douzième siècle.

Ce charmant édifice, malgré les peintures intéressantes

Digitized by Google

qu'il renfermait, a servi longtemps d'écurie et de grange. Comme il menaçait ruine, on se décida à le restaurer. Les peintures, déjà fort endommagées, sont désormais perdues.

Dans l'abside, le Christ, dont une forme vague révèle la présence, trônait au centre d'une auréole, entouré des quatre animaux symboliques, et bénissait le monde, pendant que voltigeaient sur la voûte des chérubins à double paire d'ailes. Sur le mur du côté de l'Évangile, une grande scène représentait la *Résurrection de Lazare*. Au-dessous de cette peinture, on distinguait plusieurs personnages dont l'un, enveloppé dans un large manteau, tenait sur ses épaules une gerbe, qu'il semblait offrir à Dieu le Père, dont l'image ornait la partie supérieure de l'arc doubleau.

Au cours de la restauration, on découvrit sous le badigeon du mur opposé à l'abside une *Annonciation*, une *Adoration des bergers* et un *Massacre des Innocents*, qui encadraient une ancienne fenêtre; puis, un peu plus bas, une scène qui occupait toute la largeur du mur et dont il n'a pas été possible de préciser le sujet. Toutes ces peintures, qui datent du douzième siècle, étaient dans le plus triste état.

## VARRAINS

### Maison appartenant a Mme Expert

On remarque, dans le bourg de Varrains, un édifice étrange établi sur plan carré, construit tout entier en moellons de tuffeau et surmonté d'une lourde pyramide quadrangulaire, qui sert de toit. C'était probablement un pavillon de luxe, dont un bourgeois du dix-huitième siècle, au goût bizarre, s'était offert la fantaisie. Il se compose de trois pièces superposées : un rez-de-chaussée, un salon, un grenier.

Le salon, couvert d'une voûte d'arête, est orné de peintures, qui représentent quatre amours joufflus, portant

Digitized by Google

une couronne de lauriers, laquelle entoure la clef de voûte. D'autres amours, peints dans l'ébrasement de la porte et des fenêtres, soutiennent, deux par deux, un médaillon du même genre et un grand personnage assis, qui figure Mercure, le dieu du commerce.

Toutes ces peintures sont à la fois correctes et banales.

## VERGONNES

### Ancienne chapelle du Chateau du Plessis

La chapelle de l'ancien château du Plessis de Vergonnes, aujourd'hui transformé en ferme, sert de grange à fourrage. Elle remonte au quinzième siècle et mesure 6 mètres de long sur 5 mètres de large. Le lambris qui la recouvre ne porte aucune trace de peintures, mais sur le mur du chevet, percé d'une jolie fenêtre trilobée, on aperçoit encore les restes d'une décoration intéressante.

Une bande noire, large de trois doigts, forme une sorte de litre, de chaque côté de la fenêtre, au-dessus de deux écussons, où l'on distingue les trois chevrons de gueules des Richelieu et des traces de lambrequins en ocre et vert bleu. Au-dessous de la fenêtre, les peintures qui encadraient l'autel disparu représentaient une somptueuse étoffe à ananas, où dominait la couleur rose. Douze petites croix de consécration, dix sur les murs de côté et deux autres sur le mur du chevet, complétaient la décoration de l'édifice. On n'en voit plus que quelques couleurs, brun et vert tendre. C'est dommage vraiment qu'un oratoire si simple, mais si distingué, n'ait pas été conservé avec plus de soin [1].

[1] D'après les renseignements fournis par M. l'abbé T. Houdebine.

Digitized by Google

## VILLEMOISAN

### Chapelle de la Commanderie

La Commanderie de Villemoisan, annexe du Temple de Saint-Laud d'Angers, est aujourd'hui transformée en ferme. La chapelle seule demeure intacte. C'est un édifice simple mais harmonieux de la seconde moitié du douzième siècle, dont l'abside avait été décorée, au seizième siècle, de peintures, qui furent, à une époque déjà ancienne, grattées et badigeonnées. Le badigeon a été gratté, à son tour. Après l'emploi d'un remède aussi énergique, on ne peut guère juger du mérite de l'œuvre, qui ne semble pas, d'ailleurs, avoir été jamais bien grand.

La décoration primitive s'étendait probablement dans toute l'abside. Il n'en reste plus que quatre personnages, debout, deux par deux, de chaque côté de la fenêtre qui éclaire le chevet.

Le premier personnage, en partant du côté de l'Épitre, représente un évêque, coiffé de la mitre et tenant la crosse de la main gauche. Il est vêtu d'ornements que rehaussent des dessins au pochoir et chaussé de sandales sur lesquelles s'étale une croix en broderie. Son nom est inscrit à ses pieds : S ME DAR ]D.

Le second figure saint Michel, costumé en guerrier, qui terrasse, à l'aide d'une longue croix, un démon à face humaine. Son nom est inscrit au-dessous du panneau : S MICHEL.

Le troisième est saint Pierre, tenant les clefs de la main droite. Son costume se compose d'une tunique bleue et d'un manteau brun. Comme pour les deux précédents, on lit son nom au-dessous de lui : S PIERRE.

Digitized by Google

Le quatrième est un évêque, crossé et mitré, vêtu d'une aube blanche et d'une tunique bleue. Son nom l'accompagne : S EUTROPE.

Ces quatre personnages ont la tête entourée d'un nimbe rayonnant. Ils sont encadrés d'un jeu de fond représentant des croix, des marguerites et des fleurons, dessinés au pochoir. On remarque, autour du *saint Michel* et du *saint Pierre* et jusque sur leurs vêtements, les lettres PM, deux fois répétées.

Ch. URSEAU.

(*A suivre.*)

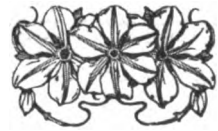

Digitized by Google

# Chez nos Internés en Suisse

8 *octobre* 1917. — AIGLE

Le beau temps n'a pas duré. Quand nous remontons aux Narcisses dans les prés plantés d'arbres à fruits, un vent aigre souffle du lac. La pluie menace, la pluie vient, la nature s'encapuchonne et se voile. A la fin de l'après-midi à Aigle, c'est le mauvais temps, la boue et le froid, déjà.

Le Grand-Hôtel d'Aigle, où nous sommes attendus, est un établissement thermal de dimensions colossales assis au seuil de la vallée qui monte aux Diablerets, dans un site verdoyant. Quatre-vingts internés habitent les annexes de l'hôtel avec un état-major nombreux : un commandant de place et un médecin, suisses l'un et l'autre, un adjudant chef de secteur et un capitaine directeur du travail de l'internement, car ici, on travaille et nous allons voir du nouveau.

Il semble que le beau Léman entretienne sur ses rives une douce mollesse, un aristocratique farniente ; c'est hors de son horizon que nous allons rencontrer quelques efforts et quelques réalisations.

Le capitaine Mangin est un fantassin, maigre, brun, vif et pour tout dire un peu exubérant ; ou plutôt sa viva-



Digitized by Google

cité semble exubérante en présence de la placidité vaudoise. Blessé, prisonnier, interné, il a subi le sort commun à tous ceux que nous rencontrons en Suisse; officier de carrière, il a vu son avenir compromis et sa vie comme embourbée. Et pourtant il n'a rien perdu de son énergie. Séparé de ses hommes par ce malheureux système de l'internement qui ne laisse subsister aucun lien entre les officiers et la troupe, privé de ses devoirs d'officier, il s'est fait menuisier et conduit ici un atelier de meubles dont il nous a conté l'histoire.

Une scierie abandonnée sur le torrent, quelques bois d'occasion, une main-d'œuvre inexpérimentée, voilà ce que le Gouvernement français a mis à sa disposition. Il y a ajouté son ignorance du métier mais sa volonté d'aboutir et il s'est débrouillé. Aujourd'hui, une quarantaine d'hommes travaillent sous sa direction à faire des meubles pour les pays envahis et rédimés. Les dessins et les modèles ont été établis ici même dans le petit bureau improvisé entre quatre planches dans un coin et tout éclairé d'habiles aquarelles. On fait du Louis XVI et rien que du Louis XVI; le lit, la table, les chaises, le buffet et l'armoire, tout cela c'est du Louis XVI, mais rustique en sapin plein, avec de belles lignes simples qui tournent doucement. Ces meubles sont beaux dans leur matière grossière et la beauté de la forme c'est un peu de joie déjà que nos ouvriers d'autrefois connaissaient et qui s'est perdue dans les ateliers d'aujourd'hui. Ici, on fabrique en série, bien entendu mais sur un type qui se prêterait à toutes les fantaisies de l'artiste. Et l'artiste est là quelque part; il y a toujours un artiste dans l'ouvrier français; car il y a dans le bureau du capitaine Mangin, une table et des cartonniers qui ne seraient déplacés nulle part.

Tous ces meubles achetés pour la France s'en vont vers Beauvais et de là, dans les pays reconquis, meubler les

Digitized by Google

maisons de bois que nos internés bâtissent là-haut aux Diablerets où là-bas vers Saint-Triphon.

Le capitaine travaille avec, sous les yeux, les catalogues des grands magasins de Paris et il produit à meilleur compte. Il y met quelque gloriole.

J'ai causé longuement avec les hommes, à la scie, à l'établi d'assemblage, à la sculpture; ils sont satisfaits. Au début, le travail de l'internement s'est heurté à des difficultés, à une difficulté surtout qui a fait grand scandale. Le Gouvernement français a dit aux internés : « Vous allez travailler, chacun suivant ses facultés et suivant sa force, mais tous, soit dans les ateliers administrés en régie, soit au dehors détachés dans des entreprises privées, vous abandonnerez une part de votre salaire pour indemniser le pays des sacrifices qu'il fait pour vous. »

C'était juste et ce ne fut pas compris tout de suite.

Aux internés groupés dans les secteurs l'État assure le logement, la nourriture et le vêtement; aux ouvriers habiles réclamés par l'industrie privée, aux cultivateurs pris aux champs, il procure des salaires élevés. Il convient qu'il fasse sur les uns et sur les autres un léger prelèvement. Le principe a soulevé des tempêtes, cette atteinte au « salaire intégral » a failli décourager les bonnes volontés et susciter des grèves préalables, des grèves avant la mise en route. A l'application tout s'est trouvé, plus facile, comme il arrive souvent. Toutes leurs dépenses payées et le prélèvement de l'État fait, il reste ici aux hommes de un à deux francs d'argent de poche journalier pour un travail modéré. C'est un résultat qui leur laisse tout à la fois la satisfaction de leur conscience et de leurs appétits et je n'ai recueilli nulle part l'expression d'un mécontentement.

C'est même à un établi que l'on m'a raconté la dernière lutte entre l'atelier et le patron : « Quand le capitaine Mangin m'a dit l'homme en souriant, nous a f... à la porte en

Digitized by Google

criant qu'il ne causait pas avec le Soviet! alors on a rigolé et ça va bien. »

Le soir, à l'hôtel, dans une salle superbe, une assistance de 150 soldats et tout l'état-major suisse et français. Une vraie conférence avec présentation et remerciements. Quand j'ai pu prendre contact d'avance avec les hommes, je trouve chez eux tout de suite plus de confiance; ils ne m'écoutent pas davantage; ils m'écoutent mieux, dans un esprit de cordialité où je m'efforce de rester pour trouver le chemin de leur cœur.

Les officiers sont très français, même les suisses, et le Dr Taufer, de Neufchâtel, médecin du secteur, qui a quitté depuis plus d'un an son foyer et ses clients pour se mettre à la disposition de l'internement a le dévouement et la fantaisie d'un étudiant de chez nous.

Il pleut à verse, il fait très froid, le chauffage central est allumé et le maître d'hôtel s'inquiète de l'avenir devant son maigre tas de charbon.

## 9 *octobre* 1917. — TROIS-TORRENTS SAINT- TRIPHON

Tout le monde m'a abandonné; je traverse seul la vallée du Rhône noyée de pluie pour gagner Monthey et le petit chemin de fer de Champéry. Sur la route, à l'appel des stations une question angoissante se pose; je dois être ce soir à Saint-Triphon, or, il y a deux Saint-Triphon, Saint-Triphon gare et Saint-Triphon village à 6 kilomètres l'un de l'autre et je ne sais pas où l'on m'attend. Il fera bon le chercher ce soir dans la boue. A la grâce de Dieu !

Le village de Trois-Torrents, à mi-chemin sur la Crémaillère de Champéry, tente depuis longtemps ma curiosité. Le nom déjà est frais et pittoresque et la situation sur la corniche à l'ombre des noyers est délicieuse. A chaque passage il me restait de Trois-Torrents une impression de

Digitized by Google

fraîcheur qui ne se démentira pas aujourd'hui, car il y pleut à trois torrents.

Il y a ici trente hommes et trois sous-officiers et c'est le petit coin le plus intéressant du voyage, parce que la volonté, le génie commercial d'un sergent a réussi à réaliser des créations singulières, miracle de débrouillage, d'ingéniosité et de bon esprit.

Le sergent Joubert était, dans le civil, voyageur en vins, il habitait Suresnes. La guerre lui a rogné une jambe mais il boite avec une merveilleuse activité. Quand il a été convenu que les internés allaient travailler, le sergent Joubert avait déjà son idée faite; il a tout de suite installé à Trois-Torrents deux ateliers, des sabotiers et des cordonniers, avec une annexe de chaussons de lisière. Tout le monde travaille et tout le monde gagne de l'argent.

Il a fallu une mise de fonds et quelques professionnels. Les fonds sont venus d'Amérique, pas tout seuls bien entendu. Une dame de Monthey, qui a été institutrice aux États-Unis dispose d'une bourse de bienfaisance riche en dollars; Joubert l'a vue, convaincue et a trouvé là les 2.000 francs dont il avait besoin pour acheter du bois et du cuir. Les 2.000 francs sont d'ailleurs rendus depuis longtemps.

Les ouvriers de métier ont été réunis par subtils moyens dans les secteurs voisins et, par une habile division du travail, ils ont dressé très vite les manœuvres et les aides et même les finisseurs dans une troupe amorphe de soldats français. Joubert a été le premier et le meilleur des élèves et, pour apprendre à faire la pantoufle, il a trouvé ce moyen bien digne d'un camelot parisien, d'envoyer deux hommes à la maison d'arrêt de Lausanne, prisonniers volontaires qui sont revenus au bout d'un mois avec le métier dans les mains.

L'atelier de Trois-Torrents est « détaché ». Il travaille à son compte et à ses risques et périls. Il remet à l'État

Digitized by Google

français une partie de son gain et il s'administre seul. Toute la fabrication est vendue en France. Parfaitement. Ces sabots vont s'user sur la terre de France. Ces souliers solides et élégants — et Joubert les fait tourner dans sa main comme un bibelot — ces souliers passent la frontière. Et tout cela sous forme de comptes-courants et d'espèces profite à l'atelier de Trois-Torrents. J'ai vu les réserves de bois et de cuir, j'ai vu les ateliers et les hommes au travail et j'ai vu la comptabilité du groupe. Tout cela est merveilleux d'ordre, de méthode, avec une élévation d'esprit singulière. Les frais de la vie matérielle sont payés par la masse, l'argent de poche est débité au compte personnel de chacun et il reste un excédent. L'entreprise prospère et capitalise. Cet excédent est versé à la caisse d'épargne; j'ai vu le livret et, quand un homme regagne la France, il emporte un petit pécule, produit de son libre travail .On se croirait ici dans une autre Salente, dans un monde idéal, nativement bon, et l'impression est curieuse, réconfortante. L'influence d'un homme, son habileté, son courage et son autorité ont fait le miracle. Quels miracles ferait le peuple de France ici et même chez nous, si les bons bergers, officiers, sous-officiers et civils comprenaient leur devoir et avaient le courage de l'exécuter.

La bonne volonté de ce petit groupe est incroyable. Ces semaines passées, Mgr Batifol est venu par ici et a laissé au sergent Joubert une bonne offrande pour le secteur. Le soir au souper, Joubert a dit à ses hommes :

— « Voilà ce que le Curé a laissé pour vous tantôt. Qu'allons-nous en faire? Vous n'avez besoin de rien aujourd'hui. Voulez-vous faire la bombe et boire le papier? Il est à vous. Voulez-vous le partager tout de suite? »

Les hommes se sont regardés. Il a passé quelques grosses plaisanteries sur la joie d'une forte cuite à prendre au compte du Curé et puis ces braves gens ont conclu :

— « Comme vous voudrez, sergent. »

Digitized by Google

Et l'argent est allé à la Caisse d'épargne tout simplement.

« Vous serez bien aise, a dit Joubert, d'apporter quelques sous de plus à vos femmes et à vos gosses. C'est de l'argent de France, on le mangera en France. »

Et tout le monde d'applaudir.

Je croyais entendre un chapitre de la morale en action et tout cela est vrai, vu et contrôlé.

Pas besoin d'ajouter que le secteur de Trois-Torrents est tranquille et de belle humeur.

« Et alors, vous, dis-je à Joubert, quand vous allez « revenir à Suresnes, vous ferez des sabots? »

« — Je ne crois pas. Et, avec un clin d'œil, il ajoute : « Je tire des plans pour leur vendre du vin de Bordeaux à nos bons amis suisses. »

Et il en vendra.

A côté de l'atelier, il y a l'école. La commune a fourni un local et un matériel rudimentaire et, dans les soirées d'hiver, nos internés repassent leurs éléments avec les enfants de familles françaises qui se reconstituent dans le secteur.

A ces hommes là réunis tout à l'heure devant moi que vais-je dire? Je serais simplement sage de leur laisser la parole; j'ai un peu honte des conseils que je leur apporte. La bienfaitrice du secteur est là avec quelques dames et toute la population de Trois-Torrents et nous parlons de la France dans une intimité chaude et vraiment fraternelle.

Puis une femme se met au piano et chante des chansons de France, de ces histoires trop sentimentales qui plaisent aux soldats, mais aussi, pour donner sa mesure, elle nous dit les deux Grenadiers de Schumann. C'est pauvrement chanté, mais c'est dit avec une conviction émouvante et il passe sur ces pauvres gens, héros inconscients, comme un souffle d'héroïsme.

Le jour baisse, la pluie s'efforce et je redescends dans le

Digitized by Google

brouillard, le cœur chaud et réconforté. Ce sont eux, vraiment qui m'ont « fait la conférence ».

Saint-Triphon-gare. Je me suis décidé à descendre là où je vois des baraquements et des voies de chemin de fer qui témoignent de la possibilité d'en sortir.

On m'a dit : « Vous trouverez à Saint-Triphon le capitaine Revigny, directeur des ateliers, et M. Lugenbühl, sécrétaire général de la Commission romande. »

A la porte de la station, sur un chemin boueux et la pluie dans les jambes, le plus pressé à coup sûr est de trouver une auberge. La nuit tombe. Une seule maison avec la mine peu engageante « d'Hôtel de la gare » pour les rouliers. Les tables sont pleines de soldats qui mangent dans un parfum violent de victuailles, de fourneaux, de lampe fumeuse et de fatigue humaine. Un sous-officier qui court en portant une bouteille m'apprend que la conférence se fait au village à 6 kilomètres et que le lieutenant viendra sans doute dîner tout à l'heure. Personne n'a vu M. Lugenbühl. Et je me mets à souper un peu mélancoliquement sur un coin de table non desservie où traînent des reliefs de repas dont on ne sait s'ils sont le commencement d'un dîner à venir ou les restes d'un dîner terminé. Un sous-officier, à mon côté, m'entretient des charmes de Paris alors que je me préoccupe surtout des moyens de gagner le village. Mais tout s'arrange, comme dit le philosophe. Le capitaine et le secrétaire général entrent l'un après l'autre et le temps qu'ils s'arrêtent devant moi, une mare d'eau ruisselle à leurs pieds : c'est navrant. Une voiture va nous conduire tous les trois au village; elle est découverte, la voiture, mais c'est la guerre et en se couvrant bien.. on se croirait en France et je sens s'ébranler ma foi dans l'organisation suisse.

— Et les hommes? dis-je, comment vont-ils faire les 6 kilomètres sous la pluie?

Digitized by Google

Le capitaine répond par un geste vague et se met à manger la soupe.

Le capitaine Revigny vient de la légion étrangère, il est jeune, de figure énergique, et on lui donne à Saint-Triphon, dit-il, toutes les fortes têtes de l'internement. C'est comme une compagnie disciplinaire. Une centaine d'hommes qui débitent du bois et font des chalets démontables pour la zone des armées françaises. La discipline est sévère, un peu brutale et tout le monde s'en accommode. Il n'est plus question ici de travail libre et de Caisse d'épargne. L'État administre les salaires et laisse aux internés le pécule de poche qui se boit dans l'auberge où nous sommes comme une goutte d'eau dans le désert.

Le capitaine est sobre de renseignements sur le moral de sa troupe; il a un idéal de bonté tout à fait différent de celui du sergent Joubert, là-haut, à trois-Torrents. Et avec cela l'homme reste gai, bon enfant à sa manière, un peu nerveux, comme le dompteur autour de ses cages.

M. Lugenbühl est un petit homme souriant, aimable, empressé, dit-il, à mille besognes, mais d'une merveilleuse insouciance dans l'exécution. Et son système n'est pas si mauvais puisque tout est fait en fin de compte par lui-même ou par les autres. Il est de son métier « géomètre officiel », ce qui est un peu ingénieur civil chez nous et je n'ai jamais vu moins de rigueur mathématique dans la conduite de la vie. C'est lui qui a organisé ma tournée et la suite des événements va nous montrer que c'est une organisation précaire, au jour le jour, et qui laisse à l'exécutant quelques initiatives à prendre, au demeurant, un cœur délicieux qui aime la France et le Français et qui se dépense pour nous, à sa manière.

Quand nous montons dans la voiture découverte la nuit est noire, la pluie redouble, une mauvaise lanterne clignotante suffit à peine à nous laisser compter les sièges. Le

Digitized by Google

capitaine prend les rênes; la maîtresse d'hôtel est plus inquiète de son cheval que de nous-mêmes. Le voyage est lamentable. Nous allons dans les fondrières à travers des voies de garage qui font devant nous des éclairs parallèles vite éteints. Le capitaine s'encourage énergiquement. M. Lugenbühl émet doucement des impressions réconfortantes et déverse dans mon cou les gouttières d'un parapluie dont il s'obstine à me couvrir. On ne voit pas trace d'homme sur le sentier diluvien et pourtant, quand nous arrivons au village, nous trouvons dans la grande salle de l'école nos internés exacts comme nous, mouillés comme nous et tout fumants de brouillard, comme nous. Pour le gibier de potence que nous a dépeint le capitaine ce n'est déjà pas si mal; en présence de ses hommes le chef est toujours sec et un peu raide, il les regarde dans l'œil, mais ce regard n'est pas menaçant; la justice ne menace pas, elle n'exclut même pas la bonté au fond.

J'aurais voulu me mêler à l'assistance, la faire causer et l'écouter; j'aurais entendu une cloche un peu rude et j'aurais vu sans doute un côté curieux de l'internement. Le temps nous manquait à tous pour nous faire des confidences; j'ai dû parler ma montre à la main, me limiter strictement aux soixante minutes imparties et refaire sous la même pluie le même obscur chemin. A 22 heures le train nous prenait à Saint-Triphon-gare, laissait M. le secrétaire-général à Rivaz au bord du Lac et m'amenait à Lausanne boueux, frippé, mouillé mais non pas découragé.

### 10 *octobre* 1917. — BEX

La Commission romande des internés se réunit aujourd'hui à Lausanne et m'a fait l'honneur de me convier à partager son déjeuner et à assister à ses délibérations. Je vais apprendre à qui j'ai affaire. Je suis venu ici un peu en

Digitized by Google

aveugle, poussé par un ami de qui je devais être le second, la doublure, et je marche seul, sans préparation, sans compétence, avec ma seule bonne volonté. De mes mandants je sais seulement qu'ils font profession d'aimer la France et je suis ravi de l'occasion qui m'est offerte de les voir de près.

La Commission romande des internés, la C. R. I, comme elle s'appelle elle-même par une déformation du langage, qui ne nous paraît ni belle, ni même utile, a été fondée le 31 janvier 1916 par les Unions chrétiennes suisses de jeunes gens en coopération avec les Unions chrétiennes américaines. C'est une œuvre protestante et je suis entré dans le projet avec une telle naïveté que j'ai connu la confession de mes correspondants seulement à l'heure où la séance allait s'ouvrir parce qu'un monsieur en redingote et que j'ai su être un pasteur a appelé la bénédiction de Dieu sur nos travaux, en français. En écoutant cette prière censée spontanée et improvisée, un peu encombrée et sans simplicité, je songeais au *Sub tuum præsidium* qu'on disait encore de mon temps au Lycée à l'entrée des classes.

Le but de l'Association est le suivant : « fournir gratuitement aux internés de langue française le matériel de correspondance et de cours; assurer le service de bibliothèques circulantes ou locales; organiser des conférences instructives et récréatives dans chaque secteur; coopérer à toutes les entreprises de ravitaillement intellectuel et moral des internés, notamment par l'enseignement complémentaire et post-scolaire ». Cela, je l'avais lu sur les têtes de lettres de la Commission et je ne pouvais pas l'ignorer; mais c'est un programme et les programmes valent seulement ce que valent les hommes qui les appliquent.

Les hommes de la C. R. I. je les vois aujourd'hui réunis, d'abord au déjeuner du Café « Lausannois » puis autour de la table du Conseil; ce sont des homme de foi et de volonté. Ils tiennent tous par eux-mêmes, ou par leur fa-

Digitized by Google

mille aux autorités cantonales; ils sont mêlés pour la plupart aux affaires essentielles de leur pays; ils sont pénétrés d'un grand désir de charité et ils ont pour la France un respect et un amour profonds avec cette incompréhension du caractère français qu'on trouve au dehors chez nos meilleurs amis.

J'ai rencontré là autour du président Geisendorf un diplomate discret, habile et souple, les agents de la C. R. I. et parmi eux M. Lugenbühl et M. Margot et M. Grandjean d'Areuse. Celui-là nous le retrouverons plus tard et nous aurons l'occasion de l'étudier particulièrement; puis, les membres de la Commission, ingénieurs, pasteurs, tous un peu pédagogues, et enfin M. Gustave White, un américain qui représente ici les Unions chrétiennes de son pays. M. White parle très imparfaitement le français, mais ses observations nettes et pénétrantes ont beaucoup de pittoresque et de saveur dans leur expression bilingue.

L'un de nous a dit que les Boches s'entendent à rouler le monde et M. White demande : What is that, rouler? »

Un Français ne peut pas s'empêcher de rapprocher les faits et gestes à l'étranger des usages de chez nous et généralement il préfère ce qui se fait chez nous. Il n'a pas toujours raison là-dessus.

Chez nous les commissaires délibèrent d'abord et banquètent ensuite. Nous mettre à table pour commencer, troublait mon protocole et, sans me l'avouer, j'y voyais un danger pour l'objectivité des discussions. J'avais grand tort. Une conversation générale dans un déjeûner court et bien ordonné a mis les interlocuteurs en contact et, sans aborder précisément les questions de l'ordre du jour, ils sont venus de tous les points et par tous les chemins aux idées qui vont dominer tout à l'heure la délibération : la grande misère du monde, le respect un peu étonné de la France, la peur du Boche et la nécessité pour la Suisse

Digitized by Google

de racheter par sa charité ce que son attitude devant l'injustice a de peu reluisant — aux yeux de Potterat.

A sa naissance en 1916 la C. R. I. avait borné ses soins à fournir du papier à lettre aux Internés. On va peut-être sourire. La vérité est que par ce seul moyen son nom a tout de suite été populaire dans les secteurs. Qu'on imagine la joie de ces pauvres gens de pouvoir écrire chez eux, longuement, sans contrôle, sur du vrai papier.

« Je vais donc, disait l'un d'eux pouvoir cesser d'écrire sur le dos des imprimés. »

De l'enquête primitive sur les besoins des internés, a dit M. Geisendorf, il est résulté qu'on demande des conférenciers, des travaux manuels, des périodiques, des jeux, des cuirs à rasoir et des jambes artificielles. Et peu à peu l'activité de la C. R. I. a répondu à tous ces besoins essentiels et à nombre d'autres. On a même insisté sur un point que les intéressés n'avaient pas prévu et qui tout de suite a fixé l'attention de ces Romands, maîtres d'école passionnés. On a cru voir que nos hommes ont une instruction insuffisante; ils ne savent pas leur langue, ils ignorent les finesses de l'orthographe, leurs lettres en témoignent et nos excellents voisins ont décidé de sortir le peuple français de son ignorance honteuse.

« Vos hommes sont des illettrés », m'a-t-on dit.

Le mot m'a choqué, et j'ai dû plaider pour l'intellectualité de nos compatriotes. Je n'espère pas avoir convaincu les détracteurs de nos études primaires. Il y a entre eux et nous des différences irréductibles; ils sont méthodiques; ils commencent par le commencement et, avant d'apprendre aux internés à soigner les poules comme le Flamand Deschamps, ils s'assureront que l'impétrant est en état de faire un rapport écrit sur l'aviculture et de calculer par l'algèbre le produit de la ponte.

On m'a lu de ces lettres pittoresques à l'orthographe

Digitized by Google

phonétique où les mots chevauchent dans un accoutrement singulier, mais on les lisait fort mal et, rétablies dans leur accent familier, elles disaient, ces pauvres lettres, très clairement ce qu'elles entendaient dire et c'est un résultat qui ne court pas dans les littérateurs et les sociétés savantes. Ces hommes demandent des occupations, du travail et c'est tromper leur désir que de leur offrir des bancs d'école sous prétexte de leur fournir l'outil nécessaire à leur perfectionnement.

La discussion là-dessus s'anime de tout ce que j'y mets de mon amour-propre national. Un bout de dialogue avec M. White résume assez bien les deux tendances.

Il avait suivi la conversation, grâce à des traducteurs complaisants, et il a mis son mot dans une langue infiniment plus imparfaite et plus pittoresque que celle de nos poilus. Ce dont personne n'a eu la mauvaise grâce de faire état.

« L'instruction est nécessaire a-t-il dit en substance et les hommes la réclament avec instance. J'avais installé un atelier de mécanique et les ouvriers, choqués eux-mêmes de leur imperfection théorique, m'ont demandé des cours spéciaux. Je les ai établis et ils les ont suivis. »

« — Pardonnez-moi, ai-je interrompu, si vous aviez commencé par les cours théoriques vos mécaniciens y seraient-ils venus?

« — Oh no ! » a répondu franchement M. White. Et tout le monde de rire.

En France, l'affaire aurait été jugée, mais ici la pédagogie l'emporte toujours. On va procéder méthodiquement et, au lieu d'installer les ateliers que les hommes réclament, on va d'abord ouvrir un concours pour avoir une affiche illustrée tendant à inspirer à tous l'amour du travail; et cela va coûter deux mille francs. Puis on ouvrira des cours post-scolaires; après quoi ceux qui seront jugés dignes, après concours sans doute, seront admis à l'atelier.

Tout cela est un peu long.

Digitized by Google

La méthode même de discussion est un peu longue. Le Président expose la question; après quoi chacun médite dans un silence impressionnant et les avis viennent peu à peu, l'un après l'autre, coupés de recueillement où chacun semble peser les arguments. C'est très beau, c'est trop beau et d'ailleurs incompatible avec la spontanéité de l'esprit français, ainsi qu'on le constate sur une interruption de moi, avec autant de scandale que d'admiration.

Nous sommes dans un milieu protestant et par-dessus tout préoccupé de garder un équilibre harmonieux entre les religions et d'introduire pour ainsi dire la neutralité jusque dans les spéculations les plus secrètes de l'esprit. En voici un exemple.

Un pasteur raconte que des internés de la Religion demandent à la C. R. I. de leur envoyer des livres confessionnels.

Le Président pose tout de suite la question de neutralité.

« Nous enverrons les livres dit-il, mais nous allons décider en principe que, si des catholiques nous font la même demande, nous y répondrons de même. »

Mon avis était qu'on pourrait laisser ce soin aux œuvres catholiques, mais ce n'était pas le lieu de le dire et je ferai plus tard à Fribourg l'expérience que mon avis ne valait rien. Tenté par l'occasion, j'ai voulu pousser nos gens au bout de leur neutralité.

« Et si des libres penseurs, ai-je dit, vous demandent des traités philosophiques, que répondrez-vous? »

Personne n'a même souri. On a délibéré en silence avec un peu d'angoisse et l'Assemblée a conclu :

« Nous enverrons les traités à la condition qu'ils n'attaquent systématiquement aucune confession. »

La neutralité de la métaphysique !

L'œuvre de la C. R. I. n'en est pas moins considérable et féconde en résultats. Elle a vivifié les secteurs par l'assistance personnelle de ses agents, par sa générosité, par ses

Digitized by Google

conférences amusantes plus qu'instructives et riches en projections photographiques, mais d'abord et surtout par son existence même, parce qu'on sent une volonté active et bienveillante autour des hommes et une bonté sans limite à leur service.

En matière d'assistance le meilleur des arguments et des moyens c'est la bonté.

Tout cela ne va pas sans un budget assez lourd.

Dans un exercice d'une année la C. R. I. a dépensé plus de 56.000 francs. Cet argent est venu de dons volontaires qui honorent singulièrement le pays romand et de subventions des Unions chrétiennes de jeunes gens. Pas de cotisations régulières, l'au jour le jour absolu, à ce point que, après avoir engagé une dépense de 10.000 francs, le Comité a fait une insertion naïve dans les journaux pour demander les fonds, et le lendemain les fonds étaient faits.

A la Chauxdefonds en plein foyer socialiste, M. Benjamin Valloton est allé un soir chercher des ressources pour une des mille œuvres où cet homme dépense son cœur. Après avoir parlé une heure, le conférencier a pris son chapeau et a fait la quête tout simplement, puis il a compté. Il y avait 8.000 francs dans le chapeau.

Ce mouvement de charité est très beau, très touchant et nous attache aux cantons romands d'un lien fraternel parce qu'en vérité, nos frères ne font pas mieux.

La séance a fini juste à l'heure où le rapide de Milan m'a pris pour me déposer à Bex vers 19 heures et demie.

La pluie n'a pas faibli un instant et nous n'aurions jamais pu trouver notre chemin dans les rues sombres et noyées si le secteur n'avait pas eu la précaution de mettre un petit soldat de planton à la gare pour nous piloter. Et quand je lui indique au petit soldat le nom de l'hôtel que la C. R. I. m'a assigné :

« Ça, c'est rigolo, dit-il, c'est un Boche ! »

Et en effet « c'est rigolo », la neutralité de la C. R. I. ne

Digitized by Google

devrait sans doute pas aller jusqu'à mettre un conférencier français dans cette maison à tendance allemande. D'ailleurs le petit soldat exagère peut-être et dans ce palais parfaitement vide nous n'avons rien vu qui justifie sa critique. Mais la réunion où nous devons courir tout de suite se tient loin de là dans une salle publique assez vaste : cent cinquante soldats et autant de civils, paisibles habitants de Bex, qui ont affronté la pluie pour entendre parler de la France ; le capitaine chef de secteur est là avec quelques dames et deux officiers.

Ici comme à Aigle on fait des meubles pour les chalets démontables de Saint-Triphon et des Diablerets. L'horaire qui m'est imposé ne me laisse pas la possibilité de visiter les ateliers et je n'ai pu avoir avec les hommes que de courts instants de conversation privée avant et après la conférence en me mêlant aux groupes. J'y ai recueilli seulement des impressions générales sans précision, mais c'est toujours le même esprit : le travail est payé; il reste quelque chose à l'ouvrier, même après le prélèvement de l'État.

« Nous ne sommes pas à plaindre, me dit un soldat, nous sommes dans le paradis. Dites-le bien, monsieur, c'est à ceux qui sont restés là-bas qu'il faut penser. Ici, on peut attendre et on se suffit. »

La question du travail après la guerre les préoccupe tous et c'est toujours là-dessus qu'on m'interroge. On les aura, c'est sûr, mais, après, pourra-t-on manger? C'est le tourment de tous ces pauvres gens qui continuent de voir le pays dans l'état où ils l'ont laissé à la mobilisation. Ils écoutent nos explications, ils questionnent, ils doutent un peu.

N'aurions-nous pas douté nous-même si on nous eût affirmé en août 1914 que trois ans plus tard, la guerre durant toujours, la terre serait cultivée, les usines ouvertes, les salaires généreux et l'argent abondant. Ils sont hantés de cette idée qu'ils sont ici des assistés en tutelle et qu'ils



Digitized by Google

ne retrouveront jamais la libre disposition de leur personne, de leur travail et de leur volonté. Ce ne sont pas eux qui auront gagné la guerre et on les traitera de « touristes » le jour de la grande rentrée. Il faut combattre chez eux cette peur déprimante, essayer d'effacer le temps de la captivité et les remettre aux heures de Charleroi ou de la Marne, aux heures de foi, aux heures d'enthousiasme et de lutte. Il faut remonter plus haut encore et revenir au foyer où leur place est restée vide. De se croire attendus, de se savoir attendus, il leur entre de l'espoir au cœur; les têtes sont plus hautes et les yeux sont plus brillants.

La conférence est faite.

## 11 *octobre* 1917. — VERNAYAZ

Toute la matinée, nous l'avons passée à Saint-Maurice dans les bureaux du service de santé de la région. Le rapatriement dont on parle beaucoup affole les secteurs et les conditions qui motivent le retour en France restent un peu mystérieuses pour le soldat; il est bon d'entendre ce que disent les grands chefs là-dessus. Ce qu'ils disent est aussi vague que ce que pensent les hommes; il paraît y avoir une large part aux appréciations, à ce que nous appelions autrefois « la cote d'amour ». Il est difficile qu'il en soit autrement.

« En réalité, nous dit un médecin très galonné, nous voudrions renvoyer tout le monde; le choix est pénible parce qu'à la lettre des instructions nous exporterions des cadavres et nous désirerons tant vous rendre des Français bien vivants dont votre beau pays a besoin. »

« Les hommes aussi ont besoin du pays, M. le Docteur », sommes-nous tenté de répondre; mais ce brave valaisan le sait comme nous et nous nous entendons sans trop de paroles concrètes qui pourraient porter atteinte à la neutralité officielle.

Digitized by Google

Il pleut toujours, sans trêve. Il pleut comme le premier jour où je suis venu à Saint-Maurice il y a quelque vingt ans pour y rencontrer le professeur Julliard « que j'aimerai toute ma vie » comme Pantagruel, Panurge. Nous étions à bicyclette en ce temps-là et nous préludions à nos courses de montagne qui nous ont promenés à travers les Alpes de cols en sommets. Sur le pavé ruisselant de Saint-Maurice qui n'a pas changé je revois mon camarade, vêtu d'une jaquette d'alpaga, coiffé d'un feutre gris où s'épanouit un bouquet de fleurs peintes. — parfaitement oui, peintes — et traînant une machine sur quoi il vient d'adapter des garde-boue en flnette rose ! Je n'ai jamais rencontré pareil touriste ni avant ce jour-là, ni depuis. Mon premier mouvement fut de me cacher. Et nous sommes partis sur les soixante-dix lacets du sentier de Salvan. Quand nous nous sommes séparés, quinze jours plus tard, le professeur avait toujours sa jaquette et le chapeau à fleurs était resté dans une crevasse du glacier de Leschaux, mais j'étais attaché pour toujours à ce cœur enthousiaste et bon, à cet esprit très cultivé, curieux de tout, à ce grand savant, naïf et enfantin, qui se croit rationaliste et qui vit dans le rêve.

Nous sommes encore dans sa trace au buffet de la gare où l'on élève les mêmes chiens de Saint-Bernard qu'il embrassait sur le museau et sur le chemin de Vernayaz et les cataractes du ciel n'ont rien à envier à la légendaire Pissevache.

L'hôtel des Gorges du Trient a reçu une soixantaine de soldats internés et, en se serrant un peu, on va nous faire une petite place pour la nuit. Pas d'officiers, trois sergents et l'adjudant Bouley. En attendant le dîner les hommes jouent aux cartes. Une humidité froide et pénétrante commence à s'installer entre les torrents de la montagne, les nuages du ciel et la terre noyée d'eau. Pas d'industrie dans le voisinage, pas d'ateliers et il y a là soixante

Digitized by Google

hommes valides qui ne doivent pas jouer à la manille toute l'année.

Le secteur, me dit-on, a été très actif pendant l'été. La division suisse du Bas-Valais est mobilisée et nos internés ont été employés aux travaux des champs. Il en est même descendu de Salvan, de Triquent et de Fin-Haut pour faire les foins, rentrer les blés et ramasser les haricots. Les hommes ont gagné de bonnes journées et, ce qui vaut mieux, ils ont repris l'habitude d'une besogne ordonnée et régulière. Il n'y a rien de tel que le travail des champs pour remettre en équilibre le corps et l'esprit. A l'œuvre merveilleuse des moissons l'homme retrouve la sérénité patiente qui préside aux ensemencements; la tâche à la terre ne souffre ni fièvre, ni hâte intempestive; elle est commandée par la lente évolution des saisons; l'homme y travaille un peu à la manière de l'herbe fleurissante, prisonnier de l'éternelle Cybèle, et il y retrouve avec la nécessaire lenteur des gestes une tranquillité de l'âme éminemment propice à la renaissance des souvenirs, des énergies et des espoirs. Nos soldats sont en bonne santé, et de belle humeur; mais ils voient poindre sans joie l'automne maussade et l'hiver inactif.

Ils nous reçoivent dans une salle tendue de drapeaux et de guirlandes, à la mode ordinaire; ils écoutent, avec cette attention des yeux que nous avons signalée plusieurs fois et ils saluent ma pauvre péroraison d'un « vive la France ! » très spontané et très vibrant. Soixante hommes sans chef, sous un ciel étranger, après plus de deux années de captivité, de pauvres hommes, simples, des paysans pour la plupart, et puis un vieux monsieur, venu tout à l'heure, sous la pluie, qui parle sans talent, à coup sûr, simplement et de tout son cœur. Et de ce petit groupe médiocre l'émotion a jailli tout de même, sincère, à l'évocation maladroite de la Patrie qui lutte, qui souffre et

Digitized by Google

qui a dû se vaincre elle-même pour marcher à la Victoire d'un pas de jour en jour mieux assuré.

Et puis la conversation se prolonge et l'on m'interroge. J'ai parlé des salaires de guerre; un gars normand des environs de Saint-Lô s'émerveille qu'une domestique de ferme gagne 1.000 ou 1.500 francs par an et celui-là ne fera pas de révolution au retour. Du travail, de bonnes journées et chez nous un rêve que ces pauvres gens vont refaire derrière nous en attendant la réalité qui ne nous démentira pas.

## 14 *octobre* 1917. — SIERRE

A mesure que nous nous enfonçons dans le Valais tout bouché de pluie, le fil ténu qui nous rattache à la Commission romande se distend; nous n'avons plus que des indications vagues, contredites souvent par les faits et je me vois courir le pays à la recherche d'auditeurs; je songe aux chanteurs de carrefour de qui j'enviais la libre fantaisie, il y a longtemps.

A Sierre, une petite ville, quelques élégances, des échos de la station de Montana tout proche, des rues, des boutiques, des boulevards, des hôtels pleins. A la recherche du sergent-major Vincent, chef de secteur. Le bureau est dans un hôtel Beau Site en plein champ au bout d'un sentier d'herbe; des sous-officiers travaillent dans une petite pièce très française, meublée d'images, de photographies, de souvenirs. Ce sont tous des pères de famille, anxieux de retrouver avec leur pays leur situation, leur industrie, leur avenir. La guerre a mis dans ces cadres subalternes le meilleur de la nation; tous ces hommes laborieux, actifs, entreprenants, qui tiennent les emplois, conduisent les chantiers; c'est l'armature même de l'internement, comme c'est dans le civil l'armature de la Société. Dans ce bureau où je passe une partie de l'après-midi à attendre une com-

Digitized by Google

munication téléphonique, tout comme en France, quelques officiers vont et viennent, très vite, visiblement désintéressés de l'existence du secteur. Très jeunes pour la plupart, ils ont retrouvé quelque vie mondaine et s'absorbent dans les répétitions de comédie pendant que le bureau songe à la guerre et à ce qui va suivre la guerre. Ces problèmes sont d'autant plus proches pour nos sous-officiers qu'ils ont fait venir femme et enfants et qu'ils ont retrouvé avec les joies du foyer l'anxiété du lendemain, d'une vie à refaire, d'une maison à reconstruire, d'un emploi à trouver, d'une industrie à revivifier. Pour rassurer toutes ces inquiétudes et raffermir les cœurs navrés, il faudrait parcourir toute l'échelle des occupations humaines et étudier avec eux le sort que l'avenir leur réserve. Leurs hommes, quand on les a persuadés que la vie matérielle sera sauve après la guerre, reprennent assez facilement leur insouciance d'enfant, la quiétude de la foule satisfaite, mais ceux-là pensent davantage. Les problèmes qui se posent devant eux sont plus complexes, plus difficiles à résoudre. Ils demandent autre chose à la vie pour la plupart; ils ne sont pas tous des salariés; il y a parmi eux des chefs et les questions qu'ils posent ne sont pas toujours faciles à résoudre.

Il y a là un cultivateur du Nord, fils de cultivateur. Il venait de s'installer dans une ferme quand la guerre l'a enlevé à son logis. Il y avait mis toute sa dot, cent cinquante mille francs; il n'en reste pas un fétu de paille. Ses parents ont subi à peu près la même misère dans une ferme voisine. Doit-il réunir les dernières ressources et se remettre à la terre?

Un industriel a laissé un petit tissage qui marchait bien; il n'en reste pas une pierre et les métiers sont introuvables. Devra-t-il attendre le bon plaisir de l'Angleterre et de l'Amérique pour se remettre en route?

Et les professions libérales? Que dire à tous ceux qui vivaient du mouvement fécond de la richesse acquise et qui

Digitized by Google

vont rentrer sur une terre nue, stérilisée, leurs dossiers détruits et brûlés, le pays vidé, toute l'activité concentrée sur une reconstruction étrangère à leurs soins et à leur intérêt?

Ces questions, que je n'aborde pas en présence d'un auditoire moins exigeant, m'ont été maintes fois soumises dans ces bureaux de sous-officiers, parmi ces hommes qui auront incarné le merveilleux esprit de notre armée et qui seront demain les maîtres de la société nouvelle. Ils se sont battus dans la guerre; ils sont tout prêts pour les batailles de la paix qui seront dures, mais vont-ils retrouver des armes, leurs armes, leur profession, leur art et les habitudes d'une vie déjà largement engagée? Leur inquiétude est angoissante parce que c'est une inquiétude de chefs et qu'elle persiste en eux après qu'ils nous ont aidé à remettre au cœur de leurs hommes la confiance qu'ils n'ont pas su trouver pour eux-mêmes.

La communication téléphonique. C'est M. Lugenbülh et la C. R. I. qui cherchent le conférencier pour lui proposer des modifications d'itinéraire, des rendez-vous nouveaux dans des villages inconnus sur la montagne; et il faut répondre tout de suite, au bout du fil, sans examen, sans même savoir si les projets sont exécutables. Je m'étais fait une tout autre idée de la méthode romande et de l'organisation suisse. J'en suis resté, sans me l'avouer, à la fameuse société de « Bompard l'imposteur » qui veillerait sur les hôtels et la diligence, sur les cascades et sur les glaciers, à la machinerie ingénieuse d'une Suisse où les avalanches elles-mêmes et les conférenciers seraient réglés par un mécanisme précis et sans danger.

Je raccroche les récepteurs avec un peu d'humeur. J'ai refusé d'aller demain à Viège et j'ai accepté de me rendre dans la Gruyère, sans savoir bien précisément si mon refus était nécessaire et si mes engagements sont exécutables.

La réunion de ce soir est à la salle des Terrasses, une

Digitized by Google

longue et large cave qui s'étend sous la rue, s'éclaire pauvrement dans le jour par des plaques de trottoir en verre et le soir par des lampes électriques, salle de sports et de meeting, horriblement laide, humide, toute ruisselante de gouttières mais d'une acoustique parfaite. Il y a là plus de deux cents personnes et l'on peut parler bas, la voix porte sans effort. Deux cents personnes, des soldats et des civils, des Français, des Belges et des Valaisans. Nos sous-officiers de tantôt sont là, présidés par un jeune officier suisse en uniforme qui se présente comme le directeur médecin du secteur. Et c'est un médecin suisse qui m'a remercié d'avoir parlé à mes compatriotes et qui nous a ramenés sous la pluie battante à l'hôtel du Château en causant longuement des choses de France, de notre pays qu'il aime, de nos hommes qu'il admire et de Verdun, ce prestigieux Verdun qui brillait alors comme une auréole.

La persistance du mauvais temps, le froid qui suit toutes ces averses découragent ma femme et j'irai tout seul à Brigue qui n'a jamais été un séjour agréable et qui n'est pas aujourd'hui un lieu de délices, à coup sûr.

G. Dufour.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

# Poésies

## Dans un Jardin public

Dans un jardin public, je m'assis sur un banc
Près d'un soldat hindou coiffé d'un haut turban.
Le vent aigre sifflait aux rameaux nus des arbres
Et la neige poudrait les épaules de marbre;
Ses yeux bruns et dorés, pleins d'un rêve enfantin,
Sans doute revoyaient le ciel tiède et lointain
Dont l'azur se confond aux flots bleus du Bengale
Et le Gange divin dont l'eau claire et lustrale
Reflète Bénarès et les temples des dieux.
Oh ! le ciel gris d'hiver dans ce pays brumeux
Quand le rêve retombe au sol mouillé de pluie
Mon voisin me sourit avec mélancolie
Et prit un livre ouvert posé sur ses genoux.
Je regardais son geste au rythme noble et doux,
Sous le turban kaki les traits purs du visage,
Et le regard pensif quand il tournait la page.
Il me dit son voyage et les pays nouveaux
Qu'il avait traversés, la guerre et ses travaux.
Puis il parla du livre écrit jadis en Perse
Avec des mots ailés très sages et qui bercent :
L'auteur, Omar Khayyam, chantait dans ses quatrains
Les femmes et les fleurs et l'amour souverain.

Digitized by Google

Combien je suis plus près de cet homme du Gange
Dont l'aspect m'a paru de prime abord étrange,
Combien je suis plus près de ce poète ancien
Du Khorasân, géomètre et pyrrhonien,
Qui connaissait le prix de la beauté des choses
En la voyant faner et s'effeuiller les roses,
Que de ceux-là dont l'implacable et fol orgueil
Accable l'univers de ruine et de deuil :
Ces reîtres sans pitié, fauves bêtes de proie,
Pour qui la guerre atroce est le but et la joie !

*Rouen, février* 1915.

---

## Avril a fleuri Port-Thibault...

Avril a fleuri Port-Thibault
Et les bords de la Loire.
Les reflets plus clairs des coteaux
Tremblent dans l'eau des boires.

En chemin, tel un roi persan,
J'ai longé des allées
De camélias rubescents
Et des champs d'azalées;

Des magnolias abritant
Sous la feuille qui tombe
Leurs larges fleurs de satin blanc,
Immobiles colombes;

Digitized by Google

Et cent rangs de rhododendrons;
La brise passagère
Agitait leurs sombres buissons
Pleins de flammes légères;

Enfin des arbres que j'omets,
Aux formes si bizarres,
Et dont je ne saurai jamais
Les noms savants et rares,

Près de ces trésors assemblés
De parfums et de gemmes,
Parmi les vignes et les blés
S'égrène Sainte-Gemmes.

Voici les jardins familiers
D'un village de France
Avec tous les arbres fruitiers
Que connut mon enfance.

Puis Port-Thibault dont les villas
Au passant font l'aumône
De grappes mauves de lilas,
De touffes d'anémones.

Un vieux mur a mis son manteau
De jaunes giroflées :
C'est l'arome du soleil plus chaud
Quand cessent les gelées.

Dans la lumière ambrée, un pin,
Dont les bourgeons crépitent,
S'emplit d'ailes et de refrains
Et son ombre palpite.

Digitized by Google

Jusqu'au fleuve royal s'étend
L'écharpe diaprée
Que princièrement le Printemps
Met à la ville aimée.

L'âme des fleurs passe dans l'air
Pour la mystique fête;
Tout paraît plus frais, plus clair,
Et la Nature est prête.

***

Qu'on m'apporte le bon vin
Angevin
Sous cette jeune tonnelle !
Je veux boire de tout cœur,
En l'honneur
De cette terre si belle,

Le vin d'ambre transparent
De Serrant
Où l'aube en fête s'éveille,
Et le vin d'or du Layon,
Chauds rayons
De soleil mis en bouteille.

Écoutant les bruits d'Angers,
Haut berger
De ces blanches maisonnettes
D'un bourg à demi caché,
Un clocher
Dans le fleuve se reflète

Digitized by Google

Et les peupliers pleins d'air
D'un bleu clair
Captent les blanches nuées
Qui viennent de l'Océan
Lentement.
L'onde est de songe embuée.

Longeant l'île au fil de l'eau
Un bateau
S'estompant comme un doux rêve
Aux saules vient aborder;
Sans tarder
Des amants sont sur la grève.

Je revois les temps courtois
D'autrefois
Où troubadours et trouvères
Par notre bon roi René
Amenés
Près de ce fleuve chantèrent;

Où les Seigneurs, courtisans
Bien disants,
Aux dames contaient fleurette,
Dans les ris,
Les chants et les amourettes.

Combien j'aimerais ici,
Sans souci,
Rêver en choquant mon verre;
Passionné pèlerin,
Je me plains
De solitude sévère.

Digitized by Google

Puisque ce pays exquis
M'a conquis,
Dans ce cadre je vais lire
Quelques vers frais et mignards
Où Ronsard
Chante l'Anjou sur sa lyre,

Et celle qui fit accueil
A Bourgueil
Au grand amour du poète :
Dans ces vers je reverrai
La forêt,
Les sources et les fleurettes.

***

Lentement descend le soleil
Dans un ciel d'améthyste;
Il change par ses traits vermeils
En cent gemmes le schiste,

Couvre d'or, de flamme et d'émaux
Le grand fleuve de la Maine
Unis près des légers coteaux
Dansant leur ronde amène.

La brume appâlit les couleurs,
C'est l'heure fraîche et grise;
Le soir exalte les odeurs
Et parfume la brise.

O du Bellay ! qui n'aimerait
Cette beauté si fine,
Ces nobles et tendres attraits
De la terre angevine.

Henri TILLEUL.

*Port-Thibault, Avril* 1914.

Digitized by Google

# Angers et l'Anjou pendant la Guerre

(*Suite*)

## Février 1917

1er *février*. — Le thermomètre marque — 4°. De nombreux vols de canards sauvages passent sur Angers; une bande de ces canards même prend ses ébats dans le bassin de la Maine entre le pont de la Haute-Chaine et le pont de Verdun.

Un arrêté du Préfet établit que les beurres livrés à la consommation ne pourront dépasser dans le département de Maine-et-Loire les prix suivants : beurres de laiterie pourvus de leur marque 2 fr. 40 le demi-kilo; beurre de ferme 2 fr. 25 le demi-kilo; fromages façon Camembert fabriqués en Maine-et-Loire et du poids de 300 à 350 grammes 90 centimes pièce.

M. Victor Orain est nommé administrateur du Bureau de bienfaisance d'Angers; par suite le Bureau de bienfaisance est ainsi constitué pour 1915 : vice-président M. Ludovic Clémot; ordonnateur M. Louis Cottenceau; secrétaire M. Eugène Guespin.

La Caisse de l'Orphelinat des Sociétés de secours mutuels de Maine-et-Loire a organisé une loterie de 25.000 billets à 20 centimes dont le tirage aura lieu le 20 mai.

Ont versé pour les militaires tuberculeux : le Comité de secours aux victimes de la guerre 300 francs et un anonyme de Saint-Mathurin 100 francs.

Digitized by Google

Le *Petit Courrier* publie une nouvelle note sur les mines de charbon de Chalonnes.

Il circule de faux billets de un franc imitant ceux de la Chambre de Commerce d'Angers. Ils sont assez ressemblants mais les dessins sont moins nets.

Sont passés en gare d'Angers Saint-Laud 25 prisonniers allemands venant d'Ingrandes et se dirigeant sur la Mothe-Beuvron.

30 suspects venant de Précigné sont passés en gare d'Angers Saint-Laud se dirigeant sur l'Ardèche.

A été cité à l'ordre de l'armée le groupe de brancardiers n° 201 d'une division. En font partie les Angevins dont les noms suivent : Bossé Gustave, Pelouin Marcel, Morrissart René, Péant Alexis, l'abbé Duval, Conche André, Gauthier Pierre, Riou Émile. Sont encore cités à l'ordre du jour : l'adjudant d'infanterie Poisson Pierre et l'aspirant Boulestreau Auguste, du 114e d'infanterie, élève au Grand-Séminaire.

L'abbé Édin, vicaire au Champ, infirmier militaire à Salonique, a reçu la médaille des épidémies.

A Pouancé, une conférence organisée par la Ligue française et présidée par le maire de la commune, M. Émile Loire, a obtenu un très grand succès. Après un discours vibrant de patriotisme du président, M. Émile Henzelin, lorrain d'origine, président de la Société Erckmann-Chatrian, membre de l'Académie Stanislas, professeur à l'École des Hautes-Études, a pendant plus d'une heure parlé sur « Verdun » gloire impérissable de l'armée française qui a terrassé le monstre !

La musique du 409e d'infanterie, qui compte beaucoup d'Angevins, a organisé au front, sur l'initiative du lieutenant-colonel Derdos, commandant le régiment, une soirée très réussie à laquelle assistaient beaucoup d'officiers de la division. Le sous-chef de la musique est le beaufortais Meignant. Parmi les artistes applaudis il y a lieu de signaler

Digitized by Google

un autre angevin Gaston Dauneau (Gaston-Noël). Le programme avait été dessiné par l'angevin Duvivier.

2 *février*. — A Angers le thermomètre marque — 6°; il tombe quelques flocons de neige.

La loi sur la prime à la culture du blé est promulguée au *Journal Officiel*. A partir de la moisson de 1917 il est alloué aux agriculteurs une prime de 3 francs par 100 kilos de blé récolté en France. Il est alloué en outre aux agriculteurs une prime de 20 francs par hectare supplémentaire cultivé en blé comparativement à la surface cultivée l'année précédente.

Le Ministre de la guerre vient de décider que tous les blessés de guerre et les réformés pour infirmités ou maladies contractées au front auront seuls droit à l'insigne spécial aux blessés de guerre réformés.

La Fédération des Syndicats agricoles d'Anjou, dont le vicomte Olivier de Rougé est le président, a émis le vœu que les agriculteurs, viticulteurs, maraîchers qui tombent sous le coup de la loi nouvelle soient mobilisés sur place et affectés aux besoins de l'agriculture dans les mêmes conditions que les hommes des classes 1888 et 1889 renvoyés dans leurs foyers ou mis à la disposition des services agricoles.

Le public est informé que, par suite des nécessités militaires, il ne sera accepté aucune expédition commerciale en petite vitesse à la gare d'Angers-Saint-Laud pendant les journées des 3, 4 et 5 février courant, sauf transports de la guerre, priorité et bestiaux.

A Angers une conduite d'eau s'est rompue place Sainte-Croix. L'eau s'en échappe avec une grande abondance inondant la rue Chaussée Saint-Pierre, le carrefour Rameau et une partie de la rue Plantagenet, créant un glacier qui a interrompu la circulation des voitures et tramways.

Le médecin auxiliaire Jousseaume Raymond, de l'ambulance chirurgicale n° 4, fils du président du Tribunal civil



Digitized by Google

d'Angers, a reçu du Ministre de la guerre une médaille d'honneur en argent pour s'être offert spontanément pour une opération des transfusion du sang.

L'abbé Ballu, aumônier divisionnaire, chevalier de la légion d'honneur, vient d'être nommé chanoine prébendé par Monseigneur l'Évêque d'Angers.

3 *février*. — Le thermomètre marque — 9° à Angers.

Vu la crise du charbon les usines du Mail et de l'Ecce-Homo, à Angers, se trouvent obligées pendant quelques semaines de réduire partiellement les journées de travail. Pour la semaine prochaine elles suspendront les veillées et arrêteront le lundi et le mardi; l'allocation de guerre et le supplément familial seront payés doubles pendant les journées d'arrêt.

La taxation du beurre a produit à Angers sur les marchés une grande animation, beaucoup de discussions, quelques coups et l'intervention de la police. Les quelques marchands présents furent véritablement assaillis et pour les protéger les agents durent employer la force. Certains ayant voulu vendre au-dessus de la taxe ont été gratifiés d'un procès-verbal, d'autres ont été malmenés et ont perdu une partie de leur marchandise. Enfin des fermières, prises de peur, ont abandonné sur place leurs paniers et le beurre qu'ils contenaient fut vendu par les agents au prix 2 fr. 25. La quantité du beurre cédé au prix de 2 fr. 25 a été minime car plusieurs revendeurs ou maraîchers, l'ayant payé sur les marchés des environs à des prix plus élevés, ont préféré ne pas le vendre, ne voulant pas perdre de 0 fr. 50 à 0 fr. 75 par livre.

Le Comité d'action agricole de la commune d'Angers invite les agriculteurs de la commune de déclarer au plus tôt à la Mairie (bureau de la Guerre) les quantités de soufre et de sulfate de cuivre qui leur seront nécessaires pour la campagne de 1917.

Digitized by Google

A Angers des ateliers publics de distillation sont ou peuvent être établis au pont de Brionneau, faubourg Saint-Lazare, rue Gutenberg, place du Bourg-la-Croix, route de Briollay, route de Paris.

Un arrêté du Maire d'Angers établit que les chiens ne pourront circuler que tenus en laisse ou muselés du 4 février au 4 avril.

La Préfecture fait savoir qu'il ne sera accordé de sauf-conduit pour la zone des armées que si le voyage est suffisamment motivé.

La Municipalité et le Bureau de bienfaisance d'Angers feront distribuer gratuitement le 5 et le 6 janvier par les marchands de charbons de toute la ville et dans leurs chantiers 40 tonnes de charbon aux indigents. Ce charbon sera delivré sur présentation de bons du bureau de bienfaisance.

Nous apprenons la mort à Angers du commandant Allard, chevalier de la légion d'honneur, âgé de 77 ans, qui avait fait les campagnes de Chine et de 1870, et celle du Dr Lachèse, de Trélazé, fils d'un ancien imprimeur d'Angers.

Le tribunal correctionnel d'Angers a condamné à 3 mois de prison pour vol 3 individus de 22, 23 et 24 ans et prononcé des condamnations pour délit de chasse contre 3 cultivateurs de la Ménitré et 2 habitants d'Angers.

A Angers, un attelage militaire s'étant emballé, un soldat a été grièvement blessé.

La Compagnie d'Orléans supprime les trains 70.007 et 70.018 entre la Flèche et Saumur et les trains 71.008 et 71.025, c'est-à-dire les trains du matin et du soir les lundis, mardis, vendredis et dimanches.

La police d'Angers a arrêté pour vol 3 jeunes gens de 14 et 15 ans.

Le Ministre du ravitaillement et des transports a reçu en audience spéciale une délégation de députés composée de MM. Ferdinand Bougère, Gaston Dumesnil et Rabouin, qui l'a entretenu du tort causé à la région par l'arrêt

Digitized by Google

des mines de charbon de Chalonnes et du Layon et des moyens envisagés pour leur remise en marche. Le Ministre a fait le meilleur accueil à la proposition et promis de soumettre la question dès maintenant aux ingénieurs de l'État pour connaître les gisements exploitables. Cette démarche a été faite sur la demande du Comité angevin d'expansion économique.

Le *Journal de Maine-et-Loire* imprime un intéressant récit d'un prisonnier évadé d'Allemagne.

Ont été cités à l'ordre du régiment : le soldat de Rougé Emmanuel, du peloton des volontaires du 12e territorial ; — à l'ordre du service de santé : l'infirmier Bibard Georges.

Le tribunal correctionnel de Saumur a prononcé 4 condamnations pour délit de chasse contre des habitants de Saint-Ellier, Allonnes, Le Vaudelnay, Parnay.

La gare de la petite vitesse Paris-Orléans, à Saumur, est fermée aux expéditions aujourd'hui et demain.

A Segré, ont eu lieu les obsèques de M. Paul Villemain, secrétaire de la Mairie et chef de la fanfare municipale. Il était originaire des Vosges. Au nom de la 975e section des Prévoyants de l'avenir, M. Joyeux, président, a prononcé un discours au cimetière.

Un colis adressé à un prisonnier de guerre en Allemagne et qui avait été volé en gare d'Ingrandes a été retrouvé vide dans un étang derrière la gare.

Dans la nuit, aux Ponts-de-Cé, le thermomètre a marqué — 14°. Le petit bras de la Loire est complètement gelé et une couche de glace se fait voir sur l'Authion. Le gros bras de la Loire est à moitié glacé. On voit beaucoup d'oiseaux sauvages étrangers passer au-dessus de la Loire.

Au marché de Cholet la plupart des fermières ont refusé de vendre le beurre au prix taxé et se sont retirées emportant leur marchandise. Il fallut à diverses reprises l'intervention de la police pour protéger contre le flot des acheteurs celles qui étaient restées.

Digitized by Google

Le Maire de Cholet prévient que le coke de l'usine à gaz a été épuisé dans les deux premiers jours de vente. Il adresse un blâme à des personnes qui ont réussi à se faire délivrer des quantités supérieures à celles fixées. Dorénavant la vente du coke ne se fera qu'au moyen de cartes.

A Noyant, ont eu lieu les obsèques du soldat Gatignol, du 229e régiment d'infanterie, fils d'un conseiller municipal et gendre de M. Tessier, maire d'Auverse, décédé à Bordeaux des suites de ses blessures. Des discours ont été prononcés par M. Godineau, maire de Noyant, et par M. Guitet, instituteur honoraire, caissier de la Caisse d'épargne.

4 *janvier*. — Le thermomètre marque à Angers — 9°. Les glaces occupent la Maine dans toute sa largeur. Les patineurs, glisseurs et les traineaux sont nombreux sur les prairies près le Bon-Pasteur.

Suivant décision du Ministre de la guerre : 1° les plantons militaires seront remplacés par des femmes; 2° les G. V. C. cultivateurs de la classe 1889 seront prochainement relevés de leur service de gardes-voies et mis jusqu'à nouvel ordre à la disposition de l'agriculture; 3° dans un but d'économie, jusqu'au 1er avril, l'appel du soir et l'extinction des feux auront lieu dans les casernes au plus tard à 20 heures 30 et 21 heures.

Le Comité d'expansion économique de l'Anjou rappelle aux charrons et forgerons des campagnes qu'à défaut de charbon de terre ils peuvent employer du charbon de bois qu'il est plus facile de se procurer; rien n'empêcherait d'ailleurs d'en fabriquer sur place. Il faut pour obtenir la même quantité de chaleur brûler 5 fois plus de charbon de bois que de charbon de terre.

Les veuves de capitaines, de lieutenants et de sous-lieutenants du génie qui désirent être admises à bénéficier des arrérages du legs fait par le général de Perrin-Beichambault devront se présenter avec les pièces à l'appui dans le cou-

Digitized by Google

rant de février au chef du génie de la place la plus voisine de leur domicile.

Le Maire d'Angers fait savoir que sont mis en recouvrement, à partir d'aujourd'hui, les rôles supplémentaires, pour l'année 1918, de la contribution des patentes, de la contribution sur les chevaux et voitures, la taxe sur les cercles, les droit d'épreuve des appareils à vapeur, les droits de vérification de poids et mesures, la taxe des biens de mainmorte.

Le *Petit Courrier* publie le texte de la loi sur la révision des exemptés et réformés et deux lettres relatives à la réglementation de la vente de la pâtisserie reçues par M. Maresquier, président du Syndicat des pâtissiers et confiseurs de Maine-et-Loire.

A Angers, au Cirque-Théâtre, représentation vibrante de la Fille du « Tambour-Major », au cours de laquelle M. Léger-Delhave annonça au nombreux public qui se trouvait dans la salle la rupture des relations diplomatiques entre les États-Unis et l'Allemagne. Un tonnerre d'applaudissements accueillit cette nouvelle et le rideau retomba aux accents de la Marseillaise.

A été cité à l'ordre de la division : l'adjudant Bourge Victor, du 77e d'infanterie.

A la Chambre des Députés, M. Ferdinand Bougère déclare qu'il ne peut voter le projet de loi sur la visite des exemptés et des réformés parce qu'il supprime les garanties assurées jusqu'ici dans les précédents conseils de révision, parce que cette loi aura pour effet certain de grossir le nombre des malingres et des éclopés qui encombrent les hôpitaux. Quant aux mobilisés des classes 1888 et 1889 présents dans la zone des armées depuis le début des hostilités, ils n'ont pas besoin d'une loi nouvelle pour être ramenés dans la zone de l'intérieur. Il suffit au Ministre de la guerre de tenir les promesses de son prédécesseur, promesses que celui-ci n'a pas eu le temps d'exécuter.

Digitized by Google

Le Comité de l'œuvre des prisonniers de la Croix Rouge de Saumur a envoyé pour les prisonniers : 1° au camp de Hanelberg, 25 kilos de chocolat, 48 boîtes de lait; 2° au camp de Porckmin, pour les prisonniers russes et serbes, 100 boîtes de bœuf aux tomates, chacune de 1 kilo; 3° au lazaret de Berlin, 100 boîtes de sardines; 4° au camp de Langensalza, pour les nécessiteux recommandés par le président, 100 boîtes de bœuf aux tomates pesant chacune 1 kilo; 5° au camp de Magdebourg, 125 boîtes de 500 grammes de bœuf à la gelée.

A Saumur le froid est intense; la Loire est complètement couverte de glaçons, plusieurs arches du pont des Sept-Voies sont obstruées par les glaces. Le thermomètre est descendu la nuit à — 12° et — 14°.

L'Amicale des jeunes filles de Corné a remis 20 francs aux aveugles de la guerre, 20 francs aux tuberculeux de Maine-et-Loire, 20 francs à la Marraine du soldat, 10 francs à l'œuvre des pupilles des écoles publiques.

A Cholet, le Club olympique choletais a battu le Club sportif Bessonneau par 4 buts à 1.

5 *janvier*. — Le thermomètre marque — 6°. La neige a tombé abondamment dans l'après-midi laissant sur le sol une couche épaisse d'environ 10 centimètres.

La chasse aux canards sauvages, en ce moment très nombreux, peut être faite sur autorisation demandée à la préfecture. Le gibier ainsi tiré est admis à l'octroi d'Angers sur le vu de cette autorisation.

Le public est informé que, par suite des nécessités militaires, il ne sera accepté aucune expédition commerciale petite vitesse à la gare d'Angers Saint-Laud pendant la journée du mardi 6 février, sauf guerre, priorité et bestiaux.

Un arrêté du Préfet établit que le litre de lait livré au domicile du consommateur ou pris chez les marchands

Digitized by Google

détaillants ne devra pas dépasser 0 fr. 30 à Saumur, 0 fr. 25 dans les autres communes des arrondissements de Saumur et Segré. Dans les communes de ces arrondissements où le prix du lait est inférieur à 0 fr. 25 le litre, ce prix ne pourra être relevé sans entente préalable avec la Municipalité.

Le Préfet écrit aux Maires des arrondissements de Baugé et de Saumur que cette taxation s'adresse aussi bien aux laiteries et aux fromageries qu'aux particuliers et que, si elles continuaient à accaparer tout ou partie du lait de telle sorte que la population en soit privée, il en saisirait le parquet et n'hésiterait pas, sur la demande des maires, à recourir à la réquisition.

Ont eu lieu les obsèques du commandant Allard. Un discours a été prononcé sur sa tombe par le Dr André Martin, président du Cercle angevin de la Ligue de l'enseignement.

Le personnel de l'Abattoir d'Angers a fait une collecte qui a produit 19 francs. Cette somme a été répartie entre les deux sociétés de la Croix-Rouge et le Comité de secours aux Victimes de la guerre.

A Angers une ouvrière de fabrique âgée de 60 ans a été trouvée congestionnée par le froid dans sa chambre. Elle a été conduite à l'hôpital.

Le lieutenant-colonel Maillard, commandant le 77e d'infanterie, et le lieutenant-colonel Bourdais, commandant le 33e d'artillerie, ont adressé leurs remerciements au Préfet pour les envois faits à leurs régiments pour les étrennes du soldat

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armee : le sous-lieutenant Vallois; — à l'ordre du régiment : le lieutenant de Foreville Philippe, observateur de l'escadrille M. F. 33. le sous-lieutenant Rotival Maurice observateur de l'escadrille M. F. 33, l'aspirant de Villoutreys de Brignac Marie, les maréchaux des logis Ferru Firmin, Souze Louis, les soldats Vincelot Raoul, Gazeau Louis, Pinthon Jean,

Digitized by Google

Gaillard Auguste, Géron Armand, Motin Daniel, Bernard Alexandre, Rivière Théophile, Montaudon Charles, Gatineau Jean, trompette, du 33e d'artillerie.

A Doué-la-Fontaine les gendarmes ont verbalisé contre une cultivatrice de Soulanger qui vendait son beurre 2 fr. 50 les 500 grammes.

6 *février*. — Le thermomètre à Angers marque — 6°. La Maine est maintenant couverte de glace entre le pont de Verdun et le pont de la Basse-Chaîne. Par suite d'une embâcle des glaces en Loire une crue très sensible s'est fait sentir en Maine, recouvrant la glace sur les prairies, au grand déplaisir des patineurs.

Depuis Nantes la Loire est complètement obstruée par les glaces. Aux Ponts-de-Cé on ne voit qu'une nappe de glace à perte de vue. Une compagnie du génie est partie à Montjean pour briser les glaces afin de rétablir le courant.

Le public est informé que, par suite des nécessités militaires, il ne sera accepté aucune expédition commerciale en petite vitesse à la gare d'Angers Saint-Laud pendant les journées des 7, 8 et 9 février courant, sauf transports de la guerre accompagnés d'ordres militaires A ou B et transports à destination même des gares de Nantes, Chantenay, Saint-Nazaire et Bordeaux.

14 automobiles servant pour les transports des blessés sont passées à Angers se dirigeant sur Nantes et Saint-Nazaire.

Le *Petit Courrier* demande que la Municipalité d'Angers emploie les prisonniers allemands inoccupés qui sont à Angers pour casser la glace, enlever la neige et nettoyer la ville, à défaut d'Angevins. Le même journal demande une amélioration sur la ligne d'Angers à la Flèche devenue impraticable par la suppression des trains qui vient d'y être faite.

M. Château, qui, il y a un an avait eu à subir une attaque

Digitized by Google

de violence de la part de soldats et dont la santé de ce fait avait été fort ébranlée, vient de mourir à l'âge de 70 ans. Pendant de nombreuses années il s'était activement occupé en qualité d'économe de l'œuvre des Fourneaux des Écoles laïques de la Ville d'Angers.

La taxation semble avoit provoqué la grève du beurre, qui fait presque complètement défaut à Angers.

Est cité à l'ordre du jour : le sous-lieutenant de Saint-Genest, pilote d'aviation.

Aux Ponts-de-Cé la distillerie de l'eau-de-vie se fera entre le 10 et le 20 de chaque mois sous un hangar situé au pont de Saint-Aubin.

Le Maire de Saumur recommande aux habitants de la ville d'éviter autant que possible d'envoyer leurs eaux ménagères dans les ruisseaux pendant le temps de la gelée, de casser la glace amoncelée devant leurs maisons et de balayer la neige, de façon à rendre la circulation possible.

La gare petite vitesse Paris-Orléans, à Saumur, sera fermée pendant trois jours à partir de demain.

7 *février*. — A Angers le thermomètre marque. — 5°. On a trouvé sur la place de la gare une femme de 34 ans, sans profession ni domicile fixe, qui avait les pieds gelés.

Comme suite à la démarche de MM. Ferdinand Bougère, Gaston Dumesnil et Rabouin députés, un envoyé spécial du sous-secrétariat d'État des transports viendra incessamment à Angers rechercher les moyens d'organiser un service de remorquage permettant d'amener du charbon de Saint-Nazaire par la Maine.

Mme Monnier, veuve d'un angevin syndic de faillites, a institué la ville d'Angers sa légataire universelle à la charge d'affecter 22.000 francs aux orphelinats municipaux, soit 11.000 francs pour chaque établissement ; 6.000 francs aux Fourneaux des écoles communales d'Angers ; 3.000 francs à la Goutte de lait ; 5.000 francs aux écoles primaires com-

Digitized by Google

munales de l'impasse des Cordeliers pour 12 livrets de caisse d'épargne, 6 pour les garçons, 6 pour les filles; 2.000 francs pour l'entretien de sa tombe; 15.000 francs au bureau de bienfaisance; 15.000 francs aux hospices.

Des autorisations de destruction de canards sauvages mentionnant le nombre des tireurs et valables jusqu'au 31 mars peuvent être accordées par la préfecture. Le transport et la vente de gibier sont autorisés jusqu'au 3 avril. La chasse est autorisée sans permis de chasse pour les permissionnaires seulement de la zone des armées.

Le Conseil de préfecture a débouté de sa demande la Compagnie du gaz de Cholet qui demandait une indemnité de 249.904 fr. 75 et le droit de majorer le prix de consommation en raison de la hausse des charbons.

A l'Asile Saint-Nicolas, à Angers, on a fêté le 49e anniversaire de présence dans l'établissement de la sœur Sainte-Cécile, supérieure.

Ont été cités à l'ordre de la brigade : le soldat d'infanterie Léger Honoré; — à l'ordre du régiment : les soldats d'infanterie Martin Louis et Neau Gustave.

A l'hôpital civil de Baugé le médecin-chef de la place de Saumur a remis la médaille militaire, en présence de M. Georges, maire de Baugé, du docteur Thuau, conseiller général, et de ses parents au soldat Rabouin Henri, de Lasse. Des félicitations lui ont été adressées par le médecin chef et le Dr Thuau suivies du chant de la Marseillaise.

8 *février*. — Le Comité central de secours aux victimes de la guerre vient de créer une nouvelle section de secours : Envois aux soldats nécessiteux au front. Un crédit spécial a été affecté à cette section pour les envois de colis spéciaux qui seront faits après enquête auprès des maires du département. Le Comité interviendra dans la même proportion que celle décidée par les maires ou leurs municipalités.

Par suite du manque de gaz occasionné par la rigueur de

Digitized by Google

la température les cours de couverture, ferblanterie, zinguerie et électricité de la Chambre de Métiers de l'Anjou dans les locaux de l'École des Beaux-Arts d'Angers sont momentanément suspendus.

Le public est informé qu'en raison des nécessités de la guerre la gare d'Angers Saint-Laud sera fermée aux expéditions de petite vitesse aux dates ci-après et dans les conditions suivantes : le 10, pour toutes les expéditions dont le poids sera supérieur à 500 kilos d'un même expéditeur à un même destinataire, sauf guerre, priorité et marchandises pour l'exportation; le 11 et le 12 pour toutes les expéditions sauf guerre et priorité; le 13 pour toutes les expéditions dont le poids est supérieur à 500 kilos d'un même expéditeur à un même destinataire, sauf guerre, priorité et bestiaux; le 14 pour toutes les expéditions commerciales, sauf guerre et priorité.

Les Cours municipaux ont dû être suspendus à Angers en raison de l'arrêt de la circulation du gaz d'éclairage par suite du froid.

Mgr l'Évêque d'Angers a décidé que chaque dimanche aura lieu pour les réfugiés dans la chapelle des Ursules un salut avec allocution.

Par suite d'une décision du Conseil des Ministres le format des journaux quotidiens à partir du 15 février sera réduit à deux pages deux fois par semaine, le lundi et le jeudi.

Ont été cités à l'ordre de la division : le soldat Potiron Jean, du 135e d'infanterie, le soldat Drapeau Félix, du 77e d'infanterie; — à l'ordre du régiment : l'adjudant d'infanterie Dabin Albert; le maréchal des logis de Fougerolle Louis, du 68e territorial, les soldats Dabin Albert, du 77e d'infanterie. A été encore cité à l'ordre du jour : le capitaine Herpin Félix, du 277e d'infanterie.

Est passé en gare d'Angers Saint-Laud un train de 235 blessés évacués du front et se dirigeant sur Nantes, qui ont été ravitaillés en grands repas par l'infirmerie.

Digitized by Google

Un permissionnaire étant allé à la chasse avec son père, à Chemillé, a été blessé par son fusil qui éclata dans ses mains, lui arrachant le pouce de la main gauche. Après un premier pansement il a été dirigé sur l'hôpital militaire d'Angers.

A Saumur comme à Angers, le charbon fait absolument défaut. Une foule se presse aux portes des marchands de charbon qui sont dans l'impossibilité de lui donner satisfaction. La pénurie des moyens de transport est, paraît-il, la seule cause de tout mal.

La *Semaine religieuse* imprime la lettre par laquelle Mgr l'Évêque d'Angers annonce à M. l'abbé Ballu militaire sa nomination de chanoine prébendé. On y lit aussi une intéressante lettre du front émanant de M. l'abbé Pineau, aumônier du 135e d'infanterie, et une lettre du P. Gentilhomme écrite le 22 décembre 1916 à Pondichéry (Indes).

Nous apprenons la mort du marquis d'Armaillé, maire du Bourg-d'Iré, au château de la Douve.

Aux Ponts-de-Cé 4 enfants de 13 à 14 ans ont traversé sur la glace le grand bras de la Loire pour se rendre dans l'île aux chevaux.

Le soldat Rortais, du 77e d'infanterie, à l'hôpital auxiliaire 25 à Gisors, a reçu la médaille d'honneur de bronze des épidémies.

9 *février*. — Le thermomètre marque — 5°.

Le Préfet arrête qu'à partir du 12 février les salles de spectacle, de réunion, les théâtres, concerts, music-halls et cinématographes ne seront ouverts au public que le jeudi (matinée et soirée), le samedi (soirée) et le dimanche (matinée et soirée) avec faculté pour les directeurs d'obtenir par dérogation la substitution de la journée du vendredi à celle du jeudi (matinée et soirée). — A l'exception du jeudi, du samedi et du dimanche, le dernier départ des

Digitized by Google

services urbains de transport en commun, omnibus, automobiles et tramways sera fixé à 22 heures.

La Préfecture rappelle que des sauf-conduits ne seront accordés pour la zone des armées et les régions avoisinant cette zone qu'aux personnes dont le voyage sera suffisamment motivé et que toute personne n'ayant pas sa résidence dans la localité désignée de la zone des armées devra nettement spécifier le but de son voyage.

Le Comité central de secours aux victimes de la guerre fait savoir aux porteurs de bons de chauffage, valables jusqu'au 15 mars 1917 portant la croix bleue et la croix rouge avec l'en-tête et le timbre du Comité, qu'ils peuvent avec ces bons recevoir immédiatement, au lieu d'un demi-hectolitre de coke, une bourrée de chêne à deux liens de 20 kilos. Il leur suffira de se présenter chez M. Tremblais, marchand de bois de chauffage, place Lyonnaise à Angers, et à partir du lundi chez MM. Jules Bideau et fils, rue Létenduère.

Le Préfet a reçu une lettre de remerciements du lieutenant-colonel Keller, commandant le 335e d'infanterie, pour les six caisses contenant les dons faits par les enfants des écoles du département pour les étrennes du soldat au front.

A eu lieu au Cercle militaire d'Angers la première réunion du Comité d'action de la Marraine des 135e et 335e et 71e territorial présidée par Mme la colonelle Bouton. Les adhésions sont nombreuses. La commune de Villevêque s'est fait inscrire pour 100 francs.

Un habitant d'Angers a été trouvé sans connaissance, congestionné par le froid, sur un banc de l'avenue Jeanne-d'Arc à Angers.

A été cité à l'ordre du corps d'armée : le sous-lieutenant Coué Yves, du 35e d'infanterie, déjà cité à l'ordre de la brigade.

Le maréchal des logis Demangeat Marcel, fils d'un conseiller à la cour d'appel d'Angers, engagé à 17 ans, s'est vu

Digitized by Google

remettre, à l'hôpital où il était soigné pour 5 blessures reçues le 15 décembre dernier, la médaille militaire et la croix de guerre avec palme. La médaille militaire a été conférée, ainsi que la croix de guerre avec palme au chasseur Favard Martial, décédé le 6 janvier dernier dans une ambulance des suites de ses blessures.

Le *Journal de Maine-et-Loire* demande pourquoi, puisque le recensement est fait, chacun n'aurait pas droit à une quantité de charbon déterminée qu'il ferait prendre ou qu'on lui amènerait chaque semaine.

Les journaux publient la délibération prise par le Conseil municipal de Saumur le 7 décembre 1916 en comité secret; la lecture de cette délibération met au courant des négociations qui ont été échangées entre la municipalité et M. Stear au sujet de l'affaire du gaz.

Saumur est sans gaz depuis un mois. Grâce aux démarches du Maire et du Président de la Chambre de Commerce un navire est parti d'Angleterreil y a quelques jours porteur de 200 tonnes de charbon pour l'usine à gaz.

10 *février*. — Le thermomètre à Angers marque — 5°.

Dans le but de réaliser des économies de combustible les musées municipaux d'Angers seront fermés à partir de demain.

A l'hôpital n° 8 de Bellefontaine à Angers, dans la salle des fêtes, a eu lieu la répétition générale de la Revue de l'hôpital « Kiné de la Revue au 8 », toute sémillante d'esprit et de gaîté, merveille de goût, de mesure et d'esprit. La musique, dans laquelle sont intercalés de nombreux airs connus d'opéras ou de chansons de music-hall et autres, comme le « Vin d'Anjou » de notre compatriote A.-J. Verrier et une des jolies chansons du Poilu de M. G. de la Villebiot « l'ami des poilus », est réellement charmante. Les poilus jouent leur œuvre avec entrain et talent. L'orchestre dirigé par le distingué chef d'orchestre

Digitized by Google

de Lille, M. Gabelles, en traitement à l'hôpital 8, est excellent. Ajoutons que cette opérette-revue qui comporte 3 actes : 1° à Bellefontaine, 2° à la mécano, 3° au front, a pour auteurs du livret MM. Führer, des Concerts parisiens, et Vincent, tous les deux en traitement à l'hôpital n° 8, et que M. Gabelles est l'auteur de la jolie musique qui orne le livret. Les principaux rôles sont tenus par Mlle Setnof, Mme Valgalier, MM. Maffre, Chauvineau, Führer, Vincent, Trottier Clément. Les décors ont été brossés par M. Lutscher. L'organisation, l'ornementation de la salle, la mise en scène, tout a été réglé avec art par le Dr Leullier, médecin-chef de l'hôpital.

Les quelques marchandes qui avaient apporté du beurre au marché d'Angers ont été véritablement assaillies et c'est grâce à la protection des agents qu'elles purent le vendre. Deux de ces marchandes en ayant cédé à des prix au-dessus de la taxe ont été gratifiées d'un procès-verbal. Les maraîchers et revendeurs nous ont déclaré qu'ils n'apporteraient pas de beurre à Angers tant que la taxe ne sera pas remaniée.

La tournée Dranem a obtenu au Cirque-Théâtre d'Angers un réel succès par son entrain et la façon originale dont elle est composée.

Le Tribunal correctionnel d'Angers a acquitté, afin de leur permettre de s'engager, deux jeunes gens de 17 ans arrêtés pour complicité de vol. Il a prononcé des condamnations pour vol contre deux jeunes gens de 16 et 18 ans.

Il serait temps, dit le *Journal de Maine-et-Loire*, d'empêcher l'eau de couler au milieu des rues dans la journée; certains passages deviennent excessivement glissants le soir quand la gelée augmente et des accidents se produisent fréquemment.

Le Préfet autorise les écoles primaires élémentaires du département à vaquer le mercredi des cendres 21 février.

A Cholet, le marché au beurre a été nul. Plusieurs contra-

Digitized by Google

ventions ont été dressées contre des acheteurs et vendeurs sur la voie publique et dans une cour d'hôtel pour vente et achat à un prix supérieur à la taxe. Une cultivatrice de la Tessoualle et son acheteur choletais se sont vu pour cette cause dresser deux contraventions.

A Saumur, le marché a été presque complètement privé de beurre; seules 3 ou 4 fermières sont venues en apporter à leurs clients habituels.

Le tribunal correctionnel de Saumur n'a pas eu d'audience, aucune affaire n'étant inscrite au rôle.

A été cité à l'ordre du jour de l'armée : le sous-lieutenant d'infanterie Hamelin, instituteur adjoint à Saumur.

G. GRASSIN.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

Digitized by Google

# Résumé des Observations Météorologiques

## faites à la Station municipale d'Angers pendant les mois de Mars et Avril 1919

(Altitude : 42 mètres)

---

*Mars* 1919

Pression barométrique moyenne : 754 mm 3; minimum absolu : 740 mm 6 le 23 à 18 heures; maximum absolu : 771 mm 7; écart extrême : 31 mm 1.

Température moyenne sous abri à 12 heures : 9° 4; moyenne des minima : 4° 1; moyenne des maxima : 10° 6; moyenne des minima et des maxima : 7° 3; minimum absolu 0° 9 le 30; minimum absolu : 17° 5 le 10.

Humidité relative moyenne : 85,2; minimum : 72,5 le 30; maximum : 100, les 2, 4, 8, 26, 29.

Nébulosité moyenne : 6,9; moyenne : 6,9; moyenne la plus faible : 2,3 le 15; moyennes les plus fortes : 10 le 5 et le 23 et 9,7 les 1, 2, 25, 27, 29.

Pluie totale du mois : 133 millimètres en 17 jours, la plus forte en un jour : 17 millimètres.

Fréquence du vent : 1 jour du N.; 2 jours du N.-E.; de 3 jours du S.; 11 jours du S.-W., 9 jours de l'O. 1 jour de l'W.-N.-W.; 3 jours du N.-W.

Vitesse moyenne du vent en mètres par seconde : 5 mètres; moyenne la plus faible : 1 mètre le 31; moyenne la plus forte : 15 mètres le 11, la plus grande vitesse : 20 mètres le 11, de 11 heures à 14 heures.

Rosée : 4 les 1, 7, 13, 15; gelée : 2, le 30 et le 31; neige : 1 le 30; grêle : le 30; orage : 2 le 4 et le 5; tempête : 1 le 11.

Les deux gelées du 30 et du 31 ont anéanti la récolte des pêchers et des abricotiers.

Digitized by Google

*Avril* 1919

Pression barométrique moyenne : 758 mm 9; minimum absolu : 742 mm 8 le 14 à 18 heures; maximum absolu : 769 millimètres le 21 à 8 heures; écart extrême : 26 mm 3.

Température moyenne sous abri à 12 heures : 11° 5; moyenne des minima : 5° 3; moyenne des maxima : 14° 6; moyenne des minima et des maxima : 9° 9; minimum absolu : — 0° 2 le 29; maximum absolu : 19° le 19.

Humidité relative moyenne : 79,8; minimum : 45 le 19; maximum : 100, le 15.

Nébulosité moyenne : 4,7; moyenne la plus faible : 0 les 21, 22, 23; moyenne la plus forte : 10 le 12.

Pluie totale du mois : 51 millimètres en 10 jours, la plus forte en un jour : 20 millimètres le 13.

Fréquence du vent : 5 jours du N.; 2 jours du N.-N.-E.; 3 jours de l'E.; 1 jour du S.-E.; 1 jour du S; 5 jours du S.-W.; 5 jours de l'W.; 3 jours de l'W.-S.-W.; 5 jours de l'W.; 1 jour de l'W.-N.-W.; 1 jour du N.-W.; 1 jour du N.-N.-W.

Vitesse moyenne du vent en mètres par seconde : 6 m.; moyenne la plus faible : 1 mètre le 5 et le 23; moyenne la plus forte : 14 mètres le 14; la plus grande vitesse : 20 mètres les 6, 14, 15 de 11 heures à 19 heures le 6; de 6 heures à 19 heures le 14 et de 5 heures à 13 heures le 15.

Rosée : 7, les 8, 9, 16, 17, 19, 26; brouillard : 1, le 5; gelée : 2, le 2 et le 29; neige : 1, le 28; grêle : 2 le 15 et le 29; orage : 2, le 15; tempête : 2, le 14 et le 15.

Arrivée des premières hirondelles le 27.

Les 3 derniers jours de ce mois ont été très froids également, il a neigé le 28; la récolte des cerisiers, pruniers sera nulle et celle des poiriers du quart d'une année ordinaire.

*Le Directeur de la Station,*

J. VERCHALY.

Digitized by Google

# Chronique

La première session de 1919 du Conseil général s'est ouverte le 28 avril sous la présidence de M. Bodinier.

L'éminent sénateur ne pouvait laisser pareille occasion de célébrer la victoire; il l'a fait dans des termes élégants et choisis que nous regrettons de ne pouvoir reproduire intégralement. Nous en extrayons le passage suivant :

La guerre est terminée !

Saluons encore, Messieurs, parmi les millions de vaillants soldats français et alliés, nos soldats, angevins pour la plupart, dont les unités stationnées dans notre région, ont mérité de leurs chefs la fourragère, le signe envié de la valeur militaire collective. Ils ont droit à un témoignage particulier de notre admiration et de notre fierté : C'est le 77e d'infanterie, croix de guerre aux couleurs de la médaille militaire ce sont le 135e d'infanterie, le 33e d'artillerie, le 6e génie... d'autres régiments encore, chassés de leurs dépôts par l'invasion et venus cantonner sur le sol angevin, qui reçoivent la fourragère aux couleurs de la croix de guerre.

La guerre est terminée !

Bien des œuvres, créées dans notre département pour venir au secours des misères de la guerre, ont accompli leur mission.

Le Conseil général ne veut pas les laisser se dissoudre sans leur adresser un hommage de profonde reconnaissance pour tout le bien que leur active et charitable émulation a répandu autour d'elles.

Toutes mériteraient d'être citées... mais l'énumération en serait trop longue.

Le Comité central de secours aux victimes de la guerre, fondé au lendemain des premières hostilités, s'est acquis des droits spéciaux à la reconnaissance de tous par l'étendue de l'effort de son action; c'est lui qui a organisé les services de l'envoi et de la distribution des

Digitized by Google

colis à nos malheureux prisonniers et, de l'avis unanime, il a obtenu les meilleurs résultats que l'on pouvait espérer.

Les Sociétés de la Croix-Rouge ont rivalisé de zèle et de soins maternels envers nos soldats blessés et malades. Que les dévouées infirmières de la Société de secours aux blessés militaires et de l'Union des Femmes de France en soient remerciées !

Le département de Maine-et-Loire a reçu par milliers nos infortunés compatriotes chassés de leur pays par l'ennemi et les a accueillis avec cette cordialité naturelle à nos populations. J'ai lieu de penser que beaucoup parmi ces tristes exilés de leurs foyers conserveront dans leur cœur ulcéré un bon souvenir de l'hospitalité angevine.

Dans les jours qui ont suivi la signature de l'armistice j'ai été le témoin sur place de la constante affection que l'Alsace et la Lorraine avaient conservée à la France. Je n'oublierai jamais, au cours de ce voyage en Alsace, les témoignages d'amitié si touchants et si sincères que nous ont donnés nos frères séparés de la grande famille française depuis 48 ans.

J'ai pu, le dimanche 8 décembre, me rendre, avec plusieurs de mes collègues angevins du Parlement, jusqu'au pied du mont Sainte-Odile, à Obernai, la ville natale de Mgr Freppel. Les anciens d'Obernai ont conservé vivace le souvenir du grand évêque patriote, de celui qui avait écrit au roi de Prusse, Guillaume Ier, la célèbre lettre de protestation contre l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine, en 1871.

Lorsque viendra l'heure d'accomplir le désir exprimé par Mgr Freppel, en mourant, et de déposer son cœur dans l'église de sa paroisse natale, ceux d'entre vous qui pourront lui faire cortège seront les témoins, mes chers Collègues, de l'attachement de l'Alsace à la France et du pieux souvenir des catholiques populations d'Obernai envers la mémoire de leur illustre enfant, le grand évêque d'Angers.

Après une réponse de M. le Préfet, M. Bernier propose qu'un vœu soit adressé à la Marine britannique, alors que des marins anglais sont actuellement en France.

M. de Jumilly, demande que l'on rappelle dans ce vœu l'origine angevine de la dynastie anglaise des Plantagenets.

En conséquence le vœu suivant est adopté.

Le Conseil général de Maine-et-Loire, représentant la population de l'Anjou, qui a donné un de ses « Plantagenet » au trône d'Angleterre, profitant de la présence des marins britanniques sur le territoire français, gardant fidèlement, d'autre part, le souvenir de la participation spontanée apportée par la Grande-Bretagne à la France, ainsi que des efforts faits par elle pour protéger les côtes françaises contre l'ennemi commun, au cours de la guerre 1914-1918,

Digitized by Google

Adresse à la marine britannique, l'expression de sa vive admiration et de son inaltérable reconnaissance.

Ce vœu est signé :

G. Bodinier, Bernier, de Fougerolle, duc de Blacas, comte J. d'Andigné, Desnoës, de Jumilly, Rabouin, Chollet, comte de Villoutreys, Cesbron-Lavau, comte G. d'Andigné, de la Bourdonnaye, Boutin.

***

Parmi les autres vœux présentés au Conseil général, nous relevons celui-ci du comte de Villoutreys et du comte Jean d'Andigné et signé par un grand nombre de conseillers généraux :

Le Conseil général,

Considérant que la destruction systématique par les Allemands des mines de charbon du Nord et du Pas-de-Calais porte à l'industrie et au commerce français le plus grand préjudice; que la seule compensation possible de ce préjudice consiste dans l'attribution à la France du bassin de la Sarre; qui d'ailleurs nous appartenait jadis et nous a été enlevé,

Émet le vœu que la pleine possession dudit bassin soit rendue à notre pays dans le traité de paix et que toutes les mesures utiles soient prises pour nous en assurer la conservation.

Un autre vœu a trait aux réparations légitimes dues par l'Allemagne :

Les soussignés émettent le vœu que la France et ses alliés traitent l'Allemagne en vaincue;

Qu'ils lui imposent la réparation intégrale des dommages qu'elle a causés et conséquemment le versement de toutes les indemnités nécessaires :

1° Parce que, comme l'ont affirmé les économistes les mieux renseignés et tout dernièrement M. Prével, maire de Metz, elle peut avec le temps, s'en acquitter entièrement;

2° Parce que c'est aussi l'un des meilleurs moyens d'empêcher une nouvelle agression et que la paix dépend absolument du chiffre de l'indemnité que paiera l'Allemagne;

3° Parce qu'il serait inique qu'après avoir donné la vie de ses enfants la France payât encore de son argent partie des dommages subis du fait de son barbare agresseur;

Digitized by Google

Qu'ils exigent, sans plus de retard, la restitution de tous les biens volés et notamment des objets d'art pour lesquels rien encore n'a été pratiquement fait; que les propriétaires de ces biens soient admis à les rechercher dans toute l'Allemagne avec le concours des autorités alliées et indigènes et au besoin de détectives privés, et à s'en saisir là où ils les retrouveront, que tous leurs droits soient réservés dans les conditions définitives de paix et que les vols qui viendraient à être découverts dans la suite soient déférés à des tribunaux interalliés.

Il est à remarquer que les objets d'art volés, tant en Belgique qu'en France, représentent des sommes considérables qui ne profiteraient qu'aux seuls voleurs et que leur restitution, sans frapper la collectivité allemande, diminuera d'autant l'indemnité due par elle.

Les soussignés, en parfaite communauté de vues avec le Conseil municipal de Metz, émettent, en outre, le vœu que la France exige toutes les garanties nécessaires à sa préservation contre une invasion future, l'Allemagne préparant déjà sa revanche.

***

Nous avons signalé dans notre précédente chroniquele mouvement d'opinion qui s'était formé en vue de l'érection d'un monument commémoratif de la guerre 1914-1918.

L'œuvre est en bonne voie de réalisation.

Le samedi 5 avril, à 4 heures, a eu lieu à l'Hôtel de Ville d'Angers une réunion préparatoire du Comité chargé par le Conseil municipal d'étudier le projet de monument à élever à la mémoire des Enfants d'Angers combattants de la guerre.

M. Planchenault, adjoint délégué aux Beaux-Arts, présidait la séance.

Étaient présents : MM. Bernier, faisant fonctions de maire, Libeau, adjoint, colonel Couilleau, Foy, Dr Labesse Samson et Sémery, conseillers municipaux, Bodinier, président de la Commission du Musée et ancien président des Amis des Arts, Cormeray, faisant fonctions de conservateur du Musée et ancien président des Amis des Arts, Recouvreur, président de la Société des Amis des Arts, Cochard, président du Syndicat d'Initiative de l'Anjou, le chanoine Urseau, correspondant du Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts, Paride-Weber, directeur de l'École régionale des beaux-arts, Saché, archiviste départemental et conservateur de la Bibliothèque et des Archives municipales, Cayron, adjoint au conservateur du Musée Saint-Jean, Philippe, ingénieur en chef, et Brot, architecte de la Ville.

Le Président précise l'objet de la présente réunion, à laquelle

Digitized by Google

ont été convoqués les Conseillers municipaux qui l'ont désiré et un certain nombre de personnalités compétentes. Il déclare le Comité constitué, tout en prévoyant que d'autres personnes pourront en faire partie, s'il y a lieu.

M. Saché est nommé secrétaire.

Après échange de vues et observations relatives à la nature du monument, à son emplacement, au choix des artistes et aux moyens financiers, le comité s'arrête aux décisions suivantes :

1° Le monument sera élevé « à la gloire des enfants d'Angers combattants de la grande guerre », sans préjudice d'un monument funéraire qui sera érigé au cimetière, par les soins de la Municipalité ;

2° Il sera ouvert immédiatement une souscription publique, dont le produit sera joint à la somme de 25.0000 francs votée par le Conseil municipal dans sa séance du 28 mars.

La solution définitive des autres questions à examiner telles que l'importance, l'emplacement du monument et le choix des artistes, a été réservée pour les séances ultérieures.

M. Cormeray a été nommé trésorier.

***

De tous côtés on songe aussi à élever des monuments commémoratifs aux morts.

« On sait que l'Association amicale des Anciens Élèves du Lycée d'Angers, lisons-nous dans les journaux angevins, a décidé, lors d'une récente réunion de son Comité, d'honorer par l'érection d'un monument, la mémoire des Anciens Élèves du Lycée tombés au champ d'honneur.

« Déjà le Conseil municipal, dans sa séance du 7 février, a voté à l'Association des Anciens Élèves du Lycée une subvention de 1.000 francs pour sa participation aux frais nécessaires à l'édification du Monument.

« Nous savons que ce monument sera élevé dans la Cour d'honneur du Lycée en face de la porte d'entrée.

« Le projet du monument a été mis à point par une commission spéciale composée du Comité en exercice et de tous les anciens présidents de l'Association, et sa réalisation sera confiée à des artistes angevins de haut talent.

« L'exécution de cette œuvre d'art nécessitera des frais importants. L'Association a donc décidé d'ouvrir une souscription publique, en tête de laquelle figurera la subvention municipale

Digitized by Google

et elle est sûre d'avance que la générosité de tous ceux qui s'intéressent à son œuvre ne lui manquera pas. »

L'auteur du projet adopté est le sculpteur angevin Charles Maillard, ancien élève du Lycée, lauréat de l'École des beaux-arts de Paris, ancien logiste du concours de Rome.

Il achève en ce moment une maquette du monument au cinquième d'exécution qui donne une idée très exacte de ce que sera l'œuvre entière. Nous pouvons assurer qu'elle sera digne des grands morts dont elle doit honorer la mémoire.

Cette maquette sera prochainement exposée.

Ajoutons que M. Maillard a déclaré au Comité qu'il n'entendait accepter d'autre rémunération que le remboursement de ses frais matériels.

L'Amicale des Institutrices et des Instituteurs publics de Maine-et-Loire a décidé de son côté de placer dans l'école où enseignaient les maîtres tombés au champ d'honneur une plaquette destinée à honorer ceux qui sont morts pour la France.

Elle a confié ce travail au délicat sculpteur angevin M. Paul Aubert.

Enfin la municipalité de Chalonnes-sur-Loire (Maine-et-Loire) a ouvert un concours entre artistes français pour l'érection d'un monument commémoratif aux combattants de la commune tombés au Champ d'honneur.

***

Tous ceux qui partirent en 1914 pour la grande guerre et qui eurent le bonheur de voir le 11 novembre 1918 l'ennemi s'avouer vaincu avaient rêvé au jour où, la « clique en tête », ils défileraient à travers les rues de leur bonne ville au milieu des acclamations de la foule.

Mais, la démobilisation s'étant effectuée par classes, les unités ont été une à une dissoutes et les régiments de territoriale d'abord, puis de réserve, ont été supprimés.

Faute de pouvoir saluer les régiments en corps constitués, la Municipalité avait songé à recevoir solennellement les drapeaux des 71e régiment territorial d'infanterie et du 335e régiment d'infanterie.

Cette cérémonie a eu lieu le 9 mars.

9 *mars!* dit notre confrère *Le Maine-et-Loire.* Quels souvenirs surtout cette date n'a-t-elle pas réveillés chez les anciens du 71e territorial

Digitized by Google

qui se pressaient nombreux dans la foule massée sur tout le parcours que devait suivre le cortège officiel.

C'est le troisième anniversaire de la défense du fort de Vaux, où tant des leurs trouvèrent la mort sur le parapet de la forteresse, et le drapeau qui, aujourd'hui, flotte glorieusement sur nos boulevards, était, il y a trois ans, porté à travers les bois du Chapitre jusqu'au fort de Tavannes, là où les compagnies disponibles du régiment étaient rassemblées à la disposition du général Nicolas, commandant la 120e D. I. Il y a déjà trois ans !

Après une réception toute militaire dans le cour de la gare Saint-Laud, le cortège s'est rendu à l'Hôtel de Ville.

Le drapeau du 71e territorial, tout fané et déteint par quatre années de tranchées, est porté par M. le lieutenant René Schleiter du 71e territorial.

Le drapeau du 335e. tout déchiqueté par les balles et les obus, est entre les mains de M. le lieutenant Cailler, du 335e. Les sous-officiers et soldats de la garde des drapeaux ont été choisis parmi les médaillés militaires et les décorés dont les croix de guerre s'enrichissent de nombreuses palmes et étoiles.

Au bout des fusils des soldats encadrant le drapeau du 335e flottent joyeusement les fanions des compagnies et bataillons du régiment, insignes des citations collectives gagnées par les différentes unités sur les champs de bataille où elles se sont illustrées.

Voici celui de la 17e compagnie qui rappelle le Xon et février 1915, celui du 5e bataillon gagné à la cote 304 en juin 1917; le 4e bataillon marque fièrement brodé sur le sien : Picardie, 3 avril 1918; enfin celui du 6e bataillon arbore en lettres d'or, le nom célèbre d'Avocourt.

Dans la cour, aussitôt le cercle formé, M. le Dr Barot, maire, ancien médecin-chef du 335e régiment d'infanterie, a adressé un éloquent salut aux « Drapeaux rentrant après plus de quatre années, ternis, déchiquetés par la mitraille. Drapeaux de Gloire, dit-il en terminant, vous avez été — quatre ans et demi — le symbole du ralliement des Français sous les balles, les obus et les gaz ennemis... Demeurez désormais le symbole de l'union des Français dans la Paix — pour le relèvement, la grandeur et le rayonnement immortel de notre Pays ».

C'est ensuite sur la place du Champ-de-Mars une parade militaire.

Les troupes étaient placée sous les ordres du colonel Bernard,

Digitized by Google

commandant supérieur des dépôts du Génie. Les aspirants du génie, deux pelotons du 25e dragons formaient le côté droit du rectangle; en face, trois compagnies des 3e et 6e génie; au fond, face au palais, trois compagnies du 135e en colonne de compagnie.

Les autorités se placèrent sur le premier terre-plein, ainsi que les drapeaux des Sociétés; derrière se massèrent les anciens militaires, les élèves des écoles.

Tout autour de ces troupes une foule innombrable remplissait les rues, les allées du Mail, s'accrochant aux arbres des boulevards, du jardin du Mail; il y en a jusque sur les lions; les balcons eux-mêmes portent de véritables grappes humaines.

Le colonel Bernard, ainsi que le colonel Fonsagrive, escortent le général Vaimbois qui, sommairement, passe une revue des hommes.

Ceci fait, les glorieux étendards des 335e et 71e territorial sont placés devant les officiers porteurs de la légion d'honneur et là le commandant de Lignac donne lecture des belles citations qui ont valu la fourragère à notre brave 335e.

La cérémonie se continue et se termine par la remise de nombreuses décorations.

Après la remise de décorations terminée les troupes défilèrent devant le général Vaimbois qui s'était placé devant les autorités, puis la compagnie d'honneur et les étendards regagnèrent la Caserne Desjardins.

Une dernière fois et avant qu'ils soient déposés dans la salle d'honneur du régiment, les étendards des 335e et 71e ont été salués par les troupes.

***

Nomény, que tant de glorieux deuils rappellent au souvenir des anciens de la 59e division, a été officiellement choisie comme filleule de la ville d'Angers, qui a voté un premier crédit de 10.000 francs.

Si nos souvenirs sont exacts, c'est un régiment de Poitiers, le 325e, qui reprit Nomény, fortement appuyé par le 277e.

La 59e division, composée au début en totalité d'Angevins, de Vendéens et de Poitevins, tint ce secteur de la fin d'août 1914 à fin janvier 1916.

Mais il y a un mais... en dépouillant dernièrement un journal parisien, nous avons eu l'étonnement d'y voir une photo-

Digitized by Google

graphie d'un groupe de Bretons donnés comme visitant Nomény *leur filleule*. On faisait même dire, dans la chronique qui accompagnait cette gravure, à l'un des assistants : « Ma Doué ! que de fêtes, de chants il va nous falloir organiser pour rebâtir cette pauvre ville ! »

Angers s'est fait déjà « souffler » sa première filleule par Metz; si la deuxième échoit à la Bretagne cela deviendrait tristement comique.

N'en déplaise à nos édiles, voilà un parrainage qui paraît bien lent à s'organiser. Il semble, sans en dire plus, que l'on se fait tirer l'oreille. En Anjou, la charité a toujours — et c'est notre honneur — fait preuve de plus d'initiative et de décision.

***

Un comité d'assistance aux démobilisés de Maine-et-Loire vient d'être créé sous la présidence d'honneur de M. le Préfet de Maine-et-Loire, M. Bodinier, sénateur, président du Conseil général; MM. les Sénateurs et Députés de Maine-et-Loire; M. le général de Villaret, grand-officier de la légion d'honneur; M. le Premier Président de la Cour d'appel d'Angers; M. le Procureur général; M. le général Vaimbois; Mgr Rumeau, évêque d'Angers; M. le Maire d'Angers; M. le Commandant de la subdivision.

Ce Comité a pour but de venir en aide aux démobilisés chômeurs ou nécessiteux, domiciliés ou en résidence dans le département de Maine-et-Loire, soit directement, par l'attribution de secours en nature ou en argent, soit en facilitant leur placement.

Le siège du Comité est à la Mairie d'Angers.

***

La rentrée des élèves de deuxième et de troisième années de l'École d'arts et métiers d'Angers a eu lieu le 1er avril.

Un grand nombre de personnalités officielles y assistaient.

Aux premiers rangs des gradins sont placés les élèves de deuxième et troisième année. Ceux-ci, pour la presque totalité portent encore l'uniforme militaire, car c'est en vertu d'une décision ministérielle toute récente libérant les élèves des grandes écoles qu'ils viennent d'être démobilisés, après avoir fait vaillamment leur devoir au front. Plusieurs sont officiers, décorés de la légion d'honneur, d'autres portent la médaille militaire,

Digitized by Google

la croix de guerre, la fourragère, et on ne peut s'empêcher d'être ému en voyant tous ces jeunes gens, qui pour la plupart étaient hier des chefs, des conducteurs d'hommes, revenir simplement prendre leur place comme élèves sur les bancs de l'École. Après avoir pris une part glorieuse à la lutte sanglante où la mort les a frôlés mille fois, ils se préparent maintenant, attentifs et studieux, à prendre leur place dans le grand combat pacifique et à travailler utilement à la renaissance industrielle qui sera une des sources du relèvement de la France.

Après avoir souhaité la bienvenue aux élèves des écoles de Lille et de Chalons, ravagées par l'ennemi, M. Brassart, directeur de l'École ajoute :

Vous avez quitté vos écoles, mes Amis, et interrompu vos études depuis plus de quatre ans et demi pour prendre part à la grande guerre. Votre retour prive l'armée de soixante officiers, de cinquante-six sous-officiers et je veux voir dans les hésitations de vos chefs à vous laisser quitter vos unités pour venir à Angers une marque de la grande estime dans laquelle ils vous tiennent !

Vos poitrines disent éloquemment de quelle manière vous avez accompli votre devoir ! Quatre croix de la légion d'honneur : Le Prévost, Rendu, Tribut et Montanfray;

Quatre médailles militaires : Lescaut, Levif, Pinet, Bernard;

Soixante-huit croix de guerre, dont vingt-deux avec palme, cent cinquante-cinq citations et bon nombre de décorations alliées témoignent d'actes héroïques ou de dévouement quotidien qui vous honorent grandement.

Le *Livre d'Or des Écoles nationales d'Arts et Métiers*, illustré par les noms de vos devanciers qui ont joué un grand rôle dans l'histoire du travail, s'enrichit par vous d'une gloire nouvelle. Ce *Livre d'Or* mentionnera aussi ceux de vos camarades qui n'ont pas vu la fin de la lutte à laquelle ils ont si bravement participé. Ils sont malheureusement nombreux : cinquante-et-un dans votre seule promotion, un sur cinq !...

Quelle gloire pour le pays qui compte de tels héros, pour les parents qui donnent de tels enfants à la France !

Tous ces absents, je les salue bien bas et je renouvelle à leurs familles l'expression de nos très respectueuses et bien profondes sympathies. Vos camarades glorieusement tombés resteront présents dans tous nos cœurs !

Aujourd'hui, mes amis, c'est la France industrielle, c'est la vie économique qui vous sollicitent. Dans quelques mois, lorsque vous aurez complété votre préparation, vous leur accorderez, et nous savons avec quelle ardeur, toutes vos énergies.

Digitized by Google

Les compétitions, la concurrence entre les nations comme entre les individus transforment souvent en véritable champ de bataille ce domaine où s'exercera votre activité; vous y assurerez à notre pays un succès digne de sa gloire militaire.

Et ce ne sont pas seulement des questions techniques que vous aurez à résoudre; ingénieurs, directeurs d'usines à la tête de collectivités, vous aurez à réfléchir sur les rapports entre le capital et le travail. Si l'union désirable ne peut pas dominer l'organisation économique entre peuples, vous pourrez quand même remplacer les luttes stériles par les fécondes, parce que confiantes coopérations entre patrons et ouvriers, entre employeurs et employés.

Le technicien doit être sociologue : vos intelligences et vos cœurs vous permettront d'être l'un et l'autre; vous accroîtrez encore le renom de nos écoles et vous confirmerez, ce qui n'est d'ailleurs pas contesté, combien à plus d'un titre les Écoles nationales d'Arts et Métiers ont leur place marquée pami les grandes écoles.

M. Bernier, faisant fonctions de maire d'Angers, et M. Lescaut, au nom des élèves de la promotion, ont ensuite prononcé des allocutions très applaudies.

Et les personnages officiels s'en furent ensuite visiter les ateliers que les élèves avaient regagnés aussitôt après la cérémonie terminée.

***

A de nombreuses reprises, la *Revue d'Anjou* a eu à enregistrer les œuvres multiples auxquelles s'est intéressé le *Comité central de Maine-et-Loire de secours aux victimes de la guerre.*

Poursuivant jusqu'au bout son objet, le Comité de secours vient de distribuer d'importantes subventions en faveur des principales victimes de la guerre, c'est-à-dire les anciens combattants, les veuves et les orphelins de la grande guerre.

La commission exécutive a réparti ces subventions, comme suit :

Comité départemental d'assistance aux militaires, réformés pour tuberculose au cours de la guerre, 25.000 francs;

Commission de protection du réformé n° 2, 10.000 francs;

Fédération des Mutilés de Maine-et-Loire, 4.000 francs;

Union fraternelle des Blessés de la Grande Guerre, 2.000 francs;

Comité de l'Anjou, pour les invalides de la guerre, 2.000 francs;

Association d'aide aux veuves de militaires de la grande guerre (délégation de Maine-et-Loire), 2.000 francs;

Digitized by Google

Mutuelle des veuves et des orphelins de la guerre de la région de l'Ouest, 2.000 francs;

Office national des Pupilles de la Nation (section de l'Anjou), 3.000 francs;

Caisse de l'Orphelinat des Sociétés de secours mutuels, 3.000 francs;

Œuvre Grancher (protection de l'enfance contre la tuberculose), délégation de Maine-et-Loire, 5.000 francs;

Dispensaire anti-tuberculeux de l'Union des Femmes de France, 5.000 francs;

Dispensaire des pauvres de la Société de secours aux blessés 5.000 francs;

Dispensaire de la Doutre de la Société de secours aux blessés, 3.000 francs;

Foyer-asile du permissionnaire, 500 francs;

Total : 71.500 francs.

***

A des idées nouvelles hommes nouveaux, dit-on :

On s'est enfin rendu compte au cours des deux dernières années de guerre des résultats, absolument inconnus de tous les ronds de cuir qui sommeillaient lourdement à la direction de l'Infanterie au Ministère de la guerre, des résultats, dis-je, qu'ont donnés pour le recrutement de l'armée future nos Sociétés de gymnastique ou d'éducation physique.

Pour maintenir à nos effectifs sinon le nombre, du moins la valeur physique, qui faisait que les boches craignaient toujours de se trouver nez à nez avec des unités françaises, on a songé à intensifier la propagation des méthodes d'éducation physique et pour ce fait on a divisé le pays, les régions, en zônes assez arbitrairement découpées, appelées subdivisions, à la tête desquelles on a placé un officier comme chef de section. Angers fut, de ce fait, un centre privilégié. Après le capitaine Vest, dont nous reparlerons tout à l'heure puisqu'Angers eut la bonne fortune de le posséder à deux reprises différentes, M. le capitaine Bailly, assuma la place du chef de section pour la 7e subdivision.

Officier de carrière, sorti de Saint-Cyr, le capitaine Bailly fut grièvement blessé au champ d'honneur, mutilé même et fait prisonnier par les Allemands.

Chargé par ses fonctions militaires d'organiser les services

Digitized by Google

de l'instruction physique dans les écoles, lycées et collèges de la 7e subdivision, de stimuler et de coordonner les efforts des Sociétés sportives et de P. M. de l'Anjou, il s'acquitta de cette lourde tâche avec le plus grand succès. Son œuvre subsiste et les résultats déjà acquis vont en s'accroissant avec le temps et les moyens dont disposent les organisations athlétiques sitôt la paix signée.

Toutes les personnes qui s'intéressèrent au réveil sportif de l'Anjou pendant la guerre n'oublieront jamais les rapports excellents et courtois qui les unirent à différents titres à cet officier compétent et distingué auprès duquel on trouvait toujours le plus bienveillant et cordial accueil. M. le capitaine Bailly s'intéressa avec un rare dévouement à toutes les questions capables de développer et de propager les théories athlétiques de la « noble cause ». Il fut le laborieux artisan de l'œuvre commune entreprise par les comités civils dont il était devenu l'un des plus précieux collaborateurs. Athlète de longue date, connaissant à fond son affaire, persévérant, entreprenant et courageux, il rendit les plus grands services à tous ceux qui firent appel à ses conseils et à son aide.

Lors de la démobilisation de M. le capitaine Bailly, celui qui l'avait précédé dans la place, M. le capitaine Vest, fut rappelé de Cholet à Angers.

Né le 16 avril 1864 à Metz (Lorraine), naturalisé français le 10 août 1872, le capitaine Vest entra dans l'armée le 20 avril 1882 après six ans passés comme enfant de troupe à l'école de Rambouillet. Incorporé au 77e d'infanterie à Cholet, successivement caporal, sergent et adjudant, il ne quitta ce régiment que le 1er mai 1899 pour se retirer comme receveur buraliste avec le grade d'officier de réserve.

En 1888, il prit une part considérable dans la fondation de la Société de gymnastique et le tir de Cholet. Sa grande activité et ses multiples connaissances sportives l'appelèrent plus tard à la direction technique de la Société de gymnastique et de préparation militaire de Chalonnes-sur-Loire.

Entraîneur remarquable, ardent et entreprenant, il se mit de tout cœur à une tâche qu'aucun n'avait pu jusqu'a présent mener à bonne fin. Son courage et son dévouement, malgré de nombreuses difficultés, furent récompensés puisque les « Volontaires » de Chalonnes en 1914 comptaient 120 sociétaires et une section féminine de 30 jeunes filles. A noter également le rôle



Digitized by Google

spécial qu'il joua dans la création et l'édification du beau stand de tir à l'arme de guerre de Chalonnes.

Mobilisé le 2 août 1914, nommé subdivisionnaire le 13 avril 1917, il figura donc au nombre des premiers officiers qui entreprirent la lourde tâche de l'instauration des nouvelles méthodes d'instruction et d'entraînement physiques dans les sociétés, les écoles et l'armée. Il organisa successivement à Angers et à Cholet le service des instructeurs du Cadre mobile, se dépensant sans compter pour assurer et augmenter le rendement du travail de chacun.

Le capitaine Vest, est médaillé militaire, officier d'académie et titulaire de la médaille de sauvetage en argent (11 sauvetages),

***

Avec la paix, les réfugiés qui furent si nombreux à Angers, rentrent dans leur pays. Mgr Rumeau, toujours compatissant à leurs besoins religieux, leur avait donné la chapelle des Ursules comme église paroissiale et avait chargé de la desservir M. l'abbé Thiéry, prêtre meusien, curé intérimaire de Beaucouzé.

Avant leur départ, les réfugiés ont fait parvenir à l'Évêque d'Angers cette lettre datée du 23 mars, suivie de nombreuses signatures :

MONSEIGNEUR,

Avant de retourner reconstruire nos villes et nos villages dans notre chère Lorraine, nous prions Votre Grandeur de bien vouloir nous permettre de la remercier de la bienveillance qu'en toute occasion Elle nous a témoignée.

Nous gardons un souvenir reconnaissant à l'Anjou qui nous a accueillis et à tous ceux qui ont été compatissants à notre infortune.

Nous remercions spécialement Votre Grandeur d'avoir mis près de nous comme président du Comité ce prêtre si pleinement dévoué qu'est l'abbé Thiéry.

Depuis les heures douloureuses de 1916 nous n'avons cessé de lui confier nos soucis, nos peines, nos projets, sans jamais deviner chez lui la moindre fatigue ni lassitude. Sa gaîté savait toujours nous relever de nos découragements et sa bonté nous apaiser dans nos douleurs. Il s'est appliqué à soulager toutes les misères, distribuant avec justice et impartialité les dons du Comité. Il visitait les malades avec un zèle infatigable, spécialement pendant cette épidemie de grippe qui a fait « chez nous » aussi des victimes.

Nous garderons de nos réunions du dimanche un doux souvenir.

Digitized by Google

Nous avions l'impression dans nos vies disloquées de nous retrouver comme en une grande famille groupée autour de l'abbé Thiéry qui, là encore, s'occupait de tout son cœur de l'âme de nos petits Meusiens pour les préparer à leur communion.

Nous prions Votre Grandeur de vouloir bien agréer l'expression de notre profonde gratitude et de nos hommages les plus respectueux.

***

M. Debove, président de l'*Amicale des Réfugiés en Maine-et-Loire*, au moment de quitter Angers, à la fin de mars, a tenu à remercier les 1.040 familles représentant 6.250 membres qui, reconnaissant l'utilité des groupements des victimes de la guerre, s'étaient avec empressement groupées autour de lui.

Merci, dit-il en outre, à tout le personnel attaché aux Œuvres existantes avant et créées depuis l'arrivée des réfugiés, elles ont soulagé les misères, atténué les peines ; aux personnes qui ont procuré soit à l'usine, aux bureaux, aux champs, du travail aux réfugiés, et à la presse locale qui a en toutes circonstances prêté son concours gratuit. Merci encore aux commerçants bienveillants qui ont répondu aussitôt à notre appel en faveur d'une remise ou de réductions de prix sur les achats des réfugiés et à toutes les personnes qui comprirent la détresse des réfugiés et leur témoignèrent l'affection qui leur est due. Si les beautés de l'Anjou attirent eucore mes regards à mon départ, j'aurai aussi les yeux portés vers bien de mansardes où habiteront encore pendant des mois hélas ! les plus intéressantes victimes de cette guerre, des familles françaises et belges. Ce sont pour la plupart des vieillards infirmes ou épuisés, les veuves de ceux qui tombèrent là-bas faisant une barrière de leurs corps pour défendre ce qui restait de la patrie, et des orphelins. Elles ont aujourd'hui une nouvelle peine, celle de voir rentrer ceux qui possèdent encore leur foyer; elles ont tout perdu et leur retour en ce moment est impossible. Songez-y, je vous en supplie, aidez et protégez-les durant le séjour qu'elles feront parmi vous. Accueillez-les partout avec bienveillance, car elles sont dignes de tous les égards.

***

Un rapport du Conseil supérieur des travaux publics, publié au *Journal officiel* du 3 février, annonçait la formation d'un Comité d'études de la Loire, dans des termes qui faisaient présager que les résultats acquis des travaux d'essai ne seraient point à nouveau mis en discussion, mais que, bien au contraire, des décisions définitives ne tarderaient pas à suivre.

Quelques jours plus tard, le Comité de la Loire était officiel-

Digitized by Google

lement constitué, sous la présidence de M. Luneau, inspecteur général des Ponts et Chaussées de première classe. Il comprend comme membres : MM. Monet et Sentilhes inspecteurs généraux de 2e classe; Maurice Schwob, membre du Comité central de la Loire navigable à Nantes; Bessonneau, industriel à Angers; Bossebœuf, président de la Chambre de Commerce d'Orléans.

La revue mensuelle *La Loire navigable* donne, sur les travaux du nouveau Comité les intéressants détails que voici.

Le Comité s'est réuni, pour la première fois le 7 février. Après avoir pris connaissance des documents réunis par son président et notamment des avis déjà émis par le Conseil général des Ponts et Chaussées, il a décidé de proposer immédiatement au Ministre des travaux publics l'achèvement de la section Nantes-embouchure de la Maine qui se trouve limitée à la partie comprise entre Montjean (point amont extrême de la section d'essai) et Oudon (point aval extrême des travaux complémentaires du port de Nantes); on sait, d'ailleurs, que, dans cette partie même, des travaux ont déjà été exécutés en 1917-1918 à l'amont et à l'aval de Saint-Florent-le-Vieil. Les propositions du Comité ont reçu l'approbation du Ministre. Une déclaration officielle du sous-Secrétaire d'État aux travaux publics, communiquée à la presse le 22 février faisait à cet effet, connaître que, dans la limite des crédits disponibles, il venait d'ordonner la mise en chantier d'un certain nombre de travaux de navigation intérieure sur lesquels l'accord est unanime. Or, parmi ceux-ci figure « La Loire navigable : continuation d'amélioration du fleuve ».

Le Comité ne s'en est pas tenu là. Il a examiné l'aménagement de la Loire en amont de la Maine et nous croyons savoir qu'il sera en mesure de proposer très prochainement au Ministre des décisions précises.

On sait que, jusqu'à l'embouchure de la Vienne, des plans de sondage ont été dressés et qu'il en résulte que, au point de vue technique, le problème se pose dans les mêmes termes qu'en aval de la Maine. Les résultats obtenus dans les nouveaux travaux de Saint-Florent-le-Vieil confirment les prévisions d'après lesquelles l'approfondissement de la Loire pourra être poursuivi par le même système jusqu'à Candes. En amont de cette localité, aucune étude n'a été faite et le canal latéral a été envisagé aussi bien par les Comités de la Loire navigable, dans leur réunion de Saumur du 21 octobre 1912, que par les Chambres de commerce du bassin de la Loire, réunies à Orléans le 26 mai 1913.

Le Comité d'études de la Commission supérieure des travaux publics paraît disposé à demander la continuation des travaux d'approfondissement jusqu'à la Vienne et à provoquer, en amont de

Digitized by Google

l'embouchure de cette rivière, une large étude technique et économique de toutes les solutions du problème, des procédés nouveaux basés soit sur une adaptation du système de la section d'essai, soit sur d'autres principes, pouvant être pris à jour, qui permettraient de poursuivre l'aménagement du fleuve même au-delà de cette limite.

Les Chambres de commerce du bassin de la Loire suivent de près ces études préparatoires et tout fait présager que, dans peu de temps, un programme d'action, ralliant tous les intéressés, pourra être arrêté.

***

Par une lettre circulaire en date du 19 mars, Mgr Rumeau a promulgué le décret de la Sacrée Congrégation des Rites par lequel a été introduite la cause de béatification de Noël Pinot La *Semaine religieuse* du 23 mars publie en même temps le décret dont nous extrayons les lignes qui suivent :

... A ces causes s'en ajoute une semblable, celle du Serviteur de Dieu Noël Pinot, prêtre séculier, curé du Louroux-Béconnais, qui, comme on le rapporte, fut tué, à Angers, en haine de la foi, le 21 février 1794. Le Serviteur de Dieu, né à Angers, le 19 décembre 1749, fut baptisé le lendemain dans l'église Saint-Martin. Ses parents, René Pinot et Claudine La Grois, le formèrent dès ses premières années à la piété et à la religion. Enfant et adolescent, il fit de bonnes études littéraires et théologiques et, jugé digne par ses supérieurs, il fut élevé à la dignité du sacerdoce. Il exerça d'abord le saint ministère à Bousse et, de 1776 à 1781, il remplit les fonctions de vicaire à Corzé; il fut ensuite aumônier de l'hôpital des Incurables, près de la paroisse Saint-Martin. Là il se dévoua tout entier et se multiplia pour le bien des malades, attentif principalement à son ministère spirituel. Quelques années après, nommé curé du Louroux-Béconnais, il se fit plus encore remarquer par sa charité envers le prochain et son zèle du salut des âmes. En 1788, la cure du Louroux-Béconnais étant devenue vacante, le Chapitre de l'église collégiale Saint-Pierre, à qui appartenait la présentation à ce bénéfice, choisit à l'unanimité Noël Pinot et l'Évêque d'Angers, de son autorité ordinaire, confirma cette élection, le 14 septembre, en la fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix, la même année. Le Serviteur de Dieu, entré dans cette vigne mystique, se dépensa sans compter pour la cultiver, la travailler et la préserver des embûches et des ravages de l'impiété. Admirable fut le soin avec lequel il veilla sur son troupeau, extraordinaires les industries de sa charité qui soulageait les pauvres et les nécessiteux et leur assurait la nourriture et le vêtement. Au cours de l'année 1790, l'Assemblée nationale, au mépris complet de toute forme de justice et de liberté, promulgua, avec sanction du roi, le 27 novembre, la

Digitized by Google

constitution civile du clergé qui obligeait les évêques et les prêtres, ayant charge d'âmes, à prêter, sous peine d'être privés de leurs bénéfices, un serment schismatique. Cette constitution sacrilège, le Pontife romain Pie VI, d'heureuse mémoire, par ses brefs *Quod aliquantulum* du 10 mars 1791 et *Charitas quæ* du 13 avril 1791, la condamna solennellement et déclara illicite le serment qu'elle imposait En ces conjonctures le Serviteur de Dieu, pressé plusieurs fois de jurer, suivant la Constitution, s'y refusa constamment; il ne pouvait, ajoutait-il, le faire en sûreté de conscience et sans violer les lois de l'Église. Cela est consigné en détail dans les documents publics et le rapport par lequel la Municipalité du Louroux demandait la condamnation du curé Noël Pinot. Conduit du Louroux-Béconnais à Angers par des gardes, il fut traduit en justice et accusé. On ne pouvait rien opposer à ses réponses; les juges, dont la sentence fut confirmée par un tribunal supérieur, le condamnèrent à demeurer éloigné deux années durant de sa paroisse. Pendant ce temps, le Serviteur de Dieu ne cessa pas son ministère et travailla si bien que quelques prêtres qui, inconsidérés, avaient prêté le serment schismatique, se rétractèrent publiquement et rentrèrent dans le devoir. Deux ans après, à la faveur de la victoire remportée par les catholiques de la célèbre Vendée, qui, les armes à la main, luttaient pour la défense de la foi et de la religion, Noël Pinot, le 23 juin 1793, revint dans sa paroisse. Grandes furent la joie et l'allégresse des fidèles qui l'accueillirent et le fêtèrent. Mais bientôt la fortune changea, les troupes catholiques furent défaites, la persécution se ralluma plus ardente, sans que pourtant on réussît à éloigner de sa paroisse le bon pasteur décidé à mourir plutôt que d'abandonner son troupeau. Au milieu des tristes événements de cette époque, le Serviteur de Dieu continua de s'acquitter fidèlement de ses fonctions de curé et, muni de pouvoirs spéciaux, il accomplit un ministère fructueux en dehors des limites de sa paroisse, dans les villages et les lieux voisins privés de leur pasteur légitime. Plusieurs fois, et d'une façon extraordinaire, il échappa aux recherches des soldats, mais, enfin, le vaillant athlète, déjà digne de la récompense, tomba aux mains de ses ennemis pour, victorieux dans le combat suprême, recevoir la couronne. Le 21 février 1794, le Serviteur de Dieu, trahi par un ingrat, saisi, outragé et maltraité pour son énergique refus de prêter un serment inique et schismatique, jugé sommairement et sans presque aucune forme de procès, est condamné. Le même jour, revêtu des habits sacrés, le fidèle serviteur et prêtre du Christ, monte joyeux à l'autel de son sacrifice, prononçant ces saintes paroles : *Introibo ad altare Dei.*

***

De notre distingué compatriote M. Pierre Gasnier, pilote aviateur, dans le *Journal de Maine-et-Loire*, du 4 mars :

Digitized by Google

La perte de 1.800 avions en pleine période de bataille eût été un coup très dur dont l'ennemi ne se fût pas relevé, mais en trois mois d'armistice c'est un trou facile à boucher. Depuis le 11 novembre il est possible que l'Allemagne ait remplacé ces avions par d'autres plus perfectionnés. Or, elle n'a besoin d'avions ni pour vivre, ni pour se ravitailler, ni pour maintenir l'ordre. Il faut donc lui prendre tout, jusqu'à son dernier avion, jusqu'à son dernier ballon d'observation, son dernier canon anti-aérien, son dernier treuil automobile à ballons, jusqu'au dernier de ses projecteurs, si supérieurs aux nôtres par leur mobilité, leur maniement, leur intensité et si dangereux pour nos bombardiers de nuit. Il faut contrôler toutes ses usines d'aviation, afin de vérifier qu'aucune pièce d'avion ou de dirigeable n'y soit fabriquée, contrôler aussi ses usines d'hydrogène si admirablement organisées. A-t-on songé que les avions devaient nous être livrés avec toutes les pièces de rechange sans lesquelles ils sont inutilisables?

M. Clémenceau a déclaré à un correspondant américain : « J'ai dit que la guerre était gagnée, il serait peut-être plus exact de dire qu'il y a une accalmie dans la tempête. » Qu'arrivera-t-il si les hostilités recommencent demain? Au lieu de trouver devant nous le ciel libre de tout avion ennemi, d'aller voler en toute sécurité à faible altitude au-dessus des lignes de chemins de fer, des cantonnements, des usines, pour les bombarder ou les mitrailler à coup sûr, nous trouverons devant nous une aviation menaçante, renforcée peut-être d'avions nouveaux. Au lieu que leur artillerie soit aveugle et inoffensive faute de saucisses et d'avions pour en faire le réglage, elle sera toujours aussi dangereuse pour nous.

En cas de reprise des hostilités, notre aviation sans adversaire, partant du Rhin cette fois, inonderait l'Allemagne de ses produits. Rappelons-nous la terreur et les récriminations des Boches après nos bombardements. Au bout de quelques jours ils seraient à genoux. Ils relèvent la tête en ce moment parce que nous leur avons laissé une aviation puissante et dont les vides sont peut-être comblés.

Nous aurons beau veiller sur le Rhin après la signature de la paix, l'aviation leur donnera toujours la possibilité d'une attaque brusquée. Le principal champ de bataille de la prochaine guerre sera l'air. Jusqu'ici la maîtrise de la mer avait donné une supériorité incontestable à celui qui la possédait. Elle sera maintenant insuffisante sans la maîtrise de l'air. Nous pensons bien à nous faire livrer la flotte de guerre allemande, à interdire la construction des sous-marins. Qu'il en soit de même pour la flotte aérienne. Pas d'avions allemands dans le ciel de la Germanie. Des lignes aériennes établies par l'Entente en Allemagne pourront lui fournir ce mode de transport, si tant est qu'il est indispensable.

La Conférence est, en ce moment, assez embarrassée sur l'importance à attribuer aux contingents alliés qui veilleront sur le Rhin

Digitized by Google

après la signature de la paix. Ils seront toujours insuffisants si l'Allemagne possède encore une aviation. Au contraire, en cas de velléité belliqueuse, une gendarmerie de l'air aura vite fait d'arrêter une mobilisation, à condition qu'elle ne rencontre pas sur les routes du ciel des adversaires bien armés capables de lui résister.

La mentalité du Boche ne changera jamais. Il naît et meurt fourbe. Nous ne prendrons jamais assez de précautions contre lui. Il n'est pas encore trop tard pour nous faire livrer jusqu'au dernier de ses avions qui transportent, ô dérision ! de Weimar à Berlin les messages du gouvernement rappelant à ce peuple orgueilleux et barbare que « l'Allemagne est toujours au-dessus de tout » et ne doit pas se résigner aux justes réparations que nous exigeons d'elle.

***

Notre savant collaborateur, M. le chanoine Urseau, a publié dans le *Bulletin archéologique* imprimé à l'Imprimerie Nationale une curieuse et très intéressante étude sur un « Portement de Croix de l'Anjou ».

La chapelle construite le 21 septembre 1484, par dame Charlotte de Beauvau à Montriou, sur la paroisse de Feneu, existe encore avec les jolies statues de la Vierge, de Marie Salomé et de Marie, mère de Jacques, mais les peintures qui la décoraient, à demi effacées déjà, ont disparu lors de la restauration après 1860.

Les peintures des lambris représentaient les « Anges portant les instruments de la Passion », avec des commentaires en strophes de huit vers que le roi René avait fait « engraver » sur les murs de l'église des Cordeliers d'Angers et qui existent encore sur la voûte de la chapelle de Pimpéan et les belles tapisseries de la chapelle du Verger, conservées au Musée de l'ancien évêché d'Angers.

A la chapelle du château de Montriou figurait une autre peinture détruite, dont M. de la Loge, propriétaire du château, avait conservé le souvenir et qui lui rappelait le « Portement de Croix » de Saint-Aubin des Ponts-de-Cé, disparu sous un badigeon depuis 1877 et dont M. le chanoine Urseau nous donne une intéressante description.

Au Lion-d'Angers, une des fresques de l'église représente également un « Portement de Croix » du XVIe siècle.

L'érudit conservateur du Musée de notre ancien évêché compare ces trois peintures à la fresque poitevine de Notre-Dame de Chauvigny et note leurs différences. En Poitou le Christ

Digitized by Google

défaille sous le poids de la croix, « en Anjou il se retourne avec un visage d'une douceur infinie, comme pour remercier et encourager ceux qui sont venus à son secours ».

Le duc d'Anjou, qui aimait à peindre autant qu'à rimer, n'aurait-il pas dessiné lui-même le modèle, le « carton » de cette scène, sur laquelle son imagination s'était fixée avec complaisance? La question peut se poser. En effet, il existait certainement à Angers, du vivant de René, et probablement au château d'Angers, « un patron en toille, où Dieu porte la croix, où il y a plusieurs mendians et autres personnages aidant à porter la dicte croix ». Tous ces détails s'appliquent rigoureusement aux portements de croix de Montriou, des Ponts-de-Cé et du Lion-d'Angers.

***

M. Paul Peysonnié est conseiller à la Cour de cassation. C'est un magistrat éminent et nous savons qu'à la Chambre criminelle de la Cour suprême, il s'est créé une très haute situation.

Mais les occupations judiciaires sont absorbantes et Paul Sonniès (c'est le nom de guerre de notre aimable et distingué compatriote) ressent parfois le besoin de s'évader, de se divertir, en écrivant des pièces de théâtre et des livres qui revêtent toujours un certain cachet d'originalité joint à un style charmant, le plus souvent badin.

C'est ainsi qu'il a fait jouer au Vaudeville, *Arlequin séducteur* (un acte en vers); au Vaudeville et à l'Odéon, *Karita* (un acte en vers); au théâtre de l'Œuvre, *Fausta* (quatre actes en vers); au Grand-Guignol, *Lulu-Jojo* (un acte en prose); à l'Odéon, *Coriolan* (cinq actes traduits de Shakespeare). Nous lui devons encore un délicieux livre de poésies, *Les Idoles*, et, *L'Histrianon*, un recueil d'agréables nouvelles.

Et tout cela est écrit dans un style imagé, avec un talent bien personnel, une verve intarissable, une maîtrise endiablée.

Endiablée est bien l'œuvre nouvelle que vient de faire paraître notre distingué compatriote à la Renaissance du livre, sous le titre étrange, *L'âne rouge et le démon vert* [1]!

Les diables de toutes sortes y foisonnent et l'auteur en donne un catalogue complet. La plupart de ces diables, d'ailleurs, sont des démons artistes, de purs lettrés, bref, de bons diables qui causent science, théologie, littérature, art. Rien ne leur est

[1] Un volume in-18 jésus, 4 fr. 90.

Digitized by Google

étranger et on constate à leur conversation que, si Paul Sonniès écrit bien, le bagage de ses connaissances est considérable.

Mais, ne l'oublions pas, malgré tout, ce sont des diables. Par conséquent le lecteur ne peut lire leurs élucubrations qu'avec cette pensée constante que, dans leur langage, dans les idées qu'ils expriment, il y a toujours quelque chose d'infernal et qu'un tel livre n'est écrit ni pour les jeunes filles ni pour les enfants.

Un jeune moine normand doit (cela se passe en 1499) se rendre à Rome pour rattraper un contrat de redevance qui ruine son abbaye. Et il n'a que neuf heures devant lui. Comment traverser la France, la Savoie et les États de l'Église en un si court laps de temps à une époque où on ne connaissait ni les aéroplanes, ni les dirigeables?

Un diable, le démon vert, témoin de l'embarras de Gandrille, lui apparaît et lui propose de l'y conduire à cheval sur un autre diable, l'âne rouge.

Ne voyant que le but à atteindre, mais non sans hésitation, le pauvre moine accepte enfin la proposition qui lui est faite et les voilà partis à travers les étoiles, par une froide nuit de Noël.

Ce démon vert est diablement puissant puisqu'à sa guise il peut arrêter l'horloge du temps, ce qui permet aux voyageurs de s'arrêter d'abord à Rouen, puis à Paris, à Besançon et enfin à Rome. Dans chaque ville ils ont vu les monuments de l'époque, étudié l'histoire, les mœurs, les usages des habitants. Ils ont vécu dans tous les mondes et les diables qu'ils ont rencontrés pendant le voyage, ont évoqué l'avenir et ont fait vivre le moine parmi les artistes et les lettrés de notre époque moderne. Ah ! les bons démons s'en donnent à cœur joie de fustiger décadents, gribouilleurs, barbouilleurs, fabricants de prose et de poésies, véritable société d'admiration mutuelle où l'on applaudit avec fracas les œuvres les plus dépourvues d'idée et de sens commun présentées sous une forme aussi ridicule que pédantesque. Les architectes eux-mêmes ne trouvent pas grâce devant le fouet vigoureux de l'auteur.

Voici donc notre moine et ses deux compagnons diaboliques arrivés à Rome. Mais la fréquentation du démon vert n'a pas été sans influer sur la mentalité du pauvre moine qui, malgré une résistance héroïque, ne sut pas toujours résister aux tentations amoncelées sous ses pas.

Digitized by Google

C'est pourquoi, de retour en Normandie, il est désarçonné par l'âne rouge et précipité sur la neige au milieu du cloître de son abbaye : les moines, ses frères, trouvèrent sous sa robe, dans sa ceinture, le contrat de redevance, la bulle du pape et dix mille écus d'or acquis par des moyens parfois scabreux et critiquables. Le diable vert avait rempli ses engagements vis-à-vis de Gandrille, mais s'était vengé de ne pas être payé de ses services. Ce qui prouve qu'on doit toujours éviter les mauvaises fréquentations. Hâtons-nous de dire que dom Gandrille obtient le pardon de ses fautes et s'endort consolé dans la paix du Seigneur.

Sous une forme un peu rabelaisienne, accentuée par une couverture et des illustrations cependant bien spirituelles du grand artiste Hérouard, qui semble malheureusement s'être inspiré beaucoup plus de l'intrigue que du fond de l'ouvrage, il y a là une critique de notre époque de tout premier ordre, merveilleusement écrite par un auteur qui connaît bien le monde qu'il dépeint, puisqu'il est le président de la Société des Artistes angevins de Paris. V. P.

***

Dans sa séance du 28 décembre 1918 la Société industrielle et agricole d'Angers et de Maine-et-Loire a décidé de transformer son bulletin mensuel qui, à l'avenir comportera deux parties : l'une industrielle et agricole, l'autre viticole. La commission du Bulletin sera composée de MM. le Dr Sigaud, Georges Fourrier, Lavallée, Maisonneuve.

***

Le jeudi 3 avril 1919, les présidents et délégués des 32 syndicats et associations agricoles du département de Maine-et-Loire, Loire-Inférieure, Mayenne, Sarthe, Vendée, Deux-Sèvres, groupant 35.000 agriculteurs se réunissaient à Angers pour fonder une Union des Syndicats de l'Ouest devant réunir tous les syndicats et associations agricoles de la Basse-Loire.

Les vœux suivants ont été votés :

1° « Que les réquisitions soient désormais totalement supprimées; que, si l'Administration a des besoins plus considérables qu'en temps normal et que notamment pour l'armée ou le ravitaillement de la population civile l'Administration ne puisse reprendre immédiatement la forme de l'adjudication usitée avant

Digitized by Google

la guerre, elle renonce aux réquisitions et achète au prix commercial comme tout autre acheteur;

« Que l'administration n'use du droit de priorité pour le transports qu'en cas de nécessité. »

2° « Que les pouvoirs publics prennent en considération le vœu si légitime des Syndicats agricoles de la Meuse et des Ardennes, que l'Union des Syndicats de l'Ouest appuie énergiquement;

« Et que les négociations du traité de paix exigent immédiatement de l'Allemagne la restitution des animaux de race hollandaise et flamande qui peuplaient les étables du Nord-Est de la France et dont beaucoup de représentants existent dans les étables de l'Allemagne. »

***

Après un départ d'adieux fait dans leurs cantonnements, les soldats américains qui habitaient encore notre ville se sont embarqués dans la nuit du 14 au 15 avril, pour la plupart, afin d'être dirigés sur les États-Unis.

A l'heure où nos Alliés s'en vont, il est peut-être un peu tard pour en expliquer une de leurs meilleures organisations, connue seulement sous le nom de Y. M. C. A., et sous la formule d'un X majuscule pour beaucoup.

C'est le foyer du soldat français, avec peut-être quelque chose en plus : la différence de naissance. Celui-ci né de ce côté-ci de l'Océan, celui-là né de l'autre côté, et voilà tout.

Presque chaque soir une fête, soit concert, cinéma, théâtre ou danse, était donnée pour garder et amuser les soldats dans l'un des Y. M. C. A. existant dans chaque caserne.

Durant tout le jour la maison de tous avait une profusion de livres de toute catégorie pour répondre à toutes les questions soulevées par la guerre.

Le plus jeune poste, place de Lorraine à Angers, fut installé afin de créer un pied-à-terre à tous les soldats, au centre de la ville. La direction en fut assumée par une charmante femme, Mrs M. Kelvy, qui le garda fleuri et avenant pour chacun. On vendit des pâtés aux soldats, de ces bons pâtés qu'ils avaient « at home » et qu'ils dégustaient tout en pensant à la cuisine familiale. Leur « mother » (c'est ainsi qu'ils appelaient la jeune directrice) leur contait ce qu'elle sait de la France et des Français, corrigeant dans beaucoup une fausse

Digitized by Google

opinion du caractère français. Elle imagina d'inviter gracieusement des Françaises aux bals qu'elle donna sur la demande de ses « fils ». Le dernier qu'elle donna, dans les salons Lamoureux, fut particulièrement goûté par tous les invités. Mrs M. Kelvy peut être fière, à juste titre, de sa soirée, de ses invités et de la franche cordialité qui y donna un si grand charme.

***

Par décision de Monseigneur l'Évêque d'Angers :

M. le chanoine Thibault, secrétaire général de l'Évêché, a été nommé vicaire général;

M. le chanoine Costes, secrétaire de l'Évêché, a été nommé secrétaire général;

M. l'abbé Machefer, étudiant à l'Université catholique, a été nommé secrétaire de l'Évêché.

Ces trois nominations ont été accueillies avec la plus grande faveur par les Angevins et par le clergé de tout le diocèse.

M. le chanoine Thibault, par sa science du droit ecclésiastique, par sa longue pratique des affaires, par les services qu'il a rendus depuis quarante ans à l'administration diocésaine, était tout désigné pour recueillir la succession du vénéré Mgr Pessard. M. le chanoine Costes, qui, par son érudition, son affabilité et sa complaisance, a gagné du premier coup l'estime et les sympathies de nos compatriotes, sera tout à fait à sa place dans les nouvelles et délicates fonctions où l'appelle la confiance de Monseigneur l'Évêque.

Nous prions ces Messieurs d'agréer nos meilleurs et bien vifs compliments.

***

La Direction de la Bibliothèque municipale et la conservation des Archives municipales viennent d'être définitivement confiées à notre savant et distingué collaborateur, M. Saché, archiviste départemental, qui conserve néanmoins son poste d'archiviste du département.

Les nombreux lecteurs et les érudits qui fréquentent les deux conservations se féliciteront de cette décision car nul d'entre eux n'ignore l'amabilité, la courtoisie infatigable que M. Saché apporte dans l'exercice de ses fonctions.

***

Sur la proposition de M. Sémery, d'une part, de MM. Lepin et Cottenceau d'autre part, et le rapport de M. Lépicier, le conseil

Digitized by Google

municipal d'Angers a décidé de donner les noms de Mgr Freppel à la place Saint-Maurice et de Jean Jaurès à la nouvelle rue qui réunit la place des Justices à la rue Saint-Léonard.

***

Très jolie et très intéressante conférence faite dans la Salle des Fêtes de la Mairie d'Angers, sous les auspices de la Ligue anti-allemande de l'Anjou, par M. le comte Cressaty, sur les *Droits de la France en Syrie.*

Syrien, celui-ci parle avec une chaleur convaincue et couramment un langage très châtié, très nuancé, poétique souvent, toujours impeccable de forme. Bien des conférenciers français pourraient être ses envieux. L'auditoire a goûté un charme infini à une conférence aussi solide par les idées exprimées qu'agréable par la manière dont celles-ci sont exprimées.

A la suite de cette conférence le vœu suivant a été voté par l'Assemblée :

Considérant que la Syrie constitue un territoire homogène délimité par des frontières naturelles et historiques;

Considérant que l'accord de 1916 est devenu caduc et inopérant par suite de la déchéance de l'un des co-signataires;

Considérant que la Syrie, s'autorisant du principe des nationalités, repousse énergiquement l'accord sus-énoncé comme violant son intégrité territoriale;

Considérant que partagée entre la France et l'Angleterre la Syrie deviendrait un foyer de querelles qui détruiraient la bonne harmonie des deux peuples;

Considérant que ce partage aurait aussi pour conséquence inévitable de susciter entre les diverses fractions syriennes des rivalités politiques et économiques éminemment préjudiciables à la tranquilité intérieure et à l'avenir de la Syrie;

Considérant que la France possède une situation prépondérante en Syrie et que la mutilation du territoire syrien porterait une atteinte irréparable à son patrimoine dix fois séculaire, à ses intérêts vitaux en Orient;

Considérant enfin que pour la sauvegarde de l'Afrique française il importe que Damas, centre et foyer de l'Islamisme, soit placé sous le contrôle direct de la France;

Émet le vœu :

Que la Syrie maintenue dans l'intégrité de son territoire et respectée dans ses frontières, qui vont du Taurus à Akaba et de la Méditerranée

Digitized by Google

à l'Euphrate, soit reconnue comme un État autonome sous l'égide de la France.

***

Le savant directeur de l'observatoire de Bourges, M. l'abbé Moreux, qui est de nos plus remarquables astronomes, a le 2 avril fait au Grand-Théâtre d'Angers une conférence sur les « Astres et la guerre, les signes célestes de la paix. » Notre savant collaborateur, M. Chéreau, dont la compétence en la matière est bien connue de nos lecteurs, a promis de consacrer dans la *Revue de l'Anjou* un article à cette conférence.

***

Le dîner du Vin d'Anjou à Paris a eu lieu le 1er avril !... Il fut digne de son titre ! Autour du sympathique président, Henri Coutant, de nombreux convives se pressaient.

Au dessert, en une improvisation chaleureusement applaudie, M. H. Coutant qui, pendant près de cinq années a présidé avec dévouement aux destinées de l'Association du Dîner du Vin d'Anjou, retraça à grands traits les vicissitudes du Dîner pendant la grande Guerre, rendit un hommage mérité à la mémoire du Dr Bonnet, si prématurément enlevé à la science médicale et à la sympathie de ses compatriotes, félicita les nouveaux décorés et résigna ses fonctions présidentielles, en faisant procéder par acclamations à l'élection de son successeur, le barde angevin Marc Leclerc.

Après quoi, M. Decard, avec le beau talent qu'on lui connaît, fit longuement applaudir le chef-d'œuvre de guerre de Marc Leclerc « La Passion », ainsi qu'une heureuse fantaisie sur le Pinard.

Le nouveau bureau du Dîner du Vin d'Anjou est ainsi composé pour l'année 1919 : Président, M. Marc Leclerc; trésorier, M. Cormeray; secrétaire, M. Boré; membres : MM. David-Bernard, et commandant Bougain.

***

Il n'y a pas de héros que sur les champs de bataille.

Il y en a eu parmi ceux de l'arrière que leur jeune âge éloignait des combats, qui ont montré un beau dévouement. C'est le cas du jeune Tisseau, âgé de 8 ans, dont le père, garde-champêtre de la commune de Maulévrier, fut appelé par la mobilisation.

Digitized by Google

En ces heures tragiques où les communications à faire aux populations étaient nombreuses et urgentes, le jeune Tisseau n'hésita pas à prendre la place de son père et il s'acquitta si bien de sa tâche que M. le Préfet de Maine-et-Loire vient de citer sa conduite en exemple.

***

Nous lisons dans la *Semaine religieuse* du diocèse d'Angers du 30 mars :

« Nous sommes heureux d'apprendre que M. Fauvel, professeur à la Faculté libre des sciences d'Angers, vient de recevoir le titre de « correspondant » du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

« M. Fauvel est peut-être l'homme de France qui connaît le mieux les vers marins. Tour à tour, le prince de Monaco, le duc d'Orléans, les explorateurs et les amateurs lui confient leurs pêches d'Annélides polychètes pour en obtenir le classement.

« Le Muséum d'histoire naturelle de Paris a voulu reconnaître la science et les services de M. Fauvel en lui conférant ce nouveau titre scientifique. Nous en félicitons le distingué professeur et l'Université catholique de l'Ouest, à laquelle il fait si grand honneur.

« M. l'abbé Hy, professeur de Botanique à la même Faculté, décédé l'année dernière, jouissait de ce titre. »

***

Le *Journal officiel* enregistre la nomination après concours de M. Raymond Poutiers comme chef des travaux de l'Insectarium de Menton, fonctions qu'il occupait du reste à titre provisoire depuis un an environ.

Le nouveau titulaire est le fils de M. Poutiers, administrateur de l'École régionale des Beaux-Arts.

***

Le mardi 27 mars, M. l'abbé Louis Moreau, professeur à l'Externat Saint-Maurille, lieutenant au 335e d'infanterie, a reçu la croix de chevalier de la Légion d'honneur, avec cette citation : « Commandant une compagnie de première ligne, le 29 août 1918 devant Crécy-au-Mont, a entraîné la compagnie à l'assaut, avec un élan admirable, précédant lui-même sa troupe qu'il enflammait par son exemple; est tombé très grièvement blessé en abordant le village. Quatre citations. »

Digitized by Google

— A été également nommé chevalier de la Légion d'honneur M. l'abbé Jean-Baptiste Réthoré, élève du Grand-Séminaire, lieutenant au 114e régiment d'infanterie, tombé au Champ d'honneur en juin 1918.

***

Un certain nombre de manifestations artistiques, patriotiques et sportives ont eu lieu dans le département pendant le mois de mars et d'avril :

2 *mars*. — Le succès de la soirée de bienfaisance organisée par la Symphonie de la Madeleine, salle du Quinconce, au profit des orphelins de la guerre, a dépassé toute prévision ; la salle était archi-comble.

Mlles Chartier et Dubreuil, l'une contralto, l'autre soprano ; M. G. Chalon, premier violon des Concerts populaires ; MM. Léo Gabrielly et Darcy dans leurs répertoires, prêtaient leur concours.

La Symphonie de la Madeleine exécuta, sous la direction de son chef, M. Émile Pinard, les plus beaux morceaux de son répertoire et parmi ses solistes se firent remarquer MM. Alleaume violoncelliste, Dubus, hauboïste, et Bugeard, baryton.

3 *mars*. — Dans la salle Saint-René, un gala « di primo cartello » a été offert à un nombreux public accouru pour applaudir deux vedettes, et non des moindres : Mme Andrée Masselin, de la Gaîté Lyrique, et M. Caumont, du Gymnase.

Au programme figuraient deux pièces et un important intermède littéraire et musical.

M. Henry Caumont, doué d'une diction parfaite, vint réciter « Le Lion » de Catulle Mendès, « La Brouette » de Rostand, « Au bord de l'eau » de Sully-Prud'homme, puis, agrémentés d'une adorable adaptation musicale de P. Thomé, il déclama « La Valse » de Theuriet, et « Le Menuet » de Coppée. Mlle Orell, fut remplacée par Mme Andrée Masselin, premier prix du Conservatoire de Nantes, qui chanta avec une jolie voix « Lakmé », « Le Barbier de Séville », « Le Roi d'Ys », « La vie de Bohême ».

M. Marcou, dans son répertoire, a obtenu son succès habituel.

On joua « Les Pantins de Violette », la gentille petite partition d'Adam.

Cet acte fut interprété admirablement par Mme Duvau-Setnof, MM. Marcou, Peneau et Poirier.



Digitized by Google

On devait représenter « La Chouane », un drame lyrique de Missa, mais un empêchement a retardé l'arrivée de M. Deloger, de l'Opéra-comique, qui avec Mlle Maillard, devait interpréter cette pièce. Elle, fut remplacée par « Litschen et Fritschen », d'Offenbach. Mme Duvau-Setnof et M. Marcou y déployèrent leurs multiples qualités et chantèrent agréablement les morceaux si variés de cette gentille partition.

L'orchestre, sous l'habile direction de M. Gabelles, fut excellent.

14 *mars*. — La soirée théâtrale organisée au profit des soldats tuberculeux de la guerre dans la coquette salle des Variétés a eu lieu avec un plein succès et le public a fait le meilleur accueil aux sympathiques artistes.

Au programme : « Eux », gentille piécette en un acte de M. Maurice Donnay, jouée par Mlle A. Legault, à laquelle M. Géo Gill's, en quête de l'âme sœur, donnait fort convenablement la réplique.

« L'Étincelle », de Ed. Pailleron, du répertoire de la Comédie Française, permit d'apprécier les solides qualités scéniques de Mme Bicard-Cahen et de M. Barré, ainsi que la grâce mutine de leur partenaire Mlle Legault.

Le beau drame de MM. Grammont et Monca fut joué par Mme Valgalier, M. Barré, Mlle Valgalier et M. Lecarme. Un artiste, M. Gaston Noël, a su donner une note fort juste et très personnelle au rôle ingrat et peu sympathique qui lui avait été confié.

La partie concert fut fort appréciée avec Mlle Rita Lorys, la gracieuse artiste du théâtre d'Angers, MM. Sylvu's, l'inénarrable comique, et Moisdon, diseur à voix, dans leur répertoire.

Compliments à l'excellente accompagnatrice Mlle Lebrun ainsi qu'à l'orchestre symphonique pour leur parfaite exécution musicale.

28 *mars*. — L'excellent chanteur angevin Delmas s'est fait entendre, au Grand-Théâtre, entre deux parties de cinéma. Pour le plus grand plaisir de son auditoire, il a détaillé d'une voix sympathique, avec cet art exquis qui lui attire les applaudissements unanimes d'un public ravi, la « Valse des Croix », « On a besoin de rire », « C'est vous » et surtout la « Madelon de la Victoire », son grand succès,

Digitized by Google

dans lequel il met toute son âme, comme autrefois Paulus, de populaire mémoire, mettait la sienne dans le « Père la Victoire ».

29 *mars.* — A l'occasion de la mi-carême et au bénéfice de l'œuvre si intéressante de la Goutte de Lait, M. et Mme E. Letournel, les excellents professeurs de danse de notre ville, avaient organisé au Club des Officiers américains de l'Y. M. C. A., qui avait été obligeamment mis à leur disposition, un bal de bienfaisance.

C'est avec un soin méticuleux que le programme des danses avait été préparé : *One Step*, *Fox Trot*, *Boston*, *Tango* furent esquissés avec infiniment de grâce par les nombreux couples qui s'étaient donné rendez-vous à cette charmante réunion, et un cotillon de fleurs conduit par M. Letournel lui-même fut absolument réussi.

30 *mars.* — Une cérémonie bien touchante a eu lieu à l'hôpital 28. Avant la fermeture de cette formation, le personnel dirigeant a voulu récompenser de leur dévouement les femmes de service qui, depuis 3 ans, ont collaboré chacune dans sa modeste sphère, au bon fonctionnement et à la bonne renommée jamais démentie de cet hôpital militaire.

Comme le leur a dit l'officier gestionnaire : « Elles aussi ont contribué à la Victoire de la France ».

« Votre service, a dit à son tour la sœur infirmière major, surveillante générale, était limité à la propreté des salles. Cependant toutes les fois que j'ai fait appel à votre dévouement pour une nuit supplémentaire votre bonne volonté m'a été acquise ».

En témoignage de satisfaction au point de vue travail, conduite, dévouement, les cinquante femmes de salles ont reçu un souvenir qui leur rappellera et à leur famille la reconnaissance des blessés de la grande guerre.

Un vin d'honneur a terminé cette fête à la satisfaction de tous.

30 *mars.* — La messe en faveur de l'Œuvre de protection des réformés n° 2 a été l'occasion, à la Cathédrale, d'une imposante cérémonie religieuse, à laquelle prirent part de nombreuses autorités civiles et militaires.

La cérémonie était présidée par Mgr Rumeau, évêque d'Angers.

Digitized by Google

Pendant la cérémonie, la Maîtrise, sous la direction de M. l'abbé Turpault, a chanté : « Reprise de l'Introït », de J. Croce; « Kyrie redde mihi », de Marcello; « Sanctus, Benedictus, Agnus Dei », de Roland de Lassus et un admirable plain-chant de l'édition vaticane.

A l'évangile, le R. P. Lemaire monte en chaire.

Après avoir donné la signification de la situation militaire du Réformé n° 2, il démontre que ce soldat débile, incapable de gagner sa vie et qui, est renvoyé dans ses foyers sans aucune ressource a besoin d'être soutenu et d'être secouru pour éviter chez lui la misère. A l'égard de ces réformés qui eux aussi ont fait leur devoir de bons soldats et de patriotes, il faut faire un grand effort pour leur venir en aide, et le R. P. Lemaire, termine en faisant un vibrant appel à la charité des fidèles.

Mmes la duchesse de Plaisance; E. Cointreau, Bouju, générale Écochard, vicomtesse de Rougé et Deshayes ont fait une quête qui a été productive.

6 *avril*. — A l'occasion de la bénédiction d'un monument élevé par la population, Mgr Rumeau s'était rendu à Saint-Clément de la Place où il fut reçu par le Maire, M. de la Guillonnière, entouré des membres du Conseil municipal et du Conseil paroissial.

La cérémonie fut des plus émouvantes, surtout quand tombèrent du haut de la chaire comme un glas funèbre les 33 noms des héroïques victimes avec les dates douloureuses qui s'échelonnent depuis les derniers jours d'août 1914 jusqu'à la veille de l'armistice.

Le monument, objet principal de la cérémonie, est placé dans un bas-côté de l'église. C'est un autel portant une inscription dédicatoire. Il est surmonté d'un bas-relief d'une belle inspiration artistique. De chaque côté se lisent les noms des glorieuses victimes. La bénédiction terminée, Mgr Rumeau a donné l'absoute, assisté de M. le Doyen des Rosiers, tandis que le drap mortuaire était tenu par M. le Maire et les notables de la commune.

A notre grand regret nous ne pouvons reproduire ici les très éloquents discours prononcés par M. de La Guillonnière, Mgr Rumeau et M. le Curé de la paroisse et qui furent écoutés avec une religieuse émotion par l'assistance nombreuse

Digitized by Google

qui était venue rendre un suprême hommage à ceux qui sont morts pour la patrie.

20 *avril.* — La fête de Pâques a été célébrée, cette année, d'une façon particulièrement brillante à l'église Saint-Joseph.

Le principal attrait musical de cette solennité fut la première audition de la messe pour soprani d'un jeune musicien de grand avenir, M. Louis Le Strat, messe chantée, avec une justesse parfaite et un sentiment exquis des nuances, par un chœur de dames de cinquante exécutantes, sous la direction de M. Mangeon.

Les soli furent chantés avec infiniment de goût et d'éclat par Mme Veillon-Dalifard, l'excellent professeur de chant, et son élève Mlle Chartier. M. Becker, le violoncelliste si apprécié joua, au commencement de l'office, une charmante mélodie de Squire et, à l'Offertoire, une Prière de sa composition.

27 *avril.* — Cérémonie intime mais bien touchante à la Jumellière. Le maire, M. le duc de Plaisance avait convié ses collègues du Conseil municipal à venir prendre possession d'un beau tableau d'honneur commémoratif des morts pour la patrie de la commune qu'il offrait à la Mairie.

En présence du curé, de l'abbé Sourice, vicaire, de du Supérieur de Combrée et de ces jeunes prêtres nombreux et distingués qui sont la gloire de la paroisse, le Maire explique que, malgré le beau monument qui va être élevé dans l'église à la mémoire de ses héroïques enfants tombés au champ d'honneur, ce tableau plus modeste aura son utilité. Il servira à rappeler aux jeunes qui franchiront le seuil de cette mairie pour remplir leurs devoirs civiques que leurs aînés ont donné leur sang pour défendre le sol de la Patrie et leur permettre de vivre dans une France agrandie de ses provinces reconquises, une France plus prospère et glorieuse.

***

Les journaux d'Angers ont publié sous ce titre : A l'Eglise Notre-Dame en l'honneur de ceux qui sont morts les lignes suivantes écrites par une plume amie :

*En l'honneur de ceux qui sont morts...*

Au soir d'un rude combat, à l'heure où, l'échauffourée passée, les unités lentement se ressaisissent, le chef de la troupe, pour

Digitized by Google

se reformer, choisit, loin du bruit et des balles, une clairière aux murailles mouvantes dont les rameaux semblent autant de doigts levés pour désigner le ciel.

Le chef est triste... Beaucoup sont morts qu'il aimait entre tous et, dans le calme revenu, il revoit ces héros tombés, ces jeunes vies qu'il avait vues s'épanouir, soudain fauchées, ces hommes à la fière poitrine meurtris, ces nobles yeux éteints, ces mains laborieuses crispées dans une suprême étreinte de rêve. Il repasse sur sa troupe le même coup d'œil d'autrefois, amoureux et fier et, tristement, sa tête se penche au poids des disparus.

Il réunit la troupe, il réunit les chefs, il voudrait assembler là, pour souffrir et pleurer avec lui, tous ceux aussi qui demain souffriront à l'annonce de la fatale nouvelle, tous ceux enfin qui, grâce aux morts, ont connu autrefois leur labeur assuré et aujourd'hui leur liberté garantie...

Puis, se souvenant qu'en somme,

> Pour les braves frappés qui se sentent vainqueurs,
> Le moment de la mort est un moment de fête,

de sa main encore ferme et confiante, il tire son épée : en face du drapeau qui symbolise tout ce qui a justifié et qui magnifie leur mort, pieusement, il salue d'un grand geste...

Ce geste a été fait hier par celui, qui, depuis 45 ans, a donné son nom, tout son temps et tout son travail, tout son amour aussi, à la Maison G. Grassin.

Dans un sentiment très noble d'hommage respectueux et de reconnaissance émue pour les glorieux morts de sa Maison; dans un mouvement de sympathie profonde pour leurs familles en deuil, M. Grassin, en son nom et au nom de son personnel, faisait dire le 21 mars un service religieux à l'église paroissiale Notre-Dame d'Angers, en souvenir de ceux qui ne sont plus : MM. Auguste Bazantay, Edmond Benjamin, Léon Brouard, Emmanuel Delaunay, Charles Guinault, Eugène Le Guen, Louis Lucas, typographes, qui collaborèrent tous à la composition des pages de la *Revue de l'Anjou*.

M. Grassin y avait en outre convié, dans un deuil unanime, les membres de leurs deux familles : leurs mères, leurs veuves, et aussi leurs camarades d'atelier. Il avait fait appel enfin à ceux qui particulièrement se sont servis avant la guerre, de ces jeunes activités, de ces ouvriers fidèles, pour assurer leurs travaux.

Digitized by Google

Mgr Rumeau avait accepté fort aimablement de présider l'office et de réciter le *De profundis*, donnant ainsi une nouvelle marque d'attention à son imprimeur et à ses ouvriers décédés. M. le chanoine Thibault, vicaire général, directeur de la *Semaine religieuse*, disait la messe à l'intention de ceux qu'il voyait autrefois chaque jour à l'œuvre. M. le Maire d'Angers, empêché, avait bien voulu se faire représenter par l'un de ses adjoints, M. le Préfet, retenu par ses occupations, avait délégué un conseiller de préfecture.

L'assistance était nombreuse, recueillie, émue; bien des larmes y furent versées qui coulèrent au souvenir de parents proches sans doute, mais aussi à la pensée d'amis dont la disparition laisse dans les ateliers des places vides que d'autres combleront certes, mais sans effacer le souvenir des disparus.

La cérémonie revêtait un caractère de particulière solennité : Monseigneur à son trône, plusieurs chanoines, les orgues qui pleuraient, l'appoint même d'une voix amie, celle de M. A. Debec, qui chanta, de façon bien sentie, un *Pie Jesu* de M. le chanoine Grimault, et le concours de la clarinette artiste qu'est celle de M. Déchelotte qui rendit avec facilité le *Larghetto* de Mozart, tout contribuait à la majesté de l'office divin.

... Et la nef étroite de Notre-Dame semblait bien être cette clairière où la troupe, les chefs, les parents, les amis se réunissent pour pleurer et pour prier, avec, au-dessus de leurs têtes, le ciel qui appelle à l'espérance...

Dans la nombreuse assistance qui se pressait à cette touchante cérémonie on remarquait la présence d'un certain nombre de collaborateurs et amis de la *Revue de l'Anjou* : MM. les chanoines Urseau et Pinier, Petiteau, M. Beucher, etc.

***

Samedi 1er mars, ont eu lieu en l'église Saint-Joseph, les obsèques de M. Justin Chasle-Pavie, notaire honoraire, décédé à l'âge de 84 ans. Mgr l'Évêque d'Angers présidait la cérémonie et a donné l'absoute.

Le deuil était conduit par MM. Joseph Chasle-Pavie, M. l'abbé Pierre Chasle-Pavie, ses enfants, et les autres membres de la famille.

Au cimetière, M. Montbrugnaud, notaire à Tiercé, président de la Chambre des Notaires, a prononcé l'éloge du défunt.

Digitized by Google

Originaire de Bretagne, M. Chasle s'était installé à Angers en 1869.

Il fut à diverses reprises, membre de la Chambre de discipline, dont il devint le président.

Il cessa ses fonctions en 1893. Dans sa retraite, il n'était pas resté inactif et consacrait une partie de son temps à diverses œuvres de bienfaisance.

Il se procurait des joies intellectuelles dans les travaux littéraires, qui étaient en grand honneur dans la famille de Mme Chasle-Pavie et vers lesquels il était toujours été attiré, de même que vers les arts.

***

Le 3 mars ont eu lieu en l'église Saint-Laud, les obsèques de M. Georges Jagot, manufacturier, ancien juge du Tribunal de Commerce, ancien président de l'Association des Anciens Élèves du Lycée David-d'Angers, officier d'académie.

Le deuil était conduit par MM. Carbonnier, le Dr Barot et Lemaître, et par les membres de la famille.

Tenaient les cordons du poêle : MM. Bunoust, président du Tribunal de Commerce; Cormeray, président de l'Association des Anciens Élèves du Lycée; Saché, archiviste départemental, et Étienvre père, négociant.

Parmi les couronnes, on remarquait celles offertes par l'Association des Anciens Élèves du Lycée et par l'infirmerie de la Gare.

Après la cérémonie religieuse, le corps a été conduit au cimetière de l'Est où a eu lieu l'inhumation.

Devant la tombe, M. Cormeray a prononcé l'éloge funèbre du défunt.

MESDAMES,
MESSIEURS,

Au nom de l'Association amicale des Anciens Élèves du Lycée, j'adresse à Georges Jagot l'adieu suprême.

C'est avec une infinie tristesse et le cœur serré que j'accomplis ce pénible devoir. Jagot était pour moi bien plus qu'un camarade de l'Association, c'était un ami de 25 ans, mon voisin. Il venait souvent causer avec moi. Dans ces entretiens familiers j'avais pu apprécier sa vive intelligence, son esprit souvent original, sa grande droiture.

Il était instruit et il aimait les livres : les choses d'autrefois l'intéressaient particulièrement. Toutes les heures de loisir que lui laissaient

Digitized by Google

ses affaires il les passait à la bibliothèque de la Ville et c'était plaisir de l'entendre raconter les petites trouvailles qu'il avait faites au cours de ses lectures.

Comment, avec ces goûts, n'aurait-il pas gardé pour le Lycée qui l'avait formé, pour l'Université, les sentiments de reconnaissance qui devaient faire de lui un des meilleurs soutiens de notre Association.

Le nom de Georges Jagot figure sur la liste de nos fondateurs; c'était un des ouvriers de la première heure.

Successivement membre du Comité, puis secrétaire, il fut, grâce à un heureux oubli des traditions, élu Président deux années de suite, en 1900 et 1901. Jamais ces fonctions ne furent mieux et plus utilement remplies. Il y apporta toute son activité, toute sa persévérance, mettant dans ses actes et ses paroles la marque particulière de son esprit. Dans l'une de ces allocutions que l'usage impose à nos Présidents, il nous offrit un jour une vivante étude sur « Les origines de notre Lycée et les mœurs des collégiens d'autrefois », toute pleine de rapprochements piquants entre le passé et le temps présent.

Jagot représenta notre Association au Congrès de Marseille et au 2e Congrès de l'Union des associations, qui se tint à Paris en 1903.

Chaque fois qu'il prenait la parole dans nos réunions c'était pour exprimer des idées très personnelles, en toute simplicité, sans autre préoccupation que de faire prévaloir les solutions qu'il croyait justes et honnêtes.

Cette morale si élevée, dont il puisa peut-être les principes dans les souvenirs classiques qui lui étaient chers, guida tous les actes de sa vie.

Au Tribunal de commerce, où je l'eus longtemps pour collègue, il se montra le plus consciencieux des juges.

En affaires, il resta en toutes circonstances un commerçant scrupuleux.

Dans ses relations avec le personnel de sa fabrique, il ne se contentait pas d'être un patron bienveillant et équitable, il fut bien davantage. Conseiller aimé et respecté, il donnait à ses ouvrières l'aide matérielle et morale, admirablement secondé d'ailleurs dans cette œuvre de fraternité par Mme Jagot, dont la bonté était inépuisable.

Georges Jagot n'eut pas d'enfant; il avait perdu par la mort du docteur Jagot, son frère, une de ses plus chères affections. Sur la famille qui lui restait il reporta toute sa tendresse; son dévouement pour les siens fut sans bornes et leur avenir son unique préoccupation.

Puissent les témoignages d'estime et d'affection dont nous entourons sa mémoire apporter une atténuation à leur immense douleur !

***

Les obsèques de Mgr Pessard, protonotaire apostolique, vicaire général, ont eu lieu à la cathédrale, le vendredi 7 mars,

Digitized by Google

à 10 heures. Elles ont été présidées par Monseigneur l'Évêque, qui a tenu à chanter la messe et a donné l'absoute.

La levée du corps a été faite, à la communauté de Sainte-Marie la Forêt, par M. le chanoine Thibault.

Le deuil était conduit par M. le chanoine Léon Pessard, archiprêtre de la Cathédrale, assisté de Mgr Baudriller, par M. Émile Pessard, son frère, Mme veuve Bretaudière, sa sœur, et ses autres parents. La famille était suivie d'un nombreux cortège, en tête duquel on remarquait Mme la Supérieure générale des Sœurs de la Congrégation de Sainte-Marie, les sourds-muets, les jeunes filles de l'orphelinat de Sainte-Thérèse, beaucoup de prêtres et de laïques.

A l'arrivée du corps à la Cathédrale, Monseigneur l'Évêque, qui avait revêtu ses ornements pontificaux, dans la chapelle du Christ, entra processionnellement au sanctuaire, précédé des chanoines et des Curés de la ville en habit de chœur. Mgr Pasquier et Mgr Legendre étaient à leur fauteuil. La nef et les transepts étaient occupés par des prêtres, venus des divers points du diocèse, des religieuses de toutes les Congrégations, des députations d'élèves des collèges et institutions, des membres des œuvres; enfin de nombreuses personnalités, ne tardèrent pas à les remplir.

La cérémonie a été très imposante; la maîtrise a chanté la messe en grégorien et le *Dies iræ* en polyphonie.

Avant l'absoute, Mgr Rumeau a fait lire en chaire la lettre par laquelle il annonçait au clergé et aux fidèles la mort de Mgr Pessard.

Dans l'après-midi, la dépouille mortelle de Mgr Pessard a été transportée à la Ménitré, où le lendemain la messe de sépulture a été chantée et le corps inhumé au cimetière dans le caveau de la famille.

Dans sa lettre pastorale Mgr Rumeau, après avoir annoncé la mort de son regretté collaborateur, Mgr Joseph-Adolphe Pessard, protonotaire apostolique *ad instar participantium*, chanoine de la cathédrale d'Angers, vicaire général du diocèse, archidiacre des arrondissements d'Angers et de Cholet, après avoir dit sa fin édifiante, digne couronnement d'une longue et laborieuse existence consacrée au service de Dieu et de l'Église, s'exprime en ces termes :

Digitized by Google

C'est une grande figure sacerdotale qui disparaît, une de celles qui ont fait le plus d'honneur à notre Anjou.

La carrière de notre vénéré et très regretté défunt eut une durée peu ordinaire; elle se prolongea pendant 63 ans, car il fut appelé au Secrétariat de l'Évêché, deux ans avant son sacerdoce.

Elle se consuma tout entière au service du diocèse, dans les fonctions si délicates de secrétaire de l'Évêché, durant les 20 premières années, et dans celles encore plus importantes de vicaire général, durant les 43 autres.

Honoré de la confiance de cinq évêques successifs, il s'en montra toujours digne, non seulement par une vertu consommée et un dévouement à toute épreuve, mais par d'éminentes aptitudes administratives : son esprit de discernement, sa haute prudence, sa connaissance approfondie des hommes et des choses, son habileté à saisir une affaire et à la traiter.

Après Mgr Angebault, Mgr Freppel, qui se connaissait en hommes, ne tarda pas à discerner le trésor que la Providence avait placé à ses côtés. Frappé de sa maturité précoce et des ressources extraordinaires qu'il y avait dans cette âme éminemment sacerdotale, il lui demanda de joindre aux fonctions administratives la charge de supérieur de deux importantes congrégations, celle des Servantes du Très Saint Sacrement, en 1873 — il n'avait alors que 39 ans — et celle de Sainte-Marie de la Forêt, en 1880 — il n'avait encore que 46 ans.

Le grand évêque pouvait-il faire un meilleur choix, et 46 années de supériorat d'une part, 59 de l'autre, n'ont-elles pas montré ce qu'on pouvait attendre d'une direction tout imprégnée de l'esprit de sagesse et de l'esprit de foi? C'est aux heures difficiles surtout que les hommes se révèlent; aussi en firent-elles la consolante, la fortifiante expérience, ces deux grandes familles religieuses, lorsqu'une législation sectaire les mit aux prises avec les embarras et les sollicitudes de tout genre.

Nul n'ignore dans le diocèse que Mgr Pessard eut à souffrir pour le nom de Mgr Freppel. Celui-ci avait caressé pour son vicaire général le rêve d'une élévation qu'il jugeait bien méritée. Le Gouvernement estima qu'un Freppel faisait honneur à l'épiscopat français, mais que c'était assez d'un. Un refus, motivé de la sorte, était plus glorieux qu'une promotion.

Mgr Pessard resta donc au second rang quand il aurait si dignement occupé le premier.

Que dis-je? Le Gouvernement se montra si ombrageux qu'après la mort de Mgr Freppel, aucun de ses sucesseurs ne parvint à faire agréer comme vicaire général titulaire celui qui avait été, quinze années durant, son principal auxiliaire. Après la loi de séparation seulement nous avons pu réparer ce que nous regardions comme une injustice.

Digitized by Google

Mgr Pessard n'en continua pas moins de figurer dans les conseils de l'Évêché, à titre de vicaire général honoraire, et, dès notre prise de possession du Siège épiscopal, il nous fut donné d'apprécier à sa juste valeur une telle coopération.

« Le plus grand bonheur terrestre, a dit Lacordaire, est de rencontrer, une fois dans sa vie, un véritable homme de Dieu. »

Ce bonheur nous a été largement départi. Des hommes de Dieu, nous en sommes entouré et édifié; mais le Prélat que nous pleurons était au premier rang parmi eux.

C'est au regretté défunt qu'il y a 48 ans Mgr Freppel confia la délicate mission de porter à Versailles, au roi de Prusse, sa magnifique lettre de protestation contre l'annexion à l'Allemagne de l'Alsace-Lorraine.

Mgr Pessard fut un des premiers abonnés de la *Revue de l'Anjou* et s'intéressait vivement aux travaux qu'elle publiait.

Nous prions M. le chanoine Pessard, son frère, et les autres membres de la famille du regretté prélat d'agréer l'assurance de nos regrets et de notre profonde sympathie.

***

Une très nombreuse assistance accompagnait le 10 mars le convoi de M. Albert Bideau, lieutenant d'artillerie, fils de M. Bideau président de la Chambre de Commerce, décédé à l'âge de 40 ans des suites d'une maladie contractée au front.

Au cimetière de l'Est, où l'inhumation a eu lieu, le discours suivant a été prononcé par M. de Farcy.

MESDAMES,
MESSIEURS,
MES CHERS AMIS,

Il y a quelques jours seulement nous venions accompagner à sa dernière demeure notre ami Edmond Letort et, en nous retirant, douloureusement impressionnés, nous souhaitions que pour longtemps semblable épreuve nous fût épargnée. Hélas, il n'en a pas été ainsi et une nouvelle perte nous réunit ici, sociétaires de l'Union de la Voile et Vapeur d'Angers et amis, pour adresser à notre regretté ami Albert Bideau notre dernier adieu sur cette terre. Je ne dis pas notre dernier souvenir, car nous ne l'oublierons pas et la mémoire de son amitié et de ses qualités restera profondément gravée dans nos cœurs.

Dès son jeune âge, Albert Bideau, élevé dans de solides principes, fit ses études à Saint-Julien où à 16 ans il obtenait son baccalauréat. Il fut ensuite à l'étranger s'instruire du commerce et apprendre plu-

Digitized by Google

sieurs langues qui devaient plus tard lui être d'un grand secours pour collaborer activement avec son père dans l'importance maison qu'il avait fondée.

C'est alors que, revenu à Angers, il fit partie de notre société où il sut, par son esprit ouvert et gai et son entrain, s'attirer de nombreux amis. Il prit toujours une part active à nos épreuves sportives et tant dans les eaux de la Maine que dans celles des Sociétés voisines, à Nantes et à Saint-Nazaire. Il contribua souvent, avec son bateau *Le Dumnacus*, nom bien angevin, à faire triompher les couleurs de notre société. Il faisait, depuis longtemps déjà partie de notre bureau où il remplissait avec dévouement les fonctions de trésorier lorsque la guerre éclata.

Un deuil cruel l'avait déjà frappé dans la personne de sa femme. Son âge le classait dans la réserve de la territoriale; il demanda néanmoins, comme volontaire, à partir, avec son grade de maréchal des logis qu'il avait acquis en faisant son service militaire au Mans, au 3e d'artillerie lourde à Cherbourg. De là il fut dirigé sur le front. Pensant être encore plus utile à son pays en devenant officier, il entra en 1916 à l'école d'artillerie de Fontainebleau et, quoique ses souvenirs classiques fussent déjà un peu loin, par son énergique volonté et son intelligence il triomphe des difficultés de l'examen et sort officier un des premiers du classement. Il est affecté comme sous-lieutenant au 103e d'artillerie lourde, Je passerai sous silence les nombreuses actions auxquelles il prit part. L'histoire est là pour les relater.

A la dernière, il fut l'objet d'une belle citation qui lui valut la croix de guerre. C'était à Moronvillers, il commandait sa batterie qui essuyait un feu terrible, il devait tenir et il tint; peu à peu, tous ses hommes furent hors de combat, il resta seul près de sa dernière pièce qu'un obus détruisit totalement, l'atteignant lui-même d'une grave blessure à la jambe. Il fut ensuite versé au 109e, d'où il fut démobilisé.

Malgré toute son énergie, son état de santé était fort ébranlé par sa blessure et cette terrible existence qu'il venait de mener au milieu des privations et des gaz empoisonnés.

Une affection habituellement bénigne, en d'autres circonstances, donna lieu à de graves inquiétudes. Il résolut de demander à la science son secours et partit à Paris. Là, les spécialistes jugèrent leur intervention nécessaire et l'avertirent du danger de la situation.

Toujours avec le même calme et la même conscience que quand il se trouvait en présence de l'ennemi, Albert Bideau se prépara en allant remplir ses devoirs religieux à livrer ce dernier combat où hélas la mort, qui l'avait jusque-là épargné, en fit sa victime.

A l'accomplissement de ses suprêmes devoirs de chrétien son jeune fils l'accompagnait et y prit part. Il est maintenant orphelin entouré

Digitized by Google

de l'affection de sa famille et nous lui disons que pour devenir, dans la vie, un honnête homme et un patriote, il n'a qu'à suivre l'exemple de son père regretté de tous.

A sa famille si cruellement éprouvée, nous voudrions apporter un soulagement à sa douleur en lui disant combien grands sont nos regrets et combien nous la faisons nôtre.

Dormez en paix, mon cher Albert, et, comme récompense de votre héroïque conduite de soldat, que le Dieu de Justice vous fasse assister de là-haut à la prospérité de notre chère France, à la victoire de laquelle vous avez tant contribué.

Une dernière fois, mon cher ami, adieu !

***

Une des personnalités les plus marquantes et les plus agissantes de la Colonie angevine à Paris, le Dr Charles Bonnet, vient de disparaître. Le Dr Bonnet, vice-président de l'Association des médecins légistes, directeur fondateur de la maison de santé de la rue de la Chaise, s'est éteint après une longue et douloureuse maladie qui a triomphé de sa constitution robuste et des soins éclairés et affectueux dont il n'a cessé d'être entouré.

Il n'avait que quarante-six ans.

Dès le début de la guerre, le Dr Bonnet avait mis à la disposition de la Société de Secours aux Blessés le magnifique établissement qu'il dirigeait, pour en faire un hôpital militaire.

La maison de la rue de la Chaise est ainsi successivement devenue l'hôpital du Canada, puis de l'Écosse.

Non content de cette première contribution, il avait transformé le château de Villebon, qu'il avait choisi avant la guerre, pour en faire un sanatorium, en une maison de convalescence pour les blessés. Son rôle dans la propagande française pendant les années tragiques a été aussi de premier plan.

Mais tant de fatigues et de responsabilités si lourdes avaient ruiné sa santé !

Le Dr Bonnet était un fils dévoué et reconnaissant de sa province d'Anjou. Né à Saint-Georges-sur-Loire, il avait fait ses études au collège réputé de Mongazon pour lequel il gardait une affection vivace et où il ne manquait pas de faire un pèlerinage annuel. Les anciens élèves de Mongazon se rappellent encore leur dernière réunion avant la guerre et la part qu'il y prit. — Il passa sa première année d'étudiant à Saint-Martin-la-Forêt.

Digitized by Google

A Paris, où il termina ses études médicales et perça rapidement, il resta attaché profondément au sol natal. Rien de ce qui intéressait l'Anjou ne manquait à sa riche bibliothèque, les œuvres angevines de son camarade Marc Leclerc le ravissaient; et il ne perdit pas une occasion de faire réciter au cours de la guerre, la classique « *Passion de notre frère le Poilu* ». Aucun de ses compatriotes ne s'est adressé à lui en vain.

Aucune œuvre angevine n'a sollicité en vain son appui. Il a été des premiers amis de « *l'Angevin de Paris* », de l'Association des Artistes angevins, du Vin d'Anjou.

Cet excellent régionaliste ne parlait jamais sans émotion de la « petite patrie ».

Sa perte sera ressentie vivement.

Le Dr Bonnet joignait aux plus précieuses qualités du cœur, à une générosité aussi discrète et délicate qu'inépuisable, une culture étendue et solide, une curiosité singulière des choses de l'esprit, une intelligence puissamment organisée.

Aussi l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou à Paris était-elle trop petite pour contenir la foule émue et recueillie qui est venue lui rendre les derniers devoirs.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Loigneville, près Liancourt (Oise).

M. le Dr Bonnet était un lecteur assidu de la *Revue de l'Anjou* dont il était un abonné fidèle.

Nous prions Mme Charles Bonnet et sa famille d'agréer, en cette triste circonstance l'assurance de nos sentiments respectueux et de notre douloureuse sympathie.

***

C'est une figure angevine très caractéristique qui vient de disparaître en la personne de M. Mérodack-Jeaneau, artiste peintre, décédé le 12 mars dans sa 46e année.

Il ne nous semble pas qu'on ait fixé d'une manière plus saisissante le caractère de cet artiste que l'a fait M. Petrucci dans le discours suivant prononcé sur sa tombe :

Au nom des anciens membres de l'Union internationale des Beaux-Arts et des Lettres, je viens dire adieu à son fondateur. Souvent, à Paris, on me demandait de ses nouvelles, il me faudra, désormais, répondre qu'il n'est plus.

Mérodack-Jeaneau avait fait ses études au Lycée puis à l'école des

Digitized by Google

Beaux-Arts d'Angers. La vue de notre merveilleuse cathédrale et de notre vieux château avait certainement fait naître chez lui une préférence pour l'art médiéval; il était devenu un apôtre de l'Idéalisme.

Dans toutes ses œuvres, l'interprétation domine et cette interprétation à outrance ne pouvait guère intéresser les amateurs d'art n'ayant d'autre conception que celle de meubler leurs salons et se souciant peu du sacrifice de la forme à l'idée. Mais cela importait peu à un convaincu comme lui et, s'il ne voulait pas suivre les traditions admises, il ne voulait pas sacrifier davantage au snobisme par l'emploi des formules à la mode. Au risque de se tromper, il préférait s'attacher à acquérir une personnalité. Ses œuvres étaient pour lui des expériences; il ne considérait pas son atelier comme un musée ou un salon, mais comme une sorte de laboratoire.

Ignorant la jalousie, il reconnaissait les mérites de tous, son éclectisme était certainement sa plus grande qualité.

Il avait su réunir chez lui, à Paris, tous les talents les plus divers. Non seulement peintres et sculpteurs, mais poètes, philosophes, littérateurs, musiciens se donnaient rendez-vous à ses soirées où Han Ryner et autres conférenciers trouvaient un auditoire attentif. Ces réunions constituaient un véritable centre d'études où il n'était nullement question de disciples flatteurs, adulant par intérêt, en vue de l'obtention d'un diplôme ou d'une situation, un maître influent, mais d'auditeurs heureux d'écouter et de tirer profit de la soirée d'autrui.

De ces réunions, naquit le groupe Idéa qui publia, sous la direction de Mérodack-Jeaneau et de son dévoué secrétaire Jean Varin, la revue des « Tendances Nouvelles ».

Réunissant dans sa rédaction les noms de Paul Adam, Émile Boissier, Charles Le Goffic, Han Ryner, Gustave Geoffroy, Franz Jourdain, Jérôme Maësse et beaucoup d'autres, les « Tendances nouvelles » étaient une revue illustrée écartant tous les faits divers et mondains pour, avec la plus grande impartialité et le respect des idées de tous, ne traiter que des questions d'art; elles mettaient en évidence les talents des artistes de tous les pays.

L'idée était belle, le plan était vaste, le succès fut rapide.

A côté des artistes française, les « Tendances nouvelles » firent connaître un grand nombre d'étrangers. Nous vîmes par les œuvres des Alexandre Robinson et des Morerod qu'il y avait en Angleterre de vrais artistes et par celles de Pelliza di Volpedo et Matteo Olivero que les maîtres italiens avaient des descendants. Le primitif groupement parisien, s'augmentant d'artistes de toutes les nations, devint ainsi l'Union internationale des Beaux-Arts et des Lettres qui, à Paris et en province, organisa des expositions. Angers, fut l'une des villes choisies, en 1905, et tous les journaux locaux reconnurent « l'énergie désintéressée de l'organisation ».

Digitized by Google

L'œuvre grandissait, elle promettait les plus belles espérances, elle pouvait devenir considérable; malheureusement, pour cause de santé, Mérodack dut quitter Paris et, en plein succès, abandonner ce qu'il avait fondé au prix de tant de travail.

Retiré à Angers, il ne pouvait rester inactif et, mettant à profit tout ce qu'il avait pu apprendre au contact de tant de talents différents, il commença une étude sur le synthétisme. Il ne lui a pas été donné de l'achever, il s'est éteint le matin d'un jour de fête alors que l'on pavoisait pour le retour des drapeaux de nos régiments de réserve. Lui qui avait réalisé, pour l'Art, l'union de toutes les nations, il ne pourra pas connaître la paix que nous attendons, il ne pourra pas assister à la résurrection artistique.

***

On vient de confirmer officiellement la mort de M. Henri de Montergon, sous-lieutenant au 135e d'infanterie, porté disparu en Belgique, le 12 novembre 1914.

D'après les détails recueillis, sa fin a été particulièrement héroïque. Blessé au début de l'attaque, il avait tenu à dissimuler sa blessure, pour ne pas affecter le moral de ses hommes et continuer de les commander.

L'ennemi ayant filtré entre nos lignes, sa compagnie se trouva cernée. Entouré de tous côtés, il dit à ses hommes : « Ils ne m'auront jamais prisonnier ». Tirant alors son revolver, il abattit le premier Boche qui s'avançait vers lui et tomba lui-même traversé de part en part. Cette mort est bien digne de sa vie et n'est pas pour surprendre ceux qui l'ont connu et apprécié.

***

Le 16 avril ont eu lieu en l'église Saint-Joseph, les obsèques de M. Augustin Rondeau, avocat, du barreau d'Angers, décédé en son domicile rue du Bellay.

Un très grand nombre de personnes y assistaient.

Le deuil était conduit par Mme veuve Rondeau, Mlle Marguerite Rondeau, MM. Rondeau fils, le chanoine Rondeau, frère du défunt, les membres de la famille, et par M. Chesneau, bâtonnier de l'ordre des avocats.

Tenaient les cordons du poêle : MM. Beucher et Morry, anciens bâtonniers, Mahier et Maurice Cesbron, avocats.

Aussitôt après le deuil suivaient en robe tous les membres de l'ordre des avocats.



Digitized by Google

Après la cérémonie religieuse le corps a été conduit au cimetière de l'Est où eut lieu l'inhumation.

Devant la tombe, Me Chesneau, bâtonnier de l'ordre des avocats, a fait l'éloge du défunt.

Après avoir rappelé sa vie judiciaire soit comme avoué, soit comme avocat, il lui a adressé un dernier adieu au nom des avocats inscrits au barreau et au sien.

Issu d'une famille angevine, Augustin Rondeau fit de sérieuses études au Collège de Mongazon et son droit à la Faculté libre d'Angers.

Admis au stage le 7 août 1879, il ne se contenta pas d'en remplir les obligations, il tint à acquérir une sérieuse pratique des affaires et fut clerc dans différentes études d'avoué.

Inscrit au tableau de l'Ordre le 21 septembre 1882, Me Rondeau y demeura jusqu'au 24 juin 1885, époque à laquelle il acheta une charge d'avoué à Cholet.

Après avoir cédé son étude et être revenu dans sa ville natale, il sollicita de nouveau son inscription le 7 mai 1908.

Dès le 2 décembre 1910, rendant hommage à sa connaissance approfondie des affaires, le Conseil de l'Ordre le déléguait au bureau d'assistance judiciaire près la Cour d'Appel. Cette délégation lui a été constamment maintenue depuis lors et ses collègues du bureau pourraient témoigner de son exactitude et de ses avis éclairés.

Lorsque la mobilisation éloigna du palais tous les stagiaires et près de la moitié des avocats inscrits, Me Rondeau, malgré son âge, se mit à la disposition des Présidents d'Assises et du Bâtonnier pour assurer la défense des inculpés et le service de l'Assistance judiciaire, fonctions dans lesquelles il se prodigua avec le plus grand désintéressement.

C'est en 1918, au cours même d'une plaidoirie, que se manifestèrent les symptômes de la maladie qui devait l'emporter si rapidement.

X***.

Digitized by Google

# A travers les Livres et les Revues

M. le chanoine Rondeau poursuit ses recherches sur les vieux hôtels de la cité angevine avec une persévérance et un succès auxquels il m'est très agréable de rendre justice.

Intrigué par un gracieux motif, daté de 1550, qui décore l'entrée d'une maison de la rue Saint-Évroult et guidé par les renseignements que donnent sur ce logis Péan de la Tuilerie et C. Port, M. Rondeau a entrepris d'étudier l'origine et l'histoire de l'hôtel « Haute-Mule » [1]. Son travail peut être cité comme un modèle du genre. Il commence par décrire non seulement le bâtiment élevé en bordure de la rue, mais surtout le grand corps de logis qui se cache derrière et dont la façade méridionale, ornée de six hautes lucarnes Renaissance, domine la rue Toussaint de toute la hauteur du mur de ville gallo-romain auquel s'appuie l'hôtel. M. Rondeau estime, malgré de respectables opinions contraires, que toute cette construction est d'un même jet.

Le premier logis de Haute-Mule remonte modestement au XIIe siècle, comme le démontrent plusieurs chartes empruntées aux archives de Fontevraud. Il servait, selon Péan, à héberger les jeunes religieux de cet ordre qui fréquentaient les grandes écoles d'Angers. Chose curieuse, depuis le XIVe siècle au moins, Haute-Mule est constamment associé au fief important de la Pignonnière en Saint-Barthélemy, comme si ce dernier manoir eût servi aux étudiants de grenier et de maison de campagne.

Après avoir constaté le régime varié sous lequel fut administré l'hôtel, tour à tour soumis à un chevalier, à des clercs, à des laïcs,

[1] Broch. in 4° de 50 p., extraite des *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers*; prix 2 francs.

Digitized by Google

voire à une « gouverneresse », le plus souvent à des fermiers généraux, au plus offrant desquels était adjugée l'administration de l'immeuble, M. le chanoine Rondeau fait le récit d'un curieux conflit suscité, au début du XVIe siècle, entre le Chapitre de la cathédrale et l'abbaye de Fontevraud, qui se disputaient la suzeraineté de Haute-Mule. Il mentionne à ce sujet un remarquable aveu féodal de 1357, où les religieuses reconnaissent expressément les droits du Chapitre et en vertu duquel celui-ci s'opposa par la force au fonctionnement des assises que Fontevraud tenait à Haute-Mule. De là, un procès, où les tribunaux, jugeant mal fondées les prétentions des parties, rendirent une sentence qui ne satisfit ni l'une ni l'autre. Ce n'est guère qu'au XVIIIe siècle que le Chapitre put enfin se faire attribuer la suzeraineté contestée.

Vers 1543, un accident nécessita la reconstruction de Haute-Mule, œuvre dispendieuse et de longue haleine, qui provoqua jusqu'en cours de Rome une minutieuse enquête, dont M. Rondeau relate les curieuses conclusions.

Puis l'érudit chanoine fait connaître les personnages importants qui, aux frais de la ville, résidèrent à Haute-Mule, dans la première moitié du XVIIe siècle, spécialement le gouverneur de la ville et du château d'Angers, Donadieu de Puycharic, Fouquet de la Varenne et son fils, Amador de la Porte, oncle de Richelieu, le prévôt provincial Mathieu de la Londe et, sous la Fronde, le maréchal d'Hocquincourt.

Le 25 janvier 1653, les religieuses de Fontevraud vendirent l'hôtel Haute-Mule à René le Clerc, baron de Sautré. En 1860, il devint la propriété de la famille de Goddes de Varennes, qui l'a détenu jusqu'à la Révolution.

Le 8 juillet 1758, le marquis de Varennes consentit un bail à vie au profit des époux d'Armaillé de Saint-Amadour, qui moururent à Haute-Mule dans les dernières années du siècle. Mais l'hôtel, ayant été, en 1797, confisqué, commebien d'émigré, fut adjugé nationalement à un personnage assez obscur, qui dut le racheter pour le compte du dernier propriétaire. En tout cas, la maison fut acquise, avant 1810, par les époux Louis-André d'Armaillé qui, à leur tour, la vendirent, le 5 décembre 1828, à M. et Mme Moreau-Fresneau, dont la famille en possède encore la plus grande partie. La plus belle portion, louée successivement au général de Breuilpont, puis de 1831 à 1848 au premier président Desmazières, enfin au directeur des contributions de

Digitized by Google

Ponton d'Amécourt, fut habitée vers 1851, par le Dr Boussinot, gendre de M. Moreau, qui en orna l'entrée d'un péristyle monumental, mais réduisit d'un tiers le beau salon du rez-de-chaussée,

Héritier de l'hôtel entier, MM. La Combe, petits-fils du docteur Boussinot, en ont vendu, le 16 mars 1902, la partie orientale à Mlle Charlotte de Villoutreys.

Après m'être excusé d'un résumé aussi sec, je recommande avec le plus grand plaisir à tous les amateurs de notre histoire locale la lecture de cette savante monographie, qui est en vente depuis quelques jours à la librairie Grassin. J'ajoute que la brochure de M. Rondeau est ornée de deux belles gravures, dont l'une représente l'hôtel Haute-Mule, vu de la rue Toussaint.

Une main pieuse vient de réunir et de publier chez l'éditeur Lemerre, 23-33, passage Choiseul, à Paris, les *Dernières Heures chantantes* de M. le comte Charles d'Ollone [1].

Le volume s'ouvre par un avant-propos où le fin lettré qu'est M. Léon Philouze présente au public « ce recueil posthume des poèmes écrits de la main qui, bientôt glacée par la mort, allait aussi laisser tomber l'épée. » J'en détache les lignes suivantes :

« Quelle tristesse monte de ces pages que l'on tourne avec des mains tremblantes. Les vers, scandés naguère au gré du rythme intérieur, y continuent mélancoliquement leur cantilène interrompue et le cœur se contracte, en songeant au poète à qui la mort glorieuse du soldat n'a point, suivant le mot de Montaigne, « laissé le temps de déplier son rouleau » précieux. Une sorte d'hallucination, navrante et douce à la fois, vous saisit à l'évocation dans les stances et leur musique déjà lointaine d'une âme que rien de bas n'effleura, irrésistiblement attirée vers les cimes, tressaillant à tous les grands souffles et s'en exaltant jusqu'au lyrisme, d'une sensibilité affinée jusqu'à en souffrir, d'une âme si délicate, si noble, vibrant perpétuellement et de toutes ses fibres. Elle revit ici. Nous la touchons, nous la sentons frissonner dans ces poèmes d'inspiration haute, mâle ou tendre, toujours et avant tout sincère. Et cette sincérité est peut-être ce qui nous émeut le plus, en nous apportant, après la disparition soudaine, l'illusion de la présence à toutes les heures « douces », « mélancoliques » ou « graves », de celui qui, de

Un vol. in-8° jésus ; prix 4 fr. 90.

Digitized by Google

tout son cœur, les chanta. En les lisant il semble que se dessinent et réapparaissent les traits fermes et fins du preux des Marches de l'Est, enraciné par ses ancêtres depuis des siècles au sol natal, et qui dans ses courses à travers le monde, en quête de la beauté éparse sur les murs des églises, des monuments, des musées, ne détourna jamais ses yeux de la ligne bleue des Vosges, du causeur charmant, du dilettante épris de l'art sous toutes ses formes, du continuateur de l'œuvre admirable de décentralisation de M. de Romain aux *Concerts populaires d'Angers*, à qui nous dûmes, avant la guerre, les inoubliables auditions de la *Passion* de Bach, de *Tristan et Yseult* et de la *Damnation de Faust.* »

J'ai reçu de Mlle Mathilde Alanic le nouveau roman qu'elle vient de faire paraître sous ce joli titre : *Les roses qui refleurissent* [1].

Notre sympathique et très distinguée compatriote peut être fière de ce livre, que je ne veux pas analyser, mais dont je recommande la lecture. Jamais elle n'avait encore publié une œuvre aussi forte, aussi littéraire, aussi attrayante. Les tableaux qui encadrent la trame de son récit se déroulent tour à tour dans la ville et dans les environs de Poitiers, sur la côte enchantée des Sables-d'Olonne et dans les principales villes d'art d'Italie, dont la description est un des charmes de l'ouvrage.

Malgré la crise de la librairie, *Les Roses qui refleurissent* obtiendront un grand et légitime succès.

Si le livre de Mlle Mathilde Alanic peut être mis entre toutes les mains, le roman de M. Louis Arraou : *Pomponius, le dernier des chevaliers* [2], peut être mis presque entre toutes les mains.

Le héros de M. Louis Arraou, le chevalier Pomponius des Garrigues, parangon de chevalerie, égaré dans notre moderne siècle, ressemble au Numa Roumestan de Daudet par son verbe emphatique; il possède la bravoure et la modestie de Cyrano; il a aussi quelque cousinage avec le don Quichotte de la Manche,

[1] Paris, Plon-Nourrit, un vol. in 16; prix 4 fr. 90.
[2] Paris, Plon-Nourrit, un vol. in 16 ; prix 4 fr. 90.

Digitized by Google

mais il ne se contente pas, à l'exemple de celui-ci, de se battre contre des moulins. C'est un poilu de la grande guerre; il a même vainement cherché sur les champs de bataille la mort qu'il trouve à Paris sous les roues d'un stupide taxi-auto.

Au milieu de ce drame, Pomponius gardera toujourss on caractère de méridional enjoué, satirique, sentimental et frondeur; mais on admirera surtout en lui les qualités bien françaises qui sont l'apanage de notre race : le sentiment du devoir, l'élégance du courage, l'horreur de l'affectation et une inaltérable bonne humeur.

Notre ami et collaborateur M. Étienne Port vient de prendre la direction du *Fureteur breton*. Il succède au fondateur, Léon Durocher, décédé à Paris le 23 octobre dernier.

De la couronne d'amateurs et de savants que Durocher avait rassemblés aucun fera défaut pour continuer l'œuvre commencée. M. Étienne Port compte trop de sympathies, il professe à l'égard des choses et de la terre de Bretagne une ardeur trop affectueuse pour ne pas les grouper autour de lui et autour du *Fureteur*.

La 21e série des *Andegaviana* est dédiée par M. l'abbé Uzureau à M. le chanoine Costes, secrétaire général de l'Évêché d'Angers. Elle contient 66 documents d'histoire locale inédits ou peu connus. Comme dans les séries précédentes, les renseignements sur la période révolutionnaire y abondent. Ce sont, d'ailleurs, les plus intéressants.

L'abbaye de Montserrat, dans la Catalogne, nous a fait l'honneur de nous adresser le premier volume de ses *Analecta Montserratensia* [1] et de demander l'échange de ses publications avec la *Revue de l'Anjou*.

Le premier volume des *Analecta Montserratensia* renferme le catalogue des manuscrits de l'abbaye, la reproduction d'un certain nombre de textes musicaux tirés du « Livre Vermeil », la transcription de vieux documents catalans, des mélanges historiques et artistiques et la chronique du monastère. C'est

[1] Un vol. grand in-4°, orné de nombreuses planches hors texte.

Digitized by Google

une publication de grand luxe, qui devrait obtenir en France, où l'on a cessé de se désintéresser des choses d'Espagne, le succès considérable qu'elle mérite.

La première édition des *Rimiaux de l'Anjou* [1], a été vite épuisée. Notre ami M. Marc Leclerc, malgré les difficultés de l'heure présente, n'a pas hésité à en donner une seconde édition, qui sera la bienvenue, car elle est illustrée par l'auteur lui-même et accompagnée d'un glossaire des termes de patois angevin qui en font le charme. Je lui souhaite d'arriver au succès de la *Passion de notre frère le Poilu.*

Ch. URSEAU.

[1] Angers, Librairie Sainte-Croix, un vol. in-8°; prix 5 francs.

*Le Directeur-Gérant* : G. GRASSIN.

Angers, Éditions de l'Ouest (imp. G. Grassin). — 8-19

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

PORTRAIT D'EUGÈNE L'HOEST

Digitized by Google

# Le sculpteur L'Hoest

C'est à nos charmants dîners du Vin d'Anjou que j'ai connu le sculpteur Eugène L'Hoest; tout de suite cette physionomie intelligente d'artiste qui a foi en son art, qui ne vit que pour son art, m'a conquis, en même temps que l'affabilité du compatriote m'ouvrait à deux battants les portes de son atelier tout plein de ses belles œuvres.

Il y a déjà plus de dix ans de cela; comme les années passent ! et quelles années ! et pourtant L'Hoest est un jeune (étant né en 1874). Angevin par sa mère, parisien par son père, descendant d'une famille wallonne, notre camarade est, avant tout, angevin de cœur; son enfance s'étant passé en Anjou et c'est d'Angers, où il a fait ses études, qu'il est parti à l'École nationale des Beaux-Arts de Paris, comme boursier de notre département et de notre ville. L'Hoest a fait des portraits de notabilités angevines et le Musée d'Angers possède trois de ses plus belles œuvres ses « Mauvaises pensées » (personnage au regard farouche, à la musculature puissante, assis sur un rocher, le genou dans la main) sa « Moestitia » (un homme dans une pose accablée, la tête légèrement inclinée sous le poids de rêveries douloureuses) et enfin un magnifique buste bronze, cire perdue, du Dr Monprofit, d'une vérité, d'une ressemblance en même temps que d'une puissance dans l'interprétation tout à fait remarquables.



Digitized by Google

Oui, L'Hoest est un jeune et c'est de très bonne heure que son tempérament d'artiste s'est affirmé dans sa spontanéité irrésistible ! Déjà dans son cerveau d'enfant naissait cette généreuse ambition de devenir un artiste alors que dans l'atelier du sculpteur Charron il dégrossissait des Sacré-Cœur et des Immaculée-Conception destinés à des églises de village. Puis, ce fut soudain l'essor de son talent lorsqu'il entra en 1891, à dix-sept ans, aux Beaux-Arts dans l'atelier de Thomas, présenté par le maître angevin Lenepveu, et que deux ans après il débuta au Salon avec un buste en bronze du conseiller municipal d'Angers Jégu. Interrompu dans ses travaux en 1894 par son service militaire, il reparaît l'année suivante au Salon avec « Moestitia ». Au même moment l'École des Beaux-Arts lui décernait le premier prix d'atelier pour sa statue « Pro Patria », actuellement dans la collection du Dr Charles Martin à Angers.

Dès lors, chaque année voit éclore une nouvelle œuvre de notre jeune sculpteur et dans chacune de ses productions on peut suivre la progression continue de son talent, jusqu'au jour où, définitivement maître de son art, il a pu affirmer sa personnalité et son tempérament dans des productions d'une extraordinaire variété et d'une facture impeccable.

Citons, en passant, quelques-uns de ses Salons de Paris : en 1905, par exemple « Après le labeur » et « Maternité », dont le premier a été acheté par l'État ; en 1906 la gracieuse « Idylle », qui lui valu une bourse de voyage de l'État, ainsi que le portrait de M. André de Joly, ancien préfet d'Angers ; en 1908 son monument pour la sépulture Suarez à Alexandrie, superbe et grandiose conception, dont il alla, l'année suivante, diriger l'exécution en pierre à Alexandrie, ce qui lui permit de faire un très beau voyage d'étude en Haute-Égypte, à Louqsor, à Assouan, au temple de Philoë. Il l'a fait en artiste qui sait voir, s'imprégner du milieu

Digitized by Google

dans lequel il passe et il en a rapporté de véritables visions d'art, comme son « Porteur d'eau de Louqsor » et sa « Jeune felhah », qui lui ont ouvert les portes du Luxembourg.

Mais, puisque nous sommes en train de parler du talent très spécial d'orientaliste de L'Hoest, qui lui fait interpréter avec une intensité de réalisme extraordinaire les pittoresques types orientaux, disons qu'ayant choisi, comme itinéraire du voyage que lui offrit l'État en 1906, l'Italie, la Sicile, la Tunisie et l'Algérie, il nous a rapporté, ce qui jusqu'à présent est pour moi son chef-d'œuvre, le délicieux groupe de ses trois « Musiciens arabes », qu'il exposa en 1909 et qui eurent un énorme succès. J'en contemplais, hier encore, avec infiniment de plaisir la gracieuse réduction qu'en a édité la manufacture de Sèvres, exposée dans ses vitrines de la rue de Rivoli. J'en contemplais la si vivante maquette, l'autre jour, dans l'atelier de L'Hoest et, en regardant les traits de ces visages où se peint toute la nonchalance fataliste, toute la placidité sphyngienne des arabes au repos, j'avais l'intuition de l'effort cérébral inouï qu'avait dû donner l'artiste pour rendre ce qu'il y avait de presque insaisissable, dans l'attitude si expressive et si passive à la fois de ses trois musiciens.

Voulez-vous que nous aillions faire un tour à l'atelier de la rue des Dames? Je vous promets l'accueil franc, cordial, gai, d'une gaîté saine du travailleur qui a conscience de l'importance de sa tâche et qui regarde droit devant lui sans redouter l'effort toujours plus grand dans lequel il enfantera l'œuvre prochaine. Nous voici introduits dans l'atelier simple, d'une simplicité monastique, où l'œil n'est point accroché par des bibelots, des meubles précieux, des enjolivements de collectionneur, mais où toute l'attention se concentre sur les productions de l'artiste. Il nous en fait les honneurs avec une simplicité bon enfant qui conquiert tout de suite, il nous raconte son œuvre sans fausse modestie avec une sincérité absente de tout snobisme et,

Digitized by Google

tandis qu'il cause, regardant ce visage maigre, éclairé de deux yeux clairs qui pétillent d'intelligence, nous remarquons aux tempes les veines qui se gonflent lorsque quelque sujet le passionne, nous sentons que nous sommes vraiment en présence d'un tempérament d'artiste dans la plus complète acception du mot.

Assis sur un divan, nous avons devant nous le modèle du buste de M. Bessonneau, qui a été érigé à Angers dans les établissements du grand industriel; à côté, un joli marbre, d'une gracieuse figure de femme « Coquetterie de nymphe » fait contraste avec la gravité un peu officielle du filateur.

Un peu en arrière, le regard s'accroche à une esquisse du monument « Aux morts de la guerre », que la ville de Loudun a commandé à L'Hoest. Il y a là une femme, personnifiant la force au repos, dont l'attitude est empreinte d'une dignité douloureuse qui impressionne. A propos de monuments, notre compatriote, qui en a sculpté plusieurs de très remarquables, entre autres celui aux enfants de la Drôme morts pour la Patrie, à Valence, nous raconte avec émotion que, travaillant à l'un d'eux, un monument pour la sépulture d'un jeune homme dont la mort laissa les parents inconsolables, il a vécu la minute la plus émouvante de sa vie d'artiste. Il s'était enfermé là-bas, toujours en Anjou, pendant un mois, avec une seule photographie du cher disparu et il s'était imposé ce tour de force : de créer des volumes avec comme unique guide cette surface plane d'une image. Il fallait que le buste du jeune homme dominât le monument. Son travail achevé, notre ami ouvre la porte de son atelier improvisé tenue obstinément close jusque-là et les domestiques sont invités à défiler devant lui pour critiquer la ressemblance. Alors seulement la mère est amenée en présence de son enfant. A la vue de cette tête aimée qui la regarde, l'émotion l'étreint et, dans un geste adorable parce qu'irraisonné, elle se précipite sur la terre glaise et la couvre de baisers.

Digitized by Google

LA MÉDITATION

**Sépulture Glétron-Robert, à Vaiges (Mayenne)**

par Eugène L'Hoest

Digitized by Google

**LE SOUVENIR**

**Sépulture Glétron-Robert, à Vaiges (Mayenne)**

**par Eugène l'Hoest**

Digitized by Google

**Musée du Luxembourg**

**JEUNE FELLAH**

par Eugène l'Horst

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

**BÉDOUINE AU MARCHÉ**

par Eugène l'Hoest

Digitized by Google

Musée du Luxembourg

LE PORTEUR D'EAU (DE LOUQSOR)

par Eugène l'Hoest

Digitized by Google

Pour faire contraste avec cette poignante anecdote, L'Hoest nous amuse ensuite avec l'histoire un peu tarasconnaise de son monument Desmons, élevé dans le Gard. Au moment de la réception de la statue à la gare, le comité vint trouver l'auteur à la descente du train pour lui demander anxieusement « quel poids pesait exactement la statue? » Le bruit avait couru qu'elle était en plâtre patiné au lieu d'être en bronze et les braves Méridionaux n'entendaient pas qu'on ne leur en donnât pas pour leur argent ! ! ! Heureusement notre ami put leur prouver qu'elle pesait 200 kilos... bordereau en main.

Tout en l'écoutant, nous continuons à parcourir des yeux l'atelier. Tiens, voilà là-bas la figure d'un brave et charmant compatriote, le camarade Paul Décard, de la Comédie Française. Il est extraordinaire de ressemblance et de vie, avec la tête légèrement inclinée, comme au moment où il s'apprête à dire un de ces délicieux monologues dans lesquels il excelle. Il entr'ouvre la bouche, il va parler, nous rions déjà ! A côté, voici M. Aristide Briand; son buste d'abord, dont les yeux ont véritablement un regard profond, doux, enveloppant, a été acquis par l'État au Salon de 1913; puis une amusante petite statuette, également de Briand, représentant notre grand orateur et homme d'État dans l'intimité en veston, en une pose familière, une main dans la poche, l'autre tenant une cigarette. Ce sera un précieux document, plus tard, pour ceux qui écriront l'histoire de notre temps.

Enfin, au premier plan, car L'Hoest y travaille encore, le buste du Ministre de l'Agriculture M. Victor Boret, toujours un compatriote ! Cette bouche mince et serrée, ces petits yeux si expressifs, ce menton volontaire, cette tête entière révèlent la puissance, l'acharnement au travail, l'activité fébrile du monde qui — le sculpteur nous le confie tout bas — lui a donné pendant les séances de pose passa-

Digitized by Google

blement du fil à retordre; car l'immobilité et l'homme paraissent incompatibles !

Je viens de revoir terminé, au Salon de 1919, le buste du Ministre et, dans le jardin, au milieu des autres sculptures, j'ai retrouvé l'expression produite sur moi à l'atelier par cette œuvre prefondément travaillée et pensée. Du reste ce beau marbre vient d'avoir l'honneur d'une reproduction dans l'*Illustration* de fin mai.

Mais il ne faut pas que notre visite se prolonge, le temps de L'Hoest est compté; au moment où déjà nous prenons congé de lui, nous remarquons une exquise figure de « Bédouine au marché » qui, dans sa pose hiératique, évoque le souvenir classique des Tanagra ; elle a figuré à l'exposition des Armées aux Tuileries en pleine guerre en 1915, la ville de Paris l'a achetée.

Là-dessus voilà qu'on parle de la guerre : L'Hoest a été mobilisé dans les services de l'aviation ; aussi, en le quittant, charmés de notre visite, nous lui souhaitons de continuer à voler en plein ciel de la célébrité, avec pour moteurs son seul talent et son puissant travail.

C. Leroux-Cesbron.

Digitized by Google

## Conte vécu

# Lermitain

C'est encore une bien triste histoire que je veux, aujourd'hui, vous narrer.

C'est celle d'un pauvre petit soldat de France, mort pour racheter ses fautes.

Il se nommait Lermitain.

Originaire d'Auvergne, il était maquignon de son métier; mais, en réalité, il était « bricoleur », comme on dit en argot militaire.

Comment Lermitain, élevé au pays des « Puys », était-il venu au régiment, au 42e ? C'était un mystère... du Recrutement que je n'avais jamais eu le loisir d'éclaircir.

Comment me suis-je attaché à lui et comment a-t-il pu retenir mon attention, c'est ce que je vais m'efforcer de vous expliquer.

Après nos deux entrées en Alsace et nos glorieux combats à Proyart-Vauvillers et sur la Marne, une balle malencontreuse, tirée à 20 mètres par un boche, m'avait endommagé l'oreille droite et rendu indisponible pour deux ou trois semaines.

Quand je rentrai, en novembre, ma compagnie, la 9e, était commandée par un autre officier. Je pris donc le commandement de la 5e compagnie.

Digitized by Google

Le jour de mon arrivée, on me signala un jeune soldat, presque un enfant, tant il paraissait jeune, qui était en prévention de conseil de guerre pour abandon de poste et désertion : C'était Lermitain.

Après la Marne, Lermitain avait perdu son régiment et, depuis un mois, errait à l'aventure, vivant tantôt à une cuisine, tantôt à une autre, mais évitant soigneusement de remonter en ligne quand les « cuistots » de sa famille de rencontre allaient au feu.

Débrouillard... à l'excès, il attendait les nouveaux venus, leur passait la consigne pour le bois, l'eau; leur cédait, moyennant une petite somme, les denrées abandonnées par les prédécesseurs. Bref, il réalisait de jolis bénéfices, tout en vivant loin des balles et des schrapnels du 77.

Mais, tant va la cruche à l'eau qu'elle se casse !...

Un beau jour, il bavarda, parla de son régiment qui se trouvait tout proche, et y fut reconduit.

Enquête, prévention de conseil, tout le tremblement.

Bref, son cas était clair, d'autant plus que les conseils de guerre spéciaux étaient expéditifs, en ce temps-là.

Or, justement, ce jour-là, c'était le 9 nov mbre, sur le plateau de Nouvron, à deux cents pas de nos lignes, les Boches travaillaient fermé ils creusaient à outrance, et la vague silhouette d'un fortin se dessinait dans la grisaille du jour naissant.

« Il faudra voir ce qu'il y a là-dedans », me dit le colonel Petit, en passant sa matinale inspection.

« J'irai ce soir », lui répondis-je.

Je demandai des volontaires : Lermitain fut un des premiers sur les rangs.

Je sollicitai pour lui, auprès du colonel, la faveur de racheter sa faute.

« Qu'il y aille; s'il en revient et qu'il se conduise comme il doit le faire, je demanderai sa grâce », me répondit le Colonel.

Digitized by Google

Il y alla, en effet, et se conduisit superbement, en aidant à ramener dans nos lignes le pauvre petit Chassagne, affreusement blessé au ventre, par un feu de salve boche. Mais, il en revint d'une façon tellement stupéfiante, tellement héro que, que je me demande encore s'il avait toute sa raison.

Mes patrouilleurs étaient sortis au petit jour; ils avaient contourné le fortin, déterminé la nature de ses étranges et bizarres défenses accessoires, faites ici de baïonnettes enlevées à nos morts et enfouies obliquement, la poignée en terre et dirigées de notre côté, ce qui constituait un réseau des plus périlleuses chausse-trappes; là, de lacets façonnés en corde noire, où on trouva étranglé un chasseur alpin, qui s'était pris, en rampant, au fatal collet; puis enfin, ils rapportaient un vague topo de la tranchée elle-même.

Mais, au moment où mes patrouilleurs rentraient, un rayon de lune avait faiblement éclairé Chassagne et des fusils, braqués dans cette direction, avaient atteint le pauvre petit.

Et, pendant vingt minutes, dans le jour qui se levait, nous entendîmes les plaintes du mourant qui appelait sa mère à son aide.

Là-bas, les ricanements sinistres des monstres boches lui répondaient...

Le jour maintenant grandissait rapidement.

Lermitain et Tribout, qui rentraient de la patrouille, à ce moment-là, prirent rapidement une toile de tente que je leur remis et repartirent chercher leur camarade, tandis que je faisais abattre un pan de la tranchée pour recevoir le blessé.

Après mille précautions, en rampant, ils arrivent à lui; mais. lorsqu'ils voulurent le rouler dans la toile de tente nous entendîmes les plaintes affreuses du blessé, qui refusait de se laisser enlever.

Digitized by Google

Alors, le géant Tribout l'empoigna à pleines mains et, en dix enjambées, l'apporta dans la tranchée. Pendant ce temps, Lermitain, à la barbe des Boches qui tiraient toujours, ramenait les armes de ses camarades, des fusils boches abandonnés, des casques, toutes dépouilles inutiles, puis rentrait sans se presser dans nos lignes, non sans leur avoir fait, au moment de disparaître dans la tranchée, un gigantesque pied de nez.

Hélas! Chassagne mourut au poste de secours; vous verrez sa tombe au petit cimetière de Vingré.

Thibout fut cité à la division, ce qui était beau à l'époque, et Lermitain eut sa grâce !

***

Quelques jours se sont passés; nous voici descendus des lignes et mis un peu à l'arrière, à Saint-Christophe.

A l'appel quotidien, Lermitain est porté manquant, puis également le lendemain.

Enfin, le soir, il arrive en courant, avec sur l'épaule des boules de pain blanc et, dans ses musettes, gonflées à éclater, quatre litres de Malaga, du beurre et des confitures.

Il s'apprêtait à revendre toutes ces denrées. avec bénéfice quand je le rencontrai.

Il me raconta qu'il connaissait à Vic-sur-Ainse une marchande qui lui fournissait toutes ces délicatesses moyennant un ou deux casques boches. Il m'avoua même... qu'il avait passé plusieurs nuits sous son toit !

Je lui pardonnai, cette fois encore, car j'étais toujours très ému au souvenir de la nuit du 10 novembre, et nous remontâmes en ligne. Nous y étions depuis deux jours, lorsqu'on me signala, à ma grande stupéfaction, que Lermitain venait de s'enfuir une nouvelle fois. Brocanteur invétéré, le désir de réaliser un petit bénéfice le poussait à aller à 16 kilomètres en arrière, d'en revenir chargé comme

Digitized by Google

un mulet de pièce, de passer sous les barrages qui nous interdisaient les traversées de Saint-Christophe et de Berry et de vendre ses produits beaucoup plus cher à ses camarades, en première ligne, qu'en deuxième.

A sa rentrée, je lui infligeai une petite punition; mais, malheureusement, Lermitain était connu et elle enfla considérablement; elle devint de la prison, puis se traduisit, en haut lieu, par l'inévitable plainte en conseil de guerre.

Ce pauvre Lermitain, un peu comme Flambeau, allait une nouvelle fois — non par contumace — être condamné à mort.

On le mit en observation dans une sape; puis, le soir venu, on l'envoya, sous bonne garde, à la prévoté installée à la Vache Noire. Là, gardé par les gendarmes, il ne tarda pas à se rendre indispensable par les mille et un petits services qu'il leur rendait, préparant et coupant le bois, aidant au cuisinier, puis, se révéla lui-même un cuisinier modèle dont les gendarmes eux-mêmes ne purent se passer. Dès lors, la surveillance de ses geôliers se relâcha. Il en profita vite.

Ayant appris, un matin, que nous attaquions sur le plateau de Nouvron, il leur faussa compagnie, déserta l'arrière pour l'avant et, à coups de grenades, se jeta dans la mêlée...

Quand le soir tomba, il rentra dans nos lignes avec deux prisonniers blessés, une demi-douzaine de casques boches et des fusils de même provenance.

***

Lermitain vient encore, d'une façon originale, de sauver sa tête. La bonne farce jouée à ces Messieurs de la Maréchaussée, si embêtants pour les poilus et pour nous, nous a désarmés et, après une verte semonce, où je le vis enfin pleurer pour la première fois, Lermitain, sans mot dire, reprit son service, qu'il exécuta désormais d'une façon parfaite, bien plus, je dirai téméraire.

Digitized by Google

Son emplacement favori, dans la tranchée, était là où elle était inachevée, en face ce fortin, aujourd'hui citadelle, là où Chassagne avait été tué à l'aube du 10 novembre.

Or, un matin que je parcourais la tranchée — il pouvait être 8 heures — je vis de loin un des nôtres qui faisait la nique aux Boches en agitant un balai et exécutant de vigoureux rigodons pour signaler les balles qui nous entouraient, puis, dès qu'un calot se montrait, rapide, prenait son fusil et tirait. Mais, quand j'arrivai, je trouvai mon pauvre Lermitain couché dans la tranchée. Une petite étoile placée entre le 4 et le 2 de l'écusson de son képi, indiquait qu'il venait d'être touché en plein front. Je le retournai sur le ventre et je vis que la boîte crânienne était vide : une masse blanchâtre inondait ses épaules...

***

C'est ainsi que mourut le petit Auvergnat, trois fois déserteur, qui avait fait la nique aux gendarmes et aux Boches..., et qui repose tout près de son camarade Chassagne, au petit cimetière fleuri de Vingré !

Yves TYASBON.

*Plateau de Nouvron, décembre* 1914.

Digitized by Google

# Un ami des oiseaux

## Gabriel Rogeron

(*Suite*) [1]

---

### X

Devant les minarets du Bosphore, les oliviers sacrés de la Palestine et les obélisques du Nil, plus d'une fois sans doute le voyageur solitaire s'était retourné vers l'Occident, rappelé par la très chère image de la petite fille qu'il avait coutume de retrouver aux vacances dans nos paisibles paysages du Saumurois. Lentement, entre elle et le grand jeune homme qui d'abord l'intimidait, s'était amassé ce trésor de souvenirs puérils et délicieux qui prépare les longues réserves de l'amour ou de l'amitié. Et voici que je retrouve, à son retour d'Orient, Gabriel fiancé avec Aline.

Mais, à Tigné, la veille de la demande officielle, l'un de ces obstacles que le démon dresse sur le chemin de tous les amoureux faillit tout rompre. Si j'écrivais une oraison funèbre, je montrerais le nouveau Polyeucte immolant sa tendresse à ses convictions; comme je laisse à Bossuet le style sublime, j'avouerai simplement que mon oncle était quelquefois un peu têtu. Donc, une discussion politique éclata à table, s'envenima, entre M. Rogeron et son beau-père du lendemain. Celui-ci, dans l'affaire de Sadowa

[1] Voir les précédents numéros de la *Revue de l'Anjou*.

Digitized by Google

tenait pour la Prusse, tous les convives pour l'Autriche. Gabriel surtout invectiva l'Empire qui ne s'en déclarait pas l'allié. La nuit ayant calmé les esprits fort surexcités, il n'en obtint pas moins, à défaut de l'alliance autrichienne, la main d'Aline. Que n'obtint-il les deux ! Nous ne vivrions pas les angoisses d'aujourd'hui. La haine de l'Église et de cet ordre social dont Metternich avait été le dernier rempart, nous a coûté cher.

M. Peton était de ceux à qui l'appât anticlérical masque l'hameçon antichrétien. Un jour, comme Louis XV moribond sortant de sa couche pour recevoir à genoux le Dieu qui venait à lui, les habitants de Tigné devaient voir leur ancien maire, au bras de sa fille, Mme Garreau, se traîner vers leur église, pour affirmer publiquement sa conversion. De tels repentirs n'arrêtent point les catastrophes préparées, mais ils sont nobles, et la mort de Louis XV m'émeut davantage que [1] celle du débile successeur dont le sang paya ses fautes. Pour préférer Louis XVI il me faut songer qu'il abolit la question judiciaire et que l'amant de la Pompadour laissa torturer Damiens.

M. Peton, lui, n'avait torturé personne, pas même son gendre. Toutefois une certaine réserve écarta celui-ci, aux époques où s'aggravait en France la politique radicale. Au fond, moins cas de conscience que divergence sociale entre l'aristocratisme de l'un et le démocratisme de l'autre. Ces sortes de questions ne m'intéressent qu'au point de vue de l'idéologie et du naturisme; je les résoudrais volontiers par l'histoire de Tigné, ou plutôt je ne les résous pas et demeure indécis. Car nous devons à la démocratie la belle route ferme qui a remplacé le bourbier du chemin et nous

[1] « Les grammairiens modernes ont décidé que *davantage* ne pouvait être suivi de *que*. Toutefois cette décision est en contradiction avec l'usage des meilleurs écrivains » (Littré). Il faut suivre l'exemple des maîtres et laisser les grammairiens à leur néant.

Digitized by Google

permet de rouler vers les sites pittoresques ; mais nous devons à l'aristocratie qu'il reste quelque chose à voir et que les navets n'aient pas supprimé partout les bois. D'autre part, je n'ai pas attendu l'Union sacrée pour associer dans la même émotivité l'âme et le costume d'un Marceau, l'âme et le costume d'un La Rochejacquelein. Et,pour en revenir à la modestie de mes personnages et de mon cadre, avant de murer ma pensée loin des foules, dans le confort et les délices ornithologiques de l'Arceau, il me plairait de m'asseoir à la mairie de Tigné, entre des agents voyers et des vignerons et devant des plans cadastraux, pour ranimer dans leur jovialité ces disparus qui ne survivent plus pour nous que par quelques signatures au bas d'un registre municipal. Car la mort sacre les petitesses, concilie les inconciliables, dégage l'âme !

L'histoire de Tigné fut écrite par un instituteur, M. Sausseau. Humble livre, que jamais je ne rouvre sans une curiosité émue. C'est la petite histoire, celle cimentée dans les plus profondes assises de notre sensibilité. Comme les vieux paysans de Vendée chantaient, au début des messes de mariage, un *Libera* pour les morts, je voudrais épeler, dans ces pauvres annales d'une paroisse, quelques noms d'aïeux et d'aïeules effacés depuis des siècles sur les pierres tombales, et qui jalonnent au fond du passé la lignée maternelle de M^me^ Rogeron.

Quelle angoissante éloquence dans le laconisme de ces noms conservés sur les anciens registres de paroisse ! Là toute une destinée dont on ne sait rien et qui n'a pas laissé plus de trace sur la terre que la chanson d'un oiseau. Ce serait à suffoquer de tristesse, si la poussière humaine ne devait revivre; mais devant les parafes de prêtres, eux aussi oubliés, on se raccroche à ces affirmateurs d'espérance. Çà et là un reflet de la grande Histoire, une pensée française, quelque infime détail révélateur d'une tradition sociale, d'une crise politique, d'une évolution humaine,

Digitized by Google

ou encore de quelque souffrance collective, d'une épidémie, d'une guerre, d'une disette.

La première signature que je lis sur ces registres est probablement celle d'une de mes aïeules : Marie Poitou, veuve du sieur de la Pierre. Presqu'aussitôt voici un ancêtre de Mme Rogeron : « Julien Gendron, natif du Fief-Sauvin, est ensépulturé le 12 février 1625 au bout de l'église de Tigné. » Une effrayante accumulation de « mortuages » signale ensuite une peste : 177 décès sur 900 habitants, en 1631. Des familles disparaissent, des noms s'éteignent. Le 12 novembre 1650, « Louis Gendron, sergent royal, est inhumé en l'église, proche le bénitier ». En 1660, Marie, fille de Laurent Gendron, notaire, a pour parrain Luc, sergent royal. Le 30 mars 1701, « Françoise Chapon, épouse de M. Joseph René Gendron, archer de la maréchaussée générale d'Anjou et huissier royal, est inhumée dans l'église, en présence de M. Louis Joubert, exempt et huissier à cheval au chastelet de Paris, cousin germain de ladite défunte ». Le 31 août 1717, Charles Gendron, grand pénitencier, chanoine de l'église d'Angers, bénit de nobles époux : Messire Henry de Martigné et dame Élisabeth de Saintouan. Le 28 février 1723, Joseph-René Gendron, notaire de la châtellenie, dresse l'acte de mariage de Louis d'Aubigné de *Tigny*.

Mais cette grande France féodale va s'écrouler. Voici sur les registres une note bizarre, révélatrice de la dépravation que communiquent aux provinces les scandales de la banque Law et le naissant philosophisme : « Le dimanche 21 novembre 1723, fut lue au prône l'ordonnance au sujet des filles qui cachent leur grossesse. »

L'on s'imagine vraisemblablement à Versailles que le Vicaire savoyard prêche déjà dans toutes les paroisses, car il est bientôt enjoint aux prédicateurs d'insister sur « la sûreté publique, la conservation des fruits, le pacage des boucs, la police des foires et l'échenillage. » On eût mieux

Digitized by Google

fait, au lieu d'échenillage, d'écouter Buffon, qui signalait dès cette époque l'utilité des oiseaux. Mais les cultivateurs commençaient à leur reprocher quelques larcins; le massacre suivait, puis les fléaux agricoles. Combien d'espèces disparurent? Les guerres de la Révolution sauvèrent le reste. Ainsi advient-il quand on ne respecte pas les normes providentielles.

Tout s'enchaîne dans le désordre. Les seigneurs de Tigné ne résident plus. Un Toulongeon dépense trois cent mille livres pour une chasse de nuit en Bourgogne. Je ne rencontre plus sur les registres de paroisse ces baptêmes de paysans où le parrain est un Beauvau, un Tigny.

Les modestes familles sont encore là, perpétuées sur ce coin de sol que séparent des autres villages les chemins impraticables. En vivait-on moins heureux? Le 16 février 1734 Louise Gendron épouse Jean-Mechior Merlet. Le 3 août 1731, était décédé Joseph Gendron, notaire et avocat fiscal des baronnie et chatellenie de Tigné, Cernusson, Lassay etc.... L'acte ne dit pas s'il reposa près des fonts baptismaux, sorte d'enfeu des Gendron, où descendent tour à tour Louis (1650), René (1651), Laurent (1665), d'autres encore au XVIIIe siècle. Jacques Gendron, huissier au Châtelet, meurt en 1776.

Le 14 mars 1788, « à la demande de MM. Jean Desaunay, Laurent Gendron, Pierre Gendron, officier de la chatellenie, et Jean Vialle, chirurgien », le vicaire Maillard inhume le corps de Jean Bascher, domestique chez le sieur Charles Poitou, marchand, ledit Bascher trouvé mort à la croix Blanche. » Dans cinq ans, Maillard sera déporté en Espagne; Desaunay tombera sous le tranche-marc des patriotes, le jour de l'insurrection vendéenne; Vialle se révélera le terroriste local; l'abîme est ouvert. Se refermera-t-il avec la fosse d'un vieux mendiant que j'ai connu, Yves Aumont? Il avait été condamné aux travaux forcés pour ses exactions et ses violences durant la chouannerie de 1830. Un jour,



Digitized by Google

un pauvre père de famille arriva sans pain au dîner d'autres laboureurs; un seul camarade partagea sa miche avec lui : c'était le chouan.

Où était la justice en 1793? Liberté, faute, expiation, c'est toute l'histoire humaine. Redirons-nous le *Felix culpa*, et, après de tels orages, atteindrons-nous un meilleur port? Où m'eût conduit le devoir? Avec ces cent-vingt gâs de la paroisse dont les cadavres auréolèrent les fourrés de la Vendée, ou avec le petit groupe qui, dans un refrain de Marseillaise, s'en alla mourir à Fleurus et sous les pins neigeux de la Bérésina? Dans la conduite de ceux qui restèrent au pays, anciens officiers seigneuriaux, riches marchands-fermiers, je devine plus d'anxieuse sagesse que de couardise, car ils risquaient les balles des deux partis. Ainsi fit M. Gendron, de notaire royal devenu administrateur du district; conscience incertaine, tête modérée et qu'alarment les excès opposés. Malgré ses fonctions, il cache chez lui des ecclésiastiques proscrits et ne prête à l'intrus, qui se révèle bientôt indigne, qu'une très molle protection. Je l'imagine volontiers un libéral de 1789, soumis aux suggestions d'une femme pieuse. Qui dira les angoisses de pareilles âmes, au fond de ces calmes bourgades devenues des champs de bataille? M. Gendron n'en continuait pas moins de minuter ses actes, où la pique et le bonnet phrygien remplaçaient seulement les lys de la Généralité de Tours.

Depuis le XVII^e siècle jusqu'à 1840 six Gendron apparaissent notaires à Tigné. Les quatre derniers se succèdent sans intervalle, vraisemblablement de père à fils. Le gouvernement de la France avait subi plus de heurts.

Sous la Terreur, M. Laurent Gendron put conserver intact le château de Maurepart au propriétaire émigré. En 1826, M. Henri-Gatien Gendron acquiert, après l'avoir offerte au marquis de Toulongeon, la ruine de Tigné. C'était alors l'admirable époque de la Restauration, aussi éloignée de l'oubliette féodale que des charniers impériaux. Vrai-

Digitized by Google

ment, de toute part se reconstruisait une France plus belle. Les ruines elles-mêmes reprenaient vie, s'idéalisaient sous la plume et le crayon des romantiques. L'insanité de 1830 nous replonge dans l'enfer. Pourtant rien ne change dans la pacifique étude de Tigné, sinon encore l'estampille du papier timbré. Que deviendrait le pays si les notaires se permettaient, eux aussi, des coups d'État ! Néanmoins la séculaire dynastie des tabellions cesse à Tigné, en 1840, un an après que Mlle Raymonde Gendron épousait M. Pierre Peton, originaire de Coron, où je lui découvre un père libéral houspillé par les chouans, et un oncle ecclésiastique ; contradictoire ascendance qui se reflétera sur toute la destinée du nouveau châtelain de Tigné.

Car sa préférence resta pour une république religieuse, même quand les circonstances ou les relations l'entraînèrent vers la monarchie de Juillet, puis vers le radicalisme de 1880. Une seule haine politique ne varia pas en lui. Durant tout le Second Empire, son vote isolé à Tigné répond non. Mais je le trouve longtemps en rapports de bon voisinage avec plusieurs légitimistes. Il apparaît un jalon, secoué par les tempêtes contraires, sur la voie toujours inachevée de la Démocratie chrétienne. Quelques tronçons s'espacent à travers notre histoire : le duc de Mercœur, la première Vendée, une fraction du parti robespierriste, la république de 1848, les ralliés à l'encyclique de Léon XIII. Quand les athées bienveillants croiront à Dieu, quand les dévots revêches le feront aimer, quand la morgue aristocratique et la jalousie plébéienne auront disparu, alors la Démocratie chrétienne sera fondée. Jusque-là, je redemande au ciel un Louis XVIII, notre plus sage roi avec Louis XI, et qui n'eut pas besoin d'être cruel.

Si, après la mort de sa femme, ange tutélaire, M. Peton s'éloigna des pratiques religieuses et finit par se rapprocher un moment du sectarisme, il conserva toujours cette charité du Samaritain, qui lui mérita sa conversion finale. Bon

Digitized by Google

homme surtout, ami et familier de ses vignerons, au milieu desquels j'aperçois encore sa mince silhouette, sa canne et sa redingote noire. Je lui pardonnerais beaucoup pour avoir aimé les oiseaux et congédié un domestique qui venait de tuer un chat-huant. M. et Mme Peton et leur sœur, Mlle Euphrasie Gendron, avaient donné le terrian de l'église neuve, dont le calme angélus me berce, dont la flèche mordorée m'invite, à travers la futaie d'hiver; et il s'en est allé dormir à l'ombre de la séculaire chapelle de Sainte-Anne, dans le petit cimetière sans âge où reposent beaucoup des miens.

Il devait transmettre à sa descendance ses hérédités contradictoires; car ses filles épousèrent des monarchistes, tandis que son fils accentuait davantage une politique républicaine, nuancée néanmoins, comme la sienne, de tolérance religieuse et de vénération pour les monuments de l'Ancienne France. L'intelligent restaurateur du château de Saumur me permettrait-il aussi de songer à plus d'un réformateur social déplorant sur le tard certaines répercussions de ses pensées, à Henri Heine regardant derrière soi l'homme armé de la hache, à d'Alembert confiant au vieillard de Ferney sa pitié pour les jésuites proscrits? L'administrateur d'une grande ville, le distingué physiologiste, le chirurgien dévoué pourra me répondre que ni les moines, ni même les ornithologistes ne suffisent à la société.

Non que M. Joseph Peton méprise les oiseaux. Le viticulteur, qu'il est aussi, a proclamé leurs irremplaçables services. Et ce n'est pas son sens de l'autorité qui se prêterait à cette anarchie de la chasse, que favorisent certains politiciens méridionaux, à commencer par le peu regrettable président Fallières. Mais il ne s'est pas spécialisé comme son beau-frère dans les questions d'oisélisme. J'emploie ce terme à dessein, convaincu que la cause des oiseaux rencontrera plus de sympathies le jour où les noms d'oisélisme et d'oiséliste auront remplacé les mots baroques d'ornithologie et d'ornithologiste.

Digitized by Google

M. Rogeron allait donc rencontrer dans sa nouvelle famille un milieu plutôt favorable à ses goûts d'histoire naturelle. S'il existe dans les choix du cœur une part de réflexion, si l'on n'aime, comme le dit Racine, que quand on veut aimer, Gabriel pouvait-il mieux choisir la compagne de sa destinée? Celle-ci ne l'arracherait point à ses goûts studieux pour le faire bousculer par des valseurs, ou le traîner, triste esclave étranglé dans une cravate, vers d'insupportables corvées mondaines.

Aline, de son côté, n'avait pas tenu rancune du désespoir filial qui semblait un moment occuper tout le cœur de son ami; elle sut comprendre le plan différent des affections, en ce monde et dans l'autre. La jalousie d'aucun passé ne pouvait l'alarmer, si ce n'est peut-être de l'ascendant exercé à l'Arceau par la vieille Renotte. Celle-ci s'était montrée vraiment une mère; la découvririons-nous aussi belle-mère? Négligeable rançon de tant de bonheur entrevu et qui , chance plus rare ou récompense méritée, devait se réaliser.

Aussi, à défaut des fées, le maire, M. Édouard Poitou, pouvait-il, dans une délicate allocution, prédire à son jeune compagnon de chasse et à la fille d'un adversaire politique dont il demeura toujours l'ami, une terrestre félicité, prélude de celle que leur annonçaient les magnifiques paroles de la liturgie matrimoniale, prononcées par M. le curé Vivion.

Tigné en émoi, le château en fête, les camarades de l'Arceau et du quartier Saint-Sulpice rassemblés de tous les points de l'horizon, les sombres murailles des Beauvau rajeunies par les toasts, la blanche volée des cloches, la joyeuse solennité du cortège nuptial, ces fantômes ont vécu le 26 août 1868, loin, déjà si loin [1] !

(*A suivre.*) André Godard.

[1] Voir la suite dans les prochains numéros de la *Revue de l'Anjou*.

Digitized by Google

Digitized by Google

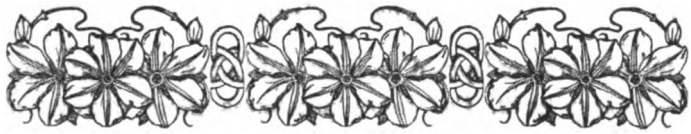

# Chez nos Internés en Suisse

*(Suite)*

---

13 *octobre* 1917. — BRIGUE

Il fait froid; le ciel est nuageux et triste, mais, au fait, il ne pleut pas. L'hôtel Couronne est vide et glacial. Où sont les grands jours des belles voitures à cinq chevaux qui secouaient leurs sonnailles à la porte? La poste du Simplon, la poste de la Furka; l'une ou l'autre et laquelle? Il fallait choisir et je revois le scandale du portier un jour que, descendus du mont Rose par Macugnaga après deux semaines de courses sur les glaciers de l'Aar et du Grimsel, nous refusions positivement de recommencer à tourner et prétendions nous reposer tout simplement entre deux caisses de lauriers roses.

Plus de postes tapageuses, plus de rapide d'Italie; des soldats suisses descendent du Simplon avec de petites musiques aigres comme la bise et dans l'hôtel vide un jeune violoniste travaille éperdument un concerto de Rode ou de Kreutzer, qui ne va pas tout seul.

Le chef de secteur, un adjudant, s'est excusé sur un déplacement de service à Berne. Il a délégué près de moi deux jeunes gens très empressés qui vont tantôt me mettre en contact avec les ateliers de Brigue.

Digitized by Google

Ici nous n'avons pas d'internés militaires. La frontière est dit-on trop près. Ces jours prochains nous verrons nos soldats dans le Jura, à dix minutes des routes de France, sans autre obstacle que le poteau frontière. Est-ce que, mon Dieu, l'administration suisse serait aussi incohérente que la nôtre? — Les cent vingt hommes de Brigue sont des évacués de nos départements du Nord et de Belgique. Non mobilisables, trop vieux, trop jeunes, ajournés, ils ont été saisis par le Boche, promenés, enfermés et finalement envoyés en Suisse, à bout de misère, de tortures et de privations. Cette masse d'hommes d'origine diverse fermente facilement et le secteur passe pour nerveux. Que vais-je dire à ceux-là et comment trouver le chemin de leur cœur? Quel accueil vont-ils me faire?

J'ai toute la journée pour résoudre le problème et je compte sur les conversations de tantôt pour m'éclai er.

L'internement est groupé en deux ou trois hôtels avec des ateliers de fabrique de pantoufles, mais les hommes travaillent aussi un champ pour leur utilité personnelle. Un champ à Brigue? Plus haut que Brigue, à Bérisal, sur la route du Simplon.

Bérisal, charmant souvenir, maisons de bois jetées sur les gazons au pied du Bordelhorn. Pourquoi Bérisal, si loin, si haut? Les pommes de terre ne poussent pas seulement à Bérisal.

C'est que le médecin directeur est le maître de Bérisal et donne le terrain aux internés.

Le maître de Bérisal! Voilà 18 ans, je pense, nous étions reçus par les maîtres de Bérisal entre deux bouteilles de vin de Sion en souvenir de ce que la vieille demoiselle en papillottes à ce présente avait été gouvernante en la maison de l'un de nous. Est-ce que le médecin directeur serait de cette maison-là? Le monde est si petit.

Après le déjeuner, à l'heure de la pipe et du café, je le rencontre sans peine, le médecin directeur, sur la petite place

Digitized by Google

pavée, autour de la fontaine fleurie, et c'est en effet le fils du maître d'hôtel de Bérisal du temps des postes du Simplon, et le neveu de la vieille fille aux papillottes. Et me voilà déjà avec un ami dans la place, avec un auditeur bienveillant pour ce soir.

L'atelier de Brigue est entièrement soumis à l'Office de travail. Les hommes vivent au compte du Service de l'internement et reçoivent un petit salaire pour chaque heure de travail pour leur argent de poche. Le salaire est petit et les ouvriers s'en plaignent, mais il est le même pour tous et de cela ils se plaignent encore davantage. Nous retrouvons ici dans l'organisation de ce menu travail de bienfaisance les erreurs et les préjugés qui nous empoisonnent chez nous et cette religion de l'égalité dont le caractère français ne peut pas se déprendre. « Pourquoi le mien et non pas le sien? Pourquoi le sien et non pas le mien? » C'est une phrase que nos femmes de mobilisés nous répètent sans cesse dans leur angoisse nerveuse en parlant de leurs hommes. La mesure égale pour tous est un rêve impossible et, même dans les années terribles que nous vivons, les uns ont la chance du filon et les autres se font tuer. Devront-ils se faire tuer tous pour qu'une égale désolation fasse la nuit sur tout le monde?

A Brigue les salaires sont donc égaux et l'atelier en pâtit singulièrement, comme il pâtit partout de toute atteinte à l'initiative individuelle. Le travail à la tâche, le travail à la pièce, est multiplicateur de l'énergie et de la production et c'est une des erreurs de la théorie socialiste que de régler la journée dans le temps seulement, comme on ferait d'une machine. Le plus malhabile et le plus lent mène le train et détermine la production; mais, quoi qu'on en ait, il fixe aussi le salaire et l'atelier se meurt dans une égalité décourageante, médiocrité pour tout le monde, ferment de mécontentements et de désaccords.

« Ainsi, me dit un homme à son établi, je suis seul ici à

Digitized by Google

savoir couper une pantoufle; tout doit passer sous mes ciseaux; la fabrique est née de moi comme elle serait née de tout autre professionnel à ma place. J'ai dressé peu à peu toutes les tables où vous voyez le travail se diviser et se finir et je n'ai pas trouvé partout la même habileté de main ou la même bonne volonté. Et, pourtant, si le salaire est fixé à dix sous par jour, nous gagnons tous dix sous. Et qu'arrive-t-il? Il arrive que nous produisons tous aussi peu que le moins bien doué ou le plus malintentionné de nous; l'atelier ne produit pas et l'Administration mécontente réduirait volontiers ses prix. Nous pourrions donner quatre heures de plus par jour et produire dix fois davantage, si on payait à la pièce en prenant pour base le prix de revient du moins habile de nous. Qui pourrait s'en plaindre? Pas lui à coup sûr dont la médiocrité serait respectée, ni l'État qui verrait grossir ses profits. »

Et le propos est approuvé sur tous les bancs. Nous sommes dans un milieu usinier presque exclusivement et ces hommes ont peut-être avant la guerre protesté contre le travail aux pièces, mais la théorie, poussée ici à ses dernières conséquences démontre elle-même son absurdité et l'égalité devant la poche vide n'est pas un privilège souhaitable.

D'ailleurs la discussion qui se généralise autour de moi est paisible et sans violence; il plane encore sur toutes les âmes le souvenir de la captivité, de l'enfer, et personne ne se croit le droit de se plaindre.

« C'est idiot, dit l'un, de travailler comme cela, c'est purement idiot; nous ne gagnons pas le pain qu'on nous donne, pendant que les autres là-bas crèvent de faim en peinant tout leur saoul. Alors, n'est-ce pas, on peut bien philosopher, ça occupe les gens heureux. »

Au fond l'humeur est bonne et fraternelle.

Autour de l'atelier il s'est créé deux annexes pittoresques et amusantes.

Digitized by Google

Un homme racommode des souliers; quels souliers et quels racommodages! la cour des miracles de la cordonnerie. Il semble qu'il faille une habileté singulière pour panser tant de misères et mettre tant de pièces à tant de trous.

« Vous devez être, dis-je à l'homme, un fameux cordonnier.

« — Non Monsieur, répond-il doucement; j'étais débardeur sur le canal de Saint-Quentin. Là-bas les camarades m'ont vu arranger mes souliers; ils m'ont apporté les leurs. Et j'ai appris comme cela. »

A côté, c'est un coiffeur qui a ouvert boutique avec une chaise et un banc et la clientèle ne chôme pas.

Et tout cela c'est du travail gratuit, l'ouvrier reçoit le même salaire qu'à l'atelier; il a seulement en plus le sentiment très vif d'être utile à la collectivité et il paraît très sensible à cette petite gloire.

Au fond, tous ces pauvres gens sont touchants. Ils grognent, mais ils marchent toujours; le mot est vrai même des civils et sans direction, livrés à eux-mêmes sous la haute règle de la lointaine administration ils ont trouvé le bon côté où dormir les derniers mois de leur exil sans trop s'en faire. J'ai passé trois heures avec eux et je ne suis plus du tout inquiet de ce que je leur dirai ce soir.

En attendant le dîner, j'ai repris tout seul, une fois de plus la route d'Italie et refait l'âpre montée caillouteuse qui s'élève à travers la vieille ville. Il y a là un petit coin venu d'au-delà des monts du temps des évêques de Brigue, des clochers bulbeux comme à Padoue et un portique à balustrade ouvert sur le ciel qui rappelle les palais de Véronise et de Tiepolo. Une belle rampe double en fer forgé toute fleuronnée complète le décor de renaissance italienne, fantaisie d'artiste transplantée sur le sol rude du Haut-Valais et qui grelotte un peu dans son élégance légère sous la bise.

J'ai refait avec mes souvenirs tout le premier grand lacet

Digitized by Google

qui va vers le mont Leone. Les nuages se sont un peu déchirés ce soir et les sommets de l'Oberland passent la tête, l'Aletshorn et l'Eggishorn tout proche, et les fines pointes des horns du glacier de l'Aar, promenoir familier où sans doute nous ne conduirons plus nos fantaisies. Les années de guerre, les peines privées, l'angoisse publique ont alourdi les ans sur nos épaules et nous ne faisons plus de projets. Nous allons maintenant rêvasser de nos fêtes passées et refaire en notre âme les belles courses d'autrefois, loin de nos amis morts ou dispersés. Sur ces sentiers du passé il a plu comme une cendre mélancolique et je redescends en frissonnant. Cette route est triste que nous avons si souvent faite dans la joie.

Et ce soir tout le monde est là dans l'atelier aux tables rangées, depuis le coupeur de pantoufles jusqu'au docteur de Bérisal et, quand je rentre à l'hôtel, un long cortège m'accompagne sans bruit et sur la petite place pavée où chante la fontaine fleurie; ces ouvriers de Brigue dont on m'avait fait peur un peu sont venus me serrer la main simplement en me disant au revoir, en France. Ce n'est plus l'enthousiasme d'une ascension réussie, mais c'est quelque chose tout de même.

## 15 *octobre* 1917. — CHEXBRES

La journée d'hier a été prise par le retour à Lausanne à travers l'interminable Valais. Nous nous sommes regroupés à nouveau et, pour être à Chexbres ce soir à 8 heures, nous allons passer par Fribourg et faire visite au professeur Chérel, qui vient de prendre la chaire de littérature française à l'Université après trois années de dure campagne.

M. Chérel a professé au Lycée d'Angers et notre neveu est encore sous l'impression de ses belles leçons.

Pendant les quelques heures où il a bien voulu nous retenir près de lui, il nous a mis à même de voir et d'entendre

Digitized by Google

ce qui se fait et ce qui se dit dans cette antique cité de Fribourg, française de langue et qui se croit française d'esprit sans s'apercevoir que sa conception de la France est un peu ancienne, assise sur des errements déjà périmés avant la guerre et en contradiction certaine aujourd'hui avec ce que nous, Français, nous savons de notre pays. Ici, les nouvelles de France passent par Rome; l'on manque de vues directes sur les choses de chez nous, déformées de la meilleure foi du monde, sans doute, par certaine presse et certains esprits. Ce qu'on redoute ici par-dessus tout, c'est « le triomphe de l'anticléricalisme » et cette peur-là engendre toute une série de phobies et de préférences.

On ne désire pas que la France périsse. Non, Dieu ne veut pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse. C'est autour de ce postulat que tournent tous les raisonnements des deux côtés du pont de la Sarine. Entre la France et les hommes qui prétendent à la représenter il y a des différences de sentiments et de direction que nous savons tous et qui nous donnent parfois l'impression que chez nous les uns parlent et les autres font les gestes et l'identité d'intention n'apparaît pas toujours. Notre France anticléricale est au fond le pays du monde le plus sincèrement religieux, le plus attaché à ses croyances, le plus généreusement dévoué à la foi. Nous le savons bien chez nous. Toutes nos aventures de séparation, de confiscation, d'expulsion ont été l'occasion de resserrer les liens confessionnels et, pendant que la France officielle faisait mine de persécuter, l'autre France, et c'était quelquefois la même, cherchait à réparer au jour le jour le mal que les hommes faisaient aux hommes. En fin de compte, la lutte toute politique n'a pas eu chez nous la violence contre les personnes qu'elle a revêtu en Allemagne au temps du Kulturkampf; mais au dehors on a interprété dans un sens diabolique les mouvements antireligieux qui ont agité les sphères politiques sans troubler si profondément la masse populaire.

Digitized by Google

Quelques années avant la guerre; j'ai eu l'occasion de visiter avec un franciscain sarde la basilique d'Assise. Au cours de cette promende qui embrasse tant et de si grands sujets, nous en sommes venus à parler de la situation religieuse en France.

« Vous n'avez plus en France, me dit mon cicerone, ni prêtre, ni église.

« — Mais pardon, nous en avons autant que vous, autant qu'il en faut du moins pour la piété des fidèles.

« — Vos couvents sont fermés.

« — Et les vôtres gardés par les carabiniers.

« — Mais vous avez M. Combes !

— Ça, je ne peux pas le nier, nous avons M. Combes, mais M. Combes n'est pas toute la France.

Et cet homme cultivé et de bonne foi en vint à me demander sérieusement si l' « école de Sorbon » n'était pas fermée à Paris. Il en était à confondre la Sorbonne, d'origine cléricale, je suis bien obligé de l'avouer, avec un établissement ecclésiastique fermé pour cause de persécution.

J'ai grand'peur qu'à Fribourg on reste à l'école de mon franciscain d'Assise pour les affaires de France. Lui aussi faisait profession de nous aimer et de nous plaindre.

La guerre elle-même ne paraît avoir ouvert ici ni les yeux ni les cœurs et, si la France était un peu battue, on en serait chagrin, sans doute, mais, si elle était trop victorieuse, ce serait le triomphe de l'anticléricalisme et le chagrin serait pire. On hésite entre ces deux tendances. Pour nous qui savons la foi et la piété profonde du peuple de France et qui assistons au mouvement magnifique où se mêlent tous les esprits, toutes les confessions, toutes les religions et toutes les irréligions dans une ferveur mystique miraculeuse, les minutieuses analyses fribourgeoises nous semblent un peu puériles.

On connaît ici la Commission romande et, pour les œuvres de l'Internement, l'Union catholique de Fribourg marche

Digitized by Google

d'accord avec la C. R. I. Je dis ce que j'ai vu, je répète ce que j'ai entendu : cette activité bienfaisante qui va chercher les masses populaires dans les secteurs, qui les visite, les aide et les encourage, qui entretient avec les hommes eux-mêmes un commerce suivi, au moyen d'agents nombreux et dévoués. Je rappelle que le « ravitaillement moral » va porter ses secours très loin et jusque sur les routes secrètes qui mènent à la profession religieuse de nos internés. Tout cela n'émeut pas les hommes de Fribourg. Ils se sont réservé les officiers, les écoles, les cercles et ils exercent dans ce milieu une action utile, à coup sûr, et dont ils se déclarent satisfaits. Ils ne veulent pas convenir de ceci et c'est pourtant l'évidence même ; lorsque nos hommes reviendront ils rapporteront cette impression qu'ils ont été visités et secourus par une œuvre protestante et cela ne va pas sans doute sans quelques inconvénients et cela n'est pas rigoureusement conforme à la vérité.

On sent ici quelque mépris pour la foule et une préférence pour la sélection. Chez nous de bons esprits pensent que l'heure est venue d'entrer directement en communion avec le peuple. Ce sont deux tendances opposées. Comme toutes théories humaines, elles doivent comporter des exagérations et des parti-pris. Je ne les jugerai point, mais au nom de la vérité je constate que j'ai trouvé partout la commission romande et j'ai rencontré Fribourg seulement à Fribourg.

Le patriotisme du professeur Chérel et son amour pour la France sont au-dessus des spéculations de l'esprit dont nous venons de parler un peu. Il a fait ses preuves ailleurs. Son rôle est ici difficile et délicat ; l'école allemande est puissante à l'Université de Fribourg, nombreuse et soutenue ; les Français sont rares, isolés et un peu prisonniers d'une politique religieuse aussi étroite dans sa forme que l'était dans la sienne la politique anti-cléricale que nous avons connue avant la guerre chez nous.

Ces impressions nous sont venues des propos recueillis ici

Digitized by Google

dans un milieu très cultivé et très fin, presque trop fin pour les temps où nous vivons. Quand on raisonne, c'est que le cœur est libre et dans les misères que nous traversons depuis plus de trois ans nous en sommes à préférer un mouvement d'affection au plus prévoyant avis. Nous avons failli nous noyer, ce n'était pas l'heure du maître d'école.

Il reste que cette société d'origine française est charmante et que la conversation y reprend une allure vive et contradictoire, tout comme chez nous. Et nous avons encore la faiblesse d'aimer cela.

Nous avons vu à Fribourg seulement des hommes et des idées. La pluie nous poursuit sans relâche. Elle nous accompagne de son brouillard sur le chemin du retour et, par un phénomène d'ubiquité déplorable, elle reste avec les miens à Chatel Saint-Denis, alors qu'elle me suit encore à Chexbres.

Sur ces terrasses de Chexbres, c'est la morne tristesse du larmoyant hiver. Les internés sont aux hôtels autour des poêles qui ronflent. Les travaux des champs sont finis et les bords du lac sont intenables, même pour les pêcheurs. C'est le désœuvrement avec ses conséquences fâcheuses. Autour du feu, dans la fumée des pipes, je me joins à la conversation et je cherche le sujet qui tient au cœur de mes auditeurs d'un soir. Ce sont presque tous des cultivateurs et ils pensent à leur terre, non pas la terre d'ici qu'on leur confie, ni la terre du voisin, mais leur terre, leur sillon, qui sont toujours la meilleure terre et le meilleur sillon. Un groupe de jardiniers de Cavaillon, heureux de se détendre et de répondre à mes questions, nous raconte les merveilles de la Durance. C'est coloré à coup sûr et cela ramène un peu de soleil dans nos cœurs. Les champs de primeurs de Cavaillon : les terres irriguées par les canaux et chauffées au thermosyphon, une culture de serre étendue sur des communes entières et qui couvre d'or le pays, des pêchers de Chanaan,

Digitized by Google

des melonnières de Californie, des jardinets de dix ares qui valent une ferme en Beauce. Tout cela est vrai au fond; mais nos gens, qui se sentent écoutés, exagèrent un peu et c'est plaisir de les voir s'agiter, de les entendre se renvoyer des histoires féeriques à la gloire de leur petit pays. En vérité, ils sont revenus pour une heure dans leur vallée; ils nous ont promené sous le soleil et, pour nous prouver la beauté de leur sol, ils ont revu leur village et senti le parfum de leurs jardins de France. C'est aussi le parfum de sa douce Vendée que vient me demander un petit soldat de la Poitevinière, un peu malade, un peu bronchiteux, usé par la prison allemande. Et tous les deux dans un coin, avec cette réserve un peu fière des gens de chez nous, nous évoquons nos champs de choux humides qui font des pans de verdure sur les guérets d'hiver, nos vallées profondes tapissées de genêts fleuris où court un maigre ruisseau entre deux marges de prairies, et puis nos villages blancs et rouges et nos clochers neufs des Mauges. Et le pauvre garçon, mis en confiance, peu à peu en arrive aux confidences. Il faut que je voie sa mère et que je la rassure : il y a entre eux une histoire de femme qui inquiète la vieille vendéenne et qui me semble commune, trop commune, dans la vie de nos internés.

Il est arrivé ici à bout de forces physiques et morales malade dans son corps, étourdi par les aventures, la guerre, la captivité, sevré de cette affection chaude des familles de chez nous qui serrent encore sous le même toit toutes les générations vivantes. Il n'est pas homme à s'épancher en paroles comme les gens de Cavaillon; tous ses souvenirs tombent sur son cœur en silence et la charge est lourde. Une femme s'est trouvée qui a été bonne pour lui, comme il dit dans sa langue naïve. Il a trouvé près d'elle d'abord de l'aide maternelle, un surcroît de bien-être et puis la douceur d'une pensée voisine de la sienne et, dans la simplicité de



Digitized by Google

son âme, il a tout raconté dans ses lettres à sa mère. Elle s'est émue, la mère, terriblement, de savoir son fils « causer » à une étrangère, une femme de pays perdu dans la brume du lointain et qui peut-être n'est pas même chrétienne, et elle a écrit à son gars des lettres touchantes, de pauvres lettres qui sortent une fois de plus pour moi du petit portefeuille crasseux, coupées aux plis, courtes dans leurs quatre pages maladroites où la même plainte se répète. Il veu que sa mère sache. Il a eu l'idée de se marier, oui, c'est vrai, mais il aime encore mieux revenir à la Poitevinière et il abandonnera son Ariane pour revoir les coiffés d'Anjou.

Jusqu'où l'aventure est-elle allée? Il n'est pas coutume chez nous de passer des confidences aux indiscrétions et je n'ai rien voulu savoir de ce qu'on ne me disait pas.

L'histoire est commune dans les secteurs, dans les secteurs où la division suisse est mobilisée, disent les mauvaises langues. La mode des marraines a mis autour de nos soldats des femmes et des filles mues par un sentiment de charité pimentée de curiosité. Elle en a mis beaucoup ; elle en a mis trop.

Un soir la salle de conférences s'est trouvée mi-remplie de femmes et, sur une question que je fis au soldat le plus proche, il me répondit en riant :

« Ce sont nos marraines ».

Ces marraines ont été parfois promues fiancées et des mariages se sont faits qui ne contentent ni les familles, ni souvent les intéressés eux-mêmes. Les curés et les pasteurs ont protesté contre ces unions inconsidérées et les choses ont été à ce point que la chancellerie de France a étudié une circulaire où il est question de la publicité du mariage et du crime de bigamie. Voilà un document pour l'historien qui traitera de l'influence de la guerre sur le mélange des races humaines.

Digitized by Google

## 16 *octobre* 1917. — GRUYÈRE

## CHARMEY

La nuit a été très froide. Après toute cette pluie la gelée est venue subitement; le sol craque sous le pied et, dans la lumière matinale, le Léman lamé d'argent retrouve son cadre familier. Les nuées s'enroulent en volutes de la dent d'Oche à la dent du Midi et s'en vont lentement vers le Sud.

La journée est chargée. C'est tout le pays de Gruyère et même davantage, puisque Charmey, me dit-on, est un village perdu dans la montagne au-delà de la rivière et qu'il faut pour l'atteindre prendre à Broc une pauvre petite poste. Il y a là un peu d'inconnu qui aiguise ma curiosité.

Cette Suisse pâturante qui s'étend au pied du Moleson est trop peu connue des touristes. Elle n'a ni sommets, ni funiculaire, ni cascade fameuse, ni lac, ni palace; elle est seulement un merveilleux lieu de repos dans le charme d'une vie grasse, parmi les troupeaux, à l'ombre des forêts de hêtres. Des villages propres et coquets, des hôtels modestes dans leurs allures et dans leurs notes, des communications nombreuses et faciles, il y a là un cadre ravissant bien connu de Lausanne et de Fribourg et que nos familles en quête de villégiature négligent à tort.

Aujourd'hui tout ce pays de Gruyère a pris un aspect de haute montagne. La neige descend très bas sur les pentes du Moloson et la petite chaîne entre Sarine et Simmenthal a vêtu de blanc l'aridité de ses crêtes aiguës. Un horizon d'aiguilles reluisantes fait le tour du plateau où les vaches blanches et noires finissent de brouter l'herbe d'automne.

Dans ce pays du lait le lait devient rare. La consommation est restreinte et le beurre est presque prohibé. Après la carte de pain, la Suisse neutre a vu venir la carte de lait et la carte de beurre et la famine a commencé pour elle,

Digitized by Google

cette famine de la gourmandise que nous connaîtrons aussi nous plus tard et qui gêne plus que l'autre, dit-on, peut-être parce que, au fait, nous n'avons jamais connu l'autre. Pendant que le petit train tourne et retourne sur les pentes d'herbe, un Genevois m'explique que chez eux on fait le beurre sur la table, pour le thé, en toute petite quantité, avec une toute petite mécanique pour utiliser la petite jatte de lait allouée aux familles. Et, pendant qu'il me dit cela, nous frôlons les wagons remplis de bidons qui courent aux usines de Broc, où se fabrique le chocolat au lait, article d'échange et d'exportation. Avec ce chocolat qui parfume la vallée, la Suisse se procure le blé et le fer qui vont lui manquer. Nous avons là un exemple des difficultés économiques qui vont nous atteindre demain. Mais l'expérience se fait chez les autres et nous touche peu. Elle n'émeut même pas ceux qui devraient peut-être la suivre de chez nous; dans les gares-frontières, nos agents bafouent les Suisses et la carte de pain est un sujet de plaisanterie où ils excellent. Un peu plus de prévoyance avec un peu moins d'esprit nous eût rendu l'avenir plus facile.

La petite ville de Gruyère est bâtie sur un piton isolé au bord de la vallée de la Sarine, à la manière des cités de la Toscane et de la montagne de Sienne. On raconte qu'un seigneur et sa bande en quête de pays à gouverner — comme Sancho mais par d'autres moyens—montèrent ici dans les temps anciens et, trouvant la place bonne, ils la gardèrent. Ils se firent « barons » puisqu'ils en avaient la force et, comme il leur fallait un blason, ils accrochèrent à leur enseigne une grue toute pantelante qu'ils venaient d'abattre dans le marais voisin. Et, par un calembour que les meilleures armoiries ne dédaignent point, la seigneurie de Gruyère était née.

Le lieu est resté féodal. La plateforme, toujours crénelée de murailles et de tours, est fort étroite et porte seulement avec le château une petite place inégale entourée de mai-

Digitized by Google

sons du XVIe siècle. Du dehors, des routes de la Sarine, l'aspect est rude, mais à l'approche les pentes d'herbe fleurie adoucissent déjà la rigueur de la forteresse et, quand on a passé la porte, la fontaine qui chante devant les maisons à bouquets sur la place herbeuse a depuis longtemps désappris la guerre et ses combats et c'est la paix sereine et souriante. Invinciblement le site rappelle sous d'autres cieux les cortile de Cortone ou de Montepulciano où les citoyens dorment au soleil sous les mouches, dans un décor de bataille. Ici, il y a moins de mouches pourtant et plus de confortable dans le pittoresque.

Le secteur a soixante-dix internés sous la direcion de l'adjudant Bayart. Un beau nom. Je l'ai déjà entendu il y a quelques semaines sur les lèvres d'un brave territorial franc-comtois Notre wagon se hissait lentement dans la forêt du Jura et deux permissionnaires parlaient de la guerre, de ses erreurs, et de ses certitudes et l'un d'eux rappelait gravement :

« Vois-tu, mon vieux, la France c'est un beau pays, mais il y a trop de Bourbons et pas assez de Bayarts.

« — Tu parles, répondait l'autre avec conviction. Et je ne suis pas sûr qu'ils se fissent l'un et l'autre une idée très précise de la portée d'une phrase ramassée je ne sais où, et qui sonnait bien à leurs oreilles de français avides d'éloquence. Petits et grands, nous sommes bien tous du même pays.

Le Bayart de Gruyère commande à des convalescents désœuvrés. Il n'a rien été fait encore pour organiser le travail. Les hommes vivent doucement avec un peu d'ennui, au milieu d'une population qui les gâte. Je parlerai tantôt sur la scène d'un théâtre que le Conseil de la paroisse leur abandonne, devant une salle pleine d'Armaillis sous la direction des trois prêtres du pays. Tous ces braves gens aiment la France dans la passion de leur cœur et ils le disent avec une chaleur émouvante.

« Cette guerre, m'affirmait l'un d'eux avec une fierté

Digitized by Google

touchante, cette guerre ne finira pas que nous n'allions la faire finir. »

Il y avait dans l'attitude de l'homme et dans le mot comme un souvenir du lansquenet maître des batailles que glorifient les fresques murales du château voisin.

Le secteur ne restera sans doute pas dans l'état de somnolence où nous l'avons trouvé. Il y a à Bulle un homme dont l'activité dévouée rayonne sur toute la région, le commandant Gay, un beau type d'officier français, nerveux, entreprenant, plein d'autorité et en même temps de cette grâce spirituelle que nos hommes aiment tant. Le commandant est venu de Bulle avec un groupe d'officiers; il a pris la parole et il a su donner à notre réunion tout son caractère. Nous n'étions plus tout à fait des déracinés, ramassés au hasard réunis par aventure au nom d'idées imprécises et lointaines, mais bien l'image visible de la patrie, un peuple attentif, des prêtres bienveillants et des soldats attroupés avec leurs cadres et leurs officiers. Il semble que les pauvres mots prennent toute leur valeur de ceux qui les écoutent et les mêmes phrases n'ont pas deux fois le même son. M. Margot est venu nous rejoindre ici et cet aspirant-pasteur sympathise sincèrement avec les curés de Gruyère dans une haute pensée de charité.

Sur la petite place moyenâgeuse nous faisons tous, soldats, prêtres, armaillis, une figuration singulièrement vivante d'où j'entendrais sans surprise surgir une strophe ou un couplet. Il semble que nous répétions au vrai une scène de drame ou d'opéra.

J'ai retrouvé les miens à l'hôtel de la Fleur de lys, une auberge patriarcale où il ferait bon séjourner en d'autres temps et nous redescendons à la gare en un groupe qui s'étire sur les lacets du sentier comme les processions symboliques au fond des tableaux de la renaissance italienne.

Des formes et des idées d'art habitent ce pays à nom de fromage.

Digitized by Google

Puis à Bulle, le commandant Gay et son entourage nous quittent avec d'aimables regrets et à Broc nous entrons à quatre dans la boîte jaune des postes fédérales où le conducteur nous enferme à clef comme des bibelots précieux.

Le temps s'est maintenu beau et froid. Dans le ciel bleu lavé, très profond, de tout petits nuages blancs se promènent qui sont des nuages de nos premiers printemps.

Aussitôt passées l'étroite vallée de la Sarine et la monstrueuse cité du chocolat, la route de Charmey entre dans la montagne et dans la forêt de Charmes qui a peut-être donné son nom au village. La région est ravissante. Nous allons sous les bois rougis déjà par la gelée d'hier comme dans un poème d'hiver et par les éclaircies, Gruyère et le Moléson, le Moléson et Gruyère s'arrangent en tableaux encadrés de sommets neigeux. Sur la pente où nous montons la neige est aussi tout près; l'air plus vif nous apporte comme un parfum, l'haleine de la grande montagne qui réjouit nos âmes, ce souffle vivant qui fait frais au visage et qui laisse aux lèvres un goût de jeunesse et de force. La montagne ici n'est pas si haute mais la saison est venue où les sommets descendent et, dans le jour finissant, dans cette forêt tout en or où festonnent les neiges prochaines, les eaux sont froides et le vent a le goût des sommets. Le village, à l'entrée de deux vallées, sur une place d'herbe, s'étire longuement entre les jardins à barrières de bois et les chantiers de scieries qui sont l'industrie du pays. Nous avons là à l'hôtel du Sapin, cent dix internés sous la garde de l'adjudant Gruais. Les hommes travaillent au bois. Quand nous arrivons là-haut, la nuit est venue et les hommes sont rentrés. L'hôtel est très grand presque neuf mais il donne tout de suite l'impression du laisser-aller, de l'abandon. Il n'y a ici ni règle, ni direction, on dirait d'une caserne mal tenue, avec la propreté particulière aux casernes. Le tenancier de l'hôtel a disparu, l'internement est livré à lui-même et c'est ici le bout du monde. Le cafard y est maître et seigneur.

Digitized by Google

La soirée est très fraîche et, dans un petit salon où nous dînons avec l'état-major, la cheminée maltraitée et en mauvais arroi brûle sans goût et sans chaleur. Tout le monde ici n'a qu'un souci : s'en aller, descendre, fuir la neige, l'isolement, l'inaction, l'engourdissement des longs mois d'hiver. Il faudrait un remède immédiat, il faudrait apporter un intérêt à la monotonie des jours et, pour tenir ce secteur à la mauvaise saison, il faudrait un de ces ateliers que la C. R. I. se décidera à créer quand sera révolu le cycle méthodique du concours de l'affiche et des œuvres post-scolaires. Les hommes seront morts de chagrin auparavant, ou plutôt on aura évacué Charmey, qui est un délicieux séjour d'été, mais sans plus.

La salle de réunion est froide; nous grelottons tous, orateurs et auditeurs, malgré la fumée des pipes, et c'est un état fâcheux pour la communion des âmes. Le conférencier s'est bien un peu échauffé à son jeu, mais l'auditoire est à plaindre et nous le plaignons de tout notre cœur. Nous ferions mieux tous de battre la semelle et de tourner en rond. Et l'automne est à peine commencé.

G. Dufour.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

# Angers et l'Anjou pendant la Guerre

(*Suite*)

---

11 *février*. — Le thermomètre marque à Angers — 3°. Dans la soirée la pluie tombe, on espère le dégel. Vers 10 heures une bande de canards sauvages, quittant leurs marais de Pruniers, remontait vers Angers et une trentaine de canards, en arrivant au pont de Verdun, faisaient des plongées en pleine ville. Une heure plus tard une autre bande faisait son apparition entre le pont de Verdun et celui de la Haute-Chaîne.

Une session exceptionnelle de baccalauréat de l'enseignement secondaire sera ouverte le 21 mai pour les jeunes gens de la classe 1918 reconnus aptes au service militaire.

Le *Journal officiel* a publié hier matin un arrêté aux termes duquel les transports en petite vitesse seront, à partir du 15 février, soumis à de nouvelles règles les répartissant en trois catégories par ordre d'urgence.

Un décret paru au *Journal officiel* décide que le pain devra être fabriqué avec de la farine entière de froment, ne pas avoir un poids inférieur à 700 grammes et une longueur supérieure à 80 centimètres. Pour le pain en couronne la longueur est calculée sur le développement de la circonférence moyenne. Ne pourront plus être fabriqués les

Digitized by Google

pains dits de luxe ou de fantaisie, les petits pains, brioches, croissants, biscottes fraîches et autres pains faits avec de la farine additionnée de lait lacoste, sucre ou beurre. — Le pain ne pourra être mis en vente que 12 heures après sa cuisson. La vente du pain entier ou par morceaux se fera au poids.

Les correspondances expédiées en franchise par les personnels militaires de la guerre ne devront dorénavant être revêtues du cachet de l'autorité militaire leur conférant le droit à l'exemption de taxe que si l'expéditeur indique à l'extérieur du pli ses nom, prénoms, grade et affectation militaire.

Le Préfet fait savoir que, sur la demande du Ministre du commerce, du travail, de l'agriculture, des postes et télégraphes, les propriétaires d'appareils de labourage mécanique devront en faire d'urgence la déclaration en ayant soin d'indiquer le type, le nombre des appareils disponibles, la nomenclature du matériel et la localité où il se trouve. Ces renseignements devront être adressés au directeur des sevices agricoles à Angers.

Le *Petit Courrier* donne de nouveaux renseignements sur le charbon en Maine-et-Loire et notamment à Saint-Aubin de Luigné où il existe des affleurement de charbon considérables de très bonne qualité qui pourrait être extrait avec très peu de main-d'œuvre sans causer de préjudice au propriétaire des terrains. M. Fourmond, maire de Rochefort-sur-Loire, a extrait ces jours derniers à 2 m. 50 du sol 3.000 kilos de charbon pour la population de sa commune et il affirmait hier encore que, s'il avait la main-d'œuvre nécessaire, il pourrait en extraire bien davantage.

A l'église, Notre-Dame d'Angers a eu lieu une grand' messe en musique organisée par le Dessert aux blessés, sous la présidence de Mgr Rumeau. La partie musicale était confiée à M. Hermann, directeur du chant choral mixte. L'orchestre et l'orgue, à l'entrée de l'Évêque, ont exécuté

Digitized by Google

la marche solennelle de Mendelssohn. La messe de Gounod a été chantée par les chœurs avec le concours de Mme Defrenne, de MM. Lacour et Delestre. On y entendit aussi à l'offertoire « Dans le calme du soir » et la cantate « Aux héros d'Ypres » de Hermannn. MM. Bernède, Becker et Durand ont contribué largement à l'exécution de cette œuvre. M. le chanoine Ballu, aumônier divisionnaire, récemment rétabli du choc qu'il avait subi au front, a prononcé une éloquente et chaleureuse allocution tout imprégnée des souvenirs héroïques et douloureux du « vrai front ». Une quête fructueuse a été faite en faveur de l'œuvre.

Un déserteur nommé Behague Robert, qui appartient au 6e d'artillerie, après avoir été engagé au 16e dragons, a été arrêté pour vols commis à la gare de l'Anjou à Angers.

Dans la salle de la Coopérative de la Madeleine à Angers une réunion a eu lieu où M. Bahonneau, secrétaire de la Bourse du travail, et un délégué de la Confédération générale du travail prirent la parole au sujet de la vie chère. Les travailleurs réunis ont adopté un ordre du jour par lequel ils s'engagent à rechercher les moyens propres et bons à parer à l'élévation toujours croissante du coût de la vie par leur adhésion aux coopératives et s'engagent à fortifier les syndicats afin de maintenir les salaires à un taux en harmonie avec l'élévation des denrées.

La Sélection nantaise a battu Université-Club (1e) par 1 but à 0. L'équipe du 28e dragons a battu Université-Club (2e) par 1 but à 0. Le Club athlétique de la Flèche (1e) a battu le Club sportif Cointreau par 2 buts à 0.

Un habitant de la rue Pitre-Merlaud a été trouvé mort de froid à son domicile.

Nous apprenons la mort de l'adjudant Hérissé Alfred, du 33e d'artillerie, enseveli vivant, le 10 janvier, sous un poste d'observation détruit par un bombardement.

La médaille des épidémies a été conférée au soldat Édin, vicaire au Champ.

Digitized by Google

Est nommé chevalier de la Légion d'honneur le commandant Royé, du 33e d'artillerie.

Ont été cités à l'ordre de la division : le soldat Drapeau Félix, du 77e d'infanterie ; — à l'ordre de la brigade : le caporal Lelardeux Marcel, du 409e d'infanterie, les soldats Babonneau Eugène, du 169e d'infanterie, Lizé Auguste, du 125e d'infanterie.

Par suite du froid intense qui règne à Saumur le Préfet a autorisé le maire à utiliser les salles de l'École de cavalerie pour les séances du conseil de révision qui auront lieu les 15, 16 et 17 février.

La gare de petite vitesse de Saumur Paris-Orléans est fermée aux expéditions aujourd'hui et demain.

Une fermière de Montreuil-Bellay qui vendait son lait 0 fr. 30 le litre s'est vu dresser procès-verbal

Dans une lettre publiée par l'*Ouest*, M. Georges Leblanc, ingénieur, demande que le Municipalité prenne des mesures énergiques pour que les stocks de charbon qui existent à Saumur soient mis à la disposition du public et qu'on recommence à vendre dans la cour de l'Hôtel de ville les charbons qui s'obstinent à rester au fond de certains chantiers.

A Saumur, au réservoir des Moulins, une vanne a crevé sous la pression de la glace et l'eau est venue dévaler en ville créant dans la rue des Basses-Perrières un véritable glacier. La Loire ne forme plus qu'une immense banquise à l'aval du Pont Cessart.

Un violent incendie a détruit près de Cholet le château du Chêne-Landry, appartenant à M. Cesbron-Lavau, conseiller général, actuellement aux armées, mobilisé comme capitaine de cavalerie.

12 *février*. — Le thermomètre marque — 3°.

Un arrêté du Préfet établit que les pâtissiers-confiseurs, les glaciers, les marchands de confiserie et de chocolaterie seront assujettis à l'obligation de fermeture imposée aux

Digitized by Google

pâtissiers. Les rayons de confiserie et de chocolaterie devront donc être fermés le mardi et le mercredi de chaque semaine, sauf les mardis et mercredis jours fériés.

Un autre arrêté du Préfet décide qu'à partir du 15 février dans les hôtels, pensions, restaurants, buffets, wagons-restaurants, cercles, clubs, crémeries, coopératives de consommation, cantines, buvettes et tous établissements de consommation ouverts au public il sera interdit de servir au même repas, à la même personne, un nombre de plats supérieur à deux, dont un seul de viande. En dehors de ces deux plats le consommateur pourra demander un potage ou un hors-d'œuvre (les hors-d'œuvre étant limités à 4 sortes, ou des escargots, ou des huîtres), un fromage et un dessert (fruits, confitures, compotes et marmelades, pâtisserie). Les légumes cuits ou crus seront comptés comme un plat quand ils seront consommés séparément, c'est-à-dire quand ils ne serviront pas de garniture. L'entremets sera supprimé. Le menu de chaque jour ne devra pas comprendre, pour chaque repas, plus de deux potages et plus de neuf plats savoir : 1 plat d'œufs au choix, 2 plats de poisson, 3 plats de viande, 3 plats de légumes.

Le public est informé que, par suite des nécessités militaires, il ne sera accepté aucune expédition en petite vitesse à la gare d'Angers Saint-Laud pendant les journées des 15, 16 et 17 février courant, sauf transports de la guerre accompagnés d'ordres militaires A ou B et transports à destination même des gares de Nantes, Chantenay, Saint-Nazaire et Bordeaux.

A partir d'aujourd'hui, des suppressions de trains seront réalisées sur les lignes ci-après : Segré-Angers-Saint-Serge : train SS 2 partant d'Angers à 5 h. 52, SS. 65 de Segré à 19 h. 58 (maintenus le mercredi). — Segré-Nantes-Etat : train N 5 partant de Segré à 19 h. 43, N 2 de Nantes-État à 6 h. 32 (maintenus entre Candé et Segré le mercredi). — Le Mans-Angers-Saint-Laud : SN 1 (entre Le Mans et Sablé)

Digitized by Google

partant du Mans à 1 h. 45, A 8 d'Angers Saint-Laud, à 17 h. 29. Le train de marchandises GVA 50 partant d'Angers-Saint-Laud à 18 h. 1 assurera le service des voyageurs.

A l'hôpital n° 8, devant une salle remplie des soldats blessés et en présence de M. le préfet Fabre, a eu lieu la première représentation de « Kiné de la revue au 8 », qui a obtenu un très grand succès.

Aujourd'hui a eu lieu le mariage de M. Victor Richou, serrurier, soldat au 5e génie, blessé dans Verdun le 12 mai 1916, travaillant actuellement dans une usine de guerre près de Lyon, avec Mlle Hélène Rohard, demeurant à Angers rue Toussaint, orpheline de père et de mère, à qui M. Libeau adjoint, au nom du bureau de bienfaisance, a remis une somme de 500 francs provenant du legs Guibert.

Le *Journal de Maine-et-Loire* rappelle que le Ministre a déclaré à la tribune de la Chambre en réponse à une question de M. Ferdinand Bougère que les journaux de province avaient le droit de reproduire les informations parues dans les journaux vendus dans la même ville. « Or, dit-il, on continue dans les journaux angevins a supprimer des informations parues dans des journaux de Paris vendus à Angers à des milliers d'exemplaires ». Il proteste contre l'inégalité de traitement entre les divers journaux.

Le *Journal de Maine-et-Loire* fait savoir que le maire de Rochefort-sur-Loire avec 5 anciens mineurs du pays extrait du charbon. Au lieu dit la Bourgogne, d'un trou creusé seulement de 2 m. 50 à 3 mètres de profondeur on a extrait en deux ou trois jours 150 hectolitres de charbon. A Saint-Aubin de Luigné, M. Beduneau et son fils ont extrait à 1 m. 60 du sol près de 200 hectolitres de charbon. Ce charbon brûle très bien. Mélangé au charbon anglais il ferait de bon charbon de forge. Un officier du génie s'est rendu sur les lieux.

10 prisonniers allemands travailleurs ont quitté Angers se rendant à Montigné-sur-Moine.

Digitized by Google

M. Lavallée, ingénieur agronome, directeur de l'École supérieure d'agriculture d'Angers, prévient les agriculteurs qu'en Maine-et-Loire il faudra semer au moins 300 litres de blé de Manitoba par hectare, qu'il ne serait pas prudent de le semer après le 25 mars et que, pour se procurer de la semence il faut s'adresser à M. Morain, directeur des services agricoles du département.

Ont eu lieu au Bourg-d'Iré les obsèques du marquis d'Armaillé en présence de toute la population, conseil municipal en tête. A l'église le panégyrique du défunt fut prononcé, au nom du curé retenu par la maladie, et l'absoute donnée par le supérieur du collège de Combrée. Au cimetière des discours ont été prononcés par M. Conrairie, adjoint au maire, et par M. Hery, au nom de la société de secours mutuels.

Aux Ponts-de-Cé les sapeurs du 9e génie, sous la direction du capitaine Latillier, ont construit en moins d'un quart d'heure sur la glace, une passerelle de 200 mètrs environ. Cette passerelle va de la levée de Saint-Jean de la Croix à l'île aux Chevaux permettant ainsi de ravitailler gens et bêtes habitant cette île.

13 *février*. — A Angers le thermomètre marque — 2° le matin; mais dans la journée il monte à + 5°.

350 jeunes gens du canton nord-est d'Angers se sont présentés devant le Conseil de révision réuni à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Durant-Farget, vice-président du Conseil de préfecture, assisté de M. Bodinier, sénateur, de M. Valentin, conseiller de préfecture, et du colonel Varlet.

Sont passés en gare d'Angers Saint-Laud, venant de Saint-Nazaire et se dirigeant sur Roanne, 80 prisonniers allemands travailleurs sous escorte militaire.

La foire d'Angers a été à peu près nulle. Les marchés étaient assez mal achalandés et tout était hors prix. Avaient été amenés : bœufs et vaches, 273 ; veaux, 59 ; mou-

Digitized by Google

tons, 7; porcs, 850; chevaux et poulains, 75. Pour les approvisionnements ménagers il y avait très peu de légumes et ceux apportés se vendaient à des prix inabordables : un chou se cotait de 25 à 30 centimes; un chou-rave, 30 centimes ; un paquet de trois poireaux, 40 centimes, et la carotte 0 fr. 10 pièce. Les pommes de terre, la plupart gelées, valaient de 2 à 4 fr. le double-décalitre. Enfin le beurre faisait complètement défaut.

Voici d'ailleurs la mercuriale de cette foire : froment, 1re qualité, le décalitre (taxe) 2 fr. 55; orge, le décalitre, 3 francs; son, le décalitre, 0 fr. 60; avoine d'Anjou (taxe) le décalitre 1 fr. 55; pommes de terre (Hollande), le décalitre, 1 fr. 40; (Early rose), le décalitre, 1 fr. 40; foin, 1re qualité, le quintal, 8 francs; 2e qualité, le quintal 6 fr. 50; paille de froment, le quintal, 7 fr. 50; paille de seigle, le quintal, 6 francs; beurre, le kilo, 4 fr. 50; lard, le kilo, 4 francs; œufs, la douzaine, 3 francs; gros bois avec sa peau, le stère, 30 francs; sans sa peau, le stère 32 francs; champêtre, le stère 30 francs; hanoche avec sa peau, le stère, 30 francs; sans sa peau, le stère, 32 francs; champêtre, le stère 30 francs ; bourrées de taillis, le cent 150 francs; poules, la pièce, 4 fr. 75; poulets à rôtir, la couple, 9 fr. 50; vin, 1re qualité, l'hecto, 100 à 120 francs; 2e qualité 95 à 98 francs; 3e qualité, 85 à 92 francs; vinaigre, l'hect., 82 francs; farine, les 100 kilos, 42 fr. 20; sucre, le kilo, 1 fr. 65; viande de bœuf, les 100 kilos, 210 à 350 francs; de vache, les 100 kilos, 210 à 350 francs; de mouton, les 100 kilos 220 à 420 francs; de veau, les 100 kilos, 220 à 420 francs; pain de fantaisie, le kilo, 0 fr. 50; pain 1re qualité, les 6 kilos 2 fr. 80; oies, le kilo, 3 fr. 20; lapin de maison, le kilo, 2 fr. 10, lapin de garenne, la pièce 2 fr. 50 à 2 fr. 60.

Le nommé Rivery François, soldat à la 9e section d'infirmiers à Angers, qui avait dérobé des couvertures de laine, des serviettes, des draps, des taies d'oreillers, mouchoirs,

Digitized by Google

caleçons, tricots, etc, représentant une certaine valeur a été condamné à 5 ans de prison. Sa mère et sa femme, qui habitaient la place Molière, ont été condamnées la première à 2 ans de prison et la seconde à un mois, toutes les deux avec sursis.

Les cours de couverture, ferblanterie, plomberie et d'électricité pratique professés par la Chambre de Métiers de l'Anjou dans les locaux de l'École des Beaux-Arts d'Angers et qui avaient été suspendus par suite du manque de gaz dû à la rigueur de la température reprendront à compter de ce jour.

A été cité à l'ordre du corps d'armée : le sous-lieutenant Bazauges Florent, du 114e d'infanterie.

4.000 hectares de la forêt de Fontevrault ont été la proie d'un incendie causé par l'imprudence d'un journalier.

A la suite des démarches de M. Georges, maire de Baugé, de sérieuses provisions de charbon vont être expédiées en ville. 10 tonnes sont réservées à l'usine d'électricité, 10 tonnes pour les forgerons et 20 tonnes pour la consommation du public.

Le Tribunal correctionnel de Baugé a prononcé 7 condamnations pour délit de chasse contre des habitants de Lézigné, Fougeré, Jumelles, Montigné, Saint-Philbert-du-Peuple, Brion, Mouliherne et Saint-Quentin-lès-Beaurepaire.

On a trouvé dans les bois du Vignon, à Jarzé, après un incendie, le cadavre complètement nu d'un vieillard de 82 ans, probablement auteur et victime de cet incendie.

Le médecin-chef de l'hôpital n° 22 à Cholet remercie les employés et ouvriers de la maison Richard pour leur don en espèces aux malades.

Le sous-préfet de Cholet a reçu d'un anonyme 78 francs en faveur des blessés en traitement dans les formations sanitaires de la ville.



Digitized by Google

A Saumur les dégâts causés par le froid dans le service des eaux de la ville est considérable.

Le *Journal de médecine de Paris* consacre un intéressant article sur l'emploi en mécanothérapie d'un mano-mobilisateur du Dr E. Leullier, médecin-chef du service de physiothérapie d'Angers. Le dernier numéro de l'*Avenir médical* publie une étude documentée sur les appareils de prothèse fonctionnelle pour lésions nerveuses du Dr Leullier.

14 jeunes Serbes, âgés de 12 à 15 ans, sont arrivés aujourd'hui au collège de Beaufort.

A Nantes, le général commandant la 11e région a remis la médaille militaire et la croix de guerre au caporal Le Perennou Francis, du 77e d'infanterie.

14 *février*. — A Angers, le thermomètre marque le matin — 2° et dans l'après-midi + 5°.

Une circulaire ministérielle établit que tous les hommes du service auxiliaire, y compris ceux de l'armée territoriale et de la réserve de l'armée territoriale, qui n'occupent pas un des emplois fixés par les commandants de région comme pouvant continuer à être tenus par des militaires, devront être en principe remplacés par des femmes ou des engagés spéciaux. Feront seuls exception les hommes placés dans le service auxiliaire à la suite de blessures de guerre reconnus inaptes pour la zone des armées. Les hommes du service auxiliaire de l'armée territoriale et de la réserve de l'armée territoriale, les veufs pères de trois enfants et ceux des classes 1902 à 1907 maintenus sur le territoire pour raison de santé remplaceront les hommes du service armé encore maintenus à l'intérieur et les auxiliaires des classes 1902 à 1917 destinés à être envoyés aux armées.

Le Ministre des finances vient de décider qu'à partir du 16 février 1917 les percepteurs des contributions directes seront autorisés à recevoir à leur résidence les demandes d'achat ou d'échange (renouvellement, réunion, mutation,

Digitized by Google

conversion, régularisation) de rentes sur l'État nominatives, mixtes ou au porteur, et les demandes de vente de rentes sur l'État nominatives ou mixtes, lorsque ces demandes émanent de personnes domiciliées dans le ressort de leur perception. Le montant des ordres d'achat de rentes sur l'État nominatives, mixtes ou au porteur déposées dans les perceptions ne doit pas excéder, pour la même personne et pour la même journée, la somme de 5.000 francs en capital.

Le Préfet vient de prendre un arrêté réglementant la vente et la consommation du sucre : toute personne doit faire avant le 20 février à la mairie de sa résidence habituelle une déclaration portant ses nom, prénoms, profession, résidence, la quantité de sucre supérieure à 10 kilos qu'elle détient, les noms, prénoms et qualités à son égard des personnes vivant avec elle. A partir du 1er mars la vente du sucre ne se fera que sur présentation d'un carnet de consommation. Ce carnet, établi pour une durée de 6 mois, donne droit à 750 grammes de sucre par personne et par mois représentés par 3 coupons de 250 grammes. Pour la fabrication des confitures de ménage il pourra être accordé trois kilos de sucre par personne et par an. Les carnets sont délivrés dans chaque mairie aux intéressés au moment du dépôt de leur déclaration. Les détaillants, les sociétés coopératives, les commerçants les hôteliers, restaurateurs, cafetiers, pensions de famille, les établissements d'éducation et d'instruction, hôpitaux, hospices, établissements pénitentiaires, communautés religieuses, les pharmaciens, confituriers, chocolatiers, fabricants de liqueurs et sirops, pâtissiers, confiseurs, etc., doivent déclarer avant le 20 février à la mairie les quantités de sucre qu'ils détiennent et le lieu du dépôt, les quantités de sucre vendues ou utilisées pendant les deux dernières années 1915 et 1916, les quantités vendues ou utilisées pendant le mois précédent ou le mois correspondant des années 1915 et 1916, en cas de commerce ou d'industrie ayant un caractère saisonnier. Les hôteliers,

Digitized by Google

restaurateurs, cafetiers, chefs de pensions de famille, établissements d'éducation et d'instruction, hôpitaux, hospices, établissements d'assistance, asiles, établissements pénitentiaires, communautés religieuses devront indiquer le nombre de personnes à nourrir dans le mois. Les personnes ou établissements visés ci-dessus, à l'exception des détaillants, des sociétés coopératives et des commerçants qui vendent du sucre, reçoivent un ou plusieurs carnets correspondant à la moyenne de leur consommation lorsque cette consommation n'est pas supérieure à 20 kilos par mois. Au-dessus de ce chiffre, ces personnes ou établissements sont approvisionnés par le Comité de répartition qui se réglera autant que possible pour les hôteliers, restaurateurs, cafetiers et pensions de famille, pharmaciens et industriels qui utilisent et transforment le sucre, sur la consommation moyenne du mois précédent ou du mois correspondant des deux années antérieures et pour les établissements d'instruction et d'éducation, hôpitaux, hospices, établis, sements d'assistance, asiles, établissements pénitentiaires-communautés religieuses suivant le nombre de personnes qui vivent dans ces établissements et la quantité de rations auxquelles ils ont droit. Les détaillants, coopératives et négociants, devront vendre et livrer le sucre dans la mesure de leurs approvisionnements, mais ne peuvent en subordonner la vente ni la livraison à l'achat d'autres denrées. Il est formellement interdit aux négociants et aux industriels traitant les sucres d'en expédier en dehors du département.

La septième liste de souscriptions privées du Comité angevin d'assistance aux militaires tuberculeux de la guerre s'élève à 10.275 fr. 50, ce qui porte le total à ce jour de la souscription à 33.182 fr. 50.

Par suite de la pénurie de charbon la bibliothèque municipale d'Angers sera fermée provisoirement à partir de vendredi matin 15 février, tous les jours, sauf le jeudi. De même les bibliothèques populaires n'ouvriront plus qu'une

Digitized by Google

fois par semaine : le dimanche matin pour la bibliothèque des Cordeliers (place des Halles), et le samedi soir, aux heures habituelles, pour les bibliothèques du boulevard Descazeaux, des groupes Victor-Hugo et Condorcet et de la rue Saumuroise.

La médaille militaire a été conférée à l'adjudant Mergault, du 33e d'artillerie

La Société des conférences populaires a décerné des diplômes hors concours aux instituteurs de Maine-et-Loire dont les noms suivent : MM. Brouard, Camus, Jouet, Boidron, Fiancet.

A Cholet des procès-verbaux ont été dressés contre deux cultivatrices de la commune qui vendaient leur lait 0 fr. 30.

A Saumur, par les soins de l'administration municipale, le service des octrois a procédé à une vente de pétrole au marché couvert, au prix de 0 fr. 55 le litre.

Un biplan français monté par un officier anglais a atterri à un kilomètre de Durtal. Cet officier, appartenant au camp d'aviation de Vendôme, se rendait à Châteaudun ; surpris par le brouillard, il s'est égaré et a dû atterrir faute d'essence.

Nous apprenons la mort au Cameroun des suites de fièvres contractées en gardant des positions conquises par nos troupes de M. Louis Mouret, qui avait reçu la médaille militaire à la bataille de la Marne, avait été cité trois fois à l'ordre de l'armée et était titulaire des médailles coloniales de Madagascar et de la Côte d'Ivoire.

15 *février*. — Le Ministre de la guerre fait savoir qu'il est formellement interdit au personnel civil et militaire employé dans les établissements privés de recevoir sous quelque forme que ce soit une gratification du service employeur qui peut simplement pourvoir au logement personnel pour lui permettre d'exercer sur les travailleurs la surveillance constante qui lui incombe.

Digitized by Google

Les jeunes gens de la classe 1918 ou marchant avec cette classe qui ont fait acte de candidats en prenant part aux concours des Écoles polytechnique, centrale, normale supérieure (sciences), des mines, des ponts et chaussées seront classés dans l'artillerie ou le génie; ceux appartenant aux classes antérieures, mobilisés dans une autre arme obtiendront généralement d'être versés également dans le génie et l'artillerie.

Un nouvel arrêté du Préfet, par suite des protestations, qui se sont élevées, règle la vente des beurres et fromages dans le département. Le beurre fin de première qualité, pourvu de la marque des beurreries coopératives et laiteries industrielles affiliées à la fédération des laiteries coopératives de Touraine et d'Anjou, est taxé à 2 fr. 70 les 500 grammes, le beurre de ferme et fabriqué dans les exploitations agricoles, 1re qualité, 2 fr. 40 les 500 grammes; le beurre de ferme, 2e qualité, 2 fr. 25 les 500 grammes, prix pour vente soit en gros, soit à la ferme, soit sous les halles et marchés dans les centres de productions. Au détail ces prix ne pourront être majorés de plus de 15 centimes les 500 grammes sur les marchés des villes, et de 20 centimes chez les détaillants. Les fromages faits, ou camemberts fabriqués en Maine-et-Loire ne pourront être vendus à la production au-dessus de 75 centimes, ceux de 300 grammes environ, au-dessus de 45 centimes les demi-fromages de 150 grammes environ, logés en boîte et emballés dans caisse facturée ou à rendre; au détail : 1 franc les fromages de 300 grammes, 60 centimes les demi-fromages de 150 grammes. Ces prix s'entendent livrés en boîte. Ils s'appliquent aussi aux fromages des départements limitrophes vendus en Maine-et-Loire. Les fromages d'importation vendus avec les marques et étiquettes d'origine seront vendus : 1 fr. 15 les camemberts de 300 grammes livrés en boîtes; 70 centimes les demi-camemberts livrés en boîtes; 2 fr. 50 les 500 grammes de Roquefort; s'il y a lieu, la réquisition sera faite aux prix ci-dessus.

Digitized by Google

Les 90 prisonniers allemands travailleurs qu'employait à Angers l'entreprise Laboureau sont partis le 6 et le 15 février pour travailler dans les campagnes aux travaux agricoles : 20 sont allés au Lion d'Angers, 10 à Feneu, 10 à Montigné-sur-Moine, 20 aux Cerqueux, 10 à Saint-Quentin-en-Mauges, d'autres à Chemillé et à Rochefort-sur-Loire. Ceux qui étaient employés à la carrière de Chenillé-Changé, de 26 ont été réduits à 20. Ils font en même temps les travaux agricoles sur les communes de Chenillé-Changé et la Jaille-Yvon.

A Angers, ces prisonniers étaient arrivés 40 le 31 octobre 1916, puis 44 le 3 novembre 1916, enfin 6 en janvier 1917. Ils ont été occupés un peu partout, notamment à l'usine Bessonneau à des travaux de démolitions, terrassements, reconstructions. La plupart remplissaient les fonctions de manœuvres; quelques spécialistes charrons, serruriers, forgerons, électriciens ont été employés de façon à utiliser leurs connaissances. La ville d'Angers en a employé 10 au service des boues et immondices et aux travaux de nivellement du jardin qu'on est en train d'établir près la tour du pont de la Haute-Chaîne. 5 de ces derniers travaillèrent ensuite à une amidonnerie, rue Ollivier. Un tiers de ces hommes donnèrent un très bon rendement; un second tiers, composé surtout d'intellectuels, commerçants, notaires, étudiants, négociants, pharmaciens, instituteurs, un maître nageur, peu préparés au genre de travaux auxquels on les employait, donna un très mauvais rendement.

Tous ces hommes étaient logés dans un camp modèle installé par la maison Bessonneau, rue du Major-Allard prolongée; 5 parlaient couramment le français, 10 se faisaient comprendre facilement. Ils faisaient eux-mêmes leur cuisine; deux d'entre eux étaient chargés de ce soin. Nous citerons à titre d'exemple, au sujet de leur alimentation, les vivres à eux attribués (pour 84) pendant les journées des 5 et 6 janvier 1917 : 1° pain 74 kilos, viande

Digitized by Google

14 kilos, macaroni 11 kilos, pommes de terre 52 kilos, végétaline 1 kil. 100, café, chicorée 0 k. 600, sucre 0 kil. 660, sel 1 kil. 500, huile 1 litre, vinaigre 1 litre, cidre 21 litres. A ceux qui travaillaient bien et donnaient un bon rendement étaient données des gratifications en nature : tabac, vivres, cidre.

Voici la répartition de ces prisonniers le 5 janvier : 5 rue Ollivier à l'amidonnerie avec un homme de garde ; 2 quai Gambetta à décharger du macadam avec un homme de garde, 61 à l'usine du Mail, avec 5 hommes de garde, 2 malades, 2 cuisiniers ; le 6 janvier : 5 rue Ollivier à l'amidonnerie avec un homme de garde ; 49 à l'usine du Mail avec 5 hommes de garde ; 4 quai Gambetta à décharger du chanvre, avec un homme de garde ; 10 passage Pasteur avec 2 hommes de garde, 2 malades, 2 cuisiniers. Outre les 10 hommes de garde qui accompagnaient les prisonniers sur les chantiers, le cantonnement était gardé par 7 hommes et 2 caporaux.

L'État pour les prisonniers versait par homme et par jour : 1° une redevance fixe de 0 fr. 70 pour leur entretien ; 2° une redevance de 0 fr. 20 par journée de travail ; ces 0 fr. 20 étaient remis par l'administration aux prisonniers comme centimes de poche.

Un avis de la Mairie d'Angers fait savoir que des indications vont être données incessamment au public qui sera appelé à se présenter dans les divers bureaux organisés à la mairie pour la délivrance des carnets de consommation du sucre. Les déclarations de stocks par les commerçants industriels et établissements divers seront reçues à la mairie, salle des mariages à partir d'aujourd'hui.

Les 4 commissions du Conseil municipal ont décidé d'accorder sur les fonds de la ville un secours de 6 francs à tous les vieillards assistés au titre de la loi du 14 juillet 1905 et habitant Angers, pendant la période de froid rigoureux que nous traversons.

Digitized by Google

Un marchand de charbons en gros d'Angers, M. C. Guillermet, informe sa clientèle que la vente du charbon de terre est terminée et que, aussitôt ses stocks de bois de chauffage épuisés, les chantiers resteront fermés pour un temps indéterminé.

La Chambre de Commerce d'Angers fait connaître par la voie de la presse l'arrêté du Ministre de la guerre et des travaux publics, des transports et du ravitaillement réglant, à partir du 15 février, les transports en petite vitesse et le tableau des catégories de marchandises annexées à l'arrêté interministériel.

Le Ministre de l'Instruction publique, à l'occasion des jours gras, donne congé aux lycées, collèges, cours secondaires, écoles normales, écoles primaires supérieures les 19, 20, 21 et 22 février.

Le Ministre de l'inférieur autorise les directeurs des théâtres, concerts, music-halls, cinémas et autres établissements à donner, le mardi gras 20 février, une matinée et une soirée supplémentaires.

La section industrielle de l'Expansion économique et l'Expansion économique de l'Anjou, réunies à la Chambre de Commerce d'Angers, ont décidé qu'il y avait lieu de poursuivre la remise en exploitation des gisements carbonifères anciens ou nouveaux et en particulier des mines de Chalonnes. Un groupement industriel s'est constitué à l'effet d'en activer la réalisation, si le concours de l'État lui est acquis, ainsi que l'ont demandé les délégués de la représentation parlementaire du département.

Un lecteur du *Petit Courrier* prie ce journal, à propos de la suppression des trains du matin d'Angers à la Flèche et d'Angers à Segré, de demander à l'administration des postes dans quelles conditions se fait maintenant le transport des correspondances pour les localités comme le Lion-d'Angers ou Durtal; à quelles heures une lettre mise à la poste à 7 heures du soir, par exemple, pourra être dis-

Digitized by Google

tribuée dans l'une des deux communes ci-dessus et dans les communes limitrophes.

La Cour d'appel confirme le jugement du tribunal de Cholet condamnant M. Turpault Henri, maire de Nuaillé, à 25 francs d'amende pour infraction à la loi du 3 juillet 1877 sur les réquisitions.

La *Semaine religieuse* publie une lettre pastorale de Mgr l'Évêque d'Angers au clergé et aux fidèles du diocèse sur « Nos devoirs envers la France qui combat » et son mandement pour le saint temps du carême de l'an de grâce 1917. Après avoir fait voir l'héroïsme de la France militante (l'armée), les malheurs de la France souffrante (les blessés, et les prisonniers) les consolations apportées par la France triomphante (les armées victorieuses), Mgr Rumeau termine par ces paroles : « Au lendemain de son triomphe, que la France voie la religion refleurir dans les multitudes, régner dans l'ensemble des foyers, reprendre par là-même son empire dans tout l'ordre social, et cette régénération religieuse sera l'aurore d'une transformation morale qui promettra dans la paix glorieusement reconquise une ère nouvelle de grandeur et de prospérité ». Dans son mandement Mgr Rumeau annonce que cette année, en raison de la guerre et des privations qu'elle impose, le Souverain Pontife autorise, par exception, l'usage au même repas pendant le temps du carême, de viande et de poisson.

A été cité à l'ordre de la division : le sous-lieutenant Veillon Paul, du 167e d'infanterie.

Dans une lettre publiée par les journaux le Directeur de la Compagnie du gaz de Saumur fait savoir qu'il reçoit 60 tonnes de charbon à gaz, faisant partie des 200 tonnes que la Municipalité est parvenue à obtenir à Granville, et dont l'expéditeur lui annonce pouvoir envoyer sous quelques jours, sans garantie, le solde; qu'il ne commencera la distribution du gaz que lorsqu'il sera sûr de pouvoir continuer quelque temps; que, le 1er novembre 1916, sur l'in-

Digitized by Google

vitation qui lui en avait été faite par le bureau des charbons dépendant du Ministre des travaux publics, il avait répondu qu'il lui fallait 1.200 tonnes pour le premier trimestre à recevoir par Saint-Nazaire; qu'il n'a rien reçu de ces 1.200 tonnes; que ceux qui s'impatientent doivent donc s'en prendre au bureau des charbons et au Ministère des travaux publics et non à ceux qui sont les premiers à souffrir de la crise actuelle.

Les gendarmes de Fontevrault ont arrêté à sa sortie de la maison centrale un nommé Soulé Antonin, originaire de Bordeaux, insoumis à la loi militaire.

L'analyse de l'eau du Puits-Saint-Bonnet à Cholet, fait le 12 février par le laboratoire de bactériologie de l'Institut Pasteur de Nantes, a prouvé que l'eau en était très bonne au point de vue bactériologique, que sa teneur en germes est normale et qu'elle ne renferme aucun germe pathogène.

La gendarmerie a arrêté à Baugé un sujet belge de 17 ans, soldat à la compagnie d'artillerie au Havre, détaché à Saint-Mars de Locquency (Sarthe) qui ne possédait ni papiers ni argent.

Depuis une vingtaine de jours la ville de Vihiers est plongée dans les ténèbres, les réservoirs de l'usine électrique étant gelés.

On cite à Broc une belle famille, celle de M. Simon Victor, cultivateur, qui a sous les drapeaux 4 fils et 7 gendres. 3 de ces derniers ont trouvé la mort sur le champ de bataille.

Les communes de Saint-Florent-le-Vieil, May-sur-Èvre, qui avaient été consignées à la troupe en raison d'épidémies, ne le sont plus.

16 *février*. — A Angers le thermomètre marque + 4° le matin et + 8° dans l'après-midi.

Le service téléphonique de nuit est supprimé à Angers à partir de 21 heures.

Le commandant du bureau de recrutement d'Angers

Digitized by Google

demande des engagés spéciaux ou des mutilés ayant une bonne instruction, pouvant remplir des places de secrétaire.

Le maire d'Angers fait savoir que la délivrance des carnets de sucre commencera le 20 février par rues et que chaque jour, à partir du 19 février, les rues seront indiquées par la voie de la presse avec désignation du bureau spécial où devront se présenter les habitants de chaque rue.

A partir du 20 février les trains de voyageurs ci-après seront supprimés :

1° Express : L'express Angers-Paris, quittant notre ville à 7 h. 18 du matin et celui Paris-Angers qui arrive dans cette ville à 8 h. 1 du soir sont supprimés entre Tours et Nantes. — 2e Omnibus : Le train 129, qui part de Paris à 9 h. 24 du soir et arrivait à Angers à 10 h. 59 du matin, est supprimé entre Orléans et Tours; sur la ligne de Tours-Angers le train partant de Tours à 1 h. 23 du matin et arrivant à Angers à 4 h. 47 et celui partant d'Angers à 1 h. 46 du matin et arrivant à Tours à 5 h. 20 sont supprimés; sur la ligne Angers-Nantes, le train partant d'Angers à 11 h. 59 du soir et arrivant à Nantes à 2 h. 44 et celui partant de Nantes à 4 h. 5 du matin et arrivant à Angers à 6 h. 57 sont supprimés. Ces trains auront lieu pour la dernière fois dans la nuit du 19 au 20.

Le *Petit Courrier* publie une lettre d'un viticulteur au sujet de la réquisition des vins en Anjou, et celle d'un campagnard intitulé : « le Charbon à nos portes ».

La Chambre de Commerce d'Angers fait savoir par les journaux comment doivent s'opérer les transactions commerciales avec la Macédoine.

Les Belges résidant en Maine-et-Loire, nés après le 30 juin 1876 et avant le 1er juillet 1898, qui auraient négligé de se faire inscrire en temps utile sont priés dans leur intérêt de se présenter par devant la Commission de recrutement n° 3 qui siégera exceptionnellement à Tours, caserne Marescot, les 21, 22, 23, 24, 27, 28 février et 1er mars.

Digitized by Google

Un incendie s'est déclaré dans les bois à Saint-Martin du Fouilloux, détruisant 18 hectares de bois taillis de 5 ans.

Vient de mourir à Saumur, à l'hôpital chirurgical n° 56, un territorial permissionnaire qui, en descendant d'un train à Thouars, fit éclater une grenade dont il avait voulu démontrer à des camarades le contenu et le fonctionnement.

A la séance de la Chambre de Commerce de Cholet, le président M. Pellaumail, a prononcé l'éloge de M. Joseph Bonnet, membre de la Chambre, qui, malgré ses 55 ans, n'avait pas hésité à partir pour la défense de son pays.

17 *février*. — Le thermomètre marque de +5° à +8°; la pluie tombe, la glace fond; c'est le dégel.

D'après une décision du Ministre des travaux publics, des transports et du ravitaillement, les pâtisseries seront ouvertes le mardi gras 20 février et fermées le jeudi 22.

Le public est informé que par suite des nécessités militaires il ne sera accepté aucune expédition commerciale en petite vitesse à la gare d'Angers-Saint-Laud pendant les journées des 19, 20 et 21 février courant, sauf guerre, denrées, bestiaux et priorité.

30.000 chevaux des parcs d'artillerie vont être mis prochainement à la disposition des agriculteurs par l'intermédiaire des inspecteurs cantonaux.

Le *Journal de Maine-et-Loire* publie sous le titre « Nouvelles de nos prisonniers en Allemagne » une intéressante communication d'un prisonnier de notre région faisant savoir qu'on distribue dans son camp une feuille imprimée en français ayant ce titre : « Extraits des journaux français sur le ravitaillement et l'alimentation en France ». Ce sont, sans commentaires, des extraits habilement découpés du *Bonnet rouge*, de la *Bataille*, de l'*Humanité*, du *Temps*, du *Petit Journal* apprenant qu'il est question en France d'établir deux jours sans viande, que la crise du charbon

Digitized by Google

sévit, que la crise du tabac est proche, que les impôts augmentent, etc. On fournit encore aux prisonniers une revue illustrée, imprimée en français intitulée « Journal de guerre » leur donnant des renseignements militaires et autres rédigés à la plus grande gloire des armées allemandes.

Le directeur des postes répond au *Petit Courrier* que les correspondances pour les bureaux des lignes de Segré à Angers et La Flèche à Angers quittent Angers à 21 h. 2 du soir par le train du Mans (dernière levée à 20 h. 20 au bureau central et en gare 15 minutes avant le départ du train). Elles sont distribuées généralement le lendemain matin, à moins que, l'arrivées e produisant trop tardivement, les facteurs ruraux étant partis, la remise soit reculée d'un jour pour les communes rurales. Un autre départ a lieu dans la journée, sur la ligne de Segré à 16 h. 16 et sur la ligne de la Flèche à 17 h. 40. Des correspondances emportées quelques-unes sont distribuées le soir même, les autres sont renvoyées au lendemain matin.

Les cours de l'École de médecine et de pharmacie d'Angers vaqueront les 19, 20, 21 et 22 février.

Le tribunal correctionnel d'Angers a condamné une blanchisseuse d'Avrillé et une couturière d'Angers, la première à un mois de prison et la deuxième à 8 jours de prison avec sursis, pour recel d'objets militaires, un journalier des Ponts-de-Cé à 50 francs d'amende avec sursis pour vol de deux perches dans les chantiers du génie. Il a prononcé 7 condamnations pour délit de chasse : contre un soldat du 135e d'infanterie, un soldat du 6e génie et des habitants d'Angers, de Doué-la-Fontaine et d'Ingrandes.

A la gare d'Angers Saint-Laud une employée du dépôt de la traction dont le talon s'était pris dans une aiguille a eu le pied sectionné à hauteur de la cheville par un train en manœuvre.

Ont été cités à l'ordre de la division : le maréchal des logis Dubois Théodore, du 33e d'artillerie ; à l'ordre du régi-

Digitized by Google

ment : le soldat Mercier Louis, du 66e d'infanterie, le caporal Gasnier Émile, du 68e d'infanterie.

Des actes de sabotage ont été commis sur la ligne de l'Électrique d'Anjou entre Beaulieu et Angers; des isolateurs ont été brisés à coups de pierre.

Procès-verbal a été dressé contre le contremaître d'une laiterie de Vernoil-le-Fourrier qui vendait son beurre 3 fr. 20 les 500 grammes.

Le tribunal correctionnel de Saumur a prononcé deux condamnations pour délit de chasse contre des habitants de Vihiers et de Montreuil-Bellay.

Le nouveau pont construit pour relier les deux rives de la Loire entre Montsoreau et Varennes vient d'être livré à la circulation. Les premiers terrassements furent commencés en octobre 1911; la longueur entre culées est de 594 mètres en 12 travées dont les deux contre-culées de 42 mètres, les 10 autres de 51 mètres. Il a 8 mètres de largeur, soit 4 m. 60 de chaussée empierrée et deux trottoirs de 0 m. 80 pour les piétons formant encorbellement à l'extérieur des montants.

A Saumur la débâcle des glaces est complète. La Loire charrie à pleins bords les glaçons.

Le marché de Saumur a été encore dépourvu de beurre.

Le sous-préfet de Cholet a reçu pour l'œuvre des soldats tuberculeux de Maine-et-Loire 10 fr. 40 de la part de 4 ouvriers de l'atelier municipal de chandails qui ont abandonné leur répartition. Un autre ouvrier a versé 6 francs pour offrir le café aux soldats de la salle n° 2 de l'hôpital mixte.

18 *février*. — A Angers le thermomètre indique + 3° et + 8°. La Loire, par suite de la débâcle des glaçons, refoule ses eaux dans la Maine dont le courant remonte en sens inverse. De là une crue en Maine; au pont de Verdun la cote est de 3 m. 40.

Digitized by Google

Malgré un temps pluvieux les quêteurs et quêteuses de la Journée des tuberculeux ont été actifs, parcourant les rues, sollicitant la générosité des Angevins qui ont répondu avec empressement à leurs demandes. La vente de bijoux-souvenirs dans les galeries Lamoureux a donné d'excellents résultats.

Dans le but de favoriser les opérations commerciales, un compte courant vient d'être ouvert à la Banque de France au nom du receveur principal des Postes d'Angers. Les bénéficiaires de mandats et bons de poste ,qui ont un compte à la Banque de France ou dans une banque ayant elle-même un compte ouvert à la Banque de France, pourront demander que le montant des titres présentés isolément ou sur bordereau leur soit payé en un mandat de virement ou un chèque barré, à partir de la somme de 50 francs. Il appartiendra au possesseur d'un mandat de virement ou d'un chèque barré de faire lui-même toute diligence auprès de la Banque de France ou de sa banque, pour que le montant en soit inscrit à son compte.

Un soldat du 135e d'infanterie, Lartigue Louis, né à Toulouse le 22 décembre 1893, s'est suicidé dans la chambrée, à la caserne Desjardins, à Angers, en se tirant un coup de fusil d'ordonnance dans la bouche.

Nous apprenons la mort à l'ambulance de l'Esvière de l'adjudant Messe Charles, titulaire de la médaille militaire et des médailles de Chine, Tonkin, Annam, décédé des suites de ses blessures, et aussi celle de l'abbé Ripoche, jeune soldat séminariste, mort d'une maladie contractée au service de la France.

Les hommes des classes 1888 et 1889 mis à la disposition de l'agriculture doivent porter un brassard en drap de troupe bleu clair portant en son milieu l'écusson avec chiffre du corps d'affectation.

Les canards sauvages qui depuis une quinzaine de jours circulaient dans le bassin de la Maine sont partis.

Digitized by Google

Le concert Boquel, avec le pianiste Lazare Lévy, bien connu des habitués des Concerts populaires, la chanteuse remarquable qu'est Mlle Marcelle Demangeot et M. Pierre Bertin, de l'Odéon, a obtenu dans la salle du Cirque-Théâtre d'Angers un succès mérité, tant par la valeur des artistes que par la valeur des œuvres exécutées.

A une réunion publique qui a eu lieu à la Bourse du travail d'Angers les assistants ont voté un ordre du jour par lequel ils s'engagent à rechercher les moyens de diminuer la vie chère, cause de la misère et de faire tout le possible pour maintenir les salaires en rapport avec les nécessités de l'existence par leur entrée dans les syndicats et dans les coopératives. Ils émettent également le vœu que soient renforcées les délégations ouvrières dans les commissions d'alimentation et de taxation, afin que les organisations y soient plus largement représentées.

A été cité à l'ordre du régiment : le brancardier Beillouin Georges, du 131e d'infanterie.

Hier, aux Ponts-de-Cé, la débâcle des glaçons a commencé sur le grand bras de la Loire. Aujourd'hui ce fut un défilé de promeneurs sur le pont de Dumnacus et les rives pour jouir du coup d'œil grandiose. — Un bateau-lavoir amarré sur le quai du Grand-Large a été emporté par la glace sur la rive gauche du côté de la route de Saint-Jean-de-la-Croix en face la Bicheterie. Le génie a fait aussitôt un petit pont pour enlever les ustensiles restés dans le bateau, qui semble s'enfoncer sous le poids de la glace. Il y avait des glaçons de 1 m. 50 de longueur sur 0 m. 30 d'épaisseur, montés les uns sur les autres. Au pont de Dumnacus, à côté des arches, il y a des glaçons d'une hauteur de 2 mètres environ. Dans la nuit, la Loire a monté d'un mètre environ. Actuellement elle est en baisse. Le Louet est dégelé, mais les deux rives sont garnies de glaçons. Vers Juigné, en tête de l'Ile Saint-James, à certains endroits, les glaçons sont montés à une hauteur de 3 mètres.



Digitized by Google

A Saumur, comme à Angers, des quêteuses ont consacré leur journée à solliciter l'obole de leurs concitoyens pour l'œuvre des soldats tuberculeux.

A partir de demain les bureaux de la sous-préfecture de Saumur seront ouverts de 8 h. 30 à 11 heures et de 13 h. 30 à 17 heures.

La gare petite vitesse Paris-Orléans à Saumur sera fermée aux expéditeurs, sauf pour le bétail, les 19, 20 et 21 février.

Le maire de Cholet fait rappeler à ses concitoyens qu'aucun travestissement ou déguisement ne sera toléré cette année sur la voie publique ou dans les établissements publics pendant le Carnaval et la mi-Carême.

Un soldat a eu le bras et le pied écrasés en tombant accidentellement d'un train à la gare de la Ferrière-de-Flée. Il a été amputé des deux membres à l'hôpital d'Angers.

19 *février*. — Le thermomètre, marque à Angers, + 4° et + 8°.

Le courant a repris son cours normal. Au pont de Verdun la Maine marque 3 m. 55. La rivière charrie encore quelques glaçons ; les prairies sont encore couvertes de glaces qui petit à petit s'effritent.

Les journaux désignent les bureaux de la mairie d'Angers où seront distribués les carnets de consommation de sucre et les rues (commençant par les lettres A et B) dont les habitants devront retirer, mercredi 21 février, leurs carnets.

Dans le but de faciliter la transmission des correspondances destinées à des prisonniers de guerre internés en Suisse, il est recommandé aux familles de faire figurer dans l'adresse la qualité d'interné du destinataire.

Le public est informé que par suite des nécessités militaires il ne sera accepté aucune expédition commerciale en petite vitesse à la gare d'Angers-Saint-Laud pendant les journées des 22 et 23 février courant sauf guerre, priorité et bestiaux.

Digitized by Google

Un homme a été tué par un tramway qui descendait le boulevard du Château à Angers.

Le Conseil de guerre du 9e corps a condamné à 18 mois de prison un caporal du 153e d'infanterie évacué sur un hôpital d'Angers et proposé pour la réforme qui se donnait à tort comme sous-officier et portait, sans y avoir droit, la médaille militaire, la croix de guerre et une médaille de sauvetage.

Angers-Université-Club (1) a battu le Club sporting Bessonneau (1) par 2 buts à 0. — Angers-Université-Club (2) a battu Club sporting Bessonneau (2) par 1 but à 0.

Le *Journal de Maine-et-Loire* publie sous le titre « Récits de guerre, à Tahure, 1916 » un très captivant récit signé J. Giraudeau.

En raison des circonstances, cette année et pour la première fois, l'administration des eaux et forêts a décidé de ne consentir que pour 3 années au lieu de 7 les locations nouvelles par adjudication du droit de charge dans les forêts appartenant à l'État. Pour la location des cantonnements de pêche qui vont être mis en adjudication, les baux depuis la guerre ont été renouvelés d'année en année aux fermiers de pêche.

Aux Ponts-de-Cé toute la journée les tramways ont amené une foule énorme venant d'Angers pour jouir du spectacle inaccoutumé que présente la Loire. Le petit bras, qui passe au pied de l'ancienne usine de force motrice de la Compagnie des Tramways, est encore complètement recouvert d'une épaisse couche de glace unie et à peine interrompue par quelques crevasses. Mais, en arrivant au pont Dumnacus, le spectacle change et l'aspect du grand fleuve est grandiose. D'énormes blocs de glace de plusieurs mètres carrés sont montés les uns sur les autres et forment par endroits des murs de plusieurs mètres de hauteur. En amont de la culée du pont qui se trouve sur la rive droite, un de ces murs se dresse à pic sur une hauteur d'environ

Digitized by Google

trois mètres et une épaisseur de près d'un mètre. Autour des piles du grand pont la glace amoncelée forme également une épaisse barrière qui semble vouloir les pousser. Environ le tiers du grand bras, du côté du quartier Saint-Maurille, est à peu près complètement dégelé et le courant très rapide entraîne de gros glaçons arrachés aux banquises situées en amont. Ces glaçons, s'entrechoquant les uns les autres, produisent un bruit accompagné de craquements sinistres. Les soldats du génie ont réussi à sauver une partie du matériel que contenait le bateau-lavoir qui avait été, après rupture des chaînes, entraîné en aval du pont et qui ensuite a été englouti.

Le tribunal correctionnel de Baugé a prononcé 7 condamnations pour délit de chasse contre des habitants de Mouliherne, Saint-Quentin-les-Beaurepaire, Mazé, Fougeré, Cré-sur-Loir, Saint-Philbert du Peuple, le Vieil-Baugé.

La Compagnie du gaz de Saumur fait savoir que la pression dans les conduites de la ville est rétablie et qu'on peut se servir du gaz.

Nous donnons ci-dessous par commune les résultats de la « Journée Nationale des Tuberculeux » (anciens militaires) du 18 février.

Angers, 7.058 fr. 30; Écouflant, 11 fr. 60; Pellouailles, 38 fr. 70; Le Plessis-Grammoire, 30 francs; Saint-Barthélémy, 35 fr. 05; Saint-Sylvain, 30 fr. 90; Sarrigné, 12 francs; Villevêque, 136 francs; Beaucouzé, 57 fr. 15; Bouchemaine, 53 fr. 65; Cantenay-Épinard, 79 francs; Juigné-Béné, 14 fr. 45; La Meignanne, 37 francs; La Membrolle, 15 fr. 95; Montreuil-Belfroy, 29 francs; Le Plessis-Macé, 15 francs; Saint-Lambert-la-Potherie, 35 francs; Andard, 38 fr. 75; Brain-sur-l'Authion, 64 fr. 75; Chalonnes-sur-Loire, 716 fr.; Chaudefonds, 30 francs; Denée, 93 fr. 70; Bécon, 37 fr.50; La Cornuaille, 81 fr. 75; Le Louroux-Béconnais, 104 fr. 80; Saint-Clément-de-la-Place, 20 fr. 20; Saint-Sigismond, 12 fr. 70; Blaison et Gohier, 51 fr. 60; La Bohalle, 32 francs;

Digitized by Google

Juigné-sur-Loire, 48 francs; La Ménitré, 45 fr. 95; Mozé, 60 francs; Mûrs, 65 fr. 75; Les Ponts-de-Cé, 50 francs; Sainte-Gemmes-sur-Loire, 80 francs; Saint-Jean-de-la-Croix, 64 fr. 60; Saint-Jean-des-Mauvrets, 21 francs; Saint-Mathurin, 135 fr. 20; Saint-Rémy-la-Varenne, 30 francs; Saint-Saturnin, 15 francs; Saint-Sulpice, 6 fr. 60; Soulaines, 32 francs; Béhuard, 12 francs; Champtocé, 40 francs; La Possonnière, 87 fr. 65; Saint-Georges-sur-Loire, 63 fr. 65; Saint-Germain-des-Prés, 33 fr. 20; Saint-Jean-de-Linières, 9 francs; Savennières, 82 fr. 70; Beaulieu, 48 francs; Brissac, 68 fr. 25; Le Champ, 19 fr. 15; Chanzeaux, 43 fr. 25; Charcé, 13 francs; Chavagnes, 42 francs; Faye, 40 francs; Jové-Étiau, 18 fr. 75; Luigné, 20 francs; Notre-Dame d'Allençon, 20 francs; Quincé, 32 fr. 50; Rablay, 95 francs; Saint-Ellier, 13 francs; Saint-Lambert-du-Lattay, 70 francs; Saulgé-l'Hôpital, 40 francs; Thouarcé, 82 fr. 75; Vauchrétien, 21 fr. 55; Briollay, 45 fr. 95; Cheffes, 189 fr. 60; Écuillé, 20 fr. 20; Montreuil-sur-Loire, 13 fr. 50; Soucelles, 31 francs; Soulaire-et-Bourg, 40 fr. 10; Tiercé, 141 fr. 10; Baugé, 162 fr. 05; Bocé, 68 francs; Chartrené, 5 fr. 30; Cheviré-le-Rouge, 5 fr. 50; Clefs, 17 fr. 55; Cuon, 23 fr. 50; Fougeré, 40 francs; Le Guédéniau, 10 fr. 25; Montpollin, 13 fr.; Pontigné, 29 fr. 30; Saint-Martin-d'Arcé, 21 fr. 50; Le Vieil-Baugé, 36 fr. 35; Beaufort, 205 fr. 60; Brion, 36 fr. 50; Corné, 20 francs; Fontaine-Guérin, 22 fr. 05; Gée, 25 francs; Mazé, 158 fr. 55; Saint-Georges-du-Bois, 57 fr. 45; Baracé, 22 fr. 50; Daumeray, 83 francs; Étriché, 34 fr. 65; Huillé, 29 fr. 40; Montigné-les-Rairies, 17 francs; Les Rairies, 35 francs; Courléon, 53 fr. 15; Jumelles, 26 fr. 35; La Lande-Chasles, 17 francs; Longué, 255 francs; Mouliherne, 25 fr. 45; Saint-Philbert-du-Peuple, 41 francs; Vernantes, 39 fr. 65; Auverse, 29 francs; Breil, 24 francs; Chalonnes-sous-le-Lude, 6 fr. 10; Chavaignes, 12 francs; Chigné, 16 francs; Denezé-sous-le-Lude, 24 francs; Genneteil, 26 fr. 10; Linières-Bouton, 27 fr. 05; Parçay, 44 fr. 15;

Digitized by Google

La Pellerine, 5 fr. 10; Bauné, 39 fr. 90; La Chapelle-Saint-Laud, 10 francs; Chaumont, 29 francs; Cornillé, 24 fr. 50; Fontaine-Milon, 30 francs; Jarzé, 35 francs; Lézigné, 21 fr. 55; Lué, 20 francs; Marcé, 16 fr. 50 ; Sermaise, 9 fr. 70; Andrezé, 29 fr. 65; Beaupréau, 109 fr. 40; Bégrolles, 12 fr.; La Chapelle-du-Genêt, 12 fr. 50; Gesté, 35 fr. 25; Jallais, 94 fr.90; La Jubaudière, 12 fr. 25; Le May-sur-Èvre, 79 fr.05; Le Pin-en-Mauges, 26 fr. 65; La Poitevinière, 40 fr. 40; Saint-Léger-sous-Cholet, 21 fr. 40; Saint-Philbert-en-Mauges, 5 fr. 50; Villedieu, 35 fr. 85; Bouzillé, 17 fr. 75; Champtoceaux, 18 fr. 50; Saint-Christophe-la-Couperie, 5 fr. 30; Saint-Laurent-des-Autels, 20 francs; La Chapelle-Rousselin, 15 fr. 50; Chemillé, 151 fr. 10; Cossé, 11 francs; Les Gardes, 22 fr. 25; Melay, 12 francs; Sainte-Christine, 11 fr. 50; Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde, 8 fr. 55; Saint-Lézin, 10 francs; La Tourlandry, 40 francs; Chanteloup, 32 fr. 70; Cholet, 1.389 fr. 50; Maulévrier, 52 fr. 50; Mazières, 6 fr. 75; La Séguinière, 21 fr. 05; Toutlemonde, 10 fr. 15; Trémentines, 50 fr. 15; Vezins, 29 fr. 45; Yzernay, 48 fr. 15; Le Longeron, 21 francs; Montfaucon-sur-Moine, 82 fr. 90; Montigné-sur-Moine, 23 fr. 80; La Renaudière, 20 fr. 75; La Romagne, 9 fr. 85; Roussay, 40 francs; Saint-André-de-la-Marche, 11 fr. 50; Saint-Crespin, 26, fr.50; Saint-Macaire-en-Mauges, 24 francs; Torfou 76 fr. 15; La Boissière-sur-Èvre, 20 fr. 25; Le Fuilet 14 fr. 15; Le Puiset-Doré, 25 francs; Saint-Rémy-en-Mauges, 59 fr. 40; Bourgneuf-en-Mauges, 25 francs; La Chapelle-Saint-Florent, 33 fr. 40; Le Mesnil, 20 francs; La Pommeraye, 24 fr. 40; Saint-Florent-le-Vieil, 94 fr. 65; Saint-Laurent-de-la-Place, 36 fr. 30; Saint-Laurent-du-Mottay, 15 francs; Brigné, 17 fr. 50; Concourson, 28 fr. 50; Denezé-sous-Doué, 15 francs; Douces, 39 fr. 75; Doué, 322 fr. 50; Forges, 15 fr. 45; Martigné-Briand, 48 fr. 20; Montfort, 3 fr. 45; Soulanger, 18 fr. 35; Les Ulmes, 17 fr. 50; Chemellier, 23 fr. 50; Chénehutte-les-Tuffeaux, 13 fr. 60; Coutures,

Digitized by Google

48 fr. 30; Grézillé, 4 fr. 75; Louerre, 19 fr. 90; Noyant-la-Plaine, 28 fr. 50; Saint-Georges-des-Sept-Voies, 27 fr. 50; Le Thoureil, 20 fr. 45; Trèves-Cunault, 18 fr. 75; Brézé, 20 francs; Brossay, 16 fr. 75; Cizay-la-Madeleine, 4 fr. 55; Le Coudray-Macouard, 43 fr. 65; Courchamp, 22 fr. 95; Épieds, 24 fr. 50; Montreuil-Bellay, 128 fr. 75; Le Puy-Notre-Dame, 43 fr. 05; Saint-Cyr-en-Bourg, 35 francs; Saint-Just-sur-Dive, 20 francs; Saint-Macaire-du-Bois, 30 francs; Le Vaudelnay-Rillé, 54 fr. 90; Allonnes, 130 francs Brain-sur-Allonnes, 31 francs; Saumur, 844 fr. 80; Varennes-sur-Loire, 50 francs; Villebernier, 23 fr. 80; Vivy, 13 fr. 75; Les Rosiers, 60 francs; Saint-Clément-des-Levées, 53 fr. 15; Saint-Lambert-des-Levées, 76 fr. 25; Chacé, 76 fr. 70; Dampierre, 83 fr. 80; Distré, 20 francs; Fontevrault, 114 fr. 15; Montsoreau, 27 fr. 15; Parnay et Souzay, 39 fr. 65; Rou-Marson, 11 fr. 20; Turquant, 33 fr. 50; Varrains, 86 fr. 90; Verrie, 12 fr. 40; Les Cerqueux-sous-Passavant, 77 fr. 55; Passavant, 1 fr. 85; La Plaine, 6 francs; Saint-Hilaire-du-Bois, 50 francs; La Salle-de-Vihiers, 24 fr. 45; Somloire, 25 fr. 65; Vihiers, 136 fr. 65; Angrie, 46 fr. 10; Candé, 281 fr. 20; Chazé-sur-Argos, 20 francs; Loiré, 6 francs; La Potherie, 88 fr. 10; Brissarthe, 24 francs; Champigné, 102 fr. 45; Châteauneuf-sur-Sarthe, 151 francs; Chemiré-sur-Sarthe, 82 fr. 25; Cherré, 7 fr. 40; Contigné, 19 fr. 50; Juvardeil, 100 francs; Marigné, 27 fr. 65; Sceaux, 19 fr. 35; Sœurdres, 12 francs; Thorigné, 13 fr. 05; Andigné, 36 fr. 60; Chambellay, 30 francs; La Jaille-Yvon, 15 francs; Le Lion-d'Angers, 15 francs; Montreuil-sur-Maine, 32 francs; La Pouèze, 44 fr. 60; Vern, 44 fr. 15; Armaillé, 12 fr. 80; Carbay, 2 fr. 20; Combrée, 93 fr. 25; Grugé-l'Hôpital, 38 francs; Noëllet, 14 fr. 50; Pouancé, 202 fr. 50; Le Tremblay, 13 fr. 45; Vergonnes, 24 fr. 15; Aviré, 35 francs; Le Bourg-d'Iré, 21 francs; La Chapelle-sur-Oudon, 13 fr. 55; Châtelais, 50 francs; La Ferrière, 20 francs; l'Hôtellerie-de-Flée, 56 fr. 70; Louvaines, 21 fr. 30; Marans, 23 fr. 60;

Digitized by Google

Noyant-La-Gravoyère, 28 francs; Sainte-Gemmes-d'Andigné, 31 fr. 80; Saint-Martin-du-Bois, 35 francs; Saint-Sauveur-de-Flée, 14 fr. 80; Segré, 604 fr. 45.

Le total des résultats connus et énoncés ci-dessus est de 22.547 fr. 05 pour la « Journée nationale des Tuberculeux » (anciens militaires).

20 *février*. — Le Préfet prie la population de ne pas perdre de vue les prescriptions contenues dans son arrêté du 31 décembre 1916. La commission de contrôle chargée de vérifier la consommation du gaz et de l'électricité procède actuellement à ses enquêtes. Les sanctions prévues par l'arrêté, fermeture temporaire des compteurs, suppression de l'éclairage, seront rigoureusement appliquées en cas d'infraction constatée.

Les journaux font savoir les noms des rues d'Angers dont les habitants pourront retirer le 21 février leurs cartes de sucre.

L'administration des Hospices d'Angers demande pour ses services militaires des femmes de salle âgées de 45 ans au moins.

Le Ministère de l'agriculture rappelle aux pépiniéristes exportateurs de plants de vignes à destination de l'Algérie et de l'Espagne que leurs envois ne sont admis à l'importation dans ces pays que s'ils sont accompagnés de certificats sanitaires délivrés par l'inspecteur du service phytopathologique de la région où sont situées les cultures d'où proviennent ces plants.

A la Chambre des députés, M. Ferdinand Bougère a pris la parole pour un rappel au règlement, parce que le texte de la loi sur les exemptés et les réformés lu par le président à la Chambre énonce l'article 1er conforme au texte présenté dans le projet du gouvernement et que le texte envoyé au Sénat est tout à fait différent, puisqu'il énonce l'article 1er tel que la commission l'avait changé et proposé,

Digitized by Google

La première liste de souscription de l'Association d'aide aux veuves de militaires de la grande guerre s'élève à 4.046 fr. 25.

Le *Petit Courrier* publie une lettre d'un ancien ouvrier des mines de Chalonnes disant que la reprise du puits n° 4, arrêté le jour de la mobilisation, demanderait un certain temps, la machine d'extraction et la chaudière étant démontées et vendues, mais que le puits de la Roulerie, à Saint-Aubin, pourrait être repris de suite, ce puits étant installé d'une façon moderne, de même que le puits de la Villette; qu'un puits installé dans l'île de Chalonnes tomberait en plein charbon et qu'on pourrait remettre en activité l'ancienne concession de la Haye-Longue. Il ajoute que tous les ouvriers du jour et du fond qui ne sont pas mobilisés retourneraient avec plaisir à leurs anciens travaux.

Dans une lettre au *Petit Courrier*, M. Gaston Dumesnil, député, lieutenant au front, fait savoir que ses hommes, malgré le froid, n'ont jamais été plus pleins d'entrain, que d'ailleurs chaque poilu a sur le corps sa chemise, un et quelquefois deux tricots, sa veste, sa capote et une peau de mouton, une paire de gants et souvent un cache-nez, que de plus, les gardes en tranchées sont prises pendant une demi-heure et qu'on évite ainsi l'engourdissement; que dans les cantonnements de repos nombreuses sont les paires de sabots.

A l'église Saint-Laud d'Angers a été célébrée une messe pour le repos de l'âme du caporal Cornevin Joseph, du 68e d'infanterie, fils d'un employé de la librairie G. Grassin, mort au champ d'honneur. De nombreux amis, parmi lesquels le personnel au complet de la librairie et de l'imprimerie G. Grassin, étaient venus témoigner de leurs regrets et de leur sympathie à la famille du défunt.

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armée : le général Claret de la Touche, commandant une division; — à l'ordre

Digitized by Google

du régiment, le caporal Libault Auguste, du 77e d'infanterie, le soldat Nauteau Jean, du 305e d'infanterie.

Le gendarme Curé, de la brigade à cheval de Saumur, vient de recevoir la croix de guerre à la suite d'une brillante citation.

Une note parue dans le *Journal de Maine-et-Loire* sous la rubrique « Baugé, encore la taxation », établit que les laiteries coopératives n'achètent pas une goutte de lait et qu'on ne peut leur imputer la crise actuelle du beurre; que l'intervention de l'État en matière commerciale et les taxes en particulier sont un instrument délicat dont il faut se servir en connaissance de cause, sans ameuter par des accusations injustes une partie des citoyens, dont beaucoup ne rendent guère de services à la société, contre des cultivateurs courageux et des femmes qui les font vivre.

Le Comité de secours aux prisonniers de Saumur fait ressortir combien il est important de venir en aide à nos soldats, car au camp de Rastadt ils ont le matin et le soir, pour toute nourriture, des betteraves à vache cuites à l'eau et au camp de Schneidemuhl il y a 1.200 déshérités ne recevant que très rarement ce que le Comité glane pour eux par quartier.

La Mairie de Saumur fait savoir comment se fera la délivrance des carnets de sucre.

21 *février*. — Dans un appel à la jeunesse scolaire, le Ministre de l'agriculture, le garde des sceaux et le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts demandent que chaque école, lycée, collège organise, pour aider au travail des champs, village par village, ville par ville, des équipes scolaires régionales volontaires agricoles.

Le Comité de secours aux Victimes de la guerre a reçu une lettre de l'adjudant R. Jouassain, du 298e d'infanterie, président du Comité de secours Gefengenenlager I, datée Schneidemuhl (Posen), 30 décembre 1916, que nous repro-

Digitized by Google

duisons ici : « Messieurs, votre bonté toujours fidèle apporta, en cette triste année beaucoup de bonheur dans notre camp si éloigné de la chère patrie. Vous ne pouvez deviner toute la valeur de vos dons et combien la moindre marque de sympathie et d'intérêt réconforte nos malheureux camarades en leur long et triste exil. Nous savons apprécier toute la valeur de votre concours et vous en exprimons notre reconnaissance émue au nom de ceux qui souffrent si loin des leurs. Acceptez-en l'hommage comme nous vous l'offrons du fond du cœur et en toute simplicité. Nous faisons des vœux pour que la nouvelle année vous soit favorable dans vos œuvres comme dans vos affections et vous adressons l'hommage de notre affectueuse sympathie. »

Le Ministre de l'intérieur vient de publier une liste des personnes originaires des départements de la Meuse et de la Meurthe-et-Moselle et du Nord, récemment rapatriées d'Allemagne. Un exemplaire est mis à la disposition du public dans les bureaux de la Préfecture et des sous-préfectures où chaque intéressé peut en prendre connaissance.

Le mercredi des cendres à Angers semblait empreint d'une tristesse plus grande que de coutume. Les théâtres faisaient relâche, le temps était pluvieux. Aussi le nombre des promeneurs était-il restreint quoique la plupart des magasins et ateliers eussent fermé leurs portes comme les années précédentes. Bon nombre d'Angevins sont allés à l'église recevoir les cendres.

Un arrêté du Ministre des transports suspend, à partir du 1er mars, la délivrance sur les chemins de fer d'intérêt général des billets spéciaux pour voyages circulaires, des billets collectifs pour familles, des billets pour excursions, collectifs pour voyages en groupe et des billets spéciaux pour stations thermales et de bains de mer. — Les excédents de bagage ne devront pas dépasser dix kilos.

Le *Journal officiel* promulgue la loi astreignant les réformés et exemptés d'avant guerre à une nouvelle visite médi-

Digitized by Google

cale devant les conseils de réforme siégeant dans chaque chef-lieu d'arrondissement. Dans un délai de 15 jours les hommes visés par la loi devront faire à la mairie de leur domicile une déclaration de situation militaire. Tout homme qui ne se serait pas fait inscrire en temps voulu sera versé dans le service armé.

Faute de charbon, l'usine élecctrique de la Pyramide a dû arrêter ses machines. De ce fait Trélazé, la Pyramide Saint-Mathurin, les Ponts-de-Cé et autres localités desservies par cette usine manquent totalement d'éclairage; certaines usines, comme le moulin de la Vallée à Saint-Mathurin, dont la force motrice était fournie par cette usine, sont arrêtées dans leur fonctionnement.

A propos de la crise du charbon le *Petit Courrier* publie une lettre d'un maréchal-ferrant de campagne qui reproche à ce journal de n'avoir pas dit combien il faudra de kilogrammes de papier barbouillé d'encre pour faire des rapports, combien il faudra de temps, de cachets, de signatures, avant qu'on puisse donner le premier coup de pioche pour avoir du charbon qui, à quelques kilomètres de chez lui, attend depuis longtemps qu'on vienne le prendre.

Les carnets de consommation de sucre continuent à être livrés à Angers. Demain ce sera le tour des habitants des rues commençant par les lettres C à G inclus.

6 femmes de mauvaise vie ont été arrêtées à Angers, dont 4 pour agression nocturne sur une lingère et 2 autres pour vols dans des magasins.

Le général Curé, ancien commandant du 9e corps d'armée, est chargé de l'inspection des effectifs mobilisés des dépôts d'infanterie.

La médaille militaire a été conférée aux sergents Lehouelleur Robert, du 135e d'infanterie, Brien Pierre, du 6e génie et au soldat Riveron Louis, du 71e territorial.

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armée : l'enseigne de vaisseau, pilote aviateur, Guyot d'Asnières de Salins

Digitized by Google

Herbert; — à l'ordre du régiment : l'adjudant Giraud Maurice, du 335e d'infanterie.

Les journaux indiquent pour le réseau de la Compagnie Paris-Orléans de nombreuses modifications d'horaires projetées le 5 mars 1917 et nécessitées par la pénurie de charbon.

Le maire de Cholet fait savoir qu'un nouveau tonnage de secours de 500 tonnes à livrer par les chemins de fer de l'État vient d'être attribué à l'usine à gaz, ce qui permettra de l'alimenter pendant un mois environ si les abonnés consentent à réduire au minimum possible leur consommation.

Le maire de Cholet donne avis que les rôles des contributions sur les bénéfices de guerre sont mis en recouvrement entre les mains du percepteur.

22 *février*. — Le Préfet fait savoir aux sous-préfets, maires et commissaires de police du département les nouvelles prescriptions ministérielles concernant la circulation dans le département de la Seine-Inférieure.

Dans un des baraquements d'un camp du front le 1er bataillon du 77e d'infanterie a donné une séance récréative. Le commandant Béziers-Lafosse faisait les honneurs de cette soirée à laquelle assistaient le colonel, les commandants des deux bataillons et de nombreux officiers. Une scène truquée selon les règles de l'art, avec coulisses, toiles et décors appropriés, occupait le fond de la salle. Une « Revue » écrite avec beaucoup de finesse et d'esprit obtint un grand succès. Les bravos allèrent plus spécialement aux Russes qui firent apprécier quelques sélections musicales de haut goût, à MM. Roger Meunier et François Frouin, inénarrables dans leurs rôles de la « Revue », à MM. Roullon, Piquet, O. Reillon et Eugène Frouin.

Dans le *Journal de Maine-et-Loire*, le Dr Maisonneuve recommande, pour atténuer les effets de la crise alimentaire,

Digitized by Google

la culture des topinambours dont les tubercules renferment des substances nutritives de premier ordre.

Ont eu lieu à l'église Saint-Joseph d'Angers les obsèques de M. Pierre Bonnefont, ancien juge au tribunal de commerce d'Angers, président d'honneur de l'Association des Anciens élèves de l'École des Arts-et-Métiers. MM. Fraquet, Neveu, Crochet et Roinard tenaient les cordons du poêle. Parmi les couronnes dont était couvert le corbillard on remarquait les suivantes : « Les anciens élèves de l'École nationale des Arts et Métiers d'Angers »; « la Société anonyme des filatures, corderies et tissages d'Angers »; « l'Administration des filatures, corderies et tissage d'Angers ». L'assistance était nombreuse.

Le colonel Varlet, commandant la 7e subdivision, a remis la médaille militaire et la croix de guerre avec palme au maréchal des logis Huet Danée, du 49e d'artillerie, hospitalisé au Centre ophtolmologique d'Angers, clinique Saint-François, dans le service du médecin-chef Ginestoux.

Ont été nommés officier de la Légion d'honneur, le médecin principal de 1re classe Écot Félix, déjà cité à l'ordre du jour; — chevalier de la légion d'honneur : le capitaine du génie Bougier Henri, détaché au ministère de l'armement.

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armée : le chef d'escadron Biraud Marie, les lieutenants Le Poittevin Marie et Carnoy Bernard, du 33e d'artillerie; — à l'ordre du corps d'armée : le caporal Baguenier-Désormeaux Jacques, du 23e d'infanterie coloniale, le capitaine Allard Eugène, le sous-lieutenant Dominé Henri, le maréchal des logis Étienne Auguste, le canonnier Blanchard Edmond, du 33e d'artillerie; — à l'ordre de la brigade : le lieutenant Baguenier-Desormeaux, du 28e d'infanterie. Est également cité à l'ordre du jour : le gendarme Grondin de la brigade à cheval de Saumur.

Digitized by Google

A Baugé un procès-verbal a été dressé contre une débitante pour achat de beurre en dehors du marché.

A Genneteil un procès-verbal a été dressé contre une cultivatrice pour infraction à la loi sur les réquisitions militaires.

A Saumur le Syndicat immobilier des propriétaires et l'Union syndicale des consommateurs de gaz, eau et électricité, préparent une assemblée générale où seront envisagés les moyens de faire cesser les inconvénients dont ont été victimes les habitants de la ville du fait du manque d'éclairage.

Le Dr Gandar, de Saumur, à la tête d'une formation sanitaire à Tours, vient d'être nommé médecin principal de 2e classe.

M. Gérodias est nommé directeur des Contributions directes à Angers.

La Compagnie des tramways de Saumur informe le public que, se conformant aux prescriptions de la circulaire ministérielle relatives à l'économie du combustible, elle réduira à partir du 1er mars le nombre de ses trains.

La Chambre de commerce de Saumur tient à la disposition des intéressés un opuscule concernant l'impôt général sur le revenu.

Les gendarmes de Saumur ont dressé contre une débitante de Saint-Hilaire-Saint-Florent trois contraventions : 1° pour fermeture tardive; 2° pour infraction à l'arrêté du maire interdisant les bals; 3° pour infraction à l'arrêté du général commandant le 9e corps interdisant aux débitants de recevoir des militaires après 21 heures.

A Turquant un septuagénaire a été écrasé par le tramway.

Aux Ponts-de-Cé, dans la soirée, un cultivateur, qui était en compagnie de sa femme, a été sans provocation attaqué par un soldat du 3e génie qui l'a renversé de deux coups de pied dans le ventre et s'est enfui.

Digitized by Google

A Versailles est mort M. Georges Belin, ancien magistrat dont la plus grande partie de la carrière s'est déroulée dans le ressort d'Angers. Engagé en 1870 il avait pris part à la bataille du Mans.

23 *février*. — Sur les murs d'Angers a été apposée une affiche « Appel à tous les Français et toutes les Françaises de nos campagnes » où les signataires : MM. Méline Émile, Loubet, Clémentel, Vigier, Goumot Jules, Develle, Émile Pluchot, E. Tisserand, Fernand David leur demandent de semer partout où ils pourront et autant qu'ils le pourront, car les semailles du printemps 1917 préparent la moisson de la Victoire et, en travaillant pour la Victoire, ils travaillent pour la paix française.

Comme suite à une circulaire ministérielle datant du mois de janvier, les instituteurs et les institutrices sont priés d'organiser, dès maintenant, dans leurs écoles, la collecte des chiffons de coton (à l'exception des chiffons de couleur noire). Les matériaux rassemblés, conformément aux instructions du Ministre, seront envoyés de chaque commune du département au président de la commission de ravitaillement dont la commune dépend, sauf pour Angers et les communes rattachées où le centre de la collecte sera l'annexe du magasin régional, 4, rue Hippolyte-Maindron.

Le Préfet fait savoir que la vente du sucre contre remise des coupons annexés à la carte ne peut avoir lieu avant le 1er mars et qu'il ne pourra être fait usage des cartes qu'à partir de cette date.

Le Maire de la ville d'Angers fait savoir que les rôles de la contribution extraordinaire sur les bénéfices de guerre, première émission (perception rive gauche et rive droite) rendus exécutoires par M. le Préfet, sont mis en recouvrement entre les mains des percepteurs à partir du 25 février 1917 et que tout contribuable est tenu d'acquitter,

Digitized by Google

dans les délais impartis, les sommes pour lesquelles il y est porté.

Un train sanitaire est arrivé en gare d'Angers Saint-Laud ; 53 blessés, sont descendus à Angers et ont été répartis dans les hôpitaux de la ville ; les autres, au nombre de 92, ont continué leur route sur Cholet.

A l'hôpital n° 8 de Bellefontaine, à Angers, a eu lieu une représentation payante accessible à tous, de la charmante revue de MM. Führer, Vincent et Gabelles « Kiné d' la Revue au 8 ». Les applaudissements et les rappels ont prouvé aux auteurs et aux acteurs, combien leur œuvre a été appréciée du public et lui a plu. Une quête fructueuse a été faite.

Le public est informé que, par suite des nécessités militaires, il ne sera accepté aucune expédition en petite vitesse à la gare d'Angers Saint-Laud pendant les journées des 26, 27 et 28 février courant, sauf transports de la guerre accompagnés d'ordres militaires A ou B et transports à destination même des gares de Nantes, Chantenay, Saint-Nazaire et Bordeaux.

Le Sénat vient de voter le projet déjà voté par la Chambre des députés et portant à 3 mois au lieu de 2 le délai relatif à la déclaration concernant l'impôt général sur le revenu. Les contribuables ont jusqu'au 31 mars pour faire leur déclaration à ce sujet.

Le service de l'inspection générale du personnel de l'enseignement primaire du département de Maine-et-Loire est confié en 1917 à M. Gilles.

Par une circulaire le Ministre de la guerre vient de fixer les conditions dans lesquelles pourront être dorénavant délivrées les permissions de vingt-quatre heures : 1° Il devra être entendu que des permissions sans trajet en chemin de fer pourront être accordées comme par le passé ; 2° pour celles qui nécessiteraient un trajet par voie ferrée, les commandants d'armes devront se mettre en rapport avec les



Digitized by Google

agents locaux des compagnies de chemin de fer afin de se renseigner sur le nombre de places disponibles dans les différents trains et répartir ces places entre les corps et services de la garnison; 3° dans les corps et services où le repos hebdomadaire n'était pas uniformément fixé au dimanche et où il pourrait être donné par roulement les permissions de vingt-quatre heures avec trajet en chemin de fer pourront être accordées le jour des repos; 4° on pourra bloquer en outre en une permission de quarante-huit heures deux permissions de vingt-quatre heures, ce qui diminuera d'autant le nombre des voyages par chemin de fer.

Nous apprenons la mort du lieutenant au 24e dragons comte de Caqueray-Valolive Hubert, tombé à l'ennemi le 14 février, décoré de la croix de guerre avec 2 citations et celle, à l'hôpital continental de Vittel, où il avait été évacué pour blessure, du médecin auxiliaire Normand Charles, du 3e tirailleurs.

A Angers, les marchés étaient bien achalandés; après les gelées les légumes reparaissaient, les pommes de terre ne manquaient pas; les prix étaient élevés mais s'établissaient dans le calme; le beurre brillait par son absence.

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armée française en Orient : le soldat Gelineau François, du 45e d'infanterie; — à l'ordre du régiment : le maréchal des logis de la Poëze Olivier, du 11e cuirassiers à pied, le caporal Garnier Émile, du 68e d'infanterie, le soldat Bodard Édelbert, du 107e chasseurs à pied.

A Chalonnes-sur-Loire, pour infraction aux arrêtés réglementant la police des marchés, les gendarmes ont dressé contravention contre 3 revendeuses d'Angers, une fermière de la Possonnière, un cultivateur de Soulanger et une revendeuse de la Pommeraye.

A Saumur un train sanitaire a laissé une trentaine de blessés qui ont été hospitalisés dans les diverses formations de la ville.

Digitized by Google

Le commissaire de police de Saumur a procédé au prélèvement d'échantillons de diverses denrées d'alimentation qui seront soumis au laboratoire de Nantes, à fin d'analyses.

Le *Petit Courrier* reproduit le récit palpitant d'intérêt d'un rapatrié, ancien caissier de la Maison Guéry et Rayer d'Angers, nous faisant connaître la vie à Valenciennes, la cruauté allemande, l'art d'utiliser la monnaie de singe, le calme et la confiance de la population.

En gare de Doué-la-Fontaine, 3 militaires appartenant à un détachement du 3e génie, qui s'y trouvait en stationnement, sont descendus à contre-voie pour aller puiser du vin à un fût qui était à quai. La gendarmerie a laissé ces 3 soldats à la garde du maréchal des logis chef de détachement.

A Cholet est arrivé un convoi de 90 blessés qui ont été répartis dans les hôpitaux de la ville.

A la Varenne, un facteur alcoolique a mis le feu au bureau de poste.

24 *février*. — Le Syndicat des courtiers et représentants de commerce d'Angers et du département de Maine-et-Loire a adressé au Ministère des travaux publics, des transports et du ravitaillement une lettre dans laquelle il proteste contre l'exclusion dont les courtiers en sucre de province sont l'objet ; il demande instamment la modification de la situation, contraire à l'équité, qui leur est faite ; demande encore qu'ils soient appelés à concourir au travail de la répartition des sucres et qu'ils soient rémunérés soit par leurs commettants, soit de la manière actuelle, et ce, au taux habituel de leurs commissions : 0 fr. 25 par 100 kilos pour les cristallisés et 0 fr. 40 pour les raffinés.-

A la Société industrielle et agricole d'Angers M. Fourmond fait connaître que l'Intendance ne tiendra pas compte dans ses évaluations des prix du pays, mais que les vins seront cotés au degré avec une majoration de 15 %.

Digitized by Google

Le Comité central de secours aux Victimes de la guerre, pour venir de nouveau en aide aux œuvres de bienfaisance, vient de décider en faveur des fourneaux économiques municipaux et de la Société privée des Fourneaux économiques deux subventions complémentaires de 750 et de 500 francs. Il crée 1.000 bons pour une bourrée à 2 liens de 20 kilos qui seront répartis entre les diverses œuvres de bienfaisance d'Angers. 5.000 bons de pain seront confiés aux œuvres de bienfaisance pour être remis à domicile aux pauvres. Une importante fourniture de haricots va être mise à la disposition des œuvres de bienfaisance.

Le tribunal correctionnel d'Angers a envoyé dans une colonie pénitentiaire un jeune garçon pour vol avec violence sur un autre enfant âgé de 15 ans ; il a acquitté comme ayant agi sans discernement ses deux complices âgés de 14 et 15 ans.

Dans une lettre aux préfets le Ministre du ravitaillement leur rappelle, à propos de la réglementation et de la vente du pain, que sont abrogées toutes les dispositions réglementaires, arrêtés préfectoraux et municipaux antérieurs, que les dispositions de ce décret sont exécutoires à partir du 25 février 1917; il fait savoir en même temps que dans le décret il faut lire « pains briochés ou briés » au lieu de « brioches », la fabrication de ces dernières suivant le régime des pâtisseries.

Un soldat du 9e génie, dans une rue d'Angers, a arraché du bras d'une dame son réticule; il a été conduit au commissariat de permanence.

Un officier allemand est parti de l'hôpital d'Angers, où il était en traitement, pour Cholet.

Le vapeur « Ville de Montjean » a remorqué de Nantes à Angers, où ils sont arrivés aujourd'hui, deux chalands apportant, l'un du charbon, l'autre du chanvre. La « Ville de Montjean » est reparti aussitôt avec les deux chalands vides.

Digitized by Google

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armée : le sous-lieutenant Février Marcel, du 54e d'infanterie (tué) ; — à l'ordre de la brigade : l'adjudant Fermaud Hippolyte, du 33e d'artillerie ; — à l'ordre du régiment : le caporal-fourrier Fermaud Cordès, du 117e d'infanterie, l'adjudant Hamoneau, du 208e d'infanterie, le sapeur du génie Manceau Pierre.

Le Tribunal correctionnel de Saumur a prononcé une condamnation pour délit de chasse contre un habitant de Saint-Martin de Lanzoy.

Les 26, 27 et 28 février la gare petite vitesse de Saumur Paris-Orléans sera fermée aux expéditions sauf pour les marchandises à destination de Nantes, Chantenay et Saint-Nazaire.

A Cholet, dans la cour de la caserne Tharreau, le lieutenant-colonel Baguerey, commandant d'armes, a remis la médaille militaire et la croix de guerre avec palme : aux soldats Bézières Georges, du 1er zouaves, et Drouet Jean, du 155e d'infanterie ; — la médaille militaire : à l'adjudant Jeanvret Louis, du 77e d'infanterie ; — la croix de guerre (ordre de l'armée) au soldat Loiseau Marcel, du 77e d'infanterie ; — (ordre de la division) au caporal Drapeau Félix, du 77e d'infanterie ; — (ordre du régiment) au sergent-fourrier Pichon Sylvain, du 77e d'infanterie.

Le Conseil municipal de Baugé demande au Ministre de l'agriculture l'attribution de 1.200 stères de bois de chauffage façonnés par l'administration forestière pour les besoins de la population.

25 *février*. — Sont arrivés à Angers 3 grands blessés venant d'Allemagne. Ils ont été conduits à l'hôpital n° 102.

A été cité à l'ordre du régiment : le caporal Rézé, du 135e d'infanterie.

Dans une lettre adressée au *Petit Courrier* la lectrice signataire de cette lettre, épicière en détail sans doute,

Digitized by Google

demande comment, n'ayant pas de sucre, elle pourra servir ses clients, les marchands en gros ne voulant eux-mêmes lui donner du sucre que contre remise de tickets.

50 grands blessés rapatriés d'Allemagne passent en gare d'Angers Saint-Laud; 3 y descendent.

L'adjudant chef Bresson, de l'École de cavalerie de Saumur, est mort presque subitement d'une congestion cérébrale.

26 *février*. — Un arrêté du Ministre de la guerre décide que les commissions de réforme pour l'examen des exemptés et des réformés commenceront leurs opérations le 16 mars et que leur séance de clôture aura lieu le 16 avril.

MM. Ferdinand Bougère et Gaston Dumesnil, députés des deux circonscriptions d'Angers, ont rendu visite à M. Cosmi, ingénieur en chef des ponts et chaussées, délégué par le Ministre des travaux publics pour rechercher avec lui dans quelles conditions il serait possible d'amener du charbon dans le département de Maine-et-Loire par voie d'eau. L'Ingénieur en chef leur a fait connaître que 55 gabarres et 7 remorqueurs pouvaient être mis à la disposition de la ville d'Angers, dont 40 pour le transport du charbon et 15 pour celui du ravitaillement civil par la Maine et ses affluents. Il ressort de cette entrevue que ce qui a surtout manqué pour utiliser ce genre de transport ce sont les demandes des négociants de charbon qui trouvaient les prix trop élevés. D'autre part, ces négociants, à l'exception de quelques-uns, ne pouvaient prendre chacun séparément le chargement d'un bateau et l'Office chargé du transport ne pouvait de son côté mettre sur le même bateau des chargements de charbon pour des destinations différentes. En ce qui concerne le transport par la Compagnie de l'Anjou, ce transport n'a pu être que de 300 à 700 tonnes par mois; M. Cosmi pense qu'en s'entendant avec l'autorité militaire il sera possible d'élever ce chiffre à

Digitized by Google

1.000 tonnes par mois. Pour ce qui est de l'été l'impossibilité de transporter par la Loire se fait surtout sentir de la fin de juillet à la première quinzaine d'octobre. Mais l'ingénieur pense qu'il serait possible au moyen de dragues de faire de petits travaux qui donneraient à la Loire la profondeur nécessaire au passage des bateaux.

A Angers les boulangers continuent comme par le passé à fournir du pain frais. Ils estiment qu'il leur est impossible avec le personnel restreint et les fours qu'ils possèdent de faire, comme il le faudrait, le double de fournées dans une même journée dès le début pour pouvoir être en mesure dans la suite de fournir du pain rassis; que la fourniture du pain rassis leur serait très onéreuse, le pain perdant en séchant beaucoup de son poids. Ils trouvent extraordinaire qu'on supprime les petits pains dits d'un sou que les écoliers mangent sec, tandis qu'autrement les enfants seront obligés d'accompagner leur pain rassis de rillettes, de beurre ou de confitures. Ils se demandent pourquoi, on autorise les brioches qui demandent pour leur fabrication, outre la farine, du lait et du beurre.

Sont arrivés à Angers et ont été conduits à la prison 8 condamnés belges accompagnés de gendarmes.

A été arrêté pour vol d'une centaine de bouteilles champenoises et d'autres objets un jeune homme de 16 ans.

A la Chambre des députés M. Laurent Bougère a demandé au Ministre de la guerre s'il est exact que la circulaire du 12 janvier n'est arrivée que postérieurement au 12 janvier dans les divers dépôts. Il dit qu'il est « impossible de maintenir en équipes agricoles des hommes qui demandent à rentrer dans leur commune, là où ils ont l'habitude de travailler, là où ils sont les hommes de confiance des cultivateurs trop âgés pour cultiver la terre, de femmes attendant le retour de leur mari mobilisé, ou de veuves abandonnées à elles-mêmes... On a eu tort de ne pas comprendre, dès le début, que l'homme rend davantage

Digitized by Google

lorsqu'il travaille la terre à laquelle il est attaché par de longs jours de labeur ».

La médaille militaire a été conférée aux soldats Fribault Maurice, du 335e d'infanterie, et Dulac Isidore, du 77e d'infanterie.

Ont été cités à l'ordre de la division : le chef d'escadron Villers Roger, les capitaines Boudet Joseph, Claquin Victor, le lieutenant Soyer Alexandre, l'adjudant Lambin Jean, les maréchaux des logis Blaisonneau Émile, Andivot Raoul, les soldats Joulain Julien, Suzanne Auguste, Ribot Clément, Dussange Roger, Bouffartique René, Roudier Joseph, Lemercier Marcel, du 33e d'artillerie.

Demain sera terminée à Angers la délivrance des cartes de sucre.

Un décret proroge pour une nouvelle période de 90 jours francs les délais précédemment accordés pour l'acquittement des sommes dues par les entreprises d'assurances, de capitalisation et d'épargne. Ce décret précise que les assurés ont toujours conservé et conservent le droit de différer le paiement de leurs primes en vertu de l'article 5 du décret du 10 août 1914, sous les réserves apportées à ce texte par le décret du 15 décembre 1914.

L'*Ouest* publie le récit d'un blessé rapatrié.

Un jeune Serbe sans famille, employé de bureau à Angers, serait reconnaissant aux personnes qui voudraient bien s'occuper de lui et le prendre en pension.

A la mairie d'Angers il a été procédé aux opérations du Conseil de révision pour les jeunes gens du canton sud-est d'Angers, sous la présidence de M. Durant-Farget, vice-président du conseil de préfecture, assisté de MM. Defossé, conseiller de préfecture, le colonel Varlet, Laurent Bougère, député, conseiller général, de Soland, conseiller d'arrondissement et des maires des communes du canton. 240 jeunes gens ont été présentés.

A Saumur, une fille publique ayant été trouvée par la

Digitized by Google

police dans un café à 9 heures du soir s'est vu dresser contravention ainsi que l'aubergiste qui avait reçu cette fille.

A Doué-la-Fontaine un commerçant s'est vu dresser contravention pour avoir délivré de l'alcool à une femme qui lui achetait de l'épicerie.

On a découvert à Tours, rue Constantine, une tunique du 33e d'artillerie et trois pantalons d'artilleur et sur les bords de la Loire, en face du quai du Pont-Neuf, une cantine d'officier contenant des effets militaires et un livret au nom du lieutenant Favre, du 33e d'artillerie.

27 *février*. — Le Préfet fait un pressant appel à la bonne volonté de tous, consommateurs et négociants, pour faciliter l'exécution des mesures prises dans l'intérêt général de la population pour la vente et la consommation du sucre; il est stipulé que : 1° les coupons annexés à la carte de sucre sont valables pendant le mois auquel ils correspondent et pendant le mois suivant; — 2° il ne pourra être accordé aux cafetiers et débitants que 10 grammes au maximum par consommation servie à un client, ce qui représente deux morceaux au maximum par consommation ; — 3° les médecins sont priés de ne recourir à une distribution supplémentaire qu'en cas de nécessité reconnue, en ayant soin d'indiquer sur leurs certificats la durée pendant laquelle le malade devra recevoir une quantité supplémentaire de sucre qui ne pourra dépasser 250 grammes en plus de la part normale, soit 1 kilo par mois au maximum; — 4° les maires sont invités à considérer comme nulle et non avenue la circulaire qui leur a été transmise par le Comité départemental du sucre. Les négociants en gros et demi-gros sont formellement tenus de fournir dans toute la mesure de leur approvisionnement le sucre nécessaire aux détaillants.

Le Maire d'Angers appelle l'attention de ses concitoyens sur l'intérêt qui s'attache à ce qu'il n'y ait pas encombrement dans les magasins de vente au détail le

Digitized by Google

1er mars pour la vente au détail du sucre. Les coupons étant valables pendant 2 mois, ils auront tout le temps de retourner chez leurs fournisseurs pour acheter le complément de la part à laquelle ils ont droit. L'organisation se perfectionnera par la pratique et la livraison du sucre deviendra normale et régulière au fur et à mesure que l'arrivage des sucres dans le département deviendra lui-même régulier.

A Angers, a eu lieu l'enterrement d'un algérien faisant partie du détachement de travailleurs algériens de Montreuil-Belfroy, mort à l'hôpital d'Angers. Le corbillard était couvert d'un drap tricolore et entouré de soldats en armes. Une section de la compagnie de soldats algériens musulmans de Montreuil-Belfroy suivait le corbillard l'accompagnant de chants religieux.

Une compagnie de ces soldats travailleurs algériens est casernée à Angers dans les bâtiments de l'Angevine, près la caserne Desjardins. Ils sont vêtus d'une capote d'infanterie et coiffés d'une chéchia rouge portant un croissant.

A Angers, la Compagnie Blanzy-Ouest fait savoir qu'il lui est impossible de répondre, vu leur affluence, aux demandes de renseignements qui lui sont adressées. Les commandes de charbon sont enregistrées au prorata du disponible sans aucune garantie de livraison.

Un Comité qui a comme président un meusien, le Dr Ficatier, officier de la légion d'honneur, médecin-chef d'un hôpital de Bar-le-Duc, a organisé la « Journée de la Meuse » au profit des réfugiés et des œuvres diverses créées dans le département de la Meuse.

28 *février*. — Les agriculteurs qui désirent de l'essence ou du pétrole pour la marche de leurs tracteurs ou de leurs batteuses doivent adresser une demande signée au Directeur départemental des services agricoles.

En Maine-et-Loire la mise en culture des terres aban-

Digitized by Google

données est en bonne voie d'organisation. Depuis quelques jours déjà, un tracteur fonctionne à Gennes; il sera ensuite utilisé dans différentes communes du Saumurois. Aujourd'hui, un autre doit commencer à travailler à la Possonnière et prochainement un troisième ira dans le Segréen. Tous ces tracteurs sont fournis par la Maison Beauvais et Robin.

Les règlements actuels permettent le prêt gratuit aux agriculteurs des chevaux disponibles des dépôts de l'intérieur. L'intéressé doit adresser une demande apostillée par le maire de sa commune au commandant du dépôt le plus rapproché de son domicile. Ce dernier a toute liberté pour y faire droit directement.

Les membres du Conseil départemental, réunis sous la présidence de M. Brault, instituteur, en l'absence de M. le Préfet excusé et de M. l'Inspecteur d'académie malade, ont voté à l'unanimité, après délibération : 1° la création d'un emploi de professeur lettres et anglais à l'école primaire supérieure de jeunes filles d'Angers ; 2° la création d'un emploi d'adjoint à l'école primaire de garçons de la rue Bodinier, à Angers, en même temps que la suppression d'un emploi d'adjointe à l'école maternelle des Justices, emploi dont la suppression existe en fait depuis deux ans; 3° ils autorisent l'ouverture de pensionnats primaires : *a*) à l'École primaire supérieure de jeunes filles d'Angers; *b*) à l'École privée de jeunes filles de la rue Vauvert; *c*) à l'École privée de jeunes filles de Bellefontaine; 4° le conseil accorde l'autorisation d'exercer les fonctions de secrétaire de mairie à l'instituteur-adjoint de l'École des garçons de Chazé-sur-Argos.

Le public est informé que par suite des nécessités militaires il ne sera accepté aucune expédition commerciale en petite vitesse à la gare d'Angers Saint-Laud pendant les journées des 2, 3 et 4 mars, sauf guerre, priorité et bestiaux.

Digitized by Google

Le public est informé qu'un bureau reste ouvert à la Mairie d'Angers, pour délivrer à dater de demain aux personnes qui ne l'auraient pas retiré, le carnet de sucre et recevoir les réclamations et indications devant être données à l'occasion d'un changement dans le nombre des personnes de la famille.

Un jeune lycéen de 15 ans, fils d'un réfugié de Saint-Quentin, a été tué par le buffalo qui suivait un tramway d'Angers en marche dans lequel il voulait monter,

A partir du 4 mars la Bibliothèque municipale sera ouverte les dimanches et jeudis de 13 h. ½ à 17 heures. La salle ne sera pas chauffée.

A la gare Saint-Laud, cette nuit, un chef d'équipe a eu une jambe coupée par le train au quai militaire.

Le Comité de l'Or du département de Maine-et-Loire a repris au mois de janvier et de février la série de ses conférences de propagande. Durant ces deux mois le sous-comité cantonal du canton nord-ouest d'Angers, présidé par M. Jamin-Richou, a été particulièrement actif. C'est ainsi que les deux premières conférences d'Avrillé et de Beaucouzé ont été suivies de quatre autres données successivement à Épinard, à Bouchemaine, à la Membrolle, et dimanche dernier à Montreuil-Bellay. Secondés par les maires, entourés de toutes les notabilités du pays, M. Jamin-Richou d'une part et, d'autre part, M. de la Boissière, maire d'Avrillé, ont, dans des causeries aussi documentées qu'émouvantes, exposé la situation générale, situation illustrée par les projections de la section photographique de l'armée déroulées par M. de Farcy et commentées par M. Gardot, avocat à la Cour d'appel. Ces réunions, auxquelles assistaient en moyenne deux cents ou deux cent cinquante auditeurs, ont pleinement réussi, et il n'y a aucun doute qu'elles servent très efficacement à démontrer la nécessité de l'échange de l'or contre les billets de la banque de France, pour hâter l'heure de la victoire et de la paix.

Digitized by Google

M. Laurent Bougère a fait ajouter et fait décider par la Chambre des députés que les maréchaux-experts des classes 1888 et 1889 seront mis en sursis comme les cultivateurs, journaliers, domestiques agricoles et hongreurs.

Le *Petit Courrier* raconte les mauvais traitements subis par deux jeunes enfants envoyés comme prisonniers civils en Allemagne.

Le remorqueur « Goëland » a quitté le port d'Angers avec les chalands « Ami d'Eugénie », «91-12 » et « Porthos. »

Aux Ponts-de-Cé, au cours d'une manœuvre près du pont de Sainte-Gemmes sur les rives de l'Authion, un conducteur du 3e génie, Héron Eugène, est tombé à l'eau avec son attelage et s'est noyé. Il était revenu du front depuis quelques jours.

Ont eu lieu à Gennes les obsèques de M. André Fradin, notaire, maire de la commune et conseiller d'arrondissement. Au cimetière des discours ont été prononcés par MM. Charpentier, adjoint, au nom de la commune, Mayaud, au nom du conseiller d'arrondissement, et Tessier, au nom de la Chambre des notaires de l'arrondissement de Saumur.

Le Tribunal correctionnel de Baugé a prononcé 5 condamnations pour délit de chasse contre des habitants d'Angers. Mouliherne, Saint-Philbert-du-Peuple, Beaufort et Durtal et 5 condamnations pour vol d'outils et de lamelles de zinc dans les communes des Rairies et de Clefs.

A Saumur ont eu lieu en la chapelle de l'hospice mixte les obsèques de l'adjudant Bresson, de l'École de cavalerie, auxquelles assistaient tous les services de l'École et des dépôts de cavalerie groupés autour du colonel de Mareuil, commandant d'armes, du lieutenant-colonel Lusson des dépôts de dragons, du commandant Godeau, du 17e groupe de remonte, et de nombreux officiers. Les honneurs militaires étaient rendus par un piquet de hussards commandé par un adjudant.

La Chambre de Commerce de Saumur prévient les inté-

Digitized by Google

ressés qu'un moteur-tracteur effectue pour une période de 8 jours des labourages dans la commune de Gennes. Les propriétaires et fermiers cultivateurs de Fontevrault et des communes des environs qui ont des terres de rapport laissées incultes faute de bras ou de bestiaux, pourront s'adresser le plus tôt possible au capitaine Bouchet, commandant d'armes à Fontevrault, qui s'entendra avec eux pour faire ensemencer ces terres dans la mesure du possible.

A partir du 1er mars 1917 les dispositions édictées aux paragraphes I et II de l'*Avis concernant les Transports commerciaux* en date du 1er juillet 1915 seront remplacés par les dispositions suivantes :

I. Voyageurs. — En vertu de l'arrêté du 20 février 1917, de M. le Sous-Secrétaire d'État des Transports, est suspendue à partir du 1er mars 1917, jusqu'à nouvel ordre, la délivrance sur les réseaux de chemins de fer d'intérêt général, des billets ci-après : *a*) billets spéciaux pour voyages circulaires; *b*) billets collectifs pour familles; *c*) billets d'excursion collectifs pour voyages en groupe; *d*) billets spéciaux pour stations thermales; *e*) billets spéciaux pour bains de mer. En conséquence il sera seulement délivré à partir de la date précitée : 1° des billets simples (place entière, demi-place, quart de place); 2° des billets d'aller et retour individuels ordinaires; 3° des cartes du Tarif G. V. n° 101 donnant droit à la délivrance des billets de demi-place; 4° des cartes d'abonnement des tarifs G. V. nos 3 et 103 (y compris les abonnements hebdomadaires et les abonnements des commissionnaires-messagers). Il est rappelé d'ailleurs que les voyageurs ne sont admis dans les trains que dans la limite des places disponibles et dans les conditions fixées par les tableaux de la marche des trains.

II. Bagages. — 1° Dans les trains rapides, express, directs ou poste, ne sont admis à l'enregistrement que les bagages personnels des voyageurs, c'est-à-dire les objets

Digitized by Google

emportés par eux pour leur usage personnel ou celui de leur famille tels que : malles, valises, paniers, paquets et sacs renfermant du linge, des vêtements, des chaussures, des objets de toilette, des armes, des livres, des appareils de photographie, les cartons à chapeaux, couvertures, cannes et parapluies, bicyclettes et voitures d'enfants et les échantillons des voyageurs de commerce. 2° Dans les trains de service journalier ou omnibus, sont admis à l'enregistrement les objets de toute nature à l'exclusion des emballages vides montés, récipients vides, meubles, ainsi que des marchandises exclues des transports de grande vitesse; 3° Dans tous les trains les excédents de bagages ne peuvent dépasser 100 kilos par enregistrement; 4° Le poids individuel des colis est limité à 60 kilos.

III. Dispositions particulières. — Les commissionnaires-messagers sont exclus des trains rapides, express, directs et poste. Ils sont admis dans les trains de service journalier et les trains omnibus et peuvent faire enregistrer leurs bagages dans les conditions fixées pour les autres voyageurs.

M. Laurent Bougère, député, ayant signalé aux Ministres du commerce, de l'industrie, de l'agriculture, du travail, des postes et télégraphes, qu'il existe des meules de blé non battues à proximité du front et notamment à Trélon, près de Ville-en-Tardenois, a reçu du Ministre une lettre l'avisant qu'il a prié le général en chef de faire procéder sans retard au battage des meules de la zone des armées et le Ministre des transports et du ravitaillement de demander à l'Intendance d'acheter à l'amiable ou de réquisitionner les grains provenant des battages.

A fin février le blé vaut 4 fr. 50 le double-décalitre, l'avoine 3 fr. 10 le double-décalitre, les pommes de terre 3 fr. 50 le double-décalitre, le beurre 4 fr. 80 le kilogramme, les poulets 9 fr. 50 la couple; les œufs, 2 fr. 80 la douzaine; le bœuf, 2 fr. 10 et 3 fr. 50; la vache, 2 fr. 10 à 3 fr. 50; le veau 2 fr. 20 à 4 fr. 20; le mouton, 2 fr. 20 à 4 fr. 20; les

Digitized by Google

bœufs gras, 1 fr. 20 le kilo sur pied; les vaches grasses, 1 fr. 15 le kilo sur pied; le charbon de terre, 180 francs les 1.000 kilos; les bûches de chêne, 32 francs le stère; les fagots de chêne à 2 liens de 25 kilos, 1 fr. 75.

A fin février, la situation agricole est la suivante en Maine-et-Loire : Les froids rigoureux que nous venons de subir ont atteint les céréales et plus particulièrement les blés dans une proportion relativement faible; ceux qui ont été semés tardivement semblent seuls avoir un peu souffert, mais nous ne pourrons nous rendre compte exactement des dégâts que dans le courant de mars, lorsque sous l'influence d'une température plus douce ils auront repris racine. Nos cultivateurs se préparent à semer des blés de Manitoba; quelques-uns ont déjà commencé et les demandes de semence de ce blé reçues jusqu'ici dépassent toutes les prévisions, étant donné qu'il était rarement semé du blé de printemps dans le département. Le froid — 14° a porté un coup terrible à tous les fourrages verts : tous les navets sont gelés, les choux sont fortement atteints et ne donneront pour le bétail qu'un fourrage réduit, les colzas ont souffert mais vont se retrouver à la floraison. Les seigles à couper au vert ont résisté, mais vont forcément être retardés dans leur végétation. La taille de la vigne, interrompue par le froid, a été reprise, mais elle se fait lentement.

***

Les représentations cinématographiques pendant tout le mois de février ont été très suivies à Angers, Baugé, Saumur, Cholet, Doué-la-Fontaine.

Pendant le mois de février les dames de l'infirmerie de la gare Saint-Laud ont prodigué leurs soins et pansements habituels aux blessés et malades de passage. 8.735 ravitaillements en boissons chaudes et aliments ont été distribués de jour et de nuit.

Le Foyer-Asile des permissionnaires de la Société de

Digitized by Google

secours aux blessés militaires confié aux soins du personnel de l'infirmerie de la gare a couché 962 permissionnaires; beaucoup d'autres s'y sont reposés. 4.034 boissons chaudes (café, bouillon, etc.) et 962 repas complets y ont été distribués pendant le mois de février à des permissionnaires. Du 18 décembre 1916 au 28 février 1917, il y a été servi 2.312 repas et distribué 11.105 boissons chaudes (café, bouillon, etc.).

Nous donnons ci-dessous les noms des militaires décédés à Angers pendant le mois de février avec le numéro de leur régiment et l'indication du lieu de leur décès : Hopital mixte : Desmousseaux René (3e génie), Cassin Eugène (135e d'infanterie), Olmèvri Brahim (O. A. I.), Barbin Pierre (6e génie). — Hôpital n° 8 : Passet Eugène (vétérinaire aide-major). — Hôpital bénévole n° 5 *bis* : Gambade Jean (30e dragons), Defontaine Henri (33e d'artillerie). — Hôpital bénévole n° 26 *bis* : Messe Charles (réformé). — Hôpital complémentaire n° 28 : Désobry Paul (3e génie). — Hôpital temporaire n° 6 : Pierre (66e d'infanterie). — Rue Jacques Grannau, n° 24 : Crapet Charles (1er d'artillerie). — Caserne Éblé : Rochard Eugène (6e génie). — Caserne Desjardins : Lartigue Louis (135e d'infanterie).

Nous donnons ci-dessous, dans l'ordre où ils ont été inscrits à l'état-civil d'Angers, pendant le mois de février, avec indication de leur régiment, du lieu et de la date de leur décès, les noms des militaires, ayant leur domicile légal à Angers et décédés hors de cette ville : Mouchet René (7e hussards), Suippes 2 juin; Sauvet Léon (327e d'infanterie), Herleville, 1er août 1916; 'Jeanson François (77e d'infanterie), Sailly-Saillisel, 18 octobre 1916; Michel René (18e bataillon de chasseurs), Berny-en-Santerre, (15 septembre 1916; Reyt Eugène (2e section d'infirmiers), près Verdun, 1er octobre; Camelot Bernard (77e d'infanterie), Sailly-Saillisel, 18 novembre 1916; Legendre Maurice



Digitized by Google

(135e d'infanterie), Prosnes, 6 septembre 1914; Cerisier René (32e d'infanterie), Lesbœuf, 12 octobre 1916; Cassin Francis (4e chasseurs), Saint-Pierre Vaast, 20 novembre 1916; Lachartre Jean (409e d'infanterie), Ablaincourt, 14 octobre 1916; Davoine Alfred (131e d'infanterie), Raucourt, 30 septembre 1916; Coudret Ernest (8e tirailleurs), Ribemont, 13 août 1914; Chevet Émile (135e d'infanterie), Sailly-Saillisel, 11 octobre 1916; Gandon, Gustave (294e d'infanterie), Morval, 29 septembre 1916; Poirier René (52e d'infanterie coloniale), Villers-Carbonnel, 18 octobre 1916; Baudouin Lucien (135e d'infanterie), Esnes, 1er mai 1916; Champiré Louis (90e d'infanterie), Sailly-Saillisel, 24 octobre 1916; Fouassier Arthur (224e d'infanterie), Biaches, 16 juillet 1916; David Pierre (41e d'infanterie coloniale), Tavannes, 1er août 1915; Perrier Camille (32e d'infanterie), Cerisy-Gailly, 6 novembre 1916; Doucier Gustave (4e d'infanterie coloniale marocaine), Douaumont (28 octobre 1916); Pinson Théophile (408e d'infanterie), Troly-Breuil, 2 juillet 1916.

G. Grassin.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

# Résumé des Observations Météorologiques

## faites à la Station municipale d'Angers pendant les mois de Mai et Juin 1919

**(Altitude : 42 mètres)**

---

*Mai* 1919

Pression barométrique moyenne : 758$^{mm}$2; minimum absolu : 753$^{mm}$3 le 9 à 12 heures, maximum absolu : 766$^{mm}$1 le 23; écart extrême 11$^{mm}$1.

Température moyenne sous abri à 12 heures : 20°7; moyenne des minima : 10°9; moyenne des maxima : 23°3; moyenne des minima et des maxima : 17°1; minimum absolu : 6°8 le 5; maximum absolu : 31° le 15.

Humidité relative moyenne : 84,1; minimum : 68 le 24; maximum : 91, les 2, 6, 17.

Nébulosité moyenne : 3,8; moyenne la plus faible : 0, les 19, 20, 25, 26; moyenne la plus forte : 8,5, le 11.

Pluie totale du mois : 18$^{mm}$ en 7 jours.

Fréquence du vent : 1 jour du N., 1 jour du N-N-E, 2 jours du N-E; 1 jour de l'E-N-E, 4 jours de l'E; 1 jour du S-E; 1 jour du S-S-E; 1 jour du S; 2 jours du S-S-W; 2 jours du S-W; 1 jour de l'W-S-W; 9 jours de l'W; 1 jour de l'W-N-W; 3 jours du N-N-W; 1 jour calme.

Vitesse en mètres par secondes : moyenne du mois 3 m. 25; moyenne la plus faible : 0 m. 50 le 7 et le 4; moyenne la plus forte : 7 mètres le 14; la plus grande vitesse : 8 mètres le 1$^{er}$ à 8 heures.

Digitized by Google

Rosée : 12 les 3, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 15, 16, 17, 25; orage : 1 jour le 31; grêle : 1 jour, le 3.

Arrivée des hirondelles en nombre le 4, arrivée des martinets le 8.

*Juin* 1919

Pression barométrique moyenne : 762$^{mm}$5; minimum absolu : 753$^{mm}$, le 26 à 12 heures; maximum absolu : 769$^{mm}$7, le 10 à 12 heures; écart extrême : 16$^{mm}$3.

Température sous abri, moyenne à 12 heures : 20°8; moyenne des minima : 11°1; moyenne des maxima : 25°5; moyenne des minima et des maxima : 18°5; minimum absolu : 7°, le 4; maximum absolu : 33°6, le 17.

Humidité relative moyenne : 76,4; minimum : 50, le 10; maximum : 93, le 28.

Nébulosité, moyenne : 3; moyenne la plus faible : les 3, 9, 15, 16, 18, 19, 23; moyenne la plus forte : 9, le 26.

Pluie totale du mois : 19$^{mm}$ en 6 jours.

Fréquence du vent : 8 jours du N; 1 jour du N-N-E; 4 jours du N-E; 1 jour de l'E-N-E; 1 jour de l'E; 1 jour du S-W, 1 jour de l'W-S-W; 7 jours de l'W; 2 jours de l'W-N-W; 3 jours du N-W 1 jour du N-N-W.

Vitesse du vent en mètres par seconde : moyenne du mois : 3 m. 60; moyenne la plus faible : 0 m. 75, le 16 et le 20; moyenne la plus forte : 10 mètres le 12; la plus grande vitesse : 15 mètres, le 12 à 8 heures.

Rosée : 3, les 6, 21, 27; tempête : 2, le 12 et le 15.

*Le Directeur de la Station,*

J. VERCHALY.

Digitized by Google

# Chronique

Le Conseil général à la séance du 2 mai, a émis les vœux suivants :

**Le Conseil de Maine-et-Loire salue le retour dans l'unité française de l'Alsace et la Lorraine, si longtemps séparées de la mère patrie ;**

**Adresse à nos héroïques soldats, à leurs chefs et aux deux grands organisateurs de la victoire, Clémenceau et Foch, un nouvel hommage de son admiration et de sa reconnaissance.**

**Le Conseil émet un avis conforme à la délibération du Conseil général de la Sarthe en vue de la création d'une voie navigable entre la Loire et la Manche.**

Le Conseil approuve en outre un rapport de M. de la Guillonnière concernant la police municipale et les gardes champêtres, qu'il considère comme absolument nécessaire de conserver dans l'état actuel. Pour la répression des crimes et délits il convient, si cela est nécessaire, d'augmenter les cadres de la police générale.

Dans un autre vœu, sur lequel M. de la Guillonnière a écrit un remarquable rapport, que nous regrettons de ne pouvoir reproduire, le Conseil s'associe à celui du Conseil général de Tarn-et-Garonne concluant à ce que par le « traité de paix soit mise à la charge du vaincu une indemnité de 1.000 francs, qui serait attribuée à toute mère française, femme ou fille, six mois après la naissance du second enfant vivant et renouvelée pour chaque enfant vivant, toujours six mois après sa naissance ; que cette mesure, pour produire son plein effet, ait une durée minimum de 10 ans. »

***

Digitized by Google

Le 1er mai, à Angers et à Trélazé, s'est passé sans incident. Le chômage a été complet dans les usines, les scieries, aux ardoisières, à la manufacture d'allumettes et dans de nombreuses maisons de commerce d'Angers. D'ailleurs celles-ci tinrent leurs magasins fermés ou en firent la fermeture à midi. La plupart des ouvriers du bâtiment et de la métallurgie chômèrent également. Suivant la décision prise à leur dernière réunion, les employés de tramways ne se rendirent pas, le matin, à leur travail, si bien qu'aucune voiture ne sortit du dépôt. Arrêt partiel dans le service d'énergie électrique, chez les P. T. T. et les cheminots.

La manifestation ouvrière organisée par la Bourse du travail s'est déroulée dans le plus grand calme et sans le moindre incident. Dès 8 h. ½ une foule de plusieurs milliers de personnes envahit la Bourse et la grande salle des réunions. Cette foule prit de telles proportions que vers 10 heures les ardoisiers et allumettiers de Trélazé, au nombre de 300 ou 400, ne purent même pas pénétrer.

Ces ouvriers, qui s'étaient groupés à la salle de la Maréchère, parcoururent les cinq kilomètres qui séparent la Pyramide de la Bourse en chantant l' « Internationale ».

La réunion de la Bourse dura environ une heure. Après une allocution de M. Chevalley, pasteur protestant, qui prit le premier la parole et exposa le but de la Confédération générale du Travail et son organisation, deux employés des P. T. T. montèrent ensuite à la tribune, puis M. Pilard, secrétaire général de la Bourse du travail, a en dernier lieu expliqué quelle sera la manifestation publique et invité tous les assistants à y participer. On vota ensuite cet ordre du jour :

Les militants de la classe ouvrière organisée affirment, à l'occasion du 1er mai, leur volonté unanime de faire triompher coûte que coûte, par les moyens en leur possession, les revendications prolétariennes : l'établissement de la journée de 8 heures, la semaine anglaise, la nécessité de la réglementaion internationale du travail dans les formes d'une charte faisant force de loi; réclament une paix juste et durable, basée sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et le désarmement général; protestent contre l'intervention en Russie et contre l'impôt sur les salaires; réclament une amnistie pleine et entière; se préparent aux cris de : Vive l'organisation syndicale. Vive la C. G. T.

Digitized by Google

Cette réunion terminée, les ouvriers, ouvrières et employés se groupèrent sur la place des Halles par corporation et, formant un important cortège, parcoururent la ville en chantant.

L'après-midi un millier de manifestants se rendirent à Trélazé. Salle de la Maraichère, devant un auditoire de 1.200 personnes environ, prirent successivement la parole MM. Pilard, secrétaire de la Bourse du travail, Sureau, Chevalley et Leray, des cheminots de l'État.

Après lecture d'un ordre du jour identique à celui qui avait été lu le matin à la Bourse du travail, les manifestants se sont séparés dans le plus grand calme.

A Angers cette journée s'est passée dans une atmosphère de tristesse; le défilé des manifestants, à travers les rues vides de promeneurs et dont les magasins étaient fermés, avait les allures d'un cortège funèbre.

***

Le 30 mai les Américains présents à Angers ont célébré le « Memorial day », fête commémorative en l'honneur des soldats morts pour la Patrie, et qui a été instituée lors de la guerre de Sécession.

Le matin, eut lieu au cimetière américain, une émouvante cérémonie. Là, reposent 350 braves venus en France pour combattre aux côtés des soldats de l'Entente. Leurs tombes sont simples : une croix de bois peinte en blanc; aucune fleur. La croix ne porte d'autre part aucune inscription. La petite plaque d'identité du mort y est simplement scellée. Ces croix, disposées les unes à côté des autres, forment un vaste carré à l'extrémité d'un champ près du cimetière de l'Ouest, chemin du Silence.

Les soldats faisant partie du détachement américain qui prend part à la cérémonie plantent, dès leur arrivée, un petit drapeau étoilé au pied de chaque croix, puis reviennent se grouper autour de leurs officiers et des autorités.

M. Bouju, préfet de Maine-et-Loire, M. le Dr Barot, maire, et M. Bernier, faisant fonctions de maire, M. le colonel Sousselier, commandant d'armes, sont reçus par MM. le colonel Eastman, commandant les troupes américaines à Angers, le lieutenant-colonel Sturgeon et le commandant Sturgeon, et par M. Albert Fermaud, président du Comité franco-américain.

Sont présents : MM. le lieutenant-colonel Tisserand, com-

Digitized by Google

mandant le dépôt du 33e d'artillerie; le commandant Lallemand, major de la garnison, le commandant de gendarmerie Bistot, le capitaine d'état-major Bigeard, le capitaine Pinguet, le lieutenant de place Cousin et de nombreux officiers de la garnison. Les troupes d'Angers étaient représentées par une section de chaque régiment.

Après la prière par l'aumônier catholique et un sermon par le pasteur protestant, le colonel Eastmann a pris la parole et prononcé un discours en anglais puis, M. le colonel Sousselier a salué respectueusement, au nom de la garnison d'Angers, les officiers et soldats américains morts sur notre sol en défendant la cause du droit et de la liberté et dit notre reconnaissance à la nation américaine de l'aide puissante et décisive qu'elle nous a apportée.

M. le colonel Eastman présente alors, en termes chaleureux M. Albert Fermaud, qu'il considère comme un des plus loyaux et fidèles amis français de tous les Américains. « Son nom est français, dit-il, mais je puis vous dire que son cœur est à demi-américain. »

M. Fermaud, dans une allocution en anglais, fait ressortir qu'ayant longtemps habité les États-Unis, les connaissant à fond et les aimant, il a le privilège d'apporter aux officiers et soldats américains le message que leur adressent aussi bien la France que l'Amérique dans ce jour solennel de « Decoration day » et termine ainsi : « Jurons tous ensemble, soldats américains et soldats français, *to always do our best* ! et de consacrer toutes nos forces au développement de la paix dans la liberté. »

Le Pasteur protestant récite quelques prières, puis chaque infirmière de l'hôpital de Monzagon va déposer quelques fleurs sur chaque tombe.

On remarque alors trois superbes couronnes en fleurs naturelles offertes par la garnison d'Angers à l'armée américaine, par la ville d'Angers, et par M. Bouju, préfet de Maine-et-Loire.

Une petite réunion de sport gai réunissait les soldats au stade Bessonneau au cours de l'après-midi. Ce fut gaiement endiablé !

***

De même que l'armistice, qui marquait le premier jalon de notre victoire sur l'Allemagne et le couronnement d'une héroïque résistance, puis d'une ruée de toute une nation pour chasser l'envahisseur, avait mis en liesse l'Anjou, de même, le jour où le

Digitized by Google

traité de Versailles fut signé, le 23 juin, restera éternellement dans nos mémoires.

Enfin ! Après des notes sans nombre, des faux fuyants, de retorses manœuvres, les plénipotentiaires allemands ont apposé leur signature sur le volumineux traité élaboré par la Conférence de la Paix !

A la signature de la paix, à Versailles, l'Anjou était représenté par deux de ses élus, anciens combattants de 1870 :

M. Jules Delahaye y était à titre d'engagé volontaire en 1870 et M. Dominique Delahaye à titre d'ancien officier médaillé de 1870.

La nouvelle que les Boches acceptaient enfin le signer le traité de paix sans conditions a causé à Angers une joyeuse émotion qui s'est manifestée par un mouvement extraordinaire dans les principales artères de la ville, surtout sur la place du Ralliement et dans la cour de l'Hôtel de Ville.

Aussitôt la nouvelle officielle parvenue à la Place, trois salves de 21 coups de canons ont été tirées place de La Rochefoucauld-Liancourt.

A 6 heures, la musique du IVe arrondissement, venue de son quartier de la Madeleine, annonça bruyamment à notre population l'heureux événement et parcourut les principales rues.

Parmi les nombreux manifestants qui, alors, circulèrent dans la ville en chantant et en arborant le drapeau tricolore on remarquait un groupe de cols bleus. Ces marins fêtèrent dignement la victoire. Ils furent bruyants, c'est vrai ! Mais c'était pour la France.

Le soir, les établissements publics s'illuminèrent et une retraite aux flambeaux eut lieu. Les Gas d'zarts avaient organisé un monôme ; les clairons du 6e génie et un peloton du 25e dragons ont improvisé une petite retraite aux flambeaux qui eut le don, tout au moins, d'attirer et d'entraîner sur ses pas une foule considérable. Elle partit de l'Hôtel de Ville, où se trouvaient M. Bouju, préfet de Maine-et-Loire, M. le Dr Barot, maire d'Angers, M. Bernier, maire en fonctions, et de nombreuses notabilités.

La foule qui se pressait dans la cour, et qui était encore plus dense sur le boulevard, derrière les grilles de la Mairie, a à plusieurs reprises acclamé de ses vivats les paroles que, du péristyle de l'Hôtel de Ville, M. le Dr Barot a adressées à la population.

Digitized by Google

Une « Marseillaise » unanime clôtura cette manifestation spontanée.

Les cloches de nos églises ont salué de leurs joyeux carillons l'annonce de la bonne nouvelle.

Dans la soirée, la musique municipale a donné le premier concert de la saison. L'orchestre dirigé par M. Englebert, débuta par la « Marseillaise » et par le « Chant du Départ » joué sous les trophées de drapeaux alliés qui décoraient les colonnes du kiosque.

***

Au Théâtre une très belle manifestation s'est déroulée à l'issue de la représentation de Guillaume Tell. Tous les artistes et le Choral Damry, munis de drapeaux, orchestre debout, ont, sous la direction de M. Moll, exécuté la « Marseillaise », au milieu d'un enthousiasme indescriptible. M. Simard, le brillant baryton, qui venait de triompher dans Guillaume Tell, a de sa voix chaude et sympathique chanté les strophes, dans lesquelles il a mis toute sa flamme d'artiste et de patriote.

Et le public debout a longuement applaudi et redemandé le couplet « Amour sacré de la Patrie » que l'éminent chanteur a de nouveau fait entendre aux acclamations unanimes de l'assistance, tandis que sur le fond de la scène se découvrait l'apothéose de la France victorieuse, personnifiée par une jolie femme vêtue de pourpre, couronnée de lauriers et ayant de chaque côté des poilus bleu horizon croisant la baïonnette, allégorie du meilleur goût et très admirée du public.

***

Sous un ciel idéal et par une température à souhait, la fête de Jeanne d'Arc et de la Victoire, organisée à Angers, sous les auspices de l'Union des Combattants a donné lieu le 1er juin à une imposante manifestation.

Les édifices publics, pour la circonstance, avaient été décorés, ainsi que de très nombreuses habitations particulières, et, de toutes parts, les drapeaux tricolores et alliés et les bannières aux couleurs de la bonne Lorraine flottaient joyeusement au vent, en ce jour de joie et de fête patriotique et nationale.

Dès huit heures, les nombreuses sociétés ou groupements qui ont adhéré à la manifestation commencent à arriver sur le boulevard du Roi-René, où les commissaires de la fête leur assignent leur place respective, et à 9 heures le cortège se

Digitized by Google

met en marche dans l'ordre suivant : Fanfare Angers-Doutre; les enfants des écoles publiques et les enfants des écoles privées ; les autorités : MM. Bouju, préfet de Maine-et-Loire; le Dr Barot, maire d'Angers; Bodinier, sénateur, président du Conseil général; Fabien Cesbron, sénateur; Ferdinand Bougère, député; Hue, premier président; Deshayes, procureur général; Mgr Baudriller, vicaire général, représentant Mgr Rumeau, évêque d'Angers; le chanoine Urseau, représentant le chapitre de la Cathédrale; le colonel Sousselier, commandant d'armes; les capitaines Bigeard et Pinguet; Milon, conseiller général; Planchenault, président du Conseil d'arrondissement d'Angers; Paul Brichet, conseiller d'arrondissement; le Dr Labesse, Joseph Joubert, Samson, le colonel Couilleau, Menou-Moreau, conseillers municipaux; Berlaud, président du Tribunal civil; Alleaume, avocat général; Demangeat et Charvet, conseillers à la Cour; Pichard, juge honoraire; Commoy, juge; Bunoust, président, Lireux, Delêtre, Guyon, juges au Tribunal de Commerce; le commandant Petit, président de la Fédération des anciens militaires; Bellanger, ingénieur en chef des mines; Raymond Richou, consul d'Angleterre; Paride-Weber, directeur de l'École des Beaux-Arts; Chicoteau, receveur municipal; Dominique, directeur des Hospices; Cossé, vétérinaire, représentant M. de Canisy, directeur du Haras.

Étaient représentés avec leurs drapeaux : l'Union nationale des Combattants; la Fédération des Mutilés de Maine-et-Loire; la Société des Médaillés militaires; l'Union des pères et mères dont les fils sont morts pour la Patrie; les Officiers et soldats de l'armée américaine; l'Union des Combattants de 1870-71; les Sociétés des Alsaciens-Lorrains avec deux gentilles fillettes en costume alsacien, portant des gerbes de fleurs qu'elles déposeront tout à l'heure aux pieds de la statue; le Comité de la Croix-Rouge S. S. B. M., Comité d'Angers; La Société Fraternelle des anciens Militaires ; les Chass'bis ; la Sainte-Barbe ; l'Étrier ; la Fraternelle des Armées de mer ; les Vétérans ; les Sapeurs du Génie; les Sauveteurs angevins; la musique Saint-Julien; l'Université catholique ; l'École de Médecine, l'École des Arts-et-Métiers; la Jeunesse catholique; la Conférence Saint-Louis; le Groupe de Jeanne-d'Arc; le Lycée David-d'Angers; les pensionnats Saint-Julien et Mongazon; l'Externat Saint-Maurille l'École primaire supérieure; le Club sportif Bessonneau; la Société de gymnastique et de tyr; les Patronages de Notre-Dame-des-

Digitized by Google

Champs, Notre-Dame, Saint-Jacques, Saint-Joseph, la Madeleine, Saint-Serge, La Trinité; les Cercles Saint-Jacques, Saint-Joseph, Saint-Laud, de la Madeleine, de la Trinité; les Cheminots catholiques; la Ligue d'Action française; la Ligue anti-allemande; la Ligue de l'Enseignement; la Ligue Française; la Société la Générale; les Industries; la Prévoyance amicale avec ses pupilles; la Métallurgie; le Cercle Jeanne d'Arc; le Syndicat d'Initiative de l'Anjou ; Les Dames et demoiselles de la Société des anciens Militaires, etc.

Entre la foule massée sur les trottoirs le long du parcours, le défilé a lieu très rapidement mais dans le plus grand ordre, au son entraînant des musiques, en suivant les boulevards, le Jardin du Mail, et l'Avenue Jeanne-d'Arc. Les délégations pénètrent dans le square, ou aux pieds de la statue de l'héroïne, une petite tribune a été dressée pour les orateurs.

Tous les drapeaux des différentes Sociétés se groupent autour du monument et les porteurs de couronnes et de gerbes viennent y déposer un véritable amoncellement de fleurs.

La chorale mixte, sous l'habile direction de son chef, M. Hermann, exécute alors un très beau chœur : « L'étendard de Jeanne d'Arc », puis M. le commandant du Plessis de Grenédan monte sur l'estrade et prend le premier la parole :

Au nom des combattants de notre Ville, je vous remercie d'avoir si magnifiquement répondu à leur appel et, les ayant aidés d'une façon efficace à préparer cette fête de Jeanne d'Arc et de la victoire, de vous unir maintenant à eux pour offrir à notre héroïne nationale, aux morts tombés au Champ d'honneur, aux soldats demeurés sous les drapeaux ou revenus dans leurs foyers, l'hommage unanime de notre reconnaissance.

Nous la leur devons : Jeanne d'Arc, les vainqueurs de la grande guerre, c'est la France deux fois en péril de mort, deux fois sauvée, deux fois grandie, deux fois replacée par l'héroïsme de ses enfants, avec l'aide de Dieu, au rang que toute son histoire, depuis quatorze cents ans, lui assigne à la tête des nations.

Au xv^e siècle et au xx^e, sous des formes différentes, sa destinée est identique : en face d'elle des ennemis qui, depuis de longues années se préparent à l'écraser de leur force politique, économique et militaire, s'établissent sur son domaine, usurpent son pouvoir et croient en avoir fini avec sa vitalité importune; dans son sein la trahison; des dissensions qui, de jour en jour s'exaspèrent ou l'affaiblissent; des luttes de classes et de partis qui l'empêchent de travailler à sa gran-

Digitized by Google

deur et même de pourvoir à sa sécurité. L'heure des suprêmes désastres paraît venue; et, soudain tout change.

En 1429, Orléans est délivré par les troupes que la Pucelle, conseillée par les voix célestes, mène à l'assaut de l'assiégeant. Il se replie : on le refoule, Charles VII est sacré à Reims, la France sauvée. Nul obstacle nul revers, la perte même et le martyre de la vierge libératrice n'arrêteront plus la victoire. Il faudra besogner encore, et durement, pendant des années; mais le plus fort est fait et, tandis que l'ennemi s'en ira la tête basse, en se frappant la poitrine et disant : « Nous avons brûlé une sainte ! », la France qui sortira de la tourmente sera la France glorieuse, puissante et prospère, de François Ier, d'Henri IV, et de Louis XIV, celle que notre du Bellay saluait comme la « Mère des Arts, des Armes et des Lois » et que l'univers tout entier reconnaissait comme la source inépuisable et bienfaisante de la civilisation.

En 1914, le prodigeux rétablissement de la Marne renouvelle les merveilles d'Orléans et de Patay. A Nancy, sur l'Yser, en Artois, en Champagne, à Verdun, sublime autel de la Patrie, sur la Somme, au chemin des Dames, sur les montagnes de l'Alsace, dans les plaines et les vallées de l'Oise, de l'Aisne, de la Meuse, cinquante-deux mois durant, le noble et généreux sang de France, tout brûlant au cœur des soldats, écrit sur le sol qu'il consacre une incomparable épopée. Ni la longueur du temps passé dans la familiarité de la mort et de la souffrance, ni l'énormité du labeur, ni la force de l'ennemi, ni les succès sans lendemain, ni les revers qui, à certains moments, semblèrent presque sans espérance, n'abattent l'énergie française.

On tient, on s'instruit, on attaque. Cette fois les Anglais sont à nos côtés : « Si vous faites raison, leur écrivait Jeanne, encore pourrez venir en ma compagnie où les Français feront le plus beau fait qui onques fut fait pour la chrétienté. » Ils ont fait raison : sa promesse se réalise. Les voici liés à nous par une fraternelle entente dans le péril et dans l'honneur. D'autres accourent, à leur exemple, nous prêter main-forte. La justice de notre cause rayonne sur les nations et, si la Russie, perfidement sapée jusqu'en ses fondements, s'écroule, l'Amérique grande et sage, éclairée sur les véritables desseins et le véritable caractère de nos ennemis, prend les armes, s'élance, franchit l'océan et vient défendre auprès de nous, contre la barbarie germanique, l'héritage de vingt siècles et la liberté du genre humain.

Le sang de France a triomphé. C'est que les Français, bien aidés de Dieu et des hommes, voulaient vaincre et croyaient à leur victoire, mais, surtout dévoués au même labeur, pour l'accomplir, étaient unis.

Qu'ils le restent ! La Patrie le leur demande et nos morts le leur ordonnent. Victorieuse, mais meurtrie et tout ébranlée par le cataclysme; auréolée d'une gloire sans pareille par la générosité de ses fils, mais affaiblie par leur immolation qui la sauve; pauvre de tout l'or

Digitized by Google

qu'elle a prodigué pour se défendre et pour affranchir l'univers; dévastée par l'inexpiable fureur d'envahisseurs sans loi, ni foi, la France a devant elle, en juin 1919, mois de la paix, peut-être une aussi gigantesque tâche qu'en août 1914, premier mois de la grande guerre.

Gagner la paix, c'est-à-dire faire en sorte que le traité de Versailles ne soit pas un chiffon de papier et que les fruits de la victoire vaillent plus qu'elle ne nous coûte, voilà qui sera tout aussi rude et plus long que nos combats. Pour y réussir, le pays n'aura pas trop de toutes ses forces physiques, intellectuelles et morales, économiques, scientifiques et politiques, civiles, militaires et religieuses.

Il faut que tous ses enfants, unis dans un mutuel respect de leurs libertés personnelles et de leur dignité de Français, ardents au travail; plus soucieux de produire et d'épargner que de jouir, prompts à régler dans un esprit équitable et fraternel toutes leurs querelles de famille, la servent d'un cœur unanime avec tout ce qui les rend forts : talents, savoir, expérience, discipline et traditions, idéal humain et croyance.

Ce fut la volonté de Jeanne « fille au grand cœur », envoyée pour la libération de notre sol, « le réconfort des malheureux », le rétablissement du droit et de la concorde nationale. C'est la volonté de nos morts, à jamais présents parmi nous dans leur immortalité souveraine et qui sourient à ce cortège comme à l'image de la France qu'ils ont rêvée. Nous le savons, nous, combattants, compagnons de leur misère et témoins de leur sacrifice. Ils sont là près de deux millions, lumineuse et sanglante armée. Ils ont donné leur vie pour elle : donnons-la leur cette France juste et libre, prospère et réconciliée. Ils attendent l'élan de nos cœurs, l'action de nos énergies. Élevons nos âmes au niveau de leur héroïsme et des grandeurs renouvelées de la Patrie et que par nous, dans l'austère paix qui va suivre notre victoire, leur vœu sacré soit accompli.

M. le Dr Barot, maire d'Angers, prend à son tour la parole et s'exprime en ces termes :

A l'appel de la Section angevine de l'Union nationale des Combattants, la Cité entière a répondu ! Je vous en apporte ici le témoignage

Vous avez voulu que le premier geste de votre jeune Association fût un geste d'amour et de reconnaissance... et vous avez choisi pour le faire la commémoration de Jeanne d'Arc, qui est la plus parfaite incarnation du patriotisme héroïque et sublime... Au pied de la vierge immortelle de Domrémy vous êtes venus affirmer que l'union sacrée des fils de France, qui nous a assuré la victoire, doit survivre à la guerre et que, vainqueurs par cette union sur les champs de mort, nous devons par elle continuer à vaincre sur les champs du travail pacifique. Votre présence ici affirme que la large tolérance, qui fut la caractéristique des poilus des armées, doit se perpétuer entre les

Digitized by Google

citoyens de demain... devant lesquels vont s'ouvrir les plus graves problèmes économiques que notre pays ait connus et dont la solution exigera de la part de tous un sentiment élevé de solidarité fraternelle et d'abnégation matérielle.

Mais vous avez voulu aussi étroitement associer à l'hommage rendu à la grande Lorraine de jadis le souvenir ému des innombrables soldats angevins tombés de 1914 à 1918 au Champ d'honneur... Vous affirmez, par là, le second point de votre idéal le culte des Morts... C'est en lui que vous voulez puiser vos aspirations, vos énergies, vos directives : c'est un noble sentiment.

Vous avez donc réuni dans cette manifestation grandiose l'héroïne d'Orléans aux poilus de la Marne. C'est de toute justice... car l'une aussi bien que les autres, demeureront, comme les personnifications poétiques du déclin d'un monde et d'une souriante aurore.

C'est à l'action de Jeanne d'Arc, à sa foi ardente et communicative, à son prodigieux destin, à son supplice surtout, que nous devons la fin de ce stade d'évolution de notre société qui fut la féodalité... Du milieu des volutes sombres du bûcher de Rouen s'envola, avec le dernier soupir de la Pucelle, cette impondérable force qui fit éclore dans les âmes des paysans de France le patriotisme... C'est sous les pas de Jeanne que cette conception nouvelle de la Patrie est née, se substituant aux conceptions antérieures des rivalités de provinces, des marchandages de potentats générateurs de trahison, de violence de brigandage, où les Armagnacs et les Bourguignons, les bandes de Bedfort et de Falstaff rivalisaient de cruauté et de terrorisme. Le sacre de Charles VII par Jeanne d'Arc fut le point de départ de l'unité morale de la France royale et les Jacques virent avec satisfaction dans le triomphe du roi l'avènement d'une ère de paix, de justice et d'ordre !

Écoutez l'admirable apostrophe que Christine de Pisan écrivait en 1429 :

« Le soleil recommence à luire, dit-elle, et se lèvent de beaux jours verdoyants !... Charles septième de ce haut nom, tu as recouvré ton royaume par le moyen de la Pucelle... et toi Pucelle bienheureuse, tant honorée de Dieu, tu as délié la corde qui enserrait la France ! Te pourrait-on louer assez, toi, qui à cette terre de France humiliée par la guerre as donné la paix? »

Jeanne d'Arc symbolise donc à la fois l'unité de la patrie et la paix intérieure de la France... et ces deux conquêtes morales, elle les fit presque contre les classes dirigeantes de l'époque !...

Mais, en 1914, l'Europe contemporaine ne réflétait-elle pas, en grand, l'état de la France féodale? Les nations n'étaient-elles pas dressées, dans une position d'attente hostile, par la volonté tyrannique de ceux qui, empereurs tout puissants, se croyaient les arbitres du monde ? Ce lourd fardeau de la paix armée qui pesait sur les épaules des

Digitized by Google

travailleurs de l'ancien continent n'était-il pas un défi à la fraternité humaine?

A quoi pouvaient servir l'idéologie superbe de nos encyclopédistes, les généreuses pensées de nos écrivains, le désintéressement si souvent affirmé par les faits de nos volontaires de toutes les guerres de liberté, puisque la monstrueuse et féodale Allemagne attendait l'heure propice pour piller, détruire, incendier, raser?

Voici l'heure sombre venue... et nos enfants, nos amis, nos frères... soldats avancés du droit et de l'honneur, tombent et meurent par milliers !... mais, ô marins de Dixmude, ô soldats de Charleroi, ô chasseurs de l'Hartmann, ô poilus de Verdun, vos morts, comme celle de Jeanne d'Arc, sont fécondes et prodigieuses...

Aux frissons émouvants de vos agonies le monde entier se trouble et du pont du *Lusitania*, comme du fond des tranchées, une âme nouvelle s'empare des hommes et des peuples... Une idée s'implante, qui croît de jour en jour et que sanctionne la victoire : c'est celle de la solidarité humaine et de l'unité morale des peuples libres !

Et nous voyons perler sur les tombes de nos disparus l'aurore éblouissante des temps nouveaux, où fleuriront l'ordre universel, le travail solidaire et la paix garantie.

Ainsi, ces deux époques, celle de Jeanne d'Arc et la nôtre, ont des analogies saisissantes : dans chacune d'elles, de l'imminence d'un danger matériel ont jailli des forces morales triomphatrices qui, dans le deuil de la mort, ont épuisé et élevé d'un degré l'intellectualité générale : de l'égoïsme régional à l'altruisme national d'abord, puis du nationalisme exaspéré et agressif à un plus large altruisme international et humain.

Donc, vous avez raison, ô combattants de France,
    Poilus de la Marne et d'Escaut...
Vous qui, cinquante mois, avec persévérance,
    Payant, en sang vif, votre écot,
Avez tenu devant le Boche inexorable,
    Avez âprement disputé
Chaque sillon des champs, chaque touffe d'érable,
    Chaque pierre de nos cités...
Vous qui, cinquante mois, debout, sous la mitraille,
    Bravant les gaz et les shrapnels,
Avez changé vos corps en ferventes murailles,
Vos cœurs en rayons éternels !
Vous voulez qu'avec vous, élevant nos pensées,
    Nous remontions le cours du temps
Pour exalter, ici, de nos gloires passées
    Le joyau le plus éclatant !

Digitized by Google

Vous voulez que, Français unis dans les mêlées,
Nous restions unis dans la paix
Et qu'oubliant enfin les haines envolées
Nous marchions en rangs plus épais
Ve. s les Destins nouveaux qu'apporte la Victoire...
Destins de travail et d'amour,
Destins d'un monde éclos aux fastes de l'histoire
Par de mystérieux concours,
Destins pétris de tant de morts expiatoires
Que nos cœurs saigneront toujours,
Que toutes les vertus seront obligatoires
Pour en pouvoir suivre le cours !
Marchez, ô combattants, sur cette route claire
Parmi les ifs et les lauriers,
Vous y retrouverez la Vierge de naguère
Et les âmes de nos Guerriers,
Par qui l'Humanité libérée et plus pure
Ouvrant ses bras sous le grand ciel,
Osera rendre enfin, à toute la nature
Un baiser d'amour fraternel !

Ces deux discours sont à maintes reprises ponctués par les chaleureux applaudissements de la foule immense massée sur l'avenue Jeanne d'Arc et qui peu à peu déborde dans le square.

La chorale mixte exécute alors « l'Hymne funèbre et triomphal à la mémoire des morts pour la Patrie », de Victor-Hugo et Charles Lenepveu, puis, sur l'invitation de M. du Plessis de Grénedan, les assistants se séparent aux cris de : « Vive Jeanne d'Arc ! Vivent les Poilus ! » emportant une impression réconfortante de cette belle cérémonie, toute d'union et de patriotisme.

A l'issue de la Manifestation du 1er juin en l'honneur de Jeanne d'Arc, la délégation des élèves des écoles laïques de la ville d'Angers s'est rendue au cimetière de l'Est, pour honorer la mémoire des soldats de la grande Guerre inhumés dans la nécropole angevine.

M. Girard, directeur de l'École des Cordeliers, parlant au nom de ses collègues, a, en quelques mots, invité les enfants à garder une éternelle reconnaissance aux morts pour la Patrie.

C'est leur héroïque sacrifice qui a assuré notre victoire et



Digitized by Google

qui a permis à notre France de vivre et de continuer sa mission. bienfaisante dans le monde.

Avant de se retirer, les enfants, profondément émus, ont salué les tombes de nos soldats sur lesquelles les drapeaux des écoles laïques se sont inclinés.

Les membres de la Fédération des Mutilés et Réformés, blessés de guerre de Maine-et-Loire ont tenu eux aussi à aller rendre un pieux hommage à ceux qui sont morts pour la Patrie.

La Fédération a tenu à déposer une gerbe de fleurs pour rappeler la mémoire de ceux qui sont morts pour la défense du pays.

En cette circonstance, M. Dubois, secrétaire de la section de Maine-et-Loire, a prononcé une courte allocution.

***

Dans sa dernière chronique *La Revue d'Anjou* signalait la situation tristement comique de la ville d'Angers relativement aux villes dévastées dont elle désirait assurer la restauration à titre de marraine de guerre.

Après Pont-à-Mousson choisie en grande pompe — et qui fut soufflée par Metz — on choisit Nomény, célèbre dans les fastes de la 59e D. I. Et nous signalions à ce sujet, d'après un journal parisien, que ce marrainage nouveau n'était que tout à fait problématique.

L'information était rigoureusement exacte. C'était Vannes qui avait choisi Nomény. Comme le héron de la Fable, en désespoir de cause, on s'est contenté d'envoyer un secours de 2.000 francs en nature à la commune de Thaisy (Ardennes) qui a sollicité une demande d'adoption.

Nos annales en cette circonstance ne s'enrichissent pas d'une page brillante.

***

*La saison lyrique* (mai-juin 1919). — La saison d'opéra et d'opéra-comique donnée par la direction Coste au Grand-Théâtre d'Angers constitue une manifestation artistique qui mérite d'être signalée. Il est toutefois regrettable pour le public angevin (et pour la caisse directoriale aussi, je pense) que cette série de représentations ne soit pas venue deux mois plus tôt.

La température élevée de juin, les jours longs engagèrent

Digitized by Google

bon nombre d'habitués à préférer aux charmes de la musique de compositeurs aimés la fraîcheur de la campagne, ou, plus simplement, de nos boulevards et de nos ravissants jardins publics. Les absents eurent le plus grand tort.

Certaines représentations telles que *l'Attaque du moulin*, *Louise*, *Manon*, *Werther*, *les Huguenots* constituèrent de véritables festivals artistiques ; les autres, *Sigurd*, *Carmen*, *Rigoletto*, *Hérodiade*, *la Juive*, *Guillaume Tell*, *etc...* furent excellentes.

Toutes, d'ailleurs, contribuèrent à nous rappeler les belles saisons de jadis et l'ensemble des artistes engagés par M. Coste atteignit le niveau artistique des mémorables années de direction de Jules Breton; il convient de l'en féliciter.

Il est impossible de parler de tous ceux ou celles qui contribuèrent au succès de ces représentations; nous nous contenterons de citer les principales vedettes :

Mme Brunlet, de l'Opéra-Comique, dont la voix pure et la grande musicalité brillèrent dans *Louise*, *Manon*, *Rigoletto*; Mmes Comès, de l'Opéra, Valentine impeccable des *Huguenots*; Allix, de l'Opéra, parfaite dans l'*Attaque du Moulin;* Donaldson, du Théâtre des Arts de Rouen; Normand (une angevine), tour à tour page brillant des *Huguenots*, Charlotte de *Werther*, *Mignon*, etc...; puis Mmes Dilsonn, de la Monnaie, Courso, de l'Opéra; Avelli, Calvet, Lubin et toutes celles qui, comme Rita Lorys, firent apprécier dans des rôles de second plan un ensemble de qualités très supérieures à la moyenne.

Les artistes hommes eurent leur large part de succès, notamment M. Marcellin, de l'Opéra-Comique, dont la voix au timbre exquis, l'art parfait furent à maintes reprises fêtés comme il convenait par les Angevins dont il était l'artiste de prédilection; M. Granier, fort ténor impressionnant, doué d'un organe se jouant de la texture élevée de rôles parfois écrasants; M. Legros (dont la voix nous rappela le grave inoubliable de Dinard), l'impeccable Marcel des *Huguenots*, parfait dans tous ses rôles, de même que M. Simart, et enfin MM. Ancelin, Valès, Legrand, Bigot, Balleroy, tous artistes consciencieux, dont l'intelligence musicale et scénique fut à la hauteur de l'interprétation d'ensemble.

Les destinées de la scène étaient confiées aux soins éclairés de M. André, régisseur habile autant que modeste, et la direction de la musique à M. Moll, dont la baguette savante, souple et pré-

Digitized by Google

cise, les mouvements justes, obtinrent de sa phalange d'artistes le maximum de perfection possible à des musiciens auxquels on demande d'exécuter à trente des œuvres telles que *l'Attaque du Moulin*, *Louise*, *Sigurd* et tout le répertoire d'opéra cité plus haut. Le public fit fête au chef et à l'orchestre; il marqua à différentes reprises la joie qu'il éprouvait à retrouver dans des œuvres dignes de leur talent des solistes tels que MM. Bernède, Becker, Durand, Moncelet, Englebert et Cébron.

Une mention toute particulière au cadre de chœurs absolument parfait que fut le choral Damry.

Pendant un mois, le Ciné, heureusement banni d'un cadre qui ne sera jamais le sien, rendit à ses locataires d'art légitimes la coupole de notre grand Lenepveu. Souhaitons que le fait se renouvelle en temps utile pour le plus grand bien de l'art lyrique à Angers. TIBICEN.

***

Les Délégations des Comités de la Loire Navigable se sont réunies à Tours, le 3 mai. Étaient représentés le Comité central et les Comités de Saint-Nazaire, Saint-Florent-le-Vieil, Angers, Saumur, Tours, Blois, Orléans, Châtellerault, Laval. Assistaient à la réunion : M. l'Ingénieur en chef Kauffmann; MM. Chautemps, maire de Tours; Mayaud, maire de Saumur; Planchenault, adjoint au maire d'Angers; Bossebœuf, président de la Chambre de Commerce de Tours; Pichard, président de la Chambre de Commerce de Saumur.

M. l'Ingénieur en chef Kauffmann a exposé l'état actuel des travaux en cours dans la section Nantes-Angers et développé les grandes lignes du programme d'achèvement de cette section et de prolongement de la régularisation de la Loire jusqu'à la Vienne.

M. Maurice Schwob a résumé les conditions du problème qui se pose en amont de la Vienne et fait connaître les solutions envisagées par le Comité d'études de la Loire, institué par le Ministre des Travaux publics et dont il fait partie avec deux des membres de la réunion : MM. Bossebœuf et Chenesseau.

Après discussion, la résolution suivante a été adoptée :

Les délégués des Comités de la Loire navigable, après avoir entendu l'exposé de M. l'Ingénieur en chef Kauffmann, remercient M. le Ministre des Travaux publics d'avoir assuré l'exécution des travaux

Digitized by Google

d'aménagement de la Loire dans la section Nantes-Angers et décidé de prolonger ces travaux dans la section de la Maine à la Vienne.

Ils le prient de vouloir bien faire mettre au concours le projet d'une voie navigable dans le val de la Loire depuis l'embouchure de la Vienne jusqu'à Orléans et Briare, c'est-à-dire jusqu'à la jonction avec le réseau de navigation intérieure en France.

Sans préjuger aucunement des méthodes techniques à employer, le programme du concours indiquera les conditions d'exploitation commerciale auxquelles devra satisfaire la voie navigable mise au concours : localités essentielles à desservir, gares d'eau et dimensions nécessaires à la navigation, etc...

En vue de ce concours, il importe que les études et les expériences jugées nécessaires pour donner aux concurrents tous les renseignements utiles soient poussées le plus rapidement possible et que les crédits nécessaires soient ouverts par le Ministre.

***

Le 3 juin, dans l'église de Louerre, ont été célébrées les noces d'or de M. Ernest Grignon, maire de Louerre, ancien président du Conseil général, et de Madame, née Le Coulteux.

Le service d'honneur était fait de la façon la plus gracieuse par les petits-fils et petites-filles des heureux jubilaires.

Avant la messe, l'allocution fut donnée par M. l'abbé Ballu, curé de Parnay, leur cousin. « Il y a un demi-siècle, leur dit-il, le prêtre vous souhaitait de voir vos enfants jusqu'à la 3e et à la 4e génération. Quand on a près de soi une 3e génération si remplie de promesses, il faut tenir pour voir la 4e. Le cœur ni l'âme ne vieillissent; nous allons donc prier pour que le vœu de l'Église s'accomplisse entièrement et que vous employiez à l'affection et à votre sanctification les années que nous demandons à Dieu pour vous. »

Un banquet réunit ensuite au château des Lochereaux les membres les plus proches de la famille et les prêtres qui assistaient à la messe. M. le Curé de Louerre porta un toast plein de délicates pensées et d'agréables souvenirs, se louant d'avoir toujours trouvé en M. Grignon, non seulement un maire dévoué, mais un ami sincère et un chrétien fidèle donnant à sa paroisse l'exemple du devoir accompli.

***

Sous le titre « *Audace et Génie* » lisons-nous dans le *Petit-Courrier*, notre excellent collaborateur et ami, M. A.-J. Verrier,

Digitized by Google

vient de publier, pour baryton ou basse chantante, les très beaux couplets que voici, en hommage à l'aviation française et pour lesquels M. P. Sorin, le distingué sous-chef de la musique municipale d'Angers, a composé une charmante musique :

I

Dieu dit aux flots en colère :
« Vous irez jusqu'ici, vous n'irez pas plus loin. »
L'homme orgueilleux ne tolère
Ni lois à son plaisir, ni règle à son besoin.
Rien n'arrête son emprise,
Il aspire à fuir le sol;
De son vertige l'azur le grise
Et l'attire en son élan fol.
« Monte encor plus haut ! » voilà sa devise ,
Et désormais rien ne borne son vol.
Bravant les cimes orageuses,
Les aquilons et leur danger,
Termine enfin sa course audacieuse,
Planant sur le pays où fleurit l'oranger.

II

De la terre vers l'espace
L'oiseau s'est envolé, rapide et gracieux.
L'œil étonné perd sa trace
Et vainement le cherche aux profondeurs des cieux.
Biplan, joyau de nos fêtes,
Deviens un engin de mort.
Veille à tenir tes foudres prêtes.
Français, unissons nos efforts;
Femmes, enfants, vieillards, ô plaintives têtes
Nous vengerons votre douloureux sort.
Toi que l'oiseau n'atteindrait pas
Léger biplan, notre espérance,
Maître de l'air, chasse l'envahisseur,
Au ciel fais rayonner les trois couleurs de France.

***

Le « *Retour* » drame lyrique en deux actes, paroles et musique de M. Max d'Ollone, vient d'être représenté à l'Opéra.

Il fut créé en 1913 au théâtre municipal d'Angers.

« Le sujet du *Retour* repose sur cette idée philosophique et morale que l'homme démérite gravement quand il n'accomplit

Digitized by Google

pas jusqu'au bout la mission prédéterminée pour laquelle il fut mis au monde. Un émouvant artifice de poète donne à cette idée une valeur dramatique de premier ordre : c'est le changement du visage et de toute la personne physique reflétant comme en un miroir les modifications profondes de l'âme.

« Jean est parti depuis longtemps, laissant Blanche, sa fiancée, qui attend avec confiance son retour. Jean revient, mais il n'est plus lui-même; il était parti, l'âme jeune et pure, il revient vieilli, désabusé et sali par les flétrissures de la vie. Il ne se sent plus digne de celle qu'il aime. Et sa fiancée, lisant son secret sur son visage, ne le reconnaît plus. Se reprenant à son illusion première où elle trouvait la force d'espérer et la promesse du bonheur, Blanche renie ce fantôme de son amour et, de toutes ses puissances intérieures reconstituées, elle reprend son attitude de celle qui attend, aux écoutes du rêve et de la vie, le retour bienheureux.

« Cet ardent et profond symbolisme a trouvé sous la plume de Max d'Ollone une illustration musicale d'une éloquence et d'une plénitude merveilleuse.

« La représentation de l'Opéra a été presque toujours digne de cette grande œuvre. D'abord l'orchestre, dont le rôle est prépondérant ici, sous la direction précise et mesurée de M. Ruhlmann, a détaillé avec un réel souci des plans et des nuances colorées les diverses pages de la partition dont beaucoup, comme l'entr'acte symphonique du deuxième acte et l'orage, mériteront de passer au répertoire de nos concerts symphoniques.

« Mlle Lubin fut une Blanche parfaite d'intelligence, d'émotion, d'ardeur mystique. M. Rambaud, dans le rôle difficile de Jean, fut d'abord hésitant, mais se reprit dès la fin du premier acte. »

***

Parmi les institutions américaines qui avaient le mieux su se concilier la sympathie des soldats américains, nous citerons, au premier rang, le K. C. G., en d'autres termes le Club des Chevaliers de Colomb ou Club catholique.

Présidé avec beaucoup de distinction par M. J. Baker, commerçant de New-York, ce club, installé dans une antique bâtisse de l'« Impasse Saint-Julien, à Angers, renfermait tout ce qu'il fallait pour rappeler aux Sammies le home familier : salles de

Digitized by Google

bains, douches, salon de coiffure, boxing-ring, salle de lecture abondamment pourvue de livres, magazines et journaux, salle de correspondance, de musique, avec piano et phono. Des représentations cinématographiques et des bals s'y donnaient fréquemment et, fait particulier, tout était gratuit dans ce club.

Un chevalier de Colomb allait, en outre, porter deux fois par jour, aux blessés de Mongazon, des douceurs, du tabac et du chewing-gum.

***

Le 7 mai, une charmante angevine, venait de convoler en justes noces avec un brave sammi, lorsqu'à la sortie de l'Hôtel-de-Ville, elle fut l'objet d'une véritable ovation.

Une cinquantaine de camarades du marié, après avoir salué de leurs « hourras » les nouveaux époux, les inondèrent de riz.

Pendant plus de dix minutes, il en plut une grande quantité.

Marié et mariée durent, en se cachant le visage, courir à leur voiture, mais il y furent vite rejoints. Ensuite ce fut une poursuite en automobile sur les boulevards, les Américains étant en voiturette ou en side-car.

Ce nouveau baptême au riz a fort amusé les nombreuses personnes qui s'étaient amassées dans la cour de la Mairie.

***

*Réunions de Sociétés, Conférences.*

3 *mai.* — L'Union nationale des combattants tient son assemblée générale pour la constitution de la section d'Angers sous la présidence du commandant du Plessis de Grénedan.

Un conseil de trente-deux membres a été nommé.

Des sections sont en formation à Segré, Cholet, Saumur, Baugé.

8 *mai.* — Réunie en assemblée générale la Société de Géographie commerciale, fondée en 1904, procède à la réélection du bureau, rendue nécessaire par le retrait volontaire de M. Cointreau, président, et de M. Cochard, secrétaire général de la section angevine, qui, pour raison de santé, n'ont pas voulu conserver un mandat actif dans le bureau. M. Cointreau a été nommé président honoraire et M. Cochard secrétaire général honoraire.

Le nouveau bureau a été ainsi constitué :

Digitized by Google

Présidents honoraires : MM. L.-An. Leroy; Cointreau. — Président : M. le Dr Louis Barot. — Vice-présidents : MM. le Dr Boquel; Léon Lafarge, manufacturier; le Dr Quintard; le chanoine Urseau. — Secrétaire général : M. Papin, avoué honoraire. — Secrétaire : M. Morisse. — Trésorier : M. Koszul, ingénieur. — Membres : le président du Syndicat d'Initiative de l'Anjou; MM. Albert, avocat; Brassart, directeur de l'École des Arts et Métiers; l'abbé Civrays, professeur; Cochard; Marquis de Dampierre; Gourin, directeur de l'École primaire supérieure; Grassin, directeur de la *Revue de l'Anjou*; Guédon, secrétaire de l'Inspection académique; Préaubert, directeur des Cours municipaux; Robert; Truel; Dr Turlais.

En se séparant les membres de la Société de Géographie commerciale avaient pris rendez-vous pour le 26 mai, à la conférence que M. Patouillet, directeur de l'Institut français de Pétrograd, devait donner.

M. Patouillet a renseigné d'une façon très substantielle, ses auditeurs sur la Russie actuelle et le bolchevisme.

Il a d'abord montré quelle était l'ambition du gouvernement bolchevik : se faire prendre pour le continuateur de la révolution nationale de 1917. En fait, le bolchevisme a bien continué le mouvement antitsariste, mais en le corrompant, en lui donnant un aspect ignoble et en menant le pays aux abîmes. Il y a fort longtemps que la lutte contre les excès du régime tsariste est organisée en Russie par les socialistes et les révolutionnaires de toutes nuances, mais ces différentes sections politiques n'ont rien de commun avec ces sinistres personnages, à peine russes, qui ont voulu tenter l'expérience communiste dans le pays de Tolstoï.

Ce qu'a été cette expérience, on nous l'explique à fond. M. Patouillet dit la genèse du mouvement : le maintien pendant la guerre d'une insolente politique de régression. Il rappelle l'aide apportée par l'Allemagne dans l'œuvre de désorganisation : les subsides, la fraternisation aux armées, la démoralisation organisée du soldat au front.

Il énumère les causes lointaines et premières du succès bolchevik : une mentalité d'un fanatisme sans égal, d'une énergie incroyable d'abord; puis la tactique consistant à s'approprier le programme de la révolution; les promesses de paix immédiate et le partage des terres; enfin, les moyens principaux, la terreur politique, la terreur alimentaire, la dictature sacrée du prolétariat.

Les résultats on les connaît. En fait de paix, il y a des Russes qui se battent toujours; en fait de nourriture, tout le monde meurt de

Digitized by Google

faim et, en fait de terre, les paysans n'ont rien gagné, au contraire.

M. Patouillet trace ensuite un sombre tableau du déclin de l'industrie et du commerce sous le régime des Soviets.

A la grande surprise du bolchevisme lui-même, le bolchevisme règne encore, mais cette confiscation du pouvoir par une minorité aboutira à la faillite inévitable. L'orateur croit à la réorganisation, à la résurrection, sinon de la grande Russie, du moins d'une belle république avec laquelle les Alliés ont tout intérêt à renouer des relations. Il faut empêcher l'Allemagne de se jeter sur cette proie. Donc, pour que cette mine inépuisable qu'est la Russie ne tombe pas sous la domination boche, il convient que les démocraties occidentales entretiennent avec les intellectuels russes des rapports suivis, grâce auxquels des cadres se formeront qui garantiront à leur tour des bienfaits incalculables dans l'ordre économique, financier, militaire, etc.

13 *mai.* — Le Comité du monument aux enfants de l'Anjou morts pour la patrie s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. Planchenault, adjoint délégué aux Beaux-Arts.

Après lecture faite par M. Saché, secrétaire, du procès-verbal de la séance préparatoire qui a eu lieu le 5 avril, le président dit que, depuis cette réunion, il s'est produit deux faits nouveaux. D'abord, le Conseil général a bien voulu voter une subvention égale à celle de la Ville, soit 25.000, francs, pour l'érection du monument, qui sera ainsi un monument central, pour tout le département, en même temps que monument communal. De ce fait, la dénomination de ce monument qui avait été primitivement choisie deviendra la suivante : « A la gloire des Enfants d'Angers et de l'Anjou, combattants de la grande guerre ».

Le président, au nom de la Municipalité et du Comité, remercie le Conseil général de son généreux concours.

D'autre part, le nombre des membres du Comité a été augmenté et, en plus des Conseillers généraux qui ont été délégués par le Conseil général, à savoir : MM. de Castries, G. de Villoutreys, de Grandmaison, Cesbron-Lavau, de Livonnière et Geoffroy d'Andigné, plus M. l'architecte départemental, non encore nommé, la Municipalité a fait appel aux membres du bureau de la Fédération des sociétés patriotiques d'Anciens militaires qui représentent presque toutes les sociétés militaires d'Angers, ainsi qu'aux présidents de la Société des Mutilés et de la Société des Blessés et Réformés.

Enfin, M. Grégoire, nommé conseiller technique pour les Beaux-Arts, a été adjoint de droit au Comité, qui est actuellement composé de cinquante membres.

Comme le relate le procès-verbal, la précédente réunion était seulement préparatoire. S'il s'est écoulé un aussi long temps entre

Digitized by Google

cette première séance et celle d'aujourd'hui, c'est que la Municipalité désirait attendre le vote du Conseil général avant d'aller plus loin. Le 5 avril, le Comité s'était borné à un échange de vues sur les principales questions à traiter. Il n'avait voulu prendre qu'une seule décision, dont l'urgence se faisait sentir, celle du lancement de la souscription. Or, cette souscription, pour laquelle des instructions précises avaient été envoyées aux journaux et aux banques, n'a donné jusqu'ici que de faibles résultats, bien qu'elle atteigne déjà environ 52.000 francs. Il faut la reprendre sur de nouvelles bases et, pour cela, il serait nécessaire de constituer une sous-commission spécialement chargée de la propagande. Mais auparavant il est utile de procéder à la nomination d'un Comité d'honneur, au nom duquel seront lancés les appels à la générosité du public.

En conséquence, les propositions suivantes sont faites pour la constitution du Comité d'honneur :

Présidents d'honneur : Le Préfet; le Maire d'Angers; le Président du Conseil général; le Premier Président de la Cour d'Appel; l'Évêque d'Angers; le Colonel commandant les 7e et 8e subdivisions.

Membres d'honneur : les Sénateurs et Députés de Maine-et-Loire, y compris le nom de Gaston Dumesnil, mort au champ d'honneur; M. le Professeur Monprofit, ancien député et ancien maire d'Angers; M. Gauvin, ancien député; M. René Bazin, de l'Académie française; les Conseillers généraux; les Maires de Baugé, Cholet, Saumur et Segré; les Conseillers municipaux d'Angers; le Président du Syndicat d'initiative de l'Anjou; les présidents des Sociétés d'Anciens militaires.

Des démarches seront faites auprès de ces différentes personnalités pour solliciter leur adhésion.

Le Président demande ensuite à l'Assemblée de vouloir bien former la sous-commission chargée de la propagande. Sont désignés : les Directeurs des journaux, les Directeurs des banques et établissements de crédit et MM. Foy, Samson, Savigner, Menou-Moreau, Cardi, Durbecé et Bourcier. Il est convenu que cette sous-commission sera convoquée pour le vendredi 16 mai, à la Mairie. Elle avisera aux voies et moyens à employer pour donner à la souscription publique toute l'ampleur qu'elle doit atteindre.

Le Comité aborde les questions relatives à la nature et à l'emplacement du monument. Plusieurs projets sont successivement proposés et discutés. Certains, tels qu'un arc de triomphe, paraissent devoir être écartés, parce qu'ils seraient d'un prix hors de proportion avec les ressources dont on pourra disposer.

Très peu d'emplacements semblent utilisables et deux d'entre eux seulement retiennent sérieusement l'attention : l'un à l'entrée du jardin du Mail, en bordure du boulevard, l'autre dans l'hémicycle devant l'entrée de l'avenue Jeanne-d'Arc.

Digitized by Google

Une sous-commission artistique est nommée pour étudier de plus près ces questions, qui seront également soumises à l'appréciation de l'artiste chargé d'exécuter le projet. Cette sous-commission est composée de MM. Bodinier, Cormeray, Recouvreur, Cayron, Paride-Weber, Poutiers, Saché, le chanoine Urseau, Grégoire, Philippe, Brot e se réunira sous la présidence de M. Planchenault.

En ce qui concerne le choix de l'artiste, il est reconnu, après l.s observations qui sont présentées, qu'il serait imprudent, dans la circonstance, de s'en remettre au résultat d'un concours et que la désignation de l'artiste devra plutôt être faite directement par le Comité. Il en est ainsi décidé à l'unanimité et des démarches en ce sens seront faites prochainement.

18 *mai.* — La Société Notre-Dame-des-Champs, avec le concours des élèves de l'école Saint-Maurice, a donné sa première séance avec un grand succès à la salle Saint-René.

Au programme une opérette enfantine en un acte, « Lulli marmiton » par G. d'Aubressort, « L'âme des héros », un acte, en vers de Paul Bilhaud et Michel Carré, « Vieilles chansons de guerre » du temps de Charles VIII, harmonisées à 4 voix, par Gevaert, et enfin, pour la première fois à Angers, « Cyrano aux tranchées », poème en un acte de Suberville, joué par MM. Lair et Denous, qui combattirent vaillamment pendant la guerre.

18 *mai.* — Mme Jane Bathori-Engel, bien connue des habitués des concerts Lamoureux et Colonne, de retour d'une tournée en Italie, s'est fait entendre à la salle du Quinconce. Dans de nombreuses œuvres de Chabrier, Debussy, Raynaldo Hahn, Fauré, elle s'accompagna elle-même au piano, avec un rare talent. En interprétant « Plaisir d'amour », « Les fontaines » « Marguerite au rouet », « Souvenance », elle fut très applaudie !

Dans « Les Noces de Jeannette », nous avons eu le plaisir de revoir une artiste très aimée à Angers, Mlle H. Millet. A ses côtés, M. Aubert qui lui donnait la réplique, tirant de jolis effets d'une voix des plus sympathiques.

Les tableaux mystiques des grands maîtres continuent de plaire beaucoup au public. Très artistiquement présentés, ils sont soulignés d'une musique bien adaptée.

10 *mai.* — On a inauguré à Tiercé dans le cimetière, un monument à la mémoire des soldats de la commune morts pour la patrie.

Digitized by Google

23 *mai.* — Relativement peu de monde à la soirée organisée au Théâtre par la Section angevine de l'œuvre de la préservation de l'enfance contre la tuberculose.

Ce fut dommage car ce concert encore une fois fut délicieux. On y entendit l'exquise Yvonne Brothier. On ne détaille pas mieux qu'elle la romance de « Chérubin », on ne gazouille pas avec plus de malice l'air du « Barbier », on ne nuance pas avec plus de grâce et de mélancolie celui du « Roi d'Ys ».

M. Arcouët, qui fut en 1904 un des beaux premiers prix du Conservatoire de Paris, classe Diémer, membre du Comité des examens et du concours de piano supérieur au Conservatoire, se fit entendre dans le célèbre « Prélude, choral et fugue », de Franck, dont il dessina avec une rare autorité les trois mouvements; mais c'est dans le brio, l'éclat fulgurant, la mélancolie éteinte, les coquetteries ailées de Chopin qu'il parut supérieur à beaucoup.

Il y avait aussi à ce concert le vieux « Septuor » dont tous les musiciens ne prononcent le titre qu'avec respect et émotion...

Ce fut un des sommets de cette belle réunion. Mlle Enslen, MM. Bailly, Becker, Tristan, Fichet, Verdier et Léonard jouèrent ce chef-d'œuvre avec une cohésion voisine de la perfection, un style, un goût, une sûreté remarquables. Il faut louer surtout la sonorité fraîche, pure, enjouée du violon de M. Bailly et la grande école de son archet. Il se révéla sous un nouvel aspect : chef énergique, autorisé, bien maître de lui, jonglant habilement avec tous les timbres de son orchestre.

Son exécution des « Erynnies » fut particulièrement chaude et vibrante.

25 *mai.* — Au Cirque-Théâtre, devant une salle archi-comble, l'Amicale des Anciennes élèves de l'École primaire supérieure de jeunes filles d'Angers a donné une matinée au profit de l'œuvre des Pupilles de l'école primaire supérieure,

A cette matinée, on remarquait la présence de MM. Bouju, préfet de Maine-et-Loire; Bernier, faisant fonctions de maire; Sarthou, inspecteur d'Académie; Delâge et Gilbert, inspecteurs primaires; Guédon, secrétaire de l'Inspection académique; Defois, président de l'Amicale des Instituteurs et Institutrices, ainsi que de nombreuses personnes appartenant au monde de l'enseignement.

Au programme : « A l'Alsace », chœur à 3 voix; « Largo » et

Digitized by Google

« Quintette », exécutés par l'orchestre; « L'Hiver s'envole », chœur chanté par les élèves, et enfin cette gentille opérette en 4 actes, « Cendrillon », de Maurice Boucher, le distingué écrivain de tant de jolies œuvres.

25 *mai.* — En présence de Mgr Rumeau, a eu lieu à Chemiré-sur-Sarthe l'inauguration du monument élevé au cimetière à la mémoire des dix soldats de la commune tués à la guerre.

25 *mai.* — L'Union nationale des combattants — section de Segré — à l'occasion de son assemblée générale, avait invité personnellement les familles éprouvées par la guerre à venir représenter les glorieux morts qu'elles pleuraient.

Le maire, M. le Dr Cocard, président, a pris la parole au cours de cette réunion.

26 *mai.* — Assemblée générale du Syndicat d'Initiative, sous la présidence de M. Bordeaux-Montrieux, vice-président.

Après avoir, au début de la séance, rendu un hommage ému aux membres du Syndicat glorieusement morts pour la Patrie, le président donne lecture à l'assemblée d'une lettre de M. Cochard, dans laquelle ce dernier exprime aux membres du Bureau ses regrets d'être contraint pour raison de santé de leur offrir sa démission de président du Syndicat.

M. Bordeaux-Montrieux rappelle l'œuvre considérable entreprise pendant la guerre par le Syndicat d'initiative, sous l'impulsion et la direction du président Cochard, dont l'inlassable dévouement ne s'est jamais démenti pendant près de cinq années et qui vient de voir ses efforts officiellement reconnus et couronnés par l'attribution de la médaille de la reconnaissance française. Le Président adresse ses félicitations personnelles et celles de l'Assemblée à M. Cochard et y associe ceux et celles qui ont collaboré à son œuvre durant la longue période des hostilités, si glorieusement close par la victoire de la France et de ses Alliés.

En terminant sa brève allocution, M. Bordeaux-Montrieux exprime, au nom de tous, ses vœux de prompt et complet rétablissement au président Cochard et les regrets que cause à l'unanimité des membres du Syndicat sa retraite prématurée et les raisons qui l'ont motivée.

La parole est ensuite donnée à M. Bonhomme, secrétaire général du Syndicat.

Après avoir rappelé le but de l'Association, créée en 1905 sous le nom de Syndicat d'Initiative de l'Anjou, et les travaux entrepris

Digitized by Google

par ce groupement, en temps de paix, pour rétablir, tant en France qu'à l'étranger, un grand mouvement de voyageurs vers l'Anjou et donner par suite une nouvelle impulsion à nos relations intellectuelles, commerciales et industrielles, M. Bonhomme observe que, la guerre étant survenue, le patriotisme des dirigeants et des membres du Syndicat ne pouvait s'accommoder d'une attitude passive sous prétexte que la mission spéciale conférée à cette association par ses statuts ne pouvait s'accomplir utilement pendant les hostilités. « Loin de se ralentir, dit l'orateur, l'activité du Syndicat décupla; elle s'adapta tout de suite aux circonstances; son champ s'élargit de jour en jour; sous l'ardente impulsion du président Cochard et de son fidèle adjoint Velé, chacun se prodigua sans compter, ne ménageant ni son temps, ni sa peine, si sa santé. »

M. Bonhomme énumère les diverses œuvres de guerre dont M. le Préfet de Maine-et-Loire a confié au Syndicat la direction et le développement, comme le service des réfugiés, avec tous les rouages qu'il comporte : répartition des évacués ou rapatriés dans la ville d'Angers et les 365 communes du département, établissant des fiches individuelles et des états bi-mensuels d'allocation, délivrance des billets de transport gratuit, organisation des « Journées », distribution de secours de toute nature, création du vestiaire, direction de l'Office des étrangers et des indésirables, etc..., — et celles dues à l'initiative propre du Syndicat, telles que l'institution du Comité des invalides de la guerre, le groupement des réfugiés par départements d'origine et l'organisation du bureau de leurs comités respectifs, la création du Service des renseignements pour les familles dispersées et d'un bureau d'indication des logements vacants en ville et dans la banlieue d'Angers, enfin l'installation dans la cour de la gare Saint-Laud d'un abri où près de 30.000 soldats convalescents ont reçu pendant la guerre le confort matériel et moral auquel ils avaient droit.

M. Bonhomme termine son rapport en disant que, si le Syndicat d'initiative s'était appliqué en temps de paix à bien mériter de l'Anjou, il a, pendant la guerre, fait l'impossible pour bien mériter de la Patrie, et rend un public hommage au président Cochard « qui en fut l'âme » et à tous ceux qui ont secondé son patriotique effort.

Après un rapide exposé par M. Robert de la situation financière de l'Association, qui se traduit par un reliquat actif de 8.367 fr. 60, et l'approbation par l'assemblée des comptes du trésorier, il est procédé au vote sur l'élection des membres du Comité actif du Syndicat, soit en tout 65 membres.

27 *mai*. — A Tiercé, a eu lieu sous la présidence de M. Guillaume Bodinier, sénateur et président du Conseil

Digitized by Google

général, l'inauguration d'un monument aux enfants de la commune morts pour la patrie.

29 *mai.* — Une messe a été célébrée à la Cathédrale en faveur du Dispensaire de la Société de Secours aux Blessés militaires du Comité d'Angers. Mgr Rumeau présidait.

La Maîtrise, sous l'habile direction de M. l'abbé Turpault, a fait entendre, au cours de la cérémonie, un programme intéressant chanté avec la sureté et la perfection habituelles.

Le sermon, prononcé par le R. P. Gillet, de l'ordre des Frères Prêcheurs de Saint-Dominique, était des mieux conçus; après avoir fait l'historique de la guerre, il s'est terminé par un vibrant appel à la charité de tous.

31 *mai.* — Brillant concert donné à la salle Saint-René par M. Jean Huré et M. et Mme Vuillemin.

28, 29 *mai* et 1er *juin.* — Angers n'oublie pas les soldats de France, et parmi eux les réformés no 2 du département de Maine-et-Loire ont attiré justement son attention. Ils sont nombreux, hélas ! les malades, les blessés, les amputés, victimes des « causes de guerre », en dehors des combats proprement dits, et devenus, sans gratification ni pension, à la charge des familles et des œuvres. L'État apportera bientôt aux plus déshérités un appui très utile, mais, en attendant — et même après — que de misères, que de détresses, que de plaintes justifiées!..

Il fallait donc beaucoup d'argent.

Un comité remarquablement présidé par M. Deshayes, procureur général, assisté de Mgr l'Évêque et de M. le Préfet, comme vice-présidents, avait décidé deux fêtes : la première, religieuse, à la cathédrale (nous en avons déjà donné le compte-rendu); la seconde, récréative, à la Mairie, mise gracieusement à sa disposition par la Municipalité.

Il importait de donner à cette réunion mondaine un caractère artistique, capable d'attirer la foule.

C'est ce qui fut fait les 28, 29 mai et 1er juin 1919. Dans la cour de l'Hôtel de Ville, des tentes spacieuses, offertes par M. Bessonneau, permirent d'installer, avec une exposition de trophées de guerre, un orchestre, des jeux, des ventes..., voire même des monstres marins !... Le désopilant M. Marcou présentait dans un « théâtre des fantaisies » un décapité parlant, une cabine mystérieuse que grands et petits voulaient voir.

Digitized by Google

Dans les salles de notre mairie c'était une affluence parfois excessive. On s'écrasait !... Sous un déluge de fleurs, les comptoirs semblaient attrayants. Aux loteries, au buffet, au comptoir des plantes, on ne « passait plus »..., mais aussi, comment refuser les roses, le café glacé, le champagne, le numéro gagnant, offerts avec la grâce qui captive et le sourire... qui remplace la monnaie?

Bien charmantes les « diseuses de bonne aventure » et, si l'avenir leur laissait encore quelque obscurité, il était agréable de leur demander leurs secrets.

Mmes Bouju et de la Villebiot faisaient aimablement les honneurs de la « Salle des Fêtes » pour les représentations théâtrales. Deux jolies ouvreuses en toilettes Louis XV vendaient des programmes, dont le bois gravé de Ch. Berjole présentait un « retour du poilu » très remarquable. Bien trop petite, cette salle de spectacle !... mais que d'applaudissements, et que de regrets pour les retardataires !

Mme Bicard, Mlle Legault, Mlle Maillard, dans « le Passant », dans « l'Étincelle » et dans « Bonsoir Voisin », avec M. Bailly, ce n'est pas peu dire !...

M. Chalon, comme violoniste, M. Barré, Mlle Englebert au piano, Mme Fortin interprétait Grechaminov,... c'était parfait.

Dans les chœurs acclamés de « Verdun » et de « Mireille » saluons les solistes : Mmes Bouju, Barot, Mlle Maillard, M. Bailly.

Les bravos et les « bis » ne furent pas ménagés aux tableaux vivants et à la Pavane.

Bien suggestifs, les contes de Perrault représentés par des enfants en brillants costumes ! Heureux loup de croquer un aussi mignon « chaperon rouge » ! Oh ! la belle Fée ! la délicieuse Cendrillon ! les gentils pages ! les princesses exquises !.. On ne danse pas mieux la pavane, Mesdemoiselles. Impossible d'être plus jolies, ni plus gracieuses ! Tout cela, c'est de l'art et du vrai !

Qui féliciter?... Les dévoués organisateurs? les vendeuses? les acteurs? le ballet? le metteur en scène, qui ne veut être connu que sous son surnom « d'ami des Poilus »? l'habile maître Letournel? le public innombrable?...

Clamons « bravo » et surtout : « Vivent les Poilus ». Merci pour eux ! ».

5 *juin.* — Le Comité d'Angers de la Société de Secours aux



Digitized by Google

Blessés militaires (Croix-Rouge) a tenu son assemblée générale sous la présidence de M. Joseph Joûbert, vice-président.

M. J. Joûbert assisté de Mme de la Noue, présidente d'honneur, et de Mme la comtesse d'Ollone, première vice-présidente, en quelques mots a rappelé les signalés services de tout le personnel hospitalier et médical et fait l'éloge du magnifique dévouement et de l'admirable abnégation que Mesdames les Infirmières ont montrés pendant toute la durée de la guerre.

Successivement le commandant de Lambilly, secrétaire général, et M. Massonneau, trésorier, dans de remarquables rapports, aussi documentés que suggestifs, ont fait connaître aux points de vue moral et financier, l'œuvre considérable et hautement philanthropique accomplie depuis cinq ans dans les hôpitaux d'Angers ou dans les ambulances du front.

Après avoir salué en termes émus la mémoire des membres du Conseil disparus : MM. le baron Le Guay et de la Perraudière et Mme Bordeaux-Montrieux, M.-J. Joûbert a mis aux voix les noms des membres proposés pour faire partie du nouveau Conseil d'Administration.

Ont été élus à l'unanimité :

MM. Bodinier, sénateur; le docteur Brin, Bessonneau, Bordeaux-Montrieux, Bardy, René Bigot, le commandant de la Brunière, H. Cesbron-Lavau, le colonel T. de Clermont-Tonnerre, le marquis de Couaridouc, Coulon, le docteur Dezanneau, Daniel François, le colonel d'Hattecourt, Ernest Jao, Joseph Joûbert, le commandant de Lambilly, Laigre, le docteur Léon, Levesque, Martin-Rondeau, Massonneau, Meauzé, Adrien Planchenault, le comte du Plessis de Grenédan, le docteur Quintard, le comte R. du Réau, le docteur Robin, le comte René de Romain, le vicomte Olivier de Rougé, et le capitaine Weyer.

L'Assemblée générale a également nommé à l'unanimité les membres du Comité des Dames et s'est séparée après s'être associée par acclamation aux chaleureux remerciements adressés par le président au Conseil général de Maine-et-Loire, au Conseil municipal d'Angers et au Comité central de Secours aux Victimes de la guerre pour leurs généreuses subventions en faveur des hôpitaux de la S. S. B. M. à Angers.

15 *juin*. — A l'École normale d'Angers, en présence du Préfet, a eu lieu la remise de la médaille commémorative des Élèves morts pour la patrie, dont voici les noms :

Digitized by Google

*Morts pour la France.* — Tessier Eugène, Hamard Eugène; Pain Alexandre; Noël Marcel; Guinaudeau Clément; Ménard Lucien; Bellanger Alcide; Bouhiron Eugène; Delaunay Camille; Fouquaud Camille; Bondu Octave; Launay Alexandre; Rivault Gaston; Cheret Marcel; Ménard Émile; Roy Octave; Barbeau Abel; Pineau Maurice; Cantournet Félix; Malabeux Alexis; Biju Marcel; Canet Michel; Levron Joseph; Charriou René; Gallard Ernest; Garlot Étienne; Guitton Élie; Moreau Robert; Aubry Raymond; Caillou Célestin; Cesbron Lucien; Coutand Eugène; Ferrand Gabriel; Flon Émile.

*Disparus.* — Voineau Alfred; Canteau Ernest; Focquereau Charles; Blouin Clément; Dolbois Jules; Martin Jules; Mareau Emmanuel; Dupont Honoré; Jagou Émile; Dubreuil François; Guitton Henri.

17 *juin.* — A Saint-Jean de la Croix, des démobilisés de la commune ont fait célébrer une messe pour le repos de l'âme de leurs camarades morts pour la France, au cours de laquelle a eu lieu la bénédiction et l'inauguration d'un monument commémoratif.

Ce monument, d'un style sobre et élégant, sorti des ateliers de M. Rouillard, le sculpteur angevin bien connu, est un triptyque, composé au centre d'un bas-relief représentant un aumônier militaire secourant un mourant et deux brancardiers emportant un blessé; comme fond le champ de bataille et une ville en flammes. Au-dessous du bas-relief une plaque de marbre noir porte : « A la mémoire des Enfants de Saint-Jean-de-la-Croix, morts pour la patrie. »

Dans les deux panneaux latéraux les noms, lieux et dates de mort des soldats sont inscrits sur deux plaques de marbre noir.

Après la bénédiction du monument eut lieu une procession au Cimetière, les démobilisés rangés derrière le drapeau que portait l'un des blessés et que suivait toute la population.

18 *juin.* — Une section de l'Union nationale des Combattants vient de se former au Bourg-d'Iré. Elle a élu comme président le comte Louis de Blois, ancien officier de marine, officier de la légion d'honneur, décoré de la croix de guerre, et comme vice-président M. Louis Brochard, décoré de la croix de guerre. Le bureau est composé de MM. Deshaies, Genneteau, Gohier, Maussion, vicomte de Montmagney, Cheval, secrétaire trésorier,

Digitized by Google

Mme la marquise d'Armaillé, ancienne infirmière au front, s'occupera tout spécialement des veuves et des orphelins de la guerre.

La première manifestation de la section a été de s'associer à l'hommage rendu à la mémoire de M. Clément, instituteur libre au Bourg-d'Iré et tué à l'ennemi à Challerange en septembre 1918. Sous l'initiative de M. l'abbé Gélineau, curé du Bourg-d'Iré, une plaque commémorative a été placée dans l'école libre, le dimanche 15 juin. M. l'abbé Gélineau a rappelé, en termes émus les services que M. Clément rendit à la population du Bourg-d'Iré en instruisant les enfants pendant plusieurs années, puis sa conduite courageuse durant la guerre qui lui valut une citation.

M. Conrairie, adjoint au maire du Bourg-d'Iré et remplissant les fonctions de maire, prononça ensuite un éloquent discours, résumant la vie de M. Clément et flétrissant les horreurs de l'invasion allemande.

Puis, M. le comte Louis de Blois prit ensuite la parole.

23 *juin.* — Le 23 juin, a eu lieu, salle des Fêtes de la mairie d'Angers, la distribution des prix de l'École de musique.

Une assemblée très nombreuse et choisie assistait à cette réunion intime.

Au début, M. Planchenault a pris la parole et présenté les excuses de M. Bernier qui ne pouvait assister à la fête, puis il annonça la signature de la paix, qui fut accueillie par les frénétiques applaudissements de l'assistance. Jamais discours aussi bref n'eut un tel succès !

Puis eut lieu la lecture du palmarès que suivit une très intéressante audition d'élèves. Sous la direction de M. Englebert, les élèves des cours de solfège chantèrent le magnifique chœur de Bourgault-Ducoudray « Esprit de la France ».

M. Lemasson, dans un solo de flûte de Gaubert, fit preuve ensuite de sérieuses qualités de style et de sonorité.

Mlle Tessier, dans la Cavatine de « Dardanus » de Rameau et plusieurs autres pièces, montra du goût et les principes d'une technique étudiée. Les classes de piano sont du reste en continuel progrès à notre École de Musique.

L'air de Pleyel, joué à l'unisson par les élèves des cours de violon, sous la direction de M. Van Erps, fit regretter que cette audition ne fût pas plus longue.

Digitized by Google

M. Schreurs, dans un morceau de clarinette des mieux choisis, de Klosé, prouva qu'il savait profiter de l'excellent enseignement de M. Fichet, l'éminent artiste.

M. Alleaume, le brillant élève du distingué et remarquable violoncelle solo de nos concerts, M. Becker, interpréta en maître sûr de son instrument le délicieux « Cygne. » de Saint-Saëns et le vivant « allegro appassionato » du même musicien.

On ne se lassa pas d'applaudir le jeu énergique et fin, la superbe tenue de Mlle Andews, une enfant qui donne plus que des promesses et qui fait honneur à son maître. Elle a joué le grand Concerto de Rode avec une rare aisance et un réel mordant.

Enfin Mlle Englebert révéla les qualités d'une voix fraîche et finement timbrée dans l'air final de Micaëla (Carmen), qu'elle chanta en musicienne avertie.

La « Marseillaise » exécutée par la pléiade des jeunes artistes termina la réunion.

*Manifestations sportives.* — Un jeune confrère a organisé une séance de boxe au Cirque-Théâtre avec au programme les championnats départementaux amateurs.

Après une présentation, devant une petite salle, de mouvements de gymnastique et de culture physique, sept combats ont eu lieu.

Malgré le dithyrambique compte-rendu donné dans un journal quotidien, notre impartialité nous oblige à dire que la réunion fut très quelconque et même, par la médiocrité des boxeurs, leur manque de combativité, leur entraînement insuffisant, franchement mauvaise.

D'ailleurs l'affiche, au simple examen, le laissait prévoir : n'y voyait-on pas s'étaler en lettres énormes le nom de l'arbitre, M. Carpentier, qui est le frère du grand boxeur champion d'Europe et peut-être futur champion du monde, et point celui des boxeurs !

La boxe est un sport qui ne souffre pas la médiocrité dans ses présentations et est autre chose que le fait d'envoyer des coups de poing à tort et à travers.

A titre de document pour l'histoire sportive de demain enregistrons les résultats (?) techniques :

***Match de boxe préliminaire.*** **Vengeant est déclaré vainqueur. Cerisier est disqualifié pour manque d'activité.**

Digitized by Google

*Championnats amateurs de Maine-et-Loire*, premier combat : Denous contre Raimbault, poids mouche, 50 kilos, 6 rounds de minutes; Raimbault est déclaré vainqueur, Denous ayant abandonné au cinquième round. — Deuxième combat : Moreau contre Motais, poids coqs, 35 kilos, 6 rounds de 2 minutes; Moreau vainqueur de Motais au quatrième round après un combat acharné. .. Troisième combat : Forceville contre Guitot, poids plumes, 57 kilos; Forceville est déclaré vainqueur, Guitot ne s'étant pas présenté. Ce combat est remplacé par un match amical Forceville-Crespel; Forceville est déclaré vainqueur au premier round. — Quatrième combat : Lambert contre Belouineau, poids légers, 61 kilos, 6 rounds de 2 minutes; Lambert vainqueur par abandon de Belouineau au deuxième round. — Cinquième combat : Pinguet contre Bonnetot, poids mi-moyens, 66 kilos, 6 rounds de 2 minutes; Pinguet vainqueur, Bonnetot abandonne au premier round. — Sixième combat : Le Mouel contre Morain, poids moyens, 72 kilos, 6 rounds de 2 minutes; Morain déclaré vainqueur au quatrième round après un dur combat.

C'est le *Petit Courrier* qui a ouvert la saison d'athlétisme avec le Ve tour d'Angers à pied — au fait, nous croyons bien que c'est le VIe, mais peu importe. — Cette épreuve a obtenu son gros succès habituel. Elle fut particulièrement intéressante par la présence d'une équipe parisienne du Club Français « *di primo cartello* », malheureusement de beaucoup trop supérieure à nos équipes régionales qui ne pouvaient songer à la mettre en danger et qu'un règlement, rédigé pourtant par un sportman, aujourd'hui parti d'Angers, qui se vantait d'une compétence particulière, ne permit pas d'éviter. Cela amena quelques forfaits.

La course fut menée de bout en bout par les deux premiers, Danton Heuet et Moché, auxquels s'accrocha tant qu'il put, avec un courage remarquable, un jeune angevin de 18 ans, Desvaux, en qui on peut voir un futur champion.

Voici le classement :

*Classement individuel, prix offerts par le « Petit Courrier »*. — 1. Heuet Danton (C. F), en 47 minutes 12 secondes 1/5 : distance : 14 km. 500; 2. Moché Albert (C. F.), à 19" du premier; 3. Alexis André (C. F.); 4. Pageoz Eugène (C. F.); 5. Desvaux André (individuel, Angers); 6. Deremond (C. F.); 7. Josse Évariste (U. A. S.); 8. Lemaître (U. S. M.); 9. Fournier (U. S. M.); 10. Rochard (U. S. M.); 11. Bouvet Honoré (moniteur I. P. VIIe sub.); 12. Soupé Maurice (U. S. A.); 13. Faujour (U. A. S.); 14. Laizin Jean (U. A. S.); 15. Lebrec Émile (moniteur I. P. VIIe sub.); 16, Sirejols Jean (moniteur

Digitized by Google

I. P.); 17. Leguyader Anatole (C. S. B.); 18. Mustière Jean (C. S. B.); 19. Pelletier (moniteur I. P. VII^e sub.); 20. Broust (U. S. M.).

*Classements spéciaux, prix des équipes : Challenge Bessonneau.* — *Club français :* 1. Heuet, 2. Moché, 3. Alexis, 4. Pageoz : 10 points; *Union athlétique saumuroise :* 7. Josse, 9. Fournier, 12. Soupé, 13. Faujour : 41 points; *Club sportif Bessonneau :* 17. Leguyader, 18. Mustière, 22. Le Pleven, 24. Rottreau : 81 points. Le challenge Bessonneau est remis pour un an en garde au Club français.

*Challenge Monprofit.* — L'équipe des moniteurs d'instruction physique de la VII^e subdivision reçoit le challenge Monprofit.

*Prix spéciaux, classement d'équipes.* — Le prix de M. le Préfet de Maine-et-Loire et le prix de M. Ferdinand Bougère, député de Maine-et-Loire sont gagnés par l'équipe de l'*Union athlétique saumuroise.*

Cette équipe est en effet seconde du challenge Bessonneau et première d'Anjou.

*Prix spéciaux, classement individuel.* — Prix de M. Bernier, faisant fonctions de maire d'Angers, au coureur classé premier de l'équipe seconde du challenge Bessonneau : M. Josse (U. A. S.).

Prix de M. Bessonneau, industriel, au 1^er classement général : M. Heuet (C. F.).

Prix de M. Bessonneau, industriel, au 1^es coureur d'Anjou : un chronomètre : Desvaux, individuel, Angers, 5^e du classement général.

Prix de MM. Cointreau, père et fils, industriels à Angers, au premier coureur d'Angers : Desvaux, individuel, Angers.

Prix de la Belle-Jardinière, au deuxième coureur d'Anjou : Josse (U. A. S.), 7^e du classement général.

Prix de la Maison Audas et Joudon, au troisième coureur d'Anjou : Fournier (U. A. S.) 9^e du classement général.

Prix offert par M. et M^me Besnard, au plus jeune coureur d'Anjou classé : Soupé, classé 12^e (U. A. S.) de la classe 1922.

Prix offert par les Grands magasins des Dames de France au premier coureur de la classe 1920 : Lemaître (U. S. M.), classé 8^e.

Prix offert par les Grands magasins des Nouvelles Galeries, au premier coureur de la classe 1921 : Desvaux, individuel, classé 5^e.

Prix offert par M. Rolland, représentant des produits Potin, au premier régional : M. Lemaître (U. S. M.).

Prix offert par M. Cardi au deuxième coureur d'Angers : Leguyader Anatole (C. S. B.), classé 17^e, deuxième d'Angers.

Prix offert par M. Quignon-Rombach, au troisième coureur d'Angers : un bracelet-montre : Mustière Jean (C. S. B.), classé 18^e, troisième d'Angers.

Prix offert par M. Maurier, boucher, rue Plantagenet, au quatrième coureur d'Angers : Le Pleven (C. S. B.), classé 22^e, quatrième d'Angers.

*Classement militaire, classement individuel, militaires de la garnison.* — 1. Bouvet Honoré (11^e); 2. Lebrec Émile (15^e).

Digitized by Google

Le prix de M. le commandant de Grandmaison, député de Saumur attribué au premier militaire en activité de service, avait été gagné par M. Heuet; celui-ci l'a attribué au premier des militaires de la garnison d'Angers, le moniteur d'I. P. de la 7e subdivision Honoré Bouvet qui gagne en même temps le prix attribué au premier militaire de la garnison; le moniteur Lebrec reçoit le prix attribué au second militaire; ces deux derniers prix avaient été offerts par M. Edmond Boyer, entrepreneur de travaux publics, à Angers.

En même temps un match de foot-ball association avait lieu sur le Champ-de-Mars et la musique municipale donna un concert très goûté du public très nombreux qui s'était porté sur le parcours et particulièrement à l'arrivée, encombrant à tel point le contrôle, que le juge, notre ami et collaborateur Dauphin, craignit un moment de ne pouvoir assurer le classement.

Le 25 mai c'était le Tour de Saumur organisé par l'Union athlétique saumuroise.

Il fut pour Desvaux, dont nous signalions plus haut les qualités, l'occasion d'une belle revanche.

Dès les premières foulées Desvaux prit, en pleine forme, franchement la tête du peloton et bientôt s'échappa. C'est sans être inquiété qu'il finit premier dans un style superbe, à 100 mètres du second, Fournier, qui fit, lui aussi, une très jolie course.

Voici le classement :

1. Desvaux, en 28 minutes, 45 secondes; 2. Fournier (U. A. S.), en 29 minutes, 5 secondes; 3. ex-æquo, Feuillatre et Brichet (A. S. P. O.); 5. Josse; 6. Lapeyre; 7. Andrieux; 8. Chantier; 9. Le Guyader; 10. Bonnamy.

*Classement par équipes.* — 1. A. S. P. O., Tours : 28 points; 2. U. S. A 1re équipe : 35 points; 3. Amicale des Anciens Élèves de l'école Louis-Courrier, Tours : 77 points; 4. Moniteurs d'instruction physique, Angers : 80 points.

Mi-athlétique, mi-sportive, telle fut la réunion du Vélodrome qui suivit au vélodrome de la Loire.

*Course pédestre de* 60 *mètres :* 1. Bouvier, 8 secondes 2/5; 2. Ollivier; 3. de Chezelle; 4. Laly; 5. Gouin.

*Course pédestre de* 666 *mètres :* 1. Buchet, 2. Le Guyader; 3. Gouin; 4. Pairot.

*Première course cycliste :* 1. Valintoux; 2. Verdery; 3. Davy; 4. Brailly.

Digitized by Google

*Course régionale cycliste* 1.200 *mètres :* 1. Valintoux; 2. Depoint; 3. Verdery; 4. Picheol; 5. Brailly.

*Course cycliste enfantine :* 1. Bouin, 12 ans; 2. Fillonneau, 8 ans; 3. Gagneux, 7 ans.

L'adjudant Grellier et le sergent Viaud présentent un numéro très applaudi de gymnastique avec chaises, tapis et table.

Des matches de boxe ont mis en présence Géo contre Potin, Cadieu contre Forand, Cadieu contre Fourriaux, qui ont été très applaudis.

A ces deux manifestations joignons la séance d'ouverture de M. Bessonneau le 15 juin et les manifestations athlétiques dites *Journées Bessonneau* qui eurent lieu à Lyon les 8 et 9 juin.

On sait que M. Bessonneau, fervent de tous les sports, a complété sa belle école d'éducation physique réservée à ses ouvriers par la création d'un stade réservé aux manifestations athlétiques.

Tout l'hiver dernier le foot-ball y régna en maître et nous eûmes des matches retentissants.

Le 15 juin le stade s'est ouvert aux manifestations athlétiques par une très brillante réunion.

Par nécessité, en raison du nombre considérable d'athlètes engagés, deux séances : le matin des éliminatoires, l'après-midi les finales. Nous enregistrons simplement les derniers résultats de l'après-midi :

100 *mètres* (Seniors) *Finale.* — 1. Courtin; 2. Pillet; 3. Blanvillain; 4. Decorne, temps11 secondes 4/5.

*Course* 60 *mètres* (Juniors). — 1. Briand; 2. Vaslin; 3. Murzeau; 4. Cola A.; 5. Pataud, temps 8 secondes 3/5.

*Saut en hauteur avec élan* (Juniors). — 1. Samzum, 1 m. 25; 2. Cola, 1 m. 20; 3. Murzeau-Tourneux, 1 m. 15.

*Lancer du poids* (7 kil. 250 grammes) *Finale.* — 1. Blanvillain, 8 m. 90; 2. Menneteau, 8 m. 04; 3. Péchard, Mourand, 7 m. 78.

83 *mètres haies* (Juniors) *Finale.* — 1. Vaslin; 2. Briand; 3. Leroux; 4. Cottenceau, temps 14 secondes 1/5.

*Saut en longueur avec élan* (Seniors). *Finale.* — 1. Courtin, 5 m. 95; 2. Remoué, 5 m. 75; 3. Blanvillain-Péchard, ex-æquo, 5 m. 44.

*Finale du* 800 *mètres relais* (Seniors). — 1. Université catholique; 2. Club sportif Bessonneau.

400 *mètres relais* (Juniors). — 1. C. S. Bessonneau (A); 2. Vaillante-Sports; 3. C. S. Bessonneau (B); 4. C. S. Bessonneau (B), temps 1'2/5.

400 *mètres* (Juniors). 1. Leguyader Anatole, 2. Scavone; 3. Venière; 4. Beaussier; 5. Naube; temps 59 secondes.

1.500 *mètres* (Juniors). 1. Desvaux; 2. Leguyader Julien, temps 4' 32.

Digitized by Google

*Saut en hauteur avec élan* (Juniors) *Finale.* 1. Remoué, 1 m. 60; 2. Blanvillain, 1 m. 50; 3. Joncheray-Duffau et Péchard, 1 m. 45.

La manifestation de Lyon avait une autre envergure puisque M. Bessonneau y conviait les athlètes de toute la France. Elle se déroula au Parc de la Tête-d'Or.

En mettant à la disposition de l'U. S. F. S. A, écrit dans le *Peti Courrier* son envoyé spécial, M. Dauphin, une importante dotation, qui lui a permis de réaliser cette manifestation si caractéristique, M. Bessonneau a répondu au programme que nous défendons tous, nous les sportifs de France : convaincre nos jeunes camarades, ceux qui entrent dans la carrière, de tout l'intérêt que le sport présente, en faire des adeptes en nombre sans cesse grandissant, leur faire comprendre qu'en fortifiant leur corps, en laissant de côté les spectacles dissolvants de la vie pour la pratique sportive, leur âme s'élève et que par la saine discipline qu'ils s'imposent, nous sommes en bonne voie pour amener un renouveau dans toute cette jeunesse qui, après l'œuvre de mort, veut l'œuvre de vie.

Précédées d'éliminations régionales, ces journées ont excité une grande émulation dans la jeunesse française. Une moyenne de 250 jeunes gens pratiquant les sports athéltiques se sont fait inscrire par région de province (et elles sont au nombre de 25, ce qui donne un chiffre de plus de 6.000 engagés).

Dans la seule région de Paris, 750 jeunes gens ont pris part aux éliminatoires et l'on estime que, pour l'année prochaine, il sera nécessaire de prévoir plusieurs terrains, tant a été grande l'émulation qui est créée.

A Lyon, vingt comités seulement furent représentés avec un chiffre de 132 concurrents en ce qui concerne les débutants : 78 athlètes disputèrent les épreuves du *Prix d'honneur.*

Nous passons sur les résultats techniques. La lutte fut vive entre les groupes parisiens et lyonnais; enfin Paris eut le meilleur et gagna la garde d'un superbe objet d'art.

Dans cette foule d'athlètes, les Angevins n'étaient représentés que par deux unités : Le Guyader et Courtin.

Le Guyader, mal à son aise sur la piste lyonnaise, n'eut aucun succès.

Courtin enleva dans un beau style le *grand prix des débutants de saut en longueur avec élan*, avec 6 mètres 19, battant le record lyonnais et établissant le record angevin et aussi de l'Atlantique.

***

Digitized by Google

Ont été promus dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

Au grade de commandeur :

Le général de division Descoings, adjoint au général commandant la XVe région à Marseille.

Au grade d'officier :

M. Benjamin de la Brunière, lieutenant (active), commandant la 2e compagnie de mitrailleuses du 3e bataillon de chasseurs à pied.

Au grade de chevalier :

MM. le vicomte Palamède de la Grandière, capitaine de cavalerie C. E. M. de la 76e division :

Delaunois Marcel-Auguste-Élisée, capitaine au 6e régiment du génie.

Paulin Victor-Désiré-François, capitaine au 77e d'infanterie.

De Bernard de la Fosse Marie-Valentin-Christian-François, capitaine commandant au 5e régiment de dragons.

Demougeot Claude-Émile-Amédée, capitaine commandant la compagnie 12-2 du 6e génie.

Roou Edouard Célestin, capitaine commandant la compagnie divisionnaire 111 du 6e génie.

Roux Louis-Stanislas-Henri, capitaine (réserve) au 6e génie.

Laurens de Waru Adolphe-Louis-Marie-Félix, chef d'escadrons à l'état-major de la 9e région.

M. le Pr Brin, chirurgien en chef à l'Hôtel-Dieu, actuellement chef du centre de chirurgie urinaire des 4e, 5e et 9e régions (Ambulance Bessonneau).

Du Plessis de Grenédan Raoul-Guy-Alexandre, au 1er escadron du 22e régiment de dragons. Est tombé mortellement frappé au champ d'honneur.

Doulages Joseph-Firmin, lieutenant à la 5e compagnie du 123e régiment d'infanterie.

Jeauffreau de Lagerie, Marie-Charles-Jean-Bertrand, capitaine (réserve) au 93e régiment d'infanterie (détaché à l'escadrille F. 8), mort glorieusement à la suite d'un âpre combat livré à plusieurs avions ennemis qu'il avait résolument attaqués.

Solignac, capitaine au 335e régiment d'infanterie.

Berton, médecin aide-major, au 53e d'artillerie.

Le 20 mars, M. Conrairie, maire du Bourg d'Iré, a remis officiellement la croix d'officier de la légion d'honneur au comte Louis de Blois, lieutenant de vaisseau, le glorieux blessé de Dixmude, qui reprit avant sa guérison du service au front.

Digitized by Google

Ont reçu la Médaille de la reconnaissance française.

Mme Brunet, née Escapat Augustine, à Angers, infirmière à l'hôpital 102.

M. Cochard Louis-Marie-Henri, à Angers :

« Pendant quarante-et-un mois s'est occupé avec un zèle et un dévouement inlassables des œuvres des réfugiés, des soldats convalescents, des soldats réformés et des invalides de guerre. »

Mme veuve Gavouyère, née Raguet.

M. l'abbé Thiéry Léon-Paul, à Beaucouzé (M.-et-L) :

« Président du Comité des réfugiés de la Meuse, qui s'est consacré pendant quatre ans avec un zèle inlassable au soulagement des réfugiés. »

M. Delaage Émile, à Angers :

« Chef de l'équipe des brancardiers volontaires de l'hôpital n° 11, à Angers, a, pendant plus de trois années, assuré de jour et de nuit le transport des blessés, malgré son âge (soixante-cinq ans), donnant à tous l'exemple du plus parfait dévouement. »

La Médaille d'argent de l'Assistance publique a été décernée à M. le Dr Trochon Georges, médecin à Pouancé.

***

Le général Vaimbois, atteint par la limite d'âge, et mis à la retraite, a été remplacé par M. le colonel Sousselier, qui vient des armées.

M. Senné-Desjardins, sous-préfet de Saumur a été nommé à la sous-préfecture de Verdun et a été remplacé par M. Roimarnier. Le nouveau sous-préfet de Saumur vient de Verdun où pendant la guerre il a dépensé ses forces sans compter. Trois fois blessé, il a servi courageusement son pays et à ses administrés, au temps des plus dures épreuves, il a donné d'admirables exemples de vertu civique.

M. Sergent-Alléaume, avocat général à la Cour d'Appel d'Angers est nommé Procureur général, chef du service judiciaire de la Guyane.

M. Delalande, substitut à Alençon, est nommé procureur de la République à Segré,

***

Notre concitoyen, M. René Grégoire, sculpteur-médailleur, vient d'être nommé, par arrêté de M. le Maire, en date du 25 avril, au poste nouvellement créé par le Conseil municipal

Digitized by Google

de conseiller technique pour les Beaux-Arts et pour l'embellissement de la ville d'Angers.

Il aura pour mission, sous l'autorité du maire et des adjoints et sur leur demande, d'étudier tout projet relatif à l'amélioration et au développement des centres artistiques ou se rapportant à la décoration des jardins, places, rues ou voies quelconques de la ville. Il sera appelé à donner son avis sur les propositions de toute nature pouvant intéresser l'esthétique de la ville.

La création de ce poste a également pour but de répondre aux prescriptions de la loi du 14 mars 1919, relative aux plans d'extension et d'aménagement des villes.

***

M. Bacon Charles, professeur d'agriculture à Saumur (Maine-et-Loire), est nommé directeur des services agricoles de la Dordogne.

***

A la Banque de France :

M. Genty, directeur de la succursale de Béziers, est nommé directeur de la succursale d'Angers en remplacement de M. Amiot, admis, sur sa demande à faire valoir ses droits à la retraite, et nommé directeur honoraire.

***

Par application de la loi du 6 janvier 1919, tendant à l'intensification de la production agricole et du décret du 25 avril 1919 un Office agricole a été institué par le département de Maine-et-Loire.

Les membres de cet Office sont : MM. de Fougerolle, conseiller général; Chollet, conseiller général; Olivier de Rougé, président de l'Union des Syndicats agricoles de l'Ouest; Bordeaux-Montrieux, président de la Société Industrielle et Agricole d'Angers et de Maine-et-Loire; Massignon, président de l'Union des Viticulteurs de Maine-et-Loire, nommé par le Conseil général de Maine-et-Loire, dans sa session d'avril dernier; Paul Morain, directeur des services agricoles de Maine-et-Loire, membre de droit.

Ont été nommés : M. Olivier de Rougé, président; M. Massignon, secrétaire; M. Paul Morain, administrateur-directeur de l'Office.

MM. Olivier de Rougé et Massignon ont été désignés comme

Digitized by Google

délégués auprès de l'Office régional dont le siège est à Rennes.

Les anciens Combattants du 335e R. I. se sont réunis en une assemblée générale pour le vote des statuts et règlements intérieurs de la Société.

Le Conseil d'administration de la Société a été constitué de la façon suivante :

Présidents d'honneur : M. le colonel Keller, le lieutenant-colonel Debroise; président effectif : le commandant Priou; vice-présidents : le commandant Guignard, le Dr Barot; secrétaire trésorier : le capitaine Gaucher; assesseurs : les lieutenants Guéneau et Moreau; membres du bureau : le capitaine Webel, les lieutenants Sorin, Ripoche, Morice, Cesbron, Fénard.

***

Le 18 juin les élèves de l'École des Arts et Métiers d'Angers ont eu la pieuse pensée d'honorer par des cérémonies funèbres la mémoire de ceux de leurs camarades qui sont tombés vaillamment au Champ d'honneur au service de la Patrie.

Une messe fut célébrée le 18 juin en l'église de la Trinité, dont le chœur avait été orné de drapeaux tricolores. Puis dans l'après-midi une cérémonie analogue eut lieu au Temple protestant de la rue du Musée, au cours de laquelle M. le pasteur Chevalley a prononcé une patriotique allocution.

Du temple protestant, le directeur, les professeurs, les élèves et le personnel de l'École se sont rendus au cimetière de l'Ouest où une magnifique couronne a été déposée sur la tombe des anciens élèves qui reposent dans ce cimetière.

C'est là que M. Brassart, directeur de l'École, dans un discours ému, a donné la liste de ceux qui sont tombés pour la défense de la Patrie :

Ce sont pour la promotion 1912-1915 seulement :

MM. Abribat, Ballet, Bernard, Chabernaud, Charbonnier, Chaumarel, Douchet, Gabillet, Gaultier Alfred, Gautier Georges, Lacourme, Lajoux, Ledur, Pendu, Richard, Sauveroche Troquet, Vergès, Vignes;

*Nécrologie.* — Le 18 mai ont eu lieu en l'église Saint-Laud d'Angers, les obsèques de M. Auguste Giguet, professeur à l'École primaire supérieure d'Angers, ex-lieutenant au 13e régiment d'infanterie, décoré de la croix de guerre.

Digitized by Google

Né à Sèvres le 23 janvier 1875, après de brillantes études à l'école Jean-Baptiste Say, couronnées par le baccalauréat, il entra à 19 ans, dans la section scientifique de l'École normale supérieure de Saint-Cloud, toute proche de sa ville natale.

Professeur aux écoles primaires supérieures de la Ferté-Macé et de Gisors, puis à l'école normale de Barzy, M. Giguet fut nommé à l'école primaire supérieure d'Angers le 18 septembre 1908. Une section d'enseignement commercial venait d'être créée. La direction lui en fut confiée.

Surpris par la mobilisation au moment des vacances de 1914, M. Giguet partit le 6 août 1914, comme soldat au 71e régiment territorial d'infanterie. En 1916 il passa au 160e régiment d'infanterie avec le grade de sous-lieutenant. Il y fut l'objet de la citation suivante qui lui valut une promotion au grade de lieutenant : « Officier de réserve d'armée territoriale au front depuis le début de la campagne. Bel exemple d'abnégation, d'endurance et de sang-froid. Très belle attitude personnelle dans la conduite de sa section sous le feu. »

Il passa au 13e régiment de la même arme.

Aussitôt démobilisé, M. Giguet avait repris le 28 mars dernier, sa chaire de professeur lorsque la maladie le terrassa en quelques jours.

***

Le 19 mai, ont eu lieu à Faye les obsèques de M. Edgard du Bouchet, conseiller général du canton de Thouarcé.

Né à Angers le 20 février 1837, M. Edgard du Bouchet fut élu conseiller municipal de Faye en 1865 et maire en 1884. Agriculteur expérimenté, il fut choisi comme secrétaire du Comice agricole de Thouarcé.

En juillet 1894, conseiller d'arrondissement et conseiller général en 1904, il fut toujours élu sans concurrent.

Membre de la Commission départementale, partout, à Angers, à Faye, aux réunions agricoles, aux séances de l'assemblée départementale, M. Edgard du Bouchet se fit remarquer par son dévouement, sa compétence , sa loyauté, sa courtoisie serviable dans ses rapports avec tous.

Il défendit toujours les principes religieux et sociaux qui furent la règle de sa vie bienfaisante et droite.

***

Digitized by Google

Le 22 mai, vers 19 heures un terrible accident d'aviation, le deuxième que nous enregistrons en Anjou (le premier étant celui de Legagneux qui trouva la mort à Saumur), a coûté la mort au pilote André Serviès, en procédant aux essais de réception d'un grand biplan à deux moteurs, construit sur les plans de l'ingénieur Coanda, par la Société S. I. A. — E. D. B.

Les causes de l'accident sont restées imparfaitement expliquées. Des témoins ont cru voir l'appareil prendre feu en plein vol alors qu'il évoluait au dessus du quartier du Pré-Pigeon, mais ces faits paraissent démentis par l'examen de différentes pièces du moteur.

Quoi qu'il en soit, après avoir évolué à une altitude assez bonne, on vit l'appareil s'affaler au sol et le pilote, pris dans les débris, fut écrasé et son corps en partie carbonisé par l'incendie qui se déclara et qui réduisit en cendres tout l'appareil.

Les obsèques du malheureux pilote ont eu lieu au milieu d'une foule énorme. Agé de 34 ans, André Serviès, originaire d'Algérie, était un pilote éprouvé qui avait été breveté avant la guerre. Après une brillante conduite au front qui lui valut une remarquable citation à l'ordre de l'armée, il fut appelé comme réceptionnaire à la Maison Letord, dont il mit au point et essaya plus de 300 appareils. Il avait quitté cette maison quelques mois avant cet accident pour venir à la S. I. A. — E. D. B.

Au cimetière de l'Est, devant le caveau provisoire, trois discours ont été prononcés par M. Coanda, ingénieur à la S. I. A., M. P. Gasnier au nom de l'Aéro-Club de France, de l'Aéro-club de l'Ouest et des combattants de l'air, et M. Picot, au nom du personnel de la S. I. A.

***

Le 6 juin, Mgr Rumeau a présidé, en l'église Notre-Dame d'Angers, la messe de *requiem*, célébrée pour le repos de l'âme de M. le commandant de Lavérerie, du 11e régiment d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la croix de guerre, tombé au champ d'honneur le 25 septembre 1915. M. le commandant de Lavérerie, qui appartint au 135e d'infanterie, occupait, avant son départ pour le front, la place de commandant de recrutement à Angers. Il était le gendre de notre savant et regretté collaborateur M. de la Sicotière, sénateur de l'Orne, qui a publié dans notre recueil d'importants documents et travaux sur les guerres de la Vendée.

***

Digitized by Google

Le 17 juin ont eu lieu à la Cathédrale les obsèques de M. Frédéric Laumonnier, publiciste, plus connu à Angers sous son pseudonyme de Gaston La Perrière.

Né en 1850 à Angers, après avoir fait ses études au collège des Jésuites de Vannes, il revint dans sa ville natale où il tint quelque temps un commerce de vaisselle qu'il avait de ses parents, mais la littérature avait ses préférences. Il était intelligent, plein d'ardeur et d'entrain. Avec M. Cellier, alors étudiant, depuis docteur-médecin à Laval, ils faisaient les beaux jours du cercle militaire de M. Chaplain et des patronages. Non seulement ils jouaient des pièces, mais ils en composaient.

Il débuta dans le journalisme à Saint-Malo, où sa collaboration au *Vieux Corsaire* et au *Salut* fut appréciée; il fonda une revue de plage : *La Brise*, qui eut son heure de succès.

Revenu à Angers (vers 1892-93), il devint le secrétaire de rédaction du *Patriote de l'Ouest*, puis il trouva sa voie dernière dans la publicité qui lui permit de déployer les ressources d'une activité débordante. Il écrivait facilement, chaque fois que « la circonstance » se présentait. Un acte en vers, de lui, fut joué au Théâtre d'Angers et il donna de nombreuses poésies à l'*Éventail*, journal artistique qu'il dirigea jusqu'à la guerre, et à la presse d'Angers et de la région.

Observateur attentif de la vie publique, il ne manquait jamais en effet d'en commenter de sa verve aisée et primesautière — quelquefois même presque trop aisée — les manifestations.

Ces poésies, c'était son cœur même, son humeur joviale, son large altruisme, son esprit natif de curiosité, de générosité, d'emballement, c'était enfin sa personnalité de touche-à-tout littéraire, teintée d'un discret romantisme.

***

Le 18 juin ont été célébrées à l'église Saint-Laud d Angers les obsèques de M. Blanc, ancien maire d'Angers, administrateur des Hospices.

Ancien commerçant en cuirs et crépins, M. Blanc avait été élu conseiller municipal en 1908.

Réélu en 1912, il fut nommé, le 19 mai, 3e adjoint et délégué à la direction de la voirie et de l'architecture municipales; il y déploya des qualités de travail, d'ordre, de méthode fort appréciées de ses collègues et de ses administrés.



Digitized by Google

Lorsque la guerre éclata, du fait de la mobilisation du Maire et des deux premiers adjoints, M. Blanc eut à assumer la tâche écrasante de la Mairie, qu'il dirigea du 10 août 1914 au mois de mai 1917, soit pendant près de trois ans.

Durant cette période, pas un instant M. Blanc ne fléchit devant la tâche; il fit face à tout, il organisa tout, il improvisa les services et les bureaux nécessaires.

Secondé avec dévouement par ses adjoints, MM. Lépicier, Planchenault, Blain, Gourdon et plus tard MM. Benoist et Libeau, il donnait à tout le personnel l'exemple de l'assiduité au travail et du courage civique le plus élevé.

Pendant cette période, sans un jour de répit, M. Blanc fournit une somme d'efforts considérable et au-dessus de ses forces. En mai 1917, après avoir tenu jusqu'au bout, il fut terrassé par une première crise de son mal et dut résigner ses fonctions de maire. Quelques mois plus tard, avant même d'être complètement rétabli, il acceptait la fonction d'administrateur des Hospices et la présidence du Comité de répartition du charbon et, malgré la maladie, il fit effort pour remplir les fonctions qu'il avait acceptées.

M. le Préfet de Maine-et-Loire et M. Barot, maire d'Angers ont éloquemment, au cimetière retracé la carrière de dévouement de M. Blanc à la Mairie d'Angers.

X***.

Digitized by Google

# TABLE DES MATIÈRES

## DU SOIXANTE-DIX-HUITIÈME VOLUME

### JANVIER-FÉVRIER


Pages

Chez nos Internés en Suisse. — **G. Dufour** ..... 5

La peinture décorative en Anjou du XIIe au XVIIIe siècle (*Suite*). — **Ch. Urseau** ..... 25

Poésies : Le Rhin Allemand de 1919; Saluez le Drapeau. — **C. J. F.** 59

Clair de Lune. — **Yves Chaumet** ..... 63

Angers et l'Anjou pendant la Guerre (janvier 1917) (*Suite*). — **G. Grassin** ..... 69

Résumé des observations météorologiques faites à la Station municipale d'Angers pendant les mois de janvier et février 1919. (Altitude : 42 mètres.) — **J. Verchaly** ..... 135

Chronique ..... 137

Un monument aux enfants de l'Anjou morts pour la Patrie. — Le Musée « Joseph Denais » à Beaufort. — Une visite de remerciements des présidents des groupements départementaux des réfugiés en Maine-et-Loire au Syndicat d'initiative de l'Anjou; un déjeuner intime à l'Hostellerie du Cheval blanc à Angers. — Un ordre du jour spécial du général Mignot, commandant la 2e division, au 71e territorial. — A propos de l'adoption par la ville d'Angers d'une ville de l'Est comme filleule. — Trois vœux de la Ligue anti-allemande de l'Anjou. — Une centenaire angevine. — Une maison historique est détruite à Saumur. — Le Ministre des Finances adresse à Mgr Rumeau une lettre de remerciements pour la collaboration précieuse que le clergé a apportée au Commissariat de l'Emprunt. — Une exposition de M. Charles Tranchant. — La montée Saint-


Digitized by Google

Maurice. — Le général Pershing à Angers. — Une conférence de M. Bienaimé sur la Pologne. — Un arrêté signé du Dr Barot, maire d'Angers, confirme dans leurs fonctions de maire et d'adjoints MM. Bernier, Lépicier, Planchenault, Benoist et Libeau. — Le Service des Réfugiés dans le département. — Manifestations artistiques, sportives et de bienfaisance : à la Cathédrale d'Angers, aux hôpitaux nos 11, 17, 28 et à l'infirmerie de la gare, à l'Hôtel-de-Ville d'Angers, au Cirque-théâtre d'Angers, au Grand théâtre d'Angers, à la salle des Variétés-Cinéma, à l'Hôtel de Londres à Saumur, à la salle Vallage, à l'église Saint-Joseph d'Angers. — Nominations et promotions dans l'Armée, la Magistrature, les Ponts-et-Chaussées, les Eaux et Forêts, les Finances. — M. Georges Cormeray, conservateur du Musée des Beaux-Arts. — Promotions et nominations (légion d'honneur, médaille des épidémies, croix de guerre, fourragère). — Les régiments angevins à l'honneur (25e dragons, 6e génie, 335e d'infanterie, 33e d'artillerie). — Nécrologie : MM. le comte Hyacinthe de Quatrebarbes, Henri Lenfantin, Dussouchay, Edmond Fabre, Jean Vannier, Louis Busson, Riouallon.

*Gravures* : Chapelle du Pimpéan, à Grézillé : Les anges tenant les instruments de la Passion : Scènes de la vie de la Vierge; L'annonce aux bergers. — Église du Lion-d'Angers : Le portement de Croix; Satan. — Église de la Jaillette, commune de Louvaines : Le martyre de saint Blaise. — Église de Lué : Les élus au Ciel, l'Agneau de Dieu. — Chapelle de Souzigné, commune de Martigné-Briant : Le Christ en majesté. — Oratoire du château de Montreuil-Bellay : Les anges musiciens de la voûte; La Cène; deux saintes martyres.

## MARS-AVRIL

Archives Ponts-de-Céiaises (Première série). — **V. Dauphin**..... 177

La peinture décorative en Anjou du XIIe au XVIIIe siècle (*Suite*). — **Ch. Urseau**..... 197

Chez nos Internés en Suisse. — **G. Dufour**..... ..... 225

Poésies : Dans un Jardin public; Avril a fleuri Port-Thibault. — **Henri Tilleul**..... 249

Angers et l'Anjou pendant la Guerre (février 1917) (*Suite*). — **G. Grassin** ..... 255

Résumé des observations météorologiques faites à la station municipale d'Angers pendant les mois de Mars et Avril 1919. — **J. Verchaly** ..... 275

Chronique..... ..... 489

Conseil général : Discours de M. le sénateur Bodinier, vœux patriotiques. — Création à Angers d'un Comité pour étudier

Digitized by Google

le projet de monument à élever à la mémoire des Enfants d'Angers combattants de la guerre. — Projets d'érection de monuments commémoratifs de la guerre au Lycée d'Angers, à l'Ecole normale d'instituteurs, à Chalonnes-sur-Loire. — Réception solennelle, à Angers, des drapeaux du 71e territorial et du 335e d'infanterie. — A propos de l'adoption par la ville d'Angers d'une filleule. — Un Comité d'assistance aux démobilisés de Maine-et-Loire. — La séance de rentrée des élèves de l'Ecole d'Arts et Métiers d'Angers. — Subventions accordées par le Comité central de Maine-et-Loire de secours aux victimes de la guerre. — La préparation militaire et la culture physique; les capitaines Vest et Bailly. — Adieux des réfugiés à Mgr Rumeau. — Remerciements de M. Debove, président de l'Amicale des Réfugiés en Maine-et-Loire, à ceux qui se sont groupés autour de lui. — La cause de béatification de Noël Pinot. — Un article de M. Pierre Gasnier sur l'aviation. — Une étude de M. le chanoine Urseau sur un « Portement de Croix de l'Anjou ». — L'œuvre littéraire de M. Paul Peyssonnié (Paul Sonniès); son dernier livre « L'âne rouge et le démon vert ». — Transformation du Bulletin de la Société industrielle et agricole d'Angers. — L'Union des syndicats agricoles de l'Ouest; vœux émis par elle. — Départ des soldats américains. L'Y. M. C. A. à Angers. — Nominations dans le clergé : MM. les chanoines Thibault et Costes. — M. Saché, archiviste du département, nommé bibliothécaire en chef de la ville d'Angers. — Les rues Freppel et Jean Jaurès, à Angers. — Conférences du comte Cressaty sur « les droits de la France en Syrie » et de M. l'abbé Moreux sur « les astres et la guerre; les signes célestes de la paix ». — Le dîner du vin d'Anjou. — Un héros de 8 ans. — M. Fauvel est nommé correspondant du Museum d'histoire naturelle de Paris, M. Raymond Poutiers chef des travaux de l'Insectarium de Menton. — Promotions dans la Légion d'honneur. — Manifestations patriotiques et artistiques : salles de la Madeleine, Saint-René, des Variétés-Cinéma, au Grand-théâtre d'Angers, à l'Y. M. C. A., à l'Hôpital n° 28, à la Cathédrale, à Saint-Clément-de-la-Place, à l'église Saint-Joseph, à la Jumellière. — Service funèbre de MM. Auguste Bazantay, Edmond Benjamin, Léon Brouard, Emmanuel Delaunay, Charles Guinault, Eugène Le Guen, Louis Lucas, typographes de l'imprimerie G. Grassin, morts pour la France. — Nécrologie : MM. Justin Chasle-Pavie, Georges Jagot, Mgr Pessard, MM. Albert Bideau, le docteur Charles Bonnet, Mérodack-Jeaneau, Augustin Rondeau.

A travers les Livres et les Revues..... 540

Chanoine Rondeau : *L'Hôtel Haute-Mule à Angers*; — Comte Charles d'Ollone : *Dernières heures chantantes*; — Mathilde Alanic : *Les roses qui refleurissent*; — Louis Arraou : *Pomponius, le dernier des chevaliers*; — *Le Fureteur breton*; — *Andegaviana*, 21e série; — *Analecta Montserratensia*; — Marc Leclerc : *Les Rimiaux de l'Anjou*. — **Ch. Urseau.**

Digitized by Google

*Gravures* : Église de Pontigné : La Vierge couronnée, L'Annonciation, La Nativité du Christ ; La Vierge couronnée (détails); Le Lion de saint Marc ; Le Christ ressuscitant Lazare. — Église Saint-Aubin des Ponts-de-Cé : L'Humanité souffrante soutenant la Croix du Christ ; Portrait de Jean Vachon ; Le Martyre de saint Blaise. — Église de Cunaud : Saint Christophe.

## MAI-JUIN

**Le sculpteur L'Hoest. — C. Leroux-Cesbron** ..... 329

**Conte vécu : Lermitain. — Yves Tyasbon** ..... 335

**Un ami des oiseaux : Gabriel Rogeron** (*Suite*). — **André Godard**... 341

**Chez nos Internés en Suisse** (*Suite*). — **G. Dufour** ..... 351

**Angers et l'Anjou pendant la Guerre (février 1917)** (*Suite*). — **G. Grassin**..... 369

**Résumé des observations météorologiques faites à la station municipale d'Angers pendant les mois de Mai et Juin 1919. — G. Verchaly** ..... 427

Chronique ..... 429

Vœux émis par le Conseil général. — Le 1er mai à Angers. — Les Américains célèbrent le « Memorial Day » à Angers. — On fête à Angers la signature du traité de paix avec l'Allemagne ; une belle manifestation au Grand Théâtre. — La fête de Jeanne d'Arc et de la victoire à Angers. — A propos de l'adoption par la ville d'Angers d'une filleule. — Réunion à Tours des Comités de la Loire navigable. — Célébration à Louerre des noces d'or de M. Grignon, conseiller général. — « Audace et Génie », de M. A.-J. Verrier. — « Le Retour », de M. Max d'Ollone, à l'Opéra. — Le Club des Chevaliers de Colomb à Angers. — Un mariage au riz. — Réunions de sociétés, conférences, cérémonies patriotiques et religieuses : Société de Géographie commerciale (Conférence de M. Patouillet sur la Russie et le bolchevisme) ; Union des Combattants ; Comité du Monument aux Enfants de l'Anjou ; une séance artistique à Notre-Dame-des-Champs ; un concert à la salle du Quinconce ; le concert de l'Œuvre de la Préservation de l'Enfance contre la Tuberculose ; la matinée des Anciennes Élèves de l'École primaire supérieure de Jeunes Filles ; inauguration d'un monument à Chemiré-sur-Sarthe ; l'Assemblée générale du Syndicat d'Initiative de l'Anjou ; inauguration d'un monument à Tiercé ; une messe en musique à la Cathédrale ; l'Union des Combattants à Segré ; un concert à la salle Saint-René ; le Comité d'Angers de la Société de Secours aux Blessés militaires ; la Kermesse au profit des réformés n° 2 ; remise de médailles commémora-

Digitized by Google

tives à l'École normale d'instituteurs; inauguration d'un monument à Saint-Jean-de-la-Croix; l'Union des Combattants au Bourg-d'Iré; la distribution des prix de l'École de Musique. — Manifestations sportives : un match de boxe; le Ve tour d'Angers à pied; le IVe tour de Saumur à pied; la séance d'ouverture du Club Bessonneau; les « Journées Bessonneau » à Lyon. — Promotions et décorations : Légion d'honneur, Médaille de la Reconnaissance française, Médaille de l'Assistance publique; nominations administratives et judiciaires; M. Grégoire nommé conseiller technique pour les Beaux Arts et pour l'embellissement technique de la ville d'Angers; les membres de l'Office agricole; le Conseil d'administration des Anciens Combattants du 335e d'infanterie. — Cérémonie funèbre pour les Élèves de l'École des Arts et Métiers morts pour la patrie. — Nécrologie : MM. Auguste Giquet, Edgard du Bouchet, André Serviès, le commandant de Lavérerie, Gaston La Perrière, Blanc.

*Gravures* : Portrait d'Eugène L'Hoest. — La Méditation : Sépulture Glétron-Robert, à Vaiges (Mayenne). — Le Souvenir : Sépulture Glétron-Robert, à Vaiges (Mayenne). — Musée du Luxembourg : Jeune Fellah. — Bédouine au marché. — Musée du Luxembourg : Le Porteur d'eau (de Louqsor).

*Le Directeur-Gérant :* G. GRASSIN.

Angers Éditions de l'Ouest (imp. G. Grassin). — 10-19

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06850 3120

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06850 3120

Digitized by Google

Digitized by Google